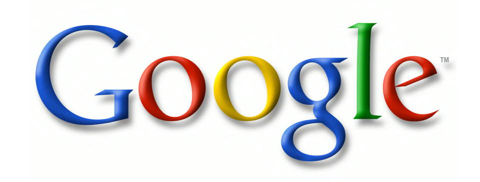




BULLETIN

MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

SUR LA STATISTIQUE MONUMENTALE DE LA FRANCE;

4e Série, Tome 5e, 35e Vol. de la Collection

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,

DERACHE, RUE MONTMARTRE, [illegible]; DUMOULIN, DENTU;

CAEN, F. LE BLANC-HARDEL;

ROUEN, LE BRUMENT.

1869.



BULLETIN

MONUMENTAL.

BULLETIN

MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

SUR LA STATISTIQUE MONUMENTALE DE LA FRANCE;

4ᵉ Série, Tome 5ᵉ, 35ᵉ Vol. de la Collection

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,

DERACHE, RUE MONTMARTRE, 48; DUMOULIN, DENTU.

CAEN, F. LE BLANC-HARDEL.

ROUEN, LE BRUMENT.

1869.

LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, membre de l'Institut des provinces.

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

En vous rendant compte de mon voyage archéologique en Poitou, je n'ai rempli que la moitié de la tâche que vous m'aviez confiée. Il me reste encore à vous entretenir de mes excursions en Touraine ; c'est ce que je me propose de faire aujourd'hui, le plus brièvement qu'il me sera possible.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, nos explorations par les monuments de la ville de Tours. Toutefois, pour vous rendre dans cette ville en partant d'ici, si une course à travers champs ne vous effraie pas trop, je vous proposerai, Monsieur le Directeur, de nous écarter de la route ordinaire pour suivre quelque peu le chemin des écoliers. Ce chemin, j'ai hâte de vous le dire, ne sera autre que l'ancienne voie romaine qui reliait autrefois Chinon *(Caino castrum)* à la capitale des Turones. Une voie romaine pour des archéologues en voyage, n'est-ce pas une

vraie bonne fortune, ne sont-ils pas là sur leur propre terrain? Soyez sans crainte, du reste, Monsieur le Directeur, bien qu'abandonnée et détruite en grande partie, cette voie a laissé des vestiges assez nombreux et assez apparents pour nous servir de points de repère, et pour nous permettre de chevaucher à travers bois et landes sans courir risque de nous égarer.

VOIES ANCIENNES.

Deux éminents archéologues, M. l'abbé Bourassé, dans le XIII[e] volume des *Mémoires* de la Société archéologique de Touraine, et M. Mabille, dans sa Notice sur les divisions territoriales et la topographie de notre ancienne province, ont cherché à reconstituer la voie dont nous nous occupons ici. M. l'abbé Bourassé s'est arrêté en chemin et, partant de Tours, n'a pas dépassé le village du Pont-de-Ruan. Tout en mentionnant fort bien que du Pont-de-Ruan la voie se dirigeait sur Chinon, il n'en indique pas le tracé. Quant à M. Mabille, il s'est complètement égaré, confondant ensemble deux voies entièrement distinctes : la *via turonensis*, ainsi appelée dans la charte de fondation du prieuré du Pommier-Aigre, près Chinon, et la *via episcopalis* désignée dans le même document.

Je ne m'arrêterai point à relever en détail les indications erronées de la *Topographie de l'ancienne province de Touraine;* je me contenterai d'indiquer, d'après les chartes et surtout d'après l'attentive étude des lieux, la véritable direction de la voie de Chinon à Tours, afin de ne laisser point accréditer une confusion regrettable dans la topographie de notre ancienne province. Je dirai ensuite subsidiairement quelques mots de deux autres voies indiquées dans la charte que j'ai citée tout à l'heure, voies dont j'ai été assez heureux

pour retrouver les vestiges après de longues et actives recherches.

La charte de fondation du Pommier-Aigre par Henri II d'Angleterre, vers 1178, s'exprime ainsi : « Sciatis me dedisse et concessisse... et præsenti carta confirmasse deo, priori et bonis hominibus de Grandi Monte, locum de Pomerio acri et totum nemus liberum et quietum sicut distinguis *via vetuta* quæ incipit a *via turonensi* et venit ad *viam episcopalem*, et fossata claudunt deversus Chinonem. »

Trois voies distinctes existaient donc, comme on le voit, en 1178, à peu de distance du Pommier-Aigre, *via turonensis*, *via episcopalis*, puis la voie appelée *vetuta* qui reliait ensemble les deux premières.

Dans une lande inculte, sur la limite du domaine du Pommier-Aigre, aujourd'hui connu plus vulgairement sous le nom de Grandmont, et du côté où ce domaine confine à la forêt de Chinon, on aperçoit une vaste voie, large de 9 à 10^{m}, venant aboutir, d'un côté, à la route actuelle de Chinon à Tours, et, de l'autre, se dirigeant en droite ligne vers une petite ferme nommée Gatines, où toute trace se perd au milieu des terres cultivées. Avant d'aller plus loin, veuillez remarquer de chaque côté de cette voie, à droite et à gauche, un mur composé de gros cailloux et semblable aux divisions intérieures du camp de Cinais. Ces murs, parfaitement alignés et régulièrement parementés, peuvent avoir environ 1^{m},60^{c} d'épaisseur. Quant à leur élévation, elle varie suivant le volume des blocs qui les composent. Quelques-uns atteignent une hauteur de plus d'un mètre. Comme à Cinais, ces cailloux se rencontrent, quoique bien moins abondamment, sur la lande argileuse que traverse la voie. Il y aurait ici, Monsieur le Directeur, une étude comparative fort curieuse à faire. Je ne veux point m'y engager,

cela m'entraînerait trop loin; mais je me contenterai de vous faire remarquer que cette voie est appelée *vetuta* pour *vetusta*, c'est-à-dire ancienne, comparativement aux deux autres, la *via turonensis*, qui était sans nul doute une voie romaine, et la *via episcopalis*, qui devait avoir la même origine, comme je le prouverai plus tard et comme le démontrent les nombreux débris de poteries et de tuiles à rebords que j'y ai rencontrés. Nous ne saurions donc y voir autre chose qu'une ancienne voie gauloise, type rare et curieux qu'il m'a paru important de signaler aux études des archéologues. Je dois la connaissance de cette voie aux bienveillantes indications de M. Chevalier, propriétaire d'une partie du domaine de Grandmont, et je me plais à lui en exprimer ici tous mes remercîments.

J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur le Directeur, que la *via vetuta* venait déboucher sur la route actuelle de Chinon à Tours. Elle la coupait en écharpe, traversait la plaine des Vaux, où j'ai trouvé de nombreux vestiges d'habitations gallo-romaines, pour venir se relier à la voie épiscopale, au lieu nommé le Patoué, à peu de distance de mon habitation. La direction apparente de la *via vetuta* indique ce tracé. Une ancienne tradition rapporte, en outre, qu'un cours d'eau descendant des landes du Pommier-Aigre venait passer à cet endroit. Ce cours d'eau, qu'aucune source n'indique, ne pouvait être que l'écoulement des eaux pluviales le long de la voie et dans les fossés qui devaient la border.

Après avoir conduit la *via vetuta* jusqu'à son embranchement sur la voie épiscopale, il nous faut revenir sur nos pas pour la reprendre au lieu où nous l'avons laissée. Existe-t-elle encore dans les bois qui séparent Gatines de la lande du Ruchard? Je ne saurais le dire. Le taillis est tellement épais, tellement fourré, qu'il m'a été impossible d'y pénétrer. Mais

peu importe, puisqu'au sortir du bois nous la retrouvons parfaitement distincte, large, alignée, avec sa bordure de cailloux intacte en grande partie. On peut la suivre ainsi durant un demi-kilomètre environ, gravissant une pente assez rapide. Arrivée sur la crête, elle rencontre la *via turonensis* venant du nord et se dirigeant au midi sur Chinon.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de faire ici une courte pause pour recueillir un souvenir archéologique qui n'est pas, ce me semble, sans intérêt.

Il existe au cartulaire de l'archevêché de Tours une charte intitulée : *Concordia inter bonæ memoriæ Richardum regem Angliæ et comitem Andegavorum et Bartholomeum archiepiscopum Turonensem.* Cet accord règle les droits respectifs des deux hauts contractants sur les cens et redevances dus à Chinon, au Marchais *(Marchaio)* et au port d'Ablevoie. Eh bien, ce nom de Marchais est resté à un petit hameau situé à peu de distance de l'embranchement de la *via vetuta* avec la *via turonensis.* Il est dit entre autres choses dans cette charte que l'archevêque de Tours aura un prévôt *(præpositus)* au Marchais pour y percevoir les cens et amendes qui lui sont dus. Il ressort d'un autre passage du même cartulaire qu'une sorte de marché devait se tenir en cet endroit ; car au nombre des revenus de l'archevêque de Tours, dans le domaine de Chinon, qui était commun entre lui et le duc d'Anjou, il est fait mention du cens prélevé sur les ventes qui se faisaient au Marchais *(venda de Marchaio..... valet per annum).* Il y aurait donc ici une sorte d'*emporium* où se seraient réunis les marchands arrivant par les différentes voies que nous venons de signaler. Cette charte parle du marché qui se tenait à Chinon *(die Jovis)* le jeudi. Aujourd'hui, après sept siècles environ, le marché se tient le même jour. Ces souvenirs m'ont semblé bons à rappeler au passage.

Après avoir rencontré la *via vetuta* au-dessus du Marchais, la *via turonensis* s'en éloigne par une courbe très-prononcée et se dirige, tantôt parfaitement indiquée par les fossés qui la bordent, tantôt moins apparente, vers la vallée de Basse, vaste échancrure naturelle ouverte dans les coteaux crétacés qui bordent la rive droite de la Vienne. En débouchant dans cette vallée, la *via turonensis* rencontrait une autre voie qui se dirigeait de l'Ile-Bouchard sur Chinon, passant par Panzoult et par Cravant. Elle la coupait à angle droit, et poursuivant en ligne directe à travers la prairie jusqu'en face du port de Rivière, elle traversait la Vienne sur un pont de bateaux sans doute, pour rejoindre la voie qui, sur la rive gauche, s'en allait vers Candes et Saumur. On sait par les légendes de saint Mexme, écrites au commencement du XI[e] siècle, que jusqu'à l'époque où Henri II d'Angleterre fit construire le pont Annonain sur les terrains bas et marécageux qui s'étendaient en face et au midi de la ville de Chinon, on était obligé, pour se rendre de cette ville dans la région d'Outre-Vienne, de remonter la rive droite du fleuve jusqu'à Rivière. La direction de la voie qui, de la vallée de Basse, se rendait à la Vienne, est indiquée par un chemin fort ancien qui sert de limite entre les communes de Chinon et de Cravant. Ce chemin passe à côté du lieu appelé la Motte où, suivant toute probabilité, se trouvait un poste destiné à défendre le passage de la rivière.

Je vais pour la seconde fois vous demander, Monsieur le Directeur, de vouloir bien revenir sur nos pas pour prendre la *via turonensis* au point où nous l'avons laissée, à sa jonction avec la *via vetuta*. A partir de ce point, la voie traverse dans sa longueur la lande du Ruchard, sur une étendue de près de deux lieues. Apparente en quelques endroits, elle est la plupart du temps difficile à reconnaître, cachée qu'elle est sous une couche épaisse de bruyères et

d'ajoncs. Je me suis égaré bien des fois, et peut-être même mes recherches seraient-elles demeurées complètement infructueuses, sans le secours obligeant d'un de mes excellents voisins et amis, le comte de Puységur, qui a bien voulu me servir de guide. Toutes traces extérieures disparaissaient souvent, mais les pieds de nos chevaux, en frappant de temps à autre les pavés abrités sous l'herbe, nous annonçaient que nous étions sur la voie. Arrivés à la ferme de St-Hubert, nous avons reconnu, *de visu*, l'ancienne chaussée dans un champ cultivé où la charrue la rencontre souvent sous son soc. Le fermier du comte de Puységur nous a dit avoir découvert des débris de tuiles à rebords sur la lisière de la forêt, à une certaine distance de son habitation. A partir de St-Hubert, la voie suit encore la lande jusqu'à la forêt sous le fourré de laquelle elle s'engage, traverse la route d'Azay à l'Ile-Bouchard, pénètre de nouveau dans la forêt, passe près de la Croix-de-la-Main, et arrive au lieu nommé la Fondrière où elle devient parfaitement distincte. A peu de distance et en face de la Fondrière, sur la crête d'un vallon, on aperçoit la Colonnière, mentionnée sous le nom de *villa colonica* dans une charte de Charles-le-Chauve en date du 21 juin 849. La *villa colonica*, avec deux autres manses situés également à Villaines, appartenait à cette époque au chapitre de St-Martin de Tours.

Je viens de vous parler de la Croix-de-la-Main, Monsieur le Directeur; cette Croix, encore existante, est vraisemblablement la même que celle qui est désignée sous le nom de *Crux de malis manibus* dans une charte de 1141, charte par laquelle Philippe Gerbaud donne aux religieux de Turpenay une terre située à Bellevau *(apud bellam vallem)*, entre la route de Cheillé à Azay et celle de Tours à Azay *(a cruce quæ appellatur de malis manibus usque ad nemus comitis quod Tilliam dicitur)*. Cette charte indique que le

nom de Bellevau, qui a été retenu par une petite habitation située dans le Ruchard, appartenait à cette époque à toute la vallée comprise entre la Croix-des-Mauvaises-Mains et la route d'Azay à Cheillé. Elle nous apprend encore, ce qui a plus d'importance ici, que la route d'Azay à Tours cotoyait, en ces temps-là, la rive gauche de l'Indre pour venir se relier à la *via Turonensis*, vraisemblablement vers le lieu appelé le Doigt-Neuf, où la voie qui venait de Chinon et que nous avons suivie jusqu'ici, débouchait dans cette même vallée.

Ne nous éloignons pas d'ici sans donner un coup-d'œil à d'anciens retranchements connus dans le pays sous le nom de fort des Anglais. Ce camp est situé sous les futaies de la forêt à 1 kilomètre environ de la Fondrière et à peu de distance de la route d'Azay-le-Rideau à l'Ile Bouchard. C'est un parallélogramme de 120 à 130 mètres de longueur approximative sur une largeur de 100 mètres environ renfermé par des fossés profonds, larges de 4 à 5 mètres. Le rejet des terres forme un puissant talus du côté de l'enceinte intérieure. Aux quatre angles, le talus plus élevé semble indiquer de petits bastions. Ce camp est placé sur un point culminant et sur une sorte de cap avancé commandant deux vallées. De là on pouvait surveiller les rives de l'Indre et les passages abrités au fond des vallées dont je viens de parler. Est-ce un ouvrage des Romains, ou, comme son nom semble l'indiquer, ce camp a-t-il été élevé par les Anglais ? Des fouilles pourraient le faire découvrir. On sait toutefois qu'un détachement des troupes du prince de Galles vint se cantonner dans les environs d'Azay, en 1354. Pour les empêcher de s'emparer de cette petite ville, on fut obligé de la livrer aux flammes ; de là lui vint le nom d'Azay-le-Brûlé.

Nous allons maintenant, en suivant le cours de l'Indre, traverser le village de Saché, dont l'église, appartenant partie

au XIII[e] siècle et partie au XV[e], n'a rien qui mérite d'attirer l'attention, si ce n'est toutefois une inscription placée sur un pilier du chœur en mémoire de Marguerite de Rouxelley, née au château de Saché, en 1607, et morte en odeur de sainteté à l'âge de 21 ans. La mère de la bienheureuse Marguerite était une Montmorency-Bouteville.

En quittant Saché, la voie se dirigeait sur le Pont-de-Ruan, l'ancien Rothomagus, où elle traversait l'Indre ; et après avoir suivi une longue chaussée encore existante, elle se rendait à Tours par Miré, Ballan, etc.

Nous ne dépasserons pas le village de Pont-de-Ruan, puisque notre savant confrère M. l'abbé Bourassé nous y a devancés depuis longtemps, en suivant les traces de la voie qui de Tours se dirigeait sur cette petite localité, pour de là continuer son parcours vers Chinon. Bien des raisons, du reste, nous engagent à faire ici une station, et ce faisant nous serons en pleine couleur locale. Pont-de-Ruan est une ancienne *mansio* gallo-romaine, comme l'indique l'*Affixe-Mag* composant son nom latinisé de Rothomagus. Si je ne m'abuse, nous y trouverons plusieurs souvenirs de ces temps reculés.

PONT-DE-RUAN.

L'église de Pont-de-Ruan a été, d'après saint Grégoire de Tours, fondée par saint Brice dans les premières années du V[e] siècle. L'église actuelle est en petit appareil rustique sans chaînes ni bandeaux de briques, et doit remonter au IX[e] ou au X[e] siècle. Elle est très-vaste, la plus vaste peut-être de celles de la même époque existant en Touraine. Elle est plus large que celle de Rivière et beaucoup plus longue. Un caractère qui lui est tout particulier, c'est la petite dimension de ses fenêtres, qui ne sont pour ainsi dire que de larges

meurtrières. Le sanctuaire appartient au style plantagenet du commencement du XIII[e] siècle. C'est à cette époque aussi qu'appartiennent les deux fenêtres en lancette ouvertes à droite et à gauche de l'arc triomphal.

Suivant un ancien et pieux usage conservé en beaucoup d'églises jusqu'en ces derniers temps, un crucifix supporté par une poutre transversale était placé sous l'intrados de l'arc triomphal. Cet usage traditionnel est mentionné par Guillaume Durand dans son Rational, « pour représenter, dit-il, la victoire du Christ. » La mode moderne, qui agit sans réflexion, sans respect pour les anciennes traditions, au mépris même des convenances religieuses, à supprimé le Christ triomphant sur la croix. C'est l'invasion des idées et des théories protestantes dans le sanctuaire catholique. On ne saurait trop réagir contre ces funestes et déplorables tendances, que pour ma part je déplore de toute mon âme. On trouve que la perspective, que l'aspect monumental y gagnent; cela fût-il vrai, qu'importe, si les convenances religieuses y perdent !

Pont-de-Ruan était un lieu de pèlerinage très-fréquenté, vestige d'obscurantisme qui ne tardera pas peut-être à disparaître devant la bienfaisante lumière des journaux de cabaret. Toujours est-il que chaque année de nombreux pèlerins y affluent le jour de la fête de la Ste-Trinité et les deux dimanches suivants. Des malades et des infirmes, quelques-uns se plongent dans une fontaine située au-dessous et à peu de distance de l'église, d'autres se contentent de boire de l'eau de cette source, et quelquefois y jettent une pièce de monnaie. Cette fontaine, appelée fontaine de la Trinité, touche au lieu appelé Mairé, ancienne villa mentionnée dans une charte de 915 sous les noms de *Mairaicum* et *Mariacum; in vicavia Rodominse*, *in villa Mariaco*. J'ai omis de dire que le Pont-de-Ruan était le siége d'une ancienne viguerie.

Le vocable de cette fontaine, sa proximité de Mairé dont elle n'est séparée que par un ruisseau fort étroit, ce rapprochement singulier a lancé mon esprit dans le domaine des conjectures : conjectures, j'ai hâte de le dire, offrant de frappantes probabilités ; vous allez en juger, M. le Directeur.

On sait le culte dont les Celtes nos ancêtres entouraient les fontaines, qu'ils consacraient souvent à quelqu'une de leurs divinités. Ne pourrait-on pas croire que celle-ci, dédiée aujourd'hui aux trois personnes divines, l'a été primitivement aux trois déesses mères appelées *Mairæ*. Pour déraciner les superstitions payennes, les premiers apôtres du christianisme furent souvent obligés de vouer au culte du vrai Dieu ou des saints les lieux vénérés par le paganisme. En rasant, en renversant leurs temples, on élevait à leur place des oratoires ou des églises. Ces pieuses industries sont fréquemment rappelées dans nos anciennes légendes. On en trouve de nombreux exemples dans la vie de saint Martin. C'est ce qui eut sans doute lieu à Pont-de-Ruan, à l'époque où saint Brice y apporta les lumières de la foi. En perdant son nom, la fontaine l'aurait laissé ou transmis à la villa voisine.

Sur le bord de l'Indre et à l'entrée du pont qui conduit à l'ancienne chaussée, on trouve une petite chapelle dédiée à sainte Apolline. Les personnes affligées de cette douleur cuisante que l'on nomme le mal de dents, y jettent à travers une grille une pièce de monnaie, afin d'obtenir leur guérison. Superstition encore, crieront les esprits forts, qui souvent sont bien faibles d'esprit. Dussé-je passer pour un fanatique de la plus piètre espèce, je dois faire ici un aveu. Mairé m'a appartenu et je l'ai habité pendant plusieurs années. Un jour, accablé par la douleur et ne sachant plus à quel saint me vouer, je m'en fus porter mon obole à la

chapelle de Ste-Apolline. Depuis cette époque déjà éloignée, oncques n'ai ressenti les atteintes de l'atroce supplice qui m'y avait conduit.

Ce n'est point à seule fin de raconter ma cure merveilleuse et les vertus bienfaisantes de la chapelle de Ste-Apolline que je vous ai fait faire une pause ici, Monsieur le Directeur, j'avais un autre but. Puisque nous nous sommes aventurés sur le terrain un peu scabreux des conjectures, pourquoi ne les pas poursuivre jusqu'au bout et ne pas penser que le culte de sainte Apolline a remplacé et supplanté ici le culte d'Apollon qui, parmi ses attributs, comptait comme l'on sait, celui de la médecine ?

> Inventum medicina meum est, opiferque per orbem
> Dicor....

dit Ovide, en parlant du fils de Jupiter et de Latone.

Je ne sais si je m'abuse, mais la curieuse découverte faite en 1864 dans le gué de la Mayenne, me donnerait à supposer que le lit de l'Indre cache peut-être en cet endroit un dépôt semblable à celui de Rives : ce qui n'aurait rien de surprenant, étant connu l'usage gallo-romain d'offrir un tribut aux divinités protectrices des rivières au passage des gués.

Sur la rive droite de l'Indre, en face de Pont-de-Ruan, se trouve Vonnes *(Votnus)*, désigné dans une charte de 900 relative à saint Martin : *Atodum videlicet Votnum nomine, id est mansum optimum et maximum... in vicaria Rodoninse super fluvium Agneris.*

Dans son *Lys dans la vallée,* Balzac a fait de Pont-de-Ruan une description délicieuse, mais un peu flattée ; il la termine ainsi : « Voilà le village de Pont-de-Ruan, joli village surmonté d'une vieille église pleine de caractère, une

église du temps des croisades et comme les peintres en aiment pour leurs tableaux. » Si Balzac était un charmant coloriste, un agréable conteur, on voit qu'il n'était pas archéologue.

Avant de quitter le Pont-de-Ruan, je veux consigner ici, puisque l'occasion s'en présente, une observation qui m'est toute personnelle et à laquelle il ne faudrait pas, toutefois, accorder dans la pratique une portée trop absolue. C'est que dans les localités où se rencontre une église de petit appareil, on est à peu près certain qu'il a existé une voie romaine dans un rayon rapproché. Pour ne citer que quelques exemples, je nommerai Rivières et St-Germain-sur-Vienne, près de la voie de Chinon à Saumur ; St-Mexme de Chinon, Cravant, Panzoult, sur celle de Chinon à l'Ile-Bouchard ; Langeais, sur la route d'Orléans à Angers ; Civray, sur celle de Tours à Bourges, et Pont-de-Ruan, enfin, sur la voie de Tours à Chinon. Les recherches que font en ce moment nos confrères, MM. les abbés Bourassé et Chevalier, sur les églises de petit appareil encore existantes en Touraine, ne feront, j'en suis persuadé, que confirmer l'observation que j'émets ici.

S'il en était ainsi, on devrait en conclure que dans les lieux autrefois habités par les gallo-romains, les usages, les traditions des vainqueurs de la Gaule s'étaient conservés, quoique altérés, jusqu'au Xe siècle. Dans les autres localités où l'élément Gaulois était demeuré pur et sans mélange, les usages Gaulois avaient continué à prévaloir. On avait bâti les églises en planches et en bois comme on le faisait pour les maisons particulières (1). De là viendrait que si peu de monuments antérieurs à l'an 1000 se sont conservés jusqu'à nos jours.

(1) Saint Grégoire de Tours parle d'habitations privées, et entre autres de la maison épiscopale d'Outre-Loire, construites en planches fixées avec des clous.

TOURS.

Maintenant, M. le Directeur, pour regagner le temps perdu, nous allons nous rendre en toute hâte à Tours, sans même donner un coup-d'œil à l'église de Joué qui s'achève dans ce moment sous la direction de M. Guérin, membre de la Société française d'archéologie et architecte diocésain. M. le comte de Galembert s'est chargé d'étudier cette nouvelle construction, pour en rendre compte dans le *Bulletin monumental.*

Cathédrale. — Entrons de suite dans la cathédrale de St-Gatien, dont nous ne dirons que quelques mots seulement, nous contentant d'en esquisser rapidement les principaux traits. La cathédrale de Tours est trop connue pour que nous nous étendions longuement à son sujet.

Cette ancienne basilique, primitivement consacrée sous le vocable de saint Maurice, fut, d'après saint Grégoire de Tours, bâtie par saint Lidoire sur l'emplacement de la maison d'un sénateur : *Ex domo cujusdam senatoris basilica facta est.* Elle touchait aux remparts de la cité. Brûlée, réédifiée, puis détruite de nouveau par un incendie, l'archevêque Joscius, suivant l'auteur du Guide du voyageur en Touraine, aurait en 1170 posé la première pierre du monument qui a subsisté jusqu'à nos jours. On ne peut reconnaître toutefois comme appartenant à cette époque que la première travée du bas-côté nord, près du porche, qui est en voûte cupoliforme, une petite tour carrée à la base, et passant à l'octogone par des pendentifs renversés, et un pan de mur percé de deux fenêtres en plein cintre servant de base du côté du midi à l'une des tours de façade. Je dois dire que le caractère architectonique de ces parties anciennes semblerait indiquer

une date de quinze à vingt ans postérieure à celle que leur assigne l'auteur précité.

Pour trouver maintenant les constructions les plus anciennes de la basilique de St-Julien après celles que nous venons d'indiquer, il nous faut remonter vers le chevet. C'est là qu'après une interruption que l'on peut estimer approximativement d'une trentaine d'années, c'est là qu'ont été repris les travaux de reconstruction.

Le chœur et les chapelles qui bordent le déambulatoire appartiennent à la première moitié du XIIIe siècle. On remarquera que les cinq absidioles qui couronnent le chevet sont polygonales sur un soubassement semi-circulaire, comme à la cathédrale de Reims, commencée en 1212. C'est une transition du style roman au style ogival. Une autre réminiscence romane se rencontre encore dans le bandeau horizontal qui, dans ces mêmes absidioles, règne au-dessous des fenêtres et coupe les colonnettes qui reçoivent la retombée des arcs-ogives. Au-dehors, un chemin de circulation emprunté à l'épaisseur de la muraille et élargi par un robuste cordon, existe au-dessus du soubassement. A Reims, le chemin de circulation est intérieur.

Bien que les voûtes des chapelles du déambulatoire n'appartiennent en rien au style Plantagenet qui, à cette époque, régnait encore dans une partie de la Touraine et dans les provinces limitrophes, les clefs des arcs ouvrant de ces chapelles dans le déambulatoire sont ornées cependant des petits personnages propres à ce style. Comme dans ce style encore, une nervure supplémentaire relie le sommet de ces arcs à la clef de voûte des absidioles. Quoique dépourvues de cette nervure, les chapelles rectangulaires qui leur font suite en descendant vers le transept, ont cependant leurs clefs d'arcs munies d'ornements analogues à ceux des absidioles. Les arcs-ogives du déambulatoire et des chapelles laté-

rales sont des tores cordiformes. Dans les absidioles, ces arcs retombent sur des tailloirs de forme polygonale présentant en avant un angle aigu, disposition qui ne commença à être usitée que vers 1230. Dans le déambulatoire, les tailloirs sont rectangulaires. Par une disposition singulière, ceux qui reçoivent la retombée des nervures transversales sont surmontés d'une moulure offrant la forme et le profil des bases de l'époque et servant à relier ce tailloir à l'arc-ogive. Ces bases, toutefois, ont cela de particulier qu'elles sont coupées carrément en avant à l'aplomb de l'arête du tore, tandis qu'elles se déploient complètes sur les côtés. Dans l'esprit de l'architecte, cette disposition avait sans doute pour but de remplir l'espace que laisse vide d'ordinaire la nervure en s'asseyant sur le tailloir.

Avant de quitter le chevet, je dois faire remarquer que, par suite d'une influence romane, vivace encore à l'époque où furent posés les fondements de la chapelle du rond-point, cette chapelle, consacrée à la Sainte-Vierge, est d'une profondeur égale à celles qui l'accompagnent de chaque côté. On sait qu'à la fin du XIIIe siècle, la chapelle terminale prit un développement plus considérable et se prolongea d'une ou de deux travées.

Le pavé du chœur et celui des chapelles du rond-point est aujourd'hui élevé d'une marche au-dessus du niveau du déambulatoire et de la nef. Il n'en était point ainsi primitivement; un niveau uniforme régnait dans toute la basilique. Il est facile de le reconnaître aux bases des colonnes engagées en partie dans le dallage surélevé.

En descendant du chevet vers le transept de gauche, on trouve dans la première chapelle qui borde ce transept un tombeau de marbre blanc d'un travail fin et délicat, dans le goût de la Renaissance, œuvre de deux artistes tourangeaux, les frères Lejuste. Ce tombeau est celui des deux enfants de

Charles VIII et d'Anne de Bretagne, morts l'un en 1495 et l'autre en 1496. Ce mausolée, sur le couvercle duquel les deux jeunes princes sont représentés étendus, était autrefois placé au centre du transept de l'ancienne basilique de St-Martin, détruite sous le premier Empire par l'ordre du préfet Pommereuil. Sous la Restauration, un des successeurs du général-préfet le fit transporter à la place qu'il occupe aujourd'hui.

Le transept et les deux premières travées de la grande nef appartiennent à la fin du XIIIe siècle ou plutôt au commencement du XIVe. Les piliers des cinq travées suivantes, jusqu'à la hauteur du triforium, remontent à la même époque, mais les voûtes n'ont été achevées qu'au XVe siècle. Chaque bas-côté de la nef est accompagné aujourd'hui de chapelles latérales. J'ai tout lieu de croire que ces chapelles n'entraient point dans le plan primitif et qu'un second bas-côté régnait à la place qu'elles occupent. Ce qui me le donne à penser, c'est qu'il m'a semblé apercevoir noyés dans les murs de refend qui séparent les chapelles entre elles, les chapiteaux et les colonnettes recevant la retombée des arcs-doubleaux. Si ces membres d'architecture eussent été destinés à disparaître dans les murs de refend, on ne se fût pas donné la peine inutile de les établir tels qu'ils m'ont paru l'être. Toujours est-il que les murs de séparation ne sont liés ni avec les murs gouttereaux ni avec les piles qui leur font face vers la nef. Ceci, du reste, donnerait à la basilique de St-Gatien un lien de parenté de plus avec les cathédrales bâties à la même époque. Les cathédrales de Paris, de Bourges, de Troyes, comportaient de doubles bas-côtés sans adjonction de chapelles latérales. Dans ces trois dernières basiliques, pour donner satisfaction au goût nouveau qui prit naissance à la fin du XIIIe siècle, on greffa des constructions parasites sur les flancs du corps principal; à Tours, on se contenta

d'établir des clôtures entre chaque travée du deuxième bas-côté pour former les chapelles latérales.

Il ne nous reste plus qu'à signaler le riche triforium à claire-voie qui fait le tour de la nef et circule autour du sanctuaire, et nous aurons, je le crois, passé en revue les parties les plus remarquables de l'église de St-Gatien.

Avant de sortir, toutefois, arrêtons-nous un instant sur le parvis pour donner un coup-d'œil à l'ensemble de ce gracieux monument. Admirons l'élévation des maîtresses voûtes, l'unité harmonieuse et l'entente du plan général. Partout, dans tous les détails, on reconnaît le soin tout particulier qui a présidé à la conception et à l'exécution; nulle part on ne rencontre de ces négligences si fréquentes dans nos cathédrales du Nord. Si on visite au matin l'église de St-Gatien, à l'heure où le soleil levant éclaire les splendides verrières du chevet et donne à leurs teintes toute la richesse, toute la puissance qu'y a jetées à profusion le peintre-verrier, au moment où la lumière adoucie, tamisée, se joue sous les voûtes, dans les nervures, pénètre dans les anfractuosités des colonnes, des chapiteaux et dans ces mille détails qui composent les parties hautes de la basilique, on demeure ravi d'admiration et l'on comprend tout ce qu'avait de grand, de fécond, le sentiment religieux qui a inspiré nos cathédrales des XIII[e] et XIV[e] siècles.

« A Tours, dit M. Viollet-Leduc, on sent l'étude, le soin, la lenteur dans l'exécution. Le chœur est l'œuvre d'un esprit rassis. Ce gracieux monument suit pas à pas les progrès de l'art de son temps, mais on n'y sent pas l'inspiration du génie qui commande et devance l'exécution. »

La façade de St-Gatien nous offre trois portails d'une noble ampleur, aux voussures profondes et fuyantes, disposition qui donne un aspect si monumental à nos édifices gothiques. Si on observe de près et en détail les fines ciselures, les

statuettes, les dais suspendus comme des stalactites aux voussoirs du porche, on est émerveillé du fini, de la richesse d'invention qui ont présidé à ce remarquable travail. Tout en effet est fouillé, ouvragé comme un splendide joyau. Si l'on s'éloigne de quelques pas pour juger à distance de l'effet général, on demeure étonné, l'effet n'est plus le même. C'est qu'il manque quelque chose à cette riche et luxuriante composition; elle n'est point à l'échelle du monument, elle n'est point en rapport avec l'ampleur des masses, et surtout avec les hautes et robustes tours qui surmontent la façade.

C'étaient d'habiles et patients artistes que ces imagiers du XVe siècle. La pierre devenait pour ainsi dire malléable sous leur ciseau; ils savaient y jeter à leur gré et suivant leur caprice l'ombre et la lumière, lui faire revêtir toutes les formes soit de la nature végétale, soit de la nature animée; mais ils ne savaient plus agencer, combiner, mesurer les détails, de manière à ce qu'ils vinssent se fondre, se marier à l'ensemble et former un tout harmonieux. En voulant surenchérir et perfectionner l'œuvre de leurs devanciers, ils sont tombés dans l'afféterie, dans le décousu, et ont oublié les véritables traditions de notre grand style ogival, dont le plus splendide épanouissement se trouve au XIIIe siècle, siècle de foi virile, plein de sève et de verve qu'aucun autre n'a pu égaler.

La restauration des sculptures du portail de St-Gatien a été commencée, il y a quelques années, sous la direction de M. Guérin, et l'on ne peut que louer la manière heureuse dont l'architecte et le sculpteur se sont acquittés de leur difficile mission.

Les deux tours jumelles et d'égale hauteur qui ornent la façade de l'église de St-Gatien, commencées au XVe siècle, ne furent terminées, celle du nord, qu'en 1507, et celle du

midi en 1547, suivant l'auteur du *Guide* que j'ai déjà cité. Chalmel, dans l'ouvrage compilé auquel il a donné le titre d'*Histoire de Touraine*, place l'achèvement de la seconde tour en 1510 et dit que ce travail est dû à la générosité d'un chanoine nommé Cavé. Le style architectonique de cette tour semble annoncer une époque plus avancée que celle indiquée par Chalmel.

Qu'on me permette en terminant de signaler encore un bas-relief placé au sommet du fronton qui surmonte la porte aujourd'hui murée du transept nord. Ce bas-relief représente un buste à mi-corps du Christ ceint du nimbe crucifère. Le Sauveur des hommes porte dans chaque main un glaive qu'il tient élevé à la hauteur de sa tête, la pointe inclinée vers son front. Sa robe, à plis allongés, se contourne au bas du buste de façon à figurer un nuage. Au-dessus sont représentés deux des animaux symboliques des évangélistes dans un état de dégradation qui permet à peine de les reconnaître. J'ai cherché le texte sacré dont avait pu s'inspirer l'artiste, je n'ai pu le découvrir. Bien que placé dans un tympan du XIV[e] siècle, ce bas-relief offre les principaux caractères de la statuaire du commencement du XIII[e], en Touraine : raideur de pose, plis symétriques, relief peu saillant et surtout longueur exagérée du cou, type que l'on rencontre dans les statuettes-bases de l'église de Candes appartenant à cette dernière époque.

Enceinte gallo-romaine. — Je n'ai point l'intention de consacrer une étude spéciale à l'enceinte gallo-romaine de l'ancien *Cæsarodunum*. Je ne puis cependant m'éloigner d'ici sans faire remarquer une épaisse muraille de petit appareil avec bandeaux de briques qui vient se relier à angle droit avec le bas-côté sud de la cathédrale, près de la tour du XII[e] siècle que j'ai signalée plus haut. Cette muraille antique dont

on voit encore des arrachements du côté opposé de la rue, se rattachait à la grosse tour ronde qui flanque à l'ouest les bâtiments du palais épiscopal. Cette tour ainsi qu'on peut le reconnaître à travers le triste récrépissage dont on la laisse enveloppée, appartient elle-même à l'enceinte gallo-romaine. Vers le nord, cette enceinte traversait la basse-nef de la cathédrale et s'en allait rejoindre le rempart du côté du rivage de la Loire. Ceci prouve qu'au XII[e] siècle, à l'époque où furent jetés les fondements de l'église métropolitaine, la muraille gallo-romaine avait cessé de servir d'enceinte fixe et de limite à la cité, puisqu'on avait laissé déborder en dehors et au-delà de cette enceinte le monument fondé par l'évêque Joscius en 1170.

St-Julien. — L'ancienne église abbatiale de St-Julien, devenue aujourd'hui église paroissiale est, après St-Gatien, le plus remarquable monument religieux de la ville de Tours. Comme la basilique métropolitaine, elle subit depuis sa première fondation de tristes et nombreuses vicissitudes. Érigée par Clovis vers 509 sous l'invocation de la Sainte-Vierge, elle fut reconstruite dans le courant du même siècle par saint Grégoire de Tours et dédiée à saint Julien de Brioude, dont les reliques venaient d'y être déposées. C'est à cette époque que des moines venus d'Auvergne s'établirent en communauté près de l'église nouvellement rebâtie et formèrent la souche de l'abbaye qui subsista jusqu'à la Révolution. Le monastère de St-Julien fut, après trois siècles, détruit par les Normands qui le livrèrent aux flammes. Théotolon, archevêque de Tours, entreprit de le reconstruire en 943, aidé des pieuses libéralités de sa sœur Gersendis : *Ego Theotolo..... monasterium sancti Juliani... Post efferam Normannorum devastationem restaurare decrevi* », est-il dit dans une charte de la collection Gaignières. En 1084,

Gerbert, abbé du monastère, ayant fait de nouvelles et sans doute considérables réparations, l'église fut consacrée par Raoul de Langeais, archevêque de Tours. Un siècle et demi à peine s'était écoulé que la basilique fut encore renversée en partie par un affreux ouragan. Cet événement eut lieu en 1224, et quelques années après on entreprit de la rétablir dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. Robert, prieur de Rhédon, Jean d'Azay, sacristain, et un autre prieur dont le nom est incomplètement indiqué dans l'une des inscriptions placées aux clefs de voûtes, contribuèrent à la reconstruction de ces mêmes voûtes.

Ce n'est point sans motif et dans le seul but de retracer l'historique de la collégiale de St-Julien que nous avons rappelé les diverses phases qu'elle a subies dans l'espace de plus de sept siècles. J'ai eu surtout et principalement en vue de faciliter la reconnaissance des anciennes parties enclavées dans la construction du XIII° siècle ou découvertes dans les fouilles qu'ont nécessitées les restaurations faites en ces derniers temps.

Vendue nationalement pendant la Révolution, puis transformée en hôtellerie, en écuries, en remises, l'église abbatiale avait subi les plus tristes, les plus déplorables mutilations. Les voûtes avaient été partagées par des planchers; la partie inférieure des murs, par suite du long contact avec des immondices de toute sorte, s'en allait rongée par le salpêtre et l'humidité. Les piliers avaient en plusieurs endroits perdu leur aplomb par suite du choc réitéré des lourds véhicules qui venaient s'engouffrer sous la nef. Les bases, les chapiteaux portaient les traces de nombreuses meurtrissures. La tour, la belle tour de l'ouest, minée et effondrée à sa base pour livrer passage aux voitures, menaçait d'une ruine imminente. Les voûtes intérieures avaient été enlevées; les éperons, les piliers, les voussoirs

des baies, tout cela avait été outrageusement mutilé. Tel était l'état attristant qu'offrait la basilique de St-Julien, lorsqu'en 1845 la ville de Tours en fit l'acquisition pour la rendre au culte, puissamment aidée par d'abondantes et généreuses souscriptions et par les subventions de l'État.

Je suis entré dans ces détails pour faire comprendre combien était difficile et délicate l'œuvre de l'architecte à qui devait être confiée la restauration de St-Julien. Cet architecte fut M. Guérin.

Je suis heureux de trouver devant moi une des œuvres capitales, à mon avis, de notre honorable confrère pour lui rendre ici, au nom de la saine archéologie, toute la justice qui lui est due. M. Guérin a construit en Touraine un grand nombre d'églises, dont quelques-unes offrent une réelle importance. Tours lui doit la charmante église de Ste-Anne, et tout dernièrement il vient de construire celle de Joué que j'ai signalée plus haut. Tous ces monuments ne sont pas à l'abri de quelques critiques de détail; je signalerai plus tard mes principaux griefs, mais je dois le dire, aucune de ses œuvres soit de restauration, soit de construction, ne nous offre l'apparence de ces fautes grossières, de ces anachronismes, dont certains soi-disants architectes nous donnent, hélas! depuis quelques années de si déplorables exemples.

M. Guérin est un architecte sérieux, modeste et consciencieux. Il a recueilli et suit avec soin les traditions, hélas! si oubliées des anciens maîtres-ès-œuvres du moyen-âge. Il ne bâtit pas pour un jour, mais pour les siècles. Ses œuvres dureront, lorsque tant d'autres leurs contemporaines et leurs rivales peut-être ne seront plus que des ruines oubliées.

M. Guérin bâtit à grands frais, dit-on. Ce reproche exagéré réduit à sa juste expression fait l'éloge de cet architecte. Il

bâtit à plus grands frais que beaucoup d'autres, et je l'en félicite; c'est que, comme je viens de le dire, il bâtit pour l'avenir en même temps que pour le présent. Il veut que son œuvre réponde à toutes les exigences de force et de solidité qui sont la condition nécessaire de tout monument religieux. Il ne fait point de ruineuses économies, il ne construit point au rabais, il ne poursuit point cette vaine et trompeuse popularité qui s'achète au prix de complaisances et de transactions déplorables. Lorsqu'il construit, son architecture est sobre et sévère, et il ne cherche point à séduire le vulgaire par un étalage pompeux d'ornements déplacés et payés souvent au détriment de l'œuvre principale. Lorsqu'il restaure un monument, il l'étudie avec soin, se pénètre de la pensée du constructeur primitif, et s'applique autant à dissimuler son œuvre propre, que d'autres s'ingénient à la faire reconnaître en y imprimant le cachet de leur propre ineptie.

Puisque, à propos de la restauration de St-Julien, je me suis laissé entraîner dans cette digression, qui est en quelque sorte un aperçu général des travaux exécutés en Touraine par M. Guérin, je veux encore ajouter quelques mots qui me dispenseront d'étudier en particulier chacune de ses œuvres. J'adresserai à M. Guérin quelques reproches que l'impartialité dont je me fais une loi rigoureuse m'oblige de formuler ici. Je lui reprocherai d'abord d'établir toujours et en règle presque générale ses clochers au-dessus du porche de l'ouest. Je reviendrai plus loin sur cette tendance fâcheuse et je me contente de la signaler ici pour mémoire. Je lui reprocherai encore l'uniformité trop monotome de ses plans, et de ne point varier assez le style, la forme et les dispositions de ses églises rurales. Généralement aussi son porche principal est trop étroit, n'offre pas une voussure assez profonde, ni assez d'ébrasement. Un autre grief, celui-là bien minime, il est vrai, c'est dans ses constructions du style du

XIIIe siècle de disposer ses éperons sur les arêtiers du monument, au lieu de placer un éperon de chaque côté de l'angle et dans l'axe de la muraille elle-même. Ce n'est qu'à partir du XVe siècle que nous trouvons les contreforts appliqués obliquement sur l'angle de l'arêtier. M. Guérin agit sans doute ainsi par un principe d'économie ; mais je dois lui avouer que cette disposition choque chez moi l'amour peut-être trop minutieux, trop exclusif de la pureté du style.

Je prie mon bienveillant lecteur, et vous en particulier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien me pardonner cette longue digression. Elle est ici un hors-d'œuvre, je le reconnais ; mais désirant placer quelque part ces considérations générales et trouvant ici une porte entr'ouverte, je me suis laissé aller à faire l'école buissonnière aux dépens de l'enchaînement de mon récit.

Tour de St-Julien. — La tour de St-Julien a été reprise en sous-œuvre sur ses quatre faces intérieures et extérieures. Les contreforts, le porche, le narthex, les baies de la façade de l'ouest, les voûtes, les parties supérieures, tout a été refait, restauré, consolidé avec un plein succès. Les bases, les chapiteaux et en général toute l'ornementation est la reproduction exacte, scrupuleuse de ce qui existait antérieurement et dont M. Guérin avait recueilli avec soin tous les débris. Les chapiteaux, de forme presque cubique, offrent un gracieux agencement d'entrelacs d'un faible relief. Les contreforts appliqués vers chaque arêtier de la façade de l'ouest nous présentent une disposition insolite, originale, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Après avoir monté verticalement jusqu'au niveau du dernier étage de la tour, ces contreforts dévient de la ligne droite au moyen de trois assises disposées en encorbellement, puis reprennent la verticale pour aller rejoindre le sommet de la tour.

M. Guérin, consulté par moi sur le motif de cette étrange disposition, croit que la forme singulière de ces éperons vient d'un défaut de conception première. Les constructeurs du moyen-âge ne pouvant plus les faire monter verticalement, n'ont pas trouvé d'autre moyen que de les faire dévier de la ligne droite, pour les diriger ensuite vers les parties hautes de la tour. La façade du nord, bien moins endommagée que celle de l'ouest, n'a été réparée que dans ses parties inférieures. Les colonnettes et les chapiteaux des baies géminées subsistent encore et sont là comme d'incorruptibles témoins prêts à attester le respect scrupuleux de l'architecte pour les dispositions primitives. Un cordon en forme de câble court horizontalement d'un arêtier à l'autre, au-dessous de l'étage des baies.

Si l'on en croit les *Annales Bénédictines*, la tour de St-Julien aurait été construite dans le dernier tiers du Xe siècle. Il est dit dans ces Annales que Bernard, élu abbé en 969, augmenta de beaucoup les édifices du monastère, particulièrement l'église, et qu'il fit bâtir la tour qui se trouvait à l'extrémité de la nef : *Qui turrim maximam ante portam monasterii a fundamentis extruxisse dicitur.* »

Les monuments authentiques du Xe siècle sont tellement rares dans notre région que nous manquons de points de comparaison pour déterminer d'une manière certaine l'âge de la tour de St-Julien. Toutefois, entre les deux dates que nous fournissent les chroniques, celle de 969, citée tout à l'heure, et celle de 1084, rapportée au commencement de cette étude, je n'hésite pas à donner la préférence à la première. La date de 1084 est relativement trop moderne; quant à celle de 969, nous avouons que nous voguons un peu dans l'inconnu. Un détail, toutefois, me semblerait assez caractéristique, pour notre région du moins, de la dernière

moitié du Xe siècle. On se rappelle que j'ai signalé tout à l'heure un cordon en torsade régnant au-dessous des baies de la façade du nord. Eh bien, une moulure semblable règne au-dessus de l'archivolte de la porte méridionale de l'église de Cravant; des débris de torsades trouvés par moi parmi les décombres du bas-côté détruit de la collégiale de St-Mexme de Chinon, m'ont prouvé que la porte latérale de ce monument de petit appareil était ornée de semblables moulures. J'ai cru en reconnaître la trace martelée à la porte principale de l'église de St-Germain-sur-Vienne et aussi, sans pouvoir l'affirmer toutefois, à la porte de celle de Pauzoult, entre Chinon et l'Ile-Bouchard. On sait que ces églises de petit appareil sont attribuées avec beaucoup de raison à une époque antérieure au XIe siècle. Au XIe siècle, ce genre de moulure semble avoir été abandonné; nous en trouvons une preuve à l'église St-Mexme de Chinon. Le narthex de cette ancienne basilique, si l'on s'en rapporte à une chronique de la fin du XIe siècle, ne serait point postérieur à 1064. Aucun ornement en torsade ne se rencontre sur la façade du XIe siècle; on y trouve seulement les billettes empruntées au couronnement des fenêtres de la nef de petit appareil. Les billettes du porche, toutefois, sont lisses au lieu de simuler des fractions de câble comme celles des fenêtres. De cette observation il résulte pour moi que l'on peut raisonnablement admettre pour la tour de St-Julien la date de 969. S'il en était ainsi, une conséquence rigoureuse conduirait peut-être à assigner un âge plus reculé à quelques-uns de nos monuments de petit appareil : ceux du moins où cet appareil est régulier et où l'on rencontre certaines formes, certains détails architectoniques, rappelant les édifices des premiers âges carlovingiens. Telle, du reste, a toujours été mon opinion, réservée faute de preuves, et que l'observation que je viens de faire me semble corroborer.

Intérieur. — Quant au corps principal de l'église de St-Julien, il appartient, sans conteste, à la première moitié du XIIIe siècle. A défaut de preuves écrites, son caractère architectonique suffirait pour le démontrer. Mais, ici, les textes et le style du monument sont dans un complet accord : « *Erardus basilicæ navim turbine et fulgure majori parte subversam, fidelium eleemosynis adjutus et priorum a monasterio dependentium subsidio, curavit reedificari anno non longe* 1240. » Nous avons cité plus haut les noms des prieurs inscrits sur les clefs-de-voûte.

L'église de St-Julien se compose d'une nef principale, avec triforium et clérestory. La nef est accompagnée de bas-côtés, dont les voûtes sont peu élevées, comme celles de toutes basses-nefs accolées à un vaisseau comportant la double ordonnance que nous venons de signaler. Dans la nef, les chapiteaux offrent de beaux crochets largement épanouis sous les angles du tailloir ; dans les bas-côtés, nous trouvons reproduite notre flore indigène avec une rare perfection.

A partir du transept, un second bas-côté prend naissance parallèlement au bas-côté principal. L'abside se termine par un chevet droit, occupé dans toute sa largeur par une magnifique fenêtre de style rayonnant, au-dessous de laquelle règne une balustrade à jour. M. Guérin croit que le plan primitif de l'église devait, comme la cathédrale, comporter un rond-point accompagné de chapelles absidales. Suivant lui encore, certaines circonstances particulières inconnues ayant mis obstacle à l'exécution de ce plan, on se décida, au XIVe siècle, à terminer la collégiale par la grande baie que nous voyons aujourd'hui. Cette baie est ornée de vitraux modernes d'un bon style, d'un coloris harmonieux et parfaitement en rapport avec l'ordonnance du monument. Que me reste-t-il à ajouter maintenant pour achever l'étude de cette importante basilique, sinon qu'une partie des piliers et des murailles inté-

rieures ont été repris en sous-œuvre, que plusieurs chapiteaux ont été refaits à neuf, la grande rosace du transept sud réparée et consolidée, et que nulle part n'apparaît la main de l'habile restaurateur de St-Julien : c'est faire, je crois, son plus grand éloge.

Je ne veux point sortir de St-Julien sans appeler l'attention sur un tableau à fresques peint, il y a deux ans environ, au-dessus de l'autel de la Vierge, dans le transept nord. C'est de la bonne et véritable peinture religieuse dans la rigoureuse acception du mot. L'artiste, M. Douillard, s'est inspiré des saines traditions de l'antiquité, sans pourtant s'y assujettir servilement. Le sujet représente le couronnement de la Sainte-Vierge. Au centre du tableau et sur la zone la plus élevée, la Mère de Dieu à genoux, les bras croisés sur la poitrine, reçoit la couronne que son divin Fils dépose sur sa tête virginale. Sa pose respire le plus délicieux abandon ; sur son front rayonnent l'humilité et l'amour. Au-dessous de cette scène céleste sont groupés : d'un côté, David, saint Joachim, saint Joseph et saint Dominique ; du côté opposé, sainte Cécile, sainte Agnès, sainte Anne et sainte Thérèse. Le groupe principal se détache sur un riche fond d'or, qui n'altère en rien la rectitude du plan architectural. Les deux groupes inférieurs sont placés sur un ton neutre semé de croix grecques. Les contours sont nets, bien accusés par un trait foncé, suivant le précepte du moine Théophile. La pose des personnages est telle qu'elle doit être dans un tableau religieux de cette nature: calme, digne, recueillie. On reconnaît en eux le sentiment, le mouvement et la vie ; mais, nulle part, le mouvement et la vie ne se produisent par ces gestes forcés, disgracieux et contre nature, qu'il nous est donné de rencontrer trop souvent. Le dessin est ferme et correct, bien que largement traité. Aucun détail n'est négligé ni sacrifié. On sent que M. Douillard s'est passionné pour son œuvre et qu'il y a mis

toute son âme. Quel sentiment d'amour virginal dans la figure de la Mère de Dieu, un amour épanché et contenu, ardent et calme à la fois, tout céleste, tout surnaturel, comme le mystère de sa divine maternité. Sainte Thérèse porte sur son front, dans ses regards, le rayonnement de l'amour divin élevé à sa plus sublime expression ; sainte Cécile, dans une muette extase, laisse mourir les accords de sa lyre; saint Dominique à genoux, les mains et les yeux levés vers le groupe céleste qu'il aperçoit au-dessus de lui, dans son auréole d'or, semble puiser dans leur contemplation son espoir et sa vie. Les autres figures, quoique bien traitées au point de vue purement plastique, ne répondent pas à un idéal aussi élevé. David manque d'inspiration, sainte Anne d'expression, saint Joseph est trop froid et contemple trop impassible l'exaltation de celle dont il fut l'époux. Je pourrais relever encore quelques faibles taches de détail : le buste de saint Dominique trop long, le bras de David trop maigre, celui du Christ trop raide. Le bras du Sauveur est trop tendu, par suite de la distance où il se trouve de la Vierge. Plus rapprochés, la pose eût été plus gracieuse, en même temps qu'elle eût mieux traduit le sentiment, qui devait attirer le Sauveur des hommes vers sa sainte Mère. Ces critiques ne sont rien, mais j'ai cru ne pas devoir les dissimuler. Ce que je ne puis oublier non plus, c'est le charme que j'éprouve à contempler ce remarquable tableau toutes les fois qu'il m'est donné de m'arrêter devant lui. Je le revois toujours avec plaisir, et toujours j'y découvre des qualités nouvelles. Il parle à l'âme, l'élève dans les régions sereines où cesse tout bruit de la terre ; il vous transporte pour ainsi dire au sein de la cour céleste ; et, comme les Apôtres sur le Thabor, on serait tenté de s'écrier : « Oh ! que l'on est bien ici et qu'il serait bon de dresser sa tente sur ces hauts sommets où rayonne tant d'amour, de paix et de bonheur. »

Autel. — Je n'ai rien dit du maître-autel de St-Julien, et peut-être mon appréciation va-t-elle se trouver en complet désaccord avec celle de bien des gens. Cet autel, je l'avoue, séduit de loin au premier abord par son apparence de richesse. Cette richesse, cette exubérance de détails sont, à mon avis, un premier défaut, parce qu'elles offrent un contraste trop tranché avec la sobriété du monument principal. Cet autel, qui lui même est un monument, pèche encore par défaut d'harmonie. Les simulacres de tours qui s'élèvent à chaque extrémité du tombeau sont trop épaisses pour les clochetons et les flèches qui les surmontent. Le tombeau est trop long; la porte du tabernacle et son fronton sont beaucoup trop petits; le tabernacle lui-même est écrasé par la hauteur et par le développement de la flèche et des pinacles qui le surmontent. En somme, ce meuble qui vise à un puissant et riche effet, accuse un défaut d'entente dans les dispositions, dans l'ordonnance des richesses sculpturales qu'on y a accumulées à profusion.

Il me reste à parler encore de l'ancienne disposition des deux dernières travées du bas-côté nord, vers le chevet, et que M. Guérin a cru devoir modifier dans sa restauration intérieure. Quelques personnes lui en ont fait un grief, à tort suivant moi; vous allez en juger, Monsieur le Directeur.

Lors de la reconstruction de l'église au XIIIe siècle, le sol des bâtiments du monastère se trouvait, comme il l'est encore aujourd'hui, à un niveau moins élevé que celui de la basilique. Pour faciliter la communication et pour rendre moins sensible la transition d'un plan à l'autre, le maître ès-œuvres établit les deux travées dont je viens de parler en contre-bas du niveau du sanctuaire et du transept. Pour passer de cette partie de l'église dans le bas-côté qui ouvrait sur le monastère, il fallait descendre deux marches. Il faut ajouter que les bâtiments claustraux, en petit appareil rustique, indiquent qu'ils

existaient bien antérieurement à la reconstruction du XIIIe siècle. Les nécessités qui avaient motivé cette différence de niveau n'existant plus aujourd'hui, M. Guérin et la Commission qui lui était adjointe crurent, après mûre réflexion, devoir adopter pour la basilique un niveau uniforme et faire disparaître le contre-bas de la nef latérale. C'est cette modification que l'on a reprochée à M. Guérin ; et si je ne me trompe, le ministère des cultes en prit prétexte pour refuser ou pour différer le paiement d'une subvention promise.

Comme tout autre et plus peut-être que bien d'autres, je professe un profond respect pour nos anciens monuments, pour leurs formes, pour leurs dispositions, pour leur aménagement. Je regarde, qu'en règle générale, on ne doit modifier que le plus rarement possible, en cas d'absolue nécessité, leur état primitif. Mais pour moi, le respect est raisonné et n'est pas pure affaire de sentiment. Je veux que l'on conserve tout ce qui offre un caractère artistique, tout ce qui peut rappeler d'anciens usages, perpétuer d'anciennes traditions; tout ce qui enfin dans le plan et dans l'esprit du constructeur a eu un but d'appropriation inhérente au monument lui-même. Ici la cause externe ayant disparu, l'effet interne ne devait pas lui survivre. On a eu raison d'agir comme on l'a fait, la logique l'exigeait ainsi.

Je viens d'énoncer ici, Monsieur et cher Directeur, à propos d'un cas particulier, une formule qui peut avoir une portée générale. Je ne voudrais point commettre une pernicieuse hérésie ; si ma théorie pèche en quelque point, si vous trouvez à y reprendre un seul *iota*, vous qui êtes le gardien de la saine doctrine, veuillez par un *communiqué*, rétablir le dogme archéologique dans toute sa pureté. Loin de récriminer contre ce redressement officieux, je l'accueillerai avec la plus grande reconnaissance.

Sanctuaire.—En parlant de l'autel de St-Julien, j'ai omis de dire un mot de l'aménagement intérieur de cette église. Une des dispositions rigoureuses, essentielles de l'ordre liturgique a été tristement méconnue. On a supprimé toute séparation, toute distinction marquée entre le chœur et le sanctuaire. A vrai dire, ici il n'y a plus de sanctuaire, puisqu'il est complètement confondu avec le chœur. Une balustrade mobile est apportée durant les messes basses au-dessous des marches de l'autel; puis, l'office terminé, ce meuble est relégué dans un coin quelconque des basses-nefs ou d'un lieu de décharge. Je déplore cet oubli d'un usage liturgique consacré par l'Église depuis les premiers siècles, ordonné par les saints canons, comme marque extérieure du respect qui doit entourer le lieu saint par excellence, le véritable saint des saints. Le clergé seul doit pénétrer dans le sanctuaire; le chœur est destiné aux clercs, et la nef aux simples fidèles : doctrine, si je puis lui donner ce nom, conforme aux statuts du pape Boniface II et aux canons du concile de Mayence, rapportés par l'évêque de Mende dans son Rational. C'est donc avec surprise et regret que j'ai reconnu dans une église aussi importante que l'est celle de St-Julien cet oubli des usages liturgiques. Ce fâcheux exemple sera suivi, on peut en être certain, par les innovateurs irréfléchis; il sera exagéré, et je citerai telle église, par exemple, où, renchérissant sur St-Julien, on a implanté le chœur au sein du sanctuaire lui-même.

En creusant le sol de la basilique pour l'établissement d'un calorifère, on a rencontré, dans le bas-côté du nord et à une profondeur de $1^{m},50$, un mur de petit appareil avec chaînes de brique. Ce mur, haut de $0^{m},60$, suivait l'alignement des piliers de la nef auxquels il sert de fondement, et vers la seconde travée qui précède le transept, rencontrait une autre muraille de semblable appareil qui le coupait à angle droit

et allait se perdre dans les constructions du XIII[e] siècle. Par sa régularité, par la pureté de son appareil, cette muraille rappelle le mode gallo-romain et doit être, je le crois, attribuée à la construction primitive sous Clovis.

Vers le chevet de l'église, on aperçoit extérieurement quelques pans de murs conservés et enchâssés dans les constructions du XIII[e] siècle. On voit, entre autres, des modillons très-saillants et ornés de lobes, comme dans le roman auvergnat. La construction dont faisait partie ce pan de muraille doit remonter aux premières années du XI[e] siècle. La présence de modillons appartenant au roman auvergnat n'a rien qui doive étonner ici, si l'on se rappelle que les premiers moines qui, au VI[e] siècle, vinrent se réfugier à l'ombre de la basilique de St-Julien, étaient originaires d'Auvergne. Les relations des religieux de Tours se seront continuées avec l'abbaye-mère, et de là vient l'importation sur notre sol de cette ornementation étrangère. De St-Julien, elle s'est transmise à l'église de Rivière, dont l'abside appartient également au XI[e] siècle. Ce système, toutefois, n'a point fait école en Touraine, car nous n'en connaissons que ces deux exemples isolés.

Notre-Dame-La-Riche. — Nous allons passer, sans nous y arrêter, près de l'église paroissiale de St-Saturnin, bâtie par Louis XI, en 1473, pour les Carmes. Cette église n'offre rien de remarquable et digne d'être étudié. Nous allons nous rendre de suite à Notre-Dame-La-Riche, construite sur l'emplacement de l'ancien cimetière des chrétiens, hors de la cité. Saint Gatien, premier évêque de Tours, y fut inhumé, et on éleva, près du lieu de sa sépulture, un petit oratoire dédié à Notre-Dame-La-Pauvre. Au XII[e] siècle, un monument très-important succéda à la petite chapelle. A l'époque des guerres de religion qui, au XVI[e] siècle, désolèrent la

Touraine, l'église de Notre-Dame qui, dès lors, avait échangé son humble titre primitif contre celui de Notre-Dame-La-Riche, à cause des nombreux miracles qui s'y étaient opérés, fut pillée, dévastée et détruite en grande partie par les Protestants qui s'étaient, en 1562, rendus maîtres de Tours.

Réparée à la hâte à la suite de ces désastres, et en tirant parti autant que possible des portions les moins endommagées, la nouvelle église de La-Riche offrait un ensemble disgracieux, décousu et d'une pauvreté digne de ses premiers temps. Tout le soin, toute la recherche des constructeurs du XVI[e] siècle s'étaient uniquement portés sur le porche méridional, qui avait été orné avec richesse et profusion. Ce portail toutefois, antérieurement à 1858, était dans le plus triste état de dégradation. Les pierres rongées par le salpêtre, les moulures, les ornements s'en allaient à tout vent et menaçaient d'une ruine complète.

C'est alors que M. l'abbé Alleron, curé de la paroisse, songea à entreprendre une complète restauration, sans s'effrayer de la dépense considérable qu'elle allait entraîner. M. Guérin fut chargé de ce délicat et difficile travail.

Nous allons donc nous trouver de nouveau en présence de cet habile architecte. Nous n'aurons pas à revenir sur l'appréciation générale de ses œuvres ; et pour faire juger en connaissance de cause les transformations et réparations qu'il a fait subir à ce monument, nous allons en donner à l'avance une description sommaire.

L'église de La-Riche se composait d'une nef principale, accompagnée de bas-côtés. La nef était recouverte par une charpente à tirants et à aiguilles apparents, sur laquelle on avait appliqué une voûte plafonnée en berceau ogival. Le sommet des murs gouttereaux formait la naissance de cette voûte. La nef n'était éclairée que par les fenêtres des bas-

côtés ; ces bas-côtés étaient voûtés en appareil. Le chœur, accompagné également de bas-côtés, se terminait par un chevet rectangulaire éclairé par des fenêtres flamboyantes. Celle du sanctuaire offre de belles et larges proportions. La voûte du chœur en appareil, comme celle des basses-nefs, était beaucoup plus élevée que le berceau ogival de la nef. De toutes parts, à l'intérieur de l'église, la hâte, la précipitation, la parcimonie, le défaut de plan d'ensemble se faisaient reconnaître dans les dispositions générales de l'édifice. Les arches n'avaient ni la même largeur, ni la même élévation ; les piliers offraient des formes diverses, l'ogive naissante du XII[e] siècle se trouvait accolée au plein-cintre du XVI[e] ; partout, on retrouvait la trace des reprises et des remaniements. A en juger par son apparence intérieure et extérieure, le vocable de cette ancienne et célèbre église n'était plus qu'une amère dérision.

Extérieur. — Au moment où l'on relevait de ses ruines l'église de Notre-Dame-La-Riche, avec une parcimonie due aux malheurs des temps et à la pénurie où les pillages et les déprédations des Protestants avaient réduit les fidèles et le clergé, la porte méridionale, par un contraste inexpliqué, recevait une ornementation riche et soignée. On y retrouve le luxe exubérant, la profusion du style flamboyant : pinacles, dais, clochetons, crosses végétales, statues, frises feuillues, culs-de-lampe ; tout cela frisé, fouillé, déchiqueté, contourné avec la verve la plus capricieuse. Si n'était la date précise de 1562, on serait tenté d'attribuer le porche aux premières années du XVI[e] siècle. En acceptant cette date comme incontestable, on se demande comment le style flamboyant a pu se perpétuer et s'immobiliser ici, tandis que les tours de la cathédrale, terminées, comme nous l'avons dit, l'une en 1507 et l'autre en 1547, portent l'empreinte très-marquée du style dû à

l'influence des artistes italiens ; tandis que la basse-nef de St-Maurice de Chinon, élevée en 1515 ; la chapelle du château d'Ussé, fondée en 1525 ; celle du château de Champigny, bâtie par Louis Ier de Bourbon-Montpensier avant 1520, offrent toutes les caractères plus ou moins prononcés du style de la Renaissance. Cette anomalie tient à une cause inconnue qu'il nous est impossible de définir. Je parle de ce porche tel qu'il est aujourd'hui, après la restauration qui en a été faite en 1858. J'ai omis de dire que cette restauration avait été exécutée avec la plus scrupuleuse exactitude, et en se conformant rigoureusement au plan primitif. Toutes les parties demeurées intactes ont été dessinées et étudiées, tous les fragments épars ont été recueillis, toutes les traces d'ornementation encore apparentes ont été interprétées, et de ces soins divers est sorti le porche que nous admirons aujourd'hui.

Au milieu du tympan, on aperçoit la Vierge Marie. Deux anges placés au-dessus de sa tête supportent un écusson aux armes de France : trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur. Les ancêtres de la Vierge occupent le cintre de la voussure. La porte est partagée en deux baies par le pilier symbolique auquel est appliquée une statue de saint Joseph. D'autres statues, disposées à droite et à gauche, complètent cette riche ornementation. Toutes les figures, et surtout celle de la Vierge, sont d'une exécution irréprochable. Je signalerai toutefois à l'artiste, dont je regrette d'ignorer le nom, saint Jean-l'Évangéliste tenant dans sa main un calice d'où s'échappe un serpent. Cet apôtre est chaussé contrairement à la tradition ancienne, qui veut que ces messagers du Christ soient figurés les pieds nus, conformément à cette parole des livres saints : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la bonne nouvelle. »

Intérieur. — Par la description que j'en ai donnée plus haut, on a dû comprendre combien triste et déplorable était l'état intérieur de l'église de La-Riche, telle que l'avaient faite la reconstruction du XVI[e] siècle et les remaniements qu'elle avait subis depuis cette époque. J'ai omis d'ajouter que plusieurs piles étaient dans un tel état de dégradation que l'on pouvait craindre qu'elles n'entraînassent la ruine d'une partie de l'édifice.

Trois plans de restauration se trouvaient en présence et furent successivement discutés. Je dirai un mot de chacun de ces projets.

Le premier se contentait de réparer et de consolider la voûte en plâtrage, de manière à la rendre susceptible de recevoir des peintures décoratives. Ce plan fut écarté comme n'offrant pas une solution convenable aux conditions de solidité, puisqu'il conservait toute la basse-œuvre rongée par l'humidité et le salpêtre.

D'après le second plan, on remplaçait le berceau ogival de la nef par des voûtes en rapport avec celles du chœur et du sanctuaire, laissant subsister l'ancienne charpente, dont les tirants auraient été relevés en entrait aussi haut que possible, afin de permettre aux voûtes de s'engager dans la charpente. On devait, en suivant cette donnée, refaire à neuf les arcs formerets pour leur donner la force de supporter la charge des nouvelles constructions. Outre l'inconvénient grave d'appuyer une charpente sur les reins d'une voûte, ce projet avait le tort encore d'obstruer la partie supérieure de l'arc triomphal, par suite de la différence de niveau qui eût existé entre la nef et la région absidale. La grande fenêtre de l'ouest eût été également coupée dans sa partie supérieure par la nouvelle disposition des voûtes. Ce second plan fut rejeté avec beaucoup de raison.

Quant au troisième système, il était d'une exécution plus

difficile ; il nécessitait une grande prudence et de minutieuses précautions ; mais ces difficultés une fois vaincues, on obtenait des résultats incomparablement supérieurs à ceux qu'offraient les deux premiers. Pour l'apprécier et lui donner une complète adhésion, il faut admettre la nécessité absolue d'une transformation de l'état de choses existant, transformation imposée par l'état de dégradation de la basse-œuvre de la nef, et par l'aspect vraiment déplorable du plafond appliqué sur le chevronnage de la charpente : cette nécessité étant admise et incontestable pour moi qui ai connu et déploré souvent l'état inconvenant de l'église de La-Riche antérieurement à 1864.

Voici enfin quel était ce plan adopté définitivement par le conseil de fabrique, en 1862.

On devait élever les voûtes nouvelles à la hauteur de celles du chœur, et pour cela, on devait refaire à neuf les piliers et les arches qui mettaient la nef en communication avec les bas-côtés, afin de leur permettre de supporter l'exhaussement nécessaire des murs gouttereaux et le poids des voûtes. Cet exhaussement permettait d'ajourer le vaisseau principal, en pratiquant des baies sous les formerets au-dessus des combles des nefs latérales.

Outre la dépense considérable, ce projet offrait dans son exécution des difficultés de premier ordre. Il ne s'agissait de rien moins que d'extraire en quelque sorte la vieille nef de son enveloppe, sans toucher ni ébranler les voûtes des bas-côtés, pour la remplacer par une construction nouvelle. M. Guérin n'hésita pas toutefois à assumer sur lui la responsabilité de cette difficile opération. Je sais bien des architectes de second et de troisième ordre qui eussent hésité encore bien moins que lui, parce qu'en réalité ils n'auraient pas compris le danger et les difficultés de l'entreprise. Sûrs d'eux-mêmes et ne doutant de rien, ils eussent été brave-

ment de l'avant, sonnant triomphalement à l'avance la trompette de la victoire pour s'en revenir bientôt

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Sous leurs mains valeureuses, en effet, sans crainte et sans....... timidité, les murailles n'auraient pas tardé à s'écrouler avec plus de fracas que celles de Jéricho.

Pour leur instruction et pour leur gouverne, je vais leur enseigner les précautions employées par l'architecte diocésain, telles que j'ai pu les suivre avec le plus vif intérêt dans mes fréquentes excursions à Tours. M. Guérin n'ayant pas que je sache pris de brevet *s. g. d. g.*, je puis sans indiscrétion livrer ici son secret. Entre les mains de plusieurs, du reste, ce secret sera comme le plus magnifique Chassepot entre les mains d'un enfant; ils ne sauront pas s'en servir.

Afin de ne point débuter les voûtes du chœur et pour maintenir celles des bas-côtés, on a conservé les anciennes murailles comme étais, les faisant disparaître par partie et en procédant par sous-œuvre. Ainsi faisant, les murs n'étaient détruits qu'au fur et à mesure de leur renouvellement partiel. Ce procédé a permis de conserver aussi longtemps que possible les anciennes toitures, qui n'ont été enlevées que lorsque les arches latérales ont été terminées et lorsque la butée des voûtes du chœur et des bas-côtés a été complètement assurée. J'ai pu me procurer le chiffre exact des dépenses occasionnées par cette transformation presque complète de l'église de La-Riche; n'étant point tenu au secret, je le livre ici sans hésitation :

Travaux exécutés de 1858 à 1860 pour réparations de la façade du sud. . . . . 48,000 fr.

Pour la seconde partie de 1864 à 1865. . 100,000

Cette somme a été fournie en grande partie par la fabrique, grâce aux généreuses libéralités de l'ancien curé, M. l'abbé Alleron. La ville n'y a guère contribué que pour 24,000 fr.

Je n'avais pas vu entreprendre sans une certaine appréhension les travaux de transformation de la grande nef. Aujourd'hui tout est terminé sans encombre, et l'aspect intérieur répond à toutes les exigences comme style et comme exécution. La partie nouvelle se marie parfaitement à la partie ancienne. L'ornementation est répartie avec une juste sobriété. La lumière pénètre dans la nef par les baies ouvertes sous les arcs formerets, et l'on ne reconnaît plus cette église basse, humide, sombre, décousue, dont le seul aspect affligeait tant autrefois.

Je m'arrête ici, mais non sans avoir signalé deux remarquables verrières du XVI[e] siècle, disposées dans les fenêtres du bas-côté méridional, vers le chevet. On les attribue au célèbre Robert Pinaigrier, artiste tourangeau. Elles représentent saint Martin et saint Sulpice-Sévère.

Porte de l'ouest. — En sortant de Notre-Dame-La-Riche par la porte non encore restaurée de l'ouest, je lève les yeux vers le pignon qui la surmonte et qui, lui, a été compris dans la restauration de 1865. Je remarque que les choux frisés en forme de crosse qui ornent les rampants et le pignon ne sont point à l'échelle du monument et en proportion avec le plan général. Ces crosses sont trop volumineuses pour la hauteur à laquelle elles sont placées et pour la dimension du rampant lui-même ; il en est de même du panache placé au sommet du pignon. Je suis heureux d'avoir trouvé ce trait de Parthe à lancer en sortant à M. Guérin ; j'espère qu'il n'en sera pas trop grièvement blessé.

Basilique St-Martin. — Je crois inutile de parler ici de la

découverte faite en 1860 du lieu où reposèrent pendant plusieurs siècles les restes de saint Martin, sous le chœur de l'ancienne basilique qui lui était dédiée, puisqu'il a été rendu compte de cette découverte, il y a quelques années déjà, dans le *Bulletin monumental*. Un magnifique plan de cette basilique, accompagné d'une notice sur le tombeau du saint confesseur, donne une idée bien incomplète, il est vrai, mais précieuse toutefois de la basilique telle qu'elle était à la fin du XVIIIe siècle; je crois devoir en dire ici quelques mots.

La nef, composée de onze travées, était accompagnée de doubles bas-côtés avec adjonction de chapelles latérales du côté du midi. Un double déambulatoire, couronné par cinq absidioles rayonnantes, circulait autour du rond-point. L'absidiole du milieu, consacrée à la Sainte-Vierge, était sensiblement plus large et plus profonde que les quatre autres. Le chœur comprenait toute la largeur du transept et deux travées de la nef. Le sanctuaire occupait le centre du rond-point, et derrière l'autel principal était placée la chapelle de St-Martin, élevée au-dessus de son tombeau. La basilique avait 111 mètres de longueur totale sur une largeur de 28^{m},66. Elle avait sous voûte 26 mètres. De ce splendide monument il ne reste que deux belles tours: l'une appelée Tour-Charlemagne, parce qu'elle contenait le tombeau de Luitgarde, femme de ce prince, morte à Tours le 4 juin 800; l'autre, Tour-du-Trésor. Ces belles tours appartiennent, pour la majeure partie, aux XIIe et XIIIe siècles. Situées, l'une à l'extrémité du transept nord, l'autre au midi de la porte de l'ouest, elles étaient reliées par l'immense vaisseau de la basilique. Aujourd'hui isolées, profanées, elles élèvent leur cime sombre au-dessus des toits de l'ancienne Martinopole. On dirait un de ces lugubres fantômes qu'évoquent parfois les anciennes ballades, et qui, se dressant froids et fiers sur la pierre de

leur tombeau, viennent dénoncer l'ingratitude et l'oubli. C'est à l'ombre de la grande basilique, sous son patronage, sur son propre domaine que s'était formée, qu'avait grandi la célèbre Martinopole, cité à part, ayant ses murailles et ses fortifications, et que l'on appelait *Castellum novum, rude castrum sancti Martini.* C'est aux pèlerins qui, de toutes les parties du monde chrétien, affluaient autour du saint tombeau, c'est au commerce qu'ils entretenaient, que les habitants du bourg de St-Martin devaient leur aisance, leur richesse, et ils ont laissé démolir pierre à pierre le monument qui faisait leur gloire et leur honneur. Bien plus, ils sont venus asseoir leurs demeures sur son sol profané, l'ont envahi de toutes parts, y ont tracé leurs rues, leurs carrefours, sans respect et sans remords, semblables à ces louveteaux affamés qui, après avoir sucé le lait de leur mère, déchirent ses mamelles et s'abreuvent de son sang.

Une noble pensée a surgi en ces derniers temps. De tous côtés, de la Touraine, de la France, du monde entier, une voix s'est élevée, disant : *Que la basilique de St-Martin se relève de ses ruines !* Les offrandes sont venues de toutes parts, généreuses, empressées. Quand verrons-nous l'accomplissement de cette grande œuvre ; quel sera l'architecte assez bien inspiré pour relever, sans trop déchoir, la basilique du thaumaturge des Gaules ? C'est sous le premier Empire qu'a été commis l'acte insensé de vandalisme qui l'a détruite ; l'Empire actuel ferait un acte d'expiation, en consacrant à la relever quelques oboles de son opulent budget.

Chapelle des Lazaristes. — Je n'ai point l'intention de m'arrêter, dans le cours de ce travail, aux monuments modernes de peu d'importance, soit par leurs proportions, soit par leur caractère architectural. Je veux cependant faire une exception en faveur de la chapelle des Lazaristes construite,

il y a quelques années, près de l'ancien rempart gallo-romain, et y faire en passant une courte station.

L'architecte, M. Guérin, a adopté pour ce monument le style du commencement du XIIe siècle. La façade est sobre et sévère et pour ainsi dire dénuée d'ornements. Une niche disposée au sommet du rampant du toit renferme la statue de saint Vincent-de-Paul. La niche et la statue ne sont point à l'échelle du monument qu'elles surmontent; la statue est en ronde-bosse, tandis que le XIIe siècle n'offre jamais que des bas-reliefs. Un bas-relief, loin de nuire à l'effet d'ensemble, n'eût pu que lui être avantageux; il eût été moins lourd et eût moins écrasé la façade de la chapelle.

L'intérieur est une croix latine. La nef se compose de deux travées couronnées de voûtes normandes. Une coupole s'élève au-dessus de l'intertransept. Le transept se termine, à droite et à gauche, par des absidioles semi-circulaires où sont placés des autels. Je préfère à ce système le mode poitevin qui, disposant ses absidioles suivant l'axe de la nef, permet aux autels d'être orientés. On attachait autrefois une telle importance à l'orientation des autels que, dans les absidioles rayonnantes des anciennes basiliques, on les disposait souvent sur une des faces latérales de l'hémicycle au lieu de les placer au centre, afin qu'ils fussent tournés vers le sud.

L'abside est ornée de peintures décoratives dont je dois dire un mot pour relever une faute grave, suivant moi, contre des conditions essentielles de la peinture ornementale appliquée aux monuments religieux. Dans ces sortes de monuments, tout doit converger vers un même but, l'unité, l'harmonie, l'ensemble, la bonne entente, pourrai-je dire, entre les différents arts appelés à concourir à leur décoration. Il ne faut point que l'un des accessoires vienne détruire l'effet général, sans quoi ce serait un véritable chaos. Si le

sculpteur travaille, élégit, transforme la pierre sans se préoccuper de la pensée de l'architecte qui a dirigé l'ensemble des grandes masses; si le peintre, de son côté, brochant sur le tout, vient, agissant à sa guise et suivant son caprice, détruire l'œuvre de l'architecte ou du statuaire, il n'y a plus d'art possible. C'est ce qu'a fait, suivant moi pourtant, le peintre qui a composé les fresques de la chapelle des Lazaristes. Je m'élève fortement et avec toute l'énergie du bon sens pratique contre une pareille tendance, parce que si elle venait à prendre racine, c'en serait fini à jamais de l'union de l'art de la peinture à celui de l'architecture, union heureuse, féconde, je dirai presque nécessaire pour un certain ordre de monuments. Il arriverait une chose, c'est que tout architecte sérieux, jaloux de sa propre considération, ne consentirait jamais à voir l'œuvre de ses veilles, l'œuvre qu'il a conçue, une, complète, dénaturée par le fâcheux concours de la peinture. Dans bien des circonstances, il exigerait impérieusement son exclusion et bannirait complètement la décoration murale; ou bien la construction de nos monuments religieux serait abandonnée aux besoigneux, aux ignorants qui, sans souci de leur propre dignité, accepteraient toutes les conditions, n'ayant cure que d'une chose, palper l'argent fort mal gagné qui leur serait alloué pour leur peu honorables honoraires.

Deux zones superposées de tableaux occupent l'abside de la chapelle des Lazaristes. La zone inférieure représente la mission des Apôtres. La disposition est celle que l'on rencontre partout où semblable sujet est traité. Le Christ se tient au centre, et de chaque côté sont groupés ceux auxquels mission va être donnée d'aller évangéliser les nations. Au lieu de placer ses groupes sur un fond uni, suivant la tradition classique et comme le recommande une logique rigoureuse, le peintre a disposé sa scène au milieu d'un

riche et plantureux paysage, composé de divers plans, avec perspectives fuyantes. Dans la zone supérieure est représentée l'apothéose de saint Vincent-de-Paul. La scène se passe dans les nuages. Le Père et le Fils, assis sur une nuée floconneuse, reçoivent dans la demeure céleste le saint apôtre de la charité. Nos artistes du moyen-âge eussent placé leurs personnages sur un fond d'or, dont l'effet eût été plus heureux et empreint d'un caractère plus religieux et moins boudoir. Ces nues fuyantes, offrant à l'œil l'apparence de forts reliefs par l'opposition de l'ombre à la lumière; le paysage de la zone inférieure avec ses lointains, ses perspectives, tout cela fût-il irréprochable au point de vue de l'art, tout cela renverse, détruit l'œuvre de l'architecte. Il a créé un hémicycle, il lui a donné une forme, une figure; il a voulu que le regard les comprît tels qu'ils les avait conçus, et d'un coup de pinceau, avec quelques couleurs, le peintre vient rejeter telle partie sur un plan, telle sur un autre; il perce, il rapproche, il éloigne à sa guise tout ce qui devait former un plan uniforme. Je dis que c'est là l'anarchie, je crie au plus haut que c'est une faute grave, un manque d'entente de la peinture décorative et de ses exigences les plus impérieuses, une tendance contre laquelle on ne saurait trop réagir et protester.

Que m'importe après ceci que les peintures soient molles, flasques, que les contours se perdent dans les fonds, que les plis manquent de vigueur, que certaines poses soient forcées, que parfois elles se rapprochent de la contorsion, comme celles de quelques-uns des Apôtres; qu'importent encore les yeux étranges du Christ, la position inquiétante du Père éternel qui, assis sur son nuage sous la voûte inclinée du cul-de-four, semble prêt à perdre l'équilibre; qu'importe tout cela? La faute, la grande faute est celle que je viens de signaler. Le tableau, comme je l'ai dit, fût-il irréprochable

sous les autres rapports, je n'aurais pu me dispenser de protester au nom des règles et des nécessités impérieuses de l'art monumental.

AUTRES ÉGLISES.

Tours possède encore quelques autres églises, les unes consacrées au culte, les autres devenues propriétés particulières ou domaniales, entre lesquelles je signalerai l'ancienne église des Jacobins servant de magasins à fourrage et bâtie sous saint Louis, en 1259, où l'on voit des restes de peintures décoratives appartenant à cette époque. Je signalerai encore l'église des Minimes, commencée en 1627, et celle de St-Clément, servant aujourd'hui de halle au blé, dans le style flamboyant du XVe siècle. La partie septentrionale de l'église St-Clément mérite d'arrêter quelques instants l'archéologue, qui trouvera dans l'intérieur des restes de peintures murales; mais pour moi, je passerai outre aujourd'hui, car ce serait trop allonger ce rapport que de consacrer à ces monuments divers une étude particulière. Je ne dois point oublier que je n'écris point ici un guide de l'archéologue en Touraine, mais que je visite seulement les principaux monuments pour en étudier le caractère, en signaler les traits saillants et distinctifs, sans m'astreindre à en faire une monographie complète.

On rencontre encore, en traversant les anciens quartiers de la ville, quelques vieilles maisons du XIIe, du XVe et du XVIe siècle, des hôtels remarquables, entre autres celui bâti par Jean Xaincoins, contrôleur général des finances sous Charles VII, et la maison dite de Tristan l'Ermite qui, d'après M. Champoiseau, aurait été construite par un membre de la famille de Beauveau. Le *Guide pittoresque du voyageur en Touraine* contient une liste presque complète de tous ces monuments.

St-Symphorien. — Je n'aurais rien à dire de l'église de St-Symphorien, petite paroisse située sur la rive droite de la Loire, en face d'un ancien pont bâti au XI[e] siècle, si son portail n'offrait quelques détails intéressants. L'église de St-Symphorien, fondée par saint Perpet dans le courant du V[e] siècle, appartient dans sa partie actuelle au XII[e] et au XVI[e] siècle. Le portail, achevé en 1567, porte sculptés sur ses parois latérales, sur ses voussoirs, la représentation des différents objets servant au culte : calice, ciboire, burettes, croix, missel, chandeliers. Les héritiers de l'art du grand saint Éloi et les artistes qui s'occupent d'orfévrerie religieuse trouveraient là des modèles d'un excellent goût et d'une authenticité parfaite ; il n'est pas besoin de le dire, ces modèles seraient bien préférables à ce pseudo-gothique que l'on rencontre si souvent dans beaucoup de nos églises et de nos sacristies.

Musée. — Le musée de la Société archéologique de Touraine est confié aux soins et à la direction de M. Pécard, dont vous connaissez, Monsieur le Directeur, le zèle intelligent et laborieux. M. Pécard s'identifie pour ainsi dire à son musée ; il en fait sa chose, sa préoccupation de tous les instants. Quand il ne voyage pas à la recherche de quelque objet d'art antique, il est là assidu, sans relâche, occupé à étudier, à classer la nombreuse collection dont il est le conservateur. Il m'a annoncé que le catalogue serait terminé à la fin de l'année, et, pour qui le connaît, on est sûr qu'il tiendra parole. M. Pécard a une méthode de classement parfaitement entendue et qu'il fera connaître plus en détail, je l'espère, lors du prochain congrès de Loches, où il nous rendra compte de l'état du musée, nous décrira les pièces les plus remarquables et surtout leur origine. L'origine des objets antiques est, suivant moi, la question la plus impor-

tante et qui prime toutes les autres. Elle est d'un puissant secours pour l'étude topographique de nos anciennes provinces. Elle nous apprend à connaître les lieux occupés à diverses époques par les Celtes, les Gallo-Romains, les Francs nos ancêtres. M. Pécard a parfaitement compris l'importance d'un semblable classement. Aussi, chaque localité a son carton, indiquant les objets trouvés et l'époque de leur découverte. Chaque désignation correspond à un numéro à l'aide duquel on peut le trouver à sa classe particulière, c'est-à-dire à l'âge de pierre, de bronze, de fer, à l'époque gallo-romane ou franque, etc.

Je ne m'arrêterai point à signaler en détail les divers objets dont se compose le musée archéologique de Tours. Je mentionnerai seulement un fragment de poterie samienne que vous avez peut-être remarqué, Monsieur le Directeur, dans les vitrines de l'Exposition universelle de 1867, et dont les identiques sont extrêmement rares, s'ils ne sont pas complètement inconnus. Le seul exemplaire offrant quelque analogie avec celui-ci se trouve, je crois, au musée de St-Germain. Ce fragment de poterie est orné de figures en relief représentant une femme nue, les mains liées derrière le dos et sur laquelle un lion est prêt à se précipiter. On ne saurait, ce me semble, y voir autre chose qu'une scène de martyre.

Le musée possède, en outre, de magnifiques vases funéraires en verre, trouvés dans le cimetière gallo-romain de Tours; un *præfericulum* en bronze, des silex ouvrés de Pressigny en assez grand nombre, et un magnifique polissoir de même provenance. Je dois dire aussi un mot d'un petit mortier en bronze sur lequel sont figurés des fers de cheval d'une forme particulière et qui a occupé pendant un certain temps l'attention des archéologues. Ces fers, au lieu de décrire à leur partie interne une courbe concentrique à leur

partie externe, décrivent un angle aigu fort large à la pince; le fer se termine au talon presque en pointe. Un fer à peu près semblable est figuré à la page 158 du *Tombeau de Childéric*, comme provenant du duché de Luxembourg. M. l'abbé Cochet, en le reproduisant sous toute réserve, ajoute que l'antiquaire allemand qui le décrit en fait remonter l'origine à l'époque romaine. J'en ai vu un semblable dans la collection de M. Jules de La Lande, à Montmorillon, et qui lui avait été donné comme provenant d'une tombe franque. Suivant moi, le mortier de Tours tranche la question : il porte le millésime de 1597.

Le musée archéologique s'est enrichi, dans ces derniers temps, d'une cuve baptismale à immersion, découverte en 1861 à Civray-sur-Cher, près du porche de l'église. Cette cuve est en terre cuite; elle a $1^m,21$ de diamètre sur $1^m,35$ de profondeur et $0^m,4$ d'épaisseur. On l'a rencontrée enfouie dans le sol jusqu'à son orifice, qui se trouvait au niveau de l'ancien dallage. Elle a, dans ses vastes proportions, la forme de l'*olla* antique : rebords épais, panse évasée, fond étroit, mais assez large cependant pour recevoir les pieds du catéchumène. M. l'abbé Chevalier, curé de Civray et membre de la Société française d'archéologie, auquel est due la découverte de cette curieuse piscine, en fait remonter l'origine au VI[e] siècle, et en tout cas ne la croit pas postérieure au VIII[e]. Je ne saurais, quant à moi, assigner une date à la cuve de Civray; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'usage de vases complètement semblables pour le baptême par immersion s'est prolongé bien au-delà de l'époque désignée par M. l'abbé Chevalier, et certainement jusqu'au XIV[e] siècle. Voici la preuve sur laquelle je m'appuie pour émettre cette opinion. Dernièrement, en étudiant les détails de sculpture extérieure des parties basses de Notre-Dame de Paris, je remarquai dans la voussure d'une petite porte latérale située

au nord, appelée, je crois, la Porte-Rouge, une cuve tout-à-fait semblable, quant à la forme, figurée sur cette voussure. Elle repose sur le sol. Le catéchumène est debout et le bord de la piscine s'élève jusqu'à la hauteur de ses aisselles, ce qui lui donnerait une dimension à peu près égale à celle que possède le musée de Tours. Un prêtre, revêtu de ses ornements sacerdotaux, est placé près de la cuve et s'apprête, sans doute, à conférer le sacrement de la régénération au néophite qui y est plongé.

La porte où j'ai remarqué ce petit bas-relief appartient aux parties surajoutées à la cathédrale de Paris dans le XIV[e] siècle; et, du reste, les moulures de l'archivolte indiquent clairement cette époque. Il m'a paru intéressant de signaler ce détail à propos de la cuve de Civray, non pour en contester formellement l'origine éloignée, mais pour prouver que si elle remonte au VI[e] ou au VIII[e] siècle, l'usage s'en est continué dans les siècles postérieurs et avec des formes complètement identiques. Du reste, le *Rational* de Guillaume Durand, que l'on ne saurait trop consulter si l'on veut connaître à fond les anciens usages liturgiques, nous apprend, ch. LXXXII, t. IV, qu'au XIII[e] siècle on baptisait encore par l'immersion du corps entier dans la cuve baptismale, et il rappelle à ce sujet le décret d'un concile qui porte « que tout prêtre qui ne peut avoir de fonts baptismaux en pierre doit se procurer un vase convenable destiné à cet usage seulement, et qu'on ne doit pas sortir de l'église.

Armorial général de Touraine. — Je ne dois pas quitter Tours sans dire un mot d'un ouvrage publié, l'année dernière, sous le patronage de la Société archéologique de Touraine, qui lui a donné place dans ses mémoires. Je veux parler de l'*Armorial général de Touraine*, par M. Carré de Busserolles. Je n'ai point, pour ma part, à m'occuper du plus

ou moins d'authenticité des notices géologiques contenues dans les deux volumes de M. de Busserolles : cela n'entre ni dans mes attributions, ni dans mes goûts. Je veux relever seulement un détail qui, au point de vue de l'étude de l'ancienne Touraine féodale, pourrait entraîner dans de graves erreurs ; car, si l'on s'en rapportait aux notices publiées par l'*Armorial général*, le sol de la Touraine aurait été couvert de fiefs. En faisant l'énumération des domaines grands ou petits que certaines familles ont pu posséder, et quelquefois l'énumération en est fort longue, M. de Busserolles, sans faire de distinction entre les terres nobles ou roturières, qualifie leur propriétaire du titre de seigneur de tel lieu, au lieu de dire tout simplement sieur, comme cela devait se faire pour les terres roturières. Si M. de Busserolles a été induit en erreur par de fausses indications, il lui était facile de les contrôler au moyen du rôle des fiefs de Touraine contenu dans la collection de Dom Houssean. Un autre moyen de contrôle plus facile s'offrait encore à lui, moyen que je me permettrai d'indiquer ici à ceux qui pourraient l'ignorer. En consultant l'ancienne carte de Cassini, il apercevra au-dessus des petites figures destinées à représenter les châteaux et les habitations de moindre importance, un pavillon ou girouette quasi-imperceptible surmontant le toit de quelques-unes de ces maisons figurées. Ce signe indique les fiefs. J'ai contrôlé ce document pour le pays que j'habite, et j'ai reconnu sa parfaite exactitude. J'ai vu souvent certaines gens, tant est grande de nos jours l'ignorance des usages d'autrefois, croire que la possession d'un fief est une preuve de noblesse : c'est une grave erreur. Le bourgeois n'était pas plus anobli par la possession d'une terre noble que le noble ne dérogeait en possédant une terre de roture. La qualification de seigneur de tel lieu n'en faisait pas un seigneur. Tout bourgeois pouvait posséder des fiefs, à la charge de

payer le droit de franc-fief. L'ordonnance de Blois, art. 258, dit formellement : « Les roturiers et non nobles achetant des fiefs nobles ne sont point pour cela anoblis. » Traiter une telle question, par le temps où nous sommes, trois quarts de siècle après le 4 août 89, dans la France démocratique et égalitaire, semble être un hors-d'œuvre et une étude toute rétrospective. Il n'en est point ainsi cependant ; jamais plus que depuis que nous vivons sous un prétendu régime démocratique, il n'y a eu de telles prétentions nobiliaires, une telle fureur de s'élever par tous moyens au-dessus du niveau commun ; il n'y a jamais eu tant de prétendus nobles que depuis qu'il n'y a plus de noblesse en France.

A propos des nombreux blasons énumérés dans l'*Armorial général*, je dois ajouter que la possession régulière d'armoiries, pas plus que la possession d'un fief, n'est une preuve de noblesse, puisque, moyennant finance, tout bourgeois pouvait s'en procurer.

CORMERY. — Cormery est un gros bourg situé sur la route de Tours à Loches, et à distance à peu près égale de ces deux villes. L'abbaye, fondée en 791 par l'abbé Ithier, devint, comme cela eut lieu presque partout ailleurs, le berceau du village, dont les habitations vinrent se grouper successivement sous son ombre. Aujourd'hui, le village a dévoré l'abbaye, l'a dépecée, morcellée, s'est partagé ses dépouilles opimes, et n'en a laissé subsister que quelques rares débris. De ce nombre est le clocher de l'église abbatiale, à travers le parvis de laquelle on a percé une rue qui, au milieu des murs effondrés, délabrés, conduit à l'ancien prieuré du Fougeray, aujourd'hui église paroissiale.

Ancienne église de l'abbaye. — L'église de l'abbaye, dont le clocher tristement mutilé subsiste encore, fut fondée par

l'abbé Robert, surnommé Infernus, décédé en 1048. La dédicace en fut faite, en 1054, par Barthélemy de Faye, archevêque de Tours. Cette tour, en effet, offre tous les caractères des constructions du XI[e] siècle. Elle est garnie de contreforts plats, peu saillants, comme les donjons de cette époque. Sa façade présente divers appareils variés de forme, des losanges lancéolés, des imbrications. Un bas-relief très-fruste représente un cavalier, peut-être saint Martin avant qu'il eût quitté la milice. La flèche du clocher appartient à une époque postérieure, probablement la fin du XII[e] siècle. L'église, ainsi qu'on peut le voir par un plan provenant des archives de la préfecture d'Indre-et-Loire, se composait d'une nef accompagnée de bas-côtés très-étroits et de transepts fort développés. Le sanctuaire, avec déambulatoire, se terminait par une abside semi-circulaire, où se trouvait l'autel matutinal dédié à la Sainte-Trinité ; des chapelles latérales placées entre les contreforts bordaient le déambulatoire.

Lorsque l'on a dépassé le clocher, on aperçoit sur la droite, dans un ancien pan de mur, un chapiteau historié paraissant appartenir à la fin du XI[e] siècle. Il représente deux personnages debout étendant le bras pour saisir un ornement qui, sortant de l'astragale, vient se terminer en volute sous chaque angle du tailloir. Une torsade sépare les deux petits personnages. Je signale cet intéressant chapiteau au zèle de M. Pécard ; il ne serait point déplacé dans son musée.

NOTRE-DAME DU FOUGERAY.

L'église de Notre-Dame du Fougeray est située à une certaine distance et quasi en dehors du bourg de Cormery, sur le sommet d'un mamelon, d'où l'on jouit de la vue des bords délicieux de l'Indre qui coule au fond de la vallée. L'abside de cette église appartient à la première moitié du XII[e] siècle.

Le transept et la nef me paraissent lui être postérieurs de quelques années. L'abside est sans contredit ce que le monument offre de plus remarquable et de plus curieux. Elle est de forme semi-circulaire, précédée d'une travée sur plan carré. L'hémicycle est orné de niches alternant avec des fenêtres, de façon à présenter quatre niches et trois fenêtres. Chaque niche est occupée par une statue adhérente encore dans toute sa longueur au bloc dans lequel on l'a taillée. Les proportions de ces statues sont élancées, leur pose raide ; le modelé des têtes est encore à l'état quasi-rudimentaire, les vêtements sont adhérents au corps et à plis contournés. C'est la sculpture timide, hésitante, sortant de ses langes et essayant ses premières ébauches. L'artiste n'a point encore osé ou su donner du mouvement à sa création. Les bras sont en quelque sorte collés au corps, comme ceux des statues égyptiennes. Chacune tient d'une main un livre et de l'autre une espèce de *pedum* ou sceptre fleuri. Savoir quels sont les personnages représentés ici est chose assez difficile, puisque les quatre statues sont complètement semblables et portent les mêmes attributs. On ne peut penser, toutefois, que ce soient des personnages de fantaisie ; leurs dimensions, la place qu'elles occupent ne permettent pas une telle supposition. Guillaume Durand, qui sait et qui enseigne tant de choses, viendra peut-être à notre aide. En ayant recours à lui, si nous n'arrivons pas à une certitude complète, nous approcherons peut-être de la vérité. La supposition la plus rationnelle nous ferait voir dans ces figures celles de patriarches, de prophètes, d'apôtres ou d'évangélistes. « Les patriarches et les prophètes, dit l'évêque de Mende, sont représentés avec des rouleaux dans leurs mains, certains apôtres avec des rouleaux et d'autres avec des livres, sans doute parce que avant la venue du Christ, la foi se montrait d'une manière figurative et qu'elle était enveloppée de beaucoup d'obscurités. Comme

les apôtres ont été parfaitement instruits par le Christ, voilà pourquoi ils peuvent se servir de livres par lesquels est désignée la connaissance parfaite. Or, comme quelques-uns d'entre eux ont rédigé ce qu'ils ont appris pour servir à l'enseignement des autres, voilà pourquoi ils sont figurés, ainsi que des docteurs, avec des livres dans leurs mains, comme Paul, Pierre, Jacques et Jude. » Il semblerait que Guillaume Durand aurait dû désigner ici en première ligne les évangélistes, et cependant il ne nomme que quatre apôtres auteurs des épîtres, supprimant toutefois l'apôtre saint Jean qui, lui aussi, en a écrit plusieurs. D'où vient cette exclusion de saint Jean? Je ne sais. Mais en prenant le texte de l'évêque de Mende tel qu'il est à la lettre, nous aurions ici Paul, Pierre, Jacques et Jude. Saint Paul serait d'autant mieux placé dans cette église qu'il était le patron de l'abbaye à laquelle est due la fondation de Notre-Dame-du-Fougeray.

Deux chapelles absidales s'ouvrent dans les bras du transept, comme dans le roman poitevin. L'intertransept est couronné par une coupole avec pendentifs distincts et corniche au-dessus de ces pendentifs. Il est à croire que ce genre de voûtes, si rare en Touraine et dont on ne connaît que trois exemplaires, a dû être emprunté à l'église de Fontevrault qui, comme on le sait, fut achevée vers 1119. Les grands arcs qui supportent cette coupole sont de forme ogivale; un berceau ogival recouvre également le transept et la nef.

A l'intérieur, l'abside est ornée de quatre contreforts semi-circulaires entre lesquels s'ouvrent les fenêtres au nombre de trois. Ces fenêtres ont leurs archivoltes ornées de fleurons crucifères. Les claveaux sont cunéiformes et le vitrage effleure presque la paroi extérieure du mur. Les modillons sont variés et fort saillants. J'y ai vu représenté le petit vase qui, sous le nom de cafetière, figure aujourd'hui dans toutes nos cuisines.

L'archivolte des fenêtres du transept ouvrant vers le midi est extérieurement accompagnée de colonnettes. Celles de la nef sont surmontées d'une moulure saillante courant en cordon entre chaque baie. Il va sans dire que toutes ces ouvertures sont en plein-cintre. Leur embrasure extérieure est bien plus profonde que celle des fenêtres de l'abside; c'est entre autres une des raisons qui m'ont fait dire plus haut que je croyais la partie orientale de Notre-Dame-du-Fougeray plus ancienne que la nef et le transept.

En somme, l'église de Cormery, quoique de dimension fort secondaire et d'un style sobre et sévère à l'intérieur surtout, mérite l'attention des archéologues. Une étude plus prolongée m'eût peut-être permis de découvrir quelques détails dignes d'être signalés; mais le temps m'a manqué. Je voulais arriver à Loches le soir même, et force m'a été de quitter cette curieuse église plus promptement que je ne l'aurais voulu.

DE CORMERY A LOCHES.

La route de Cormery à Loches est d'une désespérante monotonie, et si l'on en excepte Chambourg, dont je dirai un mot tout à l'heure, pas le moindre castel, pas le moindre clocher pour reposer la vue fatiguée des beautés de la nature. C'était, il est vrai, dans les premiers jours d'avril que j'accomplissais mon pélerinage archéologique, et la nature était à peine réveillée de l'assoupissement où l'avait plongée un trop rigoureux hiver.

A PROPOS DU CLOCHER DE CHAMBOURG.

Le jour commençait à baisser lorsque j'arrivai en vue de Chambourg, situé dans la vallée de l'Indre, à

1 kilomètre environ de la route de Tours à Loches. Je ne pus à mon grand regret m'y arrêter, non que l'église de ce petit village offre quelque chose de remarquable; mais j'aurais été bien aise, Monsieur le Directeur, de voir de près le clocher menacé de destruction et qui avait excité toute la sollicitude de M. Bouet, lors de son voyage de Loches peu de temps avant mon passage dans cette ville. Je pus toutefois apercevoir le clocher en question. Il est placé au midi et en dehors de l'église. Il est étroit, peu élevé et m'a paru appartenir au XII° siècle. J'ignore s'il est solide ou s'il menace ruine; mais, dans tous les cas, je ne comprends pas qu'au lieu de le réparer ou de le reconstruire à la même place, le personnage aux idées paradoxales avec lequel notre savant confrère s'est rencontré dans la voiture publique, se proposât de le démolir pour le transporter au-dessus de l'entrée principale à l'ouest.

Quand donc cette mode déplorable qui s'est introduite depuis quelques années en Touraine, en opposition avec toutes les anciennes traditions, quand donc cessera-t-elle de prévaloir dans l'esprit de MM. les curés et de MM. les maires de village? Pourquoi cette furie de fraîche date? Pourquoi cette innovation contraire à tous les usages et aux convenances liturgiques? Que l'on veuille bien observer toutes nos anciennes églises, et l'on n'en trouvera pas une seule antérieure au XV° siècle où e clocher soit placé à l'ouest, au-dessus du porche; on n'en trouvera pas une seule, à moins qu'il ne surmonte une tour de forte dimension. Dans ce cas, la tour ne fait point partie intégrante de l'église et, comme à St-Julien, elle forme narthex en avant de la porte de la nef. J'ai étudié un grand nombre d'églises du diocèse de Tours et des environs, et j'ai toujours remarqué que les clochers occupent invariablement deux places différentes. Souvent la tour du clocher est posée au-dessus de l'intertransept; c'est

là sa place normale; ciborium extérieur, elle indique au passant que là se trouve le dépôt de la sainte Eucharistie : car dans la plupart des églises l'autel était placé sous le dôme de l'intertransept. Le clerc qui assistait le prêtre pouvait sans se déranger, sans quitter l'autel, annoncer au son de la cloche les diverses phases du saint sacrifice. Lorsque le clocher ne surmontait point l'intertransept, parfois il n'occupait point cette place, il était disposé le long des flancs de l'église, soit au nord, soit au midi, suivant les dispositions du terrain, mais le plus souvent au midi et à proximité de l'autel. Lorsque, comme dans les églises d'une certaine importance, deux tours sont placées à droite et à gauche de la porte d'entrée, un campanile en charpente s'élève toujours au centre du transept.

Il y aurait de longues dissertations à faire sur cette position des clochers, vu la mode et les exigences actuelles qui veulent que l'intérieur de nos églises soit comme une vaste halle dégagée dans toute son étendue de tout ce qui peut obstruer ou le passage ou la vue. Je ne veux point m'y laisser entraîner; peut-être un jour y reviendrai-je, alors je traiterai cette question avec tout le développement qu'elle comporte. Quant à aujourd'hui, je ne puis qu'adjurer MM. les curés et architectes de revenir aux anciennes traditions, songeant qu'elles étaient réfléchies, rationnelles et motivées par les exigences du culte. Je dois ici adresser un reproche à M. Guérin. C'est lui, cet architecte pourtant si consciencieux, si scrupuleux en toutes choses, c'est lui qui a donné en Touraine le premier exemple de l'usage que nous déplorons, et cet exemple a été suivi par les agents-voyers, ces architectes improvisés et malheureux de tant de nos églises rurales. Toutes les églises construites par M. Guérin sont ainsi disposées. J'en excepte une seule, la petite église de St-Patrice, monument d'un caractère simple, pur, étudié,

où toutes les proportions sont en harmonie, et préférable à mes yeux à bien d'autres offrant pourtant des prétentions plus ambitieuses. Que l'on considère cette église qui touche la ligne ferrée de Tours à Nantes, et que l'on me dise si son clocher établi à sa place normale produit un effet moins heureux que ceux disposés au-dessus du porche. Cette dernière disposition, outre les reproches que je lui ai adressés, offre encore d'autres graves inconvénients. Elle resserre forcément l'entrée du temple, en en faisant un étroit boyau comprimé par les piles du clocher, ce qui est disgracieux et incommode. En voilà assez sur ce sujet et peut-être même beaucoup trop. Pour me résumer en quelques mots, je dis que lorsqu'un architecte est appelé à restaurer ou à reconstruire un clocher, il doit s'imposer l'obligation de le laisser à la place précédemment occupée. S'il bâtit une église neuve, la place du clocher est sur l'intertransept. Le placer au-dessus de la façade de l'ouest est contraire aux traditions, aux exigences liturgiques, nuisible aux facilités de circulation et aussi à l'aspect du monument.

(*La suite à un prochain numéro*).



FRAGMENTS INÉDITS

PAR FEU M. FÉLIX DE VERNEILH

SUR LES ORIGINES DE L'ART BYZANTIN

(Communiqués aux Assises scientifiques de l'Institut des provinces à Limoges par M. le baron Jules DE VERNEILH, inspr de la Société française d'archéologie.)



Lorsqu'il fallut, sous Constantin, des temples nouveaux pour une religion nouvelle et qu'on se mit à chercher dans l'art romain dégénéré des types propres à servir aux églises, l'architecture byzantine s'annonça aussitôt par d'importants essais. Sans doute alors les premiers monuments chrétiens sont construits en forme de basiliques, avec des colonnes arrachées aux temples du paganisme, et, grâce à la richesse des matériaux, ces édifices, couverts simplement de charpentes, produisent encore un bel effet, et se prêtent par leurs vastes dimensions à toutes les exigences du culte ; déplorable système, qui, en se perpétuant à Rome jusqu'au XVIe siècle, maintiendra la capitale du monde chrétien dans un état honteux d'infériorité vis-à-vis des plus humbles villes épiscopales !

En Orient, il en est souvent de même, et ce procédé commode de faire du neuf avec du vieux est généralement adopté lorsque la démolition des temples antiques en permet l'emploi. Mais en Occident comme en Orient les architectes de Con-

stantin s'inspirèrent aussi des constructions voûtées que leur offrait l'art romain, et, si la plus ancienne moitié de la cathédrale de Trèves, qui remonte à 328, a été réellement bâtie pour une église, et si elle n'est pas simplement une grande salle du palais de sainte Hélène, ce serait un des premiers exemples à citer, à cause de sa ressemblance avec le temple de la Paix. Mais l'édifice voûté qui est le véritable point de départ et l'inspirateur de l'architecte byzantin, c'est le Panthéon, dont la vaste coupole circulaire est la première en date et la plus importante.

Cette coupole du Panthéon, large de 44 mètres, et dont la dimension n'a jamais été dépassée depuis, est-elle bien contemporaine d'Agrippa? Titus et ses successeurs n'ont-ils pas rebâti le temple primitif, et Septime-Sévère n'a-t-il pas substitué définitivement la voûte actuelle à une voûte en bois, comme autoriseraient à le croire les documents historiques, assez confus d'ailleurs, relatifs au Panthéon, et l'incendie de cet édifice en l'an 79 de notre ère, rapporté par les historiens? Ce sont là des points qu'il est difficile d'éclaircir, et contre lesquels M. de Verneilh élève diverses objections, desquelles il résulterait à son avis que la coupole actuelle est bien celle d'Agrippa. En tout cas, ce qui importe le plus à son point de vue est l'influence qu'elle a exercée sur les premiers essais et sur les développements ultérieurs de l'architecture byzantine.

Cette influence s'est manifestée d'abord dans l'église consacrée à Rome aux saints Pierre et Marcellin. C'est, ou pour mieux dire c'était, car il n'en reste plus que des plans fidèles, une réduction complète du Panthéon : même rotonde partant de fond, avec huit absides ou exèdres alternativement rondes et carrées dans l'épaisseur des murs, même portique à colonnes, même corniche à modillons bruts couronnant les murs extérieurs. Voilà des analogies décisives, et il y a lieu

de s'étonner de voir M. Lenoir dire après cela que cette église a été construite par Constantin *à l'instar des édifices circulaires de l'Orient.* C'est au Panthéon qu'il faut chercher la première inspiration des coupoles, et non ailleurs. L'église des environs de Rome où sainte Constance choisit sa sépulture, et qui est encore existante, ressemble à la fois au Panthéon et à St-Marcellin, mais avec d'importantes modifications. La coupole ne porte plus de fond : elle repose sur un cercle de grandes colonnes accouplées ; dès lors les murs ont plus de développement et moins d'épaisseur, et offrent seize exèdres au lieu de huit, mais toujours rondes et carrées alternativement, ce qui est caractéristique.

Une église importante bâtie par Constantin lui-même, montre clairement une inspiration nouvelle du temple d'Agrippa : c'est St-Georges de Thessalonique, vulgairement connue sous le nom de *la Rotonde.* La coupole, qui n'a pas moins de 24 mètres de vide, porte le fond sur des murs de 6 mètres 55 centimètres, dans l'épaisseur desquels sont ménagées huit chapelles carrées. C'est encore le nombre des exèdres du Panthéon, et du reste on a imité cette fois non-seulement sa forme, mais encore le grandiose de son plan, avec un peu moins de hardiesse dans le rapport de l'épaisseur des murs au diamètre de la coupole. La construction est en briques, où se dessinent, comme au Panthéon, de grands arcs de décharge. L'imitation ne saurait donc être douteuse, et a frappé déjà plusieurs observateurs. Le caractère tout-à-fait pompéien des mosaïques encore conservées à St-Georges de même qu'à Ste-Constance avait fait penser à quelques archéologues que ces églises étaient dans le principe des temples du paganisme ; mais des figures de saints, avec des inscriptions grecques qui en donnent les noms, et les croix en relief dont sont marquées les briques de l'édifice ne laissent aucun doute sur la destination chrétienne, de même

que le Christ bénissant placé à Ste-Constance n'en saurait laisser non plus. Ainsi voilà deux églises qui ne procèdent en rien de Byzance, et qui par cela seul qu'elles sont rondes et voûtées en coupole seraient, aux yeux de quelques savants, des édifices byzantins ! Ce qui est vrai c'est que les éléments du style byzantin en architecture et en ornementation se trouvaient dans l'art romain, et qu'on a commencé à les mettre en œuvre, depuis Constantin, toutes les fois qu'on faisait des églises voûtées ; du moins doit-on accorder que la coupole partant de fond n'est pas un caractère distinctif. de l'art vraiment byzantin, c'est-à-dire qui s'est développé avec le nouvel empire d'Orient, et a mérité par son originalité un nom particulier.

Il faut donc chercher d'autres caractères distinctifs à l'architecture byzantine, en continuant l'examen chronologique des premières églises voûtées.

Le Saint-Sépulcre, la plus importante des églises rondes fondées par Constantin, est encore inspiré très-distinctement du Panthéon. Sa coupole, de 25 à 28 mètres, ouverte au sommet, l'atteste. Seulement, comme il fallait beaucoup de place aux pèlerins rassemblés autour du tombeau du Sauveur, on fut amené à établir des bas-côtés autour de la coupole, et il suffit, pour modifier en ce sens le type du Panthéon, de prolonger jusqu'au parement extérieur et de multiplier les réduits carrés ménagés dans l'épaisseur des murs, la coupole n'en continuant pas moins à porter fond. Plus tard cette voûte, saccagée par les califes, a été remplacée et modifiée plusieurs fois, mais la forme du Saint-Sépulcre et de ses dépendances n'a pas été changée, et rappelle encore le Panthéon de Rome. Cette ressemblance, invoquée pour la première fois, sera peut-être contestée, et on aura de la peine à y croire. Mais si on considère qu'au moment de la construction du Saint-Sépulcre Rome était

encore l'unique capitale du monde romain, que c'était la seule et grande école où venaient s'instruire les artistes, on admettra plus facilement l'influence du monument célèbre, auquel nul autre modèle ne pouvait être préféré par les architectes de Constantin.

Les coupoles sont maintenant si communes et si bien naturalisées dans l'Asie qu'elles semblent y avoir toujours existé; mais on ne voit pas que l'art romain d'Orient, et à plus forte raison l'art grec ou persan aient affectionné cette forme architecturale : les dômes sassanides, dont la date est problématique, resteront, selon toute apparence, à l'égard des coupoles byzantines, des imitations barbares plutôt que des modèles, et on ne trouve ni à Balbek ni à Palmyre, entre tant de monuments moins durables de leur nature, aucune rotonde romaine qui ait pu les inspirer.

C'est donc encore à l'influence du Saint-Sépulcre et indirectement du Panthéon que doivent être attribuées les églises rondes élevées en Orient par sainte Hélène, telles que celle consacrée à l'Assomption de la Sainte-Vierge, dans la vallée de Josaphat, et celle de l'Ascension, à Jérusalem, telle enfin que le temple d'or d'Antioche, dédié à la Sainte-Vierge, et bâti sous Constantin. En définitive, ces églises rondes ou quelquefois octogones et voûtées étaient l'exception très-rare en Orient comme en Occident, et on y élevait surtout des basiliques dont la dépense était moins grande et qui étaient plus commodes.

Si on voulait trouver une transition, une sorte d'acheminement du Panthéon et de sa descendance au style vraiment byzantin, il faudrait la chercher peut-être dans l'ancienne Gaule Cisalpine, à l'église St-Laurent de Milan, bâtie sous le règne de Valentinien. On retrouve en effet dans son plan quatre exèdres à jour qui se rattachent à la coupole octogone et des absides pleines en arc de cercle qui sont en

saillie sur les murs extérieurs, afin de laisser tourner librement les bas-côtés, et non-seulement ces exèdres sont à jour, mais à deux étages, ce qui établit entre St-Laurent et les deux Ste-Sophie une étroite parenté, surtout avec la petite église St-Serge. A la vérité, l'église St-Laurent a été plusieurs fois reconstruite et est presque moderne, mais le plan en est évidemment ancien et n'a jamais été altéré depuis Valentinien.

Quant à présent, nous n'avons pas rencontré d'édifices qu'on puisse appeler byzantins, et M. de Verneilh proposerait de désigner toute cette famille d'édifices voûtés, plus ou moins imités du Panthéon, sous le nom d'*églises romaines*, parce que ce sont simplement des églises romaines voûtées, tandis que les basiliques sont des églises romaines à plafonds.

Ce qui distingue réellement et constitue l'architecture byzantine, ce qui a été créé à Byzance et s'est répandu ensuite de tous côtés, ce n'est donc pas la coupole quelle que soit sa forme, c'est *la coupole sur pendentif.* Cette invention féconde a été préparée sans doute par les architectes romains, comme nous venons de le voir; mais il était réservé à Anthénius de Tralles et à Isidore de Millet de la réaliser, et de créer en quelque sorte du premier coup le chef-d'œuvre de l'architecture byzantine et cette architecture elle-même.

M. de Verneilh établit par quelle série d'essais les architectes romains s'étaient rapprochés de la coupole sur pendentifs sans parvenir cependant à la découvrir; il décrit tour à tour le temple de Minerva Medica postérieur au Panthéon, et offrant déjà un vaste dôme octogone, dont les supports sont évidés par une série de grandes absides apparentes à l'extérieur; les thermes de Dioclétien, où on voit deux salles dont les voûtes sphériques sont portées sur quatre arcs très-développés. Il signale dans les catacombes de Ste-Calixte

quatre colonnes disposées en carré parfait, et réunies par autant d'arcades surbaissées, qui reçoivent une sorte de coupole qu'il a, dans un ouvrage précédent, décrite sous le nom de *coupole sans pendentifs distincts*. A l'église de San-Nazaro-e-Celso à Ravenne, il constate un pas de plus dans une combinaison que pourrait seule faire comprendre une coupe de cet édifice, et enfin à St-Serge de Constantinople il retrouve les exèdres à jour et à deux étages que devait emprunter Ste-Sophie, et qu'il a déjà signalés à St-Laurent de Milan ; mais ce n'est qu'à Ste-Sophie que commence selon lui l'architecture byzantine proprement dite.

Dans la *Visite à Ste-Sophie* par M. Félix de Verneilh, nous retrouvons tout entier l'archéologue éminent, l'observateur éloquent, l'artiste inspiré, que la mort a si prématurément enlevé aux sciences et aux lettres.

L'auteur parle d'abord des circonstances particulières dans lesquelles il a visité ce monument, du prix qu'il attachait à atteindre ce but d'un pèlerinage longtemps désiré, des dispositions où était son esprit lorsqu'il pénétra dans ce sanctuaire si justement célèbre. C'est avec une sorte de défiance qu'il se laisse aller à son enthousiasme, et c'est après avoir analysé ses premières impressions et corrigé par la réflexion ce qu'elles pouvaient avoir d'exagéré qu'il met la basilique de Justinien au-dessus de toutes les autres cathédrales, et qu'il se permet d'affirmer qu'aucun autre édifice dans le monde n'offre un aspect aussi grandiose, aussi saisissant. Il donne alors les raisons de ce jugement : il compare Ste-Sophie à St-Pierre de Rome, qui couvre trois fois plus de terrain, mais qui a peu d'unité, peu d'ensemble, et dont on ne voit jamais qu'une certaine partie, les autres étant cachées par l'épaisseur des piliers ou par le baldaquin. Il faut aller sous la coupole et renverser la tête en arrière pour mesurer l'immensité de

Michel-Ange, mais alors on perd de vue tout le reste. Même observation pour Florence, où la coupole et la nef constituent deux édifices distincts. A Ste-Sophie, à peine a-t-on franchi le seuil de la grande porte occidentale que l'œil embrasse de la base au sommet tout le vaste édifice ; le regard parcourt avec stupéfaction ce ciel doré; il pénètre à travers les colonnades de porphyre, au fond des bas-côtés; il remonte et se perd dans les gynécées. Nulle église n'a autant d'unité, de hardiesse, de vraie magnificence, de grandeur apparente. Toutes les colonnes, tous les révêtements sont en marbres précieux, et tout ce qui n'est pas en marbre est entièrement couvert de mosaïques à fond d'or. Le charmant enluminage de la Sainte-Chapelle, plus ou moins projeté pour la plupart des cathédrales gothiques, n'a point cette richesse et ce caractère de durée. Il en est de même des stucages dorés des voûtes de St-Pierre, et quant à ses revêtements de marbre ils égaleraient seulement ceux de Ste-Sophie s'ils étaient achevés ; mais ils ne le sont qu'à moitié, et sont pour le reste de mesquins trompe-l'œil peints à la détrempe : mesure provisoire sans doute, mais qui n'en a pas moins été définitive.

Faut-il, après cette apologie raisonnée, conclure avec M. Théophile Gautier que « l'architecture byzantine est à coup sûr la forme nécessaire du catholicisme », avec M. Beulé que « Ste-Sophie fait comprendre qu'elle est l'architecture qui enlève à la terre par une science exquise autant que par un trait de génie »? M. de Verneilh proteste sans plus attendre contre ces exagérations poétiques.

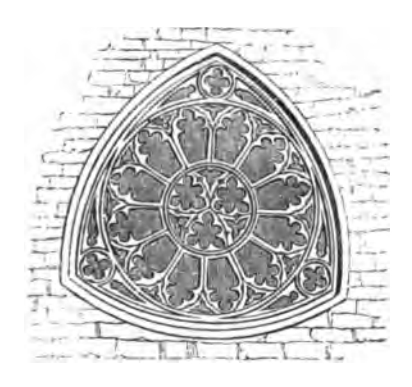
Il ne faut pas le méconnaître, Ste-Sophie est un chef-d'œuvre isolé dans l'architecture byzantine : ni St-Marc ni les églises de Palerme n'en approchent à beaucoup près ; c'est de plus un chef-d'œuvre incomplet, car les éloges ne sauraient s'appliquer qu'à l'intérieur, l'extérieur malgré les minarets turcs qui le relèvent un peu, étant parfaitement informe et nul.

De même que les temples grecs n'avaient pas d'intérieur, de même Ste-Sophie n'a pas d'extérieur. Il était réservé aux architectes gothiques de réunir pour la première fois les deux mérites, et d'annoncer au dehors les beautés du dedans.

Même à l'intérieur, l'œuvre d'Athénius de Tralles et d'Isidore de Milet laisse fort à désirer dans les détails : la statuaire et la sculpture du sujet y manquent, ainsi que la grande et bonne peinture. Il y a dans l'ornementation moins d'abondance de verve, de grâce et de correction, moins d'art en un mot qu'on n'en exige d'ordinaire des bons monuments gothiques.

Chez nous la cathédrale domine la ville, et s'annonce au loin par ses flèches élancées, par ses clochetons, par ses pinacles; arrivé auprès, le voyageur peut étudier pendant des journées d'admirables pages de sculpture toujours instructives; il peut élever son esprit en contemplant ces innombrables figures, qui respirent, quoiqu'on en dise, la sainteté et l'intelligence; s'il entre dans l'église, il trouve des voûtes moins imposantes, mais plus solides encore qu'à Ste-Sophie, des nefs spacieuses où se déroulent commodément les cérémonies du culte, où le clergé a un chœur et des chapelles pour tous ses besoins, où tout est vivant et animé, jusqu'au vitrage des fenêtres. Tout cela se trouve-t-il à Ste-Sophie ? D'ailleurs quand-on veut juger équitablement deux siècles d'architecture, et quand on se propose surtout de guider les constructeurs dans le choix de leurs modèles, ne doit-on pas tenir compte des moyens matériels dont disposait chaque époque et chaque école ? Nos architectes gothiques n'avaient que peu d'argent et de la pierre toute nue : que n'ont-ils pas su faire avec ces modestes ressources ? « Ste-Sophie, au contraire, a été élevée grâce à la centralisation qui réunissait dans les mains de son architecte-empereur les richesses d'un vaste empire, grâce aussi au pillage de tous les monuments antiques. St-Pierre de Rome a été bâti dans des circonstances analogues, avec la vente des

indulgences, et peut-être au prix de la triste rupture de l'unité catholique. Le baldaquin du Bernin, les statues de bronze du Panthéon et chaque morceau de marbre scié dans un tambour de colonne ou dans un bas-relief antique attestent peut-être aussi un acte de vandalisme d'autant plus blâmable que la cour romaine était alors plus éclairée. Ces grandioses folies ne prouvent rien et ne tirent pas à conséquence. Admirons-les avec réserve, et ne prétendons pas rivaliser avec elles. Que de dômes mesquins nous a valus déjà St-Pierre de Rome: puisse Ste-Sophie n'avoir pas chez nous une pareille postérité! »



ENQUÊTE

FAITE

AU CONGRÈS INTERNATIONAL ARCHÉOLOGIQUE D'ANVERS

SUR LES MESURES EN USAGE DANS DIFFÉRENTS PAYS

POUR CONSERVER LES ANCIENS ÉDIFICES (1).



M. Schuermans, conseiller à la Cour royale de Liège, dépose un mémoire concluant à l'examen des divers points qu'il recommande à toute l'attention du Congrès, concernant les mesures à prendre au sujet des monuments appartenant : 1° à l'État, 2° aux communes, 3° aux administrations publiques, 4° aux particuliers. La dernière partie n'est pas la moins intéressante.

Une des dispositions dont l'orateur préconise l'étude serait l'achat de certaines façades qu'il importe de conserver, en laissant aux particuliers la propriété de l'immeuble.

L'orateur fait une proposition spéciale tendant à inscrire dans le droit international la conservation des monuments. Ce ne serait là qu'une imitation de ce qui existe déjà dans les traités au sujet des hôpitaux et des ambulances.

(1) Nous tirons cet Extrait du Compte-rendu qui vient de paraître de la 1re session du Congrès archéologique international, tenu à Anvers, en 1867.

Il recommande à cet égard une active propagande.

M. de La Fuente, délégué du royaume d'Espagne. — Je dirai quelques mots sur les dispositions législatives en vigueur en Espagne sur cette matière.

Au commencement du siècle dernier, Philippe V créa trois Académies royales, d'un caractère officiel, à Madrid.

La première est celle *de la langue*, pour la pureté du langage espagnol. Son dictionnaire est légal et il est adopté par les tribunaux qui le consultent pour qualifier les injures, et dans d'autres cas sa grammaire est le texte officiel employé dans tous les collèges.

La seconde Académie royale est celle *de l'Histoire*, créée quelques années après, vers l'an 1724. Elle a le droit de réviser toutes les découvertes d'antiquités et les cartes géographiques de l'Espagne et de diriger les fouilles qui ont pour but la recherche des antiquités, et qui ne peuvent se faire dans les terrains du domaine commun sans son intervention. Lorsqu'on publia, en 1803, le nouveau code de lois intitulé : *De la Novissima Recopilacion*, on conserva ces droits à l'Académie de l'Histoire et même on les augmenta ensuite.

La troisième Académie royale, appelée *de San Fernando*, veille sur tout ce qui a rapport aux Beaux-Arts, comme sur les constructions de nouveaux édifices publics et même sur celles que font exécuter les particuliers si elles sont importantes.

Les églises mêmes, les grands autels et les sépultures des évêques ou de tout autre grand personnage ne peuvent être construits et placés, sans que l'Académie de San Fernando en ait approuvé au préalable les plans et les dessins.

Récemment on a créé des commissions provinciales des monuments. Celles-ci ont une organisation uniforme en vertu du réglement approuvé par ordonnance royale du 24 novembre 1865. En vertu de cette ordonnance, il doit y avoir dans chaque province une commission de monuments histo-

riques et artistiques. Le gouverneur civil de la province est président de la commission, mais elle a la faculté de se réunir en conférence ordinaire quoique le président soit absent. Les architectes provinciaux sont membres-nés de ces Commissions.

Il y a en outre six académiciens, dont trois sont nommés par l'Académie de l'Histoire et trois par celle de San Fernando, qui sont les correspondants et les représentants de ces Académies respectives, qui ont la direction de ces Commissions provinciales en commun, chacune pour les matières qui leur sont propres ; c'est-à-dire que tout ce qui est historique, traditionnel et littéraire, regarde l'Académie de l'Histoire, et que tout ce qui est artistique et monumental (conservation et restauration) est du ressort de celle de San Fernando.

Pour les cas mixtes et douteux, il y a à Madrid une Commission composée de membres de l'Académie de l'Histoire et de celle de San Fernando, qui s'occupe de les résoudre et les soumet aux académies respectives.

Je crois qu'il serait peu convenable de ma part de continuer à donner une idée de cette organisation. Je préfère mettre à la disposition du Congrès un exemplaire du réglement en vigueur et si quelque autre corporation désirait le connaître, elle pourrait se le procurer immédiatement en s'adressant à une de ces Académies par le courrier ou par l'intermédiaire des agents diplomatiques, auxquels l'Académie de l'Histoire s'empresserait de satisfaire.

Cette Académie, dont M. Saavedra et moi avons l'honneur de faire partie, se réunit tous les vendredis soir, excepté dans les mois de juillet et d'août.

M. le baron de Quast, inspecteur général des monuments du royaume de Prusse, analyse les dispositions légales qui sont en vigueur en Prusse, mais pour les seuls monuments appar-

tenant à des administrations publiques. Pour ceux qui appartiennent à des particuliers il n'y a de dispositions d'aucune espèce. Sans le consentement du gouvernement, aucune administration publique ne peut toucher à un monument.

Depuis 1850, les églises catholiques sont soustraites à ces dispositions ; toutefois elles n'obtiennent de subsides qu'à condition que les plans de restauration aient été approuvés. Il en est résulté que, par exemple, l'église de St-Maurice, à Cologne, édifice roman du XIIe siècle, a été détruite pour être remplacée par un pastiche de celle de Trèves.

Depuis l'annexion des nouvelles provinces, les dispositions prussiennes leur sont applicables.

M. Bordeaux (France) attire l'attention du Congrès sur la manière de procéder en cas de modifications de monuments et critique l'omnipotence administrative qui s'exerce sous ce rapport en France.

Il voudrait qu'on examinât les questions suivantes :

1° Parmi les mesures à réclamer de la législature pour assurer la conservation des monuments historiques, ne convient-il pas de demander une enquête *de commodo et incommodo* et la publication des plans et devis des architectes, plusieurs mois avant le commencement des travaux ?

2° La délibération des Commissions officielles et celles des conseils administratifs, autant qu'elles ont pour objet les travaux à faire aux édifices historiques, ne devraient-elles pas être soumises à la même publicité ?

Ceci ne se pratique jamais à propos de questions artistiques et archéologiques. L'orateur cite divers cas où l'on a supprimé mystérieusement tout ou partie des monuments, malgré les protestations des amis des arts, notamment à Évreux et à Rouen. Il ajoute que l'éveil avait été cependant donné, quant au monument construit à Évreux pour la conservation des archives, mais qu'on avait démenti les craintes exprimées,

pour procéder en cachette aux actes dont on avait conçu le projet.

M. Victor Advielle (France) s'élève contre les critiques que M. Raymond Bordeaux adresse à l'administration départementale française. Sans doute, dit-il, il existe des abus, et ils sont nombreux ; mais poser en principe que le mal est partout, c'est tomber dans une exagération très-regrettable et que nous ne devons pas subir. Les travaux importants qui s'exécutent dans nos vieilles églises sont entourés de toute la publicité nécessaire ; les plans et les devis sont soumis à l'examen d'hommes compétents, et aux plus habiles archéologues, quand il s'agit d'un monument historique, et ce n'est qu'après un long examen et une minutieuse révision, que ces plans sont approuvés et exécutés. Toutes les réclamations *écrites*, les seules officielles, sont accueillies, examinées, instruites, pour parler le langage administratif. Faut-il dire, pour cela, qu'elles sont toutes accueillies ? Non, assurément. Elles le seraient toutes si on n'écoutait que les réclamants, mais cette bureaucratie qui excite tant le mépris de l'honorable orateur, cette commission des bâtiments civils auxquels il ne reconnaît aucune aptitude, ne voient dans les questions qui leur sont soumises que l'intérêt général. Sans doute, les hommes qui les composent peuvent subir de fâcheuses influences ; ils peuvent être au-dessous de leur tâche. Mais la situation n'est-elle pas la même en toutes choses ! Et quand au reproche d'ignorance que leur adresse M. Raymond Bordeaux, il est pour le moins exagéré, car de qui sont composées ces Commissions d'architecture ? d'agents voyers, d'entrepreneurs, d'archéologues qui, à des titres divers, mettent gratuitement leurs connaissances au service de l'administration, des communes et des fabriques d'églises.

De quelles personnes, dès-lors, demande à M. Raymond Bordeaux, M. Advielle, devraient se composer les comités départementaux d'architecture, si les hommes spéciaux qu'elles renferment dans leur sein doivent en être exclus? D'archéologues peut-être. Les critiques sont trop personnelles, trop localisées, pour pouvoir être acceptées comme généralités. M. Raymond Bordeaux voudrait que les plans et les devis des travaux de réparations (des *grosses* réparations, sans doute, car il ne fait aucune distinction et ne pose aucune limite), fussent soumis à l'examen des Sociétés savantes. A cette question spécialement architecturale, se lie intimement une question politique, et, l'envisageant à un point de vue élevé, M. Advieille la déclare insoluble. Les Sociétés savantes sont composées d'éléments trop divers pour représenter auprès de l'administration, dans les cas de l'espèce, un organe sérieux. L'administration pourra bien — elle le fait quelquefois – les consulter quand il s'agira d'un monument d'une grande valeur artistique, mais jamais elle ne s'astreindra à prendre leur avis dans les nombreuses questions de réparations ordinaires. Ce serait ajouter un rouage inutile à l'organisation déjà si compliquée de l'administration départementale. Ce serait surtout augmenter les délais d'instruction des affaires, sans profit réel; car, d'abord, est-on certain de trouver des garanties suffisantes de capacité, en matière de travaux publics, au sein de la plupart des Sociétés savantes de province. Le doute est permis en pareille matière. En outre, la proposition même pèche par sa base: il n'y a point de Sociétés savantes dans tous les départements. Et parmi celles existantes, il en est un certain nombre qui sont à peine vivantes et dont les réunions sont peu fréquentes. Enfin un certain nombre de ces Sociétés s'occupent plus d'agriculture que d'archéologie.

Il faut donc maintenir le système tel qu'il est, même

avec ses défectuosités, si on ne peut espérer un mieux sensible.

M. Parker (Angleterre) croit qu'il est heureux que la Prusse ait pour conservateur de ses monuments un archéologue armé de pouvoirs prohibitifs, et *qu'il est regrettable pour la France d'avoir un* ARCHITECTE revêtu de cette fonction. (*Marques d'adhésion.*)

En Angleterre, chacun fait ce qu'il veut : aussi, on a vu des églises superbes détruites par les architectes, sous prétexte de restauration. (*Très-bien.*)

Quand un architecte dit qu'un monument menace ruine, il faut appeler un autre architecte et lui promettre la direction de la restauration s'il prouve que le monument n'est pas en danger. Sa réponse sera presque toujours favorable à la conservation.

Je connais, dit l'orateur, une église dont la tour menaçait ruine. On ferma l'église pendant des années, puis on se décida à consulter un autre architecte.

Celui-ci reconstruisit l'église et conserva la tour.

M. de Caumont (France) approuve sans restriction ce que vient de dire M. Parker, qui a beaucoup vu, beaucoup observé et jugé les faits avec impartialité et, en homme compétent ; il maintient que dans plusieurs départements français, il règne un véritable désordre qui détruira la France monumentale si on laisse faire. Les commissions départementales qui ravissent M. Advielle peuvent être parfois passablement composées, mais bien souvent elles sont envahies par des entrepreneurs de toute espèce et par les architectes sans clientèle, qui sollicitent les préfets pour en faire partie. Or, à peine nommés, ces architectes inoccupés, se mettent à tourmenter les curés et les conseils municipaux, pour les engager

à reconstruire leurs églises ; ils déclarent malades les édifices les mieux portants, et comme les préfets sont crédules et tiennent peu aux monuments anciens, qu'ils sont même souvent parfaitement indifférents à ce qui se fait de bien ou de mal, il n'y a pas de travaux déplorables et inutiles qui ne soient autorisés et préconisés même par les commissions départementales, par quelques-unes au moins. M. de Caumont ne voudrait pas qu'il entrât un seul entrepreneur ni un seul architecte dans ces commissions.

M. le comte F. Vander Straten-Ponthoz (Belgique) émet l'avis que le système prussien est préférable à celui de France. L'architecture et le travail matériel l'emportent beaucoup en France sur les préoccupations artistiques et archéologiques.

L'orateur est d'avis que les décisions et les discussions des congrès et des sociétés d'archéologie exerceront une influence morale qui sera plus grande que les réglements.

M. A. de Noüe (Pays-Bas). Nous venons d'entendre sur la question qui nous occupe les hommes les plus compétents qui nous ont tour-à-tour expliqué le mécanisme administratif en usage dans leur pays ; il faut maintenant rendre pratiques ces utiles discussions.

Je me permettrai d'ahord de répondre à l'honorable M. Schuermans, qui nous a prouvé qu'il avait approfondi la matière, que je ne considère pas comme pratique la proposition d'une législation internationale ; nous avons vu les difficultés qui entravent déjà les législations locales. Quant aux traités défendant les bombardements et la destruction des monuments en temps de guerre, cela me paraît absolument impraticable.

Je me rallierai donc d'abord à la proposition de M. Bordeaux, pour l'enquête *de commodo et incommodo*; la publicité,

comme la liberté bien entendue, n'a jamais nui qu'à ceux qui fuient la lumière.

Mais je me permettrai de sous-amender la proposition ou plutôt d'y ajouter un troisième article ainsi conçu :

Toute démolition, toute reconstruction d'un monument porté sur la liste officielle, tout changement quelconque à ce monument devra être précédé de l'avis de la société locale d'archéologie la plus voisine et de l'approbation formelle de l'académie officielle des beaux-arts ou de la corporation qui la remplace.

Ce sont là, me paraît-il, les seules mesures pratiques dont le Congrès peut proposer l'adoption.

Un débat assez vif s'élève entre MM. Bordeaux et de Caumont d'une part et Advielle, d'autre part.

Les deux premiers critiquent la marche suivie en France.

M. Advielle, tout en reconnaissant qu'il y a des abus, soutient le système actuel et cite un cas où un simple désir empêcha une démolition déjà décidée.

M. le comte de Ripalda (Espagne) rappelle que le théâtre de Sargonte a été détruit par une querelle personnelle. Il croit que le meilleur remède aux abus signalés consiste à propager l'étude et l'amour de l'archéologie.

M. le comte Przezdziecki (Pologne). Je vous demande la permission, Messieurs, d'ajouter quelques mots encore à ce qui a déjà été dit sur un sujet si intéressant. On nous a fait voir les suites déplorables qu'ont eues quelquefois pour les monuments, la mauvaise gestion d'une commission, ou le choix d'un inspecteur qui par état aime à construire du neuf. Mais, permettez-moi de vous le dire, Messieurs, il y a quelque chose de plus déplorable encore pour les monuments, c'est de n'avoir ni inspecteurs, ni commissions, et d'être abandonné ainsi aux dévastations du temps, de l'ignorance et de la cupidité.

Les savants discours des orateurs qui m'ont précédé ont fait passer en revue sous nos yeux les législations de presque tous les pays, relativement à la conservation des monuments. M. le baron de Quast nous a développé les principes sur lesquels est basée en Prusse l'administration dont il est le digne chef. Permettez-moi, Messieurs, de mentionner aussi celle de l'Autriche, en l'absence d'un délégué du gouvernement de cet empire.

En Autriche, chaque province a plusieurs conservateurs des monuments, sans l'autorisation desquels aucune restauration ne peut être entreprise ; il y a à Vienne une Commission centrale avec laquelle les conservateurs sont tenus de correspondre; ainsi, toutes les mesures sont prises pour la conservation des monuments dans toutes les provinces de l'empire.

Je ne sais pas comment les choses se passent en Russie, mais, dans le royaume de Pologne, nous n'avons ni Commission centrale, ni conservateurs, et les monuments n'ont aucune protection.

J'aime à espérer que la présence des délégués du gouvernement russe dans cette assemblée et leurs rapports avec votre *Bureau central* procureront aux nombreux monuments qui se trouvent dans le royaume de Pologne une protection éclairée, conforme aux législations des autres pays à cet égard.

M. Kervyn de Lettenhove (Belgique) se rallie à l'opinion de M. le comte Van Straten-Ponthoz.

M. Schuermans rappelle la démolition regrettable des portes d'Anvers. Il conviendrait que des états fussent dressés de tous les monuments et annexés aux dispositions conservatrices à prendre par les gouvernements.

M. d'Hane-Steenhuyse (Belgique). Messieurs, je ne puis laisser passer, sans la rectifier, l'assertion émise par l'honorable orateur. Je veux parler des deux monuments qu'il a

cités et qui sont les portes de Berchen et de Borgerhout.

Je n'ai pas à discuter ici les motifs qui ont décidé le Conseil communal d'Anvers à décréter la démolition de ces portes; mais il est inexact de prétendre que c'est parce que les Chambres législatives n'étaient pas réunies, qu'on avait pu exécuter cette décision. Si une pareille interprétation de notre législation pouvait être admise, il en résulterait que les faits les plus regrettables et les plus illégaux pourraient se passer lorsque la session législative est close, sans qu'aucun pouvoir pût intervenir. C'est, on le voit, un système insoutenable.

Le Conseil communal décida que les portes seraient démolies et la députation permanente du Conseil provincial approuva cette décision. Le gouvernement de son côté avait quarante jours pour l'annuler.

Or, ce temps légal, et bien au-delà, se passa sans que le gouvernement fît usage de son droit, et le Conseil, fort de l'art. 87 de la loi communale, fit exécuter la décision.

Voilà, Messieurs, dans toute sa simplicité, l'historique de la démolition des portes de Berchem et de Borgerhout.

M. le comte de Ripalda dépose une proposition ayant pour but de demander aux gouvernements qu'on abolisse les bombardements.

M. Le Proux est d'avis que le Congrès doit se borner à émettre un vœu dans ce sens.

M. de Noüe demande qu'on vote sur la proposition de M. de Ripalda. Celle-ci est approuvée, ainsi que la proposition de M. R. Bordeaux.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE

PAR

LES SECRÉTAIRES DU CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANVERS ET MM. BOUET, DE VAUCELLES, BALLEREAU ET L'ABBÉ MARTIN.



QUELLE EST L'ORIGINE DES BOURSES DE COMMERCE ?

Il y a quelques années, dit M. Génard, M. le chevalier Léon de Burbure et moi nous formâmes le projet de faire l'histoire de la bourse d'Anvers. A cet effet, nous réunîmes un grand nombre de documents inconnus, et le cercle de nos recherches s'agrandissant à mesure que notre travail avançait, nous fûmes amenés en quelque sorte à faire l'historique de toutes les Bourses de Commerce.

Qu'il me soit permis d'exposer le résumé succinct de nos recherches communes.

L'origine du mot Bourse a donné lieu à plusieurs dissertations. Le Florentin Louis Guicciardini, dans sa *Description des Pays-Bas*, retrace comme suit l'origine de ce mot aujourd'hui si populaire parmi toutes les nations de l'Europe :

« Or, dit cet auteur, n'est-ce pas chose de peu de consé-
« quence, ny indigne qu'on la sçache, de reciter d'où est ce
« que vient ce nom de Bourse, pour estre fortuitement avec
« telle commodité et convenance approprié à ce lieu. Faut

« donc entendre qu'il y a en Bruges une place fort propre et « commode pour touts les cartiers de la ville, au bout de « laquelle place est un grand et ancien logis basty et fondé « par la noble famille de la Bourse; ainsi qu'encore on le peut « recueillir par les armoiries d'icelle maison gravées en une « pierre sur le portail d'icelle ; qui sont representees par trois « Bourses. De ce logis, famille, et à cause des armoiries « d'icelle (comme il advient ordinairement en telles occu- « rences), prit son nom cette place. »

« Et d'autant que les marchans qui traficquoyent à Bruges, « choisirent ceste place pour leur retraicte, comme encor ils « en usent à present, eux allans depuis aux foires d'Anvers « et de Berghe (*Bergen-op-Zoom*) au raport et similitude de « celle de Bruges ils s'accoustumèrent d'appeler les lieux et « places esquelles ils s'assembloyent, en Anvers et Berghe, « les Bourses, lequel nom a esté tellement chery, favorisé et « approuvé en Anvers, que les François le tirant neanmoins « en autre sens l'ont transporté à Rouan, et jusques à Tolouse, « ordonnans des places et boutiques pour les marchands, et « retraicte ou magasin de leurs marchandises. »

L'assertion de Guicciardin, quant à la Bourse de Bruges, est formelle; cependant les documents que nous avons à notre disposition nous font douter de son entière exactitude. Que l'on ne pense pas toutefois que nous voulions ravir à la Flandre l'honneur d'avoir donné un nom aux lieux de réunion des négociants chez tous les peuples; cet honneur ne saurait lui être contesté; les preuves abondent pour soutenir une prétention noble et juste; mais nous croyons que l'emploi du mot *Bourse* est plus ancien que Guicciardin ne le suppose, ou, du moins, que ne le supposent en général les auteurs qui ont traité de l'histoire de notre commerce national.

En effet, les armoiries auxquelles Guicciardin fait allusion sont, au dire de M. J. Gaillard, celles de *Van der Beurse* et

de *Bave*. Les époux portant ces noms, Jean van der Beurse et Gertrude Bave vivaient vers la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle; leur généalogie se trouve mentionnée dans les *mémoires* de leur petit-fils Jean de Dadizeele; et quant à la maison que l'on considère comme premier lieu de réunion des marchands, ce bâtiment, d'après les renseignements publiés par M. Gaillard, et qui sont d'accord en tous points avec les notes insérées par M. Schayes dans sa belle *Histoire de l'architecture en Belgique*, ce bâtiment, disons-nous, daterait de la seconde moitié du XIVe siècle, c'est-à-dire qu'il aurait déjà été construit à l'époque où Jean van der Beurse et Gertrude Bave venaient seulement de naître ! — Nous allons montrer, au contraire, que cent ans auparavant, il y avait à Bruges un local appelé *la Vieille Bourse*, et que l'emploi du mot *Bourse* était devenu d'un usage général dans les transactions commerciales, non-seulement dans la capitale de la Flandre occidentale, mais encore à Anvers, à Bois-le-Duc, à Lierre, à Malines, et même dans de simples villages du Brabant.

D'abord, des actes tirés des archives de Bruges prouvent, de la manière la plus évidente, qu'en cette antique cité il existait déjà, au XIIIe siècle, une famille Van der Borsen. A-t-elle donné son nom à l'édifice? Nous l'ignorons.

Dès 1257, on trouve dans les comptes de l'hôpital St-Jean, Loverius ou Loveriuc de Borza ; à la fin du XIIIe siècle, les mentions de la famille van der Buerse deviennent fréquentes. M. Scourion, archiviste de Bruges, les rencontre en 1285, 1302, 1305, etc. Un acte de 1291, cité par M. Oct. Delepierre dans son *Inventaire des Archives de la Flandre occidentale*, fait connaître qu'en cette année un Robert van der Beurse agissait en qualité de curateur de Jean van der Beurse.

Quelques années plus tard, vers 1350, vivaient à Anvers Jean van der Borsen, et ses enfants Jean et Nicolas, et dont

les noms, ainsi que nous le verrons plus loin, sont intimement et presque étrangement liés à l'histoire de nos diverses Bourses.

Les armes des Van der Borssen, tant de Bruges, que d'Anvers étaient *d'or à la bande de gueules chargée de trois bourses d'argent.*

Quant aux documents qui concernent l'ancienne existence à Bruges d'un édifice nommé Bourse, ils sont tout aussi nombreux et non moins explicites. Déjà en 1292, M. Kervyn de Lettenhove trouve la désignation d'un endroit situé *ante bursam*. En 1300, on parle d'une *bursa;* en 1305, on cite l'habitation au-dessus ou au-delà de la Bourse *den huse boven ter buerse.* Enfin, plus tard, on fait mention de la vieille Bourse, *ter ouder buerse.*

Aucun doute ne saurait donc être admis quand à l'existence d'une Bourse à Bruges au XIIIe siècle. Que ce bâtiment ait reçu son nom de la famille Vander Borsen, ou que celle-ci doive elle-même son nom à l'édifice si justement vanté, il est constant que l'idée de consacrer un monument spécial au commerce est une idée flamande, et notre patrie peut revendiquer la gloire d'avoir, par cette institution, contribué pour une large part à l'extension des relations internationales.

Mais, poursuivons. Si des documents authentiques prouvent l'existence à Bruges d'un édifice nommé Bourse, il en est de même pour plusieurs autres villes, où le mot bourse est employé fréquemment dans des actes officiels depuis la fin du XIIIe siècle. Les négociants de ces localités, à l'imitation de ceux de Bruges, appliquaient ce terme à tous les lieux couverts ou non couverts où ils se réunissaient pour traiter de leurs affaires. En voici la preuve :

Dans un acte de 1297, le cens annuel de chaque bonnier de terre inculte, vendu par la ville d'Anvers, est fixé à douze deniers de la valeur qui a communément cours à la Bourse

dans la ville d'Anvers, « *twaelf penninghe paiments, alse ghemeenlake loept in Borsen in die poert van Antwerpen.* »

Sans doute, rien ne certific qu'il y eût, dès le principe, un local de Bourse à Anvers; mais, dès 1353, celui-ci est mentionné dans les archives : il était situé dans la rue aux Laines de cette époque, aujourd'hui *Vieille-Bourse*, dont plusieurs maisons appartenaient, au commencement du XVe siècle, au riche bourgeois Nicolas Van der Borsen. Coïncidence digne de remarque : lorsque, au XIVe, au XVe et au XVIe siècles, on dota notre ville d'un nouvelle *Bourse* de commerce, le hasard fit choisir chaque fois pour l'y établir des terrains qui, à une autre époque, avaient appartenu aux Van der Borsen ou touché à leurs propriétés. Mais si Bruges dispute à Anvers l'honneur d'avoir inventé le mot Bourse pour les locaux destinés aux réunions de commerçants, il n'en est pas ainsi pour le local même dont les formes architecturales sont d'invention anversoise. La première Bourse, dans la véritable acception du mot, date de l'année 1515, et fut construite, suivant toutes les apparences, sur les dessins de l'architecte de Waeghemaker. Elle existe encore. Elle servit de modèle à la Bourse de 1530, incendiée il y a quelques années, et qui elle-même servit de type à la construction de toutes les Bourses de l'Europe, à commencer par l'ancienne Bourse de Londres, construite par l'architecte Hendrickx à la demande de Sir Thomas Gresham.

Monteil fait connaître que les plus anciennes Bourses en France, telles que celles de Toulouse, Nîmes, Rouen, Reims, Paris, Bordeaux et Poitiers furent élevées entre les années 1549 et 1566.

Pour me résumer, Messieurs, et sans m'arrêter aux explications trouvées dans les encyclopédies qui semblent donner au mot *Bourse* une origine orientale; sans examiner si les Romains n'ont pas connu de lieu spécial pour les réu-

nions de marchands, je crois avoir établi que les Bourses de commerce, telles que nous les concevons, ont une origine plus ancienne que celle connue jusqu'à présent, et que c'est notre pays, essentiellement marchand, qui apparemment a donné à ces bâtiments leur nom, aussi bien que leur forme architecturale.

Ce type, nous le possédions encore il y a quelques années, et je crois être l'organe de tous les membres du Congrès en exprimant l'espoir que notre Bourse soit reconstruite sur l'ancien modèle. (*Applaudissements.*)

M. de Quast. Au moyen-âge, il y avait des gens qui vivaient en commun dans un local nommé *Borza ;* cela s'appliquait tant aux étudiants qu'aux négociants.

M. de Burbure. La Bourse, à l'origine, était à proprement parler un bazar où étaient exposés des échantillons. On l'appelait *staalkamer*, chambre des échantillons.

A l'époque primitive, il y avait même plusieurs Bourses à Anvers.

On y faisait naturellement des affaires et l'on s'y réunissait deux fois par jour.

M. Génard. C'est probablement par suite des expositions de marchandises que la Bourse n'était pas couverte.

L'observation de M. de Quast est très-importante, mais jusqu'à présent nos archives ne nous ont rien appris à cet égard.

M. le comte Przezdziecki dit que le mot *bourse* est connu en Pologne depuis le XIe siècle.

M. de Quast ne saurait préciser qu'il en fût ainsi.

M. de Burbure. Il y avait anciennement une bourse à Lierre et à Malines. La chapelle du corps des merciers y était contiguë.

(*Congrès archéologique international d'Anvers.*)

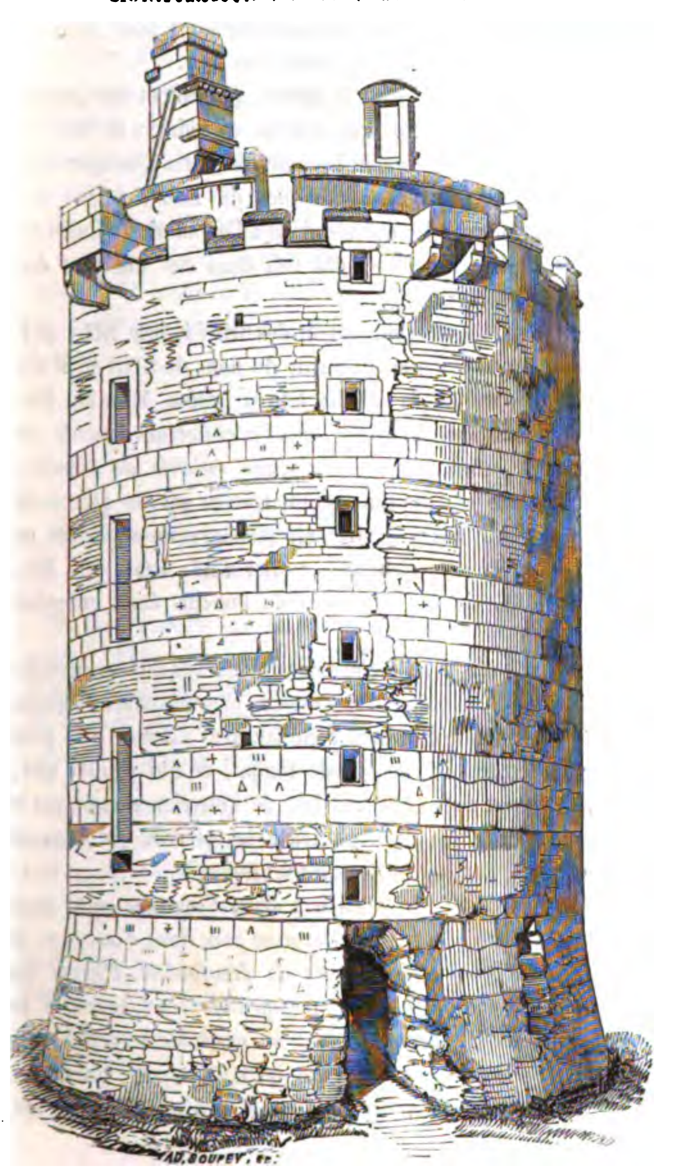
SIGNIFICATION DES FIGURES QUE L'ON VOIT GRAVÉES SUR LES ANCIENS MONUMENTS DU PORTUGAL.

Dans un mémoire adressé à la Société française d'archéologie, M. le chevalier da Silva, architecte du roi de Portugal, s'efforce de démontrer que ces signes sont de simples marques de tâcherons ayant pour but de constater le travail de chaque ouvrier, et non des signes symboliques appartenant à la franc-maçonnerie. Les raisons que donne l'auteur nous semblent convaincantes.

Les signes reproduits par M. le chevalier da Silva sont au nombre de cinq cent quarante-quatre et forment une suite non interrompue, depuis ceux de la cathédrale de Guimarães, qui remontent à 1102, jusqu'à ceux du palais royal de la Pena, datant de 1511. M. da Silva en a même publié qui appartiennent à la construction du grand aqueduc de Lisbonne, élevé en 1738. De notre côté, quoique ces signes soient assez rares en Normandie, nous en avons trouvé un certain nombre à l'abbaye du Mont-St-Michel qui, à en juger par la place qu'ils occupent, semblent appartenir à une époque encore plus rapprochée.

M. de Caumont a publié un dessin très-exact de la tour de Tournebu (XIIIe siècle) par M. Victor Petit, laquelle est couverte de signes d'appareil très-bien conservés. (V. page suiv.)

Un grand nombre de ces marques sont évidemment des lettres. *Les autres signes*, dit M. le chevalier da Silva, *servaient aux tailleurs de pierres, qui nè savaient pas écrire, de marque pour marquer le travail qu'ils faisaient, tandis que ceux qui étaient plus intelligents et ayant déjà connu la valeur des lettres, auront alors marqué avec des*



VUE DE LA TOUR DE TOURNEBU.

lettres initiales leurs noms et leurs surnoms pour désigner quelles étaient les pierres façonnées par eux.

Ces traits, creusés dans la pierre, présentent une grande ressemblance avec ceux qui, sur les calendriers de bois des peuples du Nord, indiquent les jours de fêtes. Quelques-uns ne seraient-ils point des emblêmes du saint, patron des tailleurs de pierre ? Ce qui viendrait à l'appui de l'opinion de M. le chevalier da Silva, qui voit dans ces marques des sortes de signatures.

Sauf un exemple se composant des trois lettres SIL, qu'il regarde comme le commencement du nom de SILVA, il n'a publié que des signes et des lettres isolées. Mais M. Blavignac, dans son *Histoire de l'architecture sacrée du IVe au Xe siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, indique comme tracées sur les pierres de l'église des Aliscamps, tantôt en monogrammes, tantôt en lettres séparées, les signatures : AL, FRI, HOI, IO, PE, PO, RA, REI, RAL, et le nom de Poncius écrit en entier PONCŪS.

Les signes d'appareil s'éloignent quelquefois de leur grossièreté habituelle, présentent des dessins plus ou moins élégants. Quelquefois même ce travail a été fait avec assez de soin pour avoir dû demander beaucoup de temps, ce qui prouve que, dans ce cas au moins, le seul but de l'ouvrier n'était pas le gain. Nous citerons dans ce genre les pierres qui forment l'appareil de l'église de Neufchâtel (Suisse).

Elles ont, dit M. Blavignac dans l'ouvrage que nous venons de citer, *été reproduites avec soin dans l'ouvrage de M. Dubois sur les antiquités de Neufchâtel. Parmi ces signes, dont quelques-uns très-grands sont exécutés en relief, il en est qui présentent un véritable intérêt : on y lit, entre autres, le nom de* GUIDO *répété un grand nombre de fois, de même que celui, probablement abrégé,*

de **WIEO**. *L'un des signets en relief présente un martyr tenant sa tête.*

Il nous semble y avoir remarqué aussi un petit saint Sébastien. La même figure, se trouvant représentée sur plusieurs pierres placées sans ordre, prouve que le choix de ce sujet n'était point l'œuvre de l'architecte, mais un acte de piété personnelle de l'ouvrier.

L'ouvrage de M. le chevalier da Silva forme une brochure in-4° de 11 pages et 45 planches; il a été imprimé avec soin, en caractères gothiques, à l'imprimerie nationale de Lisbonne.

G. BOUET,

De l'Institut des provinces.



LES MÉDAILLES RECUEILLIES DANS LE CASTELLUM DE JUBLAINS (MAYENNE).

M. de Vaucelles de Champfremont avait, il y a quelques années (1843), examiné les médailles recueillies à Jublains dans le castellum gallo-romain, lorsqu'il fut déblayé aux frais du Conseil général de la Mayenne; il en avait dressé la liste suivante que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

« Ayant été chargé, dit-il, de classer les médailles trouvées dans le fort de Jublains, je suis parvenu à en reconnaître 169 sur 363 qui m'avaient été remises.

« Voici la liste que j'en ai dressée :

Domitien	2	Commode	1
Trajan	4	Julia Domna, femme de Septime-Sévère. . . .	»
Adrien	3	Pertinax.	»
Tite Antonin	1	Publius Lucinius.	»
Marc-Aurèle.	3		

Gallianus 5
Julia Cornelia . . . . . . »
Salonina Chrisogone, femme de Gallien. . . 3
Latinus Posthumus père . 11
Victorin père 8
Claude-le-Gothique. . . . 9
Tétricus père (Pivesuvius). 52
Tétricus fils (Lucius Domitius) 58
Aurélien. 1

« Ainsi, sur 169 médailles déterminées, 151 ont été frappées pendant la période comprise entre les années 253 et 273 de notre ère. 15 sont plus anciennes; les autres appartiennent aux rois de France. »

Il était utile de publier ce catalogue qui aurait pu être oublié, et de pouvoir comparer cette série de médailles avec celles qui ont été découvertes à Jublains depuis vingt-cinq années.

DE VAUCELLES.

CROSSE ABBATIALE DE LUÇON

En 1847, l'architecte diocésain, M. Boëswilwald, avait commencé les travaux de restauration des cloîtres de la cathédrale de Luçon. Pour empêcher l'eau d'y pénétrer, il fit abaisser le préau de plus d'un mètre et demi et le mit au niveau des tombeaux en pierre qu'il recelait en grand nombre. Il y avait toute une étude à faire sur les tombeaux et sur leur mobilier funéraire. Cette étude ne fut entreprise par personne. Le travail se faisait à huis-clos et les ordres étaient sévères pour ne laisser donner aucun coup de pioche par d'autres mains que par celles des ouvriers.

Un jour, cependant, au moment où le vide s'était fait

dans les cloîtres (c'était l'heure du repas), je me hasardai à visiter le chantier. Je me promenai silencieux dans les quelques mètres carrés qu'on appelle préau, qui contrastent avec le quadrilatère d'arceaux et de nervures qui les entourent, parce qu'ils n'ont d'autre voûte que le ciel. J'allais et venais et me retournais en tous sens, interrogeant les pierres et les fouillant du regard et du pied, faute de mieux. Je dis du pied, car ce fut mon pied qui, écartant le couvercle brisé d'une auge en pierre calcaire, mit à nu un objet brillant qui piqua au suprême degré ma curiosité. A l'instant, je me penchai sur cet objet; j'achevai avec mes mains ce que mon pied n'avait qu'ébauché, et je retirai avec la plus grande précaution une crosse qui avait appartenu à l'un des abbés de l'antique monastère de Luçon.

Cet objet d'art est une crosse de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe; elle est en cuivre doré enrichie d'émaux, et se compose de la douille, du nœud et de la volute.

La douille est ornée de rinceaux en cuivre, dorés sur émail bleu d'azur. Trois reptiles fantastiques, à la queue enroulée, aux écailles brillantes et aux yeux de saphir, se précipitent en bas, comme pour échapper à un ennemi qui les poursuit. Ils ont toute la longueur de la douille qui est de 8 centimètres.

Le bâton qui s'emboîtait dans la douille n'existe plus ; il était en bois, comme le prouvent les quelques fragments que j'y ai rencontrés.

Sur le nœud qui sépare la douille de la volute on voit, tant dans la partie supérieure que dans la partie inférieure, des dragons enlacés, d'une exécution remarquable. Leurs yeux sont également en saphir.

Du centre du nœud sort un énorme serpent (aux yeux de saphir comme les précédents), dont les écailles émaillées

d'azur sont pointillées d'or. Sur cette volute, c'est-à-dire sur la partie qui avoisine le cou du serpent, apparaît saint Michel, armé comme nous le représente la légende (1). Il s'est élancé sur le serpent infernal qu'il écrase de ses deux pieds. De la main gauche, il tient un bouclier pour sa défense, et de la droite, il enfonce sa lance dans le cou du reptile, qui la mord pour se venger de sa blessure.

Comme je ne fis point mystère de ma découverte, l'architecte diocésain désira voir cette crosse : je me fis un plaisir de la lui faire passer, et j'ai appris depuis qu'elle figurait au musée de Cluny sous le n° 2,023. On ne pouvait lui faire plus d'honneur, et elle s'y trouve en bonne compagnie. Cependant, je regrette aujourd'hui, comme tous les archéologues de la Vendée, qu'elle ne soit pas restée dans notre département ; elle aurait été la perle de notre musée.

Je reviens au sarcophage qui renfermait cette crosse avec les restes d'un abbé.

A côté de la crosse gisait un petit marteau en bronze dont la hauteur n'atteint pas 4 centimètres. Le manche, de même métal, lui est adhérent et s'y rattache par un nœud élégamment fouillé par un artiste de la même époque. Un autre nœud divisait le manche en deux parties ; il existe seul aujourd'hui ; la partie supérieure du manche a été cassée à ce second nœud et a disparu.

J'ai fait cadeau de ce marteau à mon honorable et savant ami, M. le curé du Bernard, il y a environ sept ans.

En dehors de la crosse et du marteau, je trouvai peu de chose auprès des ossements de l'abbé. Je cherchai, mais en

(1) Cette crosse est en tout semblable à celle que M. de Caumont a figurée dans son *Abécédaire d'archéologie*, p. 340, et qu'il avait dessinée à Angers. Ce sujet, d'ailleurs, est reproduit dans beaucoup d'autres crosses du même temps.

vain, l'anneau abbatial. En revanche, je retirai de la bière plusieurs morceaux d'un tissu à trame d'or qui me semblèrent les débris d'une chasuble.

Le désordre que je remarquai dans la sépulture me fit croire un instant que le tombeau avait été précédemment fouillé; je n'oserais pas cependant l'affirmer (1).

Léon BALLEREAU,

De la Société française d'archéologie.

L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-DE-BAGÉ (AIN).

L'église de St-André-de-Bagé (Ain) présente l'orientation normale, c'est-à-dire que sa façade est dirigée vers l'occident et son chevet tourné vers l'orient, d'où nous est venue, avec les Apôtres, la lumière de l'Évangile. *Le bastiment du temple,* comme parlaient les anciens hagiographes, est un type d'architecture de la transition, au style ogival, d'après lequel

(1) Le petit marteau en bronze, dont M. L. Ballereau a enrichi ma collection en 1861, faisait partie du mobilier funéraire de l'auge en pierre qui renfermait les restes d'un abbé. Hé bien! ce marteau proclame hautement que cet abbé était un abbé fondateur, qui bâtit une partie au moins de l'église ou du monastère dont il avait la charge. Le mort emportait ordinairement avec lui les insignes de sa profession. Le marteau descendait dans le tombeau du fondateur d'une église; la crosse accompagnait l'abbé et l'évêque; l'épée, le guerrier, etc.; les nécropoles en fournissent partout des exemples. Le marteau de l'abbé de Luçon est cassé au premier nœud. Mais souvent on brisait, en signe de douleur, les objets qui faisaient cortége au mort dans sa dernière demeure. Il est de la même période que la crosse, et accuse la fin du XII[e] ou le commencement du XIII[e] siècle; l'écart ne peut pas être de plus d'un quart de siècle.

(*Note de M. l'abbé Baudry, curé du Bernard* (*Vendée*).)

devaient s'élever toutes les constructions religieuses du siècle suivant. Fondée au XII[e] siècle, elle ne dut être achevée qu'au commencement du XIII[e].

La façade (1), dont la masse respire plutôt la solidité que l'élégance, a pourtant des accessoires d'un faire très-gracieux : elle s'amortit en pignon pyramidal, donnant le profil d'une toiture toute septentrionale faite pour recevoir, dès l'origine, les tuiles à crochet du Nord ou des laves. L'aire inférieure, de cette façade, offre pour ornement, au centre, une baie dont l'arc en tiers-point est à peine senti, cantonnée de deux colonnes, dont les chapiteaux offrent quelques traces de la patience bénédictine, avec laquelle furent fouillés les portails de Vaudeins et de St-Paul de Varax. Sur celui de gauche, sont des feuilles attaquées avec une certaine hardiesse ; celui de droite représente les évangélistes debout, la tête nimbée, tenant aux mains des phylactères, d'une exécution lourde et commune.

L'arc, autour duquel règne un ornement, en damier, servant d'archivolte, est rempli par un linteau monolithe absolument nu. Les côtés de cette porte sont occupés par des arcs plein-cintre, dont un seul esquisse l'ogive, subdivisés en arceaux géminés par des pilastres, décorés d'archivoltes doubles ouvragées en damier. Cette arcature se compose de huit cintres : quatre de chaque côté de la porte, quatre géminés s'amortissant sur des corbeaux.

Au-dessus de ce premier ordre il y a, dans l'architecture de la façade, une légère retraite, à laquelle la portion supérieure prend peu de part, se continuant en saillie avec une surface lisse. Les côtés de cette surface offrent aussi huit arceaux d'une facture peu soignée et sans pilastres.

(1) Dans cette description, nous suivons presque pas à pas Leymarie et J. Bard.

Enfin, le troisième ordre, occupant la partie centrale de la façade, forme une sorte d'attique au sommet de la surface lisse, dont nous avons parlé. Trois arcs plein-cintre, supportés par des colonnettes et des pilastres, constituent ce détail.

Le cintre du milieu, étant beaucoup plus large et plus haut que ses voisins, était destiné à éclairer la nef. Le reste de la maçonnerie est complètement dénudé de profils d'ornementation. La construction générale est en pierres de petit appareil régulier; le plan extérieur du monument figure une croix latine.

Les murs latéraux n'offrent rien de remarquable dans leur structure; ils sont percés de trois fenêtres à plein-cintre, les croisillons n'en présentent qu'une seule. Le mur latéral du nord est percé d'une porte qui était jadis abritée par un auvent; il présente, comme le mur latéral du sud, quelques zones de maçonnerie primitive, restes de l'église préexistante dont la fondation remontait au IXe siècle.

La petite basilique se termine par trois absides semi-circulaires, ornées vers le faîtage de corbeaux, dont quelques-uns ouvragés pourraient avoir été empruntés à la première construction. A l'angle du mur latéral, on remarque une pierre sculptée, représentant une croix de Malte. La toiture des croisillons et des absides est couverte en laves. La nef a dû recevoir jadis le même genre de toiture, mais on l'a remplacée par un comble à tuiles plates.

Nous arrivons à la partie la plus significative du monument à l'extérieur : le clocher. C'est une tour octogone, d'un style et d'une époque absolument identiques à ceux des clochers de Cluny et de Tournus. Quatre étages le divisent : la base, d'abord, et trois zones séparées par trois cordons, sous lesquels sont actuellement incrustés des liens de fer, dans le but de resserrer une lézarde qui courait de haut en bas. La base fondue dans l'édifice jusqu'à la hauteur de la coupole

s'élève à 14 mètres du sol; elle est ornée à l'extérieur d'arceaux géminés, sans ouverture et soutenus, comme dans la façade, par des pilastres sans saillie.

A cette hauteur, se montre un double rang de colonnettes légères, de 46 centimètres, qui, avec les huit angles, portent l'édifice sur leurs chapiteaux réunis. Ce second étage est décoré comme le premier. D'un autre élan, le clocher arrive à 20 mètres, où un nouveau rang de colonnes jumelles, au nombre de seize, prêtent leur appui. Enfin, à 23 mètres, les parois s'élancent en convergeant d'une manière insensible pour parvenir à la hauteur de 27 mètres et se terminer par une croix en pierre. Tout ce clocher, dont l'aiguille est percée de lucarnes ébrasées, est bâti en pierres. De près, il paraît un peu lourd et massif; mais, vu à quelque distance, rien n'égale la grâce de sa flèche qui, supportée par des colonnettes légères, à travers lesquelles vous voyez le jour, paraît comme suspendue dans les airs.

L'abbé Martin,
Curé de Foissiat (Ain).

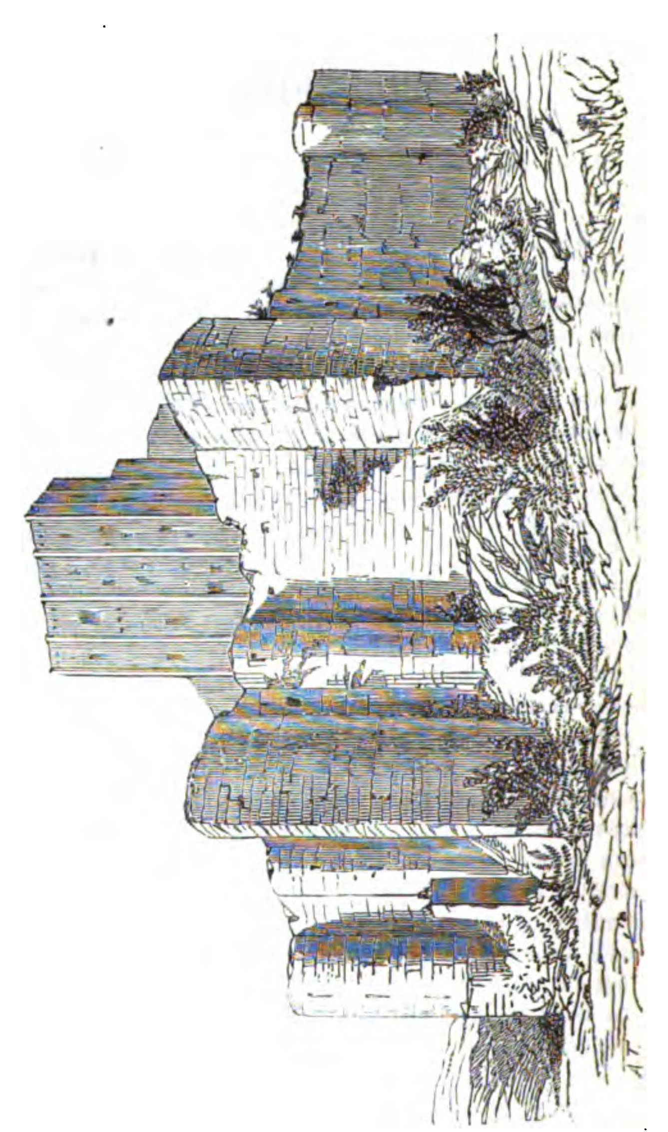


CHRONIQUE.

Congrès archéologique de France. Session de **1869**, *à Loches* (*Indre-et-Loire*). *Ouverture le* 1er *juin.* — Nous rappelons que le Congrès archéologique de France, session de 1869, s'ouvrira le 1er juin dans la petite ville de Loches (Indre-et-Loire). On arrive à Loches soit par Amboise, où un service de voitures correspond avec la station du chemin de fer, soit par Tours, où l'on trouve une diligence. Cent membres au moins se sont fait inscrire dans le département d'Indre-et-Loire, et nous savons que beaucoup d'étrangers à la ville s'y sont donné rendez-vous. Loches est au centre d'une région très-intéressante au point de vue monumental ; on a pu le voir par les articles publiés depuis quelques années dans le *Bulletin* et par l'article de M. de Cougny, que nous venons de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Ceux qui viendront par Tours pourront s'arrêter deux ou trois heures à Cormery, visiter les ruines de l'abbaye, l'église paroissiale et l'église voisine, sur la rive opposée de l'Indre, dont la tour est très-élégante. Les environs de Loches sont très-bien pourvus de monuments anciens, et des courses intéressantes seront organisées pendant le Congrès. Loches lui-même montre le plus beau donjon roman de France, entouré d'une enceinte de murailles du XIIIe siècle (V. page suivante) ; puis à deux kilomètres on peut voir les ruines de l'abbaye de Beaulieu, en partie du temps de Foulques Nerra, et sur lesquelles M. Bouet a fait d'importantes observations (V. p. 105).

Le secrétaire-général de la session, M. d'Espinay, membre de l'Institut des provinces, président du Tribunal civil, recevra les notes, mémoires et lettres qui seront destinés au Congrès. M. Le Daim de Parthenay, inspecteur de la Société française



VUE DU DONJON DE LOCHES ET DE SON ENCEINTE DE MURAILLES.



RUINES DE L'ABBAYE DE BEAULIEU-LÈZ-LOCHES.

d'archéologie pour le département des Deux-Sèvres ; MM. le comte de Galembert, de Tours, et de Cougny, inspecteur divisionnaire, dirigeront la rédaction des procès-verbaux.

Congrès libre des délégués des Sociétés savantes, rue Bonaparte, 44, à Paris. — Nous venons de recevoir le programme de ce Congrès, qui s'ouvrira le 5 avril prochain ; nous y avons remarqué les trois questions suivantes :

Quels seraient les moyens les plus propres à généraliser l'enseignement artistique et à former le goût, en comblant une regrettable lacune dans l'enseignement public ?

Des embellissements de Paris et de l'influence qu'ils exercent au point de vue artistique, historique, moral et financier de la province.

Exposer les conditions intellectuelles et la marche ascendante ou descendante des études artistiques et littéraires dans chaque grande circonscription régionale.

Quel doit être le plan spécial à recommander, pour la direction de leurs travaux, aux Congrès archéologiques internationaux ?

Changements survenus dans les inspections de la Société française d'archéologie. — M. de Bonnefoy, inspecteur des Pyrénées-Orientales, est nommé inspecteur d'une division nouvelle qui comprendra les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariége.

M. le marquis de Castelnault est nommé inspecteur de la division de Bordeaux en remplacement de M. Ch. Des Moulins, qui a demandé à prendre sa retraite et a été proclamé inspecteur divisionnaire honoraire. Des remercîments ont été adressés à M. Des Moulins pour les excellents et longs services qu'il a rendus dans le sud-ouest de la France pour la conservation et l'étude des monuments.

La division de Perpignan ayant été détachée de la division de Toulouse, celle-ci recevra en compensation le département du Gers.

Travaux et découvertes à Narbonne. — On a entrepris simultanément et sur plusieurs points la démolition des remparts de Narbonne. La porte Royale et la porte du Connétable, qui offrent un grand nombre d'inscriptions et de bas-reliefs gallo-romains, seront isolées au centre d'une vaste place et conservées comme monuments historiques. Les anciennes pierres sculptées seront soigneusement recueillies. Des allocations ont été accordées dans ce but par l'administration municipale et par le Comité impérial des travaux historiques. Son Exc. M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, a même exprimé le désir d'être personnellement tenu au courant des découvertes qui pourraient être faites pendant la durée des travaux. Je puis déjà signaler deux inscriptions funèbres inédites qui étaient renfermées dans l'intérieur des murs : un ustensile mérovingien, en os, parfaitement conservé, recouvert artificiellement d'une belle couleur bleue, et dont l'usage est encore inconnu ; des fragments de poteries vernies, offrant des ornements polychromes.

J'ai également à signaler les découvertes suivantes : à Aizanet, près de Narbonne, des haches en pierre polie, et une mosaïque avec caissons et rosaces ; à la Campagne-des-Palais, des sépultures romaines dans lesquelles on a trouvé des médailles du Haut-Empire, une belle ampoule en verre bleu (*unguentarium*) et des lampes en terre cuite ; dans le nouveau cimetière de la ville, des aiguilles et des épingles en os, un dez à jouer, une lampe sur laquelle on observe une priapée, une console et des fragments de candélabres en marbre blanc ; à l'église de Lapalme (arrondissement de Narbonne), une mesure tournante en marbre blanc ; dans une maison de la ville, plusieurs inscriptions funèbres du XVII[e] siècle, provenant de l'ancien cimetière des Carmes ; à Castelnaudary, des boucles mérovingiennes en bronze étamé, et dans la banlieue de Narbonne, deux médailles phéniciennes de l'île d'Ivissa.

TOURNAL.

De l'Institut des provinces

PUBLICATIONS.—*Mémoires de l'Académie impériale d'Arras*, 2e série, t. II. — Les recherches biographiques et critiques relatives aux peintres et sculpteurs du XVIIIe siècle sont aujourd'hui en faveur. Parmi les travaux de ce genre les mieux étudiés nous devons signaler celui qui figure dans le dernier volume de l'Académie d'Arras, sous le titre de : *Biographie de Dominique Doncre et appréciation de ses œuvres*, par M. C. Le Gentil. Les productions de ce maître habile, très-recherchées aujourd'hui, l'étaient beaucoup moins quelques années après sa mort. En 1821, au décès de sa veuve, un grand nombre de toiles, provenant de son atelier, furent adjugées à vil prix. Deux tableaux furent vendus à M. Noujean pour la somme de *trente-cinq centimes* : un seul dépassa le chiffre de cent francs.

Doncre excellait dans le portrait ; l'un de ceux où se révèlent le mieux toutes ses qualités est celui que possède le musée de St-Omer et où le peintre s'est représenté lui-même avec son ancien maître, le sculpteur Hermant.

« C'est une peinture énergique, dit M. Boistel, très-vive en pleine lumière, d'un dessin fort exact, d'une belle couleur transparente, d'un modelé puissant. »

Plus heureux que beaucoup d'autres, Doncre, malgré son mérite, traversa la période révolutionnaire sans être inquiété ; il eut même assez de crédit pour rendre de nombreux services aux familles de ceux qui l'avaient autrefois protégé, et pour préserver d'une destruction certaine les nombreux chefs-d'œuvre artistiques réunis à Arras, de tous les points du département, par suite de la spoliation des églises, des abbayes et des châteaux.

Le même volume renferme une Notice d'un intérêt sérieux sur M. Crespel-Delisse, fondateur de la sucrerie indigène. Cette consciencieuse biographie est l'œuvre de M. Auguste Parenty, secrétaire-général de l'Académie d'Arras, qu'une mort prématurée a enlevé récemment à l'administration et aux lettres.

M. de Chenevières avait attiré l'attention, il y a déjà quelques années, sur MM. de Chambray et de Chantelou, amateurs

éclairés, que recommandera toujours au souvenir de la postérité l'amitié du Poussin; M. Henri Chardon complète aujourd'hui ces indications en nous donnant une biographie riche de faits nouveaux et de détails précieux, et qui, tout en établissant l'origine mancelle des deux frères, nous renseigne sur les relations de l'un et de l'autre, sur les publications artistiques du premier et sur la composition de la célèbre collection de tableaux réunie par le second.

L'opuscule de M. Chardon, sous son titre modeste : *Les frères Fréart de Chantelou*, présente un intérêt général par les informations nouvelles qu'il contient sur la vie du Poussin, et par le jour qu'il jette sur les directions élevées qui présidèrent à l'administration du surintendant de Noyers.

— La *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* continue, avec une louable ardeur, le cours de ses laborieuses investigations. Les trois volumes que nous avons sous les yeux attestent que son activité ne s'est pas ralentie. L'un d'eux renferme le journal de Jean Bauchez, greffier de Plapeville au XVII[e] siècle, publié pour la première fois par MM. Ch. Abel et E. de Bouteiller. — Les deux autres comprennent un ensemble de travaux qui rentrent plus directement dans la spécialité de ce recueil. Dans le volume des Mémoires, nous remarquons notamment des documents historiques sur les anciennes sociétés de tir, par M. Jacob ; une étude sur le Pallium, par M. Ch. Abel, et une note consacrée au château-fort et à l'église de Sancy, par M. Freschac. Nous ne saurions passer sous silence les nombreux rapports de M. Lorrain sur les fouilles pratiquées à Metz ou aux environs, les communications relatives à Bossuet, par MM. Poncelet, Abel et Jacquot, et les renseignements sur le théâtre des Jésuites de Metz, par le R. P. Bach. Le soin avec lequel la Société s'est occupée de veiller à la conservation de la chapelle de Morlange, de l'Oratoire, et surtout de l'église romane de Sancy, mérite d'être tout particulièrement signalé. Ainsi que le disait avec beaucoup de raison M. Bouteiller dans un rapport qui n'a pas réussi à arrêter le marteau des démolisseurs : « Il y a

une grande erreur à croire qu'une église ogivale moderne, si bien réussie qu'elle soit, puisse jamais avoir la valeur d'une *vraie église romane* du XIIe siècle, de belles dimensions et de style caractéristique comme le redeviendrait celle de Sancy relevée de ses ruines et rendue à ses anciennes proportions par une restauration respectueuse et intelligente. »

A plusieurs reprises la même Société s'est encore occupée des *Mardelles* ou trous gaulois, comme elle appelle ces excavations, et de ces singuliers objets désignés sous le nom de *Rouelles*, et qui ont donné lieu à tant d'explications différentes. En ce qui a trait aux mardelles, les renseignements fournis par M. l'abbé Tardif de Mordrey sont plutôt topographiques qu'explicatifs. Quant aux rouelles, la question y est plus directement abordée. M. Dufresne propose d'y voir des amulettes, ainsi que l'avait pensé Grivaud de Lavincelle ; de son côté M. de Longpérier émet une opinion nouvelle qui lui a été suggérée par l'étude d'un envoi du gouvernement suédois à l'Exposition universelle. Voici en quels termes il s'exprime : « Le hasard nous a, je crois, fourni la solution si longtemps cherchée. En examinant les figures ethnographiques si intéressantes envoyées par le gouvernement suédois à l'Exposition universelle, nous avons remarqué à la ceinture de plusieurs habitants du Finmarck et de la Laponie des rouelles de cuivre découpées, suspendues par une courroie et servant à distribuer des attaches qui soutiennent divers ustensiles, tels que des ciseaux, l'étui à aiguilles, une cuiller dans un sac de peau et un couteau dans sa gaîne. »

—Le Bulletin de la *Commission historique du département du Nord* pour l'année 1868 s'est renfermé rigoureusement dans sa spécialité. A côté d'un mémoire sur la réunion, par Louis XIV, d'une partie de la Flandre et du Hainaut, dû à la plume compétente du savant archiviste M. Desplanque, nous avons remarqué une Note sur les anciennes coutumes de Lille par M. Brun-Lavaine, et une Étude sur Anne Dubois, fondatrice des Brigittines par M. de Norgues. Ce dernier travail renferme des détails jusqu'ici peu connus sur l'affaire des possédées de Lille,

Marie de Sains, soi-disant princesse de la magie, Simone Dourlet et autres.

— Bien que vouée spécialement aux investigations d'utilité pratique, la *Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, fait toujours dans ses publications une large part à l'archéologie. Dans son dernier volume, nous rencontrons une exploration curieuse d'une villa gallo-romaine située à La Dreit, et une longue description des antiquités découvertes à la cathédrale du Puy en 1865 et en 1866. Ces deux travaux sont l'œuvre de M. Aymard, vice-président. A La Dreit, les fouilles ont ramené au jour des fragments de mosaïques, des placages en marbre, des stucs coloriés, des débris d'hypocauste et un vase en terre rouge décoré d'une inscription en relief se développant sur la panse et malheureusement incomplète : AVE DIVIN... Les trouvailles faites à la cathédrale du Puy présentent un intérêt plus considérable. Elles ont en effet permis d'étudier les fragments sculptés d'une grande frise provenant vraisemblablement d'un temple païen détruit vers la fin du IVe siècle et que le sanctuaire chrétien aurait remplacé.

—Les Mémoires de la *Société Dunkerquoise*, par la nature des matières qui y sont traitées, échappent en général à notre examen ; nous ne saurions toutefois passer sous silence la biographie si complète consacrée par M. Philippe Guthlin à M. Derode, homme de conviction et de dévouement, qui écrivit avec succès l'histoire de Lille et de Dunkerque.

— Le zèle de M. Victor-Armand Brunet pour les recherches locales ne s'est pas ralenti. A la liste déjà longue de ses brochures il ajoute cette année : la Légende de saint Ortaire, abbé du monastère de Landelles ; la Vie de saint Pair, évêque d'Avranches, et il annonce comme devant paraître prochainement une nouvelle étude sur Olivier Basselin et le vaudeville.

De R. de Beaurepaire,
De l'Institut des provinces.

L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles, tel est le titre d'un grand ouvrage in-4°, de 8 feuilles de texte et

de 101 planches lithographiées, que vient de publier M. Hucher, et qui ne se recommande pas moins par le nom de son auteur que par son sujet. Il ne s'adresse pas seulement aux savants, mais aux artistes et à tous ceux qui prennent un patriotique intérêt à notre histoire nationale. Il s'agit, en effet, des Gaulois, de ce peuple presqu'aussi mystérieux que les Étrusques, mais qui nous touche de bien plus près; car les Gaulois sont nos véritables aïeux. L'appoint franc ou germain a disparu; il s'est fondu dans cette longue et violente effervescence de tous les éléments qui ont servi à constituer la nation française; mais l'esprit, le caractère gaulois ont survécu. Ils revivent encore de nos jours, et quand on voudra tracer de bonne foi notre portrait fidèle, qui sait s'il sera permis de modifier sensiblement celui que César a buriné dans ses *Commentaires*, il y a plus de 1,900 ans?

Tout ce qui tend à jeter de la lumière sur les faits et les hommes de l'époque gauloise, sur leurs mœurs, leurs coutumes, leurs armes, est donc précieux et de nature à solliciter au moins un intérêt de curiosité de notre part. Mais ce peuple n'a laissé ni écrits, ni monuments; qui pourra nous révéler le caractère obscur et caché jusqu'ici de son existence intime? Ses monnaies seules. C'est donc aux numismatistes que revient l'honneur et le soin de nous le faire connaître, ou du moins de soulever un coin du voile épais qui l'enveloppe encore, et c'est ce que vient de faire M. Hucher par sa belle publication, ouvrage sans précédent, en raison du mode d'impression adopté et du développement considérable donné aux planches. Personne ne pouvait entreprendre la tâche difficile de faire connaître « l'art gaulois », de le présenter aux yeux avec de meilleures chances de succès que M. Hucher, qui joint à une grande et longue expérience de la numismatique, un talent incontestable de dessinateur. Il en avait déjà fourni la preuve dans les dix-sept planches de son *Histoire du jeton*, gravées par lui, et dans les *Calques des vitraux de la cathédrale du Mans*, qu'il a reproduits *in extenso* dans un ouvrage considérable qu'on n'a point oublié. L'auteur a le goût des

longues et persévérantes entreprises, chose bien rare de nos jours; et, qualité plus rare encore, il sait les mener à fin sans précipitation, sans découragement et sans apparence de fatigue, avec un soin toujours égal.

Quand on feuillette les 101 planches in-4° de l'*Art gaulois*; dont chacune donne au moins deux médailles agrandies, soit quatre faces, droit et revers, et que l'on pense que l'auteur les a toutes lithographiées lui-même, on est aussi surpris de la longueur et de l'importance d'un pareil travail que du talent avec lequel il a été exécuté et poursuivi. Il est rare qu'un érudit dessine; mais nous en connaissons peu, nous n'en connaissons même point qui manie le crayon avec la même habileté que M. Hucher. A voir la sûreté de la main, la fermeté du trait et l'entente de la reproduction, on devine l'artiste. Nous l'avouerons même : on est tenté de regretter que la science lui enlève la majeure partie de ses loisirs au détriment de l'art; car celui-ci possède au moins autant nos sympathies que l'autre; est-ce à tort, et l'auteur serait-il d'un avis différent ? Nous ne le pensons pas, si nous en jugeons par l'entrain, la facilité, on peut dire l'*amour* avec lesquels il traite ses dessins. Mais ce sont là des secrets de cœur qu'il serait sans doute indiscret de scruter trop longtemps.

Quoi qu'il en soit, l'art et la science marchent de pair dans l'ouvrage de M. Hucher. La tâche élevée d'apprécier la seconde ne nous appartient pas; elle revient de droit aux maîtres de l'érudition, à MM. de Saulcy, de La Saussaye, de Longpérier, de Barthélemy, Ed. Lambert, et nous n'ignorons pas l'estime qu'ils lui accordent et l'accueil distingué qu'ils ont déjà fait à la publication. Ce que nous voulons c'est signaler aux personnes étrangères à la numismatique un ouvrage clair, précis et saisissant, qui est une véritable révélation de ce qu'étaient nos aïeux. Jusqu'ici on s'en tenait à ce qu'il avait plu d'en dire à leur vainqueur; on ne les connaissait que par l'auteur des *Commentaires*, qui en parle à peu près comme les généraux de l'armée d'Afrique parlent des Arabes de l'Algérie. Ici, ce sont les Gaulois qui se peignent eux-mêmes par leurs médailles. C'est leur physionomie qui nous

apparait sous les traits de leurs grands chefs : Tasgetius, roi des Carnutes; Divitiacus, l'ami de Cicéron, et Dumnorix, son frère ; deux Éduens ; surtout l'illustre défenseur de l'indépendance, ce Vercingétorix, dont le nom doit être cher à tout français et l'image bien plus précieuse que celle de son implacable adversaire, ce César, grand seulement par son génie, et auquel on peut adresser aussi justement qu'à Napoléon Ier l'apostrophe de Lamartine :

Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure.

Sans doute, il y a encore trop d'ombre dans les portraits et d'indécision dans le tableau « des Gaulois d'après leurs médailles. » Il reste beaucoup à étudier ; nombre de détails nous échappent encore, mais si l'on compare ce que l'on connait aujourd'hui avec ce que l'on croyait savoir il y a moins de 30 ans, que de progrès obtenus ! Ce que l'on appréciera surtout dans le texte de l'*Art gaulois*, c'est la facilité donnée aux recherches par les tables et « l'index » des légendes, des divinités, des symboles, des détails de costume, des armes et des objets d'ornementation représentés sur les médailles figurées dans les planches. Cet index est aussi précieux que les tables des grands ouvrages du XVIIe et du XVIIIe siècle, véritable répertoire de tout ce que l'ensemble renferme d'intéressant. Et ce n'est pas par ce point seulement que la nouvelle publication de M. Hucher leur ressemble ; elle les rappelle encore par la précision et la rigoureuse exactitude des assertions qui ne sacrifient rien à l'imagination et à l'à peu près, c'est-à-dire par les qualités essentielles de la savante spécialité qu'il a embrassée.

L. CHARLES,
De la Société française d'archéologie.

Catalogue du musée d'antiquités de Rouen (Dieppe, imprimerie de Delevoye), 1868 ; in-8° de 160 pages.

La Société française d'archéologie recommande depuis longtemps la publication des catalogues des musées d'antiquités qui

existent en France, et le *Bulletin monumental* a souvent insisté sur ce point. Malheureusement bien peu de musées encore sont dotés d'un catalogue imprimé.

Le musée d'antiquités de Rouen, organisé, en 1831, par M. Deville, son premier directeur, a reçu, sous la direction de M. André Pottier, des accroissements qui en ont fait une des plus importantes collections de ce genre. Ce musée, créé et subventionné par le département de la Seine-Inférieure, intéresse non-seulement Rouen, mais la Normandie toute entière : il donne asile à beaucoup de trouvailles faites dans le département de l'Eure et qui eussent été perdues, par suite de l'incurie des préfets d'Évreux et de leur Conseil général, ces administrateurs ayant négligé d'organiser à Évreux cette branche du service scientifique. — Le musée d'antiquités de Rouen est désormais l'un des établissements les plus curieux de cette capitale de la Normandie ; on peut le mettre sur la même ligne que le musée de l'hôtel Cluny, à Paris, et que ceux de Cologne et de la Porte de Hal, à Bruxelles.

Sous la direction de M. Deville, cinq éditions du catalogue du musée départemental d'antiquités furent mises au jour en 1834, en 1836, en 1838, en 1840 et en 1845 ; d'abord simple livret de 25 pages in-12, il s'était grossi à mesure que la collection s'augmentait. M. Pottier, qui succéda à M. Deville et qui a si bien ordonné le musée, fut tellement absorbé par d'autres soins, qu'il négligea de réimprimer de nouvelles éditions du catalogue. — C'est à M. l'abbé Cochet, troisième directeur de ce grand établissement scientifique, que revient l'honneur d'une nouvelle édition qui, cette fois-ci, forme un demi-volume in-8°. M. l'abbé Cochet fait imprimer sans cesse ; il ne remet jamais au lendemain ce qui peut être fait le jour même. Il ne présente ce catalogue que comme une ébauche, absolument nécessaire après une lacune de vingt-trois années, mais qu'il pourra perfectionner dans une édition ultérieure.

Le nouveau catalogue débute par une introduction de 16 pages contenant l'histoire de ce riche musée. Vient ensuite la description des objets conservés dans ses diverses galeries. Le

volume est terminé par des tables fort utiles, et notamment par une liste des noms de potiers et de verriers romains qui se lisent sur des vases ou sur des fragments dans cette collection.

Les antiquités romaines ont été décrites avec une attention particulière. Toutes les inscriptions de cette époque sont transcrites dans ce catalogue. Mais dans la partie du moyen-âge, où l'on remarque une quantité considérable de monuments décorés de blasons, nous signalerons une lacune : nous voudrions que la lecture héraldique de ces armoiries fût donnée avec l'indication des familles auxquelles on peut les attribuer. Personne jusqu'ici n'a interprété les innombrables armoiries semées sur les édifices de la capitale de la Normandie, armoiries qui ont disparu en grand nombre dans les démolitions contemporaines, sans attirer l'attention d'aucun archéologue rouennais.

Nous remarquerons à ce propos que les démolitions des vieux quartiers de Rouen, où il y avait tant d'édifices curieux, n'ont pas été assez surveillées au point de vue de l'accroissement du musée. C'eût été l'occasion, et l'occasion est aujourd'hui irréparablement perdue, de créer une série spéciale de fragments d'architecture, et surtout d'échantillons de charpentes sculptées. A Rouen, on ne songe plus en ce moment qu'à la céramique ; les charpentes gothiques et de la Renaissance avaient pourtant bien aussi leur rareté, et Rouen aurait pu avoir son musée pour l'architecture de bois, comme il en a un pour la faïence.

Le catalogue dont nous annonçons ici l'apparition ne concerne que le musée départemental d'antiquités : on n'y trouve pas l'inventaire du musée céramique ou musée Pottier, qui appartient à la ville de Rouen et non au département. Mais nous savons que M. l'abbé Colas, directeur de cette incomparable collection de faïences peintes, étrangères aux études de M. Cochet, prépare de son côté la publication du catalogue de ce musée municipal, disposé d'ailleurs dans le même édifice que le musée départemental, avec lequel il communique. Nous es-

pérons que ce second catalogue, inséparable du premier, sera imprimé sur le même format, afin de pouvoir être relié avec lui.

R. Bordeaux.

Nécrologie. — *Mort de M. l'abbé Tridon, chanoine honoraire de Troyes.* — Encore un nom à ajouter à la liste nécrologique de l'année 1868. M. l'abbé Edme-Nicolas Tridon, chanoine honoraire de Troyes, où il est mort à l'âge de soixante-quatre ans, était né à Châtillon-sur-Seine. Du collége de Châtillon, M. Tridon passa au séminaire du diocèse de Troyes ; et c'est dans ce diocèse que s'est accomplie toute sa carrière ecclésiastique. Il a laissé les plus honorables souvenirs de son passage soit dans l'enseignement et à la direction du petit séminaire de Troyes, soit dans le ministère paroissial. M. l'abbé Tridon, dont tous les instincts étaient si élevés et si délicats, s'associa des premiers à la renaissance de l'art religieux en Champagne. Cette intelligente initiative fit beaucoup d'honneur à M. l'abbé Tridon; elle lui ouvrit la Société académique de l'Aube, ainsi que l'Institut des provinces; et la Société française d'archéologie lui confia l'inspection des monuments de sa région. Il justifia ces titres par de savants travaux dans le *Portefeuille archéologique de la Champagne*, qui mit au jour le trésor des anciennes richesses artistiques de cette province; il encouragea par ses conseils des artistes qui firent alors revivre la fabrication des vitraux. Secrétaire-général du Congrès archéologique qui se tint à Troyes en 1853, M. l'abbé Tridon fit avec un grand talent les honneurs des remarquables églises de cette ville ; et l'on se rappelle également la part distinguée qu'il prit à diverses réunions du même genre dans d'autres villes du voisinage.

G. Lapérouse,
De l'Institut des provinces.

Mort de M. Waltz, membre de l'Institut des provinces. — M. Waltz, ancien directeur de l'Observatoire de Marseille, cor-

respondant de l'Académie des Sciences (Institut), était un des astronomes de province les plus connus par ses travaux. Parvenu à un âge avancé, il avait pris sa retraite depuis quelques années. M. Waltz fut un des membres les plus zélés de la session tenue par le Congrès scientifique de France à Marseille en 1846. Il était depuis longtemps atteint d'une surdité qui ne lui permettait guère d'entendre ses interlocuteurs dans la conversation, mais il vivait avec ses livres et ses calculs. Sa correspondance écrite lui permettait d'ailleurs de continuer des rapports avec ses amis et les Sociétés savantes dont il faisait partie.

Mort de M. le comte Conrad de Gourcy, membre de l'Institut des provinces. — L'infatigable explorateur des grandes exploitations agricoles, M. de Gourcy, vient de mourir à Pont-à-Mousson où il s'était retiré dans les dernières années de sa vie. Les voyages agronomiques de M. de Gourcy en France, en Angleterre, en Allemagne, ont fait connaître beaucoup de faits intéressants et ont donné lieu à la publication de plusieurs volumes aujourd'hui très-recherchés : il a été fait mention de ces rapports dans plusieurs recueils périodiques ou mémoires de Sociétés d'agriculture. DE CAUMONT.

Mort de M. le comte de Mercy-Argenteau, membre de l'Institut des provinces. — Je me donne la triste mission d'annoncer, avec une vive douleur, la mort d'un de nos collègues de l'Institut des provinces, M. le comte de Mercy-Argenteau, prince de Montglion, comte d'Ochin et de Dougelberg, seigneur de Vierset et Barse, ancien chambellan de l'empereur Napoléon Ier, son ministre plénipotentiaire en Bavière ; ancien gouverneur du Brabant, ancien grand-chambellan du roi de Hollande ; grand'croix de l'ordre du Lion-Néerlandais ; grand'croix de l'ordre impérial de la Réunion ; grand-officier de la Légion-d'Honneur, ancien président de la Société d'Émulation, président honoraire de l'Union des Artistes lié-

geois et de l'Académie d'archéologie de Belgique, décédé à son château, le 25 janvier 1869, à l'âge de 89 ans (1).

Alb. d'Otreppe de Bouvette,
De l'Institut des provinces de France, à Liége.

Mort de M. James de Rotschild et de M. Jacquemin. — L'Institut des provinces et la Société française d'archéologie ont encore perdu l'illustre baron James de Rotschild, dont le goût artistique est trop connu et les services trop nombreux pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses titres académiques.

— Nous n'avons plus trouvé à Arles, cette année, M. Jacquemin, un des membres fondateurs de la Société française d'archéologie, et dont la mort ne nous avait pas été annoncée. M. Jacquemin était auteur d'un volume in-8° sur les antiquités d'Arles, que j'ai cité souvent dans mon *Cours d'antiquités monumentales.* Il avait écrit beaucoup d'autres mémoires et s'était occupé avec succès de botanique.

De Caumont.

Mort de M. de Lamartine. — La France pleure le grand poète, et nous ne pouvons que joindre nos regrets à ceux qui sont exprimés de tous côtés. Nous n'avons rien à ajouter à tant de faits honorables rapportés sur Lamartine ; un seul, pourtant, mérite peut-être de trouver ici sa place : nous avions l'honneur de siéger au Conseil général de l'agriculture avec l'illustre poète en 1841-1842. Un jour, dans la réunion des trois conseils généraux (2) (agriculture, commerce, manufactures), présidée par le Ministre, M. de Lamartine prit la parole et soutint les doctrines libre-échangistes qui se faisaient jour dès cette époque, et qui avaient trouvé, un instant auparavant, un défenseur

(1) M. le duc d'Harcourt, membre de la Société française d'archéologie, a épousé la petite-fille de M. le comte de Mercy-Argenteau.

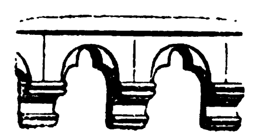
(2) Les trois conseils siégeaient séparément, mais ils tenaient une séance collective tous les huit jours.

dans l'honorable M. Arlès Dufour, de Lyon, dont les doctrines sont bien connues.

Nous étions au Ministère de l'agriculture et du commerce, assis autour de longues tables assez étroites, et je me trouvais en face de Lamartine. Je me permis de proférer un oh !! assez nettement articulé, en entendant mon collègue annoncer des faits qui ne me paraissaient pas exacts, ce qui me valut un coup-d'œil sévère de la part de l'orateur. Mais, en sortant de la séance, Lamartine vint me prendre le bras et me dit : Reconduisez-moi, je vous prie, jusqu'au bout de la rue. J'ai vu que vous n'êtes pas libre-échangiste et que vous avez marqué votre mécontentement quand j'ai parlé. — *C'est vrai*, lui répondis-je ; *personne ne vous admire plus que moi; mais nous ne pouvons être d'accord sur les doctrines que vous avez défendues. Vous êtes poète, vous ne voyez que le beau côté de la question*, vous savez même l'habiller d'une manière bien séduisante, j'en conviens ; mais, moi, qui vois ou crois voir la vérité toute nue, je suis convaincu qu'en adoptant vos idées, le malaise de nos industries ne se ferait pas attendre.—Eh bien ! reprit Lamartine, je ne vous en veux pas du tout, au contraire, et c'est pour vous féliciter de votre franchise que je suis venu vous aborder. Il vaut toujours mieux dire ce qu'on pense que de le cacher, comme le font tant d'hommes que je connais, qui n'ont d'idées arrêtées à rien et qui se taisent résolument pour se réserver la faculté de changer d'opinion quand ils auront intérêt à le faire.

Dès ce moment, nous fûmes les meilleurs amis du monde, et nous nous quittâmes en nous serrant cordialement la main.

DE CAUMONT.



LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, membre de l'Institut des provinces.

(Suite.)

LOCHES.

Ces réflexions faisant, j'arrivai à Loches, que je ne vis ce soir-là qu'à la clarté du gaz assez parcimonieusement ménagée. Cette demi-lueur, du reste, cette lumière perdue dans l'ombre, ces petits points brillants que j'apercevais de loin scintiller çà et là sur les flancs du mamelon où s'échelonne la ville de Loches, n'étaient pas sans un certain charme pittoresque. C'est le décor, c'est le cadre qui convient à ces anciennes cités, pleines de souvenirs et de vieux monuments et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Loches est une ville de fort vieille date : elle doit remonter à l'époque celtique ; son nom du moins, Lucca, venant du celtique *Lug* qui signifie marécage, semble l'indiquer. D'après saint Grégoire de Tours, saint Eustoche y fonda

une église vers 450. Le même auteur parle de son *castrum*, dans la *Vie de saint Ours*, patron de cette ancienne cité. La voie d'*Augustoritum* à *Cæsarodunum* passait auprès de cette ville, traversant le territoire de Chambourg. En 742, les princes Carloman et Pépin, après avoir pris et détruit son château, en furent partager les dépouilles au Vieux-Poitiers, comme je l'ai déjà dit plus haut en parlant de cette antique forteresse.

Le lendemain de mon arrivée, je me dirigeai dès le matin vers la collégiale de Notre-Dame, aujourd'hui St-Ours. Je passai sous une porte surmontée d'un joli pavillon de la Renaissance, nommée, je crois, porte de *Picoys*. Cette porte faisait partie de l'ancienne enceinte de la ville. Je suivis une rue escarpée, bordée de maisons du XVIe siècle, et j'arrivai à une seconde porte flanquée de tours circulaires par laquelle on pénètre dans l'enceinte du château, enceinte presque partout conservée. Pour gagner l'église de Notre-Dame, on gravit encore une rue presque à pic, taillée dans le roc vif et formant comme une sorte de labyrinthe. Notre-Dame s'élève sur le sommet du plateau.

Église Notre-Dame. — Je conserve à l'église du château son nom primitif de Notre-Dame : cela convient mieux, je crois, à une étude archéologique, et évitera toute confusion. Nous allons, comme à notre ordinaire, commencer par un bref aperçu historique du monument que nous allons visiter.

Saint Eustoche, comme je l'ai déjà dit, ayant construit une église sur le sommet de Lucca, la plaça sous l'invocation de la pécheresse pénitente Marie-Magdeleine. Dans la seconde moitié du Xe siècle, Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou et seigneur de Loches, fit reconstruire et agrandir considérablement la basilique primitive qui tombait en ruines, et la

dédia à la Vierge-Marie. Cette église fut consacrée en 965 par Hardouin, archevêque de Tours. Enfin, en 1160, Thomas Pactius, prieur du chapitre, affligé de l'état de délabrement de la collégiale de Notre-Dame, la fit reconstruire presque entièrement, dit une ancienne chronique. Telles sont, d'après les documents qui sont parvenus jusqu'à nous, les dates des diverses constructions et reconstructions de l'église du château. Sont-elles parfaitement exactes? N'y aurait-il pas eu des travaux intermédiaires entre 960 et 1160? C'est ce que nous apprendra l'étude que nous nous proposons de faire.

La partie la plus ancienne de l'église actuelle, et la seule qui puisse être attribuée à Geoffroy Grisegonelle, consiste dans la tour de l'ouest. Ses contreforts plats et peu saillants ressemblent à ceux de nos anciens donjons. J'avoue que ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'admets pour cette tour l'origine reculée que lui attribuent les chroniques. En la comparant au donjon de Langeais, bâti vers 990 par Foulques Nerra, fils de Geoffroy Grisegonelle, on serait porté à la croire postérieure à ce donjon, plutôt que de supposer qu'elle lui est antérieure de trente années. La tour de Notre-Dame offre tous les caractères du commencement du XIe siècle.

Avant d'étudier en détail le monument que nous avons sous les yeux, il sera bon, je le crois, pour ceux qui ne le connaissent point, d'en donner une description sommaire.

L'église de Notre-Dame est, sans contredit, un des monuments les plus curieux de la France entière. Elle se compose extérieurement d'une abside accompagnée de deux *absidioles* ouvrant sur le transept. Comme à Cormery, des colonnettes cylindriques remplissent l'office de contreforts et encadrent des fenêtres à plein-cintre surmontées d'archivoltes à moulures peu saillantes. Comme à Cormery encore, l'abside

principale est éclairée par trois baies sans embrasure extérieure. La corniche s'appuie sur un rang de modillons ornés de moulures variées. Au-dessus du transept s'élève une tour carrée accostée sur chaque face de trois contreforts cylindriques semblables à ceux des absides, et que surmonte une flèche polygonale. Les deux travées de la nef sont recouvertes, au lieu de toits en charpente, par deux flèches semblables à celles qui couronnent les clochers : disposition originale qui ne se rencontre, que je sache, nulle part ailleurs, et qui donne un caractère, un aspect tout particulier à l'église de Loches. Nous reviendrons plus tard sur cette singulière construction, lorsque nous étudierons l'intérieur de la collégiale. Un second clocher, celui dont nous avons signalé la base comme pouvant remonter à Geoffroy Grisegonelle, domine la première travée du côté de l'ouest. Je donne le nom impropre de travée à cette portion de la nef, bien qu'elle ne soit réellement qu'un ancien narthex. En avant de ce clocher, un vaste vestibule couvert d'un toit plat en terrasse et comprenant toute la largeur de la grande nef, précède l'entrée principale. Ce vestibule mérite une attention toute particulière par l'ampleur de ses proportions, par sa riche ornementation et par sa toiture plate suivant la mode orientale. Nous allons l'étudier à l'extérieur, puis ensuite à l'intérieur. Arrêtons-nous d'abord devant la porte occidentale du narthex.

Narthex. — La porte occidentale du narthex est surmontée de trois archivoltes à moulures toriques retombant sur des colonnettes engagées. Les chapiteaux, d'un bon modelé et d'un relief hardi, représentent divers sujets variés dont quelques-uns nous ont paru dignes d'être signalés. N'ayant pu les dessiner, j'essaierai d'y suppléer par leur description. Un d'eux nous offre les deux colombes sym-

boliques empruntées aux catacombes, becquetant un raisin et ailleurs une fleur à pétioles recourbés. Un lion ailé, à longues oreilles, à crinière touffue, tient sa tête amoureusement posée près de la tête d'une femme, dont les cheveux séparés sur le front vont se replier derrière les oreilles. Cette gracieuse coiffure offre beaucoup d'analogie avec celle de nos femmes comme il faut, il y a quelques années, et avant qu'elles eussent emprunté aux femmes comme il n'en faudrait pas leurs coiffures et leurs allures tapageuses. Un renard joue du chalumeau pendant qu'un animal féroce à large front lui mord le dos. Un bouc souffle dans une flûte d'une forme toute particulière; cette flûte a quatre trous placés deux à deux parallèlement. Ailleurs, une colombe saisit dans son bec l'oreille d'un lion qui se tient couché près d'elle. Toutes ces images ont un sens figuré facile à saisir. La femme et la colombe, tenant chacune un lion dompté et comme assoupi, c'est d'un côté la beauté et de l'autre la douceur domptant les animaux les plus féroces, et peut-être, dans un sens plus figuré encore, la doctrine si belle et si douce du christianisme triomphant de la barbarie. Les colombes, becquetant un raisin, n'ont pas besoin d'être commentées. Mais la plus singulière composition de ce curieux portail est celle que voici : un oiseau à figure humaine, à longs cheveux, coiffé d'une mitre, et un autre oiseau coiffé d'un capuchon, posent chacun une de leurs pattes sur une tête humaine appuyée sur le tailloir. Un aigle ou un autre oiseau de proie placé derrière l'homme à mitre prend ses cheveux et les tient dans son bec. N'est-ce pas ici une sanglante satyre de la société du XII[e] siècle, bien étrange à la place qu'elle occupe ? Le moine et l'évêque pèsent sur l'homme de la glèbe, tandis qu'au-dessus d'eux le suzerain ou peut-être le roi domine à la fois sur l'évêque ou sur le moine : satyre amère, fort sujette à contestation et sur laquelle il y aurait longuement à

disserter, supposé que mon interprétation soit la vraie ; mais je ne me lancerai pas sur ce terrain, me contentant d'avoir signalé cette petite scène en trois actes qui a longtemps captivé mon attention.

La porte qui, du côté du nord, donne accès dans le narthex, nous offre quelques chapiteaux largement traités et d'un agencement gracieux comme forme et comme composition; mais nous avons tant à voir et à admirer dans cette charmante église, que nous ne nous arrêterons pas à les décrire. Signalons toutefois au-dessus d'une porte située au midi un buste en bas-relief représentant, dit-on, Thomas Pactius.

Intérieur du narthex. — Comme je l'ai dit plus haut, le narthex comprend toute la largeur de la nef principale. Il est couronné par une voûte domicale que supportent quatre épaisses nervures transversales. A leur retombée sur les chapiteaux des colonnettes d'angle, ces nervures étaient autrefois ornées de statues en application, dont les pieds reposaient sur le tailloir. Celles de ces statues qui se trouvent du côté de la porte de la nef représentent des anges ailés, celles qui étaient disposées dans les deux autres angles ont été tellement mutilées pendant la Révolution, que l'on ne retrouve plus que leur silhouette, sans pouvoir distinguer exactement leurs formes ou les attributs qui eussent pu les faire reconnaître.

Les arcs formerets sont en ogive, mais les deux fenêtres ouvertes au nord et au midi sont en plein-cintre. Par une inexplicable irrégularité, ces fenêtres ne sont point placées au centre de la travée, de façon que le sommet de leur voussure ne répond point au sommet de la nervure du mur gouttereau. Les chapiteaux des colonnes qui, dans les angles, reçoivent la retombée des arcs-ogives, offrent des sujets très-

variés et d'une conception souvent fort originale. La pensée symbolique de l'imagier se laisse interpréter quelquefois, mais souvent elle ne présente que des énigmes indéchiffrables. Nous décrirons ici quelques-unes de ces compositions : celles qui nous ont paru par leur originalité mériter une attention plus particulière. On comprendra que dans une étude comme celle-ci on ne peut tout décrire ; mais ce que nous dirons suffira pour faire comprendre la place que Notre-Dame de Loches mérite d'occuper parmi les plus curieux monuments que nous a légués le moyen-âge.

Je signalerai tout d'abord dans l'angle nord deux colombes d'une pose gracieuse et placées de chaque côté d'un petit vase à deux anses dans lequel elles semblent égrainer, ou duquel peut-être elles retirent une sorte de chapelet avec leurs becs penchés sur son orifice. Un autre chapiteau nous offre un satyre à cheval sur un lion, qu'il tient au moyen d'une corde passée dans la bouche du terrible animal ; sous l'angle opposé du tailloir, et formant pendant à la tête du lion, se trouve un griffon ailé à figure humaine. Le griffon est couvert d'un capuce, d'un gorgeret et d'une cotte de mailles. Le satyre tient d'une main la corde et de l'autre un gerfaut à cheval sur la queue du lion, qui se termine par une tête bizarre. Un homme barbu, à corps d'oiseau, pose sa tête près de celle d'une femme également à corps d'oiseau et dont la queue se termine en palmette.

Je dois faire remarquer ici l'agencement symétrique partout observé dans la disposition des sujets. A une figure quelconque, soit naturelle, soit de fantaisie, se trouve toujours associée ou opposée une autre figure à peu près analogue. Partout aussi les sujets sont variés de formes, de poses, sans offrir pour ainsi dire de répétition. C'était un artiste très-origiual, que l'artiste du XII[e] siècle qui a exécuté toutes ces compositions ; c'était un homme un peu fantaisiste, à l'imagi-

nation parfois excentrique et fougueuse, très-satirique fort souvent, mais d'un esprit riche et fécond.

Poursuivant notre étude, nous rencontrons ailleurs un homme en robe longue, monté sur un cheval, sa main, tournée vers la croupe, tient un gerfaut. Celui-ci est un chevalier de haut parage. Son pied, armé d'un éperon, repose sur un large étrier. Un oiseau à grand bec et un gerfaut le regardent. Tout cela bien fouillé, bien modelé, artistement agencé ; l'ornementation végétale offre ces plantes grasses et charnues qui caractérisent la flore du XII[e] siècle.

L'œuvre capitale toutefois du narthex de Notre-Dame est, sans contredit, la porte qui donne entrée dans la nef. La riche composition qui se déploie sur les voussures, sur les parois de la muraille au-dessus et de chaque côté de la porte, fixe tout d'abord les regards et attire l'attention.

A droite et à gauche de la porte, on aperçoit d'un côté saint Pierre, et de l'autre un évêque, la crosse en main, posés chacun sur des culs-de-lampe que supporte une tête grimaçante. L'évêque ici figuré est sans doute saint Eustoche, premier fondateur de l'église du château, ou peut-être saint Baud, évêque de Tours et grand référendaire de Clotaire II. Saint Baud fut seigneur de Verneuil, près Loches, et devint un des patrons de la collégiale, lorsqu'on y eût, au XI[e] siècle, transféré ses reliques, déposées antérieurement dans l'église de Verneuil. Ces deux statues offrent les traits caractéristiques de la statuaire de l'époque de transition : pose raide, proportions élancées (huit têtes environ), plis serrés et peu saillants, adhérents au corps.

Au-dessus de la voussure et dans le cadre dessiné par l'arc en tiers-point de la voûte, est figurée l'Adoration des Mages. Au centre de cette large composition, la mère de Dieu tenant sur ses genoux son divin enfant, est assise sur un fauteuil à dossier treillissé et à barreaux tournés dans le genre de nos

siéges du XVIIIᵉ siècle. A sa gauche est saint Joseph, également assis, et sur la droite se présentent les trois mages à la suite les uns des autres et dont l'un s'incline pour adorer le Sauveur des hommes. Le front de la Vierge est ceint d'une auréole, et un dais lourd et massif surmonte la tête de saint Joseph. Du côté de ce dernier et sur un plan plus reculé, on aperçoit un lit dont les couvertures retombent en plis anguleux et parallèles. Dans ce lit sont couchés trois personnages, vers lesquels se penche un ange planant au-dessus de leurs têtes. C'est le messager céleste qui prévient en songe les trois princes d'Orient de ne point passer par Jérusalem et de prendre un autre chemin pour retourner dans leur pays. Une double voussure se déploie au-dessus de ce tableau et encadre le tympan de la porte. Dans l'une des voussures se déroule une suite d'oiseaux et d'animaux divers à tête humaine; des syrènes tenant un poisson; un homme dans l'oreille duquel un serpent insinue sa langue venimeuse; un homme barbu, à queue de poisson, parlant bas à une femme dont la tête se penche vers la sienne, tandis qu'un troisième personnage, placé près d'eux, tourne la tête du côté opposé. Ici l'allégorie est claire et peut se passer de commentaire. La seconde voussure est occupée en grande partie par des animaux: lièvres et lapins, dont la queue longue et effilée se replie en spirale; un bouc barbu, image sans doute du péché: un singe, des hibous, tout le bestiaire enfin que l'on retrouve dans plusieurs monuments de cette époque. Au-dessous du bas-relief de l'Adoration des Mages, et contournant la première voussure, une gorge large et profonde contient une longue suite de personnages couchés la tête et le corps tournés vers la terre. Un seul fait exception: étendu sur le dos, ses regards sont dirigés vers le groupe supérieur où apparaît le Sauveur du monde dans les bras de sa mère. Ce personnage figure peut-être la vraie foi, tandis que les autres représentent les

schismes, les hérésies, le paganisme, dont les regards tournés vers la terre ne reçoivent point la vraie lumière, la lumière d'en haut.

Les personnages que nous avons décrits ici à grands traits offrent tous les mêmes types : raideur de pose, sobriété de gestes, mouvement calme et mesuré, longueur du corps et proportions anormales ; toutes choses que l'on peut appeler enfance de l'art, barbarie si l'on veut, mais qui n'en présentent pas moins un caractère de dignité et de grandeur qui n'est pas sans charme.

C'est sous ce porche qu'est déposé l'autel romain trop connu et trop souvent reproduit pour que je m'arrête à le décrire. Cet autel a été transformé en bénitier sans avoir été altéré dans ses formes, transformation heureuse à laquelle on doit peut-être sa conservation.

Intérieur. — En entrant dans l'église, on se trouve tout d'abord sous une espèce de vestibule intérieur ouvrant sur la nef par un large arceau surmonté d'une tribune. Ce vestibule est formé par l'étage inférieur de la tour, attribué à Geoffroy Grisegonelle. Il se compose de deux étroites travées répondant à l'ordonnance extérieure de la tour. Les colonnes qui reçoivent la retombée des arcs sont courtes, trapues. Les chapiteaux ornés d'animaux et de feuillages d'un faible relief, offrent une certaine analogie avec ceux de l'abside de l'église de Rivière. Comme à Rivière encore, chaque colonne semi-cylindrique est posée en application sur un épais pilastre. A droite, on aperçoit une petite fenêtre étroite, ouverte au fond d'une embrasure en forme de voûte et qui rappelle celle de nos vieux donjons romans. Du côté opposé, on lit l'inscription suivante :

CY D'AVANT GIST LE CORPS DE VÉNÉRABLE ET DISCRET Me FRANÇOIS MARCADET ET EN SON VIVANT PRESTRE, CHANTRE

ET CHAPELAIN ORDINAIRE DU ROI, CHANOINE DE L'ÉGLISE DE CÉANS ET CURÉ DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE COURGON QUI DÉCÉDA LE 16ᵉ JOUR DE JUILLET 1550.

Avançons de quelques pas, levons les yeux et nous apercevrons au-dessus de nos têtes les voûtes étranges dues au génie original de Thomas Pactius, nommées *dubæ*, douves dans la Chronique de Notre-Dame de Loches. Avant d'aller plus loin, il convient d'en donner une description préliminaire afin de rendre plus intelligible les considérations qu'entraînera l'étude que nous nous proposons d'en faire.

Les voûtes pyramidales de Loches n'ont aucune analogie avec les coupoles byzantines du midi de la France, et c'est une grave erreur de les assimiler et de les confondre sous la même dénomination. Il suffit d'avoir analysé une coupole pour saisir la différence qui existe entre ces deux genres de voûte. Leur seul point de contact, leur seul lien de parenté, consiste dans la forme carrée en section des travées et dans les grands arcs qui servent de point d'appui aux voûtes et au moyen desquels elles se cramponnent pour ainsi dire sur le sol. La description des *dubæ* de Loches, si je parviens à la rendre intelligible, fera saisir cette différence.

Chaque travée est, comme je viens de le dire, établie sur un plan carré. Une pyramide, à huit pans égaux, s'élève au-dessus de chaque travée et va se terminer en pointe à une hauteur que je n'ai pu mesurer et qui ne doit pas être moindre de 25 à 30 mètres. Des huit pans de l'octogone, quatre reposent sur de grands arcs ogivaux à double voussoir, deux doubleaux et deux formerets. Les quatre autres pans qui répondent aux angles du carré, arrivés au niveau du sommet des arcs, se rétrécissent insensiblement comme les pendentifs byzantins, puis se redressent tout à coup, suivant deux lignes perpendiculaires, pour venir reposer sur deux petites niches

en encorbellement, disposées de chaque côté de l'angle rentrant. Ces niches s'appuient, d'un côté, sur le chapiteau de la colonne qui supporte l'arc formeret, et de l'autre sur celui de l'arc doubleau ; elles ont leur assiette commune sur le tailloir d'une grosse colonne disposée dans l'angle même.

Si, par cette description bien imparfaite, je suis parvenu à faire comprendre la disposition des dômes de Notre-Dame, on a dû reconnaître la différence extrême qui existe entre ces dômes et la coupole byzantine. Ainsi, point de véritables pendentifs dans la rigoureuse acception du mot ; un plan octogone en section au lieu d'un plan circulaire ; une pyramide aiguë au lieu d'une calotte hémisphérique, rien enfin de ce qui constitue la coupole proprement dite. Pactius a cherché ailleurs son modèle et son inspiration ; il les a trouvés dans la flèche à huit pans égaux dont il venait de couronner la tour de l'intertransept. A leur point de départ, au-dessus du sommet des arcs et abstraction faite de leur partie inférieure, les dômes de Loches sont de véritables flèches romanes dont la cavité intérieure demeure apparente. La seule conception originale est la disposition des pendentifs tronqués et de forme insolite au moyen desquels la fabrique passe du carré à l'octogone, disposition qui n'est pas, toutefois, sans une certaine analogie avec les trompes de la fausse coupole.

Pour compléter la description des dômes de Thomas Pactius, il me reste à ajouter encore quelques mots au sujet des pendentifs dont je viens de parler tout à l'heure. A partir du point où ces pendentifs abandonnent les lignes convergentes pour descendre sur les niches, les assises se superposent en encorbellement. Ces encorbellements, au nombre de neuf, autant qu'il peut m'en souvenir, sont découpés et dentelés dans leur partie inférieure en forme d'imbrications. Un cordon dentelé court également le long du mur gouttereau à la hau-

teur du chapiteau des colonnes des grands arcs. Au-dessus de ce cordon, deux fenêtres à plein-cintre s'ouvrent dans chaque travée. Les chapiteaux de la nef offrent les dispositions du roman fleuri, feuilles grasses et côtelées, palmettes lancéolées, caulicoles recourbés, tels que nous les avons déjà observés dans le narthex, à cette exception près qu'ici l'ornementation est purement végétale.

La nef se compose de deux travées, et offre par conséquent deux dômes semblables à celui dont je viens de donner la description.

Si je dois dire ici toute ma pensée et faire le lecteur confident de mes propres impressions, il me faut l'avouer, l'effet qu'a produit sur moi l'aspect intérieur des dômes de Pactius n'est pas à leur complet avantage. Au premier abord, cette composition originale étonne, intéresse par son originalité même, lorsqu'on ne la considère qu'au point de vue exclusif de l'archéologie. Au point de vue artistique et religieux, il en est autrement. Les voûtes de nos basiliques d'Occident, les dômes, les coupoles orientales, offrent aux regards des contours harmonieux, image de la voûte céleste. La lumière qui, du dehors, pénètre à travers les baies vitrées de la nef ou du sanctuaire, les éclaire dans toutes leurs parties, ne laissant de loin en loin que quelques rares ombres égarées dans les anfractuosités des pilastres et des colonnes. L'œil glisse le long des voûtes, monte des arcs-doubleaux à leur sommet et descend de leur sommet aux arcs-doubleaux sans obstacle et sans effort, embrassant du premier jet l'ensemble et les détails. A Notre-Dame, il n'en est point ainsi ; le regard est pour ainsi dire accroché à chaque travée. A chaque travée, il rencontre un point d'arrêt forcé, et ce n'est qu'avec effort et avec travail qu'il peut pénétrer jusqu'au sommet aigu des pyramides. Là, point de lumière doucement tamisée, pas un reflet du jour, pas un rayon. C'est le

clair obscur d'abord, puis la pénombre, enfin la nuit. Une sorte de frayeur vertigineuse pèse sur vous, lorsque, arrêté sous cette voûte étrange, la tête rejetée en arrière avec effort, vous en sondez la profondeur. C'est froid, c'est glacé, c'est lugubre. Cette pyramide pèse sur vous comme le couvercle d'un tombeau, et vous cause cet instinctif frisson que l'on éprouve lorsqu'on plonge le regard dans un abîme. Voilà ce que j'ai ressenti et éprouvé, et d'autres, je le sais, ont éprouvé la même impression. J'ai hâte, toutefois, d'ajouter un correctif obligé : malgré ce que j'en ai dit, les douves de Loches, je leur donne le nom légué par les chroniques, parce qu'à une conception aussi originale il faut un nom tout particulier aussi, les douves de Loches méritent une sérieuse attention. Les archéologues y trouveront un curieux sujet d'étude, et les âmes en quête d'émotions en rencontreront là qu'elles n'auront assurément rencontrées nulle part ailleurs.

C'est à tort que l'on a attribué jusqu'ici à Thomas Pactius l'abside et les transepts de la collégiale de Loches. Ces constructions sont de plusieurs années antérieures à 1160. Tout ce que l'on peut revendiquer ici comme l'œuvre du zélé prieur du Chapitre, consiste uniquement dans la flèche octogone qui couronne la tour de l'intertransept. Ce qui m'a fait faire cette distinction, ce sont les crosses rudimentaires qu'on aperçoit sur les arêtes des pyramides obtuses qui occupent les quatre angles du clocher. Quant à la tour elle-même avec ses contreforts semi-circulaires, elle appartient à la même époque que l'abside et les transepts. L'inspection intérieure des parties basses de cette tour va nous le démontrer jusqu'à l'évidence.

L'œuvre de Thomas Pactius présente des caractères tellement distincts, qu'il est impossible de la confondre avec celle de ses prédécesseurs. Lorsque le prieur du chapitre entreprit la reconstruction de la nef et songea à la recouvrir de ces

douves étranges dont on lui doit l'invention, le chevet de l'église existait tel que nous le voyons aujourd'hui. Un arc triomphal à plein-cintre ouvrait de la nef dans l'intertransept. Cet arc étant à un niveau trop bas pour que l'on pût songer à le prendre pour point d'appui, Thomas Pactius, en le conservant, fit élever au-dessus et en placage le grand arc ogival qui était nécessaire à la réalisation de son plan. Les voussoirs de cet arc, en venant s'asseoir sur leurs coussinets, coupèrent le sommet de deux colonnes placées de chaque côté de l'arc triomphal et destinées, dans le plan primitif, à recevoir les voûtes de la nef. Ces colonnes décapitées et l'arc plein-cintre demeurent là comme le témoignage de leur antériorité et des modifications apportées par Pactius aux anciennes dispositions de la collégiale. Trois autres arcs en plein-cintre et d'élévation égale ouvrent d'un côté sur le sanctuaire et des deux autres côtés sur chaque bras du transept. Une fausse coupole à huit pans égaux couronne l'intertransept. Des trompes en niche supportent les pans d'angle. Ces niches, en encorbellement, sont très-profondes, par suite de la largeur du pan de l'octogone auquel elles servent de point d'appui. Leur forme allongée leur donne une certaine ressemblance éloignée avec les pendentifs byzantins. Autre rapport encore : la fausse coupole, au lieu de présenter une courbe surbaissée, comme celles que nous avons vues en Poitou, décrit au contraire un cintre parfait, ayant pour rayon la moitié de son diamètre. C'est à peine si la calotte hémisphérique, dès son point de départ au-dessus du cordon, laisse apercevoir les petits angles obtus formés par l'intersection des pans de l'octogone.

Les sommiers de l'arc triomphal primitif, je veux dire l'arc en plein-cintre dont j'ai parlé plus haut, reposent sur une colonne en application, dont le fût tronqué se termine en encorbellement à deux mètres environ au-dessus du niveau du sol. Cet encorbellement est supporté par des espèces de

caryatides, personnages gros, courts, trapus, à tête énorme. Leurs vêtements, adhérents au corps et dépourvus de plis, si ce n'est dans leur partie inférieure, annoncent une date antérieure à celle des statues du chœur de Cormery. Une petite notice sur la collégiale de Notre-Dame de Loches fait, au sujet de ces personnages, la réflexion suivante : « Leur attitude pénible, leur face grimaçante, leur tunique serrée et leurs formes hideuses semblent les faire reconnaître pour des serfs. » L'auteur commet ici, ce me semble, une grave erreur, et que je ne puis m'empêcher de relever au passage. Je n'oserais interpréter la pensée de l'imagier dont le ciseau a sculpté ces étranges figures, si tant est même qu'elles ne soient point l'œuvre d'un pur caprice, mais je puis affirmer qu'elle n'est point celle que lui a prêtée le jeune auteur que je viens de citer. Ce n'est point à la suite de la première croisade, et lorsque la seconde était sur le point de commencer, au moment où un souffle de liberté et d'émancipation se levait sur l'Occident, et lorsque, grands et petits, serfs et hommes libres, vassaux et seigneurs suzerains, marchaient sans distinction sous l'étendard de la croix, à la conquête du tombeau de Celui qui, pour sauver le monde, avait revêtu la forme d'un esclave ; ce n'est point à ce moment qu'un artiste chrétien eût songé à infliger à l'image d'un serf une flétrissure dégradante. Ce n'est point dans le temple de ce Dieu humilié, sur le seuil du sanctuaire, qu'oubliant la parole de saint Paul : « Il n'y a plus maintenant ni d'esclaves, ni d'hommes libres, mais vous n'êtes tous qu'un en J.-C. », que la triste loi du servage aurait été rappelée et pour ainsi dire consacrée par un cruel emblême ; non, cela n'est pas possible.

L'abside principale est voûtée en cul-de-four. Elle est éclairée par trois fenêtres en plein-cintre dont l'archivolte retombe sur des colonnettes engagées. Voûtées également en cul-de-four, les absidioles n'ont qu'une seule fenêtre placée

au milieu d'une arcature en plein-cintre. Des arcatures semblables garnissent les parois de l'hémicycle de chaque absidiole. Les transepts sont recouverts en berceau. Ils doivent être de quelques années postérieurs à l'abside et aux absidioles; c'est du moins ce que semblent indiquer les fenêtres ouvertes dans les murs gouttereaux, dont l'ébrasement extérieur est plus profond que celui des baies du chevet.

Pour terminer cette longue étude, il me reste à dire un mot des deux bas-côtés de la nef. Celui du nord paraît en grande partie appartenir au XVe siècle, et celui du midi au XIIe. Ce dernier est recouvert en voûte d'arête avec arcs-doubleaux rectangulaires. J'y ai reconnu quelques restes de peintures du XIIe siècle. Cependant l'auteur de la notice déjà citée dit : « la nef latérale du midi existe depuis fort peu de temps; elle a été faite presque en son entier. » Il peut se faire qu'une partie des arches qui mettent les bas-côtés en communication avec la nef ait été ouverte depuis peu; il se peut même qu'une partie de ces bas-côtés et des voûtes date également de ces derniers temps; mais, toujours est-il que les peintures anciennes que j'ai remarquées sont une preuve de l'ancienneté des parties auxquelles elles s'appliquent.

Autel et vitraux. — Le tombeau en marbre du maître-autel est moderne; les gradins et le tabernacle en bois doré sont une œuvre remarquable du XVIIe siècle. Je voudrais pouvoir en dire autant des vitraux placés en ces derniers temps dans les fenêtres du sanctuaire. Celui du milieu, qui représente la Vierge avec son divin Fils entre ses bras, est peint dans une gamme beaucoup trop pâle. Les deux imitations de mosaïques qui, de chaque côté, garnissent les fenêtres latérales sont, au contraire, d'un bleu beaucoup trop criard. Lorsque l'on orne de vitraux les fenêtres de nos églises, on

ne saurait trop s'appliquer à mettre entre eux harmonie et unité dè ton, sans quoi leur aspect produit sur le regard l'espèce de crispation nerveuse qu'infligent aux oreilles les notes discordantes de plusieurs instruments de musique.

Stalles. — Les stalles du XVIe siècle, sans être une œuvre remarquable, méritent cependant, par certains détails, d'attirer l'attention. Ainsi, à droite, deux médaillons m'ont semblé offrir l'image de François Ier et d'une femme qui doit être Claude de France ou Éléonore d'Autriche. Du côté opposé, un large médaillon ciselé dans le dossier de la stalle représente la Cène. L'Agneau pascal est placé dans un plat sur le milieu de la table; un couteau et un calice sont posés à côté. Les têtes de quelques-uns des personnages sont bien traitées et d'une bonne exécution; mais, en revanche, toutes les mains sont affreuses. Dans la peinture comme dans la sculpture, les mains sont un écueil où viennent souvent échouer bien des artistes.

Le seul tableau qui m'ait frappé est celui qui se trouve appendu dans la nef au mur du nord. Il représente l'Assomption de la Vierge. Tous les personnages qui entourent le tombeau de la mère de Dieu offrent tous les portraits historiques des principaux seigneurs de la cour à l'époque où il fut peint; il porte la date de 1663 et est signé David Téniers.

L'église de Notre-Dame a, depuis une vingtaine d'années, subi de nombreuses restaurations. Elles m'ont paru, à quelques rares exceptions près, faites avec un soin judicieux. Je signalerai seulement les modillons de la tour de l'ouest, refaits, je le crois, complètement à neuf; ils sont maigres, sans relief et sans caractère. Sous le narthex, les assises inférieures des murs latéraux ont été reprises en sous-œuvre, mais on ne s'est point appliqué à reproduire l'appareil primitif. L'ap-

pareil mis en œuvre est beaucoup trop large et beaucoup trop haut. L'ancien est presque carré et varie de 20 à 25 cent. C'est un détail que beaucoup d'architectes de second et de troisième ordre négligent fort souvent par incurie et par ignorance. J'ai été étonné de rencontrer ce défaut dans un travail fait sous la surveillance de M. Verdier ; peut-être cette restauration a-t-elle été faite avant lui ? Le manque d'unité dans l'appareil est regrettable au point de vue archéologique. L'archéologue sérieux qui étudie un monument aime à retrouver partout les formes, les dispositions, les caractères primitifs scrupuleusement reproduits. Ces défaillances font à ses yeux l'effet d'une plaie non cicatrisée. Aux yeux même du spectateur étranger aux études monumentales, la diversité d'appareil, le défaut d'unité font tache, sans que souvent il se rende compte des causes de sa fâcheuse impression.

L'église de Notre-Dame possède une crypte ancienne, comblée à l'époque de la Révolution et découverte en ces derniers temps. Il eût été étonnant qu'une église située sur le sommet d'un coteau, entourée de toutes parts de pentes déclives comme l'est celle du château, n'eût point eu un étage inférieur. N'ayant pas vu cette crypte, dont j'ignorais l'existence lors de mon passage à Loches, je ne saurais faire autre chose que de la signaler ici sans plus de détail.

Château. — Dès le lendemain de mon arrivée, je m'empressai d'aller rendre visite à M. d'Épinay, président du tribunal de Loches et membre de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces.

J'ai chanté plus haut, si je puis parler ainsi de mon humble prose, j'ai chanté les charmes de l'hospitalité poitevine ; cette même hospitalité, je l'ai rencontrée à Loches comme à Montmorillon, chez M. d'Épinay comme chez

M. de La Lande. J'ai trouvé chez lui même cordial accueil, mêmes gracieuses prévenances. Notre excellent confrère voulut me servir de guide dans l'excursion que je projetais de faire au château, converti aujourd'hui en maison de détention. Je savais que devant M. d'Épinay les portes de la vieille forteresse me seraient toutes grandes ouvertes, sans réserve aucune, et qu'avec un cicerone comme lui nul détail ne pouvait m'échapper; j'acceptai son offre avec empressement et reconnaissance.

En gravissant les rues tortueuses qui devaient nous conduire aux portes du donjon, je repassais dans ma mémoire les fastes glorieux de son histoire. Je songeais à Foulques Nerra, ce terrible faucon noir qui avait posé son aire au sommet de ces murailles dont j'apercevais déjà la sombre silhouette; à Philippe-Auguste qui, après un long siége, était parvenu à s'en rendre maître en l'année 1205; à ce roi de sainte et glorieuse mémoire, à Louis IX qui, après l'avoir racheté de l'héritier de Dreux de Mello, était venu plus tard y demeurer quelques jours. Je songeais à tout cela; puis traversant les siècles, j'arrivais à Charles VII, ce prince auquel beaucoup de faiblesses seront pardonnées à cause des grandes choses qui se sont faites sous son règne; à Agnès Sorel, cette belle et tendre pécheresse dont la tombe vide et violée repose à quelques pas de là dans une salle du château. Je pensais encore à Louis XI et aux prisonniers illustres que sa politique inquiète renferma derrière ces redoutables murailles: Philippe de Savoie, le cardinal La Balue, Philippe de Commines, Georges d'Amboise, et tant d'autres que je ne saurais énumérer ici. Je me rappelais Charles VIII, Anne de Bretagne, Louis XII, et, à cette même époque, Ludovic Sforce, surnommé le More, qui employa les heures de sa longue captivité à couvrir de fresques étranges les murs de son cachot. J'assistais en esprit à l'entrevue de François Ier et

de Charles-Quint, et aux fêtes pompeuses qui eurent lieu à cette occasion. Je songeais à tous ces hôtes illustres, à cette cour brillante, lorsqu'au bruit du marteau la porte s'ouvrit devant nous.

J'étais encore tout entier sous le charme de l'illusion à laquelle je m'étais laissé aller, et je m'attendais à voir apparaître derrière l'huis entr'ouvert quelque héraut bardé de fer, à la cotte d'armes ornée de l'écu fleurdelisé; mais cette illusion s'évanouit bien vite, vous allez en juger, Monsieur le Directeur. Je vis un homme dans le négligé aisé que, pour parler brièvement et sans périphrase, on appelle en *manches de chemise :* c'était le concierge de la geôle. A la vue de M. le Président du tribunal, comme Adam sous son figuier, il comprit qu'il était nu. Rentrant précipitamment dans sa loge, il reparut bientôt à nos yeux revêtu de sa tunique couleur vert-pré, avec passe-poils fleur de souci et boutons à l'aigle étamés de frais. S'il était décent, ce pittoresque costume était loin d'être en harmonie avec les pensées qui m'avaient accompagné jusqu'à la poterne, et, je dois l'avouer, sa vue agaçante me gâta tout le cours de ma visite.

M. d'Épinay, qui ignorait ma situation d'esprit, me montrait avec une bienveillance extrême tous les détails de la forteresse. Il me fit remarquer, au second étage de la tour appliquée en appendice au grand donjon, l'abside d'un petit oratoire dont l'autel antique est encore en place. Je ne m'arrêterai point, Monsieur le Directeur, à décrire ici cette remarquable partie du château dont vous retracez si bien les dispositions dans votre *Abécédaire d'archéologie civile et militaire*, qui est entre les mains de tous les archéologues. Nous descendîmes un escalier en spirale qui nous conduisit dans les cachots, dont les étages superposés creusés dans la roche vive pénètrent à d'immenses profondeurs. Nous visitâmes ainsi la salle souterraine où le malheureux duc de

Milan demeura enfermé jusqu'à sa mort. Comme je l'ai dit plus haut, les murs de sa prison sont couverts de peintures à fresque où il a figuré une foule de sujets variés, des emblêmes, des inscriptions, des ornements dans le style du temps, mais tout cela d'un goût fort équivoque. Ces peintures n'ont, en réalité, d'autre mérite que leur origine, leur âge et leur originalité même. Si, pendant qu'il habitait son palais de Milan et jouissait de l'éclat de sa haute fortune, le duc Sforce trouva le loisir d'exercer l'art dont il a laissé des vestiges dans son cachot de Loches, il ne manqua pas de courtisans prêts à se pâmer d'admiration devant ses œuvres; on ne saurait en douter, la race des courtisans est de tout temps et toujours la même. Pourtant, il faut le reconnaître, c'était un pauvre artiste que Ludovic Sforza, duc de Milan, surnommé le More.

Après avoir visité les uns après les autres tous ces réduits souterrains, à la lueur vacillante et fumeuse de la classique chandelle que portait devant nous l'homme à la tunique verte, nous remontâmes enfin au jour, et ce ne fut pas sans bonheur, je l'avoue, que je retrouvai l'air pur du dehors et la lumière du soleil. La vue de ces cachots, leur aspect sombre et sinistre, l'air épais et lourd qu'on y respire, les souvenirs qu'ils évoquent, tout cela accable l'âme de douloureuses impressions dont on a hâte de secouer le poids.

Pendant que nous respirions à pleins poumons dans la petite cour intérieure du château, j'examinai avec attention le donjon, dont les contreforts frêles et élancés ressemblent tant aux colonnettes qui flanquent les absides de nos églises romanes. Vous dites, Monsieur le Directeur, dans votre *Abécédaire d'archéologie*, que vous seriez tenté d'attribuer la construction de ce donjon plutôt au XII[e] siècle qu'au XI[e]; je suis complètement de votre avis, et l'aspect de ces contreforts, en tout semblables à ceux de l'abside et de la tour cen-

trale de Notre-Dame, ne fait que corroborer mon opinion. J'aperçus en même temps au sommet de la tour les trous carrés dans lesquels, en temps de guerre, on disposait les poutres volantes des hourds. Mais ce que je vis avec douleur et étonnement, c'est l'état de délabrement de ces parties élevées qu'on laisse s'en aller en ruine. Je ne comprends pas de la part de l'État un tel abandon et une telle incurie pour un monument aussi curieux et aussi important.

Nous conduisant dans une autre partie du château, partie plus moderne et appartenant presque entièrement aux XV[e] et XVI siècles, notre guide nous fit voir la salle où était placée la cage du cardinal La Balue. Cette cage était, dit-on, de l'invention de La Balue lui-même, qui fut le premier à en faire l'essai à ses propres dépens. Il y passa onze ans par ordre de Louis XI, qui l'accusait d'intrigues avec le duc de Bourgogne et qui lui reprochait surtout de l'avoir perfidement conduit à l'entrevue de Péronne, où le rusé monarque s'était laissé prendre au piége par Charles-le-Téméraire. Il peut se faire que La Balue fût complètement innocent de ce dernier méfait; mais les princes fourbes et cauteleux de l'espèce de Louis XI ne veulent jamais avouer qu'ils ont trouvé plus fourbes et plus fins qu'eux. Les La Balue, de tout temps, sont le bouc émissaire immolé pour le péché.

A un étage plus élevé, on nous montra la salle de la question, où l'on voit encore en place l'instrument de torture employé au temps passé pour obtenir les aveux des coupables. En montant l'escalier en colimaçon qui conduit à ces appartements, je m'arrêtai à lire quelques-unes des nombreuses inscriptions gravées sur les murailles. J'y copiai celle-ci attribuée à Philippe de Commines, qui lui-même, sous Charles VIII, fut détenu prisonnier au château de Loches : *Dixisse me aliquando pœnituit, tacuisse nunquam.* Je suis loin de garantir l'authenticité de cette philosophique sen-

tence, mais je dois dire qu'elle est écrite en belle écriture du XVe siècle, et que si elle n'est pas du seigneur d'Argenton, elle peut sans anachronisme lui être attribuée. Je copiai encore les noms de deux prisonniers anglais que je transcris ici : Jacob Rivers et Wesei.

Enfin, au dernier étage de la tour, notre guide nous fit entrer dans un vaste appartement voûté en bel appareil à fines nervures, et qui dut servir aussi de prison à quelque chevalier de haut parage. Comme Ludovic Sforce, celui-ci employa ses loisirs à cultiver les beaux-arts. Plus heureux que le duc de Milan, mais non plus habile, il avait deux cordes à son arc et deux branches à son industrie : il maniait la palette et le ciseau. Son sujet favori, celui que l'on trouve le plus souvent répété, est la figure d'un chevalier de grandeur naturelle, armé de toutes pièces. Les uns tiennent d'une main une épée et de l'autre un mousquet; un autre brandit de chaque main une longue épée. Tous offrent le même type et à peu près le même costume: fraise empesée, justaucorps et chapeau de forme élevée et à étroits rebords, comme au temps de François II et de Charles IX. Dans un autre endroit est peinte ou sculptée, ma mémoire est en défaut à ce sujet, l'image d'un petit autel avec ornements d'assez bon goût. Le talent de l'artiste chevalier laisse quelquefois à désirer; mais quelque imparfaites qu'elles soient, ces ébauches n'en offrent pas moins un certain intérêt. Les sujets sculptés sont d'un relief assez plat et présentent sous ce rapport beaucoup d'analogie avec certains bas-reliefs du transept nord de l'église de Beaulieu que nous signalerons bientôt et qui ont fortement intrigué plusieurs archéologues.

Enceinte du donjon. — Le donjon est entouré d'une double enceinte à peu près circulaire. Celle qui en est la plus rapprochée offre à son sommet des trous carrés sem-

blables à ceux du donjon principal et destinés à recevoir l'échafaudage des hourds. La seconde enceinte, qui enveloppe la précédente dans tout son pourtour, est flanquée de grosses tours à bec saillant alternant avec des tours d'un bien moindre diamètre. Ces dernières, avec quelques parties de murailles de peu d'importance, appartiennent au XVe siècle ; les grosses tours à bec et la majeure partie des courtines remontent à la fin du XIIIe. J'ai omis de dire que les murailles de l'enceinte extérieure sont percées de boulins comme celles de la chemise intérieure pour la pose des hourds. Des douves profondes, taillées dans la roche calcaire qui sert d'assiette au château, en défendent les premières approches.

Au moment où nous allions sortir du donjon, mon attention fut attirée tout à coup par un bas-relief formant un étroit bandeau dans le pignon d'un bâtiment disposé en retour d'équerre dans la cour intérieure. Le faible relief des petits personnages que j'avais devant les yeux, leur disposition à la suite les uns des autres, me firent croire tout d'abord à une frise du XIIe siècle enchâssée dans un mur d'une époque postérieure. M. d'Épinay, qui mieux que moi put distinguer à hauteur la forme des vêtements des personnages, me tira de mon erreur : c'étaient tout simplement des figures de femmes vêtues à la mode de la fin du XVIe siècle, qu'un prisonnier, peut-être, avait, je ne sais comment, gravées dans la pointe de ce pignon. Décidément, le séjour du donjon de Loches inspirait la passion des arts plastiques, et peut-être cette inspiration venait-elle du voisinage du narthex historié de Thomas Pactius.

CHAPELLE DE VIGNEMONT.

Après avoir quitté le château, mon obligeant cicerone voulut encore me faire voir la chapelle de Vignemont, située

dans l'ancien cimetière des Pestiférés. C'était dans cette chapelle que l'on déposait autrefois les corps des personnes mortes de contagion, et qu'on célébrait pour elles l'office des défunts. Elle appartient au XII[e] siècle et est aujourd'hui convertie en grange. Elle n'offre, à l'extérieur du moins, aucun intérêt archéologique. Cette chapelle doit tirer son nom du lieu où elle est placée, qui est un coteau planté en vignes.

ÉGLISE DE BEAULIEU.

Je me proposais de faire ici une étude détaillée de l'église de Beaulieu-sous-Loches, et j'avais à cette intention recueilli un copieux faisceau de notes et de croquis. Le *Bulletin monumental* m'apprend que M. Bouet doit, de son côté, publier un travail descriptif de ce monument, et je le raye en conséquence de mon programme. Ce sera profit pour tous, pour les lecteurs du *Bulletin* et pour moi. Bien mieux que moi, en effet, mon savant confrère, dont on connaît le coup-d'œil sûr et la perspicacité, saura l'analyser dans tous ses détails, sans rien laisser échapper de ce qui peut offrir quelque intérêt, toutes choses que je n'aurais pu me flatter de faire avec un égal succès.

L'église de Beaulieu, pour qui veut l'étudier avec soin, présente un intérêt tout particulier. Bâtie par Foulques Nerra et consacrée en 1012, suivant les auteurs du *Gallia christiana*, elle a l'avantage d'être un monument à date certaine, et, avantage plus inappréciable encore, elle présente les caractères incontestables de l'époque que lui assigne l'historien.

De l'église de Foulques Nerra il ne reste, il est vrai, qu'un grand mur isolé s'étendant en dehors et au-delà de l'église actuelle, et les deux murs latéraux de cette même église jusqu'au transept; mais c'en est assez pour captiver pendant de longues heures l'attention des archéologues.

Il paraît que, peu de temps après sa construction, — Raoul Glaber dit que ce fut le lendemain de la consécration, mais ce doit être une erreur, — un vent violent emporta les charpentes et fit écrouler le clocher. L'église dut être réparée à nouveau et reconstruite en partie, et elle fut, dit une petite notice que m'a communiquée M. le curé de Beaulieu, achevée en 1052. Nous sommes donc ici en présence de deux constructions de deux époques différentes, celle de 1012 et celle de 1052, et l'on peut juger des modifications que subit l'art de bâtir dans l'espace qui s'écoula entre ces deux dates, si la seconde est authentique, comme j'ai tout lieu de le croire.

Je ne parle point ici de l'église actuelle, composée de trois éléments divers et de portions plus ou moins considérables des constructions de 1012, de 1052 et du XVIe siècle, époque à laquelle on réduisit l'église de moitié de sa longueur primitive, laissant en dehors l'ancien déambulatoire et les absidioles du chevet d'un côté, et de l'autre la grande muraille du XIe siècle, sur laquelle je concentre en ce moment toute mon attention.

Ce grand pan de mur, qui s'étend depuis le porche du XVIe siècle jusqu'au clocher placé près de l'entrée de la basilique de Foulques Nerra, suffit à lui seul pour donner une idée presque complète du progrès de l'art monumental dans la première moitié du XIe siècle. Ce mur, en appareil moyen, est percé à son sommet de larges baies cintrées légèrement ébrasées vers l'intérieur. Ces fenêtres rappellent par leurs proportions celles des constructions gallo-romaines et, en particulier, les baies de la grande salle des Thermes de Julien à Paris. C'est aussi la forme qu'affectent les fenêtres des églises de petit appareil, à Cravant, à St-Mexme de Chinon, à Rivières et à St-Hilaire de Poitiers. A l'extérieur, de larges contreforts plats disposés entre chaque fenêtre viennent contrebuter la muraille.

Lorsqu'à la suite de la catastrophe qui emporta les charpentes de l'église de Foulques Nerra, on songea à réparer les désastres causés par l'ouragan, l'architecte chargé de ce travail eut recours à peu près aux mêmes expédients qu'avait employés le maître ès-œuvres d'Agnès de Bourgogne pour recouvrir de berceaux les transepts de St-Hilaire de Poitiers. Ici seulement, au lieu de couronner le vaste vaisseau d'ûne voûte unique pour remplacer les anciennes charpentes apparentes, il partagea la nef en trois parties : une nef principale et deux bas-côtés. Comment cette nef fut-elle recouverte? On ne saurait, à ce sujet, hasarder que des conjectures. Quant aux bas-côtés, il ne peut y avoir de doutes à cet égard; la trace horizontale laissée sur la muraille, à la hauteur des chapiteaux des colonnettes, indique qu'ils étaient couronnés de berceaux. Pour établir le système des voûtes, l'architecte appliqua en simple placage les colonnettes dont je viens de parler sur le mur de Foulques Nerra pour en faire le point d'appui de ses arcs-doubleaux. Jugeant cette muraille assez épaisse pour supporter la charge des voûtes, il se contenta de faire pratiquer sur le parement intérieur, et aux trois quarts à peu près de la hauteur totale de la muraille en question, une entaille longitudinale assez profonde pour asseoir ses coussinets. Par suite de cette disposition, les fenêtres primitives se trouvèrent, comme à Poitiers, murées dans leur partie inférieure, et reléguées dans leur partie supérieure au-dessus des berceaux. Pour remédier à cet inconvénient, il ouvrit de nouvelles baies entre chaque travée et beaucoup au-dessous de celles qu'il avait supprimées. Ces fenêtres nouvelles sont sensiblement moins larges que les anciennes, et des colonnettes engagées, disposées de chaque côté de l'embrasure intérieure, reçoivent la retombée des claveaux cunéiformes de leur archivolte. De la nouvelle disposition de la nef et de sa subdivision par travées, il résulte que les colonnes

destinées à supporter les arcs-doubleaux ne correspondaient point aux contreforts extérieurs, et que la poussée de ces arcs devait agir sur les murs en dehors de ses points d'appui. C'était une faute grave; l'architecte ne sut peut-être pas la comprendre, ou du moins ne sut pas l'éviter, ce qui était facile pourtant en donnant plus de longueur à ses travées.

Je ne sais ce que pensera M. Bouet du caractère des constructions de la seconde époque, mais elles me semblent annoncer une date assez avancée du XIe siècle; l'inspection des chapiteaux vient confirmer cette opinion. Le nom de M. Bouet que je trouve ici sous ma plume me rappelle que je m'étais promis de lui laisser exclusivement la parole. J'ai hâte de quitter ce terrain pour me rendre dans le chœur, où je compte étudier quelques détails d'aménagement auxquels n'a pas dû s'arrêter le savant inspecteur du Calvados.

Chœur. — L'église de Beaulieu, j'ai omis de le dire, dépendait autrefois d'une abbaye de Bénédictins fondée par Foulques Nerra. J'ai rencontré dans le chœur certaines dispositions remontant à l'époque antérieure à la Révolution et qu'il m'a semblé bon de signaler à cause de leur rapport complet avec les dispositions connues des anciennes basiliques. La chaire abbatiale occupe le centre de l'hémicycle de l'abside, et de chaque côté sont rangées, le long des murailles, les stalles des religieux. Cet ancien mobilier appartient en entier au XVIe siècle. Sur le haut dossier du siége de l'abbé sont peintes les armes du dernier dignitaire qui l'a occupé. Elles sont *d'azur au chevron brisé d'or chargées de deux étoiles d'argent et d'une merlette de même en pointe.* Ce sont celles de Philippe Micolon de Blanval. L'écu est surmonté d'une crosse posée en sautoir.

L'autel est placé en avant du chœur, vers l'arc qui le sépare du transept. Cette disposition est celle que devaient

offrir autrefois la plupart de nos anciennes églises, sauf toutefois que l'autel devait se trouver sous le dôme de l'intertransept. Je suis à cet égard de l'avis de notre savant liturgiste le docteur Cattois, et je crois, comme je l'ai dit plus haut, que le clocher placé au-dessus de l'intertransept était le ciborium extérieur qui devait annoncer au-dehors la position intérieure de l'autel. C'était la place qu'occupait, il y a peu d'années encore, l'autel de l'église de Candes, avant que l'architecte des monuments historiques eût eu la malencontreuse idée de le faire enlever pour le reporter à l'entrée de l'abside, sans cause ni raison.

Je ne veux rien dire de l'étrange et énigmatique bas-relief qui occupe tout le pignon nord du transept et qui a fort intrigué plusieurs archéologues. On distingue divers animaux, entre autres des ours, dont l'un semble tenir un disque entre ses pattes. On voit une femme les bras étendus, ayant à droite et à gauche deux personnages tenant des flambeaux, des cavaliers et des animaux fantastiques ; tout cela, autant d'hiéroglyphes indéchiffrables. Ces sujets offrent de très-grandes proportions et un assez fort relief. On a pensé que, placée dans un monument du XIe siècle, cette composition devait appartenir à cette époque. Quant à moi, j'hésiterais fortement à me prononcer ; les bas-reliefs du donjon de Loches me rendent très-circonspect en semblable matière. Pour émettre une opinion positive, je voudrais étudier celui-ci plus à loisir, et surtout à une distance plus rapprochée que celle à laquelle j'étais placé lorsque je l'ai visité la dernière fois.

SAINT-LAURENT DE BEAULIEU.

L'ancienne église paroissiale de Beaulieu, dédiée à saint Laurent, est à quelques pas de l'abbatiale. Elle se compose

d'une nef terminée par un chevet rectangulaire et d'un bas-côté unique. Les voûtes cupoliformes sont ornées de nervures supplémentaires avec petits personnages fixés à leur rencontre et clefs historiées, tels que nous les trouvons dans presque tous les monuments de style Plantagenet. C'est un monument de peu d'importance et qui n'offre aucune particularité digne d'être remarquée. Je ne m'y arrête pas plus longtemps, pensant qu'il est temps de mettre un terme à la longue station que je viens de faire à Loches.

FUTUR CONGRÈS.

Le lendemain de mon arrivée à Loches, monsieur et cher Directeur, je passais la soirée chez M. d'Épinay, en compagnie de M. Chèse-Martin, procureur impérial de cette ville, que notre excellent confrère avait eu la gracieuse attention d'inviter à dîner avec moi. Nous nous entretenions au coin du feu des nombreux monuments de tout âge et de toutes sortes que renferment Loches et ses environs. M. le procureur impérial nous en cita de mémoire une longue nomenclature : voies romaines, dolmens, tumuli, etc., et nous promit pour le lendemain une liste plus complète qu'il devait réclamer de M. Gauthier, greffier du tribunal, archéologue aussi zélé qu'intelligent. Cette conversation, pleine d'intérêt pour moi, me suscita la pensée d'un congrès à Loches, et cette pensée, je la communiquai de suite à mes deux interlocuteurs, sans oser croire complètement, je l'avoue, à sa réalisation possible. M. d'Épinay et M. Chèse-Martin accueillirent cette ouverture impromptue avec empressement, garantissant en quelque sorte une réussite certaine. Ils ne doutaient pas que l'administration locale ne prêtât son plus actif concours à l'organisation des assises scientifiques, ajoutant l'assurance que Loches et ses environs

fourniraient de très-nombreuses adhésions. Il fut résolu sur-le-champ, monsieur le Directeur, qu'une supplique pressante vous serait présentée pour vous prier de donner votre approbation à ce projet. C'est ce que fit M. d'Épinay, lors du dernier congrès des délégués des Sociétés savantes, et nos espérances n'ont point été trompées. Vous avez bien voulu promettre que cette réunion aurait lieu au mois de juin 1869. Voilà, monsieur le Directeur, comment un soir du mois d'avril dernier est née l'idée du congrès de Loches. Ce congrès sera instructif et brillant, j'en ai la certitude. La haute importance des monuments que j'ai décrits plus haut attirera, j'en suis certain, un grand nombre d'archéologues. Ils trouveront à Loches l'accueil le plus empressé et le plus gracieux, j'en ai pour garant celui qui a été fait à l'inspecteur de la Société française d'archéologie.

PÉRUSSON.

Le troisième jour de mon séjour à Loches, le soleil se leva brillant et radieux comme un époux qui sort de sa couche nuptiale. Dès mon réveil, je l'aperçus qui me souriait joyeusement à la fenêtre comme pour m'inviter à venir jouir de ses chauds rayons. Il me promettait une belle journée tiède sans nuages. Il avait un air si franc et si candide, que je me décidai à répondre à son appel en faisant une excursion matinale au petit village de Pérusson, distant d'environ 4 kilomètres, dont je désirais visiter la vieille église. Je pouvais, du reste, m'accorder ce loisir sans nuire en rien à l'étude que je comptais faire des monuments de la ville de Loches. Il ne me restait plus à voir que les combles de l'église de Beaulieu quelques parties extérieures de l'abside; l'après-midi devait amplement suffire à cette besogne.

Je partis donc pédestrement, emportant sous mon bras,

comme compagnon de voyage, la *Notice sur les divisions territoriales de la Touraine,* où j'espérais trouver quelques renseignements sur l'ancienne voie de *Cæsarodunum* à *Limonum,* que je supposais devoir passer à peu de distance de Pérusson. Pour se rendre dans ce village, on suit la route de Loches à Châteauroux, route charmante et surtout délicieuse promenade à cette heure matinale. L'on a à sa droite la chaîne onduleuse, sur le cap extrême de laquelle est assise la ville de Loches. Sur les pentes inclinées de la colline s'étagent ou s'étendent des vignobles, des jardins, des closeries, de blanches maisons, des habitations troglodytes creusées dans les flancs de la roche calcaire, du plus riant aspect. A gauche on côtoie de vastes prairies à travers lesquelles l'Indre se promène paresseusement, décrivant les plus capricieux méandres. Le retour tardif des beaux jours avait donné déjà aux gazons ces teintes vert-pâle qui sourient si agréablement aux yeux lors des premiers jours du printemps. Les saules, les peupliers, les trembles qui bordent la route entr'ouvraient leurs bourgeons sertis de feuilles d'or. Je rencontrais de temps à autre de beaux troupeaux de vaches de ce blond cendré particulier à la race parthenaise, si répandue aujourd'hui, qui s'en allaient d'un pas lent et cadencé rejoindre leurs pâturages, sous la garde de jeunes pâtres à l'œil gaillard et éveillé. Des garçons meuniers conduisaient en chantant de lourdes charrettes chargées de blé qu'ils menaient à quelques-uns des nombreux moulins établis sur les chutes de l'Indre. C'était une belle matinée, pleine de charme et de poésie. J'arrivai ainsi, quasi sans m'en apercevoir, au village de Pérusson.

Pérusson est mentionné sous le nom de *Petrucius* dans une charte du cartulaire de Cormery, en date de 856. Son église est désignée, en 1180, dans un acte du même cartulaire, sous le titre de *Ecclesia S^ti Petri de Perruceiis*

parmi les dépendances de l'abbaye de Cormery. Il est à croire que le nom primitif de Pérusson vient de celui de saint Pierre, son patron. De *Petrus* on a fait *Petrucius; Petrucius* devint *Perruceio*, en prenant la désinence usitée aux XIe et XIIe siècles et en substituant une *r* euphonique au *t* de la seconde syllabe. *Perruceio* dut à son tour s'effacer pour faire place au nom de Péruçon sous lequel ce village est mentionné dans une charte de 1231, et de Péruçon on a fait le Pérusson actuel. Telle est, à mon avis, l'étymologie du nom de cette petite localité, à moins toutefois qu'il ne soit tiré de son sol rocailleux et du mot latin *Petra*, ce que je ne suppose pas.

La vue de l'église de Pérusson me causa une impression indicible de surprise et de bonheur. Je venais de découvrir au fond de ce village une église des premiers âges, telle que je l'avais désirée depuis longtemps et entrevue dans mes rêves d'archéologue : un monument de petit appareil, vierge pour ainsi dire de tout remaniement, ou du moins dont rien n'avait altéré le plan primitif. La porte de l'ouest, il est vrai, a été reconstruite au XIIe siècle, le pignon réparé à deux époques subséquentes; la porte latérale a subi des retouches au XIe siècle; quelques fenêtres ont été restaurées, mais cela n'a modifié en rien la forme et les dispositions essentielles de cette église. Il est peu de monuments de petit appareil qui aient eu ce rare bonheur et qui soient parvenus jusqu'à nous tels qu'ils sont sortis des mains du constructeur primitif. C'est un long parallélogramme dont le plan est complètement identique à celui des temples gallo-romains, dégagés de leur pronaos et de leur colonnade extérieure.

Je dois le dire ici, il m'avait semblé depuis longtemps que cette forme avait dû être celle de la plupart de nos églises primitives de petit appareil. J'avais remarqué, en effet, que toutes ces églises, en Touraine du moins, avaient

vu leur chevet s'accroître, à partir du XIe siècle, d'absides soit semi-circulaires, soit rectangulaires, et j'en avais conclu qu'avant cette adjonction elles en étaient dépourvues et affectaient toujours la forme d'un parallélogramme. Faute de preuves suffisantes, j'avais réservé pour moi cette opinion qu'est venue confirmer aujourd'hui la vue de l'église de Pérusson. Pourquoi, au lieu d'adopter la forme des anciennes basiliques, a-t-on emprunté celle de la *cella* gallo-romaine? C'est une question que je pose ici sans m'occuper de la résoudre.

La façade méridionale, tout entière en petit appareil, était primitivement percée de quatre fenêtres cintrées à voussoirs cunéiformes. Une de ces baies a disparu lors de la construction assez récente de la sacristie, de sorte qu'il n'en reste plus que trois aujourd'hui. La porte, comme je l'ai dit plus haut, a été refaite au XIe siècle ou au commencement du XIIe. Le chevet rectangulaire offre également trois baies, mais celle du milieu seule appartient, je crois, à l'époque primitive; les deux autres ont été ouvertes ou remaniées complètement au XIe siècle. Je ferai connaître plus tard dans quelles circonstances.

Comme celle du midi, la façade du nord percée de quatre fenêtres est en petit appareil antique. J'y ai même rencontré quelques briques gallo-romaines posées à plat, comme les anciens bandeaux. De ce côté, le mur est muni de contreforts plats qui semblent faire corps avec lui et indiquer une origine commune. Les contreforts sont très-rares dans nos monuments de petit appareil, et je n'en connais même pas d'autre exemple en Touraine. D'où vient que nous les rencontrons de ce côté seulement, tandis que la façade méridionale en est dépourvue? Je ne saurais trop le dire.

L'église de Pérusson était, comme toutes celles de cette époque, recouverte d'une charpente apparente, dissimulée

peut-être autrefois sous des lambris en bois. Au XIe siècle, époque à laquelle paraissent remonter les premiers essais de voûtes en berceau, on songea à couronner le sanctuaire suivant la mode nouvelle. La nef était trop large et le toit trop surbaissé pour qu'il fût possible d'établir une voûte unique, comprenant tout le développement du vaisseau. On se décida alors à la partager en trois parties : celle du milieu, consacrée au sanctuaire, et les deux bas-côtés figurant des chapelles latérales, un peu dans le genre des divisions intérieures de l'abside de l'église de Rivières.

Le berceau central étroit et peu élevé est supporté à droite et à gauche par un mur de refend percé de deux petits arceaux qui mettent le sanctuaire en communication avec les chapelles latérales.

Comme les murs goutteraux, épais seulement de 50 centimètres, n'offraient point une assiette assez solide aux berceaux que l'on songeait à établir et une résistance suffisante à la poussée des voûtes, on les renforça intérieurement d'un contre-mur de 1 mètre environ d'épaisseur, sur lequel on posa les coussinets des berceaux. Cette précaution qui montre une prudence et une timidité extrêmes est, à mon avis, un indice de l'ancienneté de ce travail et annonce, comme je l'ai dit plus haut, un des premiers essais du nouveau système de voûtes. Une épaisseur de 1 mètre 50 centimètres était plus que suffisante pour supporter la charge de berceaux aussi étroits et aussi bas que ceux de St-Pierre de Pérusson. Par suite de l'adjonction de ces contre-murs, les deux chapelles latérales se trouvent excessivement rétrécies et n'offrent pour ainsi dire que deux étroits boyaux. C'est pour éclairer ces chapelles que l'on ouvrit les petites fenêtres du chevet dont j'ai parlé plus haut.

Les précautions de prudence ne se bornèrent pas là. On garnit, en outre, les angles de l'abside de contreforts exté-

rieurs, et les murs du chevet furent renforcés de placages répondant à la retombée intérieure des berceaux.

J'ai omis de dire que la fenêtre centrale de l'est est surmontée d'une archivolte garnie de billettes semblables à celles que nous rencontrons à St-Mexme de Chinon et à Cravant. Comme à la porte sud de cette dernière église, j'ai reconnu une moulure en torsade encadrant la voussure d'un arceau saillant qui accompagne cette fenêtre. Je crois que l'on peut en Touraine considérer les ornements en forme de câble, comme caractéristiques de l'époque antérieure au XI° siècle; c'est chose pour moi à peu près démontrée.

Après avoir recouvert de berceaux la région absidale de l'église de Pérusson, on songea à compléter l'œuvre en la couronnant d'un clocher établi au-dessus de l'entrée du chœur. Ce clocher est en pierre et a pour base les murs de refend qui séparent le sanctuaire de ses bas-côtés. Il offre en plan la figure d'un parallélogramme rectangle, dont les faces les plus étroites sont celles qui regardent le nord et le midi. Chaque face est percée de deux étages de fenêtres, deux en haut et une en bas, et est ornée d'une corniche en damier. Le toit très-obtus qui surmonte la tour est établi sur plan carré, ce que l'on a obtenu en faisant déborder sensiblement la charpente du côté de l'est et de l'ouest où le parallélogramme offre sa moindre profondeur. Cette saillie de la charpente lui donne de ces deux côtés une certaine ressemblance avec les hourds des XII° et XIII° siècles.

Telle est l'église de Pérusson dont j'ai essayé de faire comprendre l'importance archéologique. Je suis persuadé qu'elle sera visitée avec intérêt lors du prochain congrès de Loches. Je ne me flatte pas d'avoir résumé ici toutes les observations auxquelles elle peut donner lieu, mais j'en ai assez dit pour donner une idée exacte de ce curieux monument.

Je dois ajouter qu'autour de l'église et dans les chemins qui l'avoisinent j'ai rencontré de nombreux fragments de tuiles à rebords, indiquant que cette localité était habitée à l'époque gallo-romaine. J'ai vu aussi reléguée dans un coin du cimetière une tombe en pierre en forme de nacelle qui m'a rappelé ce passage de la loi Salique : « *In noffo aut in Petra quæ vasa ex usu sarcophagi dicuntur.* » Ce mot *noffo* est, je le sais, généralement appliqué aux tombes creusées dans des troncs d'arbres et offrant l'image d'une barque; mais la forme des tombes franques en bois a pu être adoptée plus tard pour les sarcophages de pierre. Cette forme serait pour moi un indice de haute antiquité et je crois, Monsieur le Directeur, que vous partagerez mon avis.

DONJON DE MAUVIÈRE.

En revenant de Pérussou à Loches, je gravis le coteau pour visiter un petit donjon que j'aperçus sur ma gauche et qui est connu sous le nom de château de Mauvière. Suivant une ancienne tradition, il communiquerait par un chemin souterrain avec le donjon de Foulques Nerra. Mauvière est situé sur la chaîne de collines qui se prolonge jusqu'à Loches dont il est distant de 2 kilomètres environ. Ce donjon est disposé de manière à servir de poste d'observation au point de jonction de la vallée de l'Indre et d'une vallée secondaire qui vient la couper transversalement au pied du rempart. Il est de forme carrée et ne semble pas avoir sur chaque face plus d'une dizaine de mètres. Les murs sont peu épais et ne paraissent pas avoir été construits pour résister à un siége en règle. C'est, comme je l'ai dit, un avant-poste dont la faible garnison devait sans doute, en cas d'attaque sérieuse, se replier sur le château de Loches en passant par le souterrain connu par la tradition, si tant est qu'il existât réellement. Les

écuries et les logements étaient creusés dans le roc au pied du donjon, avec lequel on communiquait des appartements inférieurs par un escalier ménagé dans le rocher. On voit encore d'anciennes cheminées, des restes de peintures décoratives et un four qui doit être contemporain du donjon. Une terrasse assez large bordée par un rempart s'étend en avant de cette habitation souterraine.

J'ignore quelle est l'histoire du château de Mauvière. Le paysan qui en habite les ruines depuis peu de temps seulement n'a pu me renseigner sur les anciennes traditions et les légendes qui le concernent. Le donjon appartient au XVe siècle.

Ici, Monsieur et cher Directeur, se terminent nos explorations dans la ville de Loches et dans ses environs. Demain matin nous prendrons la voiture du courrier qui fait le service des dépêches entre Loches et Preuilly, où nous aurons à faire une importante station avant de nous rendre à Pressigny pour visiter ses curieux ateliers de l'âge de pierre.

PREUILLY.

La petite ville de Preuilly est distante de Loches de neuf lieues environ. Son église, signalée dans les *Mémoires* de la Société archéologique de Touraine comme l'une des plus intéressantes de la province, aurait été, suivant ces mêmes mémoires, fondée par Effroy en 1001 et terminée en 1009. Un monument de cette époque reculée et surtout à date certaine est chose si précieuse et si rare, que je n'hésitai pas à me rendre à Preuilly en quittant Loches. Après avoir visité les restes délabrés de la basilique primitive de Beaulieu, il était pour moi du plus grand intérêt de pouvoir me livrer à une étude comparative de deux monuments, présumés contemporains, voisins l'un de l'autre et

ayant tous deux appartenu à l'ordre religieux des Bénédictins. Cette pensée me souriait. On verra tout à l'heure que mon espoir fut déçu; mais avant d'en venir au chapitre de ma désillusion, je dois dire quelques mots de Preuilly et en faire connaître l'antique origine.

Preuilly, anciennement *Prulliacum*, est mentionné dans le testament de saint Perpet, évêque de Tours, qui, en 475, légua à son église un calice et deux burettes en argent. La terminaison en *acum* de son nom latinisé, terminaison composée de l'affixe celtique *ac*, semble indiquer une origine gauloise et antérieure, par conséquent, à l'époque gallo-romaine.

Le château de Preuilly, dont il ne reste plus aujourd'hui que les ruines, fut, selon Chalmel, bâti au commencement du Xe siècle par le vicomte Atton qui, en 935, acquit soixante-deux arpents de terre auprès de son manoir par échange avec Hugues-le-Grand. En 887, un seigneur de Preuilly, que l'on suppose être ce même Atton, avait accompagné Ingelger, comte de Gatinais, lorsqu'il se rendit à Auxerre pour réclamer les reliques de saint Martin qui y avaient été transportées en 856, afin de les soustraire au pillage des pirates normands. En reconnaissance de ce service signalé, le seigneur de Preuilly obtint pour lui et pour ses successeurs le titre d'avoué du chapitre et de porte-étendard de St-Martin.

Église de St-Pierre. — Effroy, successeur d'Atton, fonda, comme je l'ai dit plus haut, conjointement avec Béatrix d'Issoudun, son épouse, l'église et l'abbaye de St-Pierre de Preuilly, achevées en 1009. C'est cette date inscrite en chiffres arabes au-dessus de la porte principale de la basilique qui, acceptée sans réserve et sans contrôle par certains archéologues, les a induits en erreur et les a amenés à vieillir

de cent ans au moins l'ancienne église abbatiale. Que l'on voie par là avec quelle circonspection on doit accueillir les documents écrits, quelque précieux qu'ils soient, et comme l'on doit toujours les contrôler par l'étude sérieuse des caractères architectoniques des monuments auxquels ils s'appliquent.

Bien que trompé grandement dans mon attente, je ne regretterai pas cependant d'avoir fait le voyage de Preuilly. L'église de St-Pierre mérite par ses larges proportions, par son caractère monumental, par son style sobre et sévère, d'être classée parmi les plus intéressantes de la Touraine, pour l'époque du moins à laquelle elle appartient. Si elle ne répondit pas complètement au but que je me proposais, elle a été pour moi un curieux sujet d'étude, comme elle le sera pour tous les archéologues qui la viendront visiter.

Je viens de dire qu'au lieu d'appartenir au commencement du XIe siècle, comme on l'a écrit et comme on l'écrit encore, l'église de Preuilly devait être classée parmi les monuments des premières années du XIIe siècle. Je ne m'astreindrai pas, Monsieur le Directeur, à grouper ici en faisceau toutes les preuves sur lesquelles se fonde mon opinion ; cette démonstration ressortira jusqu'à l'évidence de l'ensemble de l'étude à laquelle je me propose de me livrer. L'église de St-Pierre a été classée au nombre des monuments historiques : je serais bien curieux de savoir quelle date lui a assignée le docte aréopage officiel ; a-t-il adopté aussi, lui, ce facétieux millésime de 1009 ?

Cela dit, je vais commencer mes études par un aperçu du plan général de la basilique bénédictine.

Cette église se compose d'une nef accompagnée de bas-côtés. La région absidale est précédée d'un large transept, partagé en deux travées et présentant un frappant rapport avec la partie analogue de l'église de Fontgombault, avec cette différence toutefois qu'ici les deux premières travées,

à droite et à gauche du chœur, étaient autrefois chacune surmontée d'une tour. De ces deux tours, celle du midi a été rasée depuis de longues années à la hauteur des charpentes de la nef, et son soubassement sert aujourd'hui de sacristie. Celle du nord, qui avait subsisté jusqu'à nos jours, s'est écroulée presque complètement, il y a deux ans, faute de réparations urgentes de la part du Comité des monuments historiques. Chaque bras de la seconde travée du transept se termine, à l'est, par une absidiole. L'hémicycle de l'abside est couronné par trois absidioles rayonnantes. Ce plan, on le voit, est à peu de différences près celui des églises romanes du Poitou. Mais le monument avec lequel l'église de Preuilly offre le plus de rapport est, sans contredit, la basilique de Fontgombault, quant à la région absidale du moins, puisque de cette dernière il ne reste plus que cette partie. J'aurai soin, à mesure que l'occasion s'en présentera, de signaler ces analogies. Cette étude comparative ne sera pas, je le crois, sans intérêt. Les deux monuments étant l'un et l'autre une création bénédictine, leurs rapports communs pourront donner une idée du plan et du style adoptés par cet ordre célèbre dans nos provinces du centre. Je dois le dire, toutefois, l'église de Fontgombault, achevée seulement en 1141, me semble postérieure à celle de Preuilly d'un quart de siècle environ.

Rien de plus sobre, de plus sévère que l'ordonnance de la façade de l'église de St-Pierre. C'est à peine si l'on y rencontre quelques ornements de sculpture répartis sur les chapiteaux et sur l'archivolte de la fenêtre centrale. Les colonnettes même y sont ménagées avec une extrême parcimonie. Les voussures des baies et des arcatures n'ont pour la plupart d'autre support que des pilastres et des pieds-droits. Il semble que l'architecte monastique qui a conçu et dirigé cette remarquable construction ait voulu réserver

pour les parties intérieures de la basilique les ressources d'ornementation qu'offrait l'art de XII° siècle, afin de les faire valoir davantage par l'effet du contraste. En se montrant si sobre toutefois, et en s'interdisant presque complètement le secours de la sculpture, le maître ès-œuvres de St-Pierre a fait preuve d'une entente parfaite de l'art monumental. Il a su produire un heureux effet par le seul agencement des grandes lignes, par l'habile répartition des plans et des reliefs, par la distribution sagement mesurée des ombres et de la lumière, en un mot en donnant à sa composition ce que l'on appelle le mouvement et l'harmonie.

La porte centrale offre une double voussure, dépourvue de toute ornementation. De ces voussures, l'une repose sur des pieds-droits et l'autre sur des colonnes annelées, dont la base présente un tore surmonté d'un filet et d'une scotie. L'archivolte est encadrée dans un cordon qui, au niveau des impostes, court horizontalement s'amortir contre deux contreforts peu saillants, répondant à la division intérieure de la nef. Un cartouche, disposé au-dessus de la porte, renferme ce fallacieux millésime de 1009 dont j'ai déjà parlé. Une large fenêtre, dont le cintre reposant sur des pieds-droits est encadré par un cordon orné d'oves, s'ouvre au premier étage. De chaque côté cette fenêtre est accompagnée de deux longues et étroites arcatures aveugles, séparées par une colonnette mince et effilée. Pour couronner cet ensemble d'une sobriété toute monastique, et peut-être pour en tempérer la sévérité, l'architecte a disposé une série d'arcades simulées avec colonnettes engagées, qui se déploient dans toute la largeur de la façade et rompent en même temps l'uniformité des lignes perpendiculaires. Je dois signaler encore deux fenêtres répondant aux bas-côtés et deux baies géminées placées au centre du fronton, immédiatement au-dessus de l'étage d'arcatures.

Ces baies géminées, que supportent et qu'encadrent de minces colonnettes, sont très-étroites proportionnellement à leur hauteur. Comme les arcatures qui accompagnent la fenêtre centrale, elles sont, j'oserais le dire, une sorte d'anomalie pour l'époque à laquelle elles appartiennent. Prises isolément, détachées de l'ensemble, avec lequel elles font pourtant un tout homogène, on serait tenté de les attribuer à l'époque de transition. Ce n'est pas possible pourtant. Ce mélange, cette juxtaposition de formes propres au commencement du XIIe siècle, avec d'autres formes qu'on dirait appartenir à ses dernières années; cette rencontre, sur un même terrain et au même jour, du présent et de l'avenir a singulièrement frappé mon esprit. C'est peu de chose, me dira-t-on, dans un monument tout roman, quant au reste, c'est peu de chose que quatre arcatures et deux baies géminées. C'est vrai; mais il y a là, toutefois, quelque chose qui donne à réfléchir, et qui ouvre des horizons inconnus sur la marche progressive de l'art. On dirait que l'architecte de St-Pierre devance l'avenir, le pressent et entrevoit l'épanouissement futur de l'art monumental. La forme élancée de ces arcatures, de ces colonnettes, de ces fenêtres semble annoncer l'avènement de l'art ogival; c'est comme le crépuscule précurseur d'une ère nouvelle. On sent déjà que les proportions lourdes et trapues du style roman ne répondent plus aux aspirations du siècle qui commence. Stimulé et fortifié par le grand mouvement des croisades, l'art tend à prendre un nouvel essor pour s'élancer vers des régions plus élevées que celles où il a vécu jusqu'à ce jour.

L'art ogival, dit-on, nous est venu du domaine royal et des régions du Nord; je le concède, les monuments sont là pour le prouver. Il en est venu quant à l'impulsion, quant à la réalisation sous une forme tangible de ce qui n'était en-

core chez nous qu'à l'état d'idéal. Il a donné un corps à une âme qui cherchait la figure sous laquelle elle devait s'incarner, et qui errait pour ainsi dire encore dans les régions de l'air. Mais l'art ogival n'a eu cette influence, son impulsion n'a été suivie, sa puissance reconnue que parce qu'il était déjà en germe dans les esprits; parce qu'il a trouvé une terre toute préparée à le recevoir, et qui appelait pour ainsi dire la semence féconde qui devait produire une si riche floraison.

Telles sont les pensées et les réflexions que m'a suggérées la vue de la façade de St-Pierre, et auxquelles j'ai cru pouvoir donner place ici. Ce sont peut-être des illusions; ces faits isolés ne méritent peut-être pas toute l'importance que je leur ai accordée; mais ces illusions ont été pour moi de celles que l'on poursuit, auxquelles on s'attache et qui finissent parfois par prendre toute l'apparence de la réalité.

Poursuivons maintenant, si vous le voulez bien, Monsieur le Directeur, l'examen extérieur que nous avons commencé. Comme je l'ai dit, la nef se partage en cinq travées indiquées au-dehors par des contreforts rectangulaires. Une partie de ces contreforts a été, au XV[e] siècle, renforcée d'arcs-boutants assis sur de robustes piles. Une fenêtre s'ouvre au centre de chaque travée et au-dessus apparaissent des arcatures aveugles semblables à celles qui ornent la façade. Ces fenêtres sont larges et élevées, et leur archivolte repose sur des colonnettes dont les chapiteaux figurent des volutes caractéristiques du commencement du XII[e] siècle. Au-dessus de chaque fenêtre règne un cordon orné de têtes de clous, moulure inspirée peut-être par les croisades.

Bien que la tour du clocher se soit écroulée en partie, effondrant dans sa chute la travée du transept adjacent, on peut, en étudiant le grand pan resté debout et menaçant, juger de son style et de son ancienne disposition. Des con-

treforts rectangulaires l'épaulaient au centre et à chacun des angles. Au premier étage une étroite fenêtre s'ouvrait entre chaque pilier butant. Au second étage les baies étaient géminées et encadrées sous une archivolte reposant sur des colonnettes. Au troisième la disposition changeait et on ne trouvait plus qu'une seule fenêtre avec archivolte et colonnettes embrassant dans son développement une largeur égale à celle des deux baies situées immédiatement au-dessous. Les chapiteaux m'ont présenté l'ornementation végétale grasse et à fort relief du roman fleuri. Un seul offre la figure d'un animal. Dans son ensemble et dans ses détails cette tour annonce un âge moins avancé que le reste de l'église, qui du reste est loin d'offrir l'unité de style et l'homogénéité dont on a voulu lui faire honneur.

L'arcature aveugle qui règne au-dessous des rampants du toit de la nef, interrompue du côté du nord par la masse du clocher se continue de chaque côté jusqu'à l'hémicycle du sanctuaire. Cet hémicycle offre dans son pourtour extérieur cinq larges fenêtres séparées par deux arcatures moins élevées qu'elles. Un cordon à fines moulures courantes règne au-dessous et au-dessus de l'étage de la claire-voie. Le cordon supérieur supporte une série d'arcatures à colonnettes épaisses et trapues dont les chapiteaux représentent des volutes à contour épais, embryon rudimentaire qui, lors de la floraison du style ogival, s'épanouira en crochets. La corniche offre une saillie de plus de 0,30 centimètres, autant que j'ai pu en juger à distance. Elle repose sur des modillons maigres, étroits, allongés présentant un caractère évident d'antiquité. Je crois que cet hémicycle peut remonter aux dernières années du XI[e] siècle. Primitivement le toit de cette partie absidale reposait sur la corniche, mais le sommet du mur a été postérieurement surélevé, de façon à mettre la toiture au niveau de celle de la nef.

Si, comme je le crois, l'hémicycle du sanctuaire remonte à la fin du XIe siècle, l'absidiole centrale doit lui être antérieure de quelques années. Elle offre une différence sensible dans ses moulures, dans l'appareil et dans l'ensemble du style. Son pourtour, de forme semi-circulaire, est garni de colonnettes engagées faisant l'office de contreforts, entre lesquels s'ouvrent trois fenêtres surmontées d'archivoltes. Les chapiteaux des contreforts offrent les feuilles raides, plates que l'on rencontre à cette époque reculée. Bien que cette absidiole soit évidemment la portion la plus ancienne de l'église de St-Pierre, rien n'autorise cependant à lui assigner cette date de 1009, que quelques-uns ont voulu attribuer à l'ensemble du monument. De longues années, plus d'un demi-siècle, ont dû s'écouler entre l'époque de sa construction et celle où Foulques Nerra élevait la basilique primitive de l'abbaye de Beaulieu. Les modillons qui supportent sa large corniche ont des profils maigres et saillants, comme ceux qui couronnent l'hémicycle du sanctuaire, auxquels ils ont dû servir de modèle. Ce qui distingue surtout cette absidiole de l'abside principale, et ce qui me fait lui assigner une origine plus ancienne, c'est qu'on y trouve un appareil lozangé que l'on ne rencontre nulle part sur cette dernière.

Les deux absidioles latérales sont d'une époque postérieure à l'absidiole centrale et aussi à l'hémicycle du sanctuaire. Leur caractère extérieur l'indiquerait suffisamment, quand même nous n'en trouverions pas la preuve dans leur disposition intérieure. Je me propose de le démontrer lorsque je serai arrivé à cette partie de mon étude. Avant de nous éloigner remarquons un double écusson peint sur le mur de l'absidiole de gauche. Il offre d'un côté un champ d'azur au chevron d'argent accompagné de trois trèfles d'or, et de l'autre une croix d'argent sur champ d'azur. Ils sont sur-

montés d'une couronne de marquis. Le premier est celui du marquis de Galiffet, seigneur de Preuilly, et le second un écu d'alliance dont l'attribution m'est inconnue. On aperçoit encore sur le mur septentrional de la nef une litre seigneuriale avec un riche écusson d'or dont les pièces héraldiques sont complètement indéchiffrables.

La description qui précède doit suffire, ce me semble, pour donner une idée exacte du style et des dispositions extérieures de l'église de Preuilly. Pour compléter la tâche que je me suis imposée, il ne me reste plus qu'à visiter l'intérieur et à en faire connaître les détails les plus intéressants.

La nef et les bas-côtés de l'église de St-Pierre se composent, comme je l'ai dit, de cinq travées, divisées entre elles par des piles cantonnées de colonnes engagées. La voute de la nef offre une série de berceaux séparés par des arcs-doubleaux. Arcs-doubleaux et berceaux sont à plein-cintre, à l'exception de ceux de la cinquième travée, vers le chœur, qui affectent une forme légèrement ogivale. Le bas-côté droit est d'un tiers environ plus large que celui de gauche. Cette irrégularité provient, je le crois, de ce que, dans la construction de ce dernier, on a voulu utiliser une muraille plus ancienne. Ce qui semble le prouver, c'est que le mur latéral de gauche est bien moins épais que celui de droite. Les arcs-doubleaux des bas-côtés présentent un biais très-marqué dans leur projection vers les piles centrales. Cette irrégularité s'explique difficilement. Pour l'éviter, il eût suffi de disposer la colonne appliquée aux murs gouttereaux, de façon à ce qu'elle répondît au centre du contrefort extérieur, ce qui eût été plus rationnel et eût offert une plus forte résistance à la poussée des voûtes ; c'est ce que l'on n'a pas fait. La colonne isolée du bas-côté est presque partout portée systématiquement vers l'un des angles des contreforts. Trouver

le motif de cette combinaison singulière et de l'irrégularité qui en résulte, a été pour moi chose impossible. Et cependant il y en a un. Croire que l'architecte qui a dirigé la construction de l'église de Preuilly n'aurait pas su tenir une équerre et disposer, suivant un angle droit, deux piliers distants de 3 à 4 mètres, n'est pas possible. Ce n'est pas possible surtout lorsque l'on considère que les piles centrales, bien plus éloignées les unes des autres, sont toutes, à l'exception d'une seule, disposées de façon à décrire entre elles des rectangles parfaits. Une seule supposition serait admissible : c'est que les murs latéraux avec leurs colonnes appliquées existaient antérieurement à la construction des voûtes actuelles. L'architecte de St-Pierre, voulant les utiliser malgré leur disposition irrégulière, et tenant en même temps à répartir régulièrement les piles et les travées de la nef principale, a dû se résigner à projeter, suivant des angles variables, les arcs-doubleaux qui relient ces piles aux colonnes des bas-côtés. Je donne cette explication d'un agencement qui m'a paru très-singulier, sans y attacher pour ma part une grande créance, parce que je crois que la construction de la nef entière, à l'exception du mur méridional, a été une œuvre d'un seul jet.

Les fenêtres, fort peu ébrasées à l'intérieur, appuient leur cintre sur des colonnettes engagées. Les chapiteaux du vaisseau central et des bas-côtés offrent un fort relief. On y trouve figurés des animaux fantastiques, des colombes à corps de dragon buvant dans un calice, des palmettes et autres ornements usités au commencement du XIIe siècle : premier épanouissement de cette végétation capricieuse dont nous avons vu la complète floraison sous le porche de Notre-Dame de Loches.

La grande nef ne nous présente que deux chapiteaux historiés. L'un représente, au centre, un personnage de-

bout, les mains étendues sur un petit vase pédiculé qui doit être un calice, bien que sa forme ne soit point celle généralement usitée à cette époque, assisté de deux autres personnages à genoux de chaque côté de lui. Le second chapiteau offre deux figures dont je n'ai pu reconnaître la signification. Lors même que je n'eusse pas rencontré ailleurs dans l'église St-Pierre des types caractéristiques du XII[e] siècle, ces deux chapiteaux eussent été pour moi un élément suffisant d'appréciation, et j'en aurais eu assez pour fixer la date approximative de sa construction. Les personnages sont groupés avec une symétrie que l'on ne trouve pas à l'époque antérieure; leurs formes, quoique lourdes et trapues, offrent des proportions plus normales; les têtes sont moins développées comparativement au reste du corps; leur pose est moins raide, leurs mouvements plus naturels, et les vêtements annoncent plus d'entente dans l'agencement des draperies.

En étudiant la statuaire des XI[e] et XII[e] siècles, et de ce dernier siècle surtout, je me suis souvent demandé d'où vient la différence si marquée que l'on rencontre, la tête étant prise pour unité, entre les proportions des personnages figurés sur les chapiteaux, et celles des statues de plus grande dimension disposées dans les tympans ou sur les parois des portes de nos monuments romans. Il n'y avait pas de canon fixe et de principe établi, cela est hors de doute : les proportions de la statuaire varient d'un monument à l'autre, et la plupart du temps dans le même monument. Mais d'où vient que l'on rencontre dans les chapiteaux des personnages dont la tête démesurément grosse n'est comprise que quatre ou cinq fois dans la hauteur totale du corps; tandis que dans les tympans, sur les parois des portes, en un mot partout ailleurs que sur la corbeille qui couronne les colonnes, les statues présentent au contraire des pro-

portions sveltes, élancées, et mesurant quelquefois de neuf à dix têtes? Cette anomalie doit avoir, à mon avis, une tout autre cause que le caprice de l'artiste privé d'une règle fixe et invariable. Cette cause, je l'ai cherchée, et l'étude comparative de la statuaire à Cormery, à Loches et à Preuilly m'a confirmé dans la pensée qu'elle n'était autre que celle que j'avais cru entrevoir depuis longtemps.

Resserré dans le cadre restreint que lui offrait le chapiteau nécessairement formé d'une seule assise, le tailleur d'images se trouvait conduit presque logiquement, oserai-je dire, à développer la tête aux dépens du reste du corps. La figure dans la statuaire, et surtout à l'époque romane, où le mouvement du corps est presque inconnu, où les membres semblent encore emmaillottés dans les langes de l'enfance, la figure offre seule une certaine expression; elle seule, pour ainsi dire, peut traduire la pensée de l'artiste. Il se trouvait donc amené à donner plus de développement à la tête qui, sans cette précaution, placée qu'elle est presque toujours à une certaine élévation, aurait pu à peine être distinguée. Le geste, quelque sobre et resserré qu'il soit, était avec la figure, mais à un moindre degré peut-être, la seconde ressource du tailleur d'images; de là vient que la plupart du temps les bras prennent des dimensions démesurées et hors de proportion avec le reste du corps. Dans les tympans au contraire, sur les archivoltes et sur les parois des portes, l'artiste se sent à l'aise, son cadre n'est plus aussi restreint, les personnages sont pour ainsi dire sous l'œil du spectateur; aussi leur donne-t-il des formes plus élancées et s'élevant quelquefois, comme je l'ai dit plus haut, jusqu'à dix têtes. Loin de les amoindrir, il exagère les proportions du corps; ce qui, dans l'esprit des artistes du moyen-âge, était le type idéal de la noblesse et de la grandeur morale. Voilà, ce me semble, la seule et unique raison de l'anomalie que je

viens de signaler, et je ne crois pas que l'on puisse en alléguer d'autre.

Bien que ce détail n'ait à mes yeux qu'une bien minime importance, je dois, pour ne rien omettre de ce qui peut donner une connaissance exacte du monument que nous étudions dans ce moment, je dois mentionner ici le cordon orné de dents de scie qui orne le sommet des murs goutte-reaux, au point de départ des voûtes des bas-côtés.

Ces voûtes doivent arrêter un instant notre attention, car elles offrent une disposition que je n'ai rencontrée nulle part ailleurs en Touraine. Elles sont en arc-boutant, c'est-à-dire qu'au lieu de décrire un cintre parfait, elles figurent un quart de cercle, qui s'en va contre-bouter la voûte centrale à une hauteur égale à son rayon, au-dessus du point de retombée des arcs-doubleaux. La largeur des bas-côtés étant de 4 mètres en moyenne, l'architecte a trouvé le moyen de surélever d'autant le point d'appui des voûtes de la nef et d'élever, par conséquent, ces voûtes elles-mêmes à une plus grande hauteur. J'ai omis de dire que chaque travée des bas-côtés est séparée par des arcs-doubleaux décrivant un cintre parfait, comme dans les voûtes en berceau.

Comme effet de perspective, cette combinaison n'est pas heureuse : elle offre une succession de lignes qui se heurtent et se brisent d'une façon disgracieuse; mais elle est précieuse à constater comme forme insolite, et aussi parce que l'on y trouve le prélude et comme le premier essai de l'arc-boutant qui jouera un si grand rôle à l'époque ogivale, et qui, avec l'arc en tiers-point, constitue, à proprement parler, tout le style. L'arc-boutant, dont les bras robustes s'étendent dans l'espace, au-dessus des combles des bas-côtés, pour épauler la nef centrale, rendra possible toute une série d'innovations fécondes. Le corps principal de la basilique chrétienne pourra élever ses voûtes à de grandes hauteurs au-dessus de ses ailes,

qui ne seront plus nécessaires pour en soutenir la poussée. On pourra ouvrir les larges baies de la claire-voie, ajourer le triforium, et donner en un mot à nos monuments religieux l'aspect nouveau qu'ils revêtirent au XIIIe siècle. Il est donc curieux d'étudier ces timides essais de l'arc-boutant et de le voir à son état encore rudimentaire, permettre à l'architecte de St-Pierre d'élever sa voûte magistrale à une hauteur presque inconnue jusque-là pour les églises recouvertes en berceau. J'avais donc raison de dire plus haut que si l'art ogival nous est venu du nord, il était en germe dans les provinces du centre, et en particulier dans notre Touraine. C'est ce que j'ai tenu à constater par l'étude des voûtes de St-Pierre de Preuilly,

La première travée de l'intertransept est surmontée d'une voûte cupoliforme à assises horizontales et sans pendentifs distincts, renforcée de huit nervures toriques, dont la clef représente un quatre-feuilles inscrit dans un cercle. Ce genre de voûte, dérivation évidente de la coupole, procède-t-il de Cormery par une filiation directe, ou bien est-il emprunté aux églises de St-Pierre de Saumur et de Nantilly, filles dégénérées elles-mêmes de l'abbatiale de Fontevrault : c'est ce que je ne saurais dire. Ce que je sais, toutefois, c'est qu'il nous reporte à une époque fort rapprochée du milieu du XIIe siècle. Il ne faudrait pas, toutefois, conclure de là que la nef de Preuilly appartient à cette époque. Cette voûte doit être une construction postérieure, et elle n'a, je le crois, de contemporain que le clocher.

Les deux piliers sur lesquels s'appuie le grand arc qui sépare l'intertransept du sanctuaire, nous introduisent dans une région plus ancienne que celle que nous avons visitée jusqu'ici. Les moulures, en général, sont moins fouillées ; les petits personnages figurés sur les chapiteaux ont des proportions plus grêles et présentent moins de relief que dans la

nef. M. de Galembert a constaté cette différence dans son excellente étude sur le progrès de la sculpture en Touraine, lue au congrès de Saumur ; mais il l'attribue uniquement au goût et à l'habileté des artistes qui ont sculpté ces bas-reliefs. Pour moi, j'y vois l'indication d'une époque différente. Je ne dis pas que des uns aux autres l'art ait fait un progrès sensible ; mais les chapiteaux de la nef révèlent, à mon avis, un art plus avancé, ou, si l'on veut, moins primitif.

Les chapiteaux du sanctuaire représentent, d'un côté, un évêque nimbé tenant en main le *pedum* ou crosse pastorale. Du côté opposé est figurée l'Annonciation. Un ange, tenant en main un objet que je n'ai pu reconnaître, se présente devant la Vierge et lui annonce sa maternité divine. Plus loin, nous trouvons une scène toute différente. Deux hommes luttent ensemble ; l'un d'eux tient son antagoniste par la barbe et le menace d'une arme qu'il porte à la main. Un sujet à peu près semblable, sinon par l'ordonnance des personnages et l'agencement de la scène, du moins par sa signification, est figuré sur l'un des chapiteaux de St-Hilaire de Poitiers. A St-Hilaire, les deux hommes sont armés, et chacun d'eux est tiré par une femme qui cherche à les séparer. Ce tableau représente évidemment la discorde. Deux autres chapiteaux offrent encore des sujets historiés, mais dont je n'ai pu reconnaître la signification. Ces divers bas-reliefs semblent indiquer la fin du XIe siècle ou les premières années du XIIe. Le sanctuaire entier et son déambulatoire appartiendraient à cette époque, sauf les deux absidioles latérales du chevet qui lui sont postérieures de quelques années, et l'absidiole centrale qui serait un peu plus ancienne. Nous le démontrerons plus tard ; mais, avant d'en venir là, achevons de donner une description sommaire de la partie de l'église où nous sommes arrêtés dans ce moment.

La travée du transept correspondant à celle du chœur est

voûtée en berceau. L'arche qui, de chaque côté, communique du sanctuaire dans le déambulatoire est surmontée d'arcatures semblables à celles qui ornent au dehors les murs latéraux. L'hémicycle du sanctuaire est circonscrit par quatre épaisses colonnes toriques et deux grosses piles cantonnées supportant les cinq arceaux qui ouvrent sur le déambulatoire. Un étage d'arcatures s'élève au-dessus du sanctuaire, figurant un triforium aveugle. Cinq fenêtres encadrées de massives colonnettes forment le clérestory. J'ai dit que l'église de Preuilly présentait certains rapports avec celle de Fontgombault. La lanterne qui couronne ici le sanctuaire en est une preuve. On doit se souvenir, toutefois, que Fontgombault est postérieur à St-Pierre, et que ce serait ce dernier qui, dans l'hypothèse d'un emprunt, aurait fourni le modèle.

Le déambulatoire est recouvert en voûte d'arête. Comme je l'ai dit précédemment, trois chapelles absidales couronnent le chevet de la basilique. Les deux absidioles latérales sont une adjonction postérieure au déambulatoire, celle du chevet lui est antérieure. Celle-ci, comme je l'ai déjà remarqué, présente certains caractères extérieurs annonçant une plus haute antiquité ; les caractères intérieurs viennent confirmer notre première appréciation. Les moulures sont plus maigres et elles offrent des reliefs moins prononcés que dans le sanctuaire. J'ai pu même constater un certain degré de parenté avec le style du chevet de l'église de Rivière. Si Rivière, comme on a tout lieu de le croire, remonte au milieu du XIe siècle, l'absidiole de Preuilly lui serait postérieure d'un quart de siècle environ. Les bases des colonnettes affectent un profil tout particulier, et que l'on ne rencontre dans aucune autre partie de l'église. Trois fenêtres s'ouvrent dans le pourtour de cette absidiole, une au centre et les deux autres sur les faces latérales.

Les deux absidioles secondaires offrent dans leurs dispo-

sitions certaines dissemblances qui indiquent qu'elles n'ont pas été construites tout-à-fait à la même époque. L'une et l'autre sont ornées d'une série d'arcatures réparties le long de l'hémicycle au niveau des fenêtres et appuyées sur un cordon circulaire ; mais la forme et la disposition des arcatures ne sont pas complètement identiques. Le fût des colonnettes de l'absidiole de droite est orné de diverses moulures annelées, conçues dans le même esprit que celles des colonnes de la porte principale, et que l'on ne retrouve pas dans celle de gauche.

J'ai dit précédemment que ces absidioles n'entraient pas dans le plan primitif du chevet de l'église de St-Pierre, et qu'elles étaient une adjonction postérieure. Ceci est facile à reconnaître. Le mur latéral du déambulatoire, à partir du transept, est orné d'arcatures s'élevant jusqu'au niveau des voûtes. Pour ouvrir le cintre, qui donne entrée dans ces absidioles secondaires, on a dû supprimer les arcatures qui tapissaient la muraille dans cet endroit, et l'on peut voir encore au-dessus de la voussure le tailloir demeuré en place des colonnettes supprimées.

Je ne dirai qu'un mot de l'autel principal. L'exécution en est bonne, mais comme composition et comme silhouette, il laisse grandement à désirer.

Deux anciennes cloches sont déposées dans un des bas-côtés, par suite de la chute du clocher ; donnons-leur un coup-d'œil en passant avant de sortir de l'église.

La plus petite porte cette inscription :

L'AN MIL V XXXXII FUT FONDUE.

On lit au-dessous :

ORA PRO NOBIS PECCATORIBUS.

Une couronne de marquis accompagne cette légende. Le reste de l'inscription étant tourné du côté de la muraille, je n'ai pu la transcrire.

La seconde cloche, d'un calibre beaucoup plus fort, porte cette inscription, que je puis reproduire en entier :

† SANCTA MARIA, ORA PRO NOBIS. J'AI ÉTÉ BÉNIE PAR Mre PIERRE PAVMIER, PRÊTRE, BACHELIER EN THÉOLOGIE, CURÉ ET DOYEN RURAL DE PREUILLY.

† Mre LOUIS DE CREVANT D'HUMIÈRES, DUC, PAIR ET MARÉCHAL DE FRANCE, CHEVALIER DES ORDRES DU ROY, GRAND-MAITRE ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE DE FRANCE, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE FLANDRE, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY, A ESTÉ PARRAIN, ET HAUTE ET PUISSANTE DAME, MADAME LOUISE-ANTOINETTE DE LA CHATRE, SON ÉPOUSE, MARRAINE. Mre FRANÇOIS CHARTIER, ADVOCAT EN PARLEMENT ET FISCAL A PREUILLY ET PROCUREUR FABRICIER HONORAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, AVEC Mre FRANÇOIS BOIN †.

† NICOLAS ET JEAN DE FRANCE PÈRE ET FILS M'ONT FAITE EN 1622.

Au-dessus et au-dessous de l'inscription règne un feston fleuronné du plus gracieux effet. Un feston semblable orne les bras, le corps et les degrés d'une croix tracée en relief sur le timbre de la cloche. Je dois ajouter que cette cloche provient de l'ancienne église de Notre-Dame-des-Échelles, supprimée à l'époque de la Révolution.

Je crois avoir, par la description qui précède, donné une idée à peu près exacte de l'église de Preuilly. Rien de ce qui existe aujourd'hui, et comme on a pu le reconnaître, rien ne répond à cette date de 1009, qu'on lui a at-

tribuée. Loin d'être une œuvre d'un seul jet, elle accuse diverses reprises successives. Commençant par la partie la plus ancienne, nous trouvons l'absidiole centrale adaptée au plan postérieur de l'hémicycle. En suite, par ordre de date, vient le sanctuaire et le déambulatoire. A la construction de cette partie de l'église a succédé celle de la nef, sauf peut-être le mur gouttereau méridional qui serait plus ancien. Les deux absidioles latérales peuvent, à une certaine distance l'une de l'autre, être regardées comme à peu près contemporaines de la nef, et enfin, en dernier lieu, serait venue la coupole à nervures de l'intertransept et le clocher.

Malgré tout cela, malgré le désappointement qu'au premier abord m'a fait éprouver la vue de cette église, je l'ai étudiée avec un véritable intérêt, et je fais des vœux pour que la Commission des monuments historiques ne laisse pas plus longtemps son beau clocher dans l'état de ruine et de délabrement où j'ai eu la douleur de le voir.

J'ai omis de mentionner en son lieu une remarque que j'ai faite qui, bien que de minime importance, doit cependant trouver place ici comme indication d'anciens usages oubliés aujourd'hui. Chaque colonne de la grande nef porte à son sommet et au-dessous du chapiteau une sorte de petite tige en bois, saillante d'environ 0^{m}, 20, scellée dans la pierre. L'extrémité de cette tige, évidée de façon à former deux branches, devait être destinée à recevoir une poulie. On distingue encore l'œil où passait l'axe sur lequel elle tournait. Quelle était la destination de ces poulies ? J'avais pensé tout d'abord qu'elles servaient à étendre les draperies dont, à certains jours de fête, on ornait nos anciennes basiliques. Une plus attentive observation m'a fait reconnaître que leur disposition semblait exclure une pareille destination. Placées comme elles le sont, elles paraissent n'avoir pu servir qu'à

tendre certains objets en travers de la nef; peut-être des couronnes de lumière ou des guirlandes de fleurs.

St-Nicolas. — L'ancienne église de St-Nicolas, transformée aujourd'hui en grange, et dont il ne reste plus environ que la moitié, est située à l'extrémité du faubourg de ce nom. Vue d'une certaine distance, elle n'a rien qui puisse attirer l'attention ou le regard. Son toit est peu élevé ; sa façade septentrionale, que longe un chemin en pente rapide qui descend vers les prairies de la Claise, n'a pour tout ornement que quelques contreforts rectangulaires. Pas d'ouvertures, pas la moindre moulure. La façade méridionale seule offre des fenêtres étroites comme des meurtrières. Je fus donc agréablement surpris d'apercevoir, à moitié cachée derrière un amas de pierres et de vidanges, une porte dont je voudrais pouvoir offrir un dessin, mais dont je ne puis, à mon grand regret, donner qu'une pâle description.

Cette porte, située à l'ouest, ne doit pas remonter plus haut que les dernières années du XI[e] siècle ; son caractère général, du moins, et celui du monument auquel elle appartient semblent lui assigner cette date. Certains détails pourtant paraissent indiquer une époque plus reculée, et même être empruntés ou imités de l'époque classique.

Cette porte à large cintre et sans tympan rappelle, par sa forme et par ses proportions, les baies de nos monuments antérieurs au XI[e] siècle. Son archivolte, composée de claveaux cunéiformes, à l'exception des deux sommiers sur lesquels nous reviendrons plus tard, retombe sur des colonnettes à chapiteaux historiés. Ces chapiteaux, seul type caractéristique de l'époque à laquelle j'ai dû attribuer le portail de St-Nicolas, représentent des animaux fantastiques enlacés de galons perlés. Au lieu d'offrir un globe saillant, la prunelle de leurs yeux est taillée en creux, de façon à recevoir un mastic

coloré. Un cordon, composé de moulures classiques, doucine, filet, quart de rond, qu'encadre une torsade, contourne le cintre de l'archivolte. Comme je l'ai remarqué précédemment à l'occasion de la tour de St-Julien, la torsade ne se rencontre guère en Touraine que sur nos monuments de l'époque romane primitive, qui l'ont empruntée eux-mêmes aux monuments gallo-romains. C'est pourquoi j'ai été surpris de la trouver ici à la fin du XIe siècle.

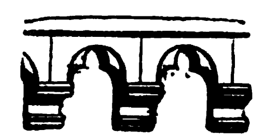
Mais ce qui m'a frappé surtout, ce sont les deux sommiers dont je me suis réservé de parler en dernier lieu. Ces sommiers, chose assez insolite, présentent à eux seuls la largeur de trois claveaux. Chacun d'eux offre un petit personnage, la tête penchée en avant et comme pliant sous le poids qu'elle supporte. Un des bras est levé en arrière et semble se cramponner à l'extrados du sommier, tandis que l'autre, étendu en avant, s'appuie contre l'intrados. La partie inférieure du corps, subissant elle aussi la force de pression, fléchit et fait une génuflexion forcée. Les vêtements sont à plis ronds et parfaitement agencés. Un manteau drapé derrière les petites cariatides les encadre de la façon la plus gracieuse. Leur pose naturelle, la manière dont les bras se déploient et se relient au corps, la façon dont les genoux se plient, l'ordonnance des draperies, la dimension des sommiers, la ressemblance parfaite des deux bas-reliefs, tout ici a un caractère antique que l'on ne saurait contester.

Chapelle du cimetière. — La chapelle du cimetière de Preuilly, placée sous le vocable de tous les saints, ne mérite d'être mentionnée ici qu'à cause de sa destination et en considération du lieu où elle est située. Elle n'offre qu'un très-médiocre intérêt au point de vue archéologique. Le toit est surmonté d'un petit clocher en charpente, placé un peu en avant du sanctuaire. Son chevet rectangulaire est percé d'une

fenêtre à traceries flamboyantes. Une large porte ogivale ouvre directement sur le chemin, et une petite porte latérale communique avec le cimetière.

D'après les mémoires de la Société archéologique de Touraine, le millésime de 1682 serait inscrit au-dessus du linteau de cette porte. Cette date ne peut se rapporter qu'à une restauration de la baie qu'elle surmonte. Le millésime de 1482 serait bien plus en rapport avec le caractère de ce petit monument, qui, dans tous les cas, ne doit pas être postérieur au premier quart du XVI[e] siècle.

(*La suite à un prochain numéro.*)



MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE

PAR

MM. A. CANEL, l'abbé VOISIN, du Mans, l'abbé LE FOL, des Côtes-du-Nord, et CH. SALMON, d'Amiens.

DÉCOUVERTES INÉDITES D'ANTIQUITÉS DANS L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.

Les découvertes d'antiquités ont été nombreuses dans l'arrondissement de Pont-Audemer; mais on les a signalées, pour la plupart, dans plusieurs publications qui en conservent le souvenir. Quelques-unes, cependant, sont restées dans l'oubli. Pour répondre au bienveillant appel qui m'a été adressé par M. de Caumont, à l'occasion de la réunion, dans notre ville, de la Société française d'archéologie et de l'Association normande, je m'empresse de consacrer aux découvertes inédites ces quelques notes sommaires.

Depuis une trentaine d'années, Pont-Audemer a fourni, pour sa part, un notable contingent d'antiquités romaines. A différentes reprises, on a recueilli des médailles des Antonins, d'Adrien, de Nerva, qui toutes proviennent de différents quartiers de la ville : rue de St-Germain, rue du Commerce, Grand'-Rue, rue de la Brasserie, etc. Des tuiles romaines et des fragments de poterie antique ont été trouvés dans les fouilles exécutées pour la construction de la mairie actuelle et d'une partie du mur de quai à l'entrée de la rue de la

Tour-Grise, remplaçant l'ancien rempart, ainsi que de diverses maisons particulières de la Grand'-Rue, de la place Vallemont, de la place de la Halle et de la place du Marché-aux-Vaches. J'ai déposé à la bibliothèque publique quelques-uns de ces débris, avec un mortier en pierre, trouvé dans une même fouille et à la même profondeur.

Lors de l'établissement de la route départementale de Lisieux à Aizier, en 1842, j'ai aussi remarqué, sur la limite extrême de St-Germain-Village, à quelques pas de la rue Guillaume-Cousin, des ruines de maçonnerie de la même époque, au milieu desquelles se trouvaient un fragment de colonne en pierre et des débris de poterie antique. Ces derniers vestiges de l'antiquité étaient recouverts de 30 à 40 centimètres de terre et occupaient environ 1 mètre de profondeur dans le sol inférieur. A l'intérieur de la ville, c'est généralement à la profondeur de 1 mètre qu'il faut pénétrer pour faire quelque trouvaille.

Pour ne pas multiplier les détails d'importance médiocre, je terminerai, pour ce qui concerne Pont-Audemer, en signalant deux dernières découvertes qui présentent un intérêt particulier : d'abord celle d'un ancien cimetière, faite, en 1857, dans une propriété sise sur le côté occidental de la place du Marché-aux-Vaches, à droite du doult Vitran, en creusant des fosses pour l'établissement d'une tannerie. Les fouilles, entreprises sur un espace fort restreint, ont mis à jour une quantité assez considérable d'ossements humains, dont une partie avait été déjà remuée. Ils étaient à une profondeur d'environ 2 mètres. La partie supérieure du sol qui les recouvrait renfermait des débris modernes ; dans la partie inférieure, le terrain, d'une couleur très-foncée, était mélangé de fragments de poterie gallo-romaine, parmi lesquels on remarqua quelques morceaux de fer oxydé et une médaille, petit bronze, dont l'empreinte était indéchiffrable.

L'autre découverte a eu lieu en 1865, au côté sud-est de la rue de St-Germain, un peu au-dessous du chemin qui conduit au cimetière actuel. Là, en établissant les fondations d'une maison, la plus importante sur ce point, on a trouvé un certain nombre de vases antiques qui renfermaient des ossements incinérés. Comme on le voit, cet autre lieu de sépulture est encore plus ancien que celui dont il vient d'être parlé.

Telles sont les plus notables découvertes d'antiquités faites à Pont-Audemer et qui ne paraissent pas avoir été signalées par la presse. Il me reste à faire la part de la partie rurale de l'arrondissement.

Vers 1834, une fouille pratiquée pour plantation d'arbres, dans le verger de l'ancien presbytère de Boulleville, a fait découvrir plusieurs meules antiques en poudingue et une hachette en silex. La hachette est déposée à la bibliothèque de Pont-Audemer, et une des meules est restée dans le lieu de la découverte, où elle sert de poids de 17 kilogrammes et demi.

A St-Samson-de-La-Roque, sur le sommet de la côte dite de Tinnetot, vers 1836, découverte d'un certain nombre de hachettes et d'une petite lampe en bronze. Ces objets, dont une partie est à la bibliothèque de Pont-Audemer, étaient enfouis auprès d'une des trois petites fortifications en terre, qui déjà ont été signalées sur ce point. Plusieurs de ces hachettes paraissent n'avoir jamais servi ; il n'en est pas de même des autres, qui sont plus ou moins usées. Parmi ces dernières, la plupart ont été aiguisées sur la pierre.

La commune de Bailleul-la-Vallée, au-dessus de l'antique Cormeilles, est connue pour être fort riche en souvenirs des anciens âges. Les établissements antiques dont on y reconnaît les traces, s'étendaient jusqu'à Fresne-Cauverville. Vers 1845, en défrichant, sur le territoire de cette dernière commune,

un petit coteau, au pied duquel coulait, il y a plus d'un siècle, un ruisseau actuellement tari, on trouva divers objets antiques dont je dois l'indication suivante à notre confrère M. Le Sueur :

« 1° Une meule en poudingue.

« 2° Une urne cinéraire trouvée dans un petit tertre de 50 centimètres d'élévation et d'environ 3 mètres de circonférence.

« 3° Une grande quantité d'ossements humains, de 30 à 40 centimètres de longueur (fémurs, tibias, humérus et cubitus). Parmi ces ossements, on ne rencontra pas de crânes. Ceux-ci avaient été déposés séparément dans un puits ou fosse cylindrique de 1 mètre 70 centimètres de diamètre et par couches alternatives de 30 centimètres d'épaisseur de silex et d'ossements. Ces derniers étaient recouverts d'une couche de chaux.

« 4° Une sonnette de forme carrée, avec son battant.

« 5° Quelques fragments de faïence violette, ayant à quelque distance l'aspect d'une glace.

« 6° Des débris de vases à dessins, en terre cuite, de couleur rouge, avec anse en terre d'une autre nature, jaune et plus dure. »

Ce dépôt est fort rapproché d'un chemin que l'on appelle le *Chemin-Perré*, qui, se développant de l'est à l'ouest, se croise avec le très ancien chemin de Préaux dans la direction de L'Hôtellerie.

En 1849, à 1 kilomètre environ en deçà du bourg de Bourneville, vis-à-vis de la ferme de la Bataille, des terrassiers ont mis à jour, en creusant les fossés de la route de Pont-Audemer à Aizier, des ossements humains sur un espace de 18 mètres environ. La terre qui les recouvrait et celle des champs voisins sur les deux côtés de la route étant mélangées de nombreux fragments de tuiles romaines, on jugea sans

plus d'examen que le dépôt de ces cadavres était antérieur à la période franque de notre histoire. Je me rendis sur les lieux, je fis exécuter quelques fouilles, et non-seulement je ne trouvai, auprès des ossements, rien qui indiquât une sépulture antique ; mais encore une circonstance me porta à croire que l'inhumation était relativement moderne. En effet, la tête d'un squelette, étendu les pieds vers l'est, avait un de ses pariétaux percé d'un trou rond qui me sembla ne pouvoir avoir été fait que par une balle. Il ne faudrait donc pas chercher là un souvenir de bataille entre Romains et Gaulois ; du moins la présence d'une quantité considérable de débris antiques sur le même sol réclamait un mot de rappel.

On me signala, dans le courant de 1855, qu'il venait d'être découvert à Ecaquelon, hameau des Crottes, des fondations maçonnées assez considérables, des médailles romaines, de petites statuettes en terre cuite, de la poterie rouge et noire. Depuis le coup d'État de 1852, j'étais *interné* dans ma ville natale ; il me fut impossible de visiter ces épaves antiques.

La même circonstance ne me permit pas, les deux années suivantes, de vérifier les deux indications qui me furent données alors pour les communes d'Éturqueraie et de St-Pierre-du-Val.

Ce qu'on me signalait, à Éturqueraie, c'était la découverte, près de l'église, d'un puits antique, recouvert d'une pierre, et, non loin de là, à la ferme de Beauvallet, des pierres que l'on supposait être druidiques.

Sur la découverte de St-Pierre-du-Val, M. Lucien Brassy, de Beuzeville, me faisait parvenir, le 11 juillet 1857, les détails suivants :

« Il existe à St-Pierre-du-Val, au hameau du Grand-Baucher (indiqué sur la carte de Cassini), un terrain d'en-

viron 30 ares, couvert de broussailles, de buis, de gros pieds d'arbres et connu sous le nom de Bois-du-Buis. Il est situé sur un plateau et fait contraste avec les terres voisines par sa forme montueuse et accidentée. De temps immémorial, on l'a vu dans cet état ; des histoires de revenants s'y rattachent, et nul n'avait songé jusqu'à ce jour à y faire des fouilles.

« Au mois de mars dernier, des terrassiers, chargés par le propriétaire de défricher ce terrain, y rencontrèrent des débris de constructions antiques en silex, beaucoup de grandes tuiles plates à rebord de chaque côté, beaucoup d'autres courbées, des fragments de poterie, des vases, des fioles, des pierres taillées en rond et deux chapiteaux de l'ordre dorique, neuf à dix crânes et autres ossements humains, divers petits objets en fer, des fragments de mortier peint en rouge et en brun, avec filets, etc.

« Les déblais ont été interrompus pour être repris après la moisson... Il est évident que les monticules qui restent à aplanir contiennent encore des objets de la nature de ceux déjà mis au jour.

« A côté de ce terrain, il en existe un autre tout semblable, appartenant à un autre propriétaire et entièrement couvert de bois taillis, qui doit en contenir également. Dans les terres voisines, qui sont en labour et en herbe, on trouve encore des débris de maçonnerie, et, au bout d'un pré voisin, il existe une ancienne grande pièce d'eau, où aboutissait un aqueduc dont les traces sont évidentes... »

J'ajoute à ces détails, d'après une autre correspondance, que, suivant la tradition du pays, une ville a existé là jadis. D'autres traditions pareilles ont été déjà signalées dans l'arrondissement, et partout où elles se rencontrent, on remarque des débris de l'époque romaine.

Six ans plus tard (1863), à Ste-Croix-sur-Aizier, un petit

propriétaire, dans son verger d'habitation, voisin de l'église, a découvert une cavité de forme ronde qu'il a complètement désobstruée, et dont il s'est fait une sorte de silo pour y conserver des pommes de terre pendant la mauvaise saison. La paroi de cette cavité est formée de très-gros silex posés à sec; mais la surface en est recouverte d'un enduit qui, dans l'origine, était recouvert lui-même de tuiles romaines posées à plat. Cette garniture tégulaire ne se retrouve plus que sur une très-faible partie de l'enduit. Presque partout, les tuiles s'étaient détachées. Sous leurs débris, mélangés de terre et de cailloux, s'est trouvé, au milieu d'un dépôt noirâtre, contenant des morceaux de fer oxydé, un objet en cuivre décrivant un demi-cercle, d'une largeur de 12 millimètres vers le milieu et se rétrécissant progressivement pour finir, à chaque extrémité, par une pointe obtuse. La face extérieure de ce demi-cercle est ornée de figures d'un caractère indécis. — Ne serait-ce pas l'anse fixe d'un vase en bois? — Je soumets cette pièce à l'examen de l'assemblée qui, je n'en doute pas, en déterminera l'usage précis.

Pour ce qui concerne la commune de Ste-Croix-sur-Aizier, où cette découverte a eu lieu, je crois devoir ajouter qu'elle est, dans notre arrondissement, une de celles dont le sol renferme le plus de vestiges de l'antiquité.

Freneuse-sur-Risle occupe aussi une bonne place parmi les localités qui rappellent les vieux âges. La tradition prétend qu'il a existé, tout près, une ville antique sur le territoire de Pont-Autou, et une partie de cette dernière commune, limitrophe de Freneuse, s'appelle encore de nos jours le Bout-de-la-Ville. Dans la même année 1863, sur le versant du coteau au pied duquel commence le triège du Bout-de-la-Ville, on a découvert, en y extrayant du caillou pour l'encaissement de la route voisine, une certaine quantité d'objets antiques, dont la plus grande partie a été mise à ma disposi-

tion par M. Rougeron, membre de l'Association normande, pour être partagée entre le musée de Rouen et la bibliothèque de Pont-Audemer.

Parmi ces objets, on remarque :

1° Une sorte de virole en cuivre, fortement renflée dans sa partie moyenne et s'évasant à chaque extrémité ;

2° Des garnitures de vêtement, en cuivre, de différentes formes et grandeurs, et pourvues d'attaches qui se trouvent placées au-dessous de chacune d'elles, soit en saillie pour les pièces à faibles cannelures, soit intérieurement pour les pièces à renflement plus ou moins marqué ;

3° Des espèces d'anneaux, même matière, de grosseur variable, creux, avec rainure continue dans la partie centrale, et renfermant de petites boules métalliques, qui, lorsqu'elles sont agitées, produisent un léger bruissement ;

4° Deux pièces en plomb : l'une, complète, formant une sorte de cercle dont le diamètre dépasse 6 centimètres et dont le vide mesure environ 3 centimètres 1/2 ; l'autre, brisée, dont la forme devait être ovale et qui était percée de deux trous ronds d'une faible circonférence ;

5° Un poids de romaine, avec son premier anneau fixe. Cette pièce, légèrement ciselée et décorée de trois cannelures à sa circonférence, se compose d'une enveloppe en cuivre avec remplissage de plomb à l'intérieur.

Par la nature des pièces que je viens d'indiquer, la découverte de Freneuse n'est pas une des moins intéressantes ; aussi n'ai-je pas balancé à cette occasion à insister davantage sur les détails. Toutefois, je dois ajouter encore que le sommet du coteau vers le bas duquel les objets ci-dessus ont été recueillis, conserve les traces d'un ancien retranchement de forme carrée, comme il en a été observé plusieurs autres sur les hauteurs qui dominent la vallée de la Risle.

Je n'aurai que quelques mots à dire au sujet du résultat

d'une fouille exécutée, en 1864, dans la propriété de La Boulaie, à Tourville, sur le versant du coteau, au-dessus de l'ancienne léproserie. Là, en effet, rien que d'ordinaire : les fondations d'une construction romaine, comme il s'en rencontre assez souvent, et une petite lampe en bronze, à quatre becs, du reste parfaitement conservée. Le voisinage du terrain où cette découverte a eu lieu est semé de fragments de tuiles antiques.

Il y a quelques jours, au village du Gruchet, dépendance de la commune de St-Paul-sur-Risle, des terrassiers du chemin de fer ont trouvé une autre petite lampe, également à quatre becs, déposée, vers le bas du coteau, sous une faible couche de terre végétale. Il n'y avait là aucun vestige de maçonnerie ; mais on remarquera que le lieu de la trouvaille est très-rapproché du pied d'une sorte de promontoire, dont le sommet est occupé par un retranchement qui peut appartenir à l'époque gallo-romaine.

A l'occasion des deux lampes dont il vient d'être parlé, je rappellerai qu'il en a été trouvé récemment plusieurs autres à trois becs, sur la partie de la commune d'Epaignes qui confine à la commune de Selles. Tout naturellement cette trouvaille, comme toutes les autres, a fourni, sur les lieux, matière à discussion, et ce n'a pas été en pure perte, comme on va le voir : un des opinants a deviné que les lampes dont il s'agit étaient des *lampes de toilier*, dont l'enfouissement ne pouvait pas remonter à une époque très-reculée, et l'assistance en est demeurée convaincue.

Qui sait si l'on ne disputera pas aussi à l'époque romaine les nombreuses pièces de monnaie que recèle le sol d'une propriété sise à St-Jean-de-la-Léqueraie, dans la direction de St-Georges-du-Vièvre ? C'est tout récemment, au reste, que M. Péteaux, présent à cette séance, m'a signalé la découverte de St-Jean-de-la-Léqueraie. Il tiendra sans doute à

vous donner lui-même le détail des autres objets antiques disséminés à la surface et dans l'intérieur du terrain, où la pioche continue de mettre à jour les vieilles monnaies des conquérants de la Gaule.

Comme on l'a vu, les antiquités gauloises tiennent une place peu importante parmi celles que j'ai indiquées. C'est pour moi un motif de ne pas faillir à mentionner une pierre qui me paraît présenter tous les caractères d'un monument druidique. Elle se trouve sur la commune de Morainville, au bord même du coteau qui domine la vallée de la Calonne et en même temps au bord d'un chemin tendant de St-Sylvestre-de-Cormeilles à celui qui descend de Morainville à l'ancien St-Gervais-d'Asnières, en face de la porte d'entrée d'une propriété qui, je crois, s'appelle La Motte. C'est un gros bloc de granit, de forme carrée, couché à plat. Dans le moyen-âge, m'a-t-on dit, c'était-là que les vassaux de la seigneurie voisine venaient s'acquitter de leurs menues redevances entre les mains du sénéchal du lieu ; mais ce ne peut-être pour cet usage qu'une si lourde masse avait été, de loin, apportée à cette place. Notre confrère, M. Le Sueur, qui l'a examinée, il y a quelques jours, pense comme moi que ce bloc est une pierre druidique.

Voilà, pour l'arrondissement de Pont-Audemer, les découvertes d'antiquités parvenues à ma connaissance, je dirais presque par hasard, depuis une trentaine d'années. Combien d'autres me sont demeurées inconnues ! Espérons que plus d'un membre de cette assemblée voudra bien combler les lacunes de cette ébauche.

A. CANEL,

De la Société française d'archéologie, à Pont-Audemer.

LES BASOUGES DE CHATEAU-GONTHIER (MAYENNE).

Dans son histoire de Sablé, Ménage cite ce document: *Anno ab incarnatione* 1007. *Gaufridus Martellus natus est, et pater ejus Fulco nobilissimus comes Andegavorum... firmavit castellum supra Meduanam fluvium in curte quadam, quæ vocatur Basilica..... Firmato igitur castello... de nomine cujusdam villici sui illud Castrum Gonterii, appellavit.*

Au commencement du XIe siècle, sur la rive droite de la Mayenne, existait un bourg nommé Basouge (*Basilica*); tel était le nom que l'on donnait sous les Mérovingiens au monastère ou collégiale et, sous les Romains, aux halles publiques, le long des voies militaires, par exemple.

La paroisse de Basouge s'étendait jusqu'au bord de la Mayenne, comme on le voit encore, et comprenait les terres du Châtellier (*Castellarium*). L'histoire de Sablé prouve que le prieuré de Basouge dépendait de l'abbaye de St-Aubin d'Angers, et que cette abbaye céda le quart de ses droits au seigneur de Château-Gonthier, à foi et hommage, sous la condition de défendre le reste selon son pouvoir.

Foulques, comte d'Anjou, *fortifia* le château de Basouge, et de Gonthier, son intendant, fermier-général, le nomma: *Castrum Gontherii ;* les murs de ville restent debout en grande partie. Ainsi le château de Basouge existait avant Foulques, qui le fortifia d'une nouvelle enceinte, au commencement du XIe siècle.

Ce château, près de l'antique Châtellier, occupait une position remarquable comme tête de pont sur la Mayenne, et sur un rocher qui domine le pays d'alentour: l'hôtel de la

sous-préfecture, la prison et des maisons particulières en ont pris la place. Des routes anciennes venaient aboutir au pont : celle de Châtelais (*Combaristum*), station romaine, où se croisaient des voies, pavées jusqu'à ce jour ; celle de Quelaines (*colonia secus Meduanam*), et particulièrement celle de Rennes à Visseiche (*Vicus Sipiæ*), des itinéraires romains, à Craon (*Cradunum*), etc.

Lambert I, comte breton, expulsé de Nantes, fonda le château de Craon sur les Marches du Nantais, du Rennais, du Maine et de l'Anjou ; les comtes voisins, de la famille carlovingienne, lui livrèrent de rudes combats : il fut tué par le comte du Mans (Adhémar), l'an 852. Lambert II, son fils, soutenu par les Normands de la Loire et les Bretons de Nominoë, coupa le pont de la Mayenne et tua plusieurs des marquis de Charles-le-Chauve (D. Bouquet, VII) ; à la bataille de Cossé périt Vivien, illustre comte et marquis de Laval. Les Bretons vainqueurs dévastèrent tout le pays, de Château-Gonthier jusqu'à Vendôme, où la maladie pestilentielle, qui sévissait alors, les arrêta : dans ces années de guerres sanglantes, entre les Bretons et les armées de Charles-le-Chauve, le pont de la Mayenne et le château de Gonthier eurent assurément une grande importance.

L'église ou basilique de Basouge conserve une inscription en caractères romains du plus beau style lipidaire, avec dates très-précises ; la table en ardoise porte sur ses deux faces les mêmes mots : *Sous cette pierre repose le corps de Gishwal, d'heureuse mémoire, mort le 3 des calendes d'avril l'an* 876, *premier de l'empereur Charles, etc.* Le Chauve, en effet, prit le titre d'empereur à la fin de l'année 875. A tous égards, ce beau monument de l'époque carlovingienne nous paraît mériter d'être fidèlement dessiné. Sous prétexte de restauration, l'église depuis cette époque est étrangement défigurée ; la haute tour carrée, particulièrement, conserve son

style archaïque. Celle de St-Rémy, prieuré de St-Aubin également, bientôt va disparaître, et les bulles papales désignent ces églises sous le nom : *de Basillegiis,* des Bazouges ; les autres dans l'ancienne paroisse portent un cachet vraiment curieux.

Le Maine possédait une douzaine de bourgs du nom de Bazouge ; celui de Château-Gonthier, sur une antique voie, dans un site spécial, sur les Marches du Nantais, du Rennais, du Maine et de l'Anjou, nous paraît avoir eu jadis sa *basilica,* comme à Thésec-sur-Cher, son *forum* d'approvisionnements pour les troupes en marche, et le passage de la Mayenne servait à des voies assez nombreuses, conservées en partie.

L'abbé VOISIN,

Ancien curé, membre de la Société française d'archéologie.

ENCEINTE FORTIFIÉE DE PLÉSIDY.

A 3 kilomètres du bourg de Plésidy (Côtes-du-Nord), sur le bord de la route de grande vicinalité qui conduit de ce bourg à St-Nicolas-du-Pélem, se trouve un plateau élevé, environné de marais et de deux petits cours d'eau. C'est sur ce plateau qu'est situé le camp dont nous nous occupons. Il est défendu par des pentes très-rapides, excepté du côté où il s'attache aux hauteurs voisines. De là on a devant soi d'immenses horizons, et l'on pouvait correspondre par des signaux avec beaucoup d'autres positions élevées. Cette enceinte fortifiée est un carré long dont les côtés nord et sud-ouest sont parallèles et mesurent 67 mètres de longueur. Les côtés sud et nord ont chacun 56 mètres de développement. L'agger, con-

struit avec les terres et pierres retirées du large fossé qui est à sa base, a un peu plus de 2 mètres de hauteur dans tout le périmètre de l'enceinte. La largeur du fossé est d'environ 5 mètres.

Ce camp, suivant toutes les apparences, n'eut qu'une destination temporaire, et rentrerait dans la catégorie des *castra æstiva*.

C'est dans les premiers jours de juillet 1864 que nous y avons commencé des fouilles qui ont duré quinze jours, et qui nous ont donné pour résultat :

1° Plusieurs pièces de béton ;

2° Une petite meule de moulin à bras en pierre noire, inconnue dans la localité ;

3° Une plaque de ceinturon en cuivre ;

4° Une pointe de lance en fer très-oxydé ;

5° Une monnaie en cuivre à l'effigie de l'empereur Vespasien ;

6° Un sou d'or à l'effigie de Julius Népos (474-475). Une pièce semblable, également en or, a été trouvée, il y a trois mois, dans un champ qui borde la route qui conduit au camp et non loin de son enceinte. Je l'ai déposée entre les mains de Mgr l'évêque de St-Brieuc et Tréguier ;

7° Quantité de fragments de briques et de poteries rouges et grises ;

8° Auprès des atterrissements ou restes de remparts qui se montrent sur la bruyère dans la partie ouest, la partie la plus accessible du camp, des substructions en mauvaise maçonnerie, des fragments de tuiles et de vases en terre rouge, des cendres, du charbon et quelques scories ou crasse de fer.

Quelques années avant mon arrivée à Plésidy, un cultivateur, en labourant l'assiette du camp, y découvrit une petite statuette en métal, de 18 à 20 centimètres de hauteur. Ne

pouvant apprécier cette trouvaille, il la donna à ses enfants pour leur servir de jouet.

J'ai fait tous mes efforts pour me procurer ce morceau, mais inutilement ; le fermier, obligé de quitter la localité pour se fixer dans une paroisse voisine, a vu disparaître la statuette dans le désordre du déménagement.

L'abbé LE FOL,

Curé de Plésidy, membre de la Société française d'archéologie.

TUMULUS A KÉRIEN.

A 400 mètres du bourg de Kérien et près du moulin de Restolet, on aperçoit dans un champ nommé Park-ar-Vontenn (champ de la Motte) les restes d'un ancien monument qui, à en juger par le diamètre de sa base, dût avoir une certaine élévation, avant que la main de l'homme, qui, de nos jours, respecte peu ces titres du passé, ne l'eût presque totalement nivelé. Tout le monde s'accordait à y voir un reste de fortification ou monument militaire du moyen-âge.

Le monticule, malgré sa dépression opérée par le nivellement, présentait encore 3 mètres de hauteur au-dessus du niveau du champ.

Ayant obtenu, grâce à l'influence et à la bienveillance de mon confrère, desservant cette paroisse, la faculté de la fouiller, nous y plantâmes la pioche le 10 septembre. On y travailla quatre jours consécutifs, et le terrain naturel, presqu'entièrement découvert, ne nous offrait d'autres vestiges de sépultures, que quelques parcelles de charbon mêlées çà et là à la terre du monument. Découragé, j'allais ordonner

de combler la tranchée, quand un de mes ouvriers, en plantant profondément la bêche au bas du côté sud de la tranchée, fit sauter un éclat de planche qui naturellement attira notre attention. Je fis creuser dans cette direction, et, au bout d'un quart d'heure, nous avions sous les yeux un cercueil. Ici encore pas de chambre ou de caveau en pierres, mais en faisant l'inhumation on avait eu soin de ménager dans l'argile un petit caveau en forme de four. Deux planches horizontalement placées sur le petit caveau, l'avaient heureusement préservé des éboulements. Il avait 1^{m} de hauteur, $1^{m},30^{c}$ de longueur, $0^{m},30^{c}$ de largeur et à peu près $0^{m},30^{c}$ de profondeur. Il était entièrement rempli d'un sable très blanc, un sable de rivière parfaitement lavé, composé de petits fragments de quartz qu'on eût dit avoir été choisis grain à grain pour cette sépulture privilégiée. Au milieu de cette masse de sable gisait une lame de poignard en bronze, brisée par l'imprudence d'un de mes ouvriers. Elle avait $0^{m},30^{c}$ de longueur, et était sans décoration aucune. Au bout sud du cercueil étaient placés : 1° l'os frontal d'un crâne humain, d'une couleur noirâtre, mais d'une friabilité telle qu'il se réduisit en poudre au moindre toucher. Il reposait sur une sorte de natte formée naturellement par une herbe ou plante aquatique très-commune dans nos marais. 2° Un petit vase en terre ayant la forme d'une coupe légèrement évasée et pouvant contenir un demi-litre de liquide. Ce vase, parfaitement cuit et façonné au tour, n'offrait aucun dessin. 3° A l'orifice du petit vase, dans la terre du tumulus, une cavité circulaire de $0^{m},40^{c}$ de diamètre traversant le monument de bas en haut. Ce soupirail s'est présenté quelquefois dans les monuments semblables ; nul archéologue n'ignore le procédé employé par nos pères pour la former, ni l'usage auquel il était affecté ; c'est pourquoi nous nous contentons seulement de le signaler ici en passant.

Le vase dont nous avons parlé plus haut était entièrement vide. Tous les monuments que nous avons essayé de décrire jusqu'ici semblent, d'après leur céramique, accuser la date des IIe et IIIe siècles.

L'abbé Le Fol.

LES ANCIENS FONTS BAPTISMAUX DE LA PICARDIE.

(DISCUSSION A LAQUELLE ILS ONT DONNÉ LIEU AU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE, SESSION DE 1867.)

M. l'abbé Normand a lu, au Congrès scientifique de France siégeant à Amiens en 1867, une note sur les fonts baptismaux fort remarquables que renferment les églises de Souplicourt et de Fourcigny (canton de Poix).

Le baptistère de Fourcigny est une cuve en pierre du pays, cantonnée de quatre colonnes à chapiteaux romans et d'une parfaite conservation;

Celui de Souplicourt, qui se trouve dans une église dont la partie absidale laisse voir cinq belles fenêtres ogivales du XVe siècle, est fort remarquable; c'est un monolythe octogone. Sur chacune de ses huit faces que séparent d'élégants contreforts avec larmiers et socles, sont sculptées des ogives à meneaux flamboyants dont les dessins sont variés à l'infini et exécutés avec une grande délicatesse. Quelques parties de ces fonts baptismaux ont été dégradées par le temps, mais un ciseau habile et intelligent pourrait facilement les restaurer et leur rendre leur physionomie primitive.

M. Salmon a mentionné des fonts en pierre du XIIe siècle se trouvant dans l'église de Sains, à 2 lieues d'Amiens, et qui ont été fort bien restaurés par M. le doyen de cette paroisse, M. l'abbé Messio.

M. de Caumont a demandé, à cette occasion, si la Société des Antiquaires de Picardie fait conserver les baptistères anciens que trop souvent on a relégués hors des églises dans les cimetières, pour les remplacer par de misérables cuvettes.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, a répondu que la Société engage les églises à les conserver, autant qu'elle peut; mais son action est peu puissante, et quand les fabriques veulent absolument s'en défaire, elles les recueille dans le Musée qui en possède plusieurs.

M. l'abbé Cochet a insisté sur la nécessité de faire comprendre aux administrateurs des églises qui renferment encore des baptistères anciens, que ces monuments sont pour elles en quelque sorte des titres de noblesse; car au moyen-âge toutes les églises n'étaient pas baptismales, et celles qui conservent des fonts du XIIe et du XIIIe siècle, offrent par là même une preuve qu'elles possédaient ce privilége.

M. l'abbé Corblet a profité de la discussion pour proposer à la section d'émettre le vœu que Mgr l'évêque d'Amiens veuille bien instituer un commission diocésaine, ayant un caractère officiel, pour veiller à la conservation et à la restauration des églises, ainsi qu'à la construction des nouvelles, quand il y aurait lieu; cette commission dans laquelle pourraient entrer des archéologues laïques et des architectes devrait être consultée chaque fois qu'une église aurait besoin de restauration, et rien ne pourrait y être exécuté sans qu'elle eût fait au préalable un rapport.

Plusieurs membres ont pris la parole à ce sujet.

MM. G. de Forceville, l'abbé Normand, l'abbé Martin et Salmon ont appuyé la proposition de M. l'abbé Corblet, en indiquant divers actes de vandalisme accomplis dans des églises du diocèse d'Amiens, parfois par les Conseils de fabrique, quelquefois même malgré l'opposition du curé.

M. Garnier, tout en s'associant au vœu de M. l'abbé Corblet, a demandé si ce comité diocésain ecclésiastique aurait une puissance réelle ; il croit qu'il serait nécessaire, pour que son action s'exerçât avec une salutaire influence, qu'il eût, en même temps, un caractère administratif.

M. de Caumont a fait observer que, très-souvent, ce n'est pas le bon goût qui provoque la construction de nouvelles églises, mais le désir de faire du nouveau et d'employer les revenus des communes riches.

M. l'abbé Corblet a répondu que le comité qu'il propose, aurait précisément pour but d'empêcher la reconstruction des édifices qui mériteraient d'être conservés, et d'en provoquer la restauration, quand elle serait possible.

M. Antoine a exprimé le désir que non-seulement ce comité ait pour mission de donner son avis sur l'opportunité de la construction des églises, mais aussi de surveiller l'exécution rigoureuse des plans tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil des bâtiments civils, surveillance qui est loin d'avoir toujours lieu.

Plusieurs membres ont encore échangé diverses observations.

SALMON,
Secrétaire du Congrès scientifique.

QUELLE EST L'INFLUENCE ET L'AUTORITÉ DES SOCIÉTÉS SAVANTES ?

QUESTION INSCRITE AU PROGRAMME DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE, SESSION DE 1867.

Les Sociétés savantes, a dit M. de Caumont au Congrès d'Amiens, ont bien peu d'influence, et elles vivent trop souvent sans chercher à en acquérir aucune : on doit le regretter, car elles devraient être partout à la tête du mouvement intel-

lectuel ; mais il faut dire, à leur justification, que l'administration officielle se charge de tant de choses, veut faire tant de choses sans contrôle et sans auxiliaires, qu'il n'est pas toujours facile à des Sociétés littéraires de rendre des services. J'ai entendu un jour un préfet me dire : *la Société de..... organise une exposition d'art et d'industrie. Si j'étais préfet dans ce département, je ne l'aurais pas permis, parce que ces choses-là doivent être réservées au gouvernement, qui peut y gagner de l'influence.*

Avec de pareilles doctrines administratives, avec la timidité naturelle à la plupart des littérateurs de province, on comprend que leur initiative, quand ils en ont, trouve peu d'occasions de se développer ; car on la redoute plus qu'on ne l'encourage.

Cependant je mets au compte des Sociétés le peu d'action qu'elles exercent habituellement, et je crois qu'elles devraient sortir toutes de leur isolement et qu'elles le pourraient, si leur volonté était plus nette et plus énergique. Elles le pourraient de trois manières :

1° En prenant part à la direction littéraire et scientifique de la presse locale ; 2° en publiant des annuaires ou des almanachs destinés à populariser les connaissances utiles et les idées saines en fait d'art ; 3° en faisant des conférences publiques à l'usage du pays, c'est-à-dire en entretenant les habitants des choses qui doivent les intéresser le plus en fait d'agriculture, de commerce, d'institutions anciennes et modernes, de musées et de collections, de bibliothèques, etc. Deux ou trois membres pourraient, avec un peu de zèle, fournir ainsi une excellente nourriture intellectuelle appropriée aux besoins du pays. On pourrait par ce moyen provoquer des améliorations morales et matérielles, former le goût, attacher nos populations au sol natal.

Voilà, Messieurs, l'indication de quelques-unes des choses qu'on pourrait faire avec *régularité et périodiquement.*

Maintenant, il y aurait d'autres choses encore qui donneraient aux Sociétés du relief et de l'influence : ce serait l'étude de toutes les questions relatives à l'histoire ancienne du pays mises à la portée de tous, appropriées aux plus humbles intelligences et pouvant être présentées jusques dans nos villages, dans nos écoles primaires.

Ce mot, Messieurs, *école primaire*, révèle une mine toute nouvelle à exploiter pour les Sociétés locales. Qu'elles s'occupent de l'enseignement primaire dans leur circonscription; qu'elles préparent pour nos écoles quelques instructions simples et bien appropriées à leurs besoins. Au lieu d'ouvrages trop généraux, ayons des ouvrages faits pour le pays, par les hommes qui le connaissent, nous aurons rendu un immense service.

Je n'ose m'étendre au-delà des termes du programme, autrement j'essaierais de vous présenter quelques moyens de *développer l'initiative privée.* Hélas! nous avons fait bien des tentatives infructueuses : le mécanisme automatique qui nous enserre sera toujours un obstacle.



CHRONIQUE.

Travaux archéologiques du Congrès officiel de la Sorbonne et du Congrès libre de la rue Bonaparte. — On m'avait prié de donner quelques notes sur les séances qui viennent de se tenir à Paris ce mois-ci (avril 1869), et je le fais pour répondre à cette demande du Comité de rédaction du *Bulletin ;* mais ce sont des notes très-incomplètes : je n'ai pu assister aux séances que quelques moments chaque jour : conséquemment je ne parlerai que de ce que j'ai vu et entendu, et même je ne citerai guère dans ce souvenir que les communications faites par des membres de la Société française d'archéologie qui doivent, plus que les autres, intéresser les lecteurs du *Bulletin monumental.*

L'assemblée ministérielle de la Sorbonne qui, à l'imitation de certains oiseaux, s'est emparée d'un nid construit il y avait longtemps par l'Institut des provinces et qui a forcé celui-ci d'en construire un autre, a tenu sa session comme à l'ordinaire dans la semaine de Pâques. On y a entendu, à la section d'archéologie, des mémoires très-intéressants dont plusieurs ont été lus par des membres de la Société française d'archéologie.

L'année dernière, M. Godard-Faultrier avait présenté une notice sur des cercueils découverts à Angers et dont plusieurs remontent à l'époque mérovingienne ; cette année, il a lu un mémoire très-bien fait et très-savant dans lequel il a résumé tout ce qu'on a dit à propos de l'*ascia*, question qui a déjà occupé tant d'archéologues éminents : tous ceux qui nous parlent de l'*ascia* n'ont pas dit un mot de la réunion assez ordinaire du niveau à cette figure de l'*ascia* sur les tombeaux, ce qui m'a toujours étonné. Le rapprochement de ces deux

figures doit pourtant avoir une signification : M. Godard-Faultrier n'en a pas non plus parlé.

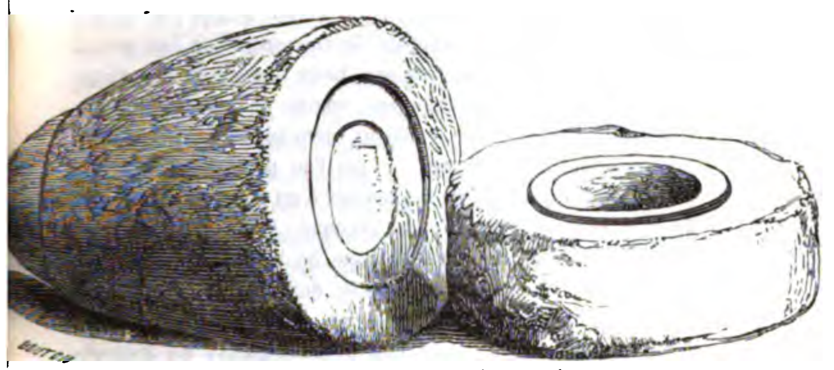
La Société de Senlis fait des recherches sur les voies romaines, rien de mieux; mais un mémoire sur cet objet, avec des détails topographiques, ne peut intéresser que les personnes qui connaissent la contrée. Aussi n'ai-je pu saisir le tracé qui a été indiqué par un membre de cette honorable Compagnie, M. Millescamps.

M. de Kersers, de Bourges, membre de la Société française d'archéologie, a présenté de bonnes observations sur les églises comparées du Berry, avec des figures et des plans.

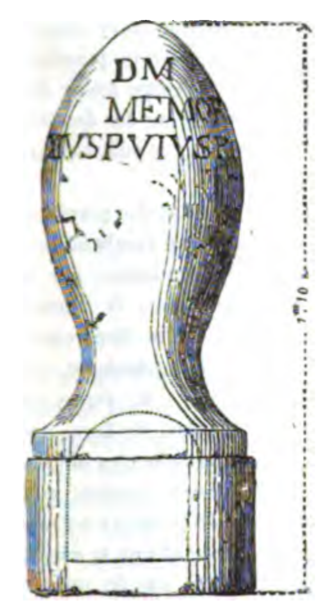
M. le comte de Cessac, de l'Institut des provinces, a présenté une monographie des sépultures gallo-romaines du département de la Creuse; il a très-bien fait connaître les différentes formes usitées aux IIe et IIIe siècles pour les tombeaux apparents à l'époque où l'on incinérait les corps. Le *Bulletin monumental* avait, il y a longtemps, publié un mémoire de M. Bonafous sur les monuments cylindriques renfermant les urnes dans ce pays. M. de Caumont avait insisté lui-même sur cette forme et sur la forme que l'on voit dans la Haute-Vienne, à Limoges, dans l'*Abécédaire d'archéologie romaine*, volume malheureusement épuisé et que depuis longtemps on réclame; on avait aussi, page 374-375 du *Bulletin monumental*, publié un tombeau en granite, type dont on a constaté la présence aussi dans l'Indre et dans la Haute-Vienne. La monographie de M. de Cessac, d'ailleurs très-claire et soigneusement faite, avait d'autant plus d'intérêt pour moi que le sujet m'était connu en partie.

M. Fleury, de Laon, le créateur du musée archéologique de cette ville et l'explorateur de Nysenci, a communiqué un mémoire accompagné de très-belles planches.

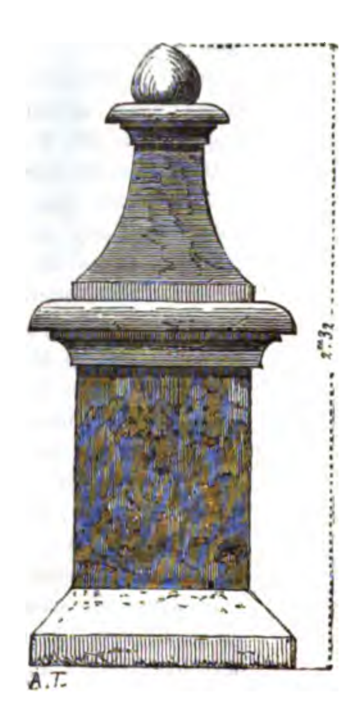
Il s'agit dans ce mémoire des chapiteaux de l'église de Chivy, près de Laon, que M. Fleury croit mérovingiens; il démontre parfaitement que d'anciens chapiteaux ont souvent été conservés d'une église plus ancienne et utilisés dans la construction qui lui a succédé ; les prescriptions liturgiques recommandaient cette



SÉPULTURE GALLO-ROMAINE AU MUSÉE DE GUÉRET.



DM
MEMOR
MOXIVSPVIVSP



SÉPULTURES GALLO-ROMAINES A LIMOGES.

conservation, et nous avons, si je ne me trompe, à Évrecy (Calvados) un exemple frappant de ce respect que l'on portait aux matériaux anciens des églises. Reste à savoir si ces chapiteaux de Chivy sont mérovingiens, comme le croit M. Fleury.

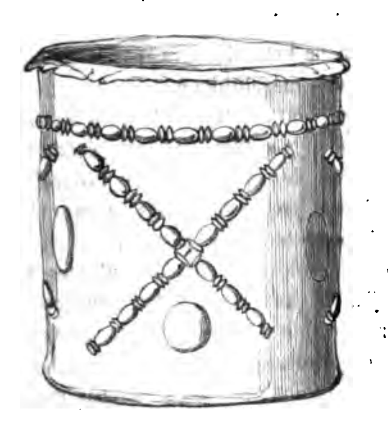
Il établit très-bien que les bijoux mérovingiens ont été imités par les sculpteurs du temps et que l'on peut tirer un grand parti de la comparaison de ces œuvres d'art pour avoir une idée de la gamme ornementale de l'époque. (Voir l'*Abécédaire*, 5e édition, de la page 20 à la page 30.) Mais jusqu'à quelle époque cette ornementation a-t-elle duré? Voilà la question. Pour moi, quand je me rappelle les chapiteaux de Germiny, si bien étudiés par M. Bouet dans le tome XXXIV du *Bulletin monumental;* ceux de St-Aignan d'Orléans, décrits par M. Ramé, et bien d'autres, je ne saurais considérer ceux de Chivy comme mérovingiens ni même comme carlovingiens de la première époque, je les croirais plutôt du Xe siècle, peut-être même des premières années du XIe; mais je n'en juge que sur des dessins, et des dessins, quelque bien faits qu'ils soient, ne suffisent pas toujours pour dire le dernier mot.

M. Boucher de Molandon, membre de l'Institut des provinces et de la Société française d'archéologie, a lu un excellent mémoire, écrit avec un tact et un talent remarquables, sur la salle des thèses de l'Université d'Orléans que, là comme ailleurs, l'administration municipale voudrait faire disparaître, en partie au moins, pour élargir une rue déjà très-large. Au moment où M. de Molandon faisait sa lecture, M. Duruy est entré à la section d'archéologie, et il a promis de faire une démarche pour obtenir la conservation de la salle des thèses. *Les monuments du passé*, a dit le ministre, *doivent être conservés : ce sont comme ces épis qui laissent les terrassiers, des jalons, des témoins qui nous montrent le niveau de l'ancien sol.* La comparaison ne manquait pas de justesse et elle a été accueillie comme elle devait l'être.

M. Moutié, de Rambouillet, a produit une très-bonne notice sur le donjon de Chevreuse et sur d'autres châteaux : c'est un mémoire excellent auquel nous n'avons à reprocher que de

n'avoir pas cité les recherches consciencieuses de M. de Dion sur les donjons de cette région, et de quelques autres antiquaires sur l'architecture militaire de la même époque.

M. l'abbé Cochet a fait l'énumération des sépultures pour lesquelles on a employé le plomb sous la domination romaine, soit du temps de l'incinération, soit du temps où le corps était enseveli dans le cercueil; il a cité l'enveloppe d'une urne cinéraire en plomb du musée de Rouen, que M. de Caumont avait déjà publiée et qui est décorée de bâtons croisés, comme on les



a plus tard disposés sur les cercueils de plomb, notamment sur ceux de Beauvais publiés dans le *Bulletin monumental* et dans l'*Abécédaire d'archéologie gallo-romaine*.

M. l'abbé Cochet a cité ceux qui existent encore dans les musées ou qui ont été décrits antérieurement à leur destruction, soit en Angleterre, soit en France. Ce mémoire a de l'intérêt.

M. Le Héricher, d'Avranches, a recherché la position d'une abbaye mérovingienne appelée *Maudane;* il en indique l'emplacement sur la pointe de Carolles (Manche).

Les séances de la Sorbonne ont été très-nourries. A la section d'archéologie seulement, il y avait quarante-cinq lectures annoncées et l'on n'a pu les faire toutes, car je n'ai pas en-

tendu, malgré le désir que j'en avais, un mémoire dont le titre avait particulièrement éveillé mon attention : *La cathédrale de Coutances et les moines celtiques.* J'espère que l'an prochain on ne nous privera pas de ce travail, qui doit être fort original.

Je ne dis rien des communications sur les outils de l'âge de pierre polie ou non polie, sur les monuments mégalithiques, etc., etc., etc. Les recherches de ce genre deviennent fastidieuses et me feraient fuir les congrès, surtout quand on prend pour des monuments mégalithiques des roches naturelles, ce qui arrive quelquefois; si le progrès continue, il n'est pas dit que l'an prochain on ne nous donnera pas la chaîne des Pyrénées pour un monument mégalithique.

Je n'ai pas entendu d'autres lectures à la Sorbonne; j'aurais bien voulu aller à la section d'histoire écouter M. de Formeville et apprendre de sa bouche que l'*Histoire de Lisieux*, sous presse depuis trente-deux ans, sera enfin terminée en 1869. Mais impossible d'être partout.

Je suis entré seulement quelques minutes à la classe des sciences et j'ai vu que l'Institut des provinces avait fourni un contingent respectable de mémoires. M. de Saporta, d'Aix, et M. Raullin, de Bordeaux, y ont été applaudis pour des communications importantes: je n'en sais pas davantage. Pendant que j'étais là, mes voisins disaient : le président *parle trop;* il explique *trop souvent* et *trop longuement* des choses toutes simples. J'ai trouvé pour ma part le reproche immérité, et c'est toujours avec un nouveau plaisir que j'entends le célèbre astronome de la Manche, même quand il est trop long au dire de quelques-uns de ses auditeurs.

Congrès libre de la rue Bonaparte. — Je suis plus à mon aise au congrès libre qu'au congrès officiel; car il y a moins de monde et on y est moins durement assis qu'à la Sorbonne où les bancs de bois sont saupoudrés de gravier. Quelques-uns, il est vrai, sont recouverts d'une toile qui cache ces aspérités, mais qui n'empêche pas de les sentir à tel point qu'au bout d'un

quart-d'heure on ne sait sur quel sens se tourner (1). On peut aussi dans les séances modestes de la rue Bonaparte assister à toutes les sections, parce qu'elles se tiennent à des heures différentes dans la même salle. La spécialité du *Bulletin monumental* ne me permettra pas cependant de sortir des beaux-arts et de l'archéologie ; je laisserai de côté la section d'agriculture, présidée par M. le marquis d'Andelarre, et celle des sciences physiques et naturelles, présidée par le célèbre et illustre baron d'Omalius d'Halloy, de Bruxelles.

M. Jules Duval a donné une description des tombeaux mégalithiques découverts en Algérie.

M. Bulliot, d'Autun, l'explorateur infatigable du mont Beuvray, a décrit les anciens murs qu'il a découverts cette année et dont le *Bulletin monumental* a déjà entretenu ses lecteurs. Puis il est entré dans divers détails sur les objets trouvés dans l'enceinte qu'il a découverte.

La question relative aux voies du moyen-âge a été traitée par MM. Gomard, Du Chatellier, et de La Fayette.

M. le vicomte de Ponton-d'Amecourt a traité la question relative au monnayage mérovingien avec une supériorité incontestable; il a montré quels ont été les principaux centres de fabrication dans des lieux de pèlerinage, dans de grandes abbayes, dans des villes importantes, dans des localités où le commerce et le passage des voyageurs nécessitait la monnaie. Ainsi, on trouvait près du passage des rivières, qui alors s'appelaient *ports*, des ateliers de monétaires. M. d'Amecourt s'est ensuite étendu sur les conditions des monétaires, sur les résultats obtenus pour la géographie par l'étude du monnayage mérovingien.

M. le comte de Soultrait a présenté de bonnes observations sur la terminologie archéologique.

(1) Que ne fait-on rembourer ces bancs avec du foin, si l'on n'a pas autre chose? Les Normands et les Bretons, très-nombreux à la Sorbonne et chez lesquels les fourrages abondent, fourniraient volontiers ce crin végétal.

Après un commencement d'enquête trop tôt interrompu, selon moi, sur les progrès de *l'archéologie en* 1868, et à laquelle ont pris part M. Jules Pautet, M. de Caumont, M. le comte de Mellet, M. Du Chatellier et quelques autres, la parole a été donnée à M. Cordier, ingénieur, membre de la Société française d'archéologie, qui a présenté oralement les observations comparées qu'il a faites sur près de deux cents églises des environs de Paris. Ce tableau atteste des observations nombreuses et donnera lieu à une publication importante. Le sujet, d'ailleurs, n'a pas occupé seulement M. Cordier. M. Anthyme Saint-Paul a entrepris depuis quelque temps des courses archéologiques dans le même rayon, et le *Bulletin monumental* a publié déjà un premier mémoire de lui sur ce sujet.

M. Parrot, d'Angers, a présenté de magnifiques photographies représentant les objets antiques trouvés à l'occasion des fouilles et nivellements opérés dans cette ville sur la place du Ralliement; il a donné l'explication de ces belles planches. La veille, M. Godard-Faultrier avait montré plusieurs bijoux fort curieux provenant des tombes mises à nu dans ces fouilles.

M. Egger, de l'Institut, a entretenu le Congrès de la méthode que l'on devrait employer pour la rédaction et la composition des catalogues des musées archéologiques.

M. de Caumont, en indiquant à grands traits ce qui peut servir à distinguer les monuments antérieurs au IXe siècle de ceux qui ont été construits postérieurement, a cité un grand nombre d'églises renfermant des débris pouvant se rapporter au Xe siècle; il a ramené une question déjà discutée au sein du Congrès des délégués et bien souvent au Congrès de la Société française d'archéologie : *Quels sont les caractères distinctifs de l'époque carlovingienne ?* « Il s'agit surtout, a-t-il dit, « de trouver des caractères qui permettent de reconnaître le « Xe siècle et de ne pas le confondre avec le IXe et les siècles « précédents, comme on le fait encore souvent. M. Ramé a « donné d'excellents renseignements sur le IXe siècle dans le « tome XXIIe du *Bulletin monumental.*

« J'en ai recueilli beaucoup sur le Xe et le commencement

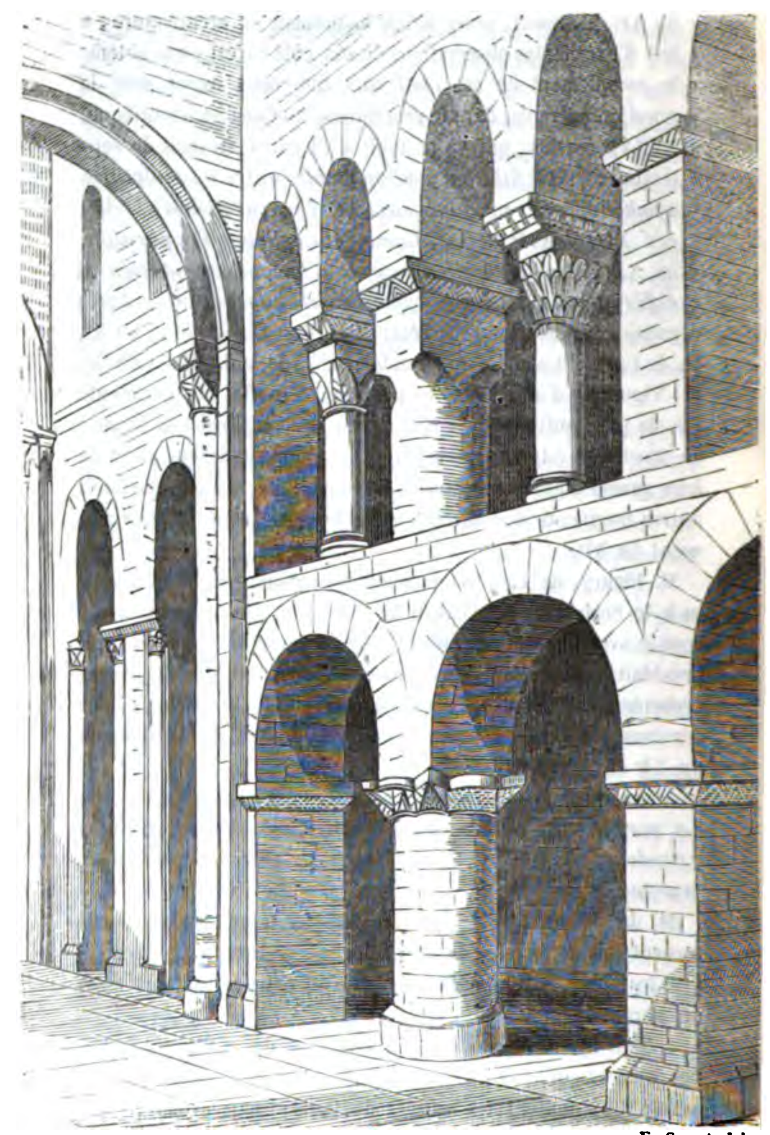
« du XI°. M. Bouet, notre habile anatomiste en architecture, a « fait d'excellentes observations de son côté : c'est pour obtenir « le complément de ces matériaux que nous avons posé la « question suivante, dans le programme du Congrès scientifique, « XXXVI° session, qui va se tenir à Chartres au mois de sep- « tembre : *Quelle filiation peut-on établir entre les sculptures « symboliques des premiers siècles de l'ère chrétienne et celles « des XI° et XII° siècles? Comment expliquer l'apparition, « au XI° siècle, d'une imagerie et d'une ornementation si « différentes de celles qui avaient existé auparavant?* » Après diverses considérations sur l'état de l'art au IX° siècle et au X°, M. de Caumont a cité Montiérender (nef), de la fin du X° siècle, et Vignory, d'une époque peu éloignée de la précédente (V. la page suivante); puis il a parlé des chapiteaux de l'église de Morienval (du XI° siècle), que M. Peigné-Delacour vient de faire graver d'après des dessins très-bien faits; il a cité quelques autres fragments d'architecture du X° siècle et du commencement du XI°.

M. Fleury, de Laon, a présenté le mémoire qu'il avait déjà lu à la Sorbonne sur l'église de Chivy, et ce mémoire a été écouté avec beaucoup d'intérêt. M. le comte de Soultrait, qui présidait la séance, a pensé, comme nous, que les chapiteaux présentés ne doivent pas remonter au-delà du X° siècle; il leur a même trouvé beaucoup de ressemblance avec des chapiteaux du XI° siècle qu'il a cités.

A la section des beaux-arts, on a traité la question suivante : *La part des Sociétés savantes ne devrait-elle pas être plus grande qu'elle ne l'est dans l'administration des musées de province?*

M. de Caumont pense que les Sociétés savantes des départements n'ont pas assez de part dans la direction des musées, et que les *commissions municipales* n'offrent pas toujours assez de garanties.

« Nous avons vu, a dit M. de Caumont, des villes construire des musées qui, par leur architecture et le luxe de leur ornementation, imitent les musées de Paris; nous avons vu des



E. Sagot, del.

VUE DE LA NEF DE L'ÉGLISE DE VIGNORY.

administrations municipales assez mal inspirées pour garnir ces musées d'une multitude d'objets étrangers à la région dont ces villes sont les chefs-lieux. Des collections, d'autant plus intéressantes qu'elles offraient des productions du pays, ont été trouvées, par les *esprits faussés* dont je parle, indignes des salles nouvelles, peintes et dorées; on les a reléguées dans les caves ou les greniers, pour mettre à leur place des objets de *toute espèce*, de *toute provenance* et trop souvent d'une *complète inutilité*.

« L'administration centrale a poussé de toutes ses forces à ce désordre, soit en envoyant des parcelles de la *collection Campana*, soit en envoyant des tableaux; la plus médiocre peinture venue du ministère a fait sa place; on a mis de côté des choses excellentes et précieuses, pour loger ce qui était envoyé par l'administration centrale. »

M. de Caumont a conclu en déclarant que les Sociétés doivent avoir l'œil tendu sur tous les actes administratifs; qu'elles doivent s'opposer aux mesures contraires aux arts dans toutes les contrées où elles peuvent exercer un peu d'influence; qu'elles doivent surtout *réclamer le concours de la presse* pour arrêter le mal quand il menace de se produire, et qu'il leur faut développer une *plus grande énergie que par le passé* quand il s'agira de réclamer et de protester.

Nous n'avons pas à nous occuper, dans ce résumé qui doit être court, d'un grand nombre de discussions intéressantes et très-animées. Disons en terminant que, malgré les préoccupations électorales qui ont empêché trente membres habituels de prendre part cette année aux travaux, le Congrès de la rue Bonaparte a eu autant de vie pour le moins que l'année dernière.

Au début de la séance d'ouverture, M. Calemard de La Fayette, par un excellent discours, avait pris possession de la direction du Congrès. M. de Caumont lui avait répondu par des remercîments chaleureux.

L'union intime, ce concours franc et dévoué de tous, était d'un heureux présage et les promesses ont été dépassées.

La commission d'organisation du Congrès a décidé qu'un compte-rendu analytique des séances, rédigé par un des secrétaires, serait reproduit chaque matin par une presse autographique et envoyé aux journaux. Cette décision a réalisé un progrès considérable, et on le doit à M. le marquis de Fournès qui a rédigé ce petit journal avec beaucoup de dévouement. L. M. S.

L'Institut de France et les Académies de province s'en vont, l'Administration les remplace. — Ces réflexions nous sont suggérées par le mouvement qui se produit dequis quelques années et par un dernier arrêté dont voici le texte :

ART. 1er. — Il est institué dans chaque ressort académique de l'Empire un prix annuel de 1,000 fr., qui sera décerné à l'ouvrage ou au mémoire qui sera jugé le meilleur, sur quelque point d'histoire politique ou littéraire, d'archéologie ou de science, intéressant les départements compris dans le ressort.

Ne prennent point part à ce concours les personnes résidant dans le département de la Seine.

ART. 2. — Chaque année, un prix de 3,000 fr. sera décerné par le Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes à l'ouvrage jugé le meilleur parmi ceux qui, durant l'année précédente, auront été couronnés dans les concours académiques établis par l'article 1er.

ART. 3. — Les dépenses nécessaires audit concours seront imputées sur les fonds affectés au budget du Ministère de l'Instruction publique, pour le service des sciences et des lettres.

Le prix ci-dessus mentionné sera décerné dans chaque académie alternativement, en 1869, sur un travail d'histoire politique ou littéraire ; en 1870, sur une question d'archéologie ; en 1871, sur une question de sciences, et successivement dans le même ordre les années suivantes.

Le choix des sujets est laissé aux concurrents.

Sont admis à concourir tous les ouvrages et mémoires

manuscrits ou imprimés, sous la réserve que les auteurs résident dans le ressort académique et que les ouvrages ou mémoires imprimés n'auront pas été publiés plus de trois ans avant le terme fixé pour le concours.

Sont exclus du concours les ouvrages ou mémoires qui auront été déjà couronnés par l'Institut.

Le jury chargé de décerner le prix est composé, sous la présidence du recteur : 1° de délégués des Sociétés savantes du ressort académique, dont les travaux se rapportent à l'objet du concours ; 2° de membres choisis par le Ministre en nombre inférieur à celui desdits délégués. Les concurrents ne peuvent faire partie du jury.

Les concours organisés dans les Académies par Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique vont puissamment concourir à annihiler l'autorité des Sociétés locales, en établissant au-dessus d'elles des juges d'un ordre supérieur, des récompenses supérieures.

Seulement les récompenses n'auront plus la même valeur honorifique que celles décernées par l'Institut de France par suite de leur multiplicité, car la valeur est en raison de la rareté.

Ce qui ressort de l'arrêté nouveau, c'est la tendance de l'administration à substituer ses comités à l'Institut de France; les prix qu'ils donnent déjà, ceux qu'ils donneront plus tard, les décorations qui sont accordées sur leur désignation, augmentent de jour en jour leur puissance et la rendent égale et même supérieure à celle de l'Institut, qui était autrefois entouré d'un grand prestige. Ce n'est plus l'Institut qui désigne au ministre les hommes dignes d'être nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur, *ce sont les Comités.* Ce sont les Comités qui ont le plus d'action sur le travail académique. Du reste, la paresse des membres de l'Institut a voulu qu'il en fût ainsi. Quand, de 1830 à 1840, des hommes de province que je n'ai pas besoin de nommer, le priaient, dans son intérêt même, de se mettre à la tête du mouvement; quand le Congrès scientifique

de France proposa à l'Institut d'accepter la haute direction de ses travaux, la proposition fut dédaignée et même repoussée. Ce fut alors que l'Institut des provinces fut fondé. C'est encore par suite de ce refus que M. Duruy s'empare aujourd'hui sans difficulté d'une direction que l'Institut de France n'a pas voulu conserver, par suite de l'indifférence et de la paresse de son personnel. Il faut convenir d'ailleurs que les combinaisons de Son Excellence sont habiles et qu'elles satisfont, jusqu'à un certain point, la soif des distinctions et le besoin d'encouragement qui tourmentent, à l'heure qu'il est, le personnel académique comme il tourmente la population tout entière du XIX[e] siècle, mais elles diminuent d'autant l'initiative et l'autorité des Sociétés locales. DE CAUMONT.

Séance de la Société française d'archéologie à Paris, le 8 avril. — Le 8 avril, la Société française d'archéologie a tenu à Paris une séance publique dans laquelle une médaille a été décernée à M. de Lobit de Monval, de Dax, en récompense de la défense courageuse qu'il a opposée au projet de destruction des murs romains de Dax. X.

Congrès scientifique de France. — L'ouverture de la 36[e] session du Congrès scientifique de France est toujours fixée au 5 septembre prochain.

Voici le programme de la section d'archéologie et de la section des arts et littérature :

1. L'émission des statères d'or au type macédonien n'a-t-elle pas été, au début du monnayage gaulois, distinguée chez les Carnutes par le triskele couronné de points?

2. Le tatouage qui se voit sur la joue du personnage du droit des statères d'or au type de l'aigle, est-il particulier aux peuplades du bassin de Paris et de la Beauce?

3. Quel est le pays d'émission des médailles d'argent aux légendes ATEVLA VLATOS et CALEDV-SENODON, qui se sont trouvées en nombre, à Bazoches-en-Dunois, mêlées à d'autres types cer-

tainement étrangers aux Carnutes et plus nombreuses que les ATEVLA ?

4. Quelles ont été, sous la domination romaine, les régions boisées et celles qui ne l'étaient pas entre la Loire et la Seine, et particulièrement dans le pays des Carnutes ?

5. Dans l'Eure-et-Loir, les monuments lapidaires celtiques ou druidiques semblent se rattacher, par leur situation, au système qui les indiquerait comme généralement placés sur les bords des cours d'eau. Causes présumées qui les ont ainsi disposés. Pierres striées que l'on y rencontre.

6. Déterminer le centre druidique au temps de César ; discuter les diverses opinions à ce sujet.

7. Aperçus historiques sur les constructeurs des édifices publics du Xe au XIIIe siècle, et sur les matériaux qu'ils employaient.

8. Culte rendu à saint Christophe. Diverses représentations figurées de ce personnage.

9. Résultat politique obtenu par Louis XI en 1841. Ménagiers d'Arras. Influence industrielle produite dans les villes du centre de la France par l'émigration des divers métiers.

10. Définir exactement le besant qui se remarque sur les monnaies au type chartrain et sur les armoiries de la ville de Chartres.

11. Artistes verriers, graveurs et émailleurs de Chartres. De leur influence dans les provinces voisines.

12. Divisions de l'évêché de Chartres en archidiaconés et doyennés, et du rapport de ces divisions avec les anciennes divisions territoriales.

13. Limites de la Normandie et du diocèse de Chartres, leurs variations. Forteresses et retranchements élevés de part et d'autre.

14. A quelle école appartiennent les églises romanes du diocèse de Chartres ? Offrent-elles des caractères qui les distinguent des églises des diocèses voisins ?

15. Quelle filiation peut-on établir entre les sculptures symboliques des premiers siècles de l'ère chrétienne et celles du XIIe ?

16. Comment expliquer l'apparition, aux XIe et XIIe siècles, d'une imagerie et d'une ornementation si différentes de celles qui avaient existé auparavant ?

(La Société française d'archéologie a mis à la disposition du Congrès une médaille d'argent pour être offerte, s'il y a lieu, à celui qui aura résolu la question.

17. Les signes gravés sur les appareils du moyen-âge offrent-ils, aux principaux âges de l'architecture, des différences assez constantes pour qu'on puisse les classer chronologiquement ? Ces signes affectent-ils les mêmes formes dans les diverses régions de la France ?

18. L'épaisseur relative des murailles peut-elle être considérée comme un moyen de reconnaître l'âge relatif des constructions militaires ?

19. A quelle cause attribuer la division d'un même château en deux parties ayant chacune un donjon, disposition qu'on voit dans plusieurs forteresses féodales ?

H. de DION, de Montfort-l'Amaury, B. LE DAIM, de Parthenay, L'abbé de HAINES, de Douai, *secrétaires de la section.*

Murs romains de Dax. — Le *Bulletin monumental* s'est occupé, à diverses reprises, des murs romains de la ville de Dax. Il les a fidèlement décrits et représentés. Je n'ai donc rien à en dire aujourd'hui sous le rapport archéologique.

Il les a aussi défendus courageusement contre les démolisseurs ; mais le dernier article qu'il vient de publier sur les restes précieux de ce beau monument de l'antiquité et sur le projet de démolition voté par le Conseil municipal, contient, avec des inexactitudes de peu d'importance, une erreur qu'il importe de ne pas laisser subsister : je veux parler des fausses appréciations de cet article relativement à la conduite et au sentiment du peuple dacquois dans cette question.

Un exposé très-succinct des faits principaux de l'affaire, dégagé d'incidents qu'il est inutile de rappeler à présent, suffira pour justifier entièrement la population du reproche qui lui est adressé d'avoir inspiré, par son attitude, les décisions du Conseil municipal :

La majorité du Conseil, poursuivant ses projets de démolition, a voté la destruction d'une partie considérable de la belle promenade et du rempart de l'*est ;*

Une enquête a été ouverte par l'autorité administrative ;

L'immense majorité des dépositions a demandé, avec une grande vigueur d'expression, la conservation du monument ;

Le rapport de M. le Juge de paix, commissaire enquêteur, constate que le sentiment public est hostile aux projets de destruction ;

Une pétition forte de 713 signatures de personnes de toutes les conditions et où figurent les membres du clergé, de la magistrature et les plus hautes notabilités de la ville, est venue adhérer, plus vivement que jamais, aux protestations déposées dans l'enquête.

L'Administration des ponts-et-chaussées a formulé assez clairement son opinion par une demande d'ajournement jusqu'après l'établissement de travaux de défense contre les inondations de l'Adour, c'est-à-dire jusqu'après un avenir inconnu.

Il résulte de ce simple exposé que la population dacquoise, vraiment intelligente, a su parfaitement comprendre les intérêts du présent et apprécier les monuments du passé.

Ma protestation motivée contre le projet de destruction ayant eu l'honneur d'être choisie pour être combattue dans le *Courrier de Dax*, sous la signature du Directeur-gérant, pendant la longue polémique qu'il ma fallu soutenir, j'ai été à même de voir de près le zèle des conservateurs, de connaître les sentiments de la population, et je ne puis me dispenser de réclamer pour elle la justice qui lui est due.

Je remplis ce devoir avec d'autant plus de liberté que, maintenant, la question est résolue :

Une décision ministérielle vient d'ordonner la conservation du monument.

Elle a été rendue après une étude approfondie de la question, un examen spécial des lieux et conformément à l'avis de la Direction générale des beaux-arts.

Cet acte protecteur des intérêts publics mérite notre recon-

naissance et fait l'éloge de l'Administration mieux que nous ne pourrions le faire nous-même (1).

H. DE LOBIT DE MONVAL,
De la Société française d'archéologie.

PUBLICATIONS RÉCENTES. — *La Société établie à Strasbourg pour la conservation des monuments de l'Alsace* continue ses travaux avec un zèle digne d'éloges. Déjà, elle a pu consolider plusieurs des ruines historiques, qui couronnent si poétiquement les montagnes des Vosges. Le don de 3,000 fr., qui vient de lui être fait par M. Dolfus, un de ses membres, va lui permettre d'entrer dans une nouvelle voie, en publiant une biographie alsatique. Voici ce qu'écrivait, en effet, à son président, le 2 juillet dernier, le généreux donateur dont nous venons de citer le nom :

« Nous manquons d'un dictionnaire biographique alsatique.

« Il existe, sans doute, de nombreuses notices sur les hommes qui ont illustré nos deux départements dans les sciences, les lettres, les arts, dans la magistrature et l'armée, dans l'industrie ou dans d'autres branches de l'activité humaine ; mais elles sont éparpillées dans une foule de recueils, très-souvent incomplets ou entachés d'erreurs qui se répètent traditionnellement.

« Publié sous les auspices de la Société des monuments historiques, d'après un plan qui aurait reçu son approbation ; assuré, j'en ai le pressentiment, de collaborations précieuses, le *Dictionnaire biographique de l'Alsace*, avec ses notes historiques et bibliographiques, publié dans un moment où tant d'hommes distingués et si bien préparés sur des sujets spéciaux pourraient lui prêter leur concours, ne pourrait manquer de former une œuvre considérable pleine d'intérêt et de nature

(1) L'auteur de l'article auquel fait allusion M. de Monval avait cru que le *Courrier de Dax* était l'organe de la population dacquoise ; nous apprenons avec un plaisir extrême qu'il n'en était rien, et que les idées de ce journal étaient contraires à celles de la majorité de la population.

(*Note de la rédaction.*)

à contribuer puissamment à la vulgarisation de connaissances que notre époque de diffusion ne permet plus d'abandonner exclusivement aux érudits.

« A l'effet d'assurer l'exécution du projet dont j'ai l'honneur de vous entretenir, je mets à la disposition de la Société une somme de 3,000 fr. à décerner, à titre de prix, à l'auteur et coordonnateur du dictionnaire biographique de l'Alsace. »

—L'idée féconde et patriotique mise en avant par M. Engel Dolfus a déjà reçu, dans certaines sociétés, un commencement d'exécution. A peine créée, la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* inscrivit sur son programme le recueil des biographies aveyronnaises, et elle l'a ouvert en 1866 par la publication d'un premier volume comprenant vingt-trois biographies.

Parmi les travaux intéressants à divers titres que renferme le volume de la Compagnie strasbourgeoise, nous devons signaler l'*Ile et l'abbaye de Reichenau*, par M. Louis Spach, et l'étude historique et généalogique consacrée à la *seigneurie de Hohengeroldseck*, par M. Ernest Lehr. Deux autres notices, quoique moins étendues, méritent d'arrêter l'attention. L'une est relative à une inscription gallo-romaine, découverte au village de Dürstel; l'autre a trait aux chapiteaux historiés de la collégiale de St-Ursanne.

« Au sud du village de Dürstel, écrit M. Morlet, s'élève un coteau nommé Lüpberg, sur lequel se trouve un cimetière franc, signalé, il y a déjà quelques années, par feu M. Schweighœnser. Deux tombes accolées viennent d'y être mises au jour : elles ont 1^{m},90 de longueur et 0^{m},50 de largeur, et sont construites avec des dalles posées de champ. On n'y a trouvé aucun bijou, les squelettes étaient réduits en poussière et les armes détruites par l'oxydation ; mais ce qu'il y a de plus intéressant dans la découverte de ces tombes, c'est une inscription en lettres romaines gravées sur une dalle, et qui est ainsi conçue :

DM. MAGIORICI
NATALIS FILIO

Aux Dieux Mânes. A Majorix, fils de Natalis.

Au-dessus des sigles D. M., on voit un fronton triangulaire, au milieu duquel est gravé un croissant semblable à ceux que l'on remarque sur plusieurs tombeaux des environs de Saverne et de Dabo. »

Ce mot de Magiorix n'est pas inconnu ; il figurait déja dans une inscription votive, recueillie au musée de Saverne, et qui paraît plus ancienne que la précédente :

MERCURIO
ET APOLLINI
MAGIORIX ET
QUINTUS SECUN
DI FIL V. S. L. M.

De la description des chapiteaux de St-Ursanne, par M. A. Quiquerez, nous ne voulons retenir qu'une chose : c'est que sur l'un d'entre eux on reconnaît la fable si populaire d'Isangrin ou du loup à l'école. « L'artiste a représenté ce sujet en deux scènes : dans la première, un moine imberbe est assis sur une chaise à croisillon ; il aide d'une main à soutenir un livre ouvert, et il montre du doigt les minuscules *a. b. c.* Accroupi devant lui, un loup, à demi-vêtu en moine, soutient aussi le livre de sa patte gauche, et, de la droite, il tient un style pour montrer la première lettre *a ;* mais il est distrait et il tourne la tête en arrière, en laissant voir sa gueule armée de dents formidables. La seconde scène occupant l'autre côté du chapiteau représente Isangrin, qui a rejeté son capuchon et qui emporte un bélier, en regardant encore en arrière un moine barbu, debout et la tête nue, qui menace du poing le déserteur. Au pied du ravisseur gît un autre bélier. »

En 1866, M. Hamman, dans le portefeuille artistique et archéologique de la Suisse, avait retrouvé un fragment du même sujet sur des briques émaillées du XIII[e] siècle, provenant vraisemblablement du monastère de St-Urbain. Ces emprunts, faits par les artistes aux fabliaux et aux grandes compositions connues sous le nom de *Romans de la Table-Ronde*, se sont

continués jusqu'au XVe siècle. Jacques Cœur, lorsqu'il bâtit son palais à Bourges, fit sculpter, dans sa chambre du Trésor, un bas-relief qui a été longtemps l'objet des interprétations les plus chimériques, mais dans lequel on a enfin reconnu avec certitude la reproduction d'une des scènes les plus gracieuses de Tristan le Leonois. Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, démontrent de quel secours l'étude de notre ancienne littérature nationale pourrait être pour l'intelligence de tant de sculptures inexpliquées jusqu'ici qui se remarquent dans nos édifices civils et religieux.

Nous ne voulons pas quitter le *Bulletin* de la Société archéologique de l'Alsace sans mentionner la découverte, dans l'église de Rouffach, de peintures à fresque paraissant dater du XIIe siècle. Elles appartiennent au cycle du jugement dernier et à la vision apocalyptique racontée par saint Jean. Par certains détails, elles rappellent les fresques berrichonnes décrites par M. l'abbé Lenoir, dans la séance tenue à Bourges le 9 mai dernier.

— Le dernier fascicule, donné au public par la *Société des sciences et arts de Vitry-le-Français*, contient une étude estimable sur les pierres sigillaires d'oculistes romains, par M. Jean Bertrand. L'auteur, en y ajoutant quelques indications, s'attache principalement à résumer les renseignements fournis dans ses diverses brochures par un spécialiste fort autorisé, M. le docteur Sichel.

Parmi les maladies des yeux revélées par les inscriptions sigillaires, quelques-unes, notamment les granulations des paupières (*scrabritiæ aspritudines*), paraissaient avoir été diagnostiquées et décrites pour la première fois au siècle dernier; c'était là une erreur qu'il faut confesser aujourd'hui. La composition des collyres et l'analyse chimique des bâtonnets prouvent, en outre, que les anciens employaient dans le traitement des affections ophthalmiques les astringents admis par la science actuelle. Nous ne voulons pas dire que l'art de l'oculiste n'a pas fait de progrès; mais on doit reconnaître que la pratique des anciens était infiniment moins défectueuse

qu'on ne le croit généralement. Quant au charlatanisme des inventeurs ou des débitants de recettes, il a toujours été le même, et il se révèle naïvement par le nom même des collyres en vogue au Ier ou au IIe siècle de notre ère. Il convient de rapprocher de la note de M. Bertrand une dissertation approfondie de M. Castan, publiée dans le IIIe volume des *Mémoires* de la Société du Doubs, sur un cachet inédit d'oculiste romain, paraissant provenir de la découverte célèbre faite à Nais en Barrois en 1808, et dont se sont successivement occupés Dulaure, Tôchon d'Anneci et Grivaud de La Vencelle. Cette pierre, en stéarite verdâtre, porte sur ses tranches quatre formules : l'une d'elles contient l'indication d'un remède décrit dans les opuscules de Gallien, mais qui ne s'était pas encore rencontré sur les cachets publiés jusqu'ici :

ALBUCI TRIT(*icum*)
AD CLARITUD(*inem*).

Collyre au froment d'Albucius pour éclaircir la vue.

Les parties plates présentent, en outre, une décoration étrange, que M. Castan appelle avec raison une singularité de premier ordre.

Sur l'une, on voit, au centre, la grossière image en creux de deux larges feuilles d'une plante, laquelle est encadrée par quatre lignes non interrompues de caractères cursifs légèrement tracés à la pointe. L'autre face offre également un cadre de même caractère, plus trois lignes semblables au centre, coupées en outre à angle droit par une ligne complémentaire.

M. Henri Monin y voyait un vrai gribouillage d'enfant ou d'apprenti apothicaire. Sans pouvoir déchiffrer ces singuliers caractères, l'auteur du mémoire que nous analysons serait tenté d'y reconnaître une sorte de memento pharmaceutique composé de signes conventionnels analogues aux notes tironiennes. »

L'actualité que présente la question des sépultures en forme

de puits, sur laquelle, à propos de l'excavation funéraire de Primelles, nous avons eu l'occasion d'appeler l'attention des lecteurs du *Bulletin*, communique un véritable intérêt au rapport de M. Bertrand sur les fouilles exécutées à Heiltz-l'Évêque. Nous croyons devoir en reproduire ici quelques lignes, en faisant remarquer que les constatations, dans leur partie substantielle, ne s'éloignent pas sensiblement de celles qui ont été déjà publiées.

« Il existait là une espèce de puits creusé dans la grève, et revêtu d'une maçonnerie de 0m,50 de profondeur et de 3 mètres de circonférence. Dans la terre noire mêlée de gravier qui le remplissait étaient superposés par lits les vases aux offrandes et aux libations, rangés circulairement et couchés de telle sorte que leur ouverture était dirigée vers le centre; un seul renfermait encore une matière terreuse et *plusieurs petits os*, *que nous croyons être des os de grenouilles.* »

Les ossements calcinés du mort avaient été déposés, sans doute, au milieu de ces vases et du puits, dans un coffret en chêne, dont nous avons cru reconnaître quelques débris et qui devait renfermer les médailles en grand et en moyen-bronze qui nous ont été représentées et qui portent les effigies de Titus, Domitien, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux et des deux Faustine.

Sur le tout avaient été amoncelés les débris de nombreux animaux immolés pour les sacrifices et le repas funèbre.

Enfin, un tumulus, d'une hauteur de 2 à 3 mètres, donnait à cette sépulture son dernier caractère.

L'absence de l'urne sépulcrale qui, dans l'usage, renfermait avec les os calcinés du mort les vases aux offrandes et aux libations et les pièces de monnaie, pourrait donner lieu de supposer que le puits lui-même, avec son revêtement circulaire en maçonnerie, était une sorte de grande urne dont le développement laissait une large place aux manifestations des funérailles.

—Le dernier volume de la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, indépendamment du catalogue raisonné du musée de

la ville de Rennes, par M. le conseiller André, renferme un choix de documents importants pour l'histoire de Bretagne, colligés par M. de La Borderie ; une promenade dans l'ancien Rennes, par M. de La Bigne-Villeneuve, et une suite de notices sur les paroisses du canton d'Autrain, par M. Maupillé. Ces statistiques, qui révèlent une foule de détails ignorés et qui permettent de saisir avec certitude la physionomie monumentale de toute une région, ne sauraient être trop vivement encouragées. Nous félicitons M. Maupillé d'avoir eu la patience de dresser, pour ainsi dire, l'inventaire des objets précieux au point de vue de l'art : croix processionnelles, calices, émaux, qu'il a eu l'occasion de rencontrer dans ses visites ; c'est le plus sûr moyen d'éclairer sur leur valeur les ecclésiastiques à la garde desquels ils sont confiés, et d'en assurer la conservation.

E. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE,
De l'Institut des provinces.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. Ivoy, membre de l'Institut des provinces.* — L'agriculture et la science — deux éléments essentiels de l'édifice social — viennent de faire, à Bordeaux, une perte sensible.

Retiré, depuis plus dix ans, dans son beau domaine de Geneste, commune du Pian, canton de Blanquefort, M. Ivoy, officier de la Légion-d'Honneur, président honoraire de la Société d'agriculture de la Gironde, membre de la Société linnéenne et de la Société d'horticulture de Bordeaux, n'était plus mêlé aux agitations extérieures du monde ; après soixante ans d'une incessante activité, l'heure d'un légitime repos avait sonné pour lui, et sa verte et vigoureuse vieillesse se bornait à consacrer tous les soins de sa vigilance à l'accroissement et au perfectionnement de l'un des trois plus grands établissements de sylviculture qui soient en France.

Il y a près de cinquante ans (en 1821), lorsque M. Ivoy fit l'acquisition, à un prix fort modique, des 300 hectares de *landes* qui composent le domaine de Geneste, on évaluait le

revenu d'une partie de la propriété à 1 fr. 50 et 2 fr. l'hectare. Aujourd'hui, la valeur des fonds a plus que décuplé ; il n'existe plus un mètre carré de sol sans culture. Des taillis vigoureux, des garennes adultes sont divisés en coupes réglées ; une école forestière, plus riche encore en essences exotiques qu'en essences européennes, passe en partie de l'adolescence à la jeunesse, en partie de la jeunesse à l'âge mur ; des *porte-graines*, appartenant à tous les pays extra-tropicaux du monde, y mûrissent à l'envi leurs fruits, comme s'ils étaient empressés de les répandre, tout prêts à être confiés à la terre, dans la main du r producteur européen.

En tout cela, toutes ces choses utiles ou agréables, mises à la disposition, à la portée de nos cultivateurs ; c'est l'ouvrage de l'intelligence, de la volonté, de la constance au travail d'un seul homme, — de ce gracieux vieillard, dont la bonté gagnait tous les cœurs, comme la majesté de son port et de ses beaux cheveux blancs commandait tous les respects.

Et tout cela, — dons naturels et labeurs accomplis, — ce n'étaient encore que les ornements extérieurs et les œuvres visibles d'une âme droite et honnête, d'une âme qui a compris que Dieu dispense les biens de ce monde à charge d'en rendre hommage à Celui qui en est l'auteur, à charge aussi de s'en servir pour l'utilité de nos semblables. L'un des plus grands services que nous puissions leur rendre, c'est celui du *bon exemple*, et ce mérite suprême n'a pas manqué au vénérable patriarche qui, après avoir édifié longtemps la paroisse du Pian par sa foi simple et ferme, l'a édifiée plus encore lorsque les infirmités et la maladie l'ont enfin visité, par sa patience et sa soumission à la volonté de Dieu.

Ces vertus ne sont pas venues seules en lui : c'est Dieu qui, dans la Sainte-Eucharistie, les lui apportait lui-même et le faisait ainsi croître de plus en plus en grâce et en mérite, jusqu'au moment où, près d'achever la quatre-vingt-onzième année de sa vie, le Seigneur, — nous osons l'espérer humblement, — lui a dit : « Bon serviteur, entrez dans la joie de votre Maître ! »

Ch. Des Moulins.

Mort de MM. Paul de Wint et de Grandrut. — La Société française d'archéologie a perdu, depuis quelques mois, M. Paul de Wint, de Paris, un de ses plus anciens membres, et M. Bigault de Grandrut, architecte à Châlons-sur-Marne, qui avait concouru activement aux travaux du Congrès archéologique, en 1855.

Mort de M. le comte de Rambuteau, ancien membre du Conseil général de l'agriculture et ancien pair de France. — Nous sommes heureux de donner un souvenir à M. le comte de Rambuteau, qui vient de mourir, dans son domaine du département de la Loire, à l'âge de 88 ans.

M. de Rambuteau aimait les arts, et quand nous fûmes appelés, en 1841, à siéger avec lui au Conseil général de l'agriculture, nous avons pu l'apprécier sous ce rapport. On sait d'ailleurs ce qu'il a fait à Paris, pendant qu'il était préfet de la Seine. Moins démolisseur que M. Haussmann, il était plus exigeant que lui pour les architectes. Jusqu'à la fin de sa vie, M. de Rambuteau assistait souvent aux séances de la Société impériale d'agriculture, et nous l'avons entendu, l'année dernière encore, parler du reboisement ; il pouvait effectivement en parler pertinemment, lui qui avait fait de grandes et belles plantations de résineux dans le département de la Loire.

Comme les hommes éminents du règne précédent, M. de Rambuteau ne laisse que d'honorables souvenirs.

De Caumont.

ÉPIGRAPHIE ALBIGEOISE

OU

RECUEIL DES INSCRIPTIONS

DE L'ARRONDISSEMENT D'ALBI

(Tarn);

Par M. le baron DE RIVIÈRES,

Membre du Conseil administratif de la Société française d'archéologie.

(2e *Article* [1].)

En reprenant ce travail, je vais ajouter plusieurs inscriptions complémentaires de l'église St-Salvy.

N° 26. — Au milieu de la seconde travée avant l'orgue, dans la grande nef :

LOVIS
VIDAL
BOCHER
D'ALBI
16....2

Deux couteaux à hacher la viande sont gravés posés en

(1) Voir le *Bulletin monumental*, année 1866, pages 598 à 613.

sautoir au bas de l'inscription. Ce boucher avait voulu sur sa tombe les emblêmes de sa profession. Longueur $0^{m},72^{c}$; largeur $0^{m},37^{c}$.

N° 27.—Près le premier pilier du collatéral sud au-dessous de l'orgue :

SEPVL
TVRO
DE
MTTR
CHILI
GALON
16..77

Au-dessous est gravé un compas, une équerre et un marteau. Longueur $0^{m},88^{c}$; largeur $0^{m},42^{c}$.

N° 28. — Sur une petite pierre, près la petite porte de l'église :

MES...RIT
ROVQVES

Les caractères semblent dater du XVIII° siècle.

N° 29.—Également près de la petite porte :

ETIENE
HOULMIE
ROS
FORGER$^{T}_{O}$

Cette pierre est brisée.

N° 30. — Dalle formant le seuil de la petite porte :

TOMBEAV · DV ·
SEIVR · PIERRE ·
DAVID · MARCHANT ·
BOVRGOIS · DE · LA ·
VILLE · DE · PARIS
DECEDE LE I

Au bas de la pierre un écusson presque effacé porte une harpe.

Sa date est effacée, mais la forme des lettres annonce le XVIIIe siècle.

J'ai donné au n° 9 l'épitaphe presque disparue de Me Antoine Perier. Avant la date 1686 il y a quatre lignes effacées. J'ai pu y lire les mots latins suivants :

MONVMENTVM
SVIS LUGEM
. . . .
BENEDICTV...

Dans l'abside de l'église St-Salvy.

N° 31. — Tableau votif représentant le maire et les consuls de la ville d'Albi faisant un vœu à St-Salvy et à St-Roch pour préserver la cité de la peste. Les magistrats municipaux sont représentés devant l'autel en robes consulaires et grandes perruques à la Louis XIV. En haut du tableau, le ciel entr'ouvert montre la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Salvy et saint Roch sont à droite et à gauche. Des anges aux poses maniérées accompagnent cette scène. On lit dans le haut de la toile :

Occitaniæ urbes crudeliter occasione votum vovit civitas Albiensis. Die tertia mensis Augusti anno 1720.

En bas les noms du maire et des consuls.

Accepta voti gratiaverunt Oliverius de Lavedan eques major urbis D. Magister. Philippus Derripis medicinæ doctor. D. Bernardus Causse civis. D. Joannes Massol. D. Nicholaus (1).

(Le reste est caché par le cadre du tableau.)

XIX[e] siècle.

N° 32.—Dans la chapelle St-Roch à St-Salvy :

DANS LE 16[eme] SIECLE
LA PESTÈ FESANT D'AFFREUX
RAVAGES DANS L'ALBIGEOIS
LA VILLE FIT UN VOEU SOLEMNEL
A S[T] SALVI ET A S[T] ROCH
QVI DEVAIT ETRE RENOUVELÉ
TOUS LES 100 ANS.

N° 33. LE VOEU FAIT A S[T] SALVI
ET A S[T] ROCH POUR PRÉSERVER
LA VILLE D'ALBI DE LA PESTE
A ETE RENOUVELÉ
PAR LES MAGISTRATS DE LA CITE
LE 18 AOUT 1720
ET LE 16 AOUT 1820

(1) S[r] Nicolas Roffiac mar[d].
S[r] François Dupuy mar[d] teinturier.
(Livre des consuls de la ville d'Albi, années 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724; archives de l'hôtel-de-ville.)

Inscriptions peintes en majuscules noires sur les murs de la chapelle de St-Roch. Elles datent de 1850 ou 1851.

N° 34. — Inscription peinte en lettres noires autour de la niche des fonts baptismaux à St-Salvy :

NISI QVIS RENATUS FUERIT EX AQVA
ET SPIRITU SANCTO NON POTEST
INTRARE IN REGNUM DEI (1)

Cette inscription doit dater de ce siècle-ci.

INSCRIPTIONS DE LA CATHÉDRALE D'ALBI.

1re PARTIE.

Inscriptions tumulaires.

1337.

N° 1. — La plus ancienne dalle tumulaire de la cathédrale d'Albi était celle de Bernard de Camiat placée au milieu du chœur, car elle datait de 1337. Ce précieux monument épigraphique avait échappé à la fureur révolutionnaire ; mais, en 1831, on eut la malheureuse idée de redaller le chœur de Ste-Cécile d'Albi, et les pierres tombales enfouies dans le sol cédèrent la place à un dallage digne d'une salle à manger. Heureusement le savant M. Du Mège avait, quelques années auparavant, dessiné cette tombe, et son dessin est conservé aux archives départementales du Tarn, où j'ai pu l'examiner.

L'image du prélat était gravée sur la dalle. Bernard de Camiat était représenté dans l'attitude du sommeil, les mains

(1) St Jean, cap. III, vers. 5. La Vulgate dit *videre regnum* et non *intrare in*.

jointes. Il était revêtu d'une chasuble, et portait en tête une mitre ornée de pierreries. A sa gauche était sa crosse à la volute ornée de feuillage; la hampe de la crosse s'enfonçait dans la gueule d'un lion sur lequel reposaient les pieds du prélat. Une arcade trilobée encadrait le portrait du défunt, et sur les bords de la pierre se lisait l'inscription suivante gravée en gothique ronde :

† ANNO : AB : INCARNATIONE : DNI : NORI : IHU : XP :
M : CCC : XXX : VII : QUARTO : KL : MESIS : DECEBRIS :
OBIIT : REVEREDUS : PATER : I : XPO : DNS : BERNARDVS :
DE : CAMIATIO : DIVINA : CLEMETIA : EPS : ALBIESIS :
CUJUS : AIA : ET : OMNIUM : DEFUNCTORUM : PER :
MIAM : DEI : SINE : FINE : REQUIESCAT : I : PACE : AME :

Le *Gallia christiana* a aussi donné l'épitaphe de cet évêque d'Albi (1).

Fin du XVe siècle.

N° 2. — Devant la chapelle de la Ste-Croix :

HIC JACET HONORABILIS VIR DOMINUS HENRICUS
JOFFREDUS CANONICUS ET ARCHIDIACONUS ALBIENSIS
. . . .

Inscription presque effacée, gravée en gothique carrée sur le bord de la dalle. Un écusson triangulaire presque effacé portait les armes du défunt qui sont : *fascé d'or et de sable de 6 pièces, la première fasce de sable chargée de 2 croisettes d'or*. Le millésime a disparu, la pierre s'étant effritée.

Son frère, le cardinal Jean Joffroi, évêque d'Albi de

(1) T. Ier, page 26.

1463 à 1473, fut enseveli dans la chapelle de la Ste-Croix, mais son tombeau a été détruit pendant la Révolution. — Hauteur 2^{m},14^{c}; largeur 0^{m},99^{c}.

1504.

N° 3.—Sous le jubé, arcade méridionale.

L'inscriptiou suivante est gravée en gothique carrée sur le bord de la dalle qu'elle contourne :

(HIC JACET) EGREGIUS VIR DOMINUS RENATU^{s} QUATREBARBES IURIUM LICENCIATU^{s} HVIUS INSIGNIS ECCLESIE SUCCENTOR ET CANONICUS MCCCCCLIIII.

Cette inscription est en partie effacée.—Hauteur 1^{m},98^{c}; largeur 0^{m},90^{c}.

1506.

N° 4. — Dans la nef de Ste-Cécile, à l'emplacement du lutrin.

L'inscription que voici est gravée en gothique carrée sur le bord de la dalle :

HIC : IACET : GILBERTUS : GIRARD : CANONIC^{s} : ET : CANTOR : HUIUS : ECCLESIE : QUI : DIE : SUUM : CLAUSIT : EXTREMU : DIE : UNI : DECEMBRIS : ANNO : DNI : MILLESIMO : QUINGETESIO : VI : AIA : EIUS : REQESCAT : IN : PACE : AMEN :

Les caractères de cette inscription sont bien gravés et bien conservés. — Hauteur 2^{m},24^{c}; largeur 1^{m},10^{c}.

1508

N° 5.—Sous le jubé, arcade centrale.

Inscription gravée en gothique sur le bord de la dalle :

SUB HOC JACET LAPIDE VIRTUTUM OMNI (*un mot effacé*) DNS IOANES SERNUDUB CANONICUS ET ARCHIDIACONUS HUJUS ECCLIE QUI OBIIT ANNO DNI MCCCCCVIII DIE XII MENSIS OCTOBRIS

Au milieu est gravé un médaillon avec ces mots :

REQVIESCAT IN PACE

Cette épitaphe est en partie effacée; le médaillon est actuellement illisible.—Hauteur 2m,18c; largeur 1m,01c.

1513.

N° 6.—Dans la chapelle du St-Sépulcre :

HIC : JACET : NOBILIS : DOMINUS : NICOLAUS : DE : RUPE : FORTI : CANONICUS : ET : SUCCENTOR : HISTIUS : ECCLESIE : . . . . , ... ANNO : DOMINI : MILLESIMO : QUINGENTESIMO : DECIMO : TERCIO.

Inscription gravée en gothique carrée sur le bord de la dalle. Au milieu est représenté un squelette et au-dessous l'écusson de la maison de Roquefort qui se blasonne : *échiqueté de sable et d'or au chef cousu de sable chargé de trois rois d'échiquier d'or.*

L'inscription est en partie effacée, les mots séparés les uns des autres par deux points.—Hauteur 2m,03c; largeur 0m,93c.

1515.

N° 7.

Carolus Robertetus inclytæ hujus Albiensis ecclesiæ pontifex benemeritus hoc monumentum suos ipsius cineres, postquam vitæ concessisset uti placide quiescerent collocari voluit. Fato autem functus est anno post nativitatem Domini Jesu Christi 1515 *die V idus Augustas.* ΞΕΝΟΙ ΚΑΙΡΕΤΕ.

Cette épitaphe gravée sur cuivre, disparue pendant la période révolutionnaire, recouvrait les cendres de Charles de Robertet, évêque d'Albi de 1510 à 1515. Sous son épiscopat furent terminées les peintures de la grande voûte et des chapelles de Ste-Cécile. Le *Gallia christiana* nous a conservé l'inscription ci-dessus d'où je l'extrais :

« *Jacet in ecclesia ante portam lateralem chori cum hoc* « *epitaphio sub tumba cuprea* (1). »

Les deux mots grecs qui terminent l'épitaphe signifient : *Étrangers, réjouissez-vous.*

1523.

N° 8. — Dans la chapelle de St-Blaise, aujourd'hui de St-Barthélemy :

SPECTABILIS VIRI DOCT
RINA HAVD VVLGARI P
TER OMNIA IVRA INSI
GNI TID NICOLAI SOR
TES MONVMĒTV̄ HVI ECCL
C̄ATORIS AC CANON OFFI

(1) T. Ier, p. 36.

CIALIS ALBIESIV BENE
MERITI ARGETORACI PA
TRIA INTERCELTA QVI
E VIVIS EXCESSIT ÆTATIS
ANNO LII MENS III DI
VIII CHRISTIANAE PIETAT
TIS XXIII SVPRA SESQVI
MILLESIMV II ID MAR
TIAS

Au-dessous on voit un écusson qui affecte la forme des écussons allemands, chose peu étonnante puisque le chanoine dont cette pierre recouvre les restes était de Strasbourg, l'écusson chargé de trois têtes de loup.

Les caractères de l'inscription une fois gravés, les creux ont été remplis avec du plomb. — Hauteur 2m,06c; largeur 1m,13c.

Cette épitaphe et toutes les suivantes sont gravées en majuscules romaines.

1546.

N° 9. — Dans la chapelle de St-Laurent, aujourd'hui de St-François d'Assise :

HIC · QVIESCIT · IN · DNO · VENERABILIS · VIR · HVGO · SALVII · CANONICVS · ET · CANTOR · HVIVS · ECCLESIAE · QVI · SPEM · REDIDIT · ALTISSIMO · QVARTO · NON.' FOEBRVARII · ANNO · XRI · SEXTO · QVATERDENO · SESQVI · MILLENO ·

Les mots qui précèdent sont gravés sur le bord de la dalle. Au bout on lit :

CVIVS AÑIA CVM
SVPERIS LETETUR

Puis au-dessous un écusson triangulaire écartelé portant au 1 et 4 une feuille de sauge, au 2 et 3 trois annelets. Tout autour de l'écusson on lit : VIRESCIT SALVIA SEMPER, allusion à la sauge qui se voit dans ces armoiries. — Hauteur 2^{m},05^{c}; largeur 0^{m},91^{c}.

1551.

N° 10.—Dans la chapelle de la Pénitencerie, aujourd'hui de St-Étienne :

. . . . REVERENDVS · IN · XRO · PATER · DÑS · PETRVS · DE · LAPORTE · EPVS · AL..BENSIS · DOCTOR IN · SACRA · PAG(INA) · CANONICVS · ET · PENITECIARIVS · HVIVS · ECCLESIE . . . .

Ce qui précède est gravé autour de la dalle.
Au milieu de la dalle, on lit :

OBIIT 18
DECEMBRIS 1551

Puis, au-dessous, un écusson triangulaire presque effacé portant un chevron. L'écu surmonté d'une mitre et brochant sur une crosse à peine visible.

Pierre de La Porte était évêque d'Albe et non d'Albi, ainsi qu'il résulte et de son épitaphe citée ci-dessus et de son testament qui commence ainsi :

« Tistement de Reverend Père Messure Pierre de La porte evesque d'*Albo* chanoine et penitencier en l'esglise *cathedralle* d'Alby.

« In nomine Domini Amen. Per presentium tenorem noverint universi presentes pariter et futuri quod ego Petrus de La Porta miseratione divina *Albensis* episcopus in sacra pagina doctor canonicus et *penitentiarius Albiensis* . . . . .

« Faict à Alby en ma maison *d'acoustumée* habitation le dix *huictiesme* jour de Mars l'an mil cinq *cens* quarante *huict* en foy de quoy me suis *ycy* signé

« P. DE LAPORTE.

« GORSSE nre. »

(Chapellenie de Belcastel. Livre rouge. Archives de la cathédrale d'Albi) (1).

C'est donc à tort que MM. Compayré et Crozes ont lu sur son épitaphe *episcopus Albiensis.* — Haut. $2^m,21^c$; largeur 1^m (2).

1552.

Nº 11.—Devant la porte de l'orgue :

(HIC IACET) DNS . ANTONIVS . DALENX . CANONICVS . HOC . . . . DECORAVIT . VOLVITQVE . IN . EO . DIE . . . .

L'inscription est gravée sur le bord de la dalle qu'elle contourne.

Au milieu de la dalle on lit :

OBIIT · DIE · I · MAII ·
1552

Au-dessous est gravé un écusson échancré portant les initiales AD enlacées, accompagnées en chef de deux étoiles et en pointe d'un vol éployé. Ce sont des armes parlantes.

(1) Communiqué par M. Isidore Sarrazy.

(2) Albe, ville d'Italie, évêché suffragant de Milan (*Dictionn.* de Moréri, t. Ier).

Cette dalle, brisée en plusieurs morceaux, a $2^m,02^c$ de hauteur sur $0^m,95^c$ de large.

1556.

N° 12.—Dans la chapelle de St-Michel et des Sts-Anges :

VIATORI ·
CLARISSIMORV · VIRORV
ET · DOMINORV · ANTONII ·
DV · FAYET · IN · VTROQVE ·
IVRE · LICECIATI · CANONICI ·
ET · ARCHIDIACONI · ALBIEN
SIS · REGIS · CONSILIARII ·
THOLOSÆ · EXTINCTI ·
VLTIMA · MENSIS · APRILIS ·
1532 · ET · ANTONII · FRA
TRIS · IVNIORIS · CANON
ICI · ET · ARCHIDIACONI
PODII · SANCTI · GEORGII · (1)
IVRIS · VTRIVSQVE · LICE
TIATI · DIE · 8 · IVNII · ANO
1531 · ET · EORV · NEPOTVM
ANTHON · DV · FAYET · E
TIA · CANONICI · IVRIS · BA
CCALARII · 31 · MAII · 15
63 · DVRADI · DV · FAYET ·
VTRIVSQV · IVRIS · LICEN
TIATI · DIE · 20 · DECE
BRIS · 1546 · ET · RIGAVDI ·
DV · FAYET · POSTERIOR

(1) Le Puy St-Georges, église aujourd'hui en ruines bâtie sur un pic élevé, à 15 kilomètres nord-est d'Albi.

V̄ · NEPOTIS . 14 · SEPTE
BRIS . 1556 . HOC · SAXV̄
OSSA · TECIT ·
EORVM ANIMÆ
QVIESCANT · IN · PACE ·

L'écusson qui se trouve entre *eorum animæ* et *quiescant in pace* porte *d'azur à l'arbre de . . . . . au chef de . . . . . chargé d'une étoile et d'un croissant d'or.*—Hauteur 1^{m},94^{c}; largeur 0^{m},86^{c}.

1556.

N° 13.—Vis-à-vis la chapelle de St-Laurent, aujourd'hui de St-François d'Assise.

L'épitaphe est en partie effacée.

On lit sur le bord de la dalle les mots suivants gravés tout autour:

HIC · IACET D · GVILLEL. . . . . VLRGER . . . .
. . . . MDLXVI ET XV . . . .
MENSIS · SEPTEB · ANIMA · EIVS · REQVIESCAT · IN · PACE ·
AMEN ·

Cette inscription est gravée en majuscules romaines.

Au milieu de la dalle, on voit un écusson triangulaire où l'on ne distingue plus qu'un chef, et au-dessous de l'écu les lettres suivantes :

E · QVOD . . . .
ER . . . .
TIBI . . . . DE

Hauteur 2^{m},04^{c}; largeur 0^{m},83^{c}.

1578.

N° 14.—Devant la chapelle de St-Pierre :

HIC IACET
D · GUILLELMVS
GAYRARD · HVIVS
ECCLESIÆ · CANON
ICVS · QVI · OBIIT
DIE · 3 · OCTOBRIS ·
1578 ·

Hauteur $1^m,98^c$; largeur $0^m,76^c$.

1592.

N° 15.—Près de la porte de l'escalier de l'orgue :

DNO · MAFREDO · DE ·
LAMY · QVONDAM ·
PRESBITERO · & · CA ·
NONICO · HVIVS · ECC
LESIÆ · PATRVO · AC
MECENNATI · SVO · CO
MENDISSIMO · POST ·
MVLTAS · LACRYMA
S · PROPTER · OBITVM ·
VIRI · CVM · IACT
VRA · EFFVSAS · NE
POS · MOESTVS · EIVS
DEM · NOMINIS · & · VO
CATIONIS · SIBIQVE ·
SVISQVE · MONVMEN
TVM · HOC · POSVIT ·
AC · POSTERITATI ·
DICAVIT ·

Au-dessous est un écusson d'azur chargé d'une tour d'argent crénelée de trois créneaux accompagnée de trois étoiles; l'écusson est entouré d'une bordure de feuillage. On lit autour:

CVM ELECTIS REQVIESCAT IN PACE.

Sur le bord de la dalle on lit :

OBIIT · ANNO · DOMINI · SESQ · MILLESIMO · NONAGESIMO · II · DECIMA · QVARTA · OCTOBRIS · CVIVS · ANIMA · REQVIESCAT · IN · PACE · AMEN ·

Hauteur $2^{m},12^{c}$; largeur $0^{m},82^{c}$.

1593.

N° 16. — Dans la chapelle de St-Blaise, aujourd'hui de St-Barthelemy :

HIC · IACET · NOBILIS ·
FRANCISCVS ROGERIVS
DE COMNENIE FILIVS
QVONDAM VICECOMITIS
DE BRVNIQVELLO CVIVS
ANIMA REQVIESCAT IN
PACE OBIIT ANNO
DOMINI 1593 ET DIE 3
MENSIS JVLII

Au-dessus de l'inscription est gravé un écusson en accolade portant une croix alésée, vidée, cléchée et pommetée. Les vicomtes de Bruniquel, issus de la maison de COMMINGES dont ils portaient aussi le nom, avaient pour armes: *écartelé au 1 et 4 de gueules à la croix vidée cléchée et*

pommettée d'or qui est de Toulouse, au 2 et 3 de gueules à la croix pattée d'argent qui est de Comminges. — Hauteur 2m06c; largeur 0m,64c

1598.

N° 17. — Devant la chapelle des cinq saints du diocèse :

HIC IACET DE FOIGRA
ANDVS LATREILLIE
PRESBITER QVI POST
MVLTOS ANNOS IN
EDOCENDA MVSICA
CONSVMPTOS TANDEM
IN HAC ECCLESIA
CANONICATV ADEPTVS
EST OBIIT PEN
VLTIMA DIE DECEM
BRIS ANNO DOMINI
1598

Puis un écusson ovale portant un scorpion, et dans le bas un trait horizontal. L'éçusson presque effacé.

CVM ELECTIS REQV
IESCAT IN PACE AMEN.

La pièce qui suit est gravée sur le bord de la dalle qu'elle contourne.

REQVIEM ETERNAM DONA EIS DOE & LVX PERPETVA LVCEAT EI FDL SI INIQVITATES OBSERVAVERIS DOMINE DOMINE QVIS SVSTINEBIT ABSOLVE DOMINE ANIMAM.

Hauteur 1m,96c; largeur 0m,82c.

1599.

N° 18. — Dans la chapelle des deux Sts-Jean :

M · P · A · CAVLET · THOL (1)
IVRIS · DOCTOR · ET · HVI
BASILICÆ · CANONICI · ET
SYNDICI · IN · SECVNDVM
REDEMPTORIS
ADVENTVM · QVIETIS
SEDES · QVEM · NON
SINE · MAGNO · DOLORE
SVORVM · QVIBVS ·
PRÆCLARAM · SPEM ·
NOMINIS · EXCITAVERAT ·
MORS · IMMATVRATA · SVS
TVLIT · ANNO · D · MDLXXXXIX
DIE · XVIII · IAN
ÆTATIS · VERO · XXXVI
FRATER · FRATRI · OPTI
MO · ID · SVI · IN · EVM · AMO
RIS · MONVMENTVM · CVM
EXCITANDVM

LACHRYMIS (vertical, left)
CVRAVIT. (vertical, right)

On remarquera la disposition des avant-derniers mots de l'inscription gravés verticalement. — Hauteur 2m,02c ; largeur 0m,77c.

XVIIe siècle.

N° 19. — Dans la chapelle de St-Amarand, autrefois de St-Georges.

(1) THOLOSANI.

Inscription gravée sur les bords de la dalle :

OSSA ET CINERES GEORGII SERVIENTIS QVONDAM CANO-NICI HVIVS ECCLESIÆ CATHEDRALIS

Et au milieu de la dalle :

VERVNTAMEN
IN · IMAGINE
PERTRANSIT
HOMO

Puis une tête de mort gravée, et au-dessous :

DIES EIUS
SICVT VMBRA
PRÆTEREVNT
REQUIESCAT
IN PACE.

Point de millésime ; mais la forme des lettres dénote le XVIIe siècle.—Hauteur 2^m,02^c ; largeur 0^m,88^c.

XVIIe siècle.

N° 20.—Devant la chapelle du Saint-Sépulcre :

HIC IACET
SVM VENERABILIS
DOMINVS ANTONIVS
BREVIL HVIVS ECCLESIÆ
CANONICVS PRIOR D. ALBIENSIS
VICARIVS GENERALIS
QVI OBIIT DIE 16 9^bris

Point de millésime. La forme des lettres annonce le XVIIe siècle. Au-dessous, un écusson effacé en accolade surmonté d'une barette. — Hauteur 1m,82c; largeur 0m,95c.

16...

N° 21. — Dans la nef de Ste-Cécile :

HIC IACET GVILLERMVS
MABII · P · HEBDOMARIVS ·
HVI'. ECCLIE · ALBIENSIS ·

Inscription presque effacée. A en juger par la forme des lettres, elle doit dater du XVIIe siècle. — Hauteur 2m,09c; largeur 1m,02c.

1601.

N° 22. — Dans la nef de Ste-Cécile :

D. OP. M.

MEMORIETVR SECVRITATI
PERPETVÆ HONORABILIS
SACERDOTIS DNI GVILLI DE
VAXIS IV DCCTOR CANO
NICI ECCLESIÆ CATHED
ALBIEN DEPRECARE VIAT
OR VT ILLI BENE SIT
TEQ PARA MOX PARITER
MORITVRE

L'écusson porte un arbre.

OBIIT DIE 30 AVG ANNO
1601

Hauteur $2^{m},24^{c}$; largeur $1^{m},07^{c}$.

1608.

N° 23.

Hospitium ossium et cinerum Alphonse D'ELBENE *quondam episcopi Albiensis ad novissimum diem faxit Deus ad gloriam. Veruntamen in imagine pertransit homo. Homo vanitati similis factus dies ejus sicut umbra pretereunt. Obiit anno* 1608, *die octava Februarii.*

Cette inscription, aujourd'hui disparue, nous a été conservée par le *Gallia christiana* (1). Alphonse d'Elbène I[er] avait été enseveli dans le chœur, au bas des marches du sanctuaire. Son cercueil de plomb fut ouvert en 1831 lorsqu'on remplaça le plancher de chêne qui dallait le chœur par de vulgaires carreaux de marbre blanc et noir.

1620.

N° 24. — Dans la nef de Ste-Cécile, près de la porte de l'orgue :

(1) T. I[er], p. 40.

HIC IACET IO(ANNES)
DE CIRON CAN
ET ARCHID HV
IVS ECCLESIÆ
CVIVS ANIMA
REQVIESCAT IN
PACE

Puis un écusson portant : *d'azur à 3 rochers ou montagnes d'argent posées 1 et 2.*

OBIIT VII ID
SEPT ANNO
1620.

La famille de Ciron occupait un rang distingué parmi celles de l'Albigeois.—Hauteur $2^m,05^c$; largeur $0^m,95^c$.

1629.

N° 25. — Dans la chapelle de St-Barthélemy, autrefois de Notre-Dame-de-Pitié :

D. O. M.
VIR · ILL · PIISQ · OPERIB
CLARVS · CÆSAR · ISARN · D · D ·
DE · DE · MOVSIEIS ET DE PUY
COVSON (1) HVIVS ECCLESIÆ
CANON ET LAVTRIC (2) AR

(1) Mouzieys et Puygouzon, deux villages aux environs d'Albi.
(2) Lautrec, ville aux environs de Castres, chef-lieu de la vicomté de Lautrec.

CHIDIAC MORTALITATE
EXVTA SPE IMMORTALITATI
HOC SVB SAXO SPOLIVM
ANIMÆ DEPOSITÆ ÆT. EXAC
TÆ · AN · LXVI · SAL · HVM ·
CIƆ · IƆC XXIX · M · FEB · D · VI ·
R · I · P ·

Puis deux os de mort gravés, et au-dessous un écu en accolade portant deux bâtons écotés fleurdelisés par le haut posés en sautoir accompagné en chef d'un croissant, l'écusson entouré d'un cercle de perles. — Hauteur $2^{m},23^{c}$; largeur $1^{m},10^{c}$.

1629.

N° 26.—Devant la chapelle des Sts-Innocents, aujourd'hui de St-Laurent :

D OP M.
SVB HOC TVMVLO IACET DIS
CRETVS VIR D GVILLELMVS
RESSEGVERIVS (1) VTRIVSQVE
IVRIS DOCTOR BONARVM
QVE ARTIVM ET CAESAREI
IVRIS POTISSIME STVDIOSVS
CANONICVS HVIVS ECCLE^{SIÆ}
AD CAVSARVM OFFICII PRO
MOTOR CVIVS ANIMA
REQVIESCAT IN PACE

(1) La famille DE RESSÉGUIER est une ancienne maison d'Albi, originaire du Rouergue.

Au-dessous les armes qui se blasonnent : *d'or au pin de sinople accosté de deux quintefeuilles au chef d'azur chargé d'une quintefeuille entre deux croissants*. L'écu en accolade.

OBIIT DIE 25 MENSIS MARTII
ANNO DOMINI 1629
ÆTATIS SVÆ 63.

Hauteur $2^m,24^c$; largeur $1^m,08^c$.

1638.

N° 27. — Dans la nef de Ste-Cécile :

AD NOVISSIMVM DIEM
PARI TVMVLO CONDVTVR
OSSA HONORABILIS VIRI
DNI IOANNIS GONDOVRVILLE
SACERDOTIS CANONICI
HVIVS ECCLESIÆ ET PETRO
NILLÆ SVDRE MATRIS
SVÆ QVE OBIIT DIE XVIII
SEPTEMB M... ET ANT
ONIÆ GONDOVRVILLE SO
RORIS CHARISS^Æ QVÆ OBI
IT XXI APRIL MDCVI
OBIIT PRÆFATVS D. IOAN
GONDOVRVILLE DIE 6 MENS
NOVEMBRIS MDCXXXVIII
REQVIESCAT IN PACE

Au-dessous l'écusson en accolade qui porte une fasce chargée d'un léopard accompagnée en pointe de 3 étoiles.

L'écu accosté de deux branches de laurier. — Hauteur 2^{m},35^{c}; largeur 1^{m},07^{c}.

1640.

N° 28. — Sous le jubé-arcade septentrional.

Cette inscription est aujourd'hui entièrement effacée; quelques lettres s'y lisent avec grand'peine. M. Crozes y a lu, il y a plus de 25 ans :

1640. IOANNES DE CONILLAC LEGVM DOCTOR. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
EX PATRE NEPOS LVGENS
. . . . POSVIT . . . .
. . . .
CVIVS ANIMA IN COELO ET CORPVS HIC REQVIESCAT IN PACE . AMEN

Au-dessous est gravée une tête de mort. — Hauteur 2^{m},05^{c}; largeur 0^{m},83^{c}.

1652.

N° 29. — Dans la nef de Ste-Cécile :

ICI GIST NOBLE
M FLOTARD · DE
LAROQVE · BOVLHAC
Sr DVFAIDEL · PREST
RE CHANOINE ET

SVCCENTEVR EN
LEGLISE CATHED
RALE · S · CECILE
D'ALBY · DECEDA LE
3 DE MARS 1652

L'inscription surmontée d'un écu en accolade : *d'argent au chef d'azur à trois rocs d'or qui est de La Roque-Bouillac, l'écu timbré d'un casque et entouré de lambrequins.* L'épitaphe est presque effacée. — Hauteur 2m, 07c; largeur 1m, 02c.

1659.

N° 30. — Dans la nef de Ste-Cécile :

HIC IACET D
FRANCISCVS
DAVID HVIVS EC
CLESIÆ CANONI
CVS QVI OBIIT AN
NO 1659 DIE 27
MENSIS IVLII
ÆTATIS SVÆ 84

L'écusson gravé, surmonté d'une barette, porte *une harpe d'or en champ d'azur au chef de... chargé d'un croissant entre deux étoiles* (1).

Au-dessous on lit :

REQVIESCANT
IN PACE AMEN

(1) La famille David avait pour devise : *Memento Domine David.*

1671.

N° 31. — Devant la chapelle de St-Michel et des Saints-Anges :

D. O. M.
ET MEMORIÆ · DILECTÆ
MATERTERÆ · SVÆ · BOR
GVINÆ · GILBERTÆ · VE
NERABILIS · VIR · D · HIERO
NIMVS · BANDINELLI ·
PBR · CANONICVS · HV
IVS · ECCLESIÆ · ARCHI
DIAC · MONTISMIRAB (1)
HOC · MONVMENTVM ·
SIBI · SVISQUE · PONEM
DVM · CVRAVIT · ANNO ·
M · DC · V · ET · DIE · V ·
FEBR · QVO · IPSA · VLTI
MV · DIEM · CLAVSIT ·
OBIIT · VERO · PRÆ
DICTVS · D · BANDI
NELLI · ARCHID · ANNO

(La date est effacée). Hauteur $2^{m},26^{c}$; largeur $0^{m},93^{c}$.

L'écusson, au-dessous, en accolade porte : *de . . . . . à la bordure de . . . . l'écu chargé au canton dextre d'un besant ou tourteau de . . . . .*

(1) Castelnau de Montmiral, ville du diocèse d'Albi, au nord de Gaillac.

La date, aujourd'hui effacée, de cette inscription se trouve dans l'ouvrage de M. Crozes.

14 · APRIL · ANNO · 1671 · ÆTATIS · 70 ·

1676.

N° 32.

D. O. M.

Hic jacet Gaspardus de Daillon du Lude episcopus Albiensis reg ord commend qui spreto magnifico funere prohibita per supremas tabulas sepulcrali mole solas piorum preces exposcit. Henricus DE DAILLON DU LUDE *dux et par Franciæ reg ordinis torquatus eques summusque rei tormentariæ in Gallia præfectus patruo de se optime merito tumulum excitasset pro utriusque dignitate nisi voluntatem extincti quam suam sequi maluisset ratus optimam erga mortuos pietatem quæ voluerint meminisse quæ mandaverint exsequi. Obiit* 25 *Julii anno* 1676 *ætatis* 74.

Cette inscription qu'on lisait dans le chœur, au pied de la chaire épiscopale, était gravée sur une lame de bronze qui a été enlevée par les vandales révolutionnaires. Le *Gallia christiana* nous l'a conservée (1). Elle avait été placée par les soins d'Henry de Daillon du Lude, duc et pair, chevalier du St-Esprit, grand-maître de l'artillerie de France, neveu du prélat défunt. Le ton emphatique de cette épitaphe contraste avec la simplicité touchante des inscriptions du moyen-âge. Gaspard de Daillon du Lude fut le dernier évêque d'Albi avant l'érection de cet évêché en archevêché.

(1) T. Ier, p. 42.

1678.

N° 33.—Dans la chapelle de la Ste-Croix :

IN SPE RESVRREXIONIS
HIC IACET NOBILIS
PHILIPPVS D'HEBRAIL
DE DALON SACERDOS
ET CANONICVS HVIUS
ECCLESIÆ
OBIIT ANNO DÑI
1678
DIE I[A] MENSIS MARTII

Au-dessous est gravé un écusson portant : *d'azur à 2 lièvres d'or passants posés l'un sur l'autre, l'écu entouré de 2 palmes.*

La noble et ancienne famille d'Hébrail ou Ebralh qui, du XIII[e] siècle au XVII[e] a possédé la seigneurie et le château de RIVIÈRES en Albigeois, est aujourd'hui fixée à Castelnaudary.—Hauteur de la dalle 2[m],05[c]; largeur 0[m],98[c].

1679.

N° 34.—Dans la nef de Ste-Cécile :

HIC IACET D
ANTONIVS
DELMAS
PRÆSBITER
CANONICVS

ECCLESIÆ
METROPOLIS
ALBIENSIS
OBIIT IIII
MENSIS IVLII
ANNO MDCLXXIX
REQVIESCAT
IN PACE

L'écusson, au-dessous, porte un vaisseau au chef chargé de trois oiseaux posés en fasce.

Ces armoiries sont *parlantes*. — Hauteur 2m,27c; largeur 0m,90c.

1688.

N° 35. — Près de la porte de l'orgue :

HIC IACET · DD
IOAN BAPTISTA
GALAVP PBR & ECCL
METROP CANONIC
QVI OBIIT 9 SEPTEM
1688
REQVIESCAT
IN PACE
AMEN

L'écusson est timbré d'un casque de chevalier et de lambrequins porte *de gueules au cheval au galop d'argent sur*

une terrasse de sinople (1). — Hauteur 1^m,06^c; largeur 0^m,84^c.

1690.

N° 36. — Dans la chapelle de Notre-Dame et de St-Mamès:

HVNC SEPVLTVRE LOC
VM MERVIT PROBATISS
SACERDOS D. FRANCIS
CVS GALHARDY QVOND
CANONICOR ARCHIDIA
CONOR QVE HVIVS ECC
LÆ PRIMICERIVS AC SYNDI
CVS POENITENTIVM A S
ANCTA CRVCE MODERA
TOR ATQVE . . . .
Puis quatre lignes effacées.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
CVM MOERORE EST SVB
LATVS ANNO AETATE
EIXC SALVT CIↃ IↃC
XCKAL SEXTIL AIA EIVS RE
QVIESCAT IN PACE
AMEN

Hauteur 2^m; largeur 0^m87^c.

(1) Voir dans mon précédent article ce que j'ai dit sur la famille de Galaup (*Bulletin monumental*, année 1866, p. 605).

1690.

N° 37. — **Dans la chapelle de St-Pierre :**

✠
HIC · IACET · DOMINVS ·
VENERABILIS REYMVDVS
PARAYRE SACR THEOL
OCIÆ DOCtOR, HVIVSCE
ECCLESIÆ METROPOLITA^{NÆ}
CANONICVS & CANTOR
NECNON SEDE VACANTE
· VICARIVS GENERALIS
QVI OBIIT DIE DECIMA
SEXTA 8^{bris} ANNO SALVT
1690 ÆTATIS VERO 86

Puis vient l'écusson en accolade : *écartelé au* 1 *et* 4 *coupé emmanché de deux pièces et demie au* 2 *et* 3 *de . . . à la colombe essorante de l'onde tenant dans le bec un rameau d'olivier.*

POSVIT MVLTAS POST LACRYM^{AS}
D D RAYMVNDVS DAVSSAGVEL
IN SVPREMA THOLOSATVM CVRIA
SENATOR , ILLIVS EX SORORE
NEPOS ET HÆRES. R. J. P. A.

Hauteur 2^{m}, 33^{c}; largeur 1^{m},14^{c}.

1694.

N° 38.— Dans la chapelle des deux St-Jean :

HIC IACET
VENERABILIS DOMINVS
IOANNES BAPTISTA
NVALART (1) PRESBYTER
CATALANVS CANONICVS
HVIVS ECCLESIÆ ME
TROPOLITANÆ SANCTÆ
CÆCILIÆ ALBIENSIS
QVI VIVENS HANC
CAPELLAM SVIS SVMP
TIBVS ORNAVIT
OBIIT
DIE TERTIA IVLII
1694.

Au-dessous, un écusson sculpté en relief portant *de . . . au vol de . . . surmonté d'une étoile de cinq rais. L'écu surmonté d'une barrette.* — Hauteur $2^{m},06^{c}$; largeur $0^{m},88^{c}$.

1695.

N° 39. — Devant la chapelle de St-Pierre :

HIC IACET
VENERABILIS DOMINVS
ALBERTVS FRANCISCVS

(1) Ce chanoine était de la Catalogne.

DAVSSAGVEL SACRÆ THE
OLOGIÆ DOCTOR HVIVS
ECCLESIÆ METROPOLITA^NÆ
CANONICVS ET CANTOR
QVI OBIIT DIE DECIMO
QVINTO MENSIS SEPTEM
BRIS ANNO DOMINI 1693.
ÆTATIS SVÆ 42 CVIVS
ANIMA REQVIESCAT IN PACE
PONEBAT HOC GRATITVDINIS
MONVMENTVM LVDOVICVS
DAVSSAGVEL FRATER
EIVS ANNO
1 95

Puis, au-dessous, un écusson actuellement effacé. Cet écusson, dessiné par M. Du Mège, portait : *écartelé au 1 une fasce engrélée au 2 et 3 d'or au lion de sable tenant une pique de même au 4 effacé sur le tout un écusson effacé.* Cet écusson, sur le tout, devait porter sans doute : *d'azur du chevron d'or accompagné en pointe d'un corbeau de sable tenant dans ses serres un agneau d'argent qui est d'Aussaguel.*

L'écu est surmonté de la barrette et entouré d'une étole. —Hauteur 2^m,25^c; largeur 1^m,11^c.

1700.

N° 40.—Dans l'intérieur de la chapelle de St-Jacques :

QVOS SANGVIS ET
AMOR IVNXERE

QVOS DIGNITAS ET
VIRTVS FECERE PARES
HIC BEATAM SPEM EX
PECTANT ·D· RAYMONDVS
PASSIEN ET D. FRANCISCUS
CARRIERE AVUNCULUS ET
NEPOS HUJUS ECCLESIÆ
VENERABILES PREPOSITI
R. R. ALB. PRÆSVLVM
VICARII GENERAL VIGILANT
OBIERE
D. R. PASSIEN DIE 29 9[BR] 1667
D. F. CARRIERE DIE 22 AVGVS[T]
1700 PRO AVUNCVLO ET
PATRUO HOC MÆRENTIS ET
GRATI ANIMI MONUMENTUM
PONEBAT. D. F. CARRIERE
CANONICUS HUIUS ECCLESIÆ

Au-dessous, l'écusson portant une fasce surmontée de trois quintefeuilles rangées en fasce. L'écu dans un cartouche accosté de deux palmes et brochant sur le bâton cantoral.

Puis plus bas :

R. Q.

I. F.

Hauteur 2[m],22[c]; largeur 1[m],10[c].

1701.

N° 41. — Dans la chapelle du Christ, autrefois la petite porte de l'église :

. . . .
. . . .
RECEPTOR · VENERABIL · CAPLI ·
EIVSD . PER . MVLTOS . ANNOS . ET
MISSA · QVOTIDIANA · ALIISQ ·
PIIS · OPERIB' · IN . HAC . CAPELLA
AB IPSO DECORATA · FVNDATIS
OBIIT . DIE . 25 . MENSIS . SEPTbris
ANNO · DNI · 1701 · CVI' · AIA ·
IN · PACE · REQVIESCAT · AMEN .
ÆTATIS · SVÆ · 83 ·

Le haut de l'inscription et par conséquent le nom du défunt sont cachés par le marchepied de l'autel.

Au-dessous, un écusson en forme de cœur portant une croix avec la couronne d'épines, l'écusson surmonté de la barrette et de l'étole. Une tête de mort, de laquelle sortent des branches de poirier chargées de fruits (allusion sans doute au nom du défunt), est gravée en dessous. Un listel porte DVLCIOR EST ISTA PYRO.

1710.

N° 42. — Devant la chapelle de St-Pierre :

CONDVNTVR HOC
TVMVLO CINERES
VENERABILIS ARNALDI
GAYRARD HVIVS ECCLÆ
CANONICVS & SVCCENTORIS
EXPECTANTIS BEATAM
SPEM ET ADVENTVM GLOR[IÆ]
SALVATORIS QVI OBIIT DI
25[A] MENSIS MARTII ANNO
DNI 1710 ÆTATIS VERO SVÆ
61 CVIVS ANIMA REQVIESCA[T]
IN PACE AMEN

Puis l'écusson portant *un chevron accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un geai passant.* L'écu surmonté d'un bâton cantoral et entouré de lambrequins :

HOC SAXVM PONEBAT
MOERENS D. LAVRENTIVS
GAYRARD PBT[R] GERMANVS
EJVS IN SAA THEOLOGIA BAALAVR
EVS HVIVSQVE ECCLEÆ DIACONVS.

Hauteur 2[m],15[c]; largeur 0[m],98[c].

1716.

N° 43. —Devant la chapelle de St-Michel :

D. O. M.

HIC · IACET · VENERABILIS · VIR · DOMINVS · HVET ·

PRESBYTER · OLIM · RVTHENENSIS ET HVIVS ECCLESIÆ
CANONICVS ERGA PAVPERES BENEFICIARIVS DE
CAPITVLO MVLTO MERITVS IN · OMNI · ASSIDVI
TATE MODESTIA ET MORIBVS INTEGRITATE
MAXIME INSIGNITVS · OBIIT · DIE · DECEMBRIS
1716 · R · I · P ·

Inscription aujourd'hui entièrement effacée. Je la donne d'après la notice sur la cathédrale d'Albi par M. H. Crozes. —Hauteur 2^{m}, largeur $0^{m},79^{c}$.

1725.

N° 44. — Devant la chapelle des Sts-Innocents, aujourd'hui dédiée à saint Laurent :

HIC JACET VERMIS IN VITA PVLVIS IN TERRA
BERNARDVS D'IMBERT DV. BOSC PRESBYTER
DOCTOR THEOLOGIÆ ECCLESIÆ ALBIENSIS CANO
NICVS NEC NON PRIOR· ET DOMINVS SANCTI
PASTINI DE GARRIGV DIOCESIS AGENENSIS
OBIIT DIE ET ANNO DOMINI ET VIATOR ORA
PRO EO OBIIT DI . . . . ANNO 1725

Inscription aujourd'hui complètement disparue. Je la reproduis d'après la notice de M. H. Crozes sur Ste-Cécile d'Albi.

La famille d'Imbert du Bosc, originaire du Rouergue, connue dès le commencement du XVᵉ siècle, était déjà établie à Albi au XVIIᵉ. La descendance mâle de la maison du Bosc s'est éteinte à Albi le 13 mars 1845 en la personne de M. Amédée

d'Imbert, comte du Bosc, qui, de son mariage avec Mlle de SOLAGES, n'a laissé que trois filles.

Les d'Imbert étaient seigneurs comtes du Bosc.

Le château du Bosc, vieux manoir des XVIe et XVIIe siècles, existe encore à 6 kilomètres de Naucelle (Aveyron). La fille aînée du dernier comte du Bosc l'a porté par mariage dans la famille de Toulouse-Lautrec.

1734.

N° 45. — Vis-à-vis de la chapelle St-Christophe, aujourd'hui dédié à Ste-Carissime :

D. O. M. HIC JACET
VENERABIS VIR DOMINVS
D. LABRE. PRESBYTER
HVJVSCE ECCLESIÆ CANONIC
VS OBIIT DIE
MENSIS MARTII 1734 ÆTATIS
VERO SVÆ LX HOC PATRVÒ
MONVMENTVM. . . .
RAYMVNDVS LABRE
EX PATRE FILIVS
R. I. P. A.

Au-dessous est gravé un écu ovale surmonté d'une couronne de comte.

Cette inscription est à peu près entièrement effacée. Je la reproduis d'après la notice de M. H. Crozes sur la cathédrale d'Albi. — Hauteur 2^{m},25^{c}; largeur 1^{m},05^{c}.

1734.

N° 46.—Dans la nef de Ste-Cécile :

D. O. M.
ET . DD . JOSEPHO . MICAUD
PRESBIT^{RO} LUDUNEO HUJUS
ECCLESIÆ CANONICO . ILLUST
AC . RR . D . ARMANDI . PETRI
DE LA CROIX DE CASTRIES
ARCHIEP . ALB . NEC NON ORD
S^{TI} SPIRITUS COMMENDATORIS
AB ELEEMOSINIS VERITATIS
ET AEQUITATIS AMANTISSIMO
PIETATE IN PAUPERES COM
MENDATISSIMO
OBIIT DIE X^{A} MENSIS MARTII
ANNI 1734 .
QUOS DUM VIXIT CHARITATE
NON FICTA DILEXERAT HOS
BONORUM SUORUM VOLVIT
ESSE HEREDES EIUSDEM EC
CLESIÆ VICARIOS BENEFICIATOS
QUI PRO PERENNA HEREDITATE
ÆTERNAM IN COELIS BENEFAC
TORI SUO PRECANTUR ET HUNC
LAPIDEM MOERENTES POSUERE
IN ANIMI SUI GRATI MEMORIAM
R. I. P. A.

Au-dessous est gravé un écusson ovale effacé surmonté

d'une couronne de comte. — Hauteur de la dalle 2^{m},20^{c}; largeur 1^{m},07^{c}.

1734.

N° 47. — Dans la chapelle des deux St-Jean :

D. O. M.
HIC
QUIESCIT EXPECTANS RESURREXIONEM
ILL^{MUS} AC REV^{DMUS} IN CHRISTO PATER
CAROLUS JOSEPHUS DE QUIQUERAN DE BEAUJEU
EPISCOPUS ELUSINUS MIRAPICENSIS DESIGNATUS
GENERE CLARUS PIETATE DOCTRINA COETERISQUE CLARIOR
VIRTUTIBUS OBIIT VIII CALENDAS AUGUSTI ANNO DNI
MDCCXXXVII ÆTATIS SUÆ XXXVII POST ACCEPTAM
HOC IN TEMPLO CONSECRATIONEM MENSE XXIII
VIATOR
SIC TRANSIT GLORIA MUNDI
AD ÆTERNAM SUÆ IN DEFUNCTUM BENEVOLENTIÆ
MEMORIAM HUNC LAPIDEM PONERE JUSSIT
CONSECRATOR PIENTISSIMUS ARMANDUS PETRUS
DE LA CROIX DE CASTRIES ARCH^{PUS} ALBIENSIS
REGII ORDINIS S^{TI} SPIRITUS COMMENDATOR
R. I. P. A.

Cette inscription se lit sur un cartouche de marbre gris noir encastré dans une des parois de la chapelle St-Jean. Mgr de Quiqueran de Beaujeu, d'une famille distinguée de Provence, fut d'abord vicaire-général de l'archevêque d'Albi, puis sacré évêque d'Eleusis (*in partibus infidelium*). Il avait

été nommé évêque de Mirepoix quand il fut atteint par la mort.

1742.

N° 48. — Dans la chapelle des saints Côme et Damien, aujourd'hui du Rosaire :

D. O. M.
HOC TUMULO CON
DUNTUR CINERES
VENERABILIS VIRI
MICHAE^LIS ANGEARD
PRESBIT DOCTORIS
THEOLOGIÆ SACRÆ
FACULTATIS PARISI
ENSIS ; INSIGNIS HU
JUS ECCLÆ METROP
CANONICI POENITE
NTIARII THEOLOGI
NEC NON TOTIUS
PROVINCIÆ ECCLE
ALBsis VICARII GE
NERALIS CUJUS ANI
MA IN PACE REQU
IAT AM OBT DIE XA
OCTOBRIS MDCC
XLII.

Au-dessous est gravée une tête de mort. — Hauteur 2m,02c; largeur 0m,88c.

1667.

N° 49. — Près de la grande porte :

I . . . .
DE . . . .
HVIVS (ECCLESIÆ)
CANONICVS
THESAVRARI
QVI · OBIIT · 7MO
APRILIS · 1667 ·
CVIVS · ANIMA ·
IN · PACE · RE
QVIESCAT ·
AMEN ·

Au-dessous est gravée une tête de mort, et des larmes se voient dans la bordure. Dalle brisée. Provenance douteuse; posée là depuis peu. — Hauteur 1^{m},65^{c}; largeur 0^{m},76^{c}.

Voilà toutes les épitaphes encore existantes dans la cathédrale d'Albi. Qu'il est à regretter que ce travail de recherches n'ait point été entrepris dans le siècle dernier! On aurait pu alors conserver toutes les inscriptions tumulaires des divers prélats qui reposent sous le pavé de Ste-Cécile. Indépendamment des pierres tombales dont j'ai relevé les noms, il en existe près d'une douzaine complètement effacées et muettes aujourd'hui. Le temps et les pas des générations continueront l'œuvre de destruction sur celles qui existent encore; mes recherches en auront du moins conservé les légendes.

BAS-RELIEF TUMULAIRE

DE

BÉRANGER DE PALMA,

PAR M. ALFRED DE SURIGNY,

Membre de l'Institut des provinces et de la Société française d'archéologie.

Lorsqu'en novembre dernier, les membres de la Société française d'archéologie parcouraient sous la conduite de l'infatigable M. de Caumont les villes de Carcassonne, de Narbonne et de Perpignan, nous remarquâmes dans cette dernière ville et dans les environs une certaine quantité de plaques de marbre blanc, sculptées en bas-reliefs d'une saillie médiocre représentant des obsèques, et dont la bordure porte une inscription funéraire. Ces plaques de petite dimension (elles ont 1 mètre à peine) sont incrustées dans la muraille, au-dessus du lieu de l'inhumation, probablement.

On peut dire de ces petits monuments qu'ils tiennent le milieu entre les dalles tumulaires à fleur de pavé et les tombeaux apparents ou cénotaphes réservés aux grands personnages. C'est l'hommage économique et de bon goût de la bourgeoisie ou de la petite noblesse du Roussillon, aux personnes que l'on avait perdues. Le sujet est constamment la dernière absoute avant l'ensevelissement, et ce qui nous a

frappé, c'est l'étonnante similitude de plusieurs de ces bas-reliefs entre eux ; ils sont évidemment la copie d'un même modèle. Chaque classe de la société semble avoir le sien : il y a le bas-relief du prêtre, celui du laïque, celui de la femme, etc. De cette ressemblance entre eux, comme de l'uniformité de leurs dimensions, il y a tout lieu de conclure qu'ils étaient confectionnés d'avance et achetés suivant le besoin, pour être mis en place et recevoir l'inscription, relatant le nom du défunt et la date de son décès.

Nous offrons aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin* un de ces bas-reliefs, qui représente l'inhumation d'un prêtre, Béranger de Palma, sacristain de Perpignan. Nous ne l'avons pas choisi comme le plus beau spécimen, car c'est le plus fruste de tous. C'est le premier qui s'est trouvé sous notre crayon. (Voir la page 274.)

Il n'est pas seul, avons-nous dit. Grâce à l'inépuisable complaisance de M. de Bonnefoy, que la Société française d'archéologie a si bien mis à contribution dans sa ville natale, nous pouvons suppléer ici à des notes que nous n'avons pas prises. Voici ce que nous écrit M. de Bonnefoy :

« A Perpignan, outre le bas-relief que vous avez dessiné, on retrouve deux autres ensevelissements. Au vieux St-Jean d'abord, sur la tombe de Pierre Homdedeu, mort en 1294 sacristain, comme Béranger Palma et probablement son successeur. L'autre marbre est dans le cloître. C'est celui de Boneta Ribera, avec son écusson parlant, de *fasces ondées*. Voici son épitaphe : ANNO ⁝ DOMINI ⁝ M ⁝ CCC ⁝ IIII ⁝ KALENDAS ⁝ AVGVSTI ⁝ OBIIT ⁝ DOMINA ⁝ BONETA ⁝ VXOR ⁝ PETRVS (*sic*) ⁝ RIPARIE ⁝ (en catalan *Ribera*) MERCATORIS ⁝ CVIVS ⁝ ANIMA ⁝ REQVIESCAT ⁝ IN ⁝ PACE ⁝ Il faut remarquer sur le marbre de Boneta, la présence de deux femmes qui déposent la défunte dans son cercueil de pierre.


ANO X M CC LXXXXI III KL IANUARII OB B D PALMA
SACS TA PPIAI Q ISTU IT SUU ANNISARIU AIA REQESCAT I PACE

En dehors de Perpignan, nous en trouvons deux à Elne. La tombe d'Eloi Batlle (Egidius Bajuli), bénéficier, dans l'église (1341); et celle de Noël Raynier, docteur ès lois chanoine, dans le cloître (1303).

Trois dans l'église du village de Castell, provenant du monastère de St-Martin de Canigo, savoir : la pierre tombale de Frère Guillaume Cervoles (1303); celle d'Arnaud de Corbiac, abbé de St-Martin (1314), et une autre, qui est sans épitaphe, mais que je crois appartenir à l'abbé Béranger Colomer, mort en 1335 ou 1336. »

« Béranger Palma, dont vous avez copié la pierre tumulaire, était en son vivant, à la fin de sa vie du moins, *sacristain* de l'église St-Jean de Perpignan, alors encore simple collégiale, mais desservie par une sorte de chapitre et par une communauté nombreuse. La dignité de sacristain était la première après celle de chapelain majeur. Elle appartenait de droit au plus ancien membre du chapitre. Béranger Palma reparaît souvent dans nos vieilles écritures : il fut procureur de Bernard de Sala, évêque d'Elne, au concile provincial de Béziers, en 1281, etc. »

Voilà un etc. qui nous donne envie d'en savoir davantage sur ce bon chanoine; mais il faut savoir se contenter, et remercier M de Bonnefoy qui nous écrit à la hâte et n'ayant pas ses notes sous la main.

Le bas-relief dont nous donnons la gravure, porte cette inscription dont nous restituons les abréviations. ANN ⋮ XRISTI ⋮ M ⋮ CC ⋮ LXXXI ⋮ III ⋮ KALENDAS ⋮ IANVARII ⋮ OBIIT ⋮ BERENGARIVS ⋮ DE ⋮ PALMA ⋮ SACRISTA ⋮ PERPINIANI ⋮ QVI ⋮ INSTITVIT ⋮ SVVM ⋮ ANIVERSARIVM ⋮ ANIMA ⋮ REQVIESCAT ⋮ IN ⋮ PACE ⋮ Les armes parlantes de Palma, un palmier, sont répétées sur la bordure, dont la partie droite est engagée dans le mur de retour. Le marbre

entier mesure 98 centimètres de long sur 55 centimètres de haut, la bordure comptant pour 6 centimètres tout autour.

Le corps du défunt n'est point encore mis au tombeau, comme celui de Boneta Ribera. Il est couché sur la litière funèbre, le *feretrum*, les mains jointes, vêtu de ses habits sacerdotaux et recevant la dernière absoute. Il est uniquement entouré de membres du clergé, ses pairs; le reste de l'assistance ne figure pas dans la représentation : nouvelle preuve que ces sortes de marbres s'achetaient tout faits. On n'y introduisait ni parents ni amis, qui auraient pu ne pas s'y trouver. De plus Palma était vieux, et la figure sculptée est plutôt jeune. La sculpture de ce marbre est bonne sans être remarquable. C'est de l'art courant de la fin du XIIIe siècle, bien traité mais fait pour le commerce.

Les *Annales archéologiques* ont donné dans le t. IXe un charmant bas-relief qui, pour les dimensions, a le plus grand rapport avec le nôtre, sauf sa disposition en hauteur. C'est le tombeau de Barthélemy de la Place dans l'église de Chenerailles (Creuse). Il est néanmoins plus spécial, en ce que les patrons du défunt dans le haut, et plus bas ses parents sont présents à son absoute; mais il a, comme le nôtre, été sculpté du vivant du prêtre et probablement par ses soins prévoyants, car le millésime y figure seul. L'année, le mois et le jour de sa mort sont laissés en blanc, et les survivants en ont négligé la gravure. C'est tout ce que nous voulions pour signaler ce système aussi ancien que l'antiquité et plus fréquent qu'on ne pense, de faire son tombeau de son vivant, ou de l'acheter tout fait chez les fournisseurs.

Les tombeaux de Perpignan pourraient donner lieu à une objection sérieuse. Ils ne portent pas le mot *hic jacet*; ce pourraient donc être des obituaires et non des monuments indicatifs de la sépulture. Pour avoir une certitude, il faudrait faire des fouilles et retrouver les corps. Nous ignorons

si le hasard a jamais amené cette preuve ; mais pour le moment, laissons-les dormir leur dernier sommeil et contentons-nous de conjectures. Il nous semble que si nous avions devant nous des obituaires, ils eussent tous été placés à l'abri, dans l'intérieur des églises ou des cloîtres, comme le sont les inscriptions de même nature dans les monastères. A Perpignan, les bas-reliefs dont nous avons donné la liste, sont tantôt dedans, tantôt dehors. Celui de Palma est en dehors de la porte St-Jean.

Si les grands personnages, au moyen-âge, étaient enterrés dans les églises, ils l'étaient aussi au dehors. Nous nous rappelons avoir vu au prieuré d'Anzy-le-Duc, dans le Charollais, un tombeau *bisomum* en béton, qui avait contenu les restes de Lethbald et d'Altasie, sa femme, fondateurs de cet antique monastère. Le tombeau était sous terre, contre le transept nord, à l'extérieur, et l'inscription encastrée au-dessus dans le mur. Ces exemples sont fréquents.

Une remarque nous est suggérée par la vue des marbres de Perpignan. Les morts y sont apportés sur la litière funèbre à visage découvert le plus souvent, comme notre Béranger Palma, et déposés après l'absoute dans le cercueil de pierre. Ce tombeau était toujours enterré et jamais apparent, comme le signale M. Ernest Feydeau dans une étude sur les sépultures de Clovis et de sainte Clotilde, à Ste-Geneviève. Nous n'avons aucunement le désir de reprendre la thèse des sépultures hors de terre ou dans la terre. Pour le haut moyen-âge surtout, il serait difficile d'admettre qu'on eût fait les frais de sculptures semblables à celles qu'on voit sur les tombeaux du musée d'Arles, pour ne rien mettre dans le coffre ou pour l'enterrer. Cependant on en a usé quelquefois ainsi, notamment pour les sépulcres de Clovis, qui sont sculptés et ont été trouvés enfouis. Pour cette époque donc, la question a besoin d'être reprise. Mais s'il s'agit du XIIIe et surtout du XIVe

siècle, comme c'est le cas à Perpignan, on peut affirmer, je crois, que les sépultures se faisaient toujours dans la terre, jamais dans les monuments apparents.

Au reste, nous n'avons pas à traiter ici la question générale des sépultures. Notre but a été de donner un curieux et nouveau spécimen de ces monuments tout faits, employés sans nul doute à tous les âges; et ceci nous conduit aux tombeaux mérovingiens, dont un exemplaire se trouve au musée de Carcassonne.

SARCOPHAGES MÉROVINGIENS.

Avec M. de Caumont, nous croyons que ces tombeaux, si communs dans les musées du Midi, s'envoyaient tout faits d'Italie dans le midi de la France. Arles était alors le centre de ce commerce, mais Carcassonne et Perpignan, par leur rapprochement du littoral méditerranéen, pouvaient bien ne pas avoir recours au grand entrepôt et les recevoir directement.

Il n'est pas facile de traiter les questions d'origine devant les intéressés, et nous comprenons les archéologues du midi de la France combattant *pro aris et focis*, c'est-à-dire pour la provenance indigène de leurs tombeaux. Dans la circonstance présente, nous ne saurions admettre leurs raisons. En premier lieu, le marbre des tombeaux n'est point pyrénéen. Son grain est fin, blanc-jaunâtre comme tous les marbres d'Italie, tandis que celui des Pyrénées a la cristallisation à grandes facettes du Paros, mais la pâte plus tendre et le ton bleuâtre. Puis le caractère de sa sculpture diffère complètement de celle des monuments romains qui servaient de modèles aux sculpteurs indigènes. La sculpture des tombeaux mérovingiens est tout-à-fait semblable à celle des monuments de Ravenne.

Or, les monuments de Ravenne sont byzantins et non romains. Il y a quelques années, ce nom de byzantin se prodiguait au hasard et à tout propos, mais le caractère véritable de l'art gréco-romain était peu étudié. A présent, la lumière se fait, et la remarquable publication des *Monuments de la Syrie centrale*, par M. le comte de Vogüé (1), n'y a pas peu contribué. Nous avons dans cet ouvrage un jalon parfaitement fixe. Les monuments de la Syrie sont compris entre le Ier et le VIIe siècle. A partir du IVe, ils viennent droit de Byzance, sans mélange d'influence romaine ; il n'y a donc pas d'erreur possible. Le caractère de leur sculpture est le peu de relief, la maigreur de l'ensemble et la sécheresse des détails ; on les croirait ciselés dans du métal, à vive arête, sans profondeur et avec l'intention de ne jamais altérer la forme générale de l'objet qu'il est question d'ornementer. C'est, en un mot, plutôt une gravure qu'une sculpture. Tel est bien l'aspect des tombeaux mérovingiens : l'époque est là même, l'art est le même ; mais ils ne viennent pas de la Syrie évidemment, le trajet serait un peu long ; cherchons donc un peu plus près.

M. de Dartein vient de nous donner d'excellentes études sur

(1) Qu'il nous soit permis dans une note, de nous plaindre un peu, en tout petits caractères. Bien des fois nous avons désiré l'honneur de connaître M. de Vogüé, et cela pour mille raisons. Aujourd'hui, ce serait pour lui dire tout bas ce qu'à notre grand regret nous ne pouvons lui dire que tout haut : Le monde savant attend depuis bien longtemps, depuis trop longtemps le texte de son ouvrage sur la Syrie. Nous n'accusons pas son éditeur, qui nous a livré une masse d'excellentes planches et sans doute ne désire pas moins que nous ce texte. M. le comte de Vogüé voudra bien considérer que Tantale n'aurait certainement pas aussi fortement ressenti la faim et la soif dans un désert, que plongé dans une source limpide, à la portée d'un arbre chargé d'excellents fruits qui fuyaient toujours. Nous sommes Tantale, nous avons les fruits devant nous ; pour l'amour de Dieu, approchez la branche.

l'architecture lombarde, où il prouve par de nombreux dessins combien l'art de la Lombardie est byzantin ; ce qui n'a rien d'étonnant, vu la domination des empereurs d'Orient dans le nord de l'Italie. Cet art est presque identique à celui de Byzance. Je croirais donc (la nature du marbre étant donnée) que le tombeau de Carcassonne et ses analogues d'Arles et d'autres villes du midi de la France sont de travail lombard, c'est-à-dire romano-byzantin. Je ne dis pas que des ouvriers lombards, ou des élèves indigènes de ces maîtres grecs, n'aient pu de leur côté en sculpter quelques-uns sur place. La matière dans ce cas serait un argument décisif. Pour les tombeaux mérovingiens du nord de la France, peut-être y aurait-il parfois une influence grecque venant d'Allemagne. Le mariage d'Othon II avec la princesse Théophanie, fille de Romain le Jeune, en 972, avait fait pénétrer dans ce pays l'art et les artistes grecs. C'est cette influence qui a marqué de son empreinte tout ce que nous appelons l'école du Rhin. Dans ce cas, les tombeaux fabriqués dans le Nord seraient postérieurs à ceux du Midi ; mais il ne faut probablement voir dans ces tombeaux du Nord qu'une importation méridionale. Quoi qu'il en soit, je me permettrai d'insister sur la lumière qui jaillit des publications de MM. de Vogué et de Dartein. Ce flambeau permettra désormais de classer une foule de monuments dont l'aspect insolite dépaysait les archéologues.

Pour mon compte, je ne saurais voir dans les tombeaux appelés mérovingiens que des tombeaux importés d'Italie lorsque l'art grec régnait en ce pays, c'est-à-dire jusqu'au VIIIe siècle, ou des copies de ces mêmes monuments. Ravenne et Milan étaient le centre de cet art.

PIERRES TOMBALES

DE

L'ÉGLISE DE JONQUIÈRES,

PAR M. L'ABBÉ VINAS,

Inspecteur de l'Hérault pour la Société française d'archéologie, membre de l'Institut des provinces de France.

Les pierres tombales, qui couvraient autrefois le sol de presque toutes nos anciennes églises, sont aujourd'hui en petit nombre, au moins dans l'arrondissement de Lodève. De tous côtés les églises sont réparées et carrelées à neuf, et les pierres qui rappelaient les noms des personnages considérables de l'endroit, des dignitaires ecclésiastiques, des bienfaiteurs de l'œuvre, ont dû céder la place à des dalles neuves d'un poli irréprochable. Rejetées comme une parure surannée dont il est temps de se débarrasser, et qui d'ailleurs aurait fait tache au milieu d'ornements d'un éclat plus brillant, elles ont été déposées dans quelque coin obscur, en très-petit nombre, et la majeure partie, cassées en plusieurs morceaux, ont été utilisées comme du vil moellon. Et ici nous ne pouvons qu'exprimer nos regrets pour la perte de tant de monuments intéressant l'histoire du pays.

A Jonquières, en pavant l'église à la hâte et avec toutes sortes de matériaux, parmi lesquels étaient entrées les dalles épaisses d'un ancien four banal, on avait employé deux

pierres tombales pleines d'intérêt, en ayant soin de les retourner, c'est-à-dire en plaçant l'inscription contre terre. MM. les membres du conseil de fabrique, sur la proposition de M. le curé, ont pensé qu'il était de leur devoir de mettre en honneur et de sauver de la destruction et de l'oubli ces deux antiques témoins de la gloire de l'église qu'ils administrent, en les appliquant sur un mur voisin. On ne peut que les louer de leur sollicitude et du bon exemple qu'ils viennent donner.

C'est pour mettre le lecteur à même de juger si notre appréciation est exagérée, que nous écrivons ces lignes.

La première des deux dalles funéraires ainsi restituées a 2 mètres de long sur 1 mètre environ de large. Un tiers de sa longueur, en tête, est occupé par des armoiries pleines, c'est-à-dire par un grand écusson français supportant un casque de chevalier posé de face, surmonté d'un riche panache à trois plumes, et duquel émergent de part et d'autres trois rangs de magnifiques lambrequins déployés au vent. L'écu est écartelé, au 1er et au 4e un lion, au 2e un échiquier de 16 pièces, 4 et 4, au 3e trois cotices; les émaux ne sont pas indiqués, mais il serait facile de le faire avec les belles armoiries découvertes sous une vieille tapisserie au château de Jonquières.

L'inscription gravée profondément, en belles lettres capitales, grandes de 7 centimètres, occupe les deux tiers restant de l'espace. Elle mentionne en premier lieu : N. ARNAVD DE LA TVDE SEIGNEUR DE IONQUIERES, ET DE FONTÈS QUI DÉCÉDA EN 1570.

La famille de Vissec-la-Tude existait à Jonquières depuis le milieu du XVe siècle. Le dernier rejeton des Mir ou Miron de St-Jean, qui avaient occupé la seigneurie de Jonquières depuis au moins 250 ans, Raymond de St-Jean, avait épousé Jeanne de Vissec, fille de Jean, seigneur des Salses et de la

Tude. Se voyant sans postérité, il appela pour lui succéder à Jonquières le frère de sa femme, nommé aussi Jean de Vissec-la-Tude, comme son père (1447).

De cette noble famille du Lodévois étaient sortis plusieurs illustres personnages. Ce nom se trouve fréquemment dans les annales de saint Guilhem, d'Aniane, de Lodève et de Maguelonne. Citons seulement Jean de Vissec, évêque de Maguelonne, mort en *grande odeur de sainteté*, et auquel on doit ces admirables règlements pour le chapitre de son église, que d'Aigrefeuille avait *dévorés avec plaisir* et qui ont fourni à un savant distingué, M. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, la matière d'un brillant mémoire, qui a captivé l'attention de tous les membres du Congrès scientifique de France, au mois de décembre dernier.

Le XV[e] siècle vit se fondre dans cette famille de Vissec-la-Tude celle de deux coseigneurs de Montpeyroux, savoir : la famille de Mandagot, qui avait fourni à l'église romaine un cardinal illustre, et la famille du Lozéran du Fesc, par Hélix du Fesc, qui apporta dans la maison de Jonquières la terre de la Garrigue à la condition de prendre dans ses armes le lion du Fesc.

Pierre de Vissec-la-Tude et Hélix du Fesc, mariés en 1465, furent le père et la mère du noble Arnaud, mentionné le premier sur notre pierre tombale et qui décéda en 1570.

L'inscription continue avec les mêmes caractères et nous apprend que là git encore avec Arnaud : DAME SOVVERAINE DE LOVDEVE-MONTBRUN SA FAME QVI TRESPASSA EN 1[illegible]88.

Dans le recueil des titres, armoiries, etc., pour les États-Généraux du Languedoc en 1654, par Bejard, nous lisons : « Lodève-Montbrun, maison comtale souveraine, de laquelle « les biens furent confisqués à la cour de Rome et donnés à « plusieurs prélats du Languedoc, à cause du parti albigeois « que ce seigneur avait embrassé. »

Cette famille de Lodève-Montbrun possédait la seigneurie de Fontès qui lui venait par les femmes ; une de Fontès, famille illustre et antique comme l'appelle Plantavit de la Pause, qui se glorifie de l'alliance qui existait entre cette famille et la sienne, une de Fontès fut la mère d'un de nos plus illustres évêques, Pierre de Lodève, qui occupa plus de 30 ans le siége de St-Flour et de St-Fulcran, dans la première moitié du XIIIe siècle. On peut lire sa biographie dans la chronologie des évêques, par le même Mgr de Plantavit. Nous avons toujours pensé que ce fut très-probablement Pierre de Lodève qui commença la construction de notre cathédrale gothique au-dessus de l'église romane bâtie par saint Fulcran, dont on retrouve la trace dans les substructions et la crypte. C'est lui qui avait introduit les disciples de saint François à Lodève du vivant de leur patriarche. Lodève doit encore à cette famille l'introduction des carmélites et leur premier couvent.

Souveraine, qui repose sous notre pierre à côté d'Arnaud, son mari, et qui apporta la terre de Fontès à la maison de Vissec-la-Tude de Jonquières, était issue de Pierre de Lodève-Montbrun et de Jeanne de Narbone-Pelet.

Les de Narbone-Pelet sont encore une famille des plus illustres et des plus anciennes de la contrée. Elle prétend, comme les de Guilhem de Clermont-Lodève, établir sa descendance de l'illustre ami et compagnon d'armes de Charlemagne, Guilhaume, qui devint saint Guilhem de Gellone, et ce n'est pas sans preuves ni sans vraisemblance.

Qu'on nous pardonne ces détails, nécessaires pour justifier la mesure prise par la fabrique de Jonquières ; s'ils pèsent à quelques lecteurs, ils pourront en intéresser bon nombre d'autres, amis de notre histoire locale.

Passons à notre seconde pierre funéraire.

Elle n'a que 1 mètre 75 centimètres de long, sur 70 cen-

timètres de large. Les lettres de l'inscription ont 5 centimètres de haut. Ici encore, en tête, sont sculptées en relief des armes pleines, les mêmes que nous avons décrites plus haut, excepté que le second quartier porte de vair au lieu d'un échiquier. Le vair appartient à la famille de Pluviès, dont était la femme d'Arnaud II, comme l'échiquier appartient à la famille de Lodève-Montbrun, d'où était sortie Souveraine, femme d'Arnaud Ier.

Voici l'inscription : « CI GIT ARNAUD DE LA TUDE SEIGNEUR DE IONQUIÈRES ET DE LA GARRIGUE QUI DÉCÉDA L'AN..... ET DAME FRANÇOISE DE PLUVIES SA FAME QUI TREPASSA L'AN 1637. » La date du décès d'Arnaud est effacée. Nous savons, par les archives du château de Jonquières, qu'il décéda le 1er mars 1612.

Arnaud II, en faveur de qui ce monument a été élevé, était le second fils d'Arnaud Ier et de Souveraine de Lodève, dont il vient d'être question et dont nous avons fait connaître les ancêtres. Arnaud II avait trois frères : Jean, l'aîné, qui fut seigneur de Fontès ; Robert, qui eut Sorbs, et François, qui fut placé à Malevielle et à la Valette. La part d'Arnaud fut la seigneurie de Jonquières, où il succéda à son père ; il eut encore celle de la Garrigue, qui venait d'Hélix du Fesc, son aïeule.

Son frère Jean, auquel était échu Fontès, épousa en deuxièmes noces la sœur du maréchal de Thémines-Lozières, qui était de Ceyras, et dont il n'eut pas d'enfants. De sa troisième femme, Anne de Morlhon, il eut deux fils, Jean-Pons et François, qui continua la postérité à Fontès. Jean-Pons fut marié avec l'héritière de Ganges, il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et gouverneur du fort St-André et de Villeneuve-lez-Avignon. Son fils Charles, en faveur de qui Ganges fut érigé en marquisat, épousa, en 1658, Diane de Joannis, veuve du comte de Castellane. C'est cette marquise

de Ganges que sa beauté et ses malheurs ont rendue si célèbre.

Nous connaissons trois sœurs d'Arnaud II : Alix, qui fut religieuse à St-Félix de Montseau, près Gigean ; Françoise, mariée avec Jacques de la Treille, seigneur de Fozières, et Étiennette, qui épousa de Rosset, seigneur de Gourgas et de la Vernède. L'illustre cardinal de Fleury, ministre d'État sous Louis XV, une des gloires de Lodève et du département, était le petit-fils de Françoise, par sa mère Diane de la Treille. Un des petits-fils d'Étiennette épousa Marie, sœur du célèbre cardinal et mère de Jean-Hercule de Rosset, gouverneur de Sommières et d'Aigues-Mortes, créé duc et pair de France en 1736, sous la dénomination du duc de Fleury.

Dame Françoise de Pluviès, *fame* d'Arnaud II, décédée en 1637, comme porte notre inscription, avait pour parents Louis Pluviès, seigneur de Salezon, et Marguerite de Bonal. Cette dernière était la nièce et l'héritière de Jean de Bonal, évêque de Maguelone, dont le sarcophage est un des monuments de l'antique cathédrale.

Louis de Pluviès, père de Françoise, était aussi de noble extraction. Son frère aîné, Michel, était seigneur de Paulhan et avait épousé Agnès, fille de François de Faucon, qui fut successivement évêque de Tulle, d'Orléans, de Mâcon et de Carcassonne. Sa sœur Françoise avait épousé le prince de Salerne.

Louis de Pluviès et Marguerite de Bonal eurent vingt-deux enfants. Sept furent tués en face de l'ennemi pour le service du roi, deux périrent à Landau, en 1594, sur la brèche où ils étaient montés les premiers. Henri IV écrivit une lettre de compliments à leur père. Une de leurs sœurs, Isabeau, fut duchesse de Bouillon la Mark. Un autre frère, Jacques de Pluviès, gentilhomme ordinaire du roi, arrêta Ravaillac et arracha de ses mains le couteau ensanglanté.

L'assassin avoua même qu'il aurait plus tôt fait son coup, s'il n'avait été gêné par ce gentilhomme. Louis XIII le nomma successivement gouverneur du Ham, de Noyon et de Mâcon.

Leur sœur Françoise, qui repose sous notre dalle, était personnellement connue de Louis XIII à cause de sa vertu et de sa naissance. Dans les temps de troubles qui agitèrent la contrée et où l'on entendit de Jonquières le canon du duc de Rohan, chef des religionnaires, sapant les murs de Notre-Dame de Gignac, la veuve d'Arnaud II reçut du roi des lettres de sauvegarde datées du 3 août 1622.

Arnaud II et Françoise de Pluviès, mariés le 3 mai 1600, eurent deux filles et deux fils : Henri, qui décéda du mal contagieux à son retour de la guerre d'Italie, où il exerçait un commandement, et Bernardin, qui fut seigneur de Jonquières. Il fut d'abord donné pour page à la reine-mère Anne d'Autriche par la duchesse de Bouillon, sœur de sa mère ; ensuite il accompagna comme volontaire le duc de Montmorency en Italie et se trouva à la prise de Pignerol, en 1630. En 1637, il fut nommé Mestre de camp pour commander le régiment des milices du diocèse de Lodève au siége de Leucate. Il rendit en cette qualité des services considérables et fut gravement blessé la nuit où le siége de Leucate fut levé. Le roi l'honora d'une pension de 2,000 livres et d'un brevet de son maître d'hôtel ordinaire ; il prêta serment en cette qualité entre les mains du prince de Condé.

C'est lui qui a rebâti le château de Jonquières, l'un des mieux conservés de la contrée, ainsi que l'église du lieu, en 1658 ; les habitants contribuèrent pour leur part à cette dernière construction, ils apportèrent à pied d'œuvre tous les matériaux.

Quoique marié deux fois, il ne laissa pas de postérité. Son héritier fut Henri de Loriol, conseiller à la cour des Aides, fils de sa sœur.

Bernardin décéda en 1667.

Nous nous arrêtons, quoique les mains pleines encore de documents; ceci doit suffire pour faire apprécier l'importance historique de nos deux dalles funéraires. Nous n'avions pas d'autre but.

Faisons néanmoins remarquer le laconisme de nos inscriptions. Point de phrases banales, d'éloges fastidieux, d'antithèses recherchées; on n'y trouve pas même ces *regrets éternels* si communs et oubliés le lendemain; le nom seul et la date de leur décès remplacent l'énoncé de toutes ces vertus de convention que proclamait une éloquence plus ou moins de bon goût en usage à cette époque, et non encore démodée aujourd'hui.

Voilà ces monuments que nous avons voulu sauver de l'oubli; les laisser sens dessus dessous, enfouis sous le nouveau pavé, nous aurait paru presque un sacrilége; les remettre en lumière, les rendre à l'histoire à laquelle ils appartiennent par les noms qu'ils mentionnent, nous a paru un devoir sacré qu'il fallait remplir à tout prix.

Il fut un temps de préjugés où la seule vue d'un emblème héraldique, le seul énoncé d'un nom nobiliaire, suscitaient des répugnances invincibles chez un nombre de personnes qui, ne voyant dans l'ancien régime que les abus inséparables des meilleures institutions, semblaient craindre à chaque instant de les voir ressusciter. Ces temps heureusement sont loin de nous, et autant on a été injuste autrefois, autant aujourd'hui, par une réaction légitime, on se plaît à reconnaître que, dans cet ancien régime tant abhorré et calomnié, il y avait de bonnes choses et en bon nombre.

Jonquières, en particulier, ne doit-il pas la place honorable qu'il occupe dans l'histoire locale à ses anciens seigneurs, depuis saint Fulcran, qui possédait dans son enceinte le

domaine des Trunquettes, jusqu'à aujourd'hui ? Qui a obtenu que le culte public fût célébré, que les sacrements fussent administrés dans sa chapelle de St-Jean ; qu'on y baptisât les enfants qu'il fallait autrefois porter à l'église matrice de St-Saturnin ? Qui a rebâti et notablement agrandi son église en 1658 ? Elle répond par l'inscription placée au-dessus de sa porte d'entrée : BERNARDIN, SEIGNEUR DE JONQUIÈRES, ET LES HABITANTS M'ONT FAITE. *Me fecerunt.*

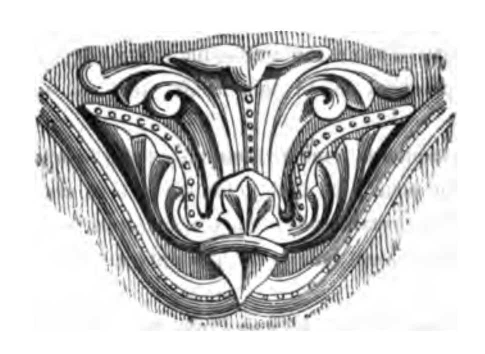
Dans ces derniers temps, n'est-ce-pas à celle qui les a remplacés au château seigneurial, sinon dans leurs privilèges au moins dans leur vertu et leur générosité, que la commune doit de n'être plus une annexe dépendant de la paroisse voisine, mais d'avoir son autonomie religieuse et d'avoir été érigée en paroisse, le 11 juin 1840, par ses soins et son influence ?

Aussi Jonquières aime à reconnaître leurs bienfaits avec la mémoire du cœur, et tout le monde ici a vu ces tombes et ces inscriptions rétablies avec un vrai plaisir et un patriotique orgueil. Ce sentiment honore les habitants, et nous les en félicitons.

Remercions aussi M. le Sous-Préfet de Lodève des sympathies qu'il nous a manifestées pour tout ce qui intéresse l'histoire et l'archéologie dans nos églises malheureusement trop dépouillées, et où l'on a fait si peu de cas de ce qu'elles avaient de plus intéressant. Ces actes de vandalisme ne se renouvelleront plus sous son intelligente administration, seulement il est bien tard. Qu'il nous soit permis, puisque nous en avons l'occasion, de lui signaler dans beaucoup d'archives communales le peu de soin que l'on a pour les vieux papiers qui intéressent le pays. Nous en connaissons qui pourrissent dans des lieux humides ; d'autres, couverts de poussière et d'ordures, ne sont visités que par les rongeurs, dans les

galetas où on les a relégués ; bon nombre sont détenus par des particuliers qui se les sont appropriés. Le gouvernement les met en honneur et les recommande ; nous aimerions que sa sollicitude si légitime et si louable descendît jusqu'aux petites localités (1).

(1) La Société française d'archéologie s'associe de tout cœur aux sentiments si justes et si bien exprimés par M. l'abbé Vinas ; elle le prie de recevoir ses félicitations et le remercie d'avoir conservé dans son église les deux pierres tombales dont il a donné une description si intéressante. A. DE CAUMONT.



LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie,
membre de l'Institut des provinces.

(Suite.)

DE PREUILLY A PRESSIGNY.

Je m'étais arrêté à observer la chapelle de tous les saints, en attendant la voiture que j'avais frétée pour me transporter à Pressigny. Bientôt le son joyeux des grelots m'annonça son arrivée, et quelques instants après nous courions sur le chemin qui conduit de Preuilly au célèbre atelier de l'âge de pierre. Cette route, longue et laborieuse, entrecoupée de montagnes et de vallées, est accidentée sans être pittoresque. Sauf un ou deux sites, on ne rencontre rien qui puisse distraire le regard pendant un trajet de 5 lieues. Ce sont des landes couvertes d'ajoncs et de bruyères, dont le sol argileux est raviné par les eaux qui glissent à sa surface sans le pouvoir pénétrer; des bois pour la plupart d'une maigre venue, des champs crayeux, dont la teinte blanchâtre attriste la vue; puis cà et là quelques chaumières avec leur verger

planté d'arbres fruitiers, et leur mare croupissante. Enfin, après avoir descendu une pente rapide, on entre dans la vallée où est assise la petite ville de Pressigny, joli village que baigne la Claise, et que couronnent les ruines d'un vieux donjon du temps de Philippe-Auguste.

PRESSIGNY.

Pressigny ! qui ne connaît ce nom désormais célèbre par la découverte que l'on y fit en 1860 d'un vaste atelier de silex ouvrés ? Aujourd'hui, tous les musées de l'Europe possèdent des spécimens des instruments dont les plateaux de la Claise sont une mine inépuisable. Mais avant de parler des produits de la Claisière et de la Custière, je dois dire un mot de Pressigny lui-même.

Nul doute que Pressigny ne remonte à l'époque celtique ; ses produits sont là pour le prouver, en même temps que la terminaison de son nom *Presciniacum*, qui, d'après M. Houzé, signifierait le domaine de Priscin. Puisque le sagace et spirituel linguiste a découvert que Priscin était le plus ancien possesseur du domaine de Pressigny, acceptons-le comme tel, et privés d'autre lumière pour traverser la nuit des temps, arrivons de suite à Grégoire de Tours, qui ouvre pour cette localité l'ère des temps historiques. Saint Grégoire, dans la vie de saint Nizier, nous apprend que Pressigny possédait depuis un certain temps une église, lorsqu'il y déposa les reliques du saint évêque de Lyon. « Apud vicum Prisciniacensem... ecclesia dudum constructa. » Il en est fait également mention, dit Chalmel, dans une charte de Charles-le-Chauve, de l'année 862. Mentionnons aussi pour mémoire, Guillaume de Pressigny, un des chevaliers bannerets de Philippe-Auguste.

Pendant que l'on était à la recherche du guide qui conduit

habituellement les étrangers sur les gisements les plus riches en instruments de silex, je m'en fus faire ma visite obligée à l'église paroissiale, qui autant que j'avais pu en juger au passage ne devait pas demander une longue station.

Eglise de St-Gervais et St-Protais.—La porte de l'église de St-Gervais et St-Protais ne remonte qu'au XVe siècle, mais l'abside et le transept appartiennent à la première moitié du XIIe comme la plupart des églises que j'ai pu apercevoir sur le parcours de la route que j'ai suivie pour me rendre de Loches à Preuilly, et de Preuilly à Ste-Maure. Comme ces églises aussi, elle a un clocher carré, de forme large et trapue s'élevant au-dessus de l'intertransept. Cette forme extérieure annonce presque toujours au XIIe siècle une fausse coupole dont la disposition est toujours à peu près la même. Celle de St-Gervais est établie sur un plan octogone à assises horizontales et pendentifs en niche. Extérieurement le clocher offre une flèche en charpente avec clochetons en pyramide sur chaque angle, également recouverts en ardoise. C'est bien le plus affreux clocher que j'aie jamais vu. L'abside est de forme semi-circulaire. Elle est éclairée à l'est par une fenêtre unique accompagnée de deux colonnettes de chaque côté. Extérieurement l'abside est ornée de modillons historiés, supportant une corniche très-saillante, dans le genre de celle de St-Pierre de Preuilly quoique d'un carractère moins ancien. C'est tout ce qui m'a paru mériter d'être signalé dans l'église de Pressigny.

Ateliers de silex ouvrés.—En rentrant à mon hôtellerie, j'appris que le guide sur lequel j'avais compté était absent et qu'il ne rentrerait que dans la soirée. Je me trouvai fort désappointé. Je ne voulus pourtant point renoncer à l'excursion que j'avais projetée, et qui était en quelque sorte l'unique but

de mon voyage à Pressigny. Bien renseigné par mon hôte, je me mis en route pour la Dousseterie. Il m'avait annoncé 2 kilomètres, je comptai sur 3 et je ne me trompai guère. Le chemin suit la vallée parallèlement à la Claise, puis gravit un coteau ardu, entrecoupé de petits ruisseaux qui descendent des hauteurs. A peu de distance de la Dousseterie, je trouvai le chemin jonché de débrs de tuiles à rebords; j'en ramassai quelques-uns que je déposai avec soin sur la berge pour l'édification des archéologues qui pourraient passer par là après moi. Les Gallo-Romains auraient-ils continué l'exploitation des instruments de pierre, passé l'époque celtique? Telle est, monsieur le Directeur, la question que je m'adressai mentalement tout en poursuivant ma route, et à laquelle, je l'avoue, je n'osai pas répondre, tant elle me parut embarrassante.

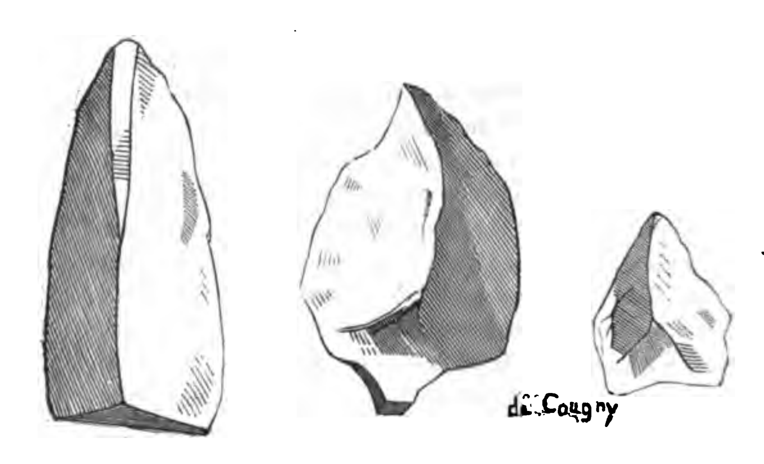
Arrivé à la ferme de la Dousseterie, les noyaux de silex apparaissent de tous côtés. On en voit dans les murs des maisons, dans les petits muretins qui bordent le chemin et limitent les héritages, dans les champs; on en rencontre partout, et Dieu sait pourtant combien de milliers ont été exportés et expédiés de par le monde. Parvenu sur le sommet du plateau qui sépare la Dousseterie de la Claisière, j'abandonnai le chemin pour entrer dans les champs cultivés. Bientôt je fus rejoint par des hommes et par des enfants qui venaient m'offrir leurs services en même temps que des silex plus ou moins bien choisis. J'acceptai les services et refusai les silex. Je préférai aller moi-même à la recherche à travers champs, en m'associant toutefois la bande d'archéologues improvisés qui s'était mise à ma disposition; c'était plus sûr et plus agréable en même temps. C'est la seule manière du reste d'étudier avec fruit la fabrication des instruments de pierre. Il faut pour bien s'en rendre compte examiner avec soin les éclats de toute forme et de toute grosseur, déchets

de la fabrique, objets de rebut, instruments brisés ou imparfaits dont le sol est jonché. C'est ce que je fis pendant plusieurs heures. En voyant tous ces débris, il me sembla que l'exploitation avait dû employer un grand nombre de bras et durer un long espace de temps.

J'aurais pu ramasser une nombreuse collection d'éclats, mais je dus, afin de ne pas trop me charger pour le retour, me borner aux plus remarquables. Je reproduis ici quelques-uns de ceux que j'ai recueillis et dont je garantis par conséquent la parfaite authenticité. Ils sont tous revêtus de la patine, témoignage irrécusable de leur antiquité. Le n° 1 représente le noyau dont on enlevait, soit par la percursion, soit par la pression, les couteaux, les pointes de flèches ou de lances, les poignards, les poinçons, les grattoirs et les scies (1). Les haches s'obtenaient au moyen d'un autre procédé ; je n'en ai pas du reste rencontré dans mon exploration. Je sais toutefois qu'il s'en fabriquait sur les plateaux de la Claise, puisqu'on y en a trouvé et que l'on a découvert également des polissoirs qui servaient à leur donner le tranchant après l'opération préalable du clivage. Le noyau figuré ici est de forme triangulaire et se termine en pointe. Des trois pans que présente le bloc, un seul était destiné à fournir des éclats et disposé à cet effet. Les deux autres faces ne sont que grossièrement épannelées à larges coups et conservent fort souvent une partie de l'écorce. L'arête inférieure est très-irrégulière et cette irrégularité indique qu'elle ne jouait qu'un rôle fort secondaire dans la fabrication des instruments. La facette supérieure, celle qui, comme je viens de le dire, était seule propre à produire des éclats réguliers, recevait sur les deux arêtes latérales une série de petits coups à peu près également

(1) Ce *nucleus* n'ayant pu être gravé à temps n'est point reproduit ici.

espacés, frappés alternativement en dessus et en dessous et destinés à faciliter le dégagement des éclats. Comme le caractère de la cassure du silex, lorsqu'on le frappe sur un angle, est de présenter vers le point de percussion une légère dépression conchoïdale, ces dépressions produisent une dentelure ondulée qui s'étend depuis le point d'attache du noyau jusqu'à sa pointe. Le noyau ainsi disposé, il ne restait plus qu'à opérer le détachement des éclats en frappant un ou plusieurs coups à un point donné de la base du cône. « Pour faire un éclat, dit sir John Lubbock, il faut tenir fermement le silex, puis exercer une force considérable, soit par la pression, soit par la percussion ; les coups doivent être répétés trois ou quatre fois, mais au moins trois fois, et portés dans certaines directions, quelque peu différentes avec une certaine force définie. »



Ces considérations m'amènent tout naturellement à dire un mot de la forme étrange des noyaux de Pressigny, et qui leur a fait donner par les gens du pays le nom de livre

de beurre. On a cherché à se rendre compte des raisons qui l'avaient motivée. Quelques archéologues ont voulu y voir la première ébauche des haches celtiques; mais cette opinion paraît inadmissible, puisque la forme des livres de beurre ne se rapproche en rien de celle des haches. Une autre explication a été essayée par un membre de la Société archéologique de Touraine : selon lui, ces singuliers silex auraient été destinés à tenir lieu de soc pour les charrues primitives des vieux Celtes. Cette explication est plus ingénieuse que solide et elle ne peut soutenir une critique un peu sérieuse. Il faut considérer d'abord que dans les noyaux, l'angle inférieur, celui dont le tranchant, suivant cette hypothèse, aurait été destiné à fendre la terre, est toujours très-imparfaitement ébauché et sans régularité aucune. En second lieu, ces prétendus socs ne se rencontrent que dans les ateliers et nulle part ailleurs que je sache. S'ils eussent eu l'emploi qu'on voudrait leur supposer nous les rencontrerions dans nos champs, dans nos campagnes aussi bien que les haches, les couteaux et autres instruments analogues. Je dis plus, leur dimension, leur forme les eussent fait distinguer bien mieux encore. Il faut chercher ailleurs la raison d'être de cette forme insolite qui, lors de leur apparition a intrigué les archéologues et qui, je crois, est demeurée jusqu'ici inexpliquée. Je lis dans l'ouvrage déjà cité de sir John Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, page 79, la description des moyens employés par les Aztecs pour se procurer des éclats d'obsidienne. « Voici la manière dont ils s'y prennent dit-il, s'il est possible toutefois de l'expliquer par des mots. Un de ces ouvriers indiens s'assied à terre et prend un morceau de cette pierre noire, qui ressemble au jais, et qui est aussi dure que le silex... Le morceau qu'ils prennent a environ 8 pouces de long ou un peu plus, et est à peu près aussi gros que la jambe d'un homme et cylindrique;

ils ont un bâton gros comme la hampe d'une lance et d'un mètre et demi à peu près de longueur, à l'extrémité duquel ils attachent avec soin un autre morceau de bois de huit pouces de long, pour augmenter le poids de cette partie ; puis ils tiennent la pierre entre leurs pieds nus où elle se trouve fixée comme dans des tenailles ou dans un étau. Ils prennent alors le bâton (qui est poli à l'extrémité) à deux mains et le fixent contre le bord de la pierre ; ils appuient l'autre extrémité du bâton contre leur poitrine et par la force de pression, parviennent à détacher un couteau pointu à deux tranchants. »

Le même procédé est employé par les Esquimaux et les Indiens de l'Amérique du Nord ; avec cette seule différence qu'au lieu de placer le noyau entre leurs pieds, ils se servent d'une pièce de bois dans laquelle ils ont creusé une cavité pour le recevoir.

Les instruments de pierre en usage autrefois chez les Celtes étaient, quant à la forme, complètement semblables à ceux dont se servent encore les tribus sauvages. Nul doute que le mode de fabrication ne fût à peu près le même. Il est à croire que la forme angulaire et aiguë des noyaux de Pressigny n'avait d'autre but que celui de faciliter l'opération dont parle sir John Lubbock. Ce noyau, en effet, s'adapte parfaitement entre les deux pieds d'un homme rapprochés l'un de l'autre, et il peut l'y tenir serré comme dans un étau, pour nous servir de l'expression de notre auteur. De plus l'angle aigu de la face inférieure pénétrant dans le sol, servait à lui donner plus de fixité. Cette explication, par analogie, me semble donc la plus rationnelle de toutes celles qui ont été données jusqu'à ce jour.

De la quantité considérable de noyaux qui se sont rencontrés à Pressigny et dans les environs, on a tiré une conséquence qui me semble un peu aventurée. On a conclu

qu'une invasion étrangère était venue interrompre tout à coup l'industrie celtique. On a dit encore que le peuple envahisseur avait dû apporter avec lui l'usage des instruments de bronze, puisque tant de noyaux avaient été abandonnés sans être complètement épuisés et en état encore de produire des éclats. Je ne crois pas, quant à moi, que du fait constaté on doive tirer une conséquence aussi radicale. Des nuclei se sont, il est vrai, trouvés en grand nombre sur les plateaux des bords de la Claise; mais on doit remarquer que tous à peu près ont produit une quantité plus ou moins considérable d'éclats. Tous ceux du moins que j'ai vus étaient dans cet état. On n'en a trouvé aucun que je sache, à l'état de première ébauche et tel qu'il avait dû être avant qu'on en eût extrait un instrument quelconque. Tous m'ont paru avoir quelque défaut, quelque délit qui ne permettait pas d'en tirer des éclats convenables. Je crois donc que la plupart de ceux que l'on trouve ont été laissés de côté pour cette raison.

La fabrication des couteaux était, je crois, la branche principale de l'industrie celtique à Pressigny. L'examen des noyaux semble du moins l'annoncer. Ce n'est qu'accidentellement pour ainsi dire, et je le crois, sur les faces latérales des nuclei que l'on obtenait les pointes de flèches et les autres instruments du même genre.

La découverte des ateliers de pierre a été faite en premier lieu par M. le comte de Chasteigner sur sa terre de la Custière, commune de Chambon et à la Petite-Guerche sur la Creuse. Cette découverte donna l'éveil au docteur L'Éveillé qui fit de son côté des recherches dans les environs de Pressigny et signala les gisements de la Claisière et de la Dousseterie. Plusieurs compétiteurs sont venus revendiquer le mérite de la première découverte. Des discussions assez chaudes et, je le dirai, assez étranges se sont produites à ce sujet au sein de la Société archéologique de Touraine. Mais il résulte clairement

des procès-verbaux des séances que j'ai compulsés avec soin, que l'antériorité appartient sans conteste à M. de Chasteigner. Quant à moi, ce qui me surprend, c'est que parmi les personnes éclairées qui ont pu voir depuis longtemps les noyaux des ateliers de Pressigny, de Chambon, etc., aucune n'ait été frappée de leur forme singulière et n'en ait cherché l'explication. Ce qui me surprend au suprême degré, c'est que les débris de couteaux, de pointes de flèches que l'on rencontre à chaque pas n'aient attiré l'attention que depuis la communication de M. de Chasteigner. C'est donc à lui et à lui seul que revient l'honneur d'avoir révélé ces vastes ateliers de l'âge de pierre qui ont ému la science durant plusieurs années.
Ma visite aux ateliers de Pressigny terminée, je partis pour me rendre à S[te]-Maure. Sur mon passage et de l'intérieur de la voiture publique que j'occupais, j'aperçus quelques églises rurales de peu d'importance, mais sur lesquelles j'ai recueilli des notes rapides que je vais transcrire ici. Dans ces brèves esquisses, ce que j'ai voulu surtout, monsieur le Directeur, c'est constater la position des clochers, pour appuyer par des exemples les considérations que j'ai développées à propos de l'église de Chambourg.

ABILLY.

Abilly est un joli bourg sur la Claise, chef-lieu autrefois d'une viguerie importante, *vicaria Abilliacensis*. Son église appartient à la première moitié du XII[e] siècle. Elle se termine à l'est par une abside semi-circulaire, accompagnée de deux absidioles latérales. Le clocher, de forme carrée, orné d'arcatures dans le genre de celles de la tour de Preuilly, s'élève au-dessus de l'intertransept. La forme extérieure de ce clocher annonce à l'intérieur une fausse coupole. La

façade de l'ouest a été refaite à neuf autant qu'il peut m'en souvenir ; elle m'a laissé une impression peu favorable.

LA HAYE.

La Haye est une ancienne baronnie dont le seigneur était chevalier banneret sous Philippe-Auguste. Son *castellum* est mentionné dans les anciennes chroniques. Pendant que l'on relayait, je pus aller donner un coup-d'œil à l'église paroissiale.

Cette église présente à l'est trois absidioles semi-circulaires renforcées de colonnettes. Elles sont en partie noyées dans un mur moderne, destiné sans doute à les soutenir. Le clocher du XVI° siècle a été élevé sur l'absidiole de droite. Il y a lieu de croire qu'il était antérieurement placé au-dessus de l'intertransept. A l'intérieur, l'église de La Haye se compose d'une nef accompagnée de bas-côtés fort étroits. Nef et bas-côtés sont couronnés de voûtes d'arêtes. C'est la première fois que, dans notre région, je rencontre ce genre de voûte au-dessus du vaisseau principal. Je ne serais pas étonné que ce fût une reconstruction moderne. L'intérieur ayant été restauré dernièrement, regratté et rejointoyé, il m'a été impossible de le reconnaître à la première vue. Les joints ont été refaits en ciment rouge. Cette église doit remonter au commencement du XII° siècle. L'aspect délabré des absides contraste tristement avec l'intérieur. Autant que j'ai pu en juger par un rapide examen, la restauration a été faite d'une manière convenable, toutes réserves faites cependant, quant à la voûte de la nef qui, si elle est neuve comme je le crois, eût dû être construite en berceau.

BALESMES.

En 1107, un seigneur de Balesmes fit don de sa chapelle particulière à l'abbé de Beaulieu qui la convertit en paroisse. A en juger par le caractère de cette église, elle aurait été reconstruite presqu'immédiatement après la donation. Comme la plupart de celles de ce pays, elle se termine à l'est par trois absidioles. Son clocher carré à sa base et établi en charpente, s'élève au-dessus de l'intertransept. Les fenêtres de la nef sont extrêmement étroites. C'est tout ce que je puis dire de cette église que je n'ai fait qu'entrevoir au passage.

LA SELLE-SAINT-AVANT.

Je puis en dire autant de l'église de la Selle-St-Avant. J'ai crû cependant sous l'enduit dont les murs sont recouverts, reconnaître une nef en petit appareil rustique, cela me surprendrait d'autant moins que la voie romaine de Tours à Poitiers devait passer à peu de distance.

Les fenêtres sont du XV[e] siècle. Un clocher carré à deux étages de baies ornées de colonnettes surmonte l'intertransept. L'abside, de forme semi-circulaire est cantonnée de colonnettes-contreforts. Elle était accompagnée autrefois d'absidioles rayonnantes dont on aperçoit encore les amorces. L'abside et l'intertransept appartiennent à la première moitié du XII[e] siècle.

MAILLÉ.

J'ai aperçu de très-loin le clocher de Maillé ; il est aussi placé au-dessus du chœur. L'église se termine par un chevet rectangulaire.

SAINTE-MAURE.

« Il y avait, dit saint Grégoire de Tours, sur les marches de la Touraine, une petite montagne couverte de ronces et de vignes sauvages tellement touffues, que personne ne pouvait y pénétrer. La renommée rapportait que deux pieuses vierges y avaient été inhumées. » Un homme du pays continue le saint évêque, vit en songe les deux vierges qui lui reprochèrent l'état d'abandon où on laissait leur tombeau. Elles lui ordonnèrent de couper les ronces et les épines qui l'obstruaient, et de l'abriter sous un toit contre les intempéries des saisons, si non, ajoutèrent-elles, il mourrait dans l'année. Effrayé de la menace, cet homme construit un oratoire et va prier l'évêque de Tours, Euphrone, de venir le bénir. Ceci se passait en 572. « Mais le saint évêque s'en excusait disant : vois, mon fils, je me fais déjà fort agé, l'hiver est très-rigoureux, les vents soufflent avec violence, les fleuves sont débordés et le sol des chemins délayé par les pluies continuelles est comme réduit en mortier ; à mon âge je ne puis me mettre en route par de semblables chemins. » Les deux vierges ayant chacune à son tour apparu à Euphrone le pressèrent vivement d'aller consacrer l'oratoire. Le saint évêque n'hésitant plus alors se mit en route et ajoute saint Grégoire, la pluie et la violence des vents s'apaisèrent jusqu'à son retour dans sa ville épiscopale.

C'est autour du tombeau de sainte Maure et de sainte Britte que se groupa successivement la petite ville qui prit postérieurement le nom de la première de ces vierges. Tout porte à croire que l'église actuelle située sur un coteau élevé a été édifiée au-dessus du lieu où reposaient les deux saintes ; elle ne remonte toutefois qu'au XII[e] siècle.

Lorsque j'arrivai à Ste-Maure l'église paroissiale était en pleine restauration : on avait démoli la façade pour l'agrandir de plusieurs travées. Dans cet état de choses il m'était bien difficile d'en reconnaître complètement les anciennes dispositions, et d'un autre côté les travaux n'étaient pas assez avancés pour que je pusse porter un jugement définitif sur la restauration encore inachevée. C'est sous ces réserves que je vais reproduire ici la substance des notes que j'ai recueillies.

Le plan de l'église de Ste-Maure offre une certaine analogie avec celui de Germigny-les-Prés, tel que nous l'a donné M. Bouet dans le *Bulletin monumental*, abstraction faite toutefois des deux absides accolées aux flancs des bas-côtés. Nous trouvons ici, comme à Germigny, une nef centrale accompagnée d'ailes se terminant à l'est par des absides semi-circulaires peu profondes. L'analogie, j'ai hâte de le dire, ne se rencontre que dans le plan; la disposition des voûtes n'est en rien semblable. Les voûtes sont cupoliformes; mais elles n'offrent que quatre nervures toriques, au lieu de huit, contrairement à l'usage habituel du style plantagenet.

Je dois par suite des circonstances que j'ai signalées plus haut me borner à cette courte et rapide description. Je vais maintenant dans la mesure du possible dire quelques mots de la restauration à laquelle on travaillait lors de mon passage à Ste-Maure.

Je ne connaissais pas la façade de l'église de Ste-Maure avant sa démolition. Privé de cette base importante de critique, ma tâche, je l'avoue, devient assez difficile. En pareil cas le premier devoir de l'architecte est de s'astreindre à reproduire fidèlement les dispositions des parties de l'édifice qu'il a été obligé de détruire. Bien peu, il est vrai, ont cette rare et scrupuleuse abnégation. Beaucoup sont poussés à innover par les exigences du goût dépravé qui domine dans notre temps en fait d'art monumental. Souvent les plus con-

pables sont les maires, les conseils municipaux, les curés et les conseils de fabrique. La loi qu'ils imposent domine impérieusement les lois rigoureuses de l'art et de la logique. L'architecte dans ce cas, doit réagir avec force contre les tendances de ses commettants, le fait-il ? hélas ! bien rarement. Il m'est donc difficile ici de juger en connaissance de cause si l'architecte s'est conformé à la règle que j'énonçais tout à l'heure.

Dans la nouvelle disposition de la façade, le clocher est placé au-dessus de la première travée de la nef. L'étude que j'ai fait de la position des clochers aux XIIe et XIIIe siècles me permet d'affirmer que ce n'était pas la place de celui de l'église primitive.

Le fronton correspondant à la nef principale et les rampants des deux bas-côtés sont ornés d'une série d'arcades allongées portées sur des modillons qui suivent graduellement la pente des toits. Cette disposition que je n'ai encore vue nulle part dans notre région n'existait pas assurément dans l'ancien monument. J'en dirai autant du porche qui précède l'entrée de la nef. Un oculus couronné d'un arc de décharge à plein-cintre occupe le centre de la façade ; cet arc et l'oculus écrasent la porte d'entrée et la font paraître beaucoup trop étroite. En tout état de choses cette porte pèche par défaut de largeur et d'ébrasement.

Pour résumer ces critiques, je dirai que cette nouvelle construction pèche par défaut d'ensemble et d'harmonie. Les détails n'en ont point été tracés à une échelle uniforme ; ils ne reproduisent nullement, j'en suis persuadé, ceux de la façade primitive, et ils sont en désaccord avec le style des parties conservées de l'ancienne église.

L'église de Ste-Maure possède une ancienne crypte que je n'ai pas pu visiter.

L'ISLE-BOUCHARD.

Dans le courant du IXe siècle un seigneur nommé Bouchard fit bâtir un château dans une île située au milieu de la Vienne. Ce château, désigné d'abord sous le nom de *castrum insulæ*, *castrum quod vocant ad insulam*, prit plus tard le nom de son fondateur et s'appela au XIe siècle, *Insula Buchardi*. L'Isle fut le siége d'une viguerie, *vicaria hislensis, seu castri insulæ*. En 887, un seigneur de l'Isle accompagna Engelger dans son expédition d'Auxerre et reçut en récompense de la part du Chapitre de St-Martin de Tours, les seigneuries de Rivarennes et de Bréhémont. « Les seigneurs de l'Isle, dit une notice manuscrite des archives du château d'Ussé, étaient chevaliers banncrets, c'est-à-dire qu'ils avaient le droit de faire porter leur bannière devant eux, de faire assembler leurs vassaux quand l'arrière ban était convoqué, et de former une compagnie de gens de cheval, c'est-à-dire, de vingt et un gentils-hommes avec chacun leur écuyer et leur sergent, comme fit Jean de L'Isle lorsqu'il fit la montre en 1392 devant le duc de Bretagne. »

« Après que Bouchard eut fait bâtir son château, continue la notice, qu'a bien voulu me communiquer Mme la comtesse de La Rochejacquelein, plusieurs maisons s'élevèrent de chaque côté de la rivière, les unes du côté de St-Maurice, les autres du côté de St-Gilles. Il y avait un pont de communication des maisons au château. Ce pont était de bois sur des piles de pierre. Dans l'île, il y avait une chapelle sous le vocable d'abord de sainte Catherine, ensuite de saint Sébastien. »

Aujourd'hui, il ne reste plus de l'ancien château de l'Isle-

Bouchard que quelques pans de murailles qui descendent en talus jusque dans le lit de la Vienne.

La baronnie de l'Isle demeura dans la maison de L'Isle-Bouchard jusqu'aux premières années du XV[e] siècle. Jean de L'Isle ayant été tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, cette seigneurie passa à sa fille unique, la fameuse Catherine qui épousa successivement Jean de la Rocheposay, Hugues de Châlons, comte de Tonnerre, Pierre de Giac, conseiller du roi Charles VII, et enfin, Georges de la Trémouille.

Pierre de Giac avait épousé en premières noces Jeanne de Naillac, dame d'honneur d'Isabeau de Bavière. Séduit par les charmes de Catherine qui venait de perdre son second mari, et poussé peut-être aussi par le secret désir de partager la jouissance des grands biens de l'héritière de Jean de l'Isle, il empoisonna sa femme qui se trouvait dans un état de grossesse assez avancé, puis craignant sans doute que l'effet du poison ne fût pas assez actif, il la fit monter en croupe derrière lui et chevauchant ainsi pendant quinze lieues, il ne s'arrêta que lorsque la malheureuse Jeanne eût rendu le dernier soupir. Jeanne, il faut l'avouer, avait eu vers 1419, certaines relations intimes avec Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, qui pouvaient, sinon excuser, mais atténuer du moins un peu l'horreur de la justice, aussi cruelle qu'expéditive du sire de Giac.

Après la mort de Jeanne de Naillac, Pierre de Giac épousa la dame de l'Isle-Bouchard. Il ne jouit pas longtemps de son bonheur. « Au mois de janvier audit an (1427), le roy estant à Yssoudun, et ledit de Giac ne se doutant de riens, lesdits connestable et de La Trémouille entrèrent à un point de jour dedans le chastel et vinrent jusqu'à la chambre dudit Giac, et rompirent l'huis, le prinrent en son lict et le menèrent à Bourges et depuis à Dun-le-Roy, où ils le firent examiner par un homme de justice qui estoit au connestable

sur le faict des finances prinses; et il en confessa bien et largement... Par quoy il fut jetté et noyé en la rivière. » (*Chronique de la Pucelle.*)

Telle était à cette époque la sanction de la responsabilité ministérielle. Quoique un peu expéditive, il faut l'avouer, la punition infligée au sire de Giac avait du bon. Elle était faite pour donner à réfléchir aux ministres portés parfois à arrondir leur patrimoine aux dépens des finances de l'État.

Catherine de l'Isle-Bouchard était couchée près de son mari au moment où le connétable et de La Trémouille forçaient l'huis de la chambre. Que fit-elle en ce moment critique ? « Se levant toute nue, elle courut à son argenterie pour la sauver. » (Vallet de Viriville.)

Le brillant exploit du sire de La Trémouille était bien fait pour toucher le cœur de Catherine de l'Isle-Bouchard; elle le prouva bientôt en lui accordant sa main. « Et assez tost après, ledit de La Trémouille espousa ladicte dame Catherine et en eut plusieurs beaux enfants. »

Le nouveau seigneur de l'Isle-Bouchard ne tarda pas à entrer dans les conseils du roi à la place de Le Camus de Beaulieu, tué à Poitiers, par ordre du connétable. Funeste effet de l'enivrement du pouvoir, le terrible justicier qui qui s'était montré si sévère à l'égard du sire de Giac, se rendit à son tour coupable d'actes nombreux de concussion et de pillage. Une nuit de l'année 1433, pendant qu'il dormait tranquillement derrière les fortes murailles du château de Chinon, quelques conjurés introduits en secret par le lieutenant du sire de Gaucourt, Olivier Frétard, s'emparèrent de lui et le conduisirent prisonnier au château de Montrésor. Il n'en sortit qu'en payant une forte rançon et en promettant de ne plus jamais approcher du roi. Il en fut quitte à meilleur compte que le malheureux Giac. Peut-être aussi Catherine de l'Isle-Bouchard avait-elle perdu à cette

époque l'éclatante beauté qui avait été de deux meurtres ou le stimulant ou le prix. La Trémouille vécut jusqu'en 1446. Sa femme lui survécut plusieurs années et mourut à son château du Chatellier, situé dans la commune de Panzoult. Son corps fut transporté à l'Isle-Bouchard et inhumé dans la chapelle du château « sous une statue de cuivre qui la représentait. » (Manuscrit d'Ussé.) Dans le courant du XVIIe siècle, le duc de Richelieu fit enlever cette statue pour la transporter à son château.

Le dernier seigneur de l'Isle-Bouchard de la maison de La Trémouille fut Henri, deuxième du nom. Il vendit cette baronnie au cardinal de Richelieu à qui elle était nécessaire pour former son duché-pairie. Elle est demeurée entre les mains de ses héritiers jusqu'à l'époque de la Révolution.

La petite ville de l'Isle-Bouchard est partagée en deux paroisses par la Vienne ; St-Gilles sur la rive droite, St-Maurice sur la rive gauche. L'île qui fut son premier berceau ne renferme plus qu'une halle et une mairie.

St-Gilles.— « Du côté de St-Gilles, dit le manuscrit d'Ussé, il y a une église priorale et paroissiale qui dépend de l'abbaye de Noyers. » Une charte de la collection de dom Housseau qui, bien que sans date, doit être attribuée à l'année 1069, nous apprend que Bouchard de l'Isle, fils d'Huon, donna à l'abbaye de Noyers l'église de St-Gilles, construite dans le faubourg de l'Isle-Bouchard, appelée *Ismantia* et dans une ouche qui avait appartenu à Guillaume, fils de Guicher. Les termes de cette charte, la désignation du nom du dernier propriétaire du terrain où l'église a été construite, semblent indiquer que la donation se faisait à une époque peu éloignée de celle de la construction. Du reste, le caractère architectonique de l'église de St-Gilles est parfaitement d'accord avec cette interprétation, et il annonce qu'il ne faut pas remonter beaucoup plus haut que 1069 pour trouver la date de sa fondation.

Lors de la donation de 1069, l'église de St-Gilles se composait d'une seule nef terminée vraisemblablement par une abside semi-circulaire. Vers la fin du XIe siècle ou plutôt peut-être dans les premières années du XIIe, on lui adjoignit un bas-côté que l'on fit communiquer avec la nef principale au moyen d'arceaux étroits et peu élevés ouverts dans le mur septentrional. Au XVe ou au XVIe siècle, l'église fut de nouveau agrandie par la construction d'un chœur et d'un sanctuaire. Nous allons étudier tout d'abord la partie la plus ancienne, la seule pour ainsi dire qui offre quelque intérêt.

La façade latérale sud offre plusieurs fenêtres dont la forme et les dimensions se rapprochent beaucoup de celles de St-Hilaire de Poitiers. Ces fenêtres sont surmontées d'archivoltes garnies de billettes de formes variées, les unes unies, les autres imitant des tronçons de câble ou bien de petits modillons. L'entablement très-saillant est supporté par des corbeaux d'un profil maigre et allongé qui rappellent ceux de la vieille basilique poitevine. Le larmier est orné de moulures en damier. Tous ces détails architectoniques sont très-caractéristiques de la seconde moitié du XIe siècle et viennent confirmer les inductions que j'ai tirées de la charte de 1069; St-Gilles peut donc être regardé comme une église à date certaine. En fixant sa construction de 1060 à 1069 on sera, je le crois, dans le vrai.

A l'intérieur, les fenêtres sont accompagnées de colonnettes. Une fausse coupole octogone, dont les quatre pans d'angle sont fort étroits, couronne l'intertransept que surmonte un clocher carré. Le transept est voûté en berceau. Le cordon qui règne au-dessous des berceaux est orné de têtes de clous, moulure que nous avons rencontrée à l'église de Ste-Croix de Loudun, qui remonte comme celle-ci au XIe siècle. En général, les chapiteaux offrent un relief

peu accusé. Les pierres d'appareil ont conservé les stries transversales de la taille primitive, et j'ai retrouvé gravées sur les murs des croix de consécration qui doivent remonter à l'époque de la fondation de l'église.

Le bas-côté unique dont j'ai dit un mot en commençant n'offre aucun intérêt archéologique. Sa porte seule, monsieur le Directeur, vous a paru mériter l'attention, et vous l'avez signalée dans votre Rapport verbal d'octobre 1865. « Elle n'a pas de colonnes, dites-vous, et comme dans celle de l'église de Mortain, les moulures encadrant le cintre descendent jusqu'au sol. » Le bas-côté n'a jamais été voûté. J'ai appris que depuis ma visite à l'Isle-Bouchard on y avait construit des voûtes en briques, ainsi que sur la nef principale qui était recouverte en bardeaux. Les arceaux de communication ont dû aussi être agrandis. J'ai de fortes raisons pour craindre que le style et le caractère de l'église de St-Gilles n'aient eu grandement à souffrir de cette restauration.

Le chœur et le sanctuaire remontant, comme je l'ai dit, au XVe siècle, n'ont rien qui les distingue des constructions de cette époque. Je signalerai toutefois comme détail assez anormal, la présence de petits personnages et de figures d'animaux à la rencontre des diverses nervures qui se croisent sous les voûtes. C'est un souvenir et une imitation de ce qui se pratiquait dans le style Plantagenet.

St-Maurice. — L'église de St-Maurice est située sur la rive gauche de la Vienne. Le chœur et le sanctuaire appartiennent au XIVe siècle et la nef au XVIe. Cette nef n'est point voûtée, comme vous l'avez remarqué, monsieur le Directeur, dans le Rapport verbal que j'ai déjà cité. Le clocher, œuvre remarquable du XVIe siècle, est orné de pinacles, d'arcs-boutants et de clochetons flamboyants d'une exquise légèreté. Les arêtes de la flèche sont garnies de

crosses depuis la base jusqu'au sommet. Le clocher de St-Maurice est dans son genre et pour son époque un des plus élégants de la Touraine. Bien que placé dans une vallée, sa magnifique pyramide s'aperçoit de fort loin. On le voit du château de Chinon et même du camp de Cinais, éloigné de près de cinq lieues.

SAINT-LÉONARD.

L'église de St-Léonard était autrefois un prieuré dépendant de la célèbre abbaye de Déols en Berry. Il n'en reste plus aujourd'hui que le sanctuaire et le déambulatoire, avec les chapelles absidales; mais ces restes suffisent pour donner une idée de ce que dut être au temps passé cette remarquable basilique.

Détruite en 1052 par un incendie, l'église de Déols, reconstruite à nouveau, était consacrée en 1109 par le pape Pascal II. La construction de St-Léonard dut suivre de bien près l'achèvement de l'église de l'abbaye mère, si tant est que les travaux n'aient point été faits simultanément. Une étude comparative de ces deux monuments ne serait pas sans intérêt. J'ai le regret de ne pouvoir l'entreprendre dans ce moment, faute de notes suffisantes, et ne voulant pas m'en rapporter à ma mémoire qui pourrait me faire défaut. Je vais me contenter de donner une description aussi exacte que possible des parties encore existantes de l'église de St-Léonard, me réservant de poursuivre plus tard la comparaison que je me borne à indiquer ici comme possible et désirable. Cette comparaison, du reste, ne pourrait porter que sur les détails d'ornementation et non sur le plan des deux édifices que je suppose presque contemporains, puisque de l'église du Bourg-Dieu il ne reste que le clocher et quelques portions de travées de la nef, tandis qu'à l'Isle-Bouchard la nef entière a disparu ne laissant que les murs délabrés de l'abside.

Lorsque je pénétrai dans le petit enclos qui renferme les ruines de l'église de St-Léonard, je demeurai surpris de leur aspect monumental. Je ne pus comprendre le triste abandon où l'on laissait ces remarquables débris de l'architecture romane, livrés sans abri aux injures du temps et aux intempéries des saisons. Ces ruines pourtant ne méritent pas un semblable oubli. Si le Comité officiel des monuments historiques, au lieu d'employer les fonds dont il a la disposition à des travaux souvent inutiles, et qui parfois n'ont d'autre résultat que de défigurer nos vieux monuments, en consacrait quelques parcelles, non pas à restaurer, mais à recouvrir d'un abri l'abside de St-Léonard, ce serait en faire un utile emploi. S'il eût, par exemple, consacré à cet objet une partie des sommes affectées à certaines restaurations du château de Chinon, St-Léonard s'en fût trouvé bien mieux et le château de Chinon ne s'en fût pas trouvé plus mal.

Lorsqu'on observe avec attention l'abside de St-Léonard, on s'aperçoit que le plan et les dispositions primitives ont été modifiés à une époque dont on ne saurait préciser la date, mais qui ne dut pas être très-éloignée de celle de la construction. Pour rendre cette étude plus claire et en même temps plus pratique, je commencerai par indiquer ce qui me paraît appartenir à la première époque, pour signaler ensuite les modifications survenues postérieurement.

Le pourtour du sanctuaire décrit un demi-cercle tracé suivant un rayon de 3 mètres 50 centimètres environ, ce qui donne au sanctuaire une largeur totale de 7 mètres. Il était circonscrit par quatre colonnes toriques d'un fort diamètre et deux colonnes d'un moindre module recevant la retombée de cinq arceaux surélevés ouvrant sur le déambulatoire. Les baies des arceaux, au lieu de descendre jusqu'au niveau du sol, étaient fermées par un petit mur à

hauteur d'appui formant une sorte de balustrade pleine. L'arceau central seul était ouvert jusqu'à sa base. Un cordon orné d'une guirlande de palmettes règne autour de l'hémicycle un peu au-dessus de l'extrados des arches. Ce cordon supporte une série d'arcatures aveugles figurant, comme à Preuilly, un triforium continu. L'étage d'arcatures était-il, comme dans cette dernière église, surmonté d'une claire-voie? Je n'oserais l'affirmer, le mur étant dérasé au-dessus des voussoirs du triforium. Il semble toutefois qu'il en devait être ainsi, et j'expliquerai plus tard sur quoi se fonde mon opinion. Deux piliers cylindriques disposés au point de jonction de l'hémicycle avec le transept s'élevaient jusqu'au-dessus du triforium ou du clérestory, si tant est qu'il en existât un, pour aller supporter le grand arc qui recevait la retombée de la voûte du sanctuaire.

L'église de St-Léonard avait deux basses nefs larges de 7 mètres 50 centimètres, juste la moitié de la nef principale. En entrant de ces basses nefs dans le déambulatoire, on trouve de chaque côté une absidiole semi-circulaire disposée de telle façon que son axe vient couper presque à angle droit le grand axe du vaisseau principal. Une troisième absidiole était établie au centre du chevet; elle est aujourd'hui presque entièrement démolie.

L'absidiole de droite est ornée de colonnettes dont les bases attiques sont en tout semblables à celles du sanctuaire, ce qui indique qu'elle appartient à la même époque. L'absidiole gauche n'offre plus les mêmes dispositions dans le profil des bases et dans la façon dont les colonnettes sont distribuées à son pourtour. Les bases ici, au lieu de présenter les moulures classiques, ne sont autre chose que des chapiteaux renversés dont les larges feuilles viennent reposer leur pointe sur le piédestal de la colonnette. Ce piédestal, de forme semi-circulaire, a 1 mètre de hauteur. Je me rappelle avoir

trouvé des bases à peu près semblables à Montierneuf de Poitiers. On se souvient que cette dernière église, commencée en 1075, fut achevée en 1096. Tout me porte donc à croire que l'absidiole en question remonte au XIe siècle. Elle a, du reste, tous les caractères de cette époque.

J'ai dit que le plan primitif de St-Léonard avait subi plusieurs modifications postérieurement à son achèvement, et en énonçant ce fait, je me suis promis d'y revenir plus tard pour le démontrer; c'est ici le moment d'en dire un mot.

Lorsqu'au commencement du XIIe siècle on construisit le chevet de l'église de St-Léonard, le déambulatoire n'était point recouvert de voûtes en pierre; la charpente était demeurée apparente, ou tout au moins elle était dissimulée sous des lambris en bois qui suivaient la pente inclinée du toit. Plus tard, vers le milieu du XIIe siècle, on songea à remplacer les lambris par un berceau ogival. Pour asseoir les coussinets des berceaux du côté du sanctuaire sans être obligé de les élever à une trop grande hauteur, on boucha en maçonnerie toutes les arches de son pourtour, réservant à la partie inférieure de ces baies une petite ouverture cintrée en forme de fenêtre à laquelle on donna pour appui la balustrade dont j'ai parlé et qui faisait partie du plan primitif. L'extrados de la voussure de ces petites baies ne dépasse pas l'astragale des grosses colonnes de l'hémicycle. Une difficulté se présentait alors, difficulté paraît-il assez sérieuse pour que l'architecte ait cherché à la tourner. Jusque-là les voûtes en berceau avaient été établies suivant des plans rectilignes; ici il fallait les adapter au plan circulaire de l'hémicycle, ce qui nécessitait des épures et une taille de pierres assez compliquées. Pour éviter cet embarras, l'architecte disposa deux corbeaux dans l'intervalle qui sépare les absidioles latérales de celles du chevet : sur ces corbeaux il établit

un cordon en saillie qui figura comme la corde tendue d'un arc, et sur ce cordon il assit les coussinets de ses voûtes. Il ne changea rien à la disposition du côté opposé, trouvant, à ce qu'il paraît, plus facile de coordonner ses berceaux avec une courbe convexe qu'avec une courbe concave. Ce détail, qui paraît au premier abord de bien minime importance, m'a paru bon à signaler ici comme une preuve du génie inventif des constructeurs du moyen-âge.

Il me reste à parler maintenant des chapiteaux historiés qui ornent le sanctuaire. M. de Galembert les a appréciés au point de vue de la marche et des progrès de la sculpture en Touraine du XI[e] au XIII[e] siècle. Après une étude aussi savante que consciencieuse, je n'ai autre chose à faire que de donner une description des sujets qui y sont figurés, description qui n'entrait point dans le plan du travail de M. de Galembert. Ces chapiteaux malheureusement ne peuvent être vus aujourd'hui dans tout leur développement, masqués qu'ils sont en partie par le mur élevé, comme je l'ai dit, entre les arches.

Toutefois, grâce à l'aide et au concours de M. l'abbé Juteau, membre de la Société française d'archéologie, qui m'accompagnait dans mon excursion à l'Isle-Bouchard, j'ai pu reconnaître le sujet de quelques-unes des scènes religieuses figurées au pourtour de l'abside. On rencontre, en commençant par le premier pilier de droite, le mystère de l'Annonciation et celui de la Visitation. Dans le premier tableau, un ange les ailes étendues se présente devant la Vierge Marie; dans le second, Marie et Élisabeth se tiennent embrassées à peu près dans la même attitude qu'à St-Benoît-sur-Loire. Le chapiteau suivant représente la Présentation au Temple. On aperçoit un enfant monté sur une espèce de petit socle ayant, d'un côté, un personnage nimbé qui doit être la Sainte-Vierge, et du côté opposé, un autre personnage dans

lequel nous avons cru reconnaître le vieillard Siméon ; un ange, la tête ceinte d'un nimbe, se tient les ailes étendues sur le retour de la corbeille. Ici l'ordre chronologique des événements de la vie de Jésus-Christ est interverti. Le premier pilier à gauche de l'arche centrale offre la scène du crucifiement, tandis que l'entrée triomphante à Jérusalem, qui eût dû la précéder, occupe le pilier suivant. Dans le crucifiement, Notre-Seigneur sur la croix a à ses côtés Marie sa Mère, et Marie Madeleine. Deux anges planant à droite et à gauche assistent à cette scène de douleur. Deux personnages sont disposés sur le retour de la corbeille ; l'un d'eux semble tenir un rouleau déployé. Ce personnage figure-t-il le disciple bien-aimé qui assista à la passion de son divin maître et en a rédigé le récit ? Il y a tout lieu de le croire. Un autre personnage, dans lequel on reconnaît le traître Judas, s'en va emportant la bourse qui contient les trente deniers prix de sa trahison ; il est représenté avec une figure de singe. Le tableau du crucifiement demande que nous nous y arrêtions un instant pour en signaler quelques détails. Le Christ est vêtu d'un jupon attaché à sa ceinture et retombant en plis très-plats jusqu'aux genoux. L'arbre de la croix est fort court, de telle façon que les pieds du Sauveur portent pour ainsi dire à terre. Dans l'entrée à Jérusalem qui se trouve sur le pilier suivant, le Christ, monté sur l'ânesse et la tête ceinte du nimbe crucifère, s'avance précédé des Juifs portant une palme à la main et suivi de deux de ses disciples. Une inscription à moitié cachée sous le mur de remplissage explique le sujet du tableau. On y lit : *Hebrei obviam ei...*

Tous les anges figurés dans les divers tableaux dont je viens de donner une courte description sont nimbés et vêtus de manteaux ; ils ne se distinguent des autres personnages que par leurs ailes. Tous les vêtements, en général, sont ornés de riches galons perlés. Les nimbes sont percés de

petits trous qui devaient être remplis primitivement d'un mastic coloré pour imiter des pierres précieuses. Les figures ont ordinairement une hauteur de cinq têtes environ. Comme l'a fort bien remarqué mon ami M. de Galembert, toutes les statues de St-Léonard ont « une forme lourde, des têtes énormes avec le nez épaté et les yeux démesurés et saillants; les mains et les pieds ont des dimensions en rapport avec la valeur exagérée de la tête, ce qui est au moins de la logique sinon de la beauté. »

« Les vêtements, ajoute le comte de Galembert, sont jetés par masses qui suivent convenablement les mouvements du corps avec une modification profonde du système des plis intermédiaires. Les plis contournés sont remplacés à St-Léonard par des filets saillants parallèles et uniformes qui semblent les rayures régulières d'une étoffe bariolée. »

Autant que je puis en juger par la gravure reproduite dans un des derniers numéros du *Bulletin monumental* de 1868, l'agencement de ces plis se rapproche beaucoup de ceux des vêtements de la Vierge et de sainte Élisabeth dans le tableau de la Visitation à St-Benoît-sur-Loire. L'ange représenté sur le retour du même chapiteau peut aussi donner une idée assez exacte de la forme et de la disposition des anges figurés à St-Léonard. J'ai remarqué également dans la nef de St-Germain-des-Prés, à Paris, quelques chapiteaux qui ont une certaine analogie avec ceux-ci, quant à la manière dont sont drapés les vêtements.

Il me reste à dire un mot des diverses moulures d'ornement que l'on rencontre dans l'abside de St-Léonard. Les piles cantonnées qui s'élèvent à l'entrée du sanctuaire et qui recevaient, d'un côté, le grand arc de l'intertransept, et de l'autre, l'arceau communiquant des basses-nefs dans le déambulatoire, présentent une série de quatre-feuilles disposés dans la gorge intermédiaire des colonnes. Ailleurs, les tail-

loirs, les cordons et les autres membres d'architecture sont ornés de palmettes de forme et d'agencement variés, de galons chevronnés ornés de perles, de feuilles flabelliformes et de moulures enfin dont le dessin seul pourrait donner une idée.

En terminant cette étude, je m'aperçois d'un oubli que je dois réparer. En parlant des dispositions de l'abside de St-Léonard, j'ai dit que, suivant toute apparence, l'étage d'arcatures devait être surmonté d'une claire-voie comme à Preuilly, et je m'étais promis de développer les motifs sur lesquels se fonde mon opinion; ces motifs, les voici. On se souvient que dans le courant du XII[e] siècle les arches de l'hémicycle du sanctuaire avaient été condamnées, en réservant seulement une petite baie à hauteur d'appui. Il est à supposer que si l'abside n'eût pas été éclairée dans sa partie supérieure, cette modification du plan primitif eût été complètement impossible, parce qu'elle eût privé le sanctuaire de toute lumière venant du dehors. L'arche centrale et les petites baies dont je parlais tout à l'heure eussent été insuffisantes à cet effet. Il peut se faire toutefois que le clérestory n'ait été établi que postérieurement et pour suppléer à la suppression des arches. Cette supposition paraît même la plus vraisemblable, si j'en juge d'après le caractère des piles cantonnées que j'ai signalées précédemment. Ces piles appartiendraient à la seconde époque et n'auraient été établies dans leur disposition actuelle qu'au moment de la surélévation de la voûte du sanctuaire. Dans cette hypothèse, le mur construit entre les arches aurait eu un double but, permettre d'abord de construire les berceaux ogivaux du déambulatoire, et en second lieu renforcer les parties inférieures en vue de la charge nouvelle qu'on allait leur imposer. Il se pourrait encore que le triforium fût une construction contemporaine de la claire-voie. Cette pensée ne m'étant point encore venue au moment où j'étudiais sur les lieux l'église

de St-Léonard, je n'ai pu en vérifier l'exactitude par un examen approfondi des différents détails qui auraient pu la confirmer ou la contredire.

Vous m'aviez engagé, monsieur le Directeur, à étudier d'une manière toute particulière l'église des Cordeliers, dont certains détails vous avaient frappé lors de votre rapide passage en 1865. Je n'ai pu, à mon grand regret, me conformer à votre désir. Le propriétaire de cette ancienne église venait de mourir au moment où je me rendis à l'Isle-Bouchard, et certaines circonstances particulières m'ont empêché de me présenter pour la visiter. J'espère pouvoir réparer plus tard cette omission, et j'aurai l'honneur de vous rendre compte du résultat de mes observations.

TAVANT.

L'église de Tavant appartenait autrefois à l'abbaye de Marmoutier, par suite de la donation de Thibaut, comte de Blois, en la première année du règne de Hugues-Capet. Cette donation comprenait un alleu avec une église et les terres et vignes qui en dépendaient. Cette église fut brûlée lors de la guerre qui eut lieu vers 1060 entre Bouchard de l'Isle et son oncle, Geoffroy Fuel, avec le prieuré et les bâtiments du voisinage. Aucun document ne nous apprend l'époque de la reconstruction de l'église actuelle : tout semble annoncer qu'elle dut avoir lieu avant la fin du XI[e] siècle. On en jugera par la description qui va suivre.

La façade occidentale offre une disposition que nous ne rencontrons point en Touraine et qui paraît empruntée au roman poitevin. La porte principale est accompagnée de chaque côté par une arcature dont la voussure repose sur des colonnettes engagées. Ces arcatures, toutefois, sont moins larges et moins élevées que celles du Poitou ; leur cintre ne

dépasse guère la hauteur des chapiteaux qui encadrent la porte. Un chapiteau de ces arcatures mérite d'être remarqué. Il offre des palmettes enlacées, dont les tiges minces et déliées seraient plutôt de transition que romanes : ce qui surprend, c'est de les trouver associées à une foule d'autres détails appartenant beaucoup plus au XI[e] qu'au XII[e] siècle. La porte est surmontée d'une double archivolte : l'une de ces archivoltes est ornée de pommes de pin détachées; dans l'autre, la pomme de pin repose sur une large feuille. La porte dont je donne ici la description offre beaucoup de rapports avec celle de l'église de St-Gilles que j'ai oublié de mentionner en son lieu.

La nef est voûtée en berceaux très-surbaissés, renforcés d'arcs-doubleaux retombant sur des colonnes toriques. Elle était accompagnée de bas-côtés aujourd'hui supprimés et dont on aperçoit les arches dans les murs latéraux. Les bas-côtés n'étaient point recouverts de voûtes ; ils étaient cependant distribués par travées répondant à celles de la nef et divisées par de robustes arceaux faisant l'office d'arc-boutants. Une fausse coupole couronne l'intertransept : les transepts sont voûtés en berceaux. Deux absidioles ouvraient dans les bras de croix : l'une est démolie, l'autre a été usurpée par un propriétaire voisin. Il en avait été de même de la crypte qui s'était vue convertir en cellier et que l'on n'a pu recouvrer que depuis quelques. années Cette crypte est assurément la partie la plus remarquable de l'église de Tavant. Elle a beaucoup d'analogie avec celle de Rivière construite également par les religieux de Marmoutier, et, comme à Rivière, le sanctuaire se trouve bien plus élevé que le transept et la nef.

Dans votre Rapport verbal de 1865, monsieur le Directeur, vous avez signalé les escaliers que l'on a faits il y a quelques années pour monter de la nef dans le sanctuaire et dont vous

avez remarqué le déplorable effet. Ces escaliers sont le chef-d'œuvre d'un jeune prêtre du diocèse qui, tout d'un coup, s'est révélé architecte, peintre et sculpteur. Je tremblai lorsque je sus qu'il s'était chargé de la restauration du chœur de Tavant; je fus consterné lorsque je connus la façon dont il prétendait disposer l'escalier qui devait y conduire et l'entrée de la crypte. Je fis auprès de lui les démarches les plus pressantes, le priant de ne point déshonorer une église si digne d'intérêt; conseils, observations, rien n'y put faire. Malgré tout, ce plan ridicule fut exécuté tel qu'il avait été conçu, et l'on édifia ces deux degrés que vous avez vus qui s'en vont sans façon découper les bases et le fût des piliers de l'intertransept. Votre manière de voir, monsieur le Directeur, me prouve que je ne m'étais pas trompé sur les résultats que je redoutais et que j'avais prévus.

Permettez-moi de vous dire en quelques mots, monsieur le Directeur, quel était l'état et la disposition des lieux au moment où M. l'abbé Brisacier fut chargé de la restauration du sanctuaire. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, la crypte avait été pendant la Révolution annexée par un propriétaire voisin. Cette annexion avait-elle été opérée par des *moyens moraux*, dans l'acception italienne du mot? Je ne saurais le dire; mais toujours est-il que la crypte, transformée en caveau, demeura jusqu'en ces derniers temps détachée du domaine de l'église de Tavant. La porte de communication avec la nef avait été murée, et l'escalier qui conduisait au sanctuaire supprimé. Faute d'escalier, l'autel fut établi sous la fausse coupole, lors de la restauration du culte.

Lorsqu'il y a quelques années la fabrique de Tavant rentra en possession de la crypte, le curé songea à faire ouvrir la porte par laquelle on y accédait, et en même temps à rétablir les degrés du chœur. Cette porte, il vous en souvient,

monsieur le Directeur, est disposée dans l'axe de la nef et au milieu du petit mur de soutènement qui ferme la crypte du côté du transept. Cette porte une fois ouverte, il s'agissait de combiner la disposition de l'escalier de façon à ne point en gêner l'entrée. L'étroit espace qui existe de chaque côté de la porte, entre ses jambages et les piliers que supportent l'arc triomphal, ne permettait pas de supposer que les degrés eussent été autrefois établis dans cet endroit. La seule disposition possible et qui fût indiquée à la fois par le bon goût et par le bon sens, était celle qui faisait accéder le sanctuaire par un degré unique partant du centre de l'intertransept et venant aboutir immédiatement au-dessus de l'entrée de la crypte. Une large dalle restée en place en cet endroit indiquait que telle avait dû être la disposition primitive. Un palier devait exister en avant et de niveau avec le sanctuaire, assez large pour permettre d'établir en dessous une petite voûte ouverte de chaque côté et qui eût servi comme de vestibule à la crypte. C'était la reproduction, au milieu de l'intertransept, des escaliers latéraux de Rivière avec leur passage voûté ménagé sous le palier supérieur. Tel était le plan que je proposai à M. l'abbé Brisacier, et qu'avec une ténacité digne d'une meilleure cause il s'obstina à rejeter pour construire ses doubles degrés qui, larges au départ de 1 mètre environ, se réduisent à 60 centimètres vis-à-vis les colonnes, pour prendre ensuite subitement un développement de plus de 4 pieds par suite de l'ébrasement donné à ses rampes.

J'avais eu dans le temps la pensée de demander un secours à la Société française d'archéologie pour faire quelques réparations urgentes à l'intérieur de la crypte; mais quand je vis la façon dont on entendait les réparations dans ce pays-là, je renonçai, comme bien vous le pensez, au plus vite à mon projet.

Laissons pour le moment la crypte de côté pour donner un coup-d'œil au sanctuaire. Il se compose d'une première travée, suivie d'une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres accompagnées de colonnettes. Avant la restauration exécutée par M. l'abbé Brisacier, on apercevait près du pilier gauche un reste de peinture murale du XII[e] siècle. M. Brisacier a trouvé bon de le recouvrir, comme le reste du sanctuaire, d'un enduit tiré à quartier pour imiter un appareil de pierre.

Quelques chapiteaux de l'intertransept méritent une mention particulière. Ils représentent des syrènes, des oiseaux de grande dimension plongeant leur bec dans un vase, un animal fantastique dévorant un homme; puis enfin un quatrième chapiteau qui offre quelque rapport avec celui que vous avez figuré, monsieur le Directeur, dans votre *Abécédaire d'archéologie*, comme provenant de l'église de St-Martin de Nevers. On y voit deux aigles embrassant toute la hauteur du chapiteau et dont la tête et le bec recourbé viennent former crochet sous l'angle du tailloir. Leurs ailes, au lieu de s'abaisser comme à Nevers, se redressent et viennent tapisser le centre de la corbeille. Toutes ces sculptures sont à très-haut relief et semblent indiquer le XII[e] siècle. Tout à côté, dans la même travée, nous allons en rencontrer un qui va nous offrir le caractère du XI[e] siècle. Il représente Adam et Ève sous l'arbre de vie, au moment où ils vont cueillir le fruit défendu. Je regrette de ne pouvoir en donner un dessin qui ferait saisir la nuance que j'indique ici. Le XI[e] siècle semble se manifester encore par les moulures en damier reproduites sur les tailloirs, sur les cordons, sur les bases même des colonnes dont les chapiteaux sont caractéristiques du XII[e] siècle, dans le cintre surbaissé des berceaux et dans les tores en forme de torsade qui ornent le socle des piliers.

La crypte est recouverte par une voûte d'arête reposant

sur des piles cylindriques. Elle se compose de cinq travées et demie. La demi-travée est couronnée par une voûte retombant en arc-boutant du côté de l'intertransept. Des colonnes engagées, parallèles à celles des travées centrales, sont disposées au pourtour de la crypte. Ces colonnes sont cylindriques, à l'exception de deux gros piliers carrés situés au-dessous des piliers du chœur auxquels ils servent de support. Une colonne engagée placée au centre de la courbe absidale et dans l'axe de la crypte, m'a rappelé le chœur de la basilique primitive de St-Martin de Tours qui, suivant saint Grégoire, avait quarante et une colonnes. Ce nombre impair, dont je ne m'étais jamais rendu compte, m'a fait penser que l'abside de St-Martin devait être disposée à peu près comme la crypte de Tavant. Les chapiteaux les plus rapprochés de l'entrée sont les seuls qui soient ornés de moulures; les autres sont simplement épannelés. L'un de ces chapiteaux représente des palmettes aux tiges enlacées dont une partie n'est qu'ébauchée. L'autre offre la même ornementation végétale, accompagnée d'une moulure figurant un homme monté sur un animal à queue de reptile, poursuivant un personnage qui fuit devant lui en se traînant sur les pieds et sur les mains. Les vêtements des deux personnages sont adhérents au corps et ne présentent aucun pli comme dans les bas-reliefs du XI[e] siècle.

La voûte entière a été autrefois recouverte de peintures à fresque. Une partie de ces peintures est tombée avec l'enduit sur lequel elles étaient appliquées; le reste s'en va chaque jour détruit par l'humidité qui pénètre à travers les murs dominés de toutes parts par les terres. Je vais essayer de décrire ceux des sujets que M. l'abbé Juteau et moi avons pu reconnaître.

Une large bande ornée de perles blanches occupe le sommet de la voûte, depuis l'entrée jusqu'au fond de l'abside. A

droite et à gauche de la première travée et au-dessus des chapiteaux historiés, on voit, d'un côté, un personnage tenant dans chaque main une longue tige de l'extrémité de laquelle partent de frêles enroulements imitant des arabesques. Du côté opposé, un autre personnage tient une tige semblable, mais beaucoup plus courte. Plus loin, on trouve David la couronne en tête, qui danse en jouant de la harpe; un homme assis sur un siége figurant un édifice; un personnage de grande proportion, une aumônière au côté, portant d'une main une palme et de l'autre une longue branche qui est peut-être un bâton de voyage. Dans une autre travée, un guerrier, le haume sur la tête, armé d'un bouclier normand de forme longue et pointue, comme ceux que l'on voit sur la tapisserie de Bayeux, combat contre un animal debout devant lui et le perce de son glaive. Saint Michel, coiffé d'un haume comme le précédent et vêtu d'un haubergeon, lutte contre le démon sous la figure d'un singe. La nature du vêtement de saint Michel avait ici une importance archéologique que vous comprenez, monsieur le Directeur, puisqu'il pouvait servir à déterminer d'une manière approximative l'âge des fresques de Tavant. Est-ce un haubergeon, est-ce une jacque de mailles? Je n'ai pu le reconnaître d'une façon positive. J'ai conclu toutefois en faveur du haubergeon, parce que la disposition du dessin imite plutôt des lames métalliques qu'un tissu de mailles. Ce dessin représente une sorte de petit treillis lozangé formé par des lignes blanches qui se coupent sur un fond ocreux. Deux anges tenant chacun un flambeau sont peints l'un vis-à-vis de l'autre dans la travée du milieu. Puis on voit, sans que je puisse indiquer la place précise occupée par les figures, la Vierge dans l'attitude de la plus profonde douleur et dont deux glaives percent les seins d'où coulent des gouttes de sang; saint Pierre crucifié la tête en bas; un sagittaire et un jardinier bêchant la terre avec une

pelle pointue, ayant derrière lui un autre personnage qui semble le regarder avec attention. J'ai cru reconnaître ici la traduction un peu libre du passage de l'évangile de saint Jean où il est dit que Marie Madeleine ayant été dès le matin au Sépulcre, et ayant aperçu le Sauveur debout près de l'entrée, le prit pour le jardinier. Au fond de l'hémicycle de l'abside et au-dessus du pilier central dont j'ai parlé, on voit le Christ bénissant entouré d'une auréole elliptique. Comme on le voit, la plupart de ces tableaux représentent des personnages isolés. Le crucifiement va nous offrir une scène plus compliquée et où le peintre a eu à disposer et à grouper un certain nombre de figures. Ce tableau est, sans contredit, le plus intéressant par les détails qu'il contient. La croix où est attaché le Sauveur est formée du tronc d'un arbre dont les rameaux encore verts sont taillés en crossettes. Le Christ, suivant le plus antique usage, est vêtu d'une longue robe attachée au cou et ornée de galons, de perles et de cabochons. La Vierge Marie est à droite avec cette inscription MARIA, et saint Jean, à gauche, avec son nom IOHS. Le soleil et la lune, représentés chacun par une figure humaine, sont placés au-dessus de chaque bras de la croix. De longues lignes ondulées blanches, jaunes et rouges, entourent le tableau, sans doute pour imiter des nuages.

Les visages de tous les personnages sont dessinés par un simple trait comme dans le dessin linéaire. Malgré leur incorrection et leur irrégularité, ils offrent cependant une expression parfaitement en rapport avec les sentiments que l'artiste a voulu reproduire. Les vêtements seuls sont à teintes plates, rehaussées de lignes de tons différents, pour représenter les plis. Ces plis, en général, accusent exactement la forme des parties du corps auxquelles ils s'appliquent, indiquant par masses brisées presque toutes les jointures des membres et leurs parties saillantes. Les teintes employées

sont le jaune, le brun, le vert, le blanc et le noir. M. de Galembert attribue ces fresques au XI[e] siècle.

La tour carrée du clocher, placée au-dessus de l'inter-transept, est surmontée d'une pyramide tronquée de forme octogone. Ce second étage est à peine élevé de 2 mètres au-dessus de sa base. Une corniche en damier, disposée à son sommet et au point de retombée de la charpente, annonce que la flèche n'a jamais eu plus d'élévation. Ce clocher a beaucoup d'analogie avec celui de la Charité-sur-Loire, figuré, monsieur le Directeur, dans votre *Abécédaire d'archéologie*, sauf toutefois les arcatures aveugles qui ne se rencontrent point à Tavant. C'est le seul que je connaisse de cette forme en Touraine. Je répare un oubli en disant ici que la crypte est éclairée par une seule petite baie carrée, qui n'est ni une fenêtre ni une meurtrière, ouverte à gauche du pilier central de l'abside.

L'abside est ornée extérieurement de colonnes toriques faisant l'office de contreforts. Ces piliers rappellent par leur fort module ceux qui garnissent le chevet de l'église de Rivière et ne ressemblent en rien à ces colonnes frêles et minces que nous avons rencontrées à Cormery, à Loches et à Preuilly. Les contreforts poitevins, plus volumineux que ceux de la Touraine, s'en rapprochent davantage, sans toutefois les égaler.

Arrivé au terme de cette étude, que devons-nous conclure quant à l'âge présumé de l'église de Tavant? Si certains détails semblent annoncer le XII[e] siècle, d'autres détails plus nombreux paraissent indiquer le XI[e]. L'architecte qui l'a construite était-il en avant ou en arrière du mouvement architectural de son époque. Je serais tenté d'adopter la première de ces hypothèses, en considérant comment la célèbre abbaye de Marmoutier, à laquelle elle appartenait, a su, comme le disait si bien au sujet de Rivière le regrettable

M. F. de Verneilh, mettre en œuvre au XI[e] siècle « toute la richesse de dessin et l'harmonieuse élégance de nos meilleures constructions romanes du XII[e] siècle. »

RIVIÈRE.

Je n'ai point l'intention, monsieur le Directeur, de vous arrêter longtemps à Rivière, puisque je vous ai déjà entretenu de son église dans le *Bulletin monumental*. Je veux seulement vous signaler une remarque que j'ai faite en ces derniers temps et dont j'ai tiré des inductions que je veux soumettre à votre jugement toujours si sûr et si éclairé. Si ces inductions vous paraissaient motivées, le détail que je signale aurait, à mon avis, une certaine importance archéologique.

Vous vous rappelez, monsieur le Directeur, le grand pilier isolé qui, partant du niveau du sol de la nef, s'en va à la hauteur de l'arc triomphal supporter la masse du clocher qui, d'autre part, repose sur le mur latéral et sur le mur du sanctuaire. Ce pilier et le contrefort rectangulaire qui l'accompagne du côté de la nef paraissent avoir été élevés vers le milieu du XII[e] siècle. Je vous ai fait savoir l'an dernier qu'il était question de le démolir ainsi que le clocher pour faire disparaître l'irrégularité qu'il produit. Pour motiver encore cette suppression, on allègue le peu de solidité de cet important support. En l'examinant attentivement pour me rendre compte de l'état réel des choses, je remarquai le reste d'un ancien arceau englobé dans le contrefort dont je vous parlais tout à l'heure, au moment de sa construction. Le sommier et les trois claveaux demeurés en place ont toute la forme et l'apparence de ceux du XI[e] siècle; ils en ont aussi les joints épais et saillants. L'arceau dont ils faisaient partie faisait face à la nef. Son extrados arrivait juste au niveau du

palier qui donne entrée dans la chapelle latérale du sanctuaire. En considérant la forme et la disposition de cette voussure, on demeure convaincu qu'elle est le reste d'une ancienne porte par laquelle on accédait dans la crypte, porte supprimée lors de l'établissement des escaliers à la place qu'ils occupent aujourd'hui. L'entrée de la crypte admise en cet endroit, les degrés qui conduisaient au sanctuaire, devaient se trouver nécessairement au centre de la nef. C'est la première conclusion que je voulais tirer. Que la vue des trois baies que l'on aperçoit aujourd'hui au-dessous du sanctuaire n'empêche point d'admettre cette hypothèse ; ces baies, comme il est facile de le reconnaître, ont été ouvertes à une époque postérieure et au moment où l'on a transporté les escaliers le long des murs latéraux. La disposition primitive était donc celle-ci : un large escalier placé dans l'axe de la nef conduisait directement au sanctuaire ; de chaque côté, deux couloirs voûtés faisant saillie en avant des chapelles latérales accédaient dans la crypte et supportaient deux petites tribunes de plein-pied avec ces chapelles. Quel était l'usage de ces deux tribunes ? N'étaient-ce point des ambons destinés à la lecture de l'épître et de l'évangile ? On serait porté à le croire, si l'on se souvient que les ambons étaient encore en usage au XIIIe siècle, comme nous l'apprend Guillaume Durand dans son *Rational*, tome II, chapitre XXIV.

Je voudrais m'être expliqué ici de manière à me faire comprendre de tous mes lecteurs, et je crains de ne point y avoir réussi. Si l'on veut bien se reporter à la vue intérieure de l'église de Rivière, insérée dans le Compte-rendu du Congrès archéologique de Saumur, la vue de ce dessin, rapprochée des explications que j'ai données, éclaircira, je l'espère, ce qu'elles peuvent avoir de trop confus.

Je ne répéterai point ici tout haut ce que j'ai redit bien des fois tout bas à l'excellent curé de Rivière, au sujet des

tableaux qu'il a fait peindre dans les cadres disposés et laissés vides par M. de Galembert. Pour une église telle que celle de Rivière, il eût fallu la main d'un maître, et il a eu recours à celle d'un jeune débutant dont il eût mieux fait de laisser mûrir encore le talent.

Nous avons trouvé à Tavant M. l'abbé Brisacier architecte, ici nous le trouvons sculpteur. Il a enrichi l'église de Rivière de plusieurs de ses œuvres dont il a créé le style et le dessin. Il a composé pour le curé un trône en pierre couronné d'un ciborium que surmonte un ange sonnant de la trompette. Il a exécuté une chaire dont le pied repose sur une mappemonde où l'on voit figurées l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Il paraît que sous ce globe il y a une pensée symbolique de la plus haute portée. De l'exécution, je n'en dirai rien, ici la conception est tout. De peur qu'on en ignore, j'ajoute que tout ceci est du style roman; on aurait pu en douter.

CHAMPIGNY-SUR-VENDE.

Jusqu'ici je ne me suis occupé dans mes excursions archéologiques que des monuments publics : la Ste-Chapelle de Champigny mérite, monsieur le Directeur, que nous fassions une exception en sa faveur. Fondée par Louis Ier de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, mort en 1520, elle fut achevée par son fils Louis II de Bourbon, duc de Montpensier. La construction était toutefois assez avancée en 1520 pour que Louis Ier pût y avoir sa sépulture. Cette chapelle est surtout remarquable par ses splendides vitraux, œuvre de Robert Pinaigrier. Les verrières, au nombre de onze, sont partagées en trois zones. On voit sur la zone inférieure les portraits de la famille Bourbon-Montpensier; au-dessus sont figurés les

traits principaux de la vie de saint Louis; la zone supérieure représente les mystères de la Passion de Notre-Seigneur.

Rien n'égale la richesse et la beauté de ces vitraux; ils sont trop connus pour que je m'arrête à en donner ici une description détaillée.

La Ste-Chapelle de Champigny était, extérieurement surtout, dans un triste état de délabrement. Les clochetons du genre de ceux que vous nommez, monsieur le Directeur, clochetons candélabres, avaient tous disparu; les contreforts exfoliés par la gelée et par le salpêtre étaient gravement endommagés, surtout du côté du sud. Il en était de même de la galerie à jour qui couronne l'entablement. Le nouveau propriétaire du château de Champigny a entrepris la noble tâche de restaurer ce précieux monument. Le travail, dirigé par un architecte de Paris, se fait avec le soin le plus scrupuleux et répond aux exigences archéologiques les plus sévères. C'est un exemple que l'on peut citer aux restaurateurs de nos monuments publics et qu'ils feraient bien de suivre en tout temps.

Bien que la chapelle soit tout entière dans le goût de la Renaissance, elle est accompagnée sur les côtés de cloîtres empreints encore de tous les caractères du style flamboyant. Cette singularité m'a paru bonne à signaler; elle est d'autant plus étrange que les cloîtres dont je parle ont dû être construits postérieurement à la chapelle, sur les murs latéraux de laquelle ils sont appuyés.

AZAY-LE-RIDEAU.

Je ne sais si l'*Ansience territorium* dont il est fait mention dans saint Grégoire de Tours, lib. II, *De mirac. sancti Martini*, peut s'appliquer à la petite ville d'Azay-le-Rideau. Cette attribution ne semble pas douteuse à l'auteur de la

Notice sur la topographie de l'ancienne Touraine. Dom Ruinart pense que saint Grégoire a voulu désigner une des localités du nom d'Azay situées en Touraine; mais il ne se prononce pour aucune en particulier. Ce dont on doit se souvenir, c'est que nous avons vu précédemment qu'une voie ancienne existait entre Azay et Tours, laquelle n'était que le prolongement de la *via Turonensis* passant par Pont-de-Ruan. Je dois ajouter que des substructions romaines ont été découvertes, à plusieurs reprises, sur la rive droite et sur la rive gauche de l'Indre, à peu de distance d'Azay. On en a rencontré notamment à la ferme de La Remonnière, appartenant à M. le marquis de Biencourt, membre de la Société française d'archéologie, et près de la voie d'Azay à Tours dont parle la charte de 1141.

Une petite église dédiée à saint Symphorien *(ecclesiola)* existait à Azay au commencement du XIe siècle. Elle était dans un tel état de délabrement et d'abandon, dit une charte du cartulaire de Cormery, de l'année 1030, que l'on pouvait la regarder plutôt comme le repaire des bêtes fauves que la demeure des hommes. La curieuse charte que nous analysons ajoute que des personnes dignes de foi avaient rapporté qu'on y avait trouvé des loups, des rats et des oiseaux de proie. « *Nam ferunt viri veridici reperta esse inibi cubilia luporum, murium atque volucrum.* » A cette époque, Azay portait le nom latin d'*Aziacus* qui peut, sans trop d'invraisemblance, provenir de l'ancien *Auzium* de Grégoire de Tours.

La petite église d'Azay dont je viens de reproduire le triste tableau appartenait à Geoffroy, fils d'Aimery de l'Isle. Geoffroy désirant y voir rétablir l'exercice du culte divin, en fit don à l'abbaye de Cormery, en même temps que des dîmes et du droit de sépulture qui en dépendaient. Ceci se passait, comme nous l'avons vu, vers 1030. Il est à croire

qu'aussitôt entrés en possession des restes délabrés de l'église de St-Symphorien, et pour se conformer aux intentions du donateur, les religieux de Cormery se mirent en mesure de la reconstruire. La façade de l'église actuelle est tout ce qui nous reste de la construction de cette époque, et c'est à vrai dire la seule partie digne d'intérêt. La nef et le bas-côté qui lui a été adjoint ne sont qu'un composé assez incohérent d'additions et de remaniements successifs; aussi n'en dirai-je rien ici. Cette façade, que l'on peut regarder sans hésitation comme une construction à date certaine, en accordant toutefois une marge de quelques années à partir du moment de la donation, mérite que nous en donnions une description détaillée.

Si nous dégageons le pignon de l'église de St-Symphorien de l'exhaussement ajouté postérieurement pour donner plus d'inclinaison aux toits, nous trouvons un fronton surbaissé, d'un galbe tout-à-fait antique et composé d'un remplissage en appareil réticulé. Ce fronton repose sur un cordon orné de moulures en damier. Il est à croire qu'un cordon pareil formant corniche encadrait les deux autres côtés du triangle, suivant l'ordonnance assez habituelle des galbes du XIe siècle. Immédiatement au-dessous du cordon sont disposées sept statuettes renfermées dans des niches en plein-cintre, dont la voussure repose sur des colonnettes. Suivant l'usage de cette époque, chaque niche et la statue qu'elle contient sont fouillées dans une large dalle monolithe posée en délit. La statue du Christ occupe le centre de ce premier groupe. Il est debout, sa tête est entourée du nimbe crucifère et il tient sur sa poitrine un livre qui semble ouvert. A droite et à gauche du Sauveur sont symétriquement disposés trois personnages vêtus de costumes de formes diverses : ceux de gauche sont nimbés, tandis que ceux du côté opposé ne le sont pas. Quelques-unes des figures sont tournées de profil et semblent

diriger leurs regards vers celui qui a dit de lui-même : « Je suis la lumière du monde. » Il semble que l'artiste du XI[e] siècle a voulu figurer Jésus docteur. Peut-être les personnages qui entourent le Christ sont-ils eux-mêmes des docteurs de la loi nouvelle, dont les uns sont mis au nombre des saints, tandis que les autres n'ont point reçu de l'Église cet insigne honneur. A droite et à gauche de cette série de bas-reliefs sont disposées des pyramides en forme de fronton allongé, remplies en appareil réticulé. Ces frontons sont encadrés de longues dalles ornées de moulures en damier. Deux autres pyramides existaient autrefois à la suite de celles-ci, mais elles ont été en partie supprimées lors du remaniement de la façade au XIII[e] siècle, remaniement dont nous dirons un mot plus loin. Un second cordon règne au-dessous de la zone que nous venons de décrire, et sert d'encadrement à une autre série de personnages disposés dans des niches comme ceux de l'étage supérieur. On y reconnaît deux évêques à leur mître ; un d'eux paraît revêtu du pallium. Ici les figures de droite sont seules nimbées, sans que je puisse trouver le motif de cette singularité. De la série de statuettes qui devaient exister primitivement ici, il n'en reste plus que sept, quatre à droite et trois à gauche ; le surplus a disparu par suite de l'établissement d'une large fenêtre à l'époque ogivale.

Les deux groupes de personnages de la zone que nous venons de décrire et que sépare aujourd'hui la baie du XIII[e] siècle, formaient-ils une suite continue ou bien étaient-ils séparés primitivement par une fenêtre romane ? Telle est la question que je me suis adressée. Si je juge par analogie, je me prononcerai pour l'affirmative. La façade de St-Mexme de Chinon qui, dans des proportions plus grandes, a avec celle d'Azay une frappante similitude, était percée d'une fenêtre centrale ; il en est de même à Notre-Dame de Poitiers.

Notre-Dame appartient, il est vrai, au commencement du XII[e] siècle, mais son ordonnance, la disposition de ses bas-reliefs par zones superposées, indiquent un certain lien de parenté avec ces deux vieilles basiliques. J'ajouterai que les églises de Bourgueil et de Restigné, dont les façades d'un ordre plus simple datent également du XI[e] siècle, offrent une fenêtre au-dessus de leur porte de l'ouest.

Un troisième cordon fouillé en damier comme ceux des étages supérieurs courait d'un angle à l'autre de la façade. Celui-ci est supporté par des modillons dont le profil maigre et allongé est imité des monuments de l'ère romane primordiale. Ces modillons, assez espacés les uns des autres, sont disposés au point de jonction des dalles qui forment le cordon, de façon à leur servir de support. La porte et la partie inférieure de la façade, refaites et remaniées postérieurement, n'offrent aucun intérêt; aussi nous dispenserons-nous de les décrire.

Si l'on veut se faire une idée exacte de la statuaire de la première moitié du XI[e] siècle en Touraine, on peut regarder les statuettes de St-Symphorien d'Azay comme un type parfaitement caractérisé du style de cette époque. Le corps des personnages est allongé, leur pose raide, leur geste innaturel par suite de l'adhérence complète des bras au corps. Ils sont vêtus de robes longues descendant au-dessous de la cheville et se resserrant souvent à leur partie inférieure, comme l'enveloppe des momies égyptiennes. Ici les traits de la figure sont presque complètement effacés et l'on n'en saisit plus que quelques lignes indécises; mais on peut être certain que les visages étaient plats, le nez épaté, les oreilles et la bouche fort grandes. Point de plis pour ainsi dire aux vêtements; le peu qu'on en aperçoit sont lourds et disposés parallèlement de manière à figurer des chevrons brisés étagés les uns au-dessus des autres. Cet agencement des plis intermédiaires

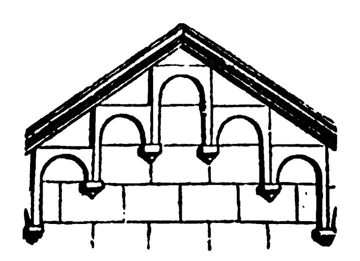
prendra plus tard un caractère plus accusé, comme nous l'avons vu à St-Léonard de l'Isle-Bouchard.

On devra remarquer aussi les frontons placés au-dessus de la seconde corniche, de chaque côté du groupe supérieur : ces frontons d'une forme aiguë, éloignée du galbe classique que nous trouvons encore dans sa pureté primitive à Cravant et à St-Généroux, doivent en être regardés cependant comme une imitation dégénérée. Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que l'on doit considérer encore les trois cordons superposés qui s'étendent d'un angle de la façade à l'autre, comme un souvenir antique. N'aurait-on pas voulu imiter les bandeaux de briques de l'époque gallo-romaine? Ces bandeaux, on le sait, étaient destinés à donner une assiette plus solide aux assises de petit appareil; ici les cordons servaient de support régulier aux dalles contenant les arcatures historiées.

Je n'ai pas besoin de démontrer ici que la façade de l'église actuelle d'Azay-le-Rideau ne peut être regardée comme un reste de l'ancienne *ecclesiola* dont parle la charte de Cormery; une semblable pensée ne saurait venir, ce me semble, à aucun archéologue. Le caractère du XI[e] siècle est trop visiblement empreint sur tous les détails pour qu'il soit permis d'avoir un doute à cet égard. Il suffit de considérer l'ornementation pour s'en convaincre. Les moulures en damier des cordons, la forme des frontons, le style et la disposition des statuettes, l'appareil réticulé du pignon, tout cela est du roman secondaire incontestable. L'appareil réticulé se rencontre, il est vrai, dans quelques églises antérieures à l'an 1000 : notamment à Cravant et à St-Généroux; mais on doit se souvenir qu'il est surtout employé au XI[e] siècle. Pour ne citer que quelques exemples, je nommerai la façade de St-Mexme de Chinon, l'abside de Rivière, Notre-Dame de Poitiers et plusieurs parties de la basilique de St-Hilaire de la

même ville. Si l'on rencontre, par exception, cet appareil dans les constructions du roman primordial, il est pour ainsi dire généralisé dans celles de la première moitié du XIe siècle. Ici il serait seul un indice suffisant pour moi de l'âge de la façade d'Azay, lors même que je ne rencontrerais pas les autres types caractéristiques que j'ai énumérés. Je dois ajouter que l'agencement des plis des vêtements des statuettes de St-Symphorien me semble annoncer une époque assez rapprochée du milieu du XIe siècle. On sait que les vêtements des figurines que j'ai signalées, au sommet du pignon du transept de St-Hilaire de Poitiers, n'en offraient aucune apparence, et elles datent suivant toute vraisemblance de 1020 à 1030, époque de l'achèvement de St-Hilaire par Agnès de Bourgogne.

(La suite à un prochain numéro.)



CHRONIQUE.

Congrès archéologique de France, à Loches (Indre-et-Loire). — Le Congrès archéologique de France pour 1869 avait été préparé avec beaucoup de zèle et de talent par M. d'Espinay, membre de l'Institut des provinces, président du Tribunal civil, qui avait trouvé dans M. de Cougny, inspecteur-divisionnaire de la Société française d'archéologie, M. Chaisemartin, procureur impérial, M. Gautier, greffier du Tribunal, et dans plusieurs autres honorables habitants de Loches, des collaborateurs pleins de dévouement. L'ouverture de la session a eu lieu dans la grande salle du Palais, aujourd'hui sous-préfecture.—Par une heureuse coïncidence, M. Paillart, sous-préfet, qui était à Fontenay il y a quelques années et avait assisté avec le préfet de la Vendée, en 1864, à l'inauguration de la XXXIe session, a présidé cette séance d'ouverture et prononcé des paroles bien senties en installant le Congrès. M. le Maire de Loches a prononcé de son côté un discours. M. de Caumont a remercié ces deux honorables magistrats au nom de ses confrères, aussi bien que MM. d'Espinay et de Cougny.

Plusieurs départements étaient représentés au Congrès, et quoique les élections eussent encore retenu beaucoup de membres, la grande salle était pleine; les dames de Loches, en grand nombre, montraient ainsi l'intérêt qu'elles portent à l'histoire locale.

Parmi les cent membres du Congrès qui assistaient aux premières séances, nous citerons : MM. *de Caumont*, de Caen ; le marquis *de Rochambeau*, de Vendôme ; le marquis *de Nadaillac*, président de la Société du Vendômois ; *de Cougny*, inspecteur-divisionnaire de la Société française d'archéologie, à Chinon ; le comte *de Galembert*, inspecteur d'Indre-et-Loire ;

Le Daim, inspecteur des Deux-Sèvres; *de Fontaine*, de la Vendée; l'abbé *Le Petit*, secrétaire-général de la Société; *Bouet*, inspecteur du Calvados; *L. Gaugain*, trésorier-archiviste de la Société; l'abbé *Auber*, chanoine et inspecteur-divisionnaire de la Société, à Poitiers; *de Laurière*, membre de l'Institut des provinces, inspecteur des monuments de la Charente; *Pécard*, membre du Conseil général administratif de la Société française d'archéologie et conservateur du musée de Tours; l'abbé *Chevalier*, membre de la Société archéologique de Touraine et secrétaire-général de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire; *Grandmaison*, archiviste du département d'Indre-et-Loire; *Nobilleau*, de Tours, membre de plusieurs académies; *de Chergé*, de l'Indre, inspecteur des monuments de la Vienne; le docteur *Cattois*, membre de l'Institut des provinces, à Paris; *Delphis de La Cour*, lauréat de l'Académie française et des Jeux-Floraux de Toulouse; *Archambault*, membre de la Société archéologique de Touraine; *Guérin*, architecte du département d'Indre-et-Loire; le marquis *de Bridieu*, ancien député, membre du Conseil général; *Collet*, architecte de la ville de Loches; M. le Curé de Loches et une douzaine d'ecclésiastiques de la contrée.

Les questions du programme ont toutes été très-savamment traitées par différents membres, surtout par M. d'Espinay, qui avait depuis six mois revu toutes les parties de l'arrondissement de Loches dont il a fait la *Statistique monumentale*, par M. de Cougny, M. de Galembert, M. Grandmaison et par M. Gautier, qui a publié au moment de l'ouverture du Congrès une *Monographie du château et de l'hôtel-de-ville de Loches*.

Plusieurs promenades ont été faites aux environs de la ville, notamment à Pérusson, à Beaulieu et dans quelques localités voisines.

Ces promenades n'ont dérangé en rien les travaux; deux séances ont eu lieu régulièrement chaque jour, et l'intérêt qu'elles ont offert était tel, que jusqu'à la fin elles ont été suivies avec le même empressement.

La séance de clôture a été présidée par M. de Cougny.

Dans une séance précédente, présidée par M. de Caumont,

des médailles ont été décernées par la Société française d'archéologie :

A M. da Silva, architecte du roi de Portugal.

A M. Guérin, architecte, pour ses restaurations d'anciens édifices.

A M. l'abbé Bourrassé et à M. l'abbé Chevalier, pour leur intéressant ouvrage sur les églises de petit appareil antérieures à l'an 1000.

A M. Lafolie, de Tours, pour son procédé de photographie sur pierre.

A M. l'abbé Ramade, de la Creuse, pour sa *Monographie de la paroisse de Giou.*

A M. Le Blanc-Hardel, éditeur à Caen, pour le tirage des ouvrages illustrés publiés dans son établissement typographique.

Une mention très-honorable a été décernée à M. l'abbé Chevalier pour son *Histoire du château de Chenonceaux.* (Beau volume in-8° de 600 pages, imprimé à Lyon, chez Perrin.)

Un certain nombre d'allocations ont été votées.

LE PETIT.

Congrès archéologique international. — La IIIe session du Congrès archéologique international s'ouvrira à Bâle (Suisse), le 21 septembre 1869. Le Congrès scientifique de France tenant à Chartres sa session *du* 5 *au* 15 *septembre*, il s'écoulera cinq jours entre les deux congrès, délai plus que suffisant pour aller de l'un à l'autre. X.

Mouvement du personnel. — M. l'abbé Le Noir, curé-doyen de Villequier, est nommé inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Cher en remplacement de M. de Beaurepaire nommé conseiller près la Cour impériale de Caen.

M. de Beaurepaire, conseiller à la Cour impériale de Caen, a été proclamé secrétaire-adjoint de la Société française d'archéologie et chargé de la correspondance pour les ouvrages imprimés.

Ont été nommés membres de la Société :

MM. l'abbé REMADE, de la Creuse;

Le marquis DE BRIDIEU, de Loches;

Le marquis DE NADAILLAC, de Vendôme;

Le comte ESTÈVE, de Pau.

Les Annuaires de l'Association normande examinés au sein des Comités officiels de l'instruction publique. — Autrefois on disait au Comité : *il n'y a rien qui nous concerne dans l'Annuaire de l'Association normande;* aujourd'hui on daigne jeter un coup-d'œil sur ce livre et on y découvre quelque chose. — Nous en remercions M. A. Darcel, car il y a dans les comités des rapporteurs qui ne trouvent bonnes que certaines publications et parlent assez légèrement de recueils estimables. M. Darcel a le mérite d'avoir vu ce que d'autres avant lui n'avaient pas soupçonné, et nous félicitons vivement le Comité ministériel d'avoir appelé dans son sein un homme aussi impartial et aussi instruit.

Si M. Darcel n'avait pas tant de titres incontestables à l'estime du monde savant et du monde artistique, nous rappellerions avec plaisir ici tout ce qu'il a fait d'excellent, ses nombreuses publications justement estimées; mais cela serait inutile puisque tout le monde les connaît et les lit avec profit et un vif intérêt. L'article qu'il vient de publier dans le *Bulletin* des Comités, sur quatre *Annuaires* de l'Association normande, nous paraît irréprochable, quant au jugement qu'il porte sur des mémoires qui rentrent de près ou de loin dans le domaine de l'archéologie. Nous l'en remercions encore une fois très-sincèrement; mais nous réclamerons à l'occasion de deux passages de son rapport : l'un, qui renferme une inexactitude assez grave à l'occasion de l'*Institut des provinces* et de la *Société française d'archéologie*, et l'autre sur lequel les avis sont assez partagés pour que nous puissions redire quel est le nôtre.

Occupons-nous d'abord de ce qu'annonce M. Darcel à l'occasion de l'*Institut des provinces*. Il proclame cette illustre

Compagnie (page 171) *une émanation de l'Association normande*. M. Darcel est le premier qui énonce ce fait parfaitement inexact ; il attribue aussi l'origine de la Société française d'archéologie à l'Association normande, autre erreur; et vraiment on ne peut écrire de la sorte l'histoire contemporaine *dans les Bulletins d'un Comité officiel*.

Pour parler de l'*Institut des provinces*, j'engage M. Darcel à lire le Compte-rendu du Congrès de Clermont-Ferrand (année 1838) ; il y verra quelle fut la forme proposée d'abord pour l'Institut des provinces; il lira le rapport de M. Bayle-Mouillard, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, et pourra se rendre compte des motifs qui engagèrent non pas l'Association normande, mais le *Congrès scientifique de France*, auquel assistaient des délégués d'un grand nombre de départements, auquel assistaient aussi MM. *de Parieu*, *Du Miral* et d'autres notabilités politiques, à créer une académie reliant ensemble les sociétés de province. Ce ne fut cependant que l'année suivante, au Mans (1839), que l'Institut des provinces fut constitué; mais on ne voit pas que l'Association normande ait eu la moindre part à cette création. Pour simplifier les recherches que pourrait faire M. Darcel dans le but de rectifier ses idées sur l'origine de l'Institut des provinces, nous lui indiquerons dans le volume grand in-4° (classe des sciences, publié par cette Compagnie en 1859), un résumé de l'histoire de l'Institut. Il trouvera les mêmes documents abrégés dans l'*Annuaire* de l'Institut des provinces pour 1846.

La Société française d'archéologie a raconté bien des fois son origine, qui n'a rien de commun non plus avec l'Association normande. Tout le monde la connait, tout le monde sait que ce fut à l'occasion de la démolition projetée du baptistère de St-Jean de Poitiers et de quelques autres édifices qu'elle fut organisée (1). Comment donc peut-on, en 1869, ignorer des faits pareils ?

(1) MM. Chaudruc de Crazannes, de la Charente-Inférieure, et de La Fontenelle de Vaudoré, de Poitiers, furent avec moi de zélés promoteurs de cette fondation.

Nous arrivons à l'endroit du rapport dans lequel M. Darcel se révolte contre une pensée émise par moi, à St-Lo, dans une conférence sur le marbre de Thorigny. Ce que j'ai dit, je le maintiens. Tout ce que Paris fait ou croit faire pour la décentralisation ne fait qu'aggraver notre position. Au lieu de fortifier les centres littéraires ou scientifiques de province, on les énerve; au lieu de maintenir les grandes régions, on les efface; au lieu d'honorer le patriotisme et la fermeté des hommes de province quand ils en ont, ce qui est d'ailleurs assez rare, on les persifle. C'est là ce qu'on appelle *décentraliser*, et moi c'est ce que j'appelle *exploiter;* j'en demande pardon à notre savant confrère et ami, M. Alfred Darcel.

A. DE CAUMONT,

Directeur général de l'Institut des provinces de France.

Moment critique pour les monuments religieux. — Nos pauvres monuments religieux vont traverser une période difficile, car *nous avons les élections !!*

Les préfets, les candidats officiels et même les non officiels parcourent les communes depuis un mois, offrant aux curés des secours pour leurs églises. Rien n'est plus dangereux que ces allocations, car on trouve toujours à les employer en soi-disant embellissements, en reconstructions inutiles: on défigure ce qui avait encore un peu de caractère. La période électorale est d'autant plus désastreuse pour nos monuments que les promesses dont je parle ne sont pas faites aux communes qui en auraient besoin, mais à celles dont le personnel est *à considérer*. Or, il arrive que ce sont souvent les églises les plus solides qui sont affligées des allocations des préfets ou des promesses des candidats. Quel triste spectacle, quel résultat artistique nous donne le suffrage universel !!! Nous n'avons qu'un mot qui puisse l'exprimer, c'est le mot DÉPLORABLE.

X.

Catalogue du musée archéologique du Mans. — Un événement important est la publication d'un catalogue de musée,

surtout quand ce catalogue est rédigé par un homme aussi compétent et aussi instruit que M. Hucher, membre de l'Institut des provinces. C'est donc avec infiniment de plaisir et d'empressement que nous annonçons le volume qui vient de paraître et qui renferme la description de tous les objets existant dans le musée du Mans au 1er janvier 1869. — Ce volume in-8° de 104 pages est orné de figures intercalées dans le texte ; il a été imprimé avec soin au Mans, chez M. Monnoyer (1).

A. DE CAUMONT.

Les casques de Falaise et d'Amfréville-sous-les-Monts (Normandie), par M. Ch. de Linas, de la Société française d'archéologie (2). — Il y a bien longtemps que le *Bulletin monumental* s'était occupé des casques trouvés sur le mont d'Éraines. Le IIIe volume de ce recueil, publié en 1837 (p. 203), renferme une note de M. Lambert avec une lithographie reproduisant le dessin d'un de ces casques, pl. IV du volume, fig. 1. Je rappelai cette découverte dans ma *Statistique monumentale du Calvados* (arrondissement de Falaise).

Mais là s'étaient bornées les descriptions ; l'appel fait par M. Lambert dans sa notice n'avait pas provoqué de mémoires quand arriva l'Exposition universelle de 1867. Alors M. de Linas, qui vit un de ces casques à l'Exposition, entreprit une étude approfondie de ceux qui avaient été trouvés en même temps à Ste-Anne-d'Entremont, sur la propriété de M. de Vauquelin d'Ailly ; il vint visiter les deux casques du musée de Falaise dont un a été publié en 1868 dans l'*Almanach de l'archéologue français ;* après avoir recueilli tous les renseignements désirables, il vient de publier le remarquable travail dont nous avons transcrit le titre. Le savant M. de Linas, dont tout le monde acceptera l'autorité, regarde ces casques de Falaise comme normands et comme datant du

(1) Se trouve aussi chez MM. Morel, rue Bonaparte ; Didron, 23, rue St-Dominique. Prix : 1 fr.

(2) Paris, Didron, libraire, 1869.

IXe siècle ; il explique comment ils purent être déposés à Ste-Anne, à peu de distance de la Dive, à l'endroit où la charrue de M. de Vauquelin les trouva.

Les appendices, qui ont intrigué beaucoup d'observateurs, devaient être destinés, selon lui, à porter des ailes.

Quant à la forme, on la retrouve dans les casques de la tapisserie de Bayeux, ce qui corrobore l'opinion de M. de Linas



GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

et doit faire rejeter celle qui tendait à en faire des *casques gaulois.*

Un autre chapitre est consacré au casque d'Amfréville, trouvé dans la Seine-Inférieure, au pied de la côte des Deux-Amants, et qui a été figuré dans plusieurs recueils. M. A. de Linas s'exprime ainsi qu'il suit, après lui avoir consacré 25 pages de son mémoire :

« De ces recherches sur la nationalité du casque d'Amfréville résultent des probabilités bien plus nombreuses en faveur de l'origine normande que de l'origine saxonne : j'évite de me prononcer pour l'une ou pour l'autre, faute de preuves mathématiques ; mais je ne puis m'empêcher de croire que coiffure et engin, épaves du séjour de Bjoern dans l'île d'Oissel en 858, sont scandinaves et contemporains des casques de Falaise. Quant à la question de savoir si les objets trouvés tombèrent dans le fleuve par accident ou s'ils y furent jetés avec intention dans un but religieux, je n'essaierai pas de la résoudre. »

Le livre de M. de Linas est remarquable par la profondeur et l'étendue des recherches et par les figures qui l'accompagnent. Il n'a été tiré qu'à 100 exemplaires.

A. DE CAUMONT.

Des peintures murales dans les monuments du moyen-âge et des fresques de Charly (Cher), par M. l'abbé Le Noir. — Tel est le titre d'un volume in-12 de 94 pages avec une planche publié à Bourges. L'auteur, M. l'abbé Le Noir, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Cher, avait fait à la réunion générale tenue par cette Compagnie à Bourges, en 1868, sous la présidence de Mgr l'Archevêque, une communication sur ces fresques ; il en a été rendu compte dans le procès-verbal de ces réunions. Mais on désirait que le mémoire de M. l'abbé Le Noir fût imprimé *in extenso*, ce qui l'a décidé à confier son manuscrit à M. Just Bernard, éditeur, à Bourges.

Ce petit volume très-intéressant sera recherché des archéologues.

A. DE CAUMONT.

Publications nouvelles. — L'Histoire et l'Archéologie se tiennent par des liens tellement intimes, que l'on comprend parfaitement la large part que les Sociétés vouées à l'étude spéciale des monuments ont toujours faite aux investigations historiques.

Ce sont des recherches de ce genre qui constituent la principale valeur du tome XI des *Mémoires et documents* publiés par la *Société savoisienne.* On y remarque en effet une *Histoire de la commune de Flumet* par MM. Auguste Dufour et François Rabut, une *Monographie de la commune de Hautecombe* par M. Claudius Blanchard, et divers textes relatifs tout à la fois *aux franchises de Flumet et à celles de St-Génix*. Ceux qui ont trait à la dernière de ces localités ont été disposés dans un ordre méthodique et commentés par M. Pierre-Antoine Haz. Dans plusieurs de leurs dispositions ils offrent de curieux points de comparaison avec les coutumiers de diverses provinces de la France.

Le troisième volume de la quatrième série de la *Société littéraire et scientifique du Doubs* renferme un document du même ordre; c'est une charte d'affranchissement du bourg d'Oiselay publiée et annotée par M. Jules Gauthier, élève de l'École des chartes. Les circonstances qui déterminèrent cet acte libéral ont agi, dans un sens identique, bien ailleurs, et sont par suite assez intéressantes à constater.

« Jusqu'en 1429, écrit M. Gauthier, les habitants du bourg d'Oiselay avaient été soumis, pour la plupart, à la servitude et à la main-morte, et en outre à une foule de tailles, de corvées et d'impôts. De plus, le territoire du lieu qu'ils habitaient était, durant les chaleurs de l'été, peu propre à la culture et, à cette époque de l'année, le manque d'eau qui s'y faisait fréquemment sentir obligeait les paysans à des courses lointaines et pénibles pour abreuver leur bétail. Grevé d'impôts et de charges de toutes sortes et accablé de misère, chaque jour, quelque serf de la terre d'Oiselay abandonnait la seigneurie, pour aller, dans l'une des bourgades voisines, jouir des droits et des immunités qu'y garantissaient les chartes de franchise. Les émigrations devenaient de plus en plus fréquentes et Oiselay, perdant constamment quelques habitants, menaçait de devenir désert. Ce fut alors que les sires d'Oiselay, voulant porter remède au mal et arrêter une émigration qui les eût laissés sans vassaux, se décidèrent à affranchir leurs sujets. »

Les quelques lignes consacrées au *tierçage* dans les *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire* font regretter que l'auteur, M. Parrot, n'ait pas donné plus de développement à l'étude de cette intéressante question.

Le droit peut encore réclamer un travail substantiel de M. Edmond Kapin publié dans le second volume des Antiquaires du Centre *sur le régime de la terre*, en Berry, au point de vue féodal, avant 1789. Ces mémoires, que nous signalons avec plaisir au milieu de beaucoup d'autres, sembleraient annoncer une certaine reprise dans l'étude malheureusement bien délaissée des antiquités juridiques.

Le volume de la *Société des Antiquaires du centre* que nous venons de citer se recommande encore à nous par d'autres côtés. Il nous offre *une note relative à M. Burgat, auteur de modèles pour le château des Thuilleries* par M. Paulin Riffé, des recherches *sur la dotation Colbert* par M. le comte de Choulot, de piquantes *remarques ecclésiologiques* par M. Bordeaux, une consciencieuse étude *des tumuli du département du Cher* par M. de Kersers, et un examen critique *des moules en terre de Nini* par M. Albert des Méloises. Cette dissertation, ornée de six planches reproduisant trente-cinq médaillons, doit être indiquée à tous les céramographes; elle complète heureusement la notice consacrée au sculpteur de Chaumont par M. de Villers, en établissant d'une manière irréfragable que les moules dont Nini faisait usage étaient en terre cuite et non en métal comme on l'avait pensé jusqu'ici.

Les découvertes se sont depuis quelques années multipliées dans le département du Cher. Parmi les plus récentes, il y a lieu de mentionner celles qui ont été faites par MM. Amédée Rapin et Berry de deux habitations romaines d'inégale importance situées l'une à Levet, l'autre aux environs de Bourges, au château de Feularde. Cette dernière a fourni un contingent assez considérable de céramiques brisées, de monnaies et d'autres menus objets. Une description détaillée en a été insérée dans le *Bulletin diocésain d'archéologie* fondé par Sa Grandeur Mgr de La Tour d'Auvergne.

Les fouilles pratiquées dans le courant de l'année dernière au lieu dit le Malinet, à l'ouest de St-Jean-sur-Tourbe, arrondissement de Ste-Menehould, ont présenté une particularité que l'on a très-rarement l'occasion de relever. Elles ont en effet permis de reconnaître les restes d'une sépulture antique contenant les restes d'un guerrier qui dut être inhumé avec son char. La tête était placée au sud-ouest, les pieds au nord-est ; sur le côté droit, à la hauteur du front, on apercevait deux fers de lance et un petit vase en terre noire ; au-dessous, à peu près à la hauteur de la ceinture, deux couteaux à lame recourbée ; aux pieds un vase en terre rouge ornementé de losanges ponctués ; à droite et à gauche des débris de roues, de 90 centimètres de diamètre, consistant en cercles, rondelles, fiches et crampons. La fosse avait été creusée à pic dans un terrain crayeux ; elle avait une profondeur de 1 mètre et mesurait 2 mètres 70 centimètres sur une face et 3 mètres sur l'autre. Nous empruntons ces constatations à la relation publiée par M. Counhaye lui-même sous le titre de : *Note sur une sépulture antique découverte par Jean-Baptiste Counhaye*, membre de la Société française d'archéologie.

Les *Mémoires de l'Académie impériale de Toulouse*, t. VI de la 6e série, au milieu de travaux exclusivement consacrés aux sciences, nous offrent une note sur *la Basoche toulousaine* considérée comme aggrégation judiciaire, comme confrérie religieuse et comme institution de plaisir, par M. Vaïsse Cibiel, ainsi qu'une biographie étendue de l'administrateur *Bazin de Bezons* par M. Florentin Astre. Bezons se détache des autres intendants du Languedoc par une physionomie spéciale. Populaire à Toulouse, grâce au zèle qu'il déploya pour assurer la conservation des priviléges du capitoulat, il sut, à Nîmes, par son initiative intelligente, préserver de toute atteinte ce bel édifice désigné improprement sous le nom de *Maison carrée*. C'est un titre d'honneur que nous ne pouvions passer sous silence dans une publication vouée particulièrement à la défense des monuments anciens.

Le t. X de la *Société des Lettres*, *Sciences et Arts de*

l'Aveyron se compose principalement de dissertations présentées au Congrès de Rodez en 1863, et qui depuis ont été augmentées et remaniées par leurs auteurs. *Les monuments celtiques de l'Aveyron* par M. Valadier, *La villa d'Argentelle* par M. l'abbé Cérès, *Le château et la chapelle de Gozon* par M. de Gissac, la *Visite à la cathédrale de Rodez et aux principaux monuments religieux de la ville* par MM. Alibert et de Saint-Pol, les *Hôpitaux et institutions charitables* par M. Viallet, l'*Architecture civile et militaire* de M. Trapaud de Colombe, *L'église abbatiale de Conques* par M. de Castelnau d'Essenault, *Les portes de l'église paroissiale de St-Cosme* par M. d'Armagnac, appartiennent à cette catégorie et montrent avec quel zèle les savants de l'Aveyron avaient répondu à l'appel qui leur fut adressé. En dehors de ce contingent, nous avons remarqué les recherches érudites de feu M. l'abbé Bouquet, sur les anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux, dans le Rouergue, et la controverse engagée entre MM. Lunel et Noel à propos de l'existence de l'ancienne idole de Ruth chez les Ruthènes. Cette question, qui a préoccupé à plusieurs reprises les érudits et les antiquaires, avait été déjà l'objet d'une savante dissertation de la part de M. le baron de Gaugal.

Parmi les monographies consacrées récemment à des villes ou à des établissements religieux, il y a lieu de signaler *Luxeuil, ville, abbaye et thermes* par M. Emile Delacroix; *Harfleur* par Ernest Dumont et Alfred Léger; *L'abbaye de Montbénoît* par M. le Président Clerc. Cette dernière production a droit à une attention particulière à raison des circonstances dans lesquelles elle s'est produite et de sa valeur intrinsèque. En la publiant, M. Clerc se proposait d'appeler l'intérêt des autorités locales sur un monument de premier ordre et d'en provoquer ainsi la restauration; il voulait en même temps mettre en lumière, avec les origines historiques de l'abbaye, les traces laissées sur tous ses édifices par Ferry Carondelet, l'un des plus brillants représentants de l'influence italienne en Franche-Comté. Ce double but a été atteint; grâce aux allocations qui ont été votées, la conservation de l'abbaye paraît assurée, et les

appréciations du savant historien sont venues venger Ferry Caroudelet de l'oubli qui s'était fait autour de son nom et de l'indifférence avec laquelle furent accueillies ses plus délicates créations. Les stalles de l'église avaient été de la part de cet abbé, si zélé pour toutes les choses de l'art, l'objet de soins particuliers : aussi M. le président s'est-il étendu longuement à ce sujet.

Les emblèmes les plus significatifs que la hache a, par endroits, entièrement détruits, surmontaient les panneaux séparatifs des siéges inférieurs : leçons sérieuses qu'assis ou debout les moines avaient constamment sous les yeux. On peut en juger par les scènes fort intelligibles qui s'aperçoivent aux deux extrémités de ces siéges dans la face qui regarde l'autel. Dans l'une, Dalila, les ciseaux à la main, enlève à Samson sa chevelure et sa force : dans l'autre, Aristote, jouet des caprices d'une courtisane qui, le bras levé, le frappe d'une houssine, a consenti à lui servir de monture. C'est l'asservissement des passions et des sens ; mais on n'a pas remarqué les emblèmes mutilés qui dominent en figures et qui offrent, par un imposant contraste, le remède à cet asservissement. Dans l'un, c'est la croix ; dans l'autre, on voit les restes d'un personnage couché qui tenait un livre, et à côté un personnage également étendu, la tête appuyée sur son coude, dans l'attitude de la méditation, avec une tête de mort dans la main. Le sens évident de ces emblèmes est que, contre la séduction qui subjugue, la victoire ne s'obtient et la liberté ne triomphe que par la croix, l'étude et la méditation de la mort. »

Nous ne voulons ajouter à la description de M. le président Clerc qu'une seule observation. Ferry Carondelet n'était pas un novateur : beaucoup de monuments civils et religieux d'une date antérieure conservent des sculptures analogues à celles de Montbenoît. Les tailleurs de pierres et les peintres verriers, en adoptant de pareils sujets, suivaient la voie que leur traçaient les sermonnaires et les moralistes. C'est partout et toujours la mise en œuvre de la *ballade sur la qualité des femmes du Plaisant-boutehors d'oisiveté.*

Si femme veut, un homme picquera
Jusques au sang par dict injurieux;
Si femme veut, un homme prisera
Et soutiendra l'exaltant jusqu'aux cieux.
Si femme veut, un homme studieux
Du tout fera et rendra imbécille,
Veu qu'elle a peu faire croire à ses Dieux
Samson, David, Salomon et Virgile.

—

Prince, il n'est riens plus que femme envieux
Ne qui soit plus, pour bien mentir, habile
Pour decevoir autant jeunes que vieux,
Samson, David, Salomon et Virgile.

Le travail consacré par M. Boucher de Molandon, président de la *Société archéologique de l'Orléanais*, à l'examen de la *charte d'Agius*, évêque d'Orléans au IXe siècle, peut être cité comme un excellent modèle de dissertation historique. Il comprend toute une série de recherches sur l'évêque qui a signé ce diplôme, sur les faits qu'il rappelle et sur la vieille chapelle dont il constate la fondation. Un fac-simile de cette pièce, l'un des plus beaux monuments de l'époque carlovingienne qui soient parvenus jusqu'à nous, ajoute encore à la valeur de cette sérieuse publication.

La partie archéologique du dernier volume de l'*Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, est entièrement réservée à la crypte de Lamenc, qui donna lieu à de si vives discussions au congrès de Chambéry en 1863. A la suite de M. le docteur Cattois, M. le vicomte de Saint-Andéol continue à y voir un baptistère de la fin du VIIIe siècle analogue à ceux de Latran, de Ravenne, d'Aix, de Riez et de Marseille. D'autres archéologues y reconnaissent un *ciborium;* enfin, M. le marquis d'Oncien reproduit le système qu'il avait déjà présenté et d'après lequel cet édicule ne serait qu'une chapelle souterraine ou crypte analogue à celles que l'on rencontre dans beaucoup d'églises du XIe et du XIIe siècle. C'est à

lognes. — La province a perdu : 1° M. Nickles, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, chimiste, minéralogiste. M. Nickles avait pris part à plusieurs Congrès scientifiques et au Congrès archéologique de France, quand la Société française d'archéologie dont il faisait partie tint ses réunions générales à Strasbourg (1858).

2° M. Lefort, chef d'une importante maison de librairie à Lille.

3° M. Le Jolis de Villiers, un des membres les plus anciens de la Société française d'archéologie, ancien inspecteur des contributions directes, et le fils de M. de Villiers qui fut longtemps député de la Manche.

4° M. Le Courtois de Sainte-Colombe, membre de l'Association normande et du Conseil général de la Manche, officier de la Légion-d'Honneur.

Mort de M. Namur, de Luxembourg. — Nous avons perdu à l'étranger M. Namur, membre de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces à Luxembourg, un des fondateurs de la Société archéologique du grand-duché, dont il a été longtemps le secrétaire. M. Namur a publié d'intéressants rapports dans les *Mémoires* de cette Compagnie.

DE CAUMONT.



NOUVELLES DÉCOUVERTES

D'ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES

DANS LE GRAND-JARDIN,

SITUÉ A SAINT-JACQUES DE LISIEUX;

Par M. Augustin DELAPORTE,

Membre de la Société française d'archéologie.

I.

Des fouilles faites dans le Grand-Jardin, du 13 au 22 août 1868, ont mis à découvert les objets dont voici la désignation.

Les vases faisant partie de ces découvertes étaient, pour la plupart, placés par groupes de deux à six, quelquefois huit, mais le plus communément de trois à quatre seulement, composés d'un grand vase, lequel en renfermait un autre très-petit. A côté du plus grand vase étaient placées les petites urnes. Heureux quand de ce nombre un seul vase pouvait être retiré intact. Nous ne comptions que sur une petite urne, le vase principal étant souvent brisé.

Nous avons aussi remarqué que les vases en grès, affectant la forme de pot-au-feu, se trouvaient toujours placés au-dessous des autres vases. Il nous fallait apporter le plus grand soin pour l'enlèvement de ces derniers, afin de ne pas briser

e grand vase, qui renfermait toujours des cendres et des os. Dans les urnes de grande dimension, nous avons trouvé une médaille que les parents du défunt y déposaient pour le passage du nautonnier.

La majeure partie des fosses ayant été violées, la grande étendue du terrain qui a été exploré n'a pas produit un nombre d'objets aussi considérable que certains cimetières gallo-romains en ont fourni dans un espace bien plus restreint.

M. Chapelain a mis toute l'obligeance possible pour faciliter l'exécution de ces travaux, d'autant plus difficiles que des terres argileuses ont été apportées sur cette propriété, ce qui obligeait d'aller à une profondeur de près de $2^{m},50^{c}$ pour retirer les objets qui y étaient déposés. — Les produits de cette fouille, que nous avons dirigée, étaient destinés à M. Desjardins, manufacturier à Lisieux, amateur distingué, possédant déjà une jolie collection de vases provenant des découvertes de 1866.

Nous signalerons :

1 beau vase couvert d'un enduit métallique jaunâtre, dont les dessins sur la partie supérieure de la panse sont des rinceaux ou cercles intermédiaires formés de feuillages cruciformes, terminés par des feuilles de fantaisie : hauteur 15 centimètres, panse 32 centimètres.



1 vase en terre de Samos, sans ornements : h. 13 c., p. 36.
1 urne en terre blanche : h. 11 c., p. 24 c.
1 vase en grès à incinération : h. 15 c., p. 45, ouv. 10, f. 6.

1	—	—	h. 10	p. 34, ouv. 7.
1	—	—	h. 18	p. 53, ouv. 12.
1	—	—	h. 18	p. 53, ouv. 12.

1 vase en grès à incinération : h. 19 c., p. 58, ouv. 13.
1 — — h. 26 p. 71, ouv. 16.
1 vase en terre rouge : h. 19 p. 51, ouv. 10.
2 — à 2 anses : h. 25 p. 66, ouv. 10.



1 — avec engobe : h. 14 c., p. 24, ouv. 9.
1 — semé de mica : h. 9 p. 26, ouv. 7.
11 urnes en terre rouge : h. 18.
3 vases ordinaires.
1 vase en terre noire : h. 12 p. 31.

1 beau vase en terre grise, bosselé, imitant sept S, avec chaîne de 10 cent. de haut entre chaque S : haut. 15 cent., panse 43, ouv. 12.

Ce vase est recouvert d'une espèce de vernis à reflet métallique.

1 coupe en terre de Samos, ornée de petits dessins (cercles) dans la partie supérieure du rebord.

Les vases en verre ont été très-rares ; un seul est apparu : il est à quatre pans, le col est à moitié brisé : haut. 8 cent., panse 22.

1 petit anneau en verre vert.

4 perles striées en pâte de verre.

Les autres objets en terre cuite sont représentés par :

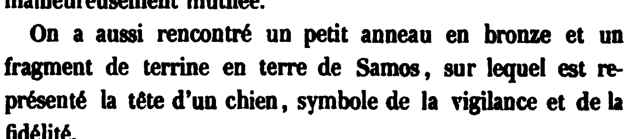


1 coq, jouet d'enfant, d'une forme élégante.

2 poules, id.



1 statuette représentant Vénus Anadyomène, malheureusement mutilée.



On a aussi rencontré un petit anneau en bronze et un fragment de terrine en terre de Samos, sur lequel est représenté la tête d'un chien, symbole de la vigilance et de la fidélité.

II.

De nouvelles fouilles ont été faites chez M. Larsonnier, en septembre dernier, au même endroit que nous avons signalé à la Société française il y a quelque temps, c'est-à-dire dans une portion de terrain située à St-Jacques, bornée au nord par le Grand-Jardin et par le chemin de fer d'Honfleur, à l'ouest par une nouvelle rue et au sud par un chemin allant de la route de Pont-l'Évêque à la rue de la Chaussée.

Ce jardin, d'une contenance de 6 ares, a été entièrement exploré par le propriétaire, qui nous a cédé tous les objets exhumés et qui font aujourd'hui partie de notre collection gallo-romaine.

Si la quantité d'objets mis au jour n'est pas considérable, elle a eu au moins l'avantage d'offrir ses richesses à une profondeur de 40 à 60 centimètres seulement, ce qui donnait un travail facile. — Il est à regretter que plusieurs objets se soient trouvés brisés par la pioche de manière à ne pouvoir être reconstitués.

Les objets découverts se composent comme suit :

1 belle coupe pour les offrandes, en terre de Samos, d'une finesse remarquable. Ce vase est orné sur les bords de dessins en relief; il mesure une hauteur de 4 centimètres et un diamètre de 12 cent. Un vase semblable a été trouvé à Étretat, en 1855, au lieu appelé le Bois-des-Haulles.



1 petit vase orné de dessins ; la couverte, d'oxyde de plomb, le rend intéressant. Ce joli vase est bien conservé ; c'est le seul de ce genre qui a été découvert : haut. 8 c. 1/2, panse 27, ouvert. 7.



1 vase en terre noire avec col : h. 8 c., p. 23, ouv. 2.

3 urnes ordinaires en terre rouge : h. 17 à 18 c.

1 grande urne en terre rouge : h. 23 c.

2 petits vases à anse, avec couverte blanche : h. 14 c., p. 25, ouv. 3. — L'un d'eux était renfermé dans une grande urne en terre blanche dont le col était brisé ; ce dernier vase renfermait des cendres.

1 petite lampe en terre ardoisée.

1 vase en grès aussi à incinération, d'une médiocre conservation : haut. 16 c.

1 biberon avec rainure vers le milieu.

1 autre biberon sans anse et avec engobe blanche.

1 petit vase en terre noire.

1 petite urne en terre rouge, ayant conservé en partie son engobe.

1 vase en terre grise ayant la majeure partie de son vernis rouge. — Ce vase est curieux par sa forme affectant celle d'une carafe à long col ; il est un peu avarié : haut. 20 c., panse 30 c.



1 petite urne en terre de Samos, genre burette : haut. 15 c., panse 19, long. du col 6 1/2 (avarié).

La terre cuite ressemblant à la terre de pipe offre :

1 jolie statuette de Vénus Anadyomène, d'une belle conservation ; c'est la seule retirée intacte de cet endroit : haut. 18 c.

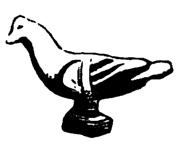
1 autre, même genre, d'une médiocre conservation.

1 statuette représentant une Vénus dans un encadrement orné de rosaces ; elle a la main droite posée sur sa poitrine et est semblable à deux déjà trouvées dans le Grand-Jardin, lors de nos fouilles qui eurent lieu en 1866 ; elle diffère cependant de celle reproduite dans le *Bulletin monumental* par le rouleau que cette dernière tient posé sur sa poitrine : haut. 18 cent.

1 statuette, même genre, moins la pose. — Cette divinité a les deux bras pendants le long du corps.

Tout nous porte à croire que ces statuettes sont assez rares dans ce lieu, puisque parmi la grande quantité (150 plus ou moins avariées) que nous avaient données nos explorations, deux seulement étaient de ce genre et, par une singulière coïncidence, elles étaient comme celles-ci placées à 30 centimètres l'une de l'autre.

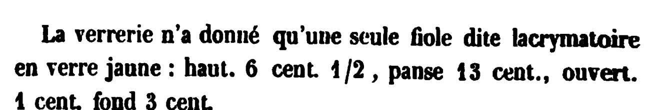
1 coq (jouet d'enfant).



1 oiseau (id.) représentant un perroquet.

1 canard (id.).

1 chien (id.).



La verrerie n'a donné qu'une seule fiole dite lacrymatoire en verre jaune : haut. 6 cent. 1/2, panse 13 cent., ouvert. 1 cent. fond 3 cent.

Une semblable que nous possédons a été trouvée en avril 1861 dans la cour des Buissonnets.

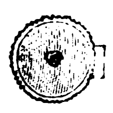
Les objets en bronze ont été plus nombreux que d'habitude ; jusqu'à ce jour ils font presque toujours défaut dans le cimetière de St-Jacques :

4 petits anneaux ;

1 dé à coudre ;

1 agrafe ornée de dessins : long. 7 centimètres ;

2 belles plaques de ceinturon de forme circulaire plaquées d'argent ; elles sont dentelées et offrent un joli pointillé sur toute la surface : diamètre 7 centimètres.



1 chaînette avec ses attributs. — Cet objet incomplet, qui malheureusement est en plusieurs morceaux, mesure une longueur de 17 centimètres.

Une semblable chaînette a été découverte en mars 1864 à Quevreville-la-Poterie (Seine-Inférieure).

1 médaille de Néron, sur laquelle un petit anneau en fer avait été déposé et y est resté par suite d'oxydation.

1 médaille de Commode d'une bonne conservation.

1 fragment de bouclier en fer d'une longueur de 12 centimètres sur une largeur de 8 centimètres. — Il existe dessus trois ornements en bronze, plus un bouton aussi en bronze affectant la forme d'un timbre de sonnette.

III.

Des travaux de terrassements exécutés par le même propriétaire ont mis à découvert les objets dont suit la désignation. Ces objets sont peu nombreux, il est vrai, mais ils offrent, croyons-nous, un certain intérêt au point de vue archéologique. Nous signalerons :

1° Une belle urne vernissée, couverte d'un enduit métallique et décorée de feuillages, mesurant 17 centimètres

de hauteur environ. —Ce vase est du même genre que celui trouvé dans les fouilles que nous avons pratiquées dans le même herbage en 1866 ; il est d'une grande rareté ; la couleur de la pâte est la même que celle des anciens vases cinéraires trouvés à Lisieux, en avril 1861, dans la cour des Buissonnets, et dont le *Bulletin monumental* a reproduit les dessins.

On nous a assuré qu'à Brionne (Eure) des urnes semblables ont été découvertes ; quoi qu'il en soit, on connaît peu d'analogues en Normandie.

Ce beau vase était contenu dans une grande urne en terre rouge pâle, brisée, laquelle renfermait des os brûlés.

2° Un vase ou terrine en terre samienne, orné de cercles dans toute sa hauteur, à large bord, ayant servi aux libations : haut. 9 cent., panse du rebord 77 cent., ouvert. 21 cent., fond 8 cent.

C'est le seul de ce genre retiré entier du sol ;

3° Une petite coupe en terre samienne, d'une médiocre conservation : diamètre 9 cent.

4° Un biberon en terre rouge fine, avec engobe ;

5° Une petite urne de même terre, aussi avec engobe, affectant la forme d'une burette ; c'est la deuxième de ce genre que nous ayons recueillie et la mieux conservée : haut. 14 cent., panse 25 cent., ouvert. 3 cent.

6° Une urne en terre blanche : haut. 18 cent.

7° Six urnes en terre rouge de même forme que celles provenant de nos découvertes : haut. 18 à 20 cent.

8° Une urne en terre rouge fine : haut. 19 cent., panse 41 cent., ouvert. 3 cent., fond 3 cent. — Cette urne ne peut se tenir debout, à cause du fond qui est trop étroit pour sa circonférence.

9° Deux petits vases en terre rouge avec couverte : haut. 8 cent.

10° Un petit vase en terre jaune: haut. 5 cent., panse 17 cent., ouvert. 2 cent.

11° Un vase en terre noire: haut. 19 cent., panse 63 cent., ouvert. 13 cent., fond 7 cent. — Ce genre de vase est très-commun dans cet ossuaire; mais comme il est probable que la cuisson était rarement bien réussie, on les obtient entiers très-difficilement.

La verrerie n'a pas, dans cette dernière fouille, fourni un grand nombre de spécimens; mais les objets exhumés sont pour la plupart remarquables par leur forme et leur conservation. Nous citerons:



1° Un joli petit vase en verre vert à deux anses, mesurant 8 cent. de hauteur et une ouverture de 1 cent.; il est de forme ronde et de même genre que celui provenant des fouilles de 1866, signalé sous le n° 15. Vase olive.

2° Un petit vase en verre vert, remarquable par sa forme, qui n'atteint en hauteur que 0,25 millimètres et dont la circonférence est de 0,30 millimètres.

3° Un vase aussi en verre vert, à côtes, genre cruchon, avec une anse striée: haut. 12 cent., panse 24 cent., long. de l'anse 7 cent.

4° Un très-beau vase en verre bleu vif, à côtes, dont l'anse élégante forme collerette dans le haut. Largeur 6 centimètres et hauteur 8 centimètres. Aucuns fragments semblables n'ont été vus dans les explorations précédentes.

Ce vase est malheureusement incomplet.

5° Une grosse perle striée, en pâte de verre, d'une circonférence de 10 centimètres, et trois autres perles semblables, mais plus petites.

6° Un petit vase en verre blanc laiteux, dont le col manque.

D'après M. l'abbé Cochet, le savant antiquaire, les urnes en verre étaient destinées à recueillir les os des personnes riches, ce qui attesterait, d'après les découvertes précédentes, que le cimetière gallo-romain de St-Jacques de Lisieux n'était pas uniquement, ainsi qu'on l'a supposé, destiné à la classe peu aisée.

Les objets en terre de pipe ne sont représentés que par deux jouets d'enfants, tels que :

Un coq, mesurant 9 centimètres de hauteur;

Une poule, de 7 centimètres de hauteur.

Les objets en bronze sont rares dans ce cimetière ; nous signalerons cependant :

Une petite fibule ayant sa belle patine antique : longueur 3 cent. 1/2.

Plusieurs autres ont été trouvées, mais sont d'une mauvaise conservation ;

Un bloc composé de deux anneaux et d'une médaille fruste ;

Une aiguille ;

Trois autres anneaux ;

Une médaille de Vespasien ;

Une médaille de Commode ;

Une médaille de Septime-Sévère bien conservée ;

Plusieurs autres médailles frustes.

Des fragments de poteries samiennes ont offert les noms de potier suivants :

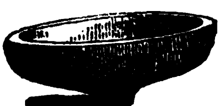
MARRIONA

CAD. V. R

IV.

On a aussi trouvé, en faisant l'aire d'une cave chez M. Dutertre, propriétaire d'une portion de terrain de l'herbage du Grand-Jardin, à une profondeur de 2 mètres 50 cent., les objets suivants :

1° Une coupe en terre dite de Samos, portant l'estampille du potier CENITORIS, mesurant un diamètre de 10 centimètres.



Ce vase était posé sous la tête d'un squelette entier ; on a rencontré à côté plusieurs vases brisés.

A quelques mètres de là, nous avions déjà trouvé, lors de nos premières fouilles (février 1866), trois squelettes superposés.

2° Une petite fiole en verre vert, dite lacrymatoire, d'une parfaite conservation : longueur 11 centimètres.

3° Un vase en terre rouge pâle, avec engobe noire : haut. 7 cent.

4° Un biberon en terre rouge de forme assez curieuse.

5° Une petite urne en terre rouge : haut. 9 cent., panse 28, ouvert. 1 cent.

6° Une urne en terre rouge : haut. 17 cent.

7° Un vase en terre rouge : haut. 18 cent., panse 44, ouvert. 9.

Ce vase renfermait un lacrymatoire en verre vert à large ouverture (6 centimètres), dont le fond manquait, un petit vase en terre rouge et un petit objet en bronze ayant la forme d'une serpe.

8° Un vase à deux anses en terre rouge : haut. 21 cent., panse 55, ouvert. 9.

9° Un vase brisé, que nous avons reconstitué en majeure

partie, affecte la forme cylindrique d'une boule à eau chaude ; l'ouverture se trouve sur le dessus du vase et présente 4 centimètres seulement : haut. 20 cent., panse 48.

Il est le seul de ce genre qui nous soit apparu dans cet endroit.

10° Trois médailles frustes, une petite sonnette en bronze et deux perles striées.

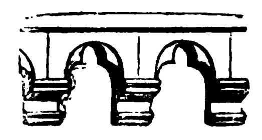
11° Enfin, un anneau en argent, décoré de lignes au trait gravées en creux.

Tous ces objets, ainsi qu'une énorme quantité d'urnes brisées, étaient renfermés dans une enceinte fermée par un mur composé de moellons et tuiles, et mesurant 7 mètres 50 cent. de longueur sur 6 mètres de largeur.

Les objets ci-dessus nous ont été cédés par M. Dutertre.

Le nombre de vases exhumés dans le Grand-Jardin depuis deux ans s'élève à 339 environ ; il y a lieu d'ajouter à ce chiffre 35 autres vases sortis des fouilles qui ont été faites en 1847 par M. Jules Desnoyers, de Paris, et qui ont été l'objet d'une notice par M. de Formeville.

Plusieurs archéologues ont déjà manifesté le désir que des fouilles soient faites par la ville, dans le but d'établir un musée d'antiquités ; nous espérons que la cité lexovienne se décidera à faire ces fouilles, qui ne peuvent manquer d'offrir un grand intérêt pour l'histoire locale.



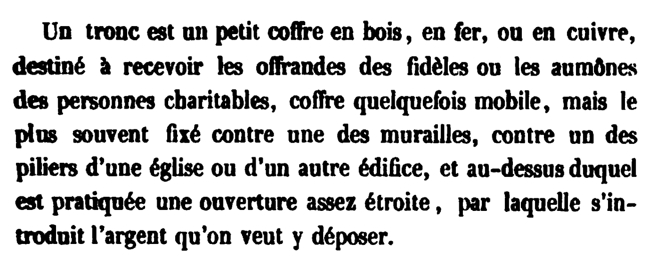
DES TRONCS

DESTINÉS

A RECEVOIR LES OFFRANDES DES FIDÈLES,

PAR M. L'ABBÉ BARRAUD,

Inspecteur de la Société française d'archéologie.



Un tronc est un petit coffre en bois, en fer, ou en cuivre, destiné à recevoir les offrandes des fidèles ou les aumônes des personnes charitables, coffre quelquefois mobile, mais le plus souvent fixé contre une des murailles, contre un des piliers d'une église ou d'un autre édifice, et au-dessus duquel est pratiquée une ouverture assez étroite, par laquelle s'introduit l'argent qu'on veut y déposer.

Ces sortes de coffres ou de cassettes ont été appelés *troncs* ou parce qu'on leur a souvent donné une forme semblable à celle d'un tronc d'arbre, c'est-à-dire cylindrique, ou même parce qu'on employait pour les faire des tronçons d'arbre que l'on creusait. Dans la *Vulgate*, dans plusieurs ouvrages ecclésiastiques et dans quelques chartes du moyen-âge, on s'est encore servi pour les désigner du mot latin *gazophilacium*. C'est la reproduction du mot grec γαζοφυλάκιον, signifiant « conservateur du trésor. » Les Grecs donnaient ce nom aux personnes préposées à la garde des trésors et aussi aux coffres et aux appartements où on les renfermait.

Les Juifs ne firent pas usage de troncs avant le règne de Joas. Il n'en est pas du moins fait mention dans nos Livres saints pour des époques antérieures. Ce prince ordonna d'en placer un à l'entrée du temple de Jérusalem, parce que les prêtres avaient tardé d'y faire faire les réparations nécessaires avec l'argent qu'ils avaient reçu à cet effet. Voici comment le fait est rapporté au chapitre XIIe du IVe Livre des Rois : « La septième année de Jéhu, Joas commença à régner et il régna quarante ans à Jérusalem, et, voyant que le temple avait besoin de réparations, il dit : Que les prêtres prennent tout l'argent qui sera apporté dans le temple du Seigneur, ou par ceux qui entrent dans le dénombrement des enfants d'Israël, ou par ceux qui offrent à Dieu le prix d'une âme ou qui font d'eux-mêmes au temple des dons volontaires ; que les prêtres, chacun à son rang, prennent cet argent et qu'ils en fassent les réparations de la maison du Seigneur, lorsqu'ils verront quelque chose qui ait besoin d'être réparé..... Mais les prêtres n'avaient point fait ces réparations du temple jusqu'à la vingt-troisième année du règne de Joas. Le roi fit donc venir devant lui le pontife Joïada et les prêtres, et leur dit : Pourquoi ne faites-vous pas les réparations du temple ? ne recevez-vous donc plus l'argent selon l'ordre de votre ministère ? Rendez celui qui vous a été donné, afin qu'on l'emploie aux réparations du temple. Et il ordonna que les prêtres ne recevraient plus l'argent du peuple, mais qu'ils ne seraient point non plus, à l'avenir, chargés des réparations de la maison du Seigneur. Alors le pontife Joïada *prit un coffret et y fit faire une ouverture par dessus*, et il le mit auprès de l'autel, à main droite de ceux qui entraient dans la maison du Seigneur, et les prêtres qui gardaient les portes y mettaient tout l'argent que l'on apportait au temple du Seigneur. Lorsqu'ils voyaient qu'il y avait trop d'argent dans le coffre, le secrétaire du

roi venait avec le pontife et ils en tiraient et comptaient l'argent qui était trouvé dans la maison du Seigneur, et ils le déposaient entre les mains des entrepreneurs qui employaient ceux qui travaillaient à la réparation du temple. On ne portait point dans le temple du Seigneur l'argent qui était donné pour les fautes et pour les péchés, parce qu'il appartenait aux prêtres. » On trouve à peu près les mêmes détails au livre des Paralipomènes, chapitre XXIV, vers. 8-14.

L'usage de placer un tronc à l'entrée du temple, pour recueillir les offrandes du peuple, fut sans doute constamment observé dans les siècles suivants ; il existait au temps de Jésus-Christ. Peu de jours avant d'être arrêté par les princes des prêtres dans le Jardin des Oliviers, le Sauveur s'était rendu au temple ; il était assis à l'entrée, près d'un *tronc*, et considérait de quelle manière le peuple y jetait de l'argent. *Et sedens Jesus contra gazophilacium, aspiciebat quomodo turba jactaret æs in gazophilacium.* Après que quelques personnes riches y eurent déposé des sommes assez considérables, il vint une pauvre veuve qui y mit seulement deux pièces de cuivre valant la quatrième partie d'un as, *vidua una pauper misit duo minuta quod est quadrans.* Ayant alors appelé ses disciples, il leur adressa ces paroles : Je vous dis en vérité que cette pauvre femme a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc, car les autres ont donné de leur abondance ; mais, pour elle, elle a donné de son indigence même ; elle a fait le sacrifice de tout ce qui lui restait (1).

Les premiers chrétiens ont-ils, à l'exemple des Juifs, mis dans leurs lieux de réunion des troncs pour recevoir les

(1) Saint Marc, ch. XII, v. 41-44. — Saint Luc, ch. XXI, v. 1-4.

offrandes des fidèles ? Quoique nous ne puissions l'affirmer positivement, cela nous paraît assez probable. Les Apôtres, ces chefs spirituels des fidèles, recevaient ordinairement eux-mêmes les biens que les riches venaient offrir pour être partagés entre leurs frères moins favorisés de la fortune ; mais ils durent chercher à ménager la délicatesse et la modestie de ceux qui avaient peu à donner ou qui voulaient faire leurs aumônes en secret. Aucun moyen n'était plus propre pour atteindre ce but que celui qui avait été adopté dans le temple de Jérusalem.

On ne peut douter qu'au VIIe siècle on ait assez généralement placé des troncs dans les églises. Cela résulte de l'explication du mot *gazophilacium* qu'Isidore de Séville, mort en 636, donne au chapitre IXe du XXe livre de ses *Etymologies* : « *Gazophilacium*, dit-il en cet endroit, est un coffre où est reçu, dans le temple, ce qui est offert pour les besoins des pauvres. Ce nom, ajoute-t-il, est formé d'un mot perse et d'un mot grecque. Gaza, dans la langue des Perses, désigne un trésor, et, en grec, φυλακή signifie garde. *Gazophilacium arca est ubi colliguntur, in templo, ea quæ ad indigentiam pauperum mittuntur ; compositum est autem nomen ex lingua persica et græca; gaza enim lingua Persarum thesaurus,* φυλακὴ *græce custodia interpretatur* (1). » Saint Augustin, dans son Commentaire sur le psaume 63e, expliquant le verset 11e, et parlant des Juifs qui n'avaient pas voulu mettre dans le trésor l'argent reçu par le traître Judas pour livrer son maître, avait déjà donné la définition du mot *gazophilacium* que nous trouvons dans Isidore ; mais

(1) Isidor. Hispal., *Etymolog.*, lib. XX, cap. IX. — *Cours complet de Patrologie* de M. l'abbé Migne, t. LXXXII, le IVe des *Œuvres* d'Isidore, col. 719.

il l'appliquait au tronc ou à l'un des troncs placés dans le temple de Jérusalem, car certains auteurs admettent qu'il y en avait plusieurs : *Quid est gazophilacium? arca Dei ubi colligebantur ea quæ ad indigentiam servorum Dei mittebantur* (1).

Les offrandes que les fidèles déposaient dans les troncs n'avaient pas toutes la même destination. Dans ceux-ci, l'on mettait les aumônes qui devaient être distribuées aux pauvres ; dans ceux-là, des dons faits pour la réparation de l'église ou l'acquisition et l'entretien des objets consacrés au culte; dans d'autres, un casuel qui devait être donné à différents membres du clergé ; d'autres enfin devaient servir pour certaines autres bonnes œuvres, telles que le rachat des captifs, le soulagement des chrétiens d'Orient, l'établissement ou l'agrandissement des hospices, le soulagement des prisonniers, etc., etc.

Nous avons vu, par la définition qu'Isidore de Séville donne du mot *gazophilacium*, que, de son temps, l'on plaçait en particulier des troncs, dans les églises, pour pourvoir aux besoins des indigents ; et cela se pratique encore aujourd'hui. Un arrêté du ministre de l'Intérieur du 5 prairial an XI contient les dispositions suivantes :

« Les administrateurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, organisés dans chaque arrondissement, sont autorisés à faire quêter dans les temples consacrés à l'exercice des cérémonies religieuses. »

« Ils sont pareillement autorisés à faire poser dans tous les temples ainsi que dans les édifices affectés à la tenue des séances des corps civils, militaires et judiciaires, dans tous

(1) *Œuvres complètes de saint Augustin*, édition des Bénédictins, t. IVe, p. 622.

les établissements d'humanité, auprès des caisses publiques, et dans tous les autres lieux où l'on peut être excité à faire la charité, *des troncs* destinés à recevoir les aumônes et les dons que la bienfaisance individuelle voudrait y déposer. »

L'usage de placer des troncs pour les besoins des religieux s'était introduit dans certaines abbayes de l'ordre de Citeaux. Comme les communautés avaient, sans cela, des ressources suffisantes, cet usage fut condamné et aboli. Voici le statut même dressé à ce sujet, en 1204, dans une réunion générale de l'ordre :

« Quant aux troncs ou gazophilaces qui sont placés à l'entrée des abbayes, dans le but de se procurer de l'argent, ce qui est fort peu convenable, il est expressément enjoint aux abbés de les faire retirer, dans l'espace de trois jours, après leur rentrée dans leurs maisons. Il est particulièrement interdit de faire faire des collectes soit par des confrères, soit par des quêteurs ou des prédicateurs. Si, dans une maison, quelque chose de semblable se pratique encore, l'abbé et les officiers du monastère seront soumis pendant six jours à la peine des fautes légères, et l'un de ces jours, ils n'auront pour leurs repas que du pain et de l'eau, et l'argent sera remis au chapitre (1). »

Les statuts synodaux de Béziers, donnés en 1342, par

(1) « De truncis seu gazophilaciis quæ, indecentis quæstus causa, in abbatiarum ingressibus exponuntur, præcipitur ut, infra triduum ex quo abbates domos suas intraverint, amoveantur. Insuper confraterniæ et quæstorum seu prædicatorum collectæ omnimodis inhibentur de cætero. Si in aliqua domo simile quid contigerit, abbas et officiales, sex diebus, in levi culpa, uno eorum, in pane et aqua sint ; ipsa quoque pecunia quæ de cætero collecta fuerit ad capitulum deferatur. » (*Statuta anni MCCIV*, apud Martenne. *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, col. 1300.)

l'évêque Guillaume, et confirmés en 1368 par Hugues, son successeur, veulent qu'on fixe dans l'endroit le plus sûr et le plus convenable de l'église un coffre ou *un tronc* pour y renfermer l'argent de la fabrique. Il fallait que ce tronc eût deux serrures et qu'il fût fermé à deux clefs. L'une des clefs devait être dans les mains du curé ou en son absence du chapelain, l'autre dans celles du maître de l'œuvre, et l'argent ne pouvait être retiré du tronc que d'un commun accord (1).

Dans les actes de l'épiscopat de Guillaume Lemaire, évêque d'Angers, il est question, à la date de 1291, d'une dame *Aula*, femme d'un sieur Maurice Le Coarcin, laquelle était dépositaire de plusieurs sommes appartenant à une des églises de ce diocèse (Beata Maria de Fixa). Parmi ces sommes, il en figure une de soixante-sept sols cinq deniers, provenant *du tronc* et des offrandes faites à l'occasion de l'exposition des reliques (2).

Les statuts de la Sainte-Chapelle de Paris, qui se trouvent parmi les pièces justificatives de l'*Histoire de la ville de Paris* par Michel Felibien, nous apprennent que le mercredi après la Pentecôte, jour dans lequel se distribuaient les

(1) « Item statuimus et ordinamus quod *unus truncus* vel archa, in tutiori et aptiori parte ecclesiæ affixus seu affixa, ponantur, in quo seu qua pecuniæ fabricæ seu operis tutius conserventur ; qui quidem truncus seu archa duas seras habeat et cum duabus clavibus firmetur, quarum clavium unam rector teneat, sive capellanus rectore absente, et aliam operarius ; et, cum necesse fuerit seu utile, concordanter pecunia extrahatur. » (*Statuta synodalia Guillelmi episcopi Biterrensis, anno Domini MCCCLXVIII*, apud Martenne : *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, col. 640.)

(2) « Item de trunco et reliquiis a festo Annunciationis Dominicæ, quod fuit anno Domini millesimo ducentesimo octagesimo, habet sexagenta septem solidos, quinque denarios. » (D. Luc d'Acheri, *Specileg*. Paris, 1671, t. X, p. 277.)

oblations des indulgences de la translation du chef de saint Louis, on ouvrait les *troncs*, et que l'argent qu'on y trouvait, ainsi que les oblations susdites, était divisé entre les chanoines qui y avaient droit, à cause de l'assistance aux offices déterminés (1).

Vers la fin du XIII[e] siècle il arriva, au diocèse d'Excester, en Angleterre, que des laïques, peu favorablement disposés à l'égard de leurs curés, cherchèrent à s'opposer à ce que les oblations leur fussent directement remises. Ils firent donc placer des *troncs* dans les églises et dans les cimetières et engagèrent leurs concitoyens à y mettre leurs offrandes, assurant que le produit n'en serait que plus considérable. Les mêmes individus ou d'autres aussi mal intentionnés voulaient empêcher les paroissiens d'offrir des cierges à leurs prêtres le jour de la Purification de la Sainte-Vierge et dans d'autres fêtes où l'on avait coutume de le faire. Ils allaient jusqu'à leur arracher les cierges des mains, lorsqu'ils refusaient de les écouter. Pour justifier leur conduite, ils avançaient qu'ils se proposaient de faire faire avec cette cire un grand cierge qui serait placé devant la croix ou ailleurs. Les ecclésiastiques se plaignirent de ces usurpations, de ces abus étranges, à leur évêque Pierre Quivil. Celui-ci ne pouvait manquer de les condamner. Dans le synode qu'il réunit au mois de mai de l'année 1287, il ordonna que les *troncs* attachés dans les églises et dans les cimetières fussent enlevés et qu'on n'en

(1) « Præterea consuetum est quod, semper, feria quarta post Pentecosten, in qua oblationes indulgentiarum translationis capitis beati Ludovici dividuntur, omnes trunci aperiantur et pecunia in eis inventa, una cum oblationibus supra dictis, pari forma dividantur, videlicet inter eos qui oblationes prædictos, prout dictum est, sint lucrati. » (*Histoire de la ville de Paris*, composée par D. Michel Felibien, revue, augmentée, mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineaux. Paris, 1725, t. III, p. 157.)

replaçât pas d'autres sans son autorisation, celle de son archidiacre, ou au moins celle du curé (1).

Des tentatives du même genre avaient lieu, vers la même époque, dans le diocèse de Chichester. Pour empêcher qu'elles ne se renouvelassent, l'évêque Gilbert prit, dans son synode de 1292, des mesures analogues à celles qui avaient été arrêtées dans celui d'Excester. Il paraît que dans ce diocèse de Chichester, les ecclésiastiques favorisaient le nouveau mode de remettre les offrandes que l'on cherchait à introduire; ils l'acceptaient du moins par faiblesse. L'évêque les blâme, et montre qu'en agissant comme on le faisait, on cherchait à diminuer le respect dû à la religion et à ses mi-

(1) Et quoniam, inter ecclesiarum rectores et suos parochianos, contentiones in ecclesiis sæpius suscitantur, dum parochiani ipsi, propria autoritate, *truncum* affigunt in ecclesiis vel extra, pro fidelium eleemosynis colligendis, et præsumunt, ut audivimus, publice prædicare majorem fore eleemosynam ad truncum ipsum offere, quam manibus proprii sacerdotis; unde evenit ut tam ex oblationibus debitis quam ex devotione consuetis, corda insipientium avertuntur, et ecclesiarum rectores in utriusque damnum incurrunt non modicum et jacturam. Audivimus etiam quod quidam laici oblationes candelarum, quæ in festo Purificationis Beatæ Mariæ Virginis et aliis festis per annum fieri consueverunt, nedum rectores recipiunt, sed aliquando capiunt de manu offerre volentium, scelus hujusmodi palliantes quod ex cera inde collecta velint facere cereum coram cruce vel alibi. Has duas laïcorum præsumptiones tanquam nefarias detestantes, statuendo, præcipimus quod omnes tales trunci in ecclesia affixi seu cœmeteriis vel juxta, citra festum Nativitatis Joannis Baptistæ ab ecclesiis ipsis penitus amoveantur, nec iterum apponantur absque nostra, archidiaconi, vel saltem ipsius rectoris licentia speciali. Ad quos truncos si parochiani prædicare præsumpserint, perpetuo amoveantur, et ipsi nihilominus canonice puniantur. (*Synodus Exoniensis a Petro Quivil, episcopo Exoniensi, congregata, finita XVI calend. maï, anno Domini MCCLXXXVII*, cap. XII; apud Labbe, *Collection des Conciles*, t. XI, col. 1279.)

nistres. Il défend en conséquence de placer désormais aucun *tronc* dans les églises sans sa permission ou celle de son official, et il prescrit formellement d'enlever, dans l'espace de huit jours, ceux qui pourraient s'y trouver (1).

A l'époque des croisades, on fit placer dans les églises des *troncs* pour subvenir aux besoins des chrétiens d'Orient et aux frais de la guerre sainte.

Radulphe de Diceto, doyen de Londres, qui mourut vers l'an 1210, rapporte dans sa *Chronique*, à l'année 1166, qu'il y avait alors dans chaque église *un tronc* destiné à recevoir les offrandes faites pour les chrétiens de Jérusalem (2).

Dans une lettre qu'il écrivit en 1202 aux archevêques et évêques de France, pour réclamer de nouveau le quarantième du revenu des ecclésiastiques, devant servir aux dépenses de la croisade, Innocent III leur ordonne aussi de faire mettre dans chaque église, dans le même but, *un tronc* fermant à trois clefs. La première de ces clefs devait être dans les mains de l'évêque, la seconde dans celles du prêtre chargé de l'administration de l'église, la troisième dans celles d'un religieux laïque. Il était recommandé d'engager les fidèles à venir déposer dans le tronc leur aumône, selon que Dieu leur

(1) Sancimus ne qui parochiani, rectores vel vicarii vel sacerdotes parochialis ecclesiæ curam gerens *truncos* hujusmodi vel aliud pecuniæ receptaculum, cum clausura, sine nostra vel officialis nostri licentia erigant, aut consilium præstent erigentibus aut juvamen, sed erectos amoveant ab ecclesiis in quibus fuerint, intra octo dies. Statuta Domini Gilberti Dei gratia Cicestrensis episcopi, publicata in majori ecclesia Cicestrensi, in synodo ibidem celebrata in die sancti Callisti papæ, anno MCCXCII, art. VI. *Collection des conciles*, de Labbe, t. XI, col. 1363 CD.

(2) Collectam Jerosolimitanorum usibus destinandam *truncus* in singulis ecclesiis adacta sera conclusit. Radulfus de Diceto. Apud Ducange, *Glossarium*, verbo TRUNCUS.

inspirerait, et l'on devait, une fois par semaine, un jour déterminé et annoncé à l'avance, célébrer une messe pour la rémission de leurs péchés (1).

Le concile de Bâle, voulant tenter une réunion entre les Grecs et les Latins, fit des démarches actives pour déterminer les patriarches, archevêques et évêques d'Orient, à se joindre à ceux d'Occident dans un concile général où seraient examinés les points sur lesquels on n'était pas d'accord. Comme il fallait, pour se rendre de pays si éloignés dans le lieu qui pouvait être fixé, faire des dépenses considérables, et que cette considération était de nature à arrêter un grand nombre de prélats, les Pères du concile publièrent, dans la XXIVe session, une indulgence plénière, et firent à cette occasion un appel à la libéralité des fidèles. Voici comment, dans leur bulle datée des calendes de mai 1436, ils règlent la manière dont les offrandes devront être recueillies :

« Dans la crainte qu'il ne se glisse quelque fraude dans la perception ou la conservation de l'argent, le saint Concile ordonne que, dans chaque cathédrale et dans l'église principale de toutes les villes, de tous les bourgs et de tous les autres lieux, on place un coffret, *un tronc* ou une cassette. Là comme dans le trésor du Seigneur, les fidèles pourront et devront déposer l'aumône qu'ils ont à offrir pour gagner l'in-

(1) Ad hæc in singulis ecclesiis *truncum* concavum poni præcipimus, tribus clavibus consignatum, prima penes episcopum, secunda penes ecclesiæ sacerdotem, tertia per aliquem religiosum laicum reservandis, ut in eo fidelis quilibet, juxta quod Dominus eorum mentibus inspiraverit, suas eleemosynas, firmitate statuta, deponere in remissionem eorum peccatorum moneantur et in omnibus ecclesiis semel in hebdomada, pro remissione peccatorum et præsertim offerentium, certa die quam tamen sacerdos prænuntiet populo, missa decantetur. (*Gesta Innocentii III*, n° 84, dans le *Recueil des lettres d'Innocent III*, donné par Baluze. Paris, 1682, t. Ier, p. 44.)

dulgence, ainsi que les sommes qu'ils sont obligés de restituer pour des dettes, des gains injustes ou des soustractions, et qu'ils ne peuvent remettre à ceux qui y ont droit. Chaque tronc sera fermé à trois clefs. L'évêque ou celui qu'il voudra charger de le représenter dans chaque ville ou chaque lieu de son diocèse en aura une ; une autre sera confiée au chapitre, pour la cathédrale, et dans les églises principales des différents endroits, au prélat ou au curé ; un homme pieux et intègre, choisi par la ville, le bourg ou le lieu, gardera la troisième. Le jour qu'ils auront fixé d'avance, les dépositaires des clefs ouvriront le tronc ou la cassette en présence d'un notaire ou de deux personnes dignes de confiance, et l'argent qu'on y trouvera sera déposé entre des mains fidèles pour être intégralement remis, sans discussion, sans fraude, sans retenue, à celui ou à ceux que le saint Concile députera à cet effet (1). »

Dans les chapelles des prisons et à la porte extérieure de

(1) « Ne autem in colligendis ac conservandis pecuniis fraus aliqua committatur, ordinat sancta synodus, quod in qualibet cathedrali, in civitatibus, in oppidis vero et aliis locis, in principali ecclesia unus cippus, vel *truncus*, vel capsa ponatur, ubi, tanquam in gazophilacio Domini, quilibet pecunias erogandas ac incerta et ablata seu illicite quæsita reponere possit et debeat. Cujus sint tres claves quarum unam teneat episcopus vel cui voluerit ipse committere pro quolibet trunco in omnibus locis civitatis et diœcesis, capitulum aliam in cathedrali, prælatus seu rector in principali, tertiam timoratus aliquis vir quem civitas, oppidum seu locus deputare voluerit, qui, diebus per eos statuendis, talem cippum, *truncum* vel capsam coram notario vel duobus fide dignis aperiant personis et pecunias ad fidas manus deponant, eas sine fraude, demunitione vel contradictione illi vel illis assignaturi quos hæc sancta synodus ad hoc deputaverit. » (*Bulla indulgentiarum remissionis omnium peccatorum semel in vita et semel in morte, in favorem subsidii pro reductione Græcorum.* Dans la *Collection des Conciles*, du P. Labbe, t. XII, col. 577.)

ces maisons, on place quelquefois un tronc pour que les personnes charitables y déposent quelque aumône en faveur des détenus.

Auprès de la porte de la chapelle du cimetière de Beauvais, intérieurement, on remarque deux troncs : l'un est destiné à recevoir l'argent que l'on veut offrir pour l'ornementation de ce sanctuaire ; avec ce que l'on trouve dans l'autre, on fait célébrer des messes pour les défunts.

Nous ne pensons pas que la forme des troncs ait beaucoup varié. On leur a donné le plus ordinairement celle d'un cylindre, d'un cube ou d'un prisme à base quadrangulaire. La plupart des troncs fixes qui se trouvent maintenant dans les églises sont cubiques ou prismatiques ; ils ont, du reste, peu d'ornements. En France, les anciens troncs ont été presque partout remplacés par des boîtes en bois mal faites et qui n'offrent aucune résistance. Depuis longtemps, on ne les fabrique plus avec une bille de bois évidée ; mais dans les provinces de l'*est* de l'Allemagne, on retrouve quelques troncs qui rappellent les formes primitives, quoiqu'ils ne soient pas fort anciens.

Tel est celui qui est scellé près de la porte de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgaw. Il paraît être du XIVe siècle. M. Viollet-Leduc en a donné un fort beau dessin et une description assez étendue dans son *Dictionnaire du mobilier*.

Ce tronc, ferré avec un luxe remarquable, consiste en une pièce de bois percée d'un trou à sa partie supérieure, pour le passage des pièces de monnaies, évidée à l'intérieur et munie, à la base, d'une petite porte fermée par deux barres de fer en croix, entrant dans des pitons auxquels sont appendus des cadenas cylindriques. Il est probable qu'il fallait, pour ouvrir le tronc, le concours de deux personnes ; c'est ce que paraît indiquer la présence des deux cadenas.

La cathédrale de Beauvais possède un tronc portatif, en cuivre, d'une grande élégance. Il a la forme d'un tronçon de colonne supporté par une base qui se compose de plusieurs moulures ; un couvercle plat, également cylindrique, le couronne ; un moraillon, enrichi d'un petit pinacle, sert à le fermer. Ce moraillon, qui s'enclave dans une large bande terminée, à sa partie inférieure, par une couronne à trois fleurons, est retenu par une autre bande semblable se repliant sur le couvercle, et forme avec elle une charnière. Près du moraillon sont pratiquées deux ouvertures de serrure : une seule est destinée à recevoir une clef ; l'autre n'est là que pour la symétrie. A la partie postérieure du tronc est placée une autre charnière qui retient le couvercle et sur laquelle il s'ouvre. Elle est aussi formée de deux larges bandes de cuivre fixées l'une sur la boîte, dont elle occupe à peu près la moitié de la hauteur, l'autre sur le couvercle. L'une et l'autre se terminent par une couronne à trois fleurons trilobés. Sur chacun des côtés du tronc est encore appliquée une large bande : elle s'étend depuis la base jusqu'à la naissance du couvercle ; disposée carrément du côté de la base, elle se termine à la partie supérieure par une couronne ornée encore de trois fleurons. Au-dessus de ces bandes latérales, sur le couvercle, est fixé le buste d'un jeune homme, couvert d'un vêtement à large collet rabattu, et ayant une chevelure longue et épaisse qui se divise au milieu du front, pour retomber également de chaque côté. Dans une cavité pratiquée à la partie postérieure des têtes, s'introduit l'extrémité recourbée d'une anse mobile qui se compose de deux montants tors, terminés chacun par une tête de dragon engoulée, et d'une traverse légèrement arquée. La section de la traverse à la forme d'un losange. Plusieurs anneaux, de forme également losangée, divisent cette traverse en deux parties égales. Au milieu du couvercle est un cercle légère-

ment déprimé, qu'encadre une moulure cylindrique. Une ouverture étroite, affectant la forme d'un carré long, la coupe en se dirigeant d'une tête vers l'autre : c'est par là que l'on introduit l'argent ; une lame de cuivre, haute de quelques centimètres, l'entoure dans l'intérieur du tronc. Le but que l'on s'est proposé en l'adaptant dans cet endroit, a été sans doute de faciliter l'introduction des pièces de monnaies et surtout d'empêcher les bords de l'ouverture de se déprimer.

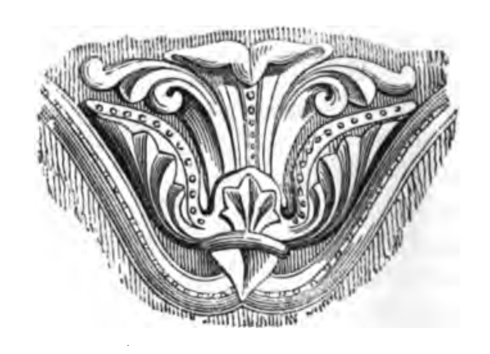
La hauteur du tronc, sans l'anse, est de 21 centimètres ;



avec l'anse, de 32 centimètres. Il a 20 centimètres de diamètre à la partie inférieure de la base et 16 au-dessus de

cette base. Le diamètre du cercle dans lequel est pratiquée l'ouverture mesure 8 centimètres.

Il existe dans la collection Sauvageot, qui fait maintenant partie du musée du Louvre, un tronc portatif en cuivre doré fort différent de celui-ci. Sa forme est celle d'une maison à toit muni de créneaux; il est gravé en creux, une anse mobile sert à le porter. Sur l'un des côtés est appliqué un rond en fer présentant une croix de Malte. Ce tronc date du commencement du XVe siècle. On pense qu'il a servi à des religieux quêteurs.



LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie,
membre de l'Institut des provinces.

(Suite.)

BOURGUEIL.

La seigneurie de Bourgueil appartenait au X[e] siècle à la comtesse Emma, qui l'avait reçue en dot de Thibaut-le-Tricheur, sou père. En 990, cette princesse en fit don à l'abbaye qu'elle avait fondée quelques années auparavant sous l'invocation de la Sainte-Trinité et du bienheureux Pierre, prince des Apôtres. Bourgueil n'était à cette époque qu'une simple *villa ; Villa quæ vocatur Burgulium*, dit une charte, par laquelle Guillaume, comte de Poitou, confirme la donation d'Emma, son épouse. L'église du monastère fut consacrée en 1001. En avant de la façade, il y avait une tour disposée pour recevoir neuf cloches, et dans laquelle se trouvaient sept chambres voûtées ; les unes contenaient les archives et les autres étaient employées à divers usages, dit le cartu-

laire de Bourgueil. Cette tour qui servait de forteresse pour l'abbaye, s'écroula en 1626. De l'église fondée par la comtesse de Poitou, il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige. Quelques parties des bâtiments du monastère ont seules survécu aux désastres de la Révolution. Le logis abbatial a été converti en gendarmerie, et le surplus est occupé par une communauté religieuse.

Je trouve dans le cartulaire de Bourgueil un renseignement assez curieux et que je crois pouvoir me permettre de placer ici, bien qu'il soit complètement étranger à l'archéologie. Philippe Hurault de Chiverny, y est-il dit, fit planter le clos de Baune. Philippe Hurault fut abbé de Bourgueil de 1514 à 1579. On connaît la renommée du vin de Bourgueil, et surtout du vin du clos de l'ancienne abbaye. La qualité supérieure qu'on lui reconnaît vient donc de la nature du cépage importé de Bourgogne par Philippe Hurault. Ce plant précieux s'est propagé dans tout le pays et fait aujourd'hui sa richesse. Voilà comment les communautés religieuses, non contentes de donner l'impulsion aux sciences et aux arts, contribuaient encore aux progrès agricoles. On les en a récompensées en les chassant de leurs monastères et en les dépouillant des biens dont elles étaient les légitimes propriétaires et qu'elles avaient fertilisés de leurs sueurs.

Eglise paroissiale. — Comme nous venons de le voir, Bourgueil n'était qu'une simple *villa*, à l'époque où la comtesse Emma y avait fondé l'abbaye de St-Pierre. Un siècle ne s'était point écoulé, que déjà autour du monastère s'était groupée une population assez nombreuse, pour que l'on songeât à construire une église paroissiale; on la dédia à saint Germain. Nous en retrouvons aujourd'hui les restes dans la façade de l'église actuelle. Le pignon, surhaussé à une époque postérieure, se compose d'une maçonnerie en appareil

réticulé, reposant sur un cordon transversal, comme à Azay-le-Rideau. L'appareil est très-régulier et semble annoncer une époque déjà avancée du XIe siècle. Une large fenêtre est ouverte au-dessus du cordon. Bien qu'elle porte les traces de quelques remaniements, je la crois contemporaine en grande partie de la construction primitive. Il en est de même, je le pense, de la porte, mais au XIIe siècle on l'a ornée d'une triple archivolte à moulures toriques, au moyen d'un placage disposé de façon à donner plus de profondeur aux voussures. Deux contreforts méplats se dégagent de cette saillie à la hauteur de l'appui de la fenêtre, et vont se terminer en glacis au-dessous du cordon. La nef principale, je le crois, appartient en grande partie au XIe siècle, sans que je puisse toutefois l'affimer, ayant omis par un impardonnable oubli de le constater sur les lieux.

Le chœur et le sanctuaire sont, après la façade de l'ouest, la partie la plus remarquable de l'église de St-Germain de Bourgueil. Ils appartiennent au style de transition de la fin du XIIe siècle. Le chevet de forme rectangulaire embrasse dans son large développement un vaisseau central et deux ailes latérales dont les voûtes s'élèvent toutes à la même hauteur. C'est le système que nous avons rencontré dans la nef de St-Pierre de Poitiers.

Le chevet se subdivise en deux travées partagées à droite et à gauche du sanctuaire par une colonne cylindrique qui reçoit la retombée des arcs-doubleaux, des nervures des voûtes et des deux arches qui mettent en communication le vaisseau central avec ses bas-côtés. Ces colonnes sveltes et élancées, du tailloir desquelles s'échappent les nombreuses ramifications du style Plantagenet, produisent un effet charmant. On se demande comment des supports si minces relativement à leur élévation, peuvent subir sans fléchir la charge qui leur est imposée. L'on ne s'en rendrait pas

compte si l'on ne connaissait les ingénieuses combinaisons, les artifices habiles dont se servaient les constructeurs du moyen-âge pour donner à leurs œuvres la force de résistance en même temps que l'apparence de la légèreté. C'est le XIII[e] siècle qui s'annonce, qui essaye ses forces, tente un premier essor avant de s'élancer vers les hauteurs qu'il atteindra plus tard.

Les voûtes cupoliformes sont, à leur sommet et à la rencontre de toutes les nervures, revêtues à profusion de la riche ornementation du style angevin. Ce ne sont pas seulement les personnages isolés que l'on aperçoit d'ordinaire au point de jonction de toutes les nervures principales ou intermédiaires et destinés à en dissimuler le point de suture, ici, en maints endroits, ils sont disposés par groupes et figurent de véritables sujets historiés. Les sujets historiés que nous rencontrons s'étalant autour de la corbeille de l'époque romane secondaire, disparaissent presque partout à partir de la seconde moitié du XII[e] siècle pour faire place à l'ornementation végétale. Dans l'Anjou et dans les provinces soumises à la domination anglaise, les personnages du style roman n'émigrent pas complètement de la basilique chrétienne, ils ne font que changer de place. Au lieu de rester fixés au sommet des colonnes, ils les abandonnent pour gravir le long des nervures, pour se cramponner aux voûtes, et ils y demeureront encore pendant tout le courant du XIII[e] siècle, comme nous le verrons dans la magnifique église de Candes.

Tandis que les voûtes du chœur et du sanctuaire offrent des sujets symboliques, celles des deux bas-côtés présentent des scènes historiques ou légendaires. J'ai reconnu dans le bas-côté gauche la légende bien connue de saint Nicolas, avec les trois jeunes gens placés dans une cuve. Saint Nicolas, comme on le sait, fut en grande vénération en Occident à

partir de la fin du XI[e] siècle ; une église fut élevée en son honneur, dans un faubourg de Bourgueil ; il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige.

Le sanctuaire est éclairé par un oculus percé au centre du chevet. Dans chaque travée des bas-côtés, s'ouvrent de longues fenêtres où l'on a posé dans les derniers temps des vitraux représentant des personnages de grande dimension. Ces vitraux ne sont point en rapport avec le style de l'église. Pour atténuer la faute, on dira peut-être qu'ils proviennent de dons particuliers ; et l'on connaît le proverbe dont je ne rappellerai pas ici la vulgaire formule. Ce n'est point à mon avis une excuse suffisante. En pareil cas, MM. les curés et membres des fabriques doivent insister auprès des donateurs pour qu'ils se conforment au style de leurs églises. Songent-ils toujours à le faire ? j'avoue que j'en doute un peu.

CANDES.

Le nom primitif de Candes, *Candate*, vient, suivant M. Houzé, d'un mot celtique *com-d'eit* qui signifie aller avec, confluent. Ceci prouverait, soit dit en passant, que le confluent de la Loire et de la Vienne était aux temps pré-historiques au lieu même où il se trouve aujourd'hui, après avoir subi dans le cours des siècles de nombreux changements. A l'époque de la mort de saint Martin, la Loire s'était éloignée de Candes pour se rapprocher du coteau septentrional. C'est ce que nous apprend le texte suivant de saint Grégoire de Tours. « Igitur, ubi Turoni eos conspicuunt obdormivisse, apprehensam sanctissimi corporis glæbam, alii per fenestram ejiciunt, alii a foris suscipiunt, positoque in navi, per Vigennam fluvium descendunt, ingressique Ligeris alveum ad urbem Turonicam..... dirigunt. »

Dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, Monsieur le Directeur, au début de mes excursions archéologiques, je vous ai entretenu du monument gallo-romain découvert par M. Cailleau dans le parc de son château de Candes. Je ne vous en parlerai donc pas aujourd'hui, m'en référant à mon premier rapport. Je dois cependant dire un mot d'une exactitude qui m'a été reprochée dans la séance du 29 avril 1868, par un membre de la Société archéologique de Touraine. Je vous rappelais, s'il vous en souvient, la visite faite aux ruines antiques de Candes par les membres du Congrès de Saumur en 1862, et j'ajoutais que, depuis cette époque, quelques travaux de déblaiement avaient été pratiqués par la Société archéologique de Tours. Ces travaux, au lieu d'être postérieurs au passage du Congrès, l'auraient précédé, à ce qu'il paraît. Voilà, Monsieur le Directeur, l'erreur grave que j'ai commise. Je m'empresse de la rétracter, avouant humblement toutefois, ne pas comprendre l'importance que l'on a pu attacher à une pareille rectification. Que les fouilles dont j'ai parlé aient eu lieu avant ou après la visite du Congrès, le mérite de la Société archéologique de Touraine, et celui surtout du membre de cette Société qui revendique l'honneur de les avoir dirigées, n'en sont en rien amoindris.

Ce passage était écrit lorsque m'est arrivé le n° des *Mémoires* de la Société qui contient la rectification dont je viens de parler. Je vois que l'on me reproche encore un autre grief. J'ai omis de constater la valeur des résultats obtenus par suite des fouilles qu'a dirigées mon honorable confrère. Je dois le dire en toute sincérité, j'ai vu et étudié le monument de Candes longtemps avant ces fouilles, je l'ai maintes fois revu depuis, et je dois avouer qu'à mes yeux les résultats sont loin d'avoir l'importance qu'il leur attribue. L'indécision sur la destination du monument subsiste après comme auparavant.

Puisque mon honorable contradicteur aime tant à rectifier les erreurs des autres, je lui demanderai s'il rend bien à M. Cailleau tout ce qui lui appartient, lorsqu'il dit « qu'ayant eu l'honneur d'être chargé par la Société de la direction des fouilles qui ont mis au jour une portion notable de ce monument *déjà reconnu* d'ailleurs par le propriétaire, M. Cailleau », il croit devoir relever les erreurs graves que j'ai commises. Pour être dans le vrai, n'eût-il pas dû, ce me semble, laisser à M. Cailleau la part qu'il s'attribue à lui-même, et se contenter pour lui de celle qu'il assigne à M. Cailleau.

Reconnu, non-seulement le terme est inexact, mais il annonce peu de reconnaissance pour les services que le propriétaire du château de Candes a rendus à l'archéologie en faisant pratiquer les fouilles considérables qui ont mis au jour la plus notable partie du monument gallo-romain, en bouleversant le sol de son parc, en déracinant ses arbres, en défonçant ses allées pour découvrir les fûts de colonnes, les débris sculptés, les médailles, les objets de poterie, les substructions antiques et la plus grande partie du mur de petit appareil dont j'ai donné un croquis dans mon premier rapport.

Ajouterai-je que c'est par mes indications que mon honorable confrère a connu l'existence des ruines de Candes, et que ce fut sous ma conduite qu'il les visita pour la première fois, deux ans environ après leur découverte? Ce détail serait à mes yeux sans intérêt.

L'existence du monument antique de Candes, prouve que cette localité avait une certaine importance à l'époque gallo-romaine. Un temple y avait été érigé en l'honneur des faux dieux ; saint Martin le renversa et, sur ses ruines, éleva une église dédiée à saint Maurice. Comme je vous l'ai dit dans mon premier rapport, Monsieur le Directeur, cette église

primitive était, je le crois, située un peu au-dessus de la basilique actuelle, dans l'endroit où j'ai reconnu, et où l'on peut voir encore des fondations gallo-romaines parfaitement caractérisées. Une petite chapelle, aujourd'hui transformée en logis, existe un peu à l'est de ces substructions ; il pourrait se faire que ce fût là un reste de l'ancienne église de St-Maurice.

Après avoir fondé l'église de Candes, saint Martin y établit un collége de clercs réguliers, chargés de la desservir. Leur habitation commune était située à peu de distance des rives de la Vienne et sur le bord de la voie qui conduisait de Chinon à Saumur. Ce fut dans une cellule de ce monastère que le thaumaturge des Gaules rendit son âme à Dieu, étendu sur la cendre et n'ayant qu'une pierre pour oreiller. Cette cellule fut après sa mort transformée en oratoire, et l'on conserva pieusement la fenêtre par laquelle les Tourangeaux avaient descendu le corps de leur évêque pour le déposer dans le bateau qui devait le transporter à Tours. Telle fut l'origine de l'église actuelle, dont nous allons nous occuper maintenant, après avoir fait connaître les circonstances qui précédèrent et motivèrent son érection.

Eglise St-Martin. — L'église actuelle de Candes, reconstruite aux XII[e] et XIII[e] siècles, a remplacé celle qui, comme nous venons de le voir, avait été élevée sur le lieu même où saint Martin avait rendu le dernier soupir. Je dois à ce propos relever une erreur que j'ai rencontrée dans une notice insérée au tome II des *Mémoires* de la Société archéologique de Touraine. Suivant l'auteur de cette notice, l'église de St-Martin serait, sous un autre vocable, celle qui fut primitivement érigée par le grand évêque de Tours en l'honneur de St-Maurice. Ces deux églises étaient complètement distinctes l'une de l'autre, et celle de St-Maurice continua à subsister

concurremment avec celle de St-Martin. J'en trouve la preuve dans une charte du XI[e] siècle par laquelle Raymond, abbé de Bourgueil, échange une maison qu'il possédait à Candes, contre un cellier que les chanoines de la collégiale possédaient entre l'église de St-Maurice et celle de St-Martin.

Pour donner une idée exacte de la belle église de Candes, il faudrait une monographie complète accompagnée de nombreux dessins. Une monographie, le cadre de ce rapport n'en comporterait pas l'étendue; des dessins, mon crayon est trop inexpérimenté pour tenter de les tracer. Je vais essayer, toutefois, d'en esquisser ici les principaux traits pour donner une idée générale des dispositions de cette curieuse basilique, et attirer sur elle l'attention des archéologues.

Ce qui revêt l'église de St-Martin d'un cachet tout particulier, ce qui en fait un monument à part au milieu des monuments du même âge, ce n'est pas tant la richesse de son ornementation, l'habile disposition des grandes lignes architecturales, que l'originalité des détails et l'ordonnance du plan général qui lui donnent à l'extérieur un aspect à la fois militaire et religieux : moitié église, moitié forteresse.

Sous son aspect militaire, l'église de Candes offre une imitation frappante du donjon anglais du XII[e] siècle. Ses larges contreforts méplats, percés de meurtrières et surmontés d'un couronnement crénelé, rappellent ceux des donjons de Douvres et de Newcastle tels que vous les avez reproduits, Monsieur le Directeur, dans votre *Abécédaire d'archéologie militaire*. Des défenses de cette espèce flanquent de chaque côté la façade de l'ouest et accompagnent à droite et à gauche le porche septentrional. Un contrefort semblable existe aussi sur le côté du transept méridional ; mais son sommet découronné est englobé aujourd'hui sous le toit prolongé du bras de croix. Ce contrefort est parfaitement reconnaissable, malgré les modifications qu'il a subies ; il suffit de l'examiner

avec une certaine attention, pour se convaincre qu'il est complètement distinct du transept, avec lequel il paraît aujourd'hui confondu. J'appelle cette construction un contrefort ; peut-être le nom de tour lui conviendrait-il mieux, à cause de sa forme et de la place qu'elle occupe ; c'est, en réalité, une construction mixte tenant à la fois de la tour et du contrefort. Je ne mentionne que pour mémoire un moucharaby disposé au-dessus de l'entrée du narthex et destiné à lui servir de défense, parce que ce moucharaby ne faisait point partie du plan primitif et qu'il est une adjonction du XVe siècle.

L'analogie que je viens de signaler s'explique tout naturellement, si l'on se souvient que la domination des ducs d'Anjou, devenus rois d'Angleterre, s'est maintenue en Touraine jusqu'en l'année 1204. Les traditions de l'art anglais ont pu et ont dû certainement se perpétuer assez longtemps encore après leur expulsion de notre province.

L'intérieur de l'église de St-Martin, abstraction faite de certains détails d'ornementation, n'a rien qui le distingue des églises de la même époque. Comme l'a dit le savant M. de Verneilh, dans son rapport sur l'excursion du Congrès archéologique à Candes, « il y a plus à admirer qu'à étudier ». L'abside semi-circulaire est éclairée par cinq belles fenêtres à plein-cintre, encadrées de colonnettes à chapiteaux composés de feuilles grasses et d'animaux fantastiques propres au roman fleuri. Un cordon semi-circulaire règne autour de l'hémicycle, comme dans la plupart des basiliques romanes. Le sanctuaire se divise en deux travées. Les chapiteaux des colonnes qui supportent l'arc-doubleau et reçoivent la retombée des nervures des voûtes sont, pour la plupart, une imitation de la corbeille corinthienne. Peut-on s'en étonner à Candes, où de nombreux modèles gallo-romains devaient exister encore au XIIe siècle ? Le mur latéral de droite est

orné de deux arcatures aveugles, d'un style plus ancien que le reste du sanctuaire. Au-dessous des arcatures s'ouvre une baie cintrée, en forme d'arcosolium ; c'est ce qu'on appelle assez improprement le tombeau de saint Martin. C'est là le lieu où le saint évêque de Tours a rendu le dernier soupir. Il est représenté étendu sur un haut soubassement, revêtu de ses habits pontificaux. La statue, toute moderne, n'offre aucun intérêt.

L'abside est couronnée par une demi-coupole renforcée de nervures toriques. La voûte de la première travée est surhaussée suivant l'usage angevin et traversée par les nervures multiples propres à ce style.

La construction du transept a dû suivre de près celle du sanctuaire. On s'en convaincra en examinant les chapiteaux de cette partie de la basilique. On y retrouve les larges feuilles d'eau et la végétation fantastique de l'époque de transition. L'intertransept et ses deux ailes sont surmontés de voûtes cupoliformes. En considérant le robuste volume des deux piles sur lesquelles repose l'arc triomphal, on est amené à penser qu'elles étaient destinées primitivement à recevoir une tour, comme à St-Pierre de Saumur. Ce projet n'a point été mis à exécution ; un simple clocher en charpente s'élève au-dessus de l'intertransept. Le transept de droite est éclairé par une fenêtre en plein-cintre, et celui de gauche par une baie en lancette.

Nous avons constaté maintes fois la présence de petits personnages disposés à la rencontre des nervures des voûtes des monuments de style angevin. Dans l'abside et dans le transept de St-Martin, nous ne trouvons que de simples têtes humaines, tandis que la nef et ses bas-côtés datant du XIIIe siècle nous offrent les figurines habituelles. Ne doit-on pas conclure de là peut-être que, dans l'ordre chronolo-

gique, les têtes humaines ont précédé les personnages entiers aux voûtes de nos églises de style plantagenet ?

L'emplacement de la cellule où mourut saint Martin, religieusement conservé durant les premiers siècles, a été, au XIIe, transformé en absidiole. On y pénètre du transept septentrional par un couloir ouvert en sous-œuvre dans un mur de plus de 2 mètres d'épaisseur. L'épaisseur insolite de ce mur, exceptionnelle ici, a toujours été pour moi un sujet d'étonnement. N'aurions-nous pas là quelque portion de la cellule de saint Martin, quelque reste vénéré que l'on aurait, pour le mieux conserver, revêtu de parements d'emprunt, destinés à lui servir d'enveloppe ? Je ne donne cette explication que comme une vague hypothèse qui a parfois traversé mon esprit, sans y prendre toutefois une sérieuse consistance. Cette absidiole est étroite, peu profonde, et son architecture annonce un âge antérieur à celui du sanctuaire. Par ses arcs en tiers-point et par la forme domicale de ses voûtes, elle appartient cependant aussi au style primordial de transition. Les chapiteaux, les moulures, l'ornementation générale sont du roman le plus pur. L'arcosolium dont j'ai parlé en étudiant le sanctuaire, ouvre aussi dans cette chapelle. J'omettais de dire que la voûte est supportée par quatre nervures transversales seulement, sans nervures supplémentaires.

Le transept méridional est muni d'une absidiole, transformée aujourd'hui en sacristie. Cette absidiole est d'une dimension bien plus grande que celle du côté opposé. De petits personnages isolés, des scènes bibliques, des sujets légendaires sont répandus à profusion le long des voussures des fenêtres, sur les parois de l'hémicycle et dans les diverses parties de la voûte. Aucune description ne saurait donner une idée de cette conception originale. Il faut voir cela pour le comprendre. Le style général de cette chapelle annonce le

XIIIe siècle. Elle communiquait primitivement avec le transept par un large arceau. Cet arceau a été muré, et on a réservé seulement une porte bâtarde pour le service de la sacristie. Une restauration bien entendue ferait disparaître cette clôture parasite et rendrait à l'église de St-Martin une de ses parties les plus curieuses.

Toute la région que nous venons de visiter, à l'exception de l'absidiole méridionale, appartient, comme je l'ai dit, à l'époque de transition. Son style l'indique suffisamment, et l'on sait de surcroît, par les lettres d'un abbé de Gembloux, que l'on travaillait à la construction de l'église de St-Martin dans l'année 1180.

Le plan de la nef offre beaucoup d'analogie avec celui de St-Pierre de Poitiers. Comme à Poitiers, les voûtes des bas-côtés s'élèvent à la même hauteur que le vaisseau central. Elles affectent la forme domicale ; leurs clefs sont ornées de sujets historiés, et, comme je l'ai déjà dit, de petites figurines sont partout posées à la rencontre des nervures. Les arcs-doubleaux de la nef se composent d'une plate-bande unie, accompagnée de tores ; ceux des bas-côtés présentent un simple boudin, mais cette nervure est prise et élégie dans une pierre plus large faisant partie du remplissage de la voûte. Les chapiteaux sont tous à crochets plus ou moins prononcés. Le bourgeon terminal est encore renfermé sous son enveloppe ; quelques années encore, et il s'épanouira complètement, formant une belle feuille développée. Ce développement ne se produit d'ordinaire que de 1220 à 1230. C'est donc en arrière de cette date que nous devons chercher l'époque de la construction de la majeure partie de la nef de l'église de St-Martin. Je dis la majeure partie, et c'est avec une intention marquée ; car je compte démontrer plus tard qu'un point d'arrêt bien tranché a dû séparer la construction des deux premières travées de l'achèvement de la troisième et

de la quatrième. Cette réflexion incidente posée comme un jalon, nous allons continuer notre étude commencée. Bien que très-aplati déjà, le tore inférieur des bases des colonnes ne dépasse point encore l'arête du piédestal, auquel le relie une feuille disposée sur l'angle, comme à l'époque romane. Toutes les fenêtres latérales sont en plein-cintre, et celles de la façade de l'ouest en ogive. J'y trouverai plus tard une preuve pour appuyer mon opinion relativement à l'âge présumé des deux travées de l'ouest. Un cordon courant règne le long des murs latéraux et se continue du côté de l'ouest. C'est une réminiscence romane, qui ne doit point surprendre au commencement de l'ère ogivale. Des traditions qui ont pour elles la consécration des siècles, ne s'effacent point ainsi tout d'un coup sans laisser quelques traces ; nous en avons la preuve ici.

J'ai dit précédemment, en cherchant à définir le caractère de l'église de Candes, que ce qui lui donnait un cachet tout particulier, c'était l'originalité des détails et leur agencement insolite. L'architecte qui a élevé cette belle basilique était un esprit ardent, novateur, plein d'une fougue exubérante, qui parfois a pris la profusion pour la richesse ; qui a su créer, mais n'a pas toujours su ordonner. Il y avait chez lui une sève vigoureuse qui, au milieu de rameaux féconds, a produit des frondaisons parasites qu'il eût fallu savoir émonder. Il ne l'a pas fait : aussi son œuvre n'a-t-elle pas fait école ; elle demeure comme une rare et curieuse exception que l'archéologue observe avec intérêt, mais qu'aucun architecte ne songera jamais à imiter. En présence des horizons nouveaux qu'ouvrit tout d'un coup l'apparition de l'art ogival, qu'il y ait eu quelques éblouissements momentanés, quelques vertiges, quelques tâtonnements, faut-il s'en étonner : n'est-ce pas la condition de l'humaine nature ?

L'appréciation qui précède et que j'ai peut-être trop

généralisée, ne s'applique qu'à certaines parties de l'ornementation de la nef et de l'absidiole, qui sert aujourd'hui de sacristie ; j'ai hâte de le dire. Le plan général, ce que j'appellerai les membres principaux et essentiels de la basilique, tout cela est régulier, sobre, mesuré, et ne diffère en rien de ce que nous rencontrons ailleurs à la même époque. L'architecte, ici, n'a point cherché à innover : il n'a fait qu'imiter. J'en excepte, toutefois, les colonnes, qui reçoivent la retombée des arcs-doubleaux des bas-côtés, le long des murs latéraux. Au lieu de descendre jusqu'au sol pour y prendre un point d'appui solide, ces colonnes s'arrêtent un peu au-dessus du cordon et s'amortissent sur un dais en saillie sur le nu du mur. Ces dais abritent des statuettes de grandeur variable, parfois debout, parfois assises, dont les pieds reposent sur le cordon. Comme on le voit, ces colonnes perdent ici complètement le rôle qui leur est d'ordinaire assigné. Ce ne sont plus des supports réels, puisqu'elles sont pour ainsi suspendues sur le vide, elles ne sont qu'un motif d'ornementation anormale. Je concevrais un tel agencement pour des arcatures en application, pour les colonnettes qui encadrent des fenêtres ; mais pour un membre actif et essentiel d'architecture, pour un support destiné à recevoir une partie du poids des voûtes, c'est une faute, ce me semble, contre les règles élémentaires de l'art architectural. Les contreforts extérieurs, je le sais, viennent partager, dans une large proportion, la charge de ces colonnes ; mais ce n'était point un motif suffisant pour leur enlever l'apparence de force qui est leur raison d'être. Dans les angles, où deux colonnes sont disposées pour recevoir les arcs-doubleaux et les formerets, chaque colonne a son dais et sa statuette particulière, et ces deux statuettes posent à leur tour sur un autre dais abritant une statue unique placée dans l'angle.

Si maintenant nous remontons vers le transept, c'est là que nous allons trouver la singulière ornementation qui a motivé le jugement que j'ai émis plus haut sur le caractère de l'achitecte de St-Martin de Candes, et m'a fait lui décerner un brevet d'originalité, qui ne sera, je le pense, contesté par personne. De chaque côté du grand arc correspondant à la nef, se trouvent deux arcs secondaires ouvrant sur le transept. De ces arcs, celui de droite est bien moins large, bien moins élevé que celui de gauche. Cette différence provient, je le crois, de ce que le transept de droite est antérieur de quelques années à celui de gauche. On se souvient que la fenêtre de ce côté est en tiers-point, tandis que celle du côté opposé est en plein-cintre.

L'arceau méridional est, à droite et à gauche, à la hauteur des sommiers, orné de trois statues de grandeur moyenne, représentant d'un côté saint Pierre et deux apôtres, sans attributs distinctifs, et de l'autre la Sainte-Vierge entre deux femmes tenant chacune un livre à la main. Ces femmes, je le crois, doivent être les sibylles qui ont annoncé, dit-on, la venue du Messie. Chaque statue correspond à une des voussures de l'arceau qui les surmonte. La base, ou pour mieux dire la partie inférieure des blocs dans lesquels sont taillées les figures des Apôtres, est de forme rectangulaire. Ces blocs sont établis carrément, suivant l'axe de la nef, sur une longue dalle disposée en ébrasement, conformément au plan des piles. Il suit de là que leurs angles font saillie en dehors et forment en plan horizontal comme trois degrés successifs. Du côté opposé, les socles sont arrondis, mais leur face externe se présente également en saillie sur la base commune. Pour comprendre ce que cette disposition a d'anormal, il faudrait la voir de ses yeux ; une description ne saurait en donner une idée exacte. Ces angles saillants d'un côté, ces socles arrondis de l'autre semblent annoncer l'œuvre

de deux artistes différents. On doit en induire aussi qu'à cette époque, le travail de sculpture se faisait parfois encore sur le chantier, et qu'une grande latitude était laissée au tailleur d'images. Si, ailleurs, un plan circonstancié de tous les détails était arrêté à l'avance par l'architecte, on voit qu'il n'en a point été de même ici pour la partie ornementale qui fait le sujet de notre étude.

L'arc triomphal nous présente une disposition différente de celle que nous venons d'observer tout à l'heure. Ce ne sont plus des statues détachées correspondant à chaque voussure ; c'est de chaque côté une dalle unique remplissant tout l'ébrasement des piles. Sur ces dalles sont figurés des sujets historiés analogues à ceux que nous rencontrons sur les chapiteaux de la première moitié du XII[e] siècle. On y reconnaît d'un côté le martyre de saint Étienne et Daniel dans la fosse aux lions, et, du côté opposé, le sacrifice d'Abraham et Jonas sortant du ventre de la baleine. L'arceau de droite offre un agencement à peu près semblable à celui que nous avons remarqué à gauche. Ici, toutefois, les statuettes sont plus petites et semblent appartenir à une époque un peu plus ancienne. Leur forme est plus grêle et plus allongée, les plis des vêtements sont moins prononcés, la pose est plus raide et le geste a quelque chose de plus forcé.

Ce serait peut-être ici le moment d'étudier en détail les deux dernières travées de la nef, pour y trouver la preuve de ce que j'ai précédemment avancé relativement à la date de leur construction ; mais les indices sur lesquels je m'appuie étant plus accentués à l'extérieur qu'à l'intérieur, je crois préférable de remettre cette étude à plus tard. Pour plus de clarté, l'examen intérieur et extérieur auront lieu simultanément.

Si nous sortons par la porte latérale du nord, nous nous trouvons sous un beau porche de forme à peu près carrée,

élevé en avant du vaisseau principal. La porte que nous venons de franchir est couronnée par un triple rang d'archivoltes, dont les sommets sont ornés de sujets historiés. A la voussure supérieure, on aperçoit une croix entre deux personnages, représentant sans doute la Mère de Dieu et le disciple bien-aimé. Au-dessus est assis le Christ bénissant et dominant deux autres figures debout, dans l'attitude de l'adoration, disposées dans la voussure inférieure. Le Père-Éternel, tenant un globe dans la main, occupe le centre du tympan. Deux personnages sont à sa droite et deux autres à sa gauche; je ne saurais trop dire ce qu'ils représentent. Le tympan devait être encadré par une série de figurines s'échelonnant les unes au-dessus des autres, parallèlement aux archivoltes. Une partie seulement a été terminée, le reste demeure à l'état brut. On y reconnaît l'image d'un pape ayant à sa suite diverses figures, parmi lesquelles on distingue des anges et des rois. Au-dessus de ce tableau, en remontant vers le sommet de la voussure, se trouvent d'autres figures que leur état de mutilation ne permet pas de reconnaître; on voit cependant que quelques-unes étaient nues.

A droite et à gauche de la porte, et comme veillant à l'entrée du saint lieu, sont rangés divers personnages encadrés dans des niches trilobées. Plusieurs de ces statues, car leur dimension permet de leur donner ce nom, sont gravement mutilées. Quatre seulement sont reconnaissables à leurs pieds nus; ce doivent être les quatre évangélistes. Les autres ne présentent aucun caractère distinctif; je me contenterai de les décrire brièvement, sans chercher à interpréter la pensée de l'imagier. Des figures d'hommes et de femmes sont disposées à la suite les unes des autres, sans symétrie aucune. Les statues d'hommes, lorsqu'elles ont toutefois conservé leur tête, portent une couronne tréflée. Une femme décapitée tient un enfant sur ses bras; une autre est cou-

verte d'un long voile. Plus loin, une femme encore, une aumônière suspendue à sa ceinture, relève avec afféterie un pan de sa robe. Sa hanche droite est fortement rejetée en dehors, pour motiver un agencement gracieux des plis ; pose maniérée assez familière au XIII[e] siècle. Je dois signaler encore une figure sans tête et sans bras ayant près d'elle un socle élevé, recouvert d'une draperie sur laquelle un petit personnage est agenouillé. Cette sèche nomenclature offre, je le comprends, assez peu d'intérêt ; quelque incomplète qu'elle soit, je ne pouvais cependant me dispenser de lui donner place ici. Il me reste à la compléter par quelques aperçus généraux. Les vêtements de la plupart des personnages sont largement drapés et retombent sur les pieds en plis abondants, de manière à les cacher presque complètement. Les corps sont encore un peu adhérents au bloc dont ils sont sortis, et la tête, lorsqu'elle est penchée en avant, se relie à son noyau par une attache conservée dans la pierre. Toutes ces statues ont été travaillées sur le chantier. Parfois, pour les poser dans les niches qui leur étaient destinées, on a dû amputer des bras, rogner les vêtements, tant l'artiste s'était peu préoccupé de la place qui lui était réservée.

Un riche soubassement règne au-dessous de la zone que nous venons de décrire. Nous étions tout à l'heure au cœur du XIII[e] siècle ; ici, nous pourrions nous croire tout à coup transportés en plein roman fleuri. L'ornementation du soubassement semble, en effet, presque tout entière empruntée à cette époque déjà éloignée, et pourtant, comme on le voit, non encore oubliée. Ce sont les syrènes et les poissons, les fleurs crucifères, les colombes becquetant des fruits, les feuilles grasses et plates du XII[e] siècle. Le génie du XII[e] siècle ne revit-il pas dans ce personnage qui pince de la harpe, et dont le corps se termine par un enroulement de feuillages ? dans ce guerrier, vêtu d'une cotte de mailles, qui tient sa

lance en arrêt, et même aussi dans ces bustes couronnés d'hommes et de femmes qui avancent curieusement la tête en dehors de la niche qui les encadre? Fleurs, feuillages, animaux fantastiques, tout cela est fouillé à fort relief et rappelle le porche de Notre-Dame de Loches. Attribuer cette ornementation à l'époque de transition, serait pourtant un véritable anachronisme. Le style et la facture des personnages, le fini de leur exécution suffiraient seuls pour exclure une telle supposition. C'est une anomalie, une singularité, voilà tout ce que je puis dire. On ne doit en être surpris qu'à moitié de la part de l'architecte de St-Martin de Candes. Je dois ajouter, pour compléter le tableau, que le cordon qui règne au-dessus des niches, au lieu de présenter les feuilles entablées du XIII[e] siècle, n'offre que des feuilles épaisses et charnues comme à l'époque de transition.

Le porche n'est point, comme la nef, couronné par une voûte domicale. La voûte ici se subdivise en compartiments multiples dont les nervures principales viennent retomber en faisceau sur le sommet d'une colonne unique disposée au centre du narthex. Cette disposition n'a de hardi que l'apparence. La frêle colonnette, qui semble prête à fléchir sous le poids de la voûte, n'en supporte en réalité qu'une très-minime portion, grâce au cintre établi en arc de décharge d'un mur latéral à l'autre.

Comme beaucoup de porches du XIII[e] siècle, celui-ci était ouvert primitivement des trois côtés. A une époque que je ne saurais positivement déterminer, mais que je suppose être le XV[e] siècle, les ouvertures latérales ont été murées, et celle du nord a été close par une porte. Ce qui me fait attribuer ces modifications au XV[e] siècle, c'est la présence d'une petite moulure prismatique dans la voussure, évidemment surajoutée à la baie primitive au moment où on l'a disposée pour recevoir la fermeture dont je viens de parler. Les di-

verses parties de l'édifice manifestent, du reste, à cette époque, l'inauguration d'un système plus complet de défense. C'est au XVe siècle qu'ont été construits les machicoulis des grands contreforts et le moucharaby que j'ai déjà signalé précédemment, en même temps que l'on fermait la partie inférieure des deux fenêtres de l'ouest par un petit mur percé de meurtrières.

Le porche est surmonté d'un second étage que je ne dois pas omettre de signaler ici ; car il est, je crois, peu connu et rarement visité. On y trouve une chapelle dédiée autrefois à l'archange saint Michel, et dont les murs et les voûtes sont ornés d'anciennes peintures décoratives. Elle est éclairée par deux fenêtres, une à l'est et l'autre au nord. Cette dernière a été prolongée dans sa partie inférieure pour permettre de pénétrer dans le moucharaby qui domine la porte d'entrée. Malheureusement, les voûtes sont tellement crevassées, que l'on doit s'attendre à une chute pour ainsi dire imminente. Ces voûtes, en s'effondrant, écraseront en même temps celles du narthex. Comment l'architecte des monuments historiques, avant d'entreprendre des travaux secondaires, tels que les crénelages des tours par exemple, n'a-t-il pas songé tout d'abord à cette urgente réparation ? M. le maire de Candes, qui, en me faisant visiter la chapelle de St-Michel, m'a manifesté toutes ses appréhensions, a dû, ce me semble, ne pas lui laisser ignorer cet inquiétant état de choses. Un jour prochain, demain peut-être, les voûtes s'écrouleront ; Dieu veuille qu'elles ne fassent pas de victimes! occasionnant une perte irréparable pour l'archéologie. On monte à la chapelle de St-Michel par un escalier disposé à l'intérieur du contrefort nord-ouest.

Sortons maintenant sur le parvis pour admirer en détail la belle façade du narthex. Cet accessoire de la basilique est à lui seul un véritable monument. On en connaît déjà cer-

taines parties. On sait que de larges contreforts garnissent chaque angle de l'avant-corps. J'ai parlé également du moucharaby construit au XVe siècle. Les deux contreforts dont il vient d'être question s'élèvent perpendiculairement jusqu'à la naissance du fronton central. Ils étaient primitivement surmontés de simples créneaux ; au XVe siècle, on les a couronnés de machicoulis et de parapets crénelés. Grâce à leurs heureuses proportions, ces tours réunissent en même temps l'élégance et l'apparence de la force.

L'ornementation est la même pour chaque étage de la façade. Au rez-de-chaussée, deux niches à couronnement trilobé et encadrées de colonnettes remplissent de chaque côté l'espace compris entre la porte et les contreforts. Ces derniers présentent quatre niches semblables, trois de face et une en retour d'équerre. Les statues qu'elles étaient destinées à abriter ne sont terminées que du côté droit seulement ; celles du côté opposé n'ont pas même été ébauchées, et le bloc dans lequel on devait les tailler est demeuré à l'état brut. Sous le porche, le travail du statuaire s'est fait, comme nous l'avons vu, sur le chantier ; ici, il a eu lieu sur place : c'est un progrès. Cette innovation sera féconde en heureux résultats, et elle devra faire disparaître, dans un avenir prochain, les irrégularités que nous avons remarquées dans la nef et sous le narthex. Le second étage se compose de colonnettes en application, sans autre ornement. Ces colonnettes s'en vont servir de support à une nouvelle série d'arcatures, ou pour mieux dire à une galerie garnie de statues de rois, de chevaliers, d'évêques et de moines. Au lieu de douze compartiments comme au rez-de-chaussée, il en existait ici primitivement dix-sept ; quatre de face pour les contreforts, un en retour d'équerre, et sept pour le corps principal. De ces derniers toutefois, il n'en reste plus que cinq ; deux niches et les statues qu'elles contenaient ont été supprimées

et remplacées par le moucharaby. A droite de cette petite défense, on aperçoit la figure mutilée, mais parfaitement reconnaissable, du patron de la chapelle supérieure, l'archange saint Michel terrassant le démon. Les statues du rez-de-chaussée présentent des proportions allongées, des plis raides, tandis que les vêtements des statues du second étage sont bien plus largement drapés. Faut-il y voir une différence de dates ou bien une main et une école différentes? Cette dernière supposition me semble la plus vraisemblable. Ainsi s'expliquerait pourquoi les unes sont achevées lorsque les autres ne le sont pas. L'artiste chargé de l'étage supérieur a terminé complètement sa tâche, tandis que celui à qui était confié l'étage inférieur l'a laissée inachevée. Les pierres d'attente sont là depuis plus de six siècles, sans que l'on ait songé à y porter le ciseau ou l'ébauchoir. C'est une remarque que l'on a pu faire maintes fois. Lorsque les travaux décoratifs de nos monuments religieux n'ont point été terminés pour ainsi du premier jet, jamais plus, et à aucune époque postérieure, on n'y a porté la main. Est-ce par suite du respect des artistes du moyen-âge pour l'œuvre de leurs devanciers ? Je ne saurais le dire. Toujours est-il que le fait existe et qu'il est bon à signaler comme enseignement, dans un temps où l'on ne respecte plus rien et où l'usage contraire prévaut si souvent.

Pour compléter cette étude rapide de la façade du nord, il me reste à dire un mot des colonnettes qui la décorent. A l'étage supérieur, le fût est annelé ; partout ailleurs, il est lisse. A cet étage et au rez-de-chaussée, les tailloirs sont carrés ; dans la zone intermédiaire, ils sont en pentagone. En général, la corbeille est largement évasée. Les crochets sont très-développés, mais ils ne dépassent pas encore la saillie du tailloir, ce qui nous autoriserait à leur assigner une date antérieure à 1240. Le chapiteau de la colonne centrale

du narthex présente le même caractère. Ce chapiteau, du reste, et deux autres avec lui, sont les seuls qui soient complètement achevés; le reste n'est que grossièrement épannelé. La porte extérieure du narthex n'a pour tout encadrement que trois moulures toriques. On sera surpris peut-être de cette extrême simplicité au milieu de la riche et abondante ornementation qui l'entoure. Pour le comprendre, il suffit de se souvenir que primitivement ce n'était point une porte proprement dite, mais seulement un arceau du porche.

Laissant de côté, pour quelques instants, le grand portail de l'ouest, nous allons remonter vers la façade méridionale pour y trouver, comme je l'ai précédemment annoncé, les preuves de la construction postérieure ou de la reconstruction des deux dernières travées de la basilique.

Si nous nous arrêtons en face de la porte latérale qui fait face au midi, nous apercevons sur la droite et près du second contrefort une reprise parfaitement distincte s'élevant perpendiculairement de la base de la muraille à son sommet. La partie surajoutée forme, comme je l'ai dit, deux travées. L'appareil en est plus large et les joints moins épais. Les fenêtres sont plus grandes que celles qui les précèdent, en remontant vers le transept. Les modillons, dans la partie la plus ancienne, présentent les figures grimaçantes du style roman ; ici les petits arcs qui forment l'entablement reposent sur des figurines d'un travail plus fin et d'un caractère tout différent. Ces arcs sont partagés au milieu par un étroit appendice en forme de clef pendante, qui ne se rencontre point du côté opposé. Les chapiteaux des fenêtres sont à deux rangs de crochets. Les feuilles épanouies qui les composent se replient sur la corbeille et annoncent déjà la transformation que produira bientôt le XIVe siècle. On remarquera encore, si l'on veut suivre attentivement notre minutieuse analyse,

on remarquera la présence d'un petit tore à arête-mousse au milieu des moulures de l'archivolte des fenêtres, arête qui ne se retrouve point au-delà de ces deux travées. Ce minime détail est très-caractéristique et indique à lui seul les dernières années du XIII[e] siècle et peut-être même le commencement du XIV[e]. Il n'est pas jusqu'aux contreforts qui ne soient dissemblables. Ceux de la partie la plus ancienne se terminent par un fronton aigu ; ici le fronton est surmonté d'un appendice rectangulaire, aujourd'hui décapité et recouvert par la saillie du toit. Dans l'ordonnance primitive, cette espèce d'acrotère devait servir d'appui à une rampe faisant suite au parapet du grand contrefort d'angle. Cette disposition me paraît clairement indiquée par un arrachement que l'on aperçoit au point d'intersection du parapet. On voit, à n'en pouvoir douter, qu'elle se prolongeait plus loin. Dans le système de fortification adopté pour l'église St-Martin, cette galerie devait, en transformant la muraille en courtine, servir à défendre la porte d'entrée située au-dessous.

A l'intérieur de la nef, la dissemblance entre les deux dernières travées et les premières se manifeste également. Les chapiteaux des colonnes présentent un type à peu près identique à ceux de l'extérieur. Le tore inférieur des bases, au lieu de s'aplatir sur le piédestal comme dans les premières travées, s'en dégage à son extrémité pour devenir cordiforme. Je pourrais ajouter que les arcs-doubleaux sont bien moins longs de queue, c'est-à-dire que les moellons dont ils sont formés sont noyés davantage dans le remplissage des voûtes.

Les mêmes caractères archéologiques se retrouvent à la façade de l'ouest. On y voit un tore à arête-mousse dans les archivoltes des fenêtres et de la porte et dans l'encadrement de la rose qui la surmonte. La facture des figurines qui

supportent les corbeaux de la galerie est la même que du côté méridional. Les deux contreforts polygonaux qui s'élèvent à droite et à gauche de l'entrée sont couronnés par des pyramides pleines à arêtes garnies de moulures toriques, que l'on pourrait parfaitement attribuer au XIV[e] siècle. Ces détails divers viennent donc confirmer et appuyer la démonstration que j'ai entreprise.

Je viens de parler des corbeaux qui servent de supports à la galerie dont la porte est surmontée. Je dois ajouter que, du côté droit, les corbeaux représentent des anges accompagnant divers personnages auxquels ils semblent indiquer la bonne voie. Du côté gauche, ce sont des démons qui cherchent à entraîner leurs victimes dans la voie de perdition. Tous les petits groupes sont traités avec une véritable perfection, les poses sont naturelles, les physionomies expressives et les draperies habilement agencées.

Il faut remarquer toutefois, chose assez singulière, qu'à l'intérieur, les statues disposées de chaque côté de la porte ou à la base des colonnes latérales des deux dernières travées, ne présentent plus les mêmes caractères. Leur type se rapproche tellement du type des statues primitives, que l'on pourrait les croire de la même époque. Cette observation pourrait faire supposer une reconstruction des deux travées de l'ouest, reconstruction dans laquelle on aurait employé les figures provenant de la construction première.

Une inscription latine, gravée sur une plaque de marbre, nous apprend qu'en 1715, un violent tremblement de terre ayant fait écrouler une partie de la basilique, le roi Louis le Grand la fit réparer à ses frais, Bernard Chauvelin étant alors intendant de la Touraine. Cette inscription, quelque peu ambitieuse, destinée à transmettre à la postérité le souvenir de la munificence royale, *unde regiam posteri norint munificentiam*, ne peut assurément s'appliquer aux deux

travées entières que nous venons d'étudier en dernier lieu; cette pensée ne saurait venir à personne. J'ai donc dû chercher ailleurs l'œuvre du grand roi, et je l'ai trouvée dans les piliers qui, du côté du midi, séparent la seconde et la troisième travée de la nef. Une partie des bases de ces piliers a été conservée et l'autre refaite à neuf, en copiant les anciens profils. Pour les chapiteaux, l'imitation a été moins heureuse. Leur forme et leur disposition s'éloignent d'une manière assez sensible de la forme et de la disposition de ceux qu'ils ont remplacés. Les voûtes de la seconde travée de la nef et celles du bas-côté méridional ont été reprises en conservant les moulures et les nervures anciennes. Cette reprise se distingue facilement. Suivant un usage assez commun à cette époque, les moellons de remplissage ont été posés avec du plâtre au lieu de l'être avec du mortier de chaux. Le même indice se remarque à la travée du bas-côté qui précède le transept gauche. Voilà, ce me semble, ce à quoi se borne la munificence royale, célébrée en termes si pompeux par l'intendant Chauvelin. En vérité, malgré tous les progrès réalisés en ce genre, un intendant de nos jours ne dirait pas mieux.

Il me reste à parler de certaines restaurations intérieures exécutées sous la direction de l'architecte des monuments historiques; je ne citerai que les meilleures. On a commencé par gratter au vif les murailles, les voûtes et même les moulures; c'est l'alpha de toute restauration bien entendue. Si, depuis six siècles et plus qu'existe la basilique de St-Martin de Candes, on s'était évertué à lui enlever ainsi l'épiderme une fois par siècle seulement, sous prétexte de la rajeunir, que resterait-il des fines sculptures et des figurines si délicates qui garnissent les voûtes? en resterait-il l'épaisseur d'une feuille de papier? C'est un peu l'histoire des filles du vieux Pélias qui, pour rappeler

leur père à la jeunesse, coupèrent son corps en morceaux et le jetèrent dans une chaudière. Le maître-autel était disposé sous l'intertransept, sa place normale, liturgique, traditionnelle. S'il n'eût point été à cette place, il eût fallu l'y transporter; mais c'est sans doute parce qu'il y était que l'architecte des monuments historiques n'a rien trouvé de mieux que de le faire reporter dans l'abside. Après avoir ainsi changé le vin en eau et mis le sanctuaire à la place du chœur et le chœur à la place du sanctuaire, l'architecte trouva que son œuvre était bonne, mais il ne se reposa pas. Le sol du sanctuaire supprimé était élevé d'une marche au-dessus du niveau de la nef; il fit abaisser le sanctuaire pour le mettre de plain-pied avec la nef. Mais voici le revers de la médaille. L'architecte primitif n'avait point prévu que, six siècles passés, on viendrait à vouloir perfectionner son œuvre et découvrir ce qui était destiné à rester caché. En abaissant l'aire de l'intertransept, on mit à nu les fondations des quatre grosses piles qu'il avait cru pouvoir laisser à l'état brut. Aujourd'hui, par suite de l'interruption des travaux, ces assises grossières demeurent là comme autant de témoins d'une accablante éloquence. Je signale ce fait à notre savant confrère, le docteur Cattois; il y trouvera une preuve nouvelle à l'appui de sa doctrine sur la position liturgique des autels, en même temps qu'un stimulant dans la belliqueuse croisade qu'il a entreprise contre les innovations de notre temps.

En nivelant le sol de l'ancien sanctuaire, on a rencontré une table d'autel du XIIIe siècle, que l'on avait enfouie près de la place qu'elle occupait autrefois. C'est une dalle en pierre dure, longue de 2 mètres, ornée d'un simple chanfrein rabattu. Tout auprès était une espèce de console figurant une chimère, qui avait appartenu peut-être à cet autel.

Lorsque l'on a déplacé l'autel dont le revêtement datait seulement du siècle dernier, on a trouvé dans l'intérieur du tombeau deux vases en verre, dont l'un contenait du sang d'une couleur vermeille encore, et l'autre de la cendre. Ils étaient recouverts chacun d'une ardoise. Tout semble annoncer, et la place qu'occupaient ces vases confirme cette supposition, tout semble annoncer que le sang contenu dans l'un d'eux est celui des martyrs de la légion thébaine recueilli par saint Martin dans la plaine d'Agaune. On sait que le grand évêque avait déposé une partie de cette précieuse relique dans l'église qu'il avait fondée à Candes sous l'invocation de saint Maurice. La cendre contenue dans l'autre vase doit être celle sur laquelle saint Martin rendit le dernier soupir. On a eu le tort très-grand de replacer ces vases dans l'autel, sans les soumettre à l'étude d'une commission archéologique qui eût pu constater leur âge et leur provenance, chose fort importante et pleine d'intérêt au point de vue religieux. Autant que j'en ai pu juger par un dessin qui m'a été communiqué par M. le curé de Candes, ces vases pourraient remonter à l'époque gallo-romaine. Leur forme est celle d'une espèce de carafe à panse rebondie et à goulot étroit, sans anse.

Chose fort singulière, l'autel de Candes avait conservé, jusqu'à il y a trente ans environ, la crosse destinée à suspendre la colombe ou la tour dans laquelle on renfermait autrefois les saintes espèces. L'extrémité de la volute était garnie d'une poulie, et derrière l'autel se trouvait un petit tour en fer autour duquel venait s'enrouler la chaîne ou la corde qui supportaient le ciboire. Le tour n'a été enlevé que depuis quelques années.

Je n'ai point la prétention d'avoir décrit d'une manière complète la belle église de Candes. Ainsi que je l'ai dit en commençant, il eût fallu pour cela une monographie. J'ai

voulu seulement en faire comprendre l'importance et le caractère original et élucider en même temps une question de date qui me paraissait avoir été entièrement laissée de côté jusqu'à ce jour.

RICHELIEU.

L'église de Richelieu a été bâtie par l'illustre cardinal de ce nom. Elle appartient au style froid et sévère de la première moitié du XVII[e] siècle. La façade qui donne sur la place principale est ornée des statues des quatre évangélistes disposées deux au niveau du couronnement de la porte et les deux autres à la hauteur de la fenêtre qui la surmonte. Contrairement aux règles de la perspective monumentale, les statues du premier étage sont de proportion plus grande que celles de l'étage supérieur. C'est l'inverse de ce qui se pratique d'ordinaire. Le chevet de cette église est tourné vers l'ouest. Cette disposition a été complètement intentionnelle, puisque le cardinal, en bâtissant sa ville, pouvait placer l'église à l'est aussi bien qu'à l'ouest.

L'intérieur a été regratté tout dernièrement. Pour un monument dépourvu de toute ornementation sculpturale, cette opération offre peu d'inconvénients. Les fenêtres étaient garnies de vitres incolores, montées en plomb et entourées d'une charmante guirlande de roses et de lys d'un ton jaune clair, remontant au temps de la fondation. On vient d'en remplacer plusieurs par des vitraux peints, et l'on se propose de continuer au fur et à mesure que se présenteront de nouveaux donateurs. Ces vitraux fussent-ils bons, ce qui n'est pas tout-à-fait le cas, cette mesure serait toujours fâcheuse. Ne fût-ce que par respect pour son illustre fondateur, la ville de Richelieu eût dû tenir à honneur de ne rien changer, autant que

possible, aux dispositions de son église. Au point de vue archéologique, c'est une faute. Au XVII[e] siècle, les vitraux historiés étaient pour ainsi dire abandonnés, et il fallait bien qu'il en fût ainsi, pour que l'opulent cardinal n'en ait point orné l'église qu'il faisait construire. D'ailleurs ces vitraux blancs avec leur bordure à reflets d'or étaient d'un charmant effet et parfaitement appropriés au style du monument. On peut juger dès aujourd'hui l'effet produit par les nouvelles verrières, et il est loin d'être heureux. L'église de Richelieu perd une partie de son caractère primitif, qui est à peu près son seul mérite, et elle ne sera plus aux yeux des connaisseurs qu'un monument mutilé. Voilà l'effet du goût vicié de notre époque.

(La suite à un prochain numéro.)



LETTRE

DE

M. L'ABBÉ L..., CURÉ BRETON,

A SON RETOUR DE ROME,

ADRESSÉE A M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

MONSIEUR,

Je vous écrivais, il y a deux ans, sur le pont d'Avignon, lorsque j'allais quitter la France pour entrer en Italie. Je suis maintenant de retour de mon voyage à Rome, et je me reproche chaque jour de ne vous avoir pas donné signe de vie. Vous m'excuserez, j'espère, quand vous saurez que des réparations ont été faites à mon presbytère, que mes livres ont été déménagés, et que depuis deux mois je suis au milieu des maçons et des charpentiers. Heureusement pour moi les travaux touchent à leur fin, et je puis classer mes notes, remettre ma correspondance au pair et retrouver cette tranquillité dont on a tant besoin quand on revient chez soi après une longue absence.

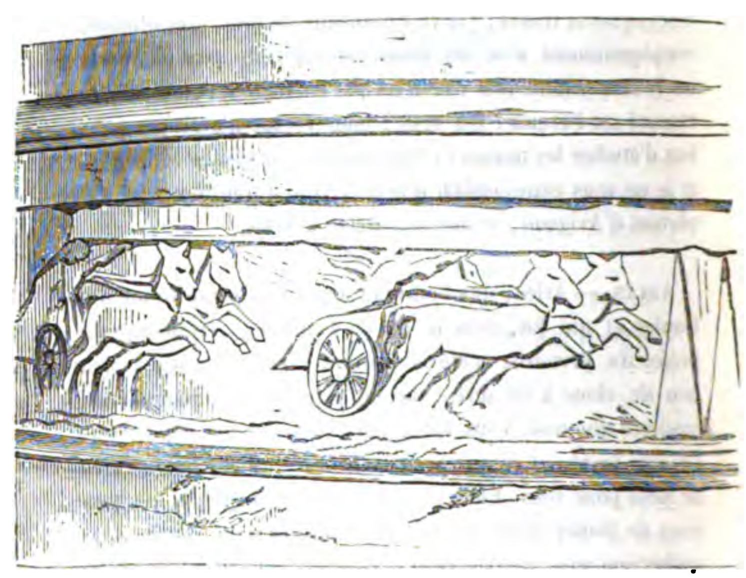
Je vais vous rendre un compte bien sommaire de l'emploi de mon temps depuis le jour où, penché sur le pont d'Avignon, je regardais philosophiquement couler l'eau du Rhône, après avoir terminé la lettre que j'allais jeter dans la boîte à votre

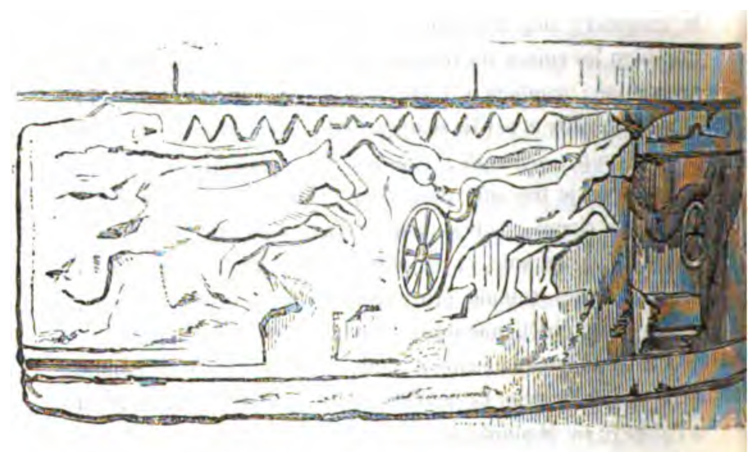
adresse. Hélas ! depuis ce jour j'ai souvent eu des idées mélancoliques et tristes ; j'ai vu l'humanité de près, sans illusion, conséquemment avec les inquiétudes qu'elle peut donner à un breton comme moi : ce n'est pas en Italie qu'on peut être rassuré sur l'avenir ! Du reste, mon voyage n'avait pas pour but d'étudier les mœurs ; c'était surtout un voyage artistique, et je ne vous entretiendrai que de ce qui a trait aux arts. En partant d'Avignon, je me suis arrêté à Arles.

ARLES. — Arles, que l'on avait appelée la petite Rome des Gaules et qui fut, vers la fin de l'empire, la résidence du préfet du Prétoire, a été si souvent explorée qu'il y a bien peu de chose à en dire, surtout pour un antiquaire aussi modeste que moi. Vous l'avez revue vous-même depuis que j'y suis passé, et ce que je vous dirai n'aura absolument rien de neuf pour vous. Enfin, vous saurez combien j'ai été heureux de fouler le sol de cette cité romaine, de voir les murailles que vous avez décrites près de La Major, de parcourir le cimetière des Aliscamps et son avenue de tombeaux. Combien les ruines du théâtre et de l'amphithéâtre m'ont impressionné ; combien j'ai été intéressé par les tombeaux du musée lapidaire et par les sculptures qu'il renferme. M. Roman a, *sur votre demande*, *m'a-t-il dit*, photographié divers sujets que je me suis procurés, notamment la base de la spina du cirque, sur laquelle on a sculpté une course de chars (V. page suiv.), et plusieurs fragments que vous lui aviez désignés comme provenant, selon toute apparence, d'une église chrétienne des premiers siècles.

J'ai passé quelque temps à admirer le portail de St-Trophime et le cloître de cette cathédrale ; enfin, j'ai fait une excursion à l'abbaye de Montmajour.

Mais j'oublie que vous connaissez tout cela. Je passe donc sous silence Aix et Marseille, pour vous entretenir un instant





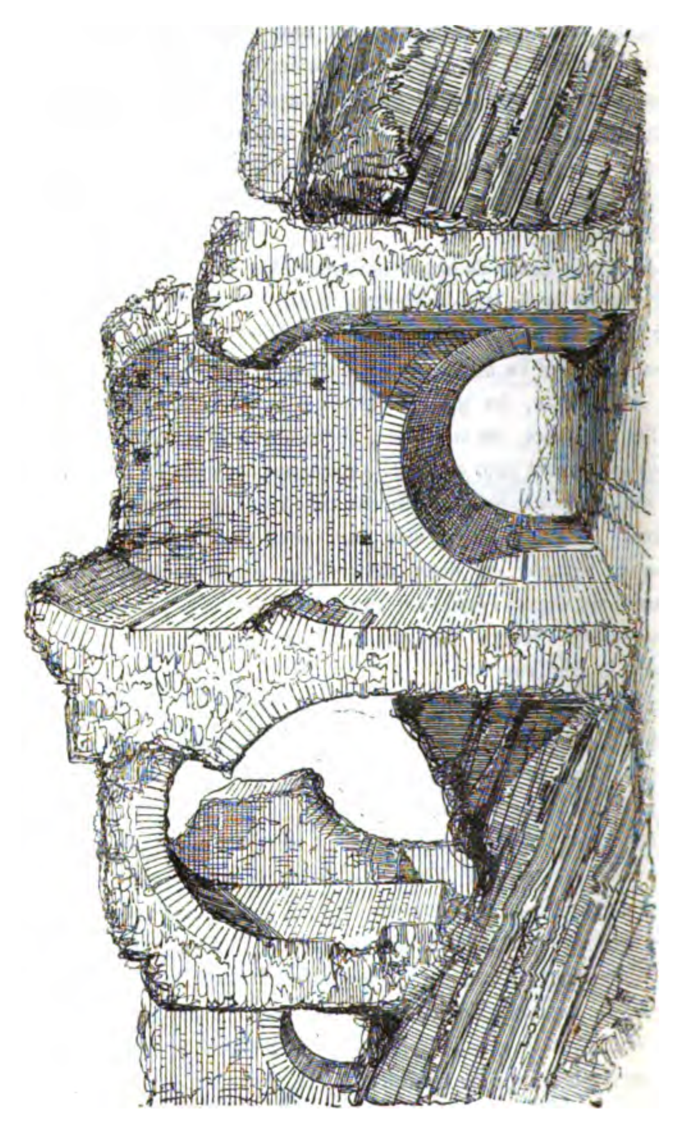
BORDURE DE LA SPINA D'UN CIRQUE, AU MUSÉE D'ARLES.

d'Hières, cette charmante petite ville où tant de poitrines délicates viennent l'hiver chercher une température que le Nord a perdue: il y a, à quelque distance de la ville, un château en ruine que M. le duc de Luynes regarde comme extrêmement ancien et dans lequel il trouve des murs cyclopéens. Plus près de la mer, le savant académicien a fait lever le plan des bains romains que vous avez vus et qui méritent d'être étudiés.

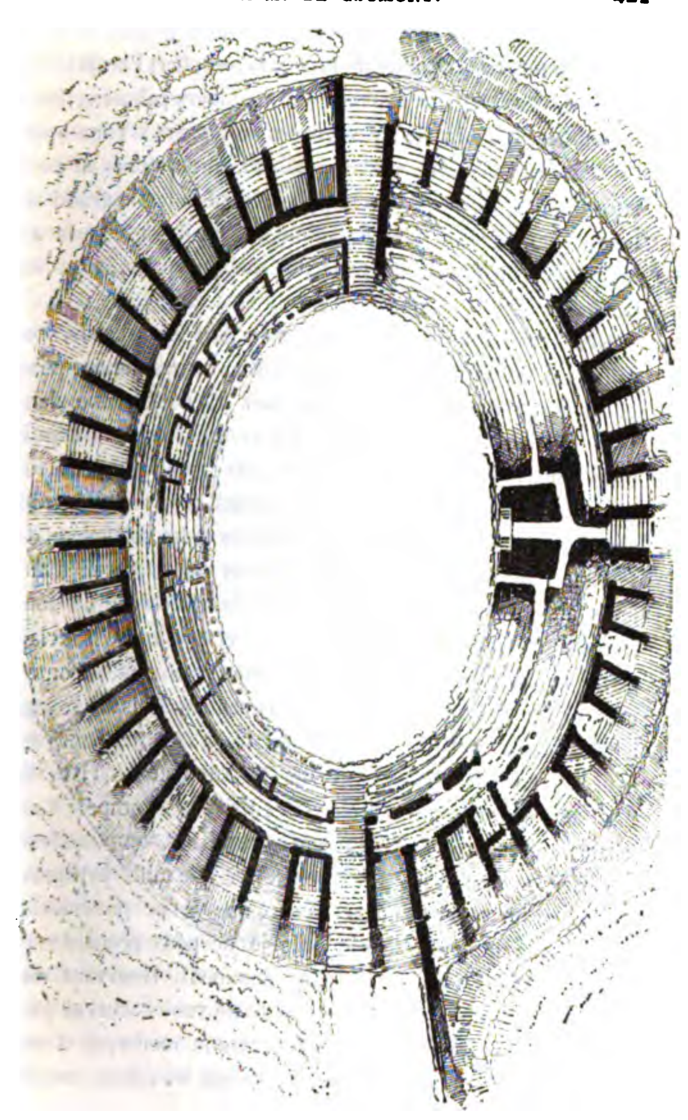
Je n'avais garde de passer devant Fréjus sans m'y arrêter, après avoir lu le très-intéressant travail de M. Victor Petit sur cette ville romaine, dont les maraîchers ont envahi l'ancien port. J'ai vu de magnifiques citrouilles là où, du temps de Jules César, les galères étaient à l'ancre. Mais les murailles, les tours, les aqueducs, les théâtres et les arènes sont toujours debout pour attester l'importance ancienne de Fréjus, et j'ai passé un jour entier au milieu de ces ruines imposantes. Le lendemain je suis parti pour Cannes, ville pittoresque, séparée en deux parties par un promontoire de granite sur lequel l'église est construite. Le soir, j'arrivais à Nice où je voulais me reposer quelques jours avant de passer la frontière.

J'ai été véritablement enthousiasmé de toute cette région littorale, embaumée par ses fleurs et ses orangers, et je m'y serais établi jusqu'au printemps si j'en avais eu le loisir; mais il fallait partir pour Gênes.

D'autres jouissances m'attendaient dans cet admirable parcours de la Corniche. J'ai vu la Méditerranée du plus beau bleu d'azur, brisant ses vagues au pied des éminences escarpées qui séparent Villefranche de Monaco. J'ai vu la Turbie, ce monument d'Auguste si majestueux dans son état de ruine et si admirablement placé pour être vu des voyageurs qui suivaient la grande voie unissant la Gaule à l'Italie, et des navigateurs qui parcouraient la Méditerranée.



UNE PARTIE DES ARÈNES DE FRÉJUS.



PLAN DES ARÈNES DE FRÉJUS.

Toutes les villes qui garnissent la route jusqu'à Gênes, comme un gracieux collier de perles, m'ont offert l'hospitalité, et je ne pouvais me rassasier de voir leurs palmiers, leurs caroubiers, leurs lauriers-roses et leurs orangers ! Vous comprenez cela, Monsieur, vous qui habitez un pays plus au nord encore que le mien, où l'oranger n'ose affronter le grand air que pendant quatre mois de l'année, et où il est le reste du temps tristement relégué dans des maisons pour éviter les gelées.

Gênes a déroulé à mes yeux son port, ses palais, ses églises ; c'est là qu'il m'a fallu choisir mon itinéraire pour me rendre à Rome. Ce que vous avez dit de Ravenne dans votre relation de 1841, ce que Mgr Crosnier en a dit depuis vous dans le *Bulletin monumental*, me faisait désirer vivement de visiter cette ville ; mais j'avais déjà dépensé trois semaines, je voulais voir les monuments et les collections de Florence, de Pise et de quelques autres villes. J'avais d'ailleurs fait à Gênes la connaissance d'un chanoine de Lyon dont il m'eût été pénible de me séparer, et qui ne se souciait guère de prendre le chemin de Ravenne pour aller à Rome, chemin qui augmentait considérablement les frais de voyage en doublant et plus la longueur du trajet. — J'ai donc renoncé, non sans regret, à visiter Ravenne et les rives de l'Adriatique ; mais en revanche j'ai vu Naples, Pompéï, Castellamare et les temples de Pestum, ce qui fait compensation.

Parler de Rome, ce serait répéter ce que mille voyageurs ont dit avant moi, beaucoup mieux que je ne pourrais le faire et avec une autorité à laquelle je ne peux prétendre en aucune manière. Je me tairai prudemment, réservant mes notes pour l'intimité du tête-à-tête. Je ne vous cacherai pas, pourtant, que j'ai regretté tous ces travaux modernes d'embellissement qui nous ont fait perdre ce que les églises avaient de curieux et de respectable.

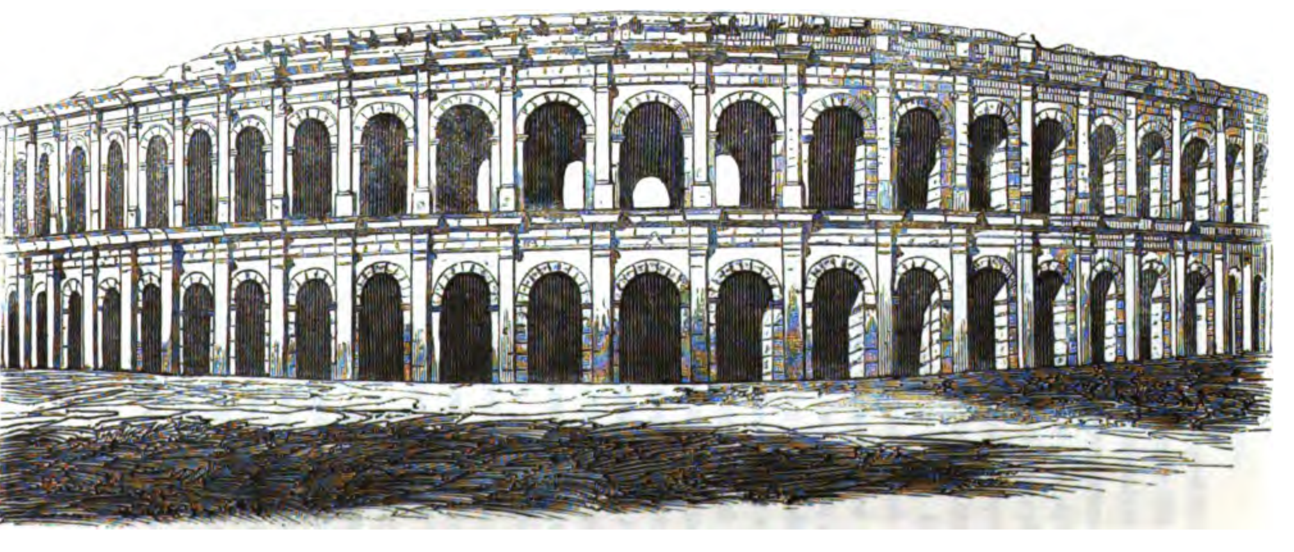
Combien Rome serait plus intéressante si les XVIIe et XVIIIe siècles n'avaient renouvelé ses monuments ou caché les anciens sous une enveloppe moderne qui fait le désespoir des antiquaires et des gens de goût!!

J'ai eu l'avantage de rencontrer M. Parker, d'Oxford, et de le voir à l'œuvre, tantôt dirigeant des fouilles, tantôt faisant photographier les monuments de Rome par un habile artiste. Je n'ai jamais rencontré un plus grand désintéressement joint à un plus grand dévouement pour l'archéologie. Ma bonne étoile m'a fait faire d'autres rencontres encore, qui seront pour mes vieux jours les souvenirs les plus agréables de ma vie. Je suis revenu à Marseille après deux mois entiers passés à Rome et à Naples.

Je devais me hâter de rejoindre mon troupeau, et je n'ai pu faire qu'un petit nombre de stations en traversant la France pour rentrer en Bretagne et reprendre mes modestes fonctions de pasteur. J'ai pourtant pu m'arrêter pendant deux jours à Nîmes.

Veuillez donc vous transporter mentalement dans cette ville et m'accompagner aux arènes. J'avais vu le Colisée quelques jours auparavant, mais ce souvenir n'a fait aucun tort à l'impression que je devais éprouver en vue du monument similaire beaucoup plus complet de Nîmes.

J'ai été heureux de parcourir les escaliers, les voussures, les gradins, etc., que beaucoup d'autres amphithéâtres nous offrent tellement ruinés qu'il est difficile d'en comprendre la distribution quand on n'a pas la clef de ces édifices destinés à contenir des populations considérables. Les arènes de Nîmes sont assez entières pour qu'il ne puisse rester dans l'esprit aucune incertitude quand on les a examinées comme je l'ai fait. Depuis cet examen, je me rends compte de nombre de débris d'arènes que j'avais aperçus soit en France, soit en Italie.

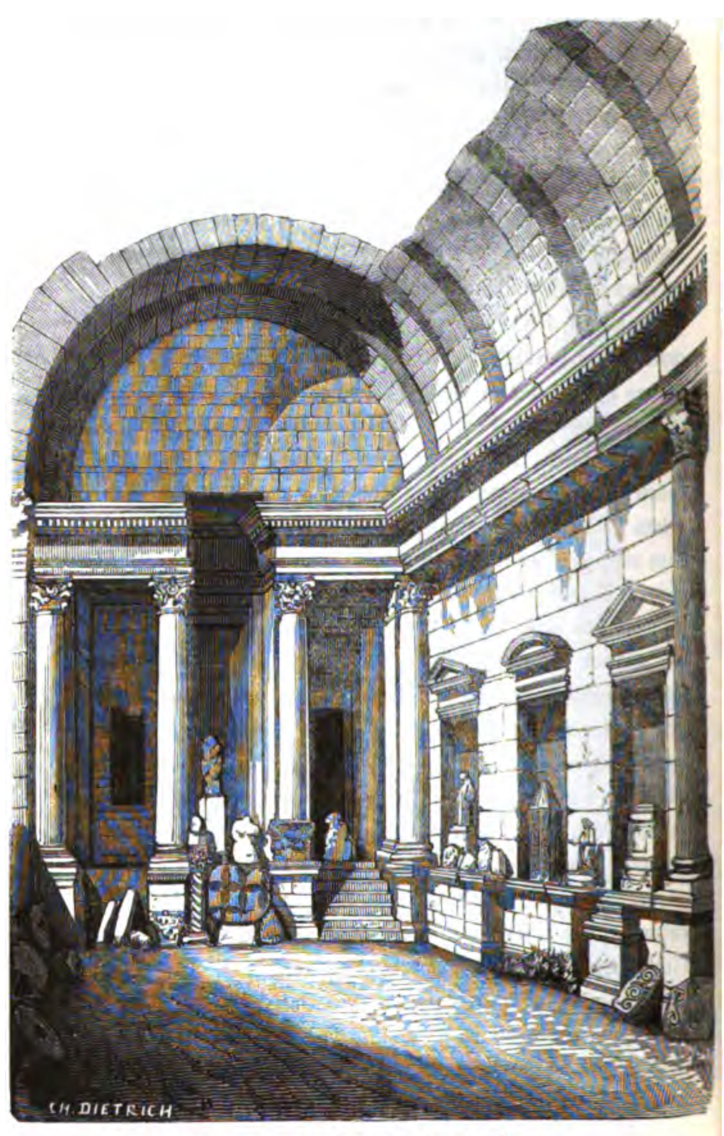


VUE GÉNÉRALE DES ARÈNES DE NÎMES.

La Maison-Carrée est un temple qui, comme celui de Champlieu et bien d'autres, était entouré d'une espèce de galerie ou de cloître, et que j'ai vu avec intérêt, même au retour de Rome : il en est de même du Pont-du-Gard. Cependant, je dois le dire, ce dernier monument n'a pas produit sur moi autant d'impression que ces prodigieux aqueducs qui forment des lignes gigantesques et imposantes dans la campagne de Rome, et qui tout délabrés qu'ils sont reflètent en quelque sorte l'ombre majestueuse du peuple romain.

J'avais eu, il y a dix ans, quelques rapports avec M. Pelet, mais je ne devais plus retrouver ce docte antiquaire : nous l'avons perdu depuis deux ans et je n'ai pu, à mon grand regret, entendre ses explications au sujet du Nymphée connu sous le nom de Temple de Diane, ni celles qu'il donnait des constructions voisines de la fontaine et des bains dont les pièces d'eau de la promenade ont conservé la forme et que vous avez décrits dans votre *Cours d'antiquités* et votre *Abécédaire d'archéologie romaine*. C'était un beau spectacle sous les Romains que cette place de la Fontaine, avec ses bains, ses statues et son Nymphée. La porte de ce dernier édifice était accompagnée de deux cascades dont le murmure ajoutait une harmonie de plus à la poésie du tableau ; les Romains comprenaient ces choses-là mieux que nous. Aujourd'hui nos édiles ne sortent pas d'un cercle d'idées assez restreint qui peut se résumer en trois choses : place publique carrée, quand on peut, garnie de cafés et de boutiques ; allées d'arbres tirées au cordeau que l'on baptise du nom de cours ; et en fait de cascades des BORNES-FONTAINES ! ! Encore pour celles-ci l'industrie a-t-elle, par économie, choisi la forme la plus mesquine et en même temps la plus laide.

Je suis monté sur la *Tour-Magne* et de là j'ai embrassé, le livre de M. Pelet et un de vos Rapports-verbaux à la main, le périmètre de la ville antique encore jalonné par des débris



INTÉRIEUR DU TEMPLE DE DIANE, A NÎMES.

de murailles. Rien n'est plus favorable pour l'étude de la topographie antique que d'observer une ville du haut d'un édifice qui en domine toute l'étendue, et je m'en étais bien trouvé à Rome quand, d'après vos recommandations, je montai sur la colonne Antonine le jour même de mon arrivée. C'est de là que, le plan de Rome à la main, je me rendis parfaitement compte de la ville aux sept collines. Après une heure d'examen, je descendis pour commencer mes courses sans avoir besoin de guide. Je recommanderai donc toujours, comme vous l'avez fait avant moi, de monter sur la colonne Antonine en arrivant à Rome.

Après avoir visité tous les débris romains que renferme la ville de Nîmes, j'ai visité la cathédrale et les autres églises; le lendemain j'ai dit la messe dans l'église moderne en style roman bâtie par M. Questel, et qui fut, dans son temps, un essai remarquable et assez bien réussi de l'imitation à laquelle les architectes se sont depuis fréquemment exercés. Le soir j'ai préparé mon départ, très-satisfait de l'emploi de mes deux journées dans la ville de Nîmes.

J'étais fort indécis sur la route que je devais prendre pour gagner Périgueux. Irai-je par Montpellier, Narbonne et Montauban, ou bien par Rodez? Telle était la question que je me posais le soir sans prendre de détermination absolue et attendant le lendemain, conformément à l'adage: *La nuit porte conseil.* Le lendemain je partis pour Rodez, dont le savant et vénérable évêque Mgr Delalle, présidait avec tant de distinction le Congrès archéologique de la Société en 1862.

Ma première visite fut, comme vous le pensez, à la cathédrale; j'y entrai par la porte méridionale dont la rosace flamboyante a été dessinée par M. Bouet. J'admirai le jubé qui a résisté jusqu'ici aux attaques de M. l'abbé Noël, et qui a

été le sujet d'une polémique artistique des plus vives. Je désire que la victoire qui est restée aux conservateurs de cette



ROSE FLAMBOYANTE A LA CATHÉDRALE DE RODEZ.

belle page de sculpture ne soit plus troublée par les novateurs, qui s'acharnent à faire du neuf partout et qui veulent abattre rétables et jubés.

De la cathédrale je fis une promenade dans la ville ; je vis le musée, quelques maisons anciennes et l'évêché où Mgr Delalle a réuni quelques objets d'antiquité assez curieux. Je ne

vous en parlerai pas plus amplement, puisque le compte-rendu du Congrès archéologique de 1862 en donne l'inventaire.

Le lendemain j'ai fait une excursion à Ste-Foi de Conques, dont le trésor si curieux a été si bien décrit par M. A. Darcel et dont M. Mérimée avait longtemps avant décrit la belle église romane. On m'a ramené de là à une station du chemin de fer de Rodez à Périgueux.



Quelle délicieuse route que celle parcourue par le chemin de fer ! ! Le *Bulletin monumental* m'avait indiqué tout ce qu'elle m'offrirait d'intérêt pittoresque et historique, et je rends grâces à Dieu de m'avoir permis de la voir par un beau temps ; car tout tableau, quelque magique qu'il soit, a besoin d'être bien éclairé. J'ai fait une courte station à Figeac pour y voir l'église de l'abbaye de St-Sauveur, les anciennes maisons du XIIIe siècle que vous avez signalées et dont quelques-unes encore ont leurs cheminées primitives.

J'en suis reparti pour Rocamadour ; je ne pouvais effectivement passer si près de ce célèbre pèlerinage sans aller y offrir ma prière à Notre-Dame. Je pris donc à la station le modeste omnibus qui la dessert et j'arrivai au déclin du jour au pied de la chapelle, ou plutôt des chapelles blotties, pour ainsi dire, sous un énorme rocher calcaire. La vue que M. Jules de Verneilh a donnée dans le *Bulletin monumental* rend avec une scrupuleuse exactitude l'aspect de la localité.

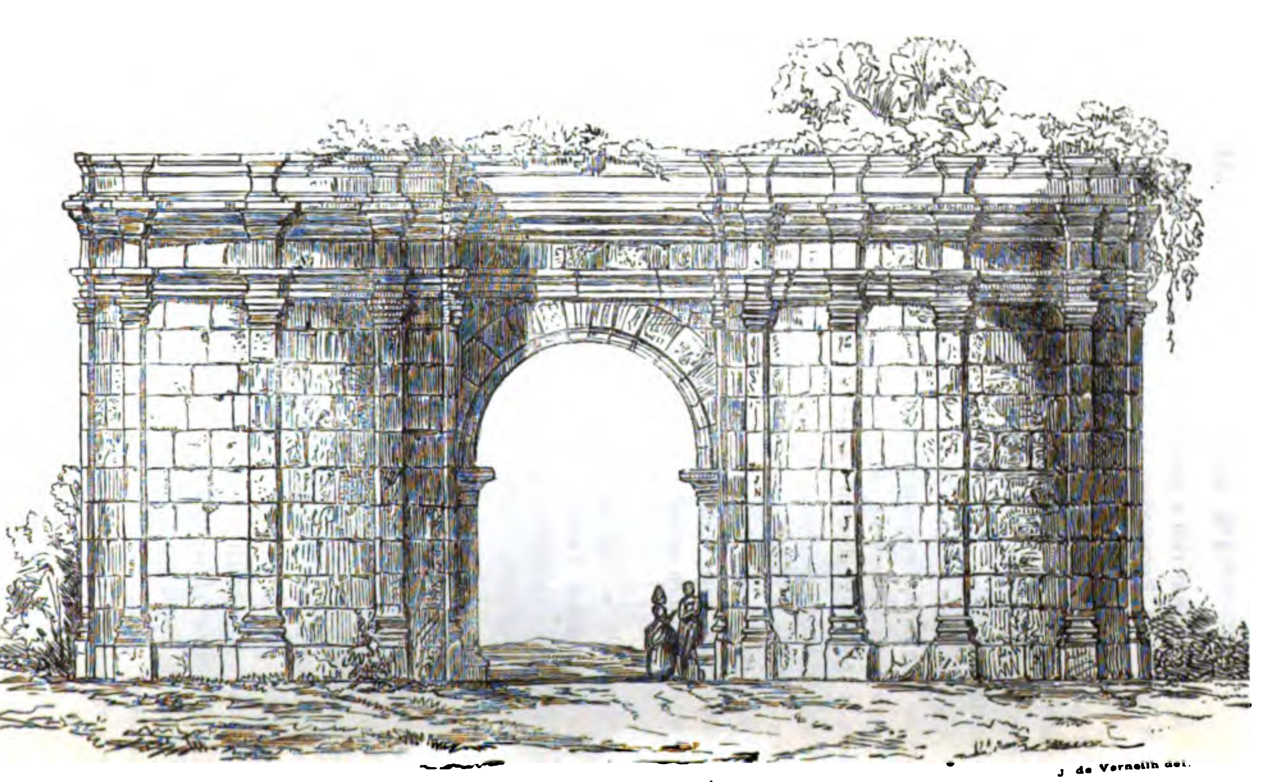


VUE GÉNÉRALE DE ROCAMADOUR.

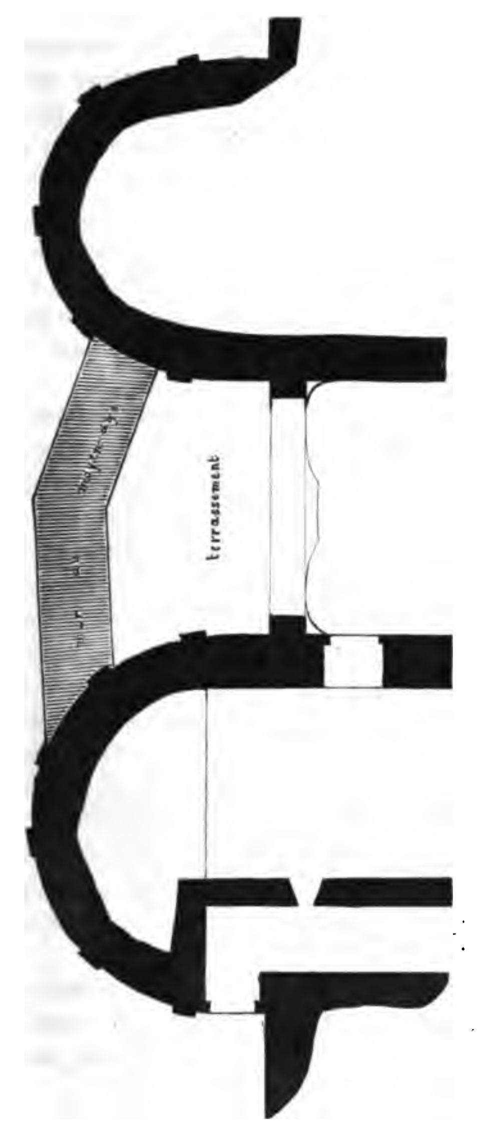
Je n'ai d'ailleurs rien à ajouter à son excellente description des églises de Rocamadour ni aux renseignements historiques qu'il a publiés. Je pus le lendemain, dès cinq heures du matin, m'agenouiller dans le sanctuaire de Rocamadour, visiter tout ce que la localité renferme d'intéressant et reprendre, à 8 heures, l'omnibus qui devait me ramener au chemin de fer.

J'aurais à vous parler de Brives-la-Gaillarde, si vous n'aviez donné dans le *Bulletin monumental* une description des curiosités archéologiques de cette ville que vous visitiez encore avec M. Bouet en allant au congrès archéologique de Montauban en 1865. Le château de Turenne a été plusieurs fois reproduit dans le *Bulletin* et parfaitement décrit par M. Jules de Verneilh. J'arrive donc à Périgueux qui ne vous est pas moins connu, mais cette ville est si intéressante qu'on ne se lasse guère d'en entendre parler.

PÉRIGUEUX. — J'ai fait de Périgueux une de mes étapes pour y examiner l'architecture à coupoles, et j'ai vu les travaux de la cathédrale et plusieurs choses dont vous avez parlé. La belle porte romaine que M. F. de Verneilh avait momentanément dégagée pour en voir l'ensemble et les proportions, porte par laquelle on entrait à Périgueux en venant de Rome, a été complètement masquée par des maisons vulgaires. On ne peut plus la voir qu'en accédant dans ces pauvres demeures, et l'humidité qui résultera de cet état de choses pourra bien détériorer ce monument très-intéressant avec ses pierres de grand appareil, ses pilastres : heureusement vous avez fait graver le dessin de M. Félix de Verneilh, et cette représentation fidèle nous restera. N'est-il pas déplorable, après tout, que des monuments tels que celui-là soient traités avec tant d'indifférence par les villes : on m'a raconté qu'en 1858 notre Société française d'archéologie



PORTE ROMAINE, A PÉRIGUEUX.



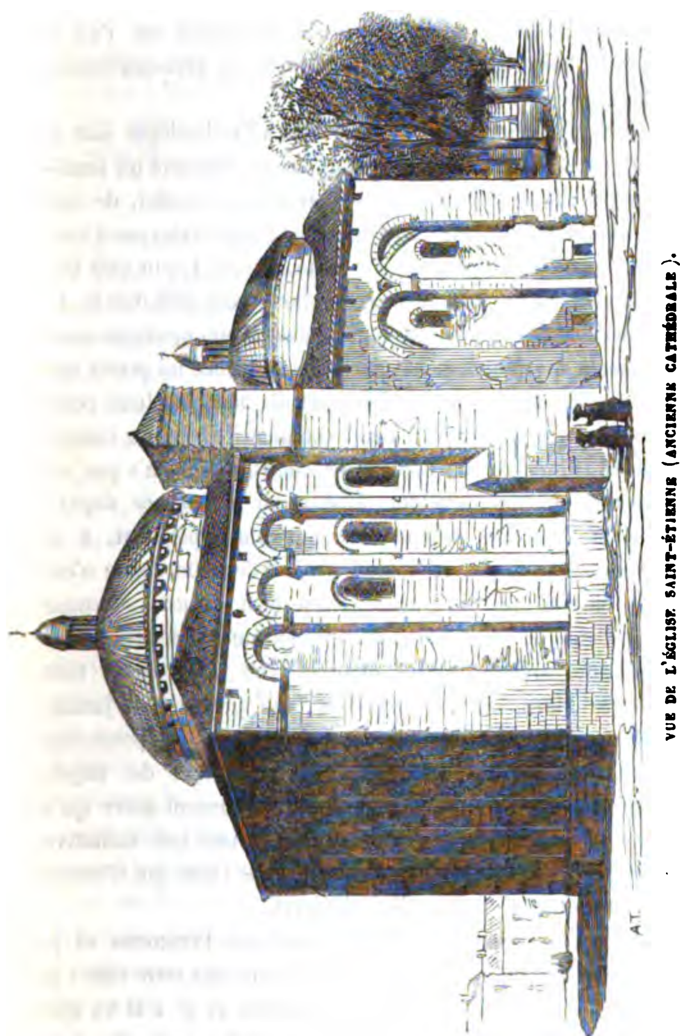
PLAN DE LA PORTE ET DES DEUX TOURS ROMAINES QUI L'ACCOMPAGNENT.

avait mis une certaine somme à la disposition de MM. de Verneilh et Galy pour acheter cette porte intéressante, mais que le propriétaire du terrain supérieur auquel elle sert de mur de soutènement s'est refusé à toutes les propositions qu'on lui a faites. Je crois qu'on pourrait dans un cas semblable appliquer la loi *d'expropriation pour cause d'utilité publique*; j'ignore pourquoi on s'est arrêté devant le mauvais vouloir d'un habitant dont le jardin n'aurait eu rien à craindre de l'aliénation de ce mur; la conservation en eût même été beaucoup mieux assurée qu'elle ne l'est et on eût pu acheter ensuite le terrain sur lequel on a bâti pour que le monument restât toujours en vue.

L'église St-Étienne, ancienne cathédrale, est tout près de la porte romaine; j'y suis entré, mais comme on en a beaucoup parlé et que les lecteurs du *Bulletin* la connaissent parfaitement, aussi bien que St-Front, je ne vous en dirai rien, sinon que je n'aime pas beaucoup les peintures dont on a décoré le sanctuaire depuis 1862.

Puisque j'ai prononcé le nom de St-Front, j'ai remarqué dans la rue nouvelle qu'on a percée devant le transept nord de cette cathédrale, une fabrique byzarre dans le genre arabe ou style de l'alhambra, mais construite solidement avec de beaux matériaux : je ne savais quelle pouvait être la destination de cet édifice et je le demandai à une femme qui vendait des châtaignes sur le trottoir voisin : « C'est, me ré-« pondit-elle, l'église des . . . . Ah, mon Dieu ! j'ai « oublié le nom de ces bons religieux. . . . . M'y voilà, « monsieur, c'est l'église des *francs-maçons*. Elle sera bien « belle et dorée en dedans, dit-on. »

Je compris pourquoi on avait employé le style arabe ou oriental pour cette loge; ce que je compris moins, c'est comment les francs-maçons de Périgueux sont assez riches pour élever un monument de cette importance.



VUE DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE (ANCIENNE CATHÉDRALE).

Après avoir visité les arènes, le château Barrière avec ses nombreux débris antiques, la tour de Vesonne et les autres monuments de Périgueux, j'entrai au musée où l'on a placé le buste de M. Félix de Verneilh, si prématurément enlevé à la science.

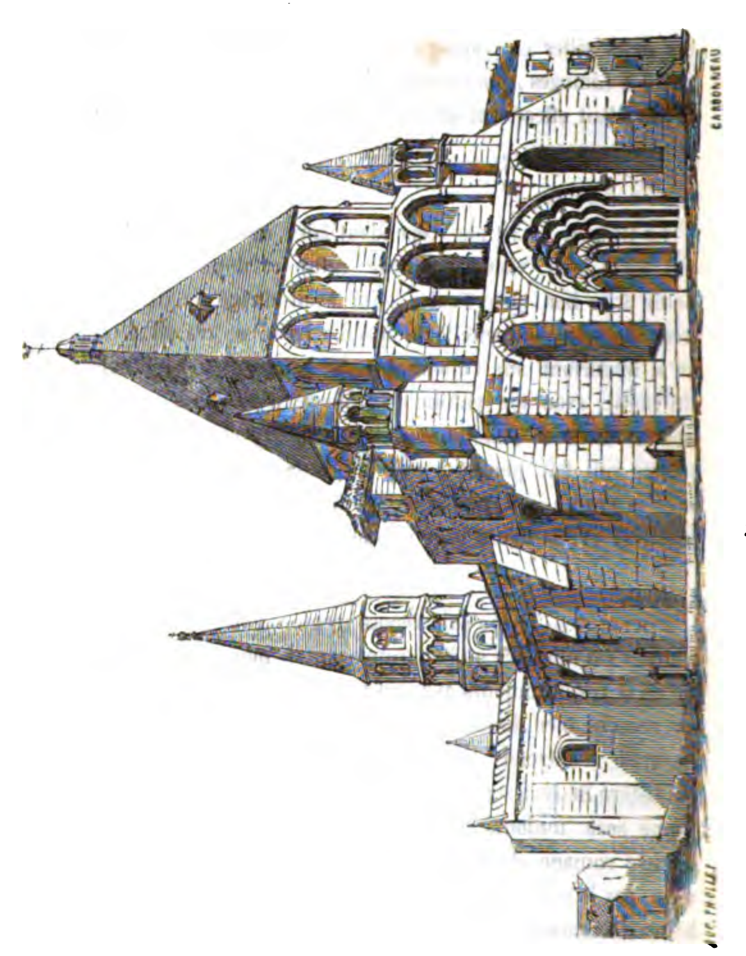
Quel malheur que le local destiné à l'archéologie soit si obscur et si insuffisant. J'ai, je vous l'avoue, éprouvé un sentiment pénible en visitant ce musée. Je venais, en effet, de voir un palais d'une magnificence impudente : je ne crains pas d'employer cette expression, car il a coûté, dit-on, 1,500,000 fr., et l'ameublement figure dans cette somme pour 200,000 fr. Je me demandais comment un conseil général, qui prodigue ainsi les fonds du département pour loger en prince un préfet qui n'a pas besoin de tant de place ni de tant de luxe pour bien administrer le département, comment, dis-je, un conseil général si prodigue de l'argent des contribuables, n'a pas eu la pensée de voter quelques fonds pour un musée départemental !!! J'étais indigné : je me calmai pourtant, à la réflexion, car ce pauvre conseil général de la Dordogne n'est probablement pas plus mauvais que bien d'autres. Comme bien d'autres, il est traîné à la remorque par les entrepreneurs, les architectes, les plâtriers, les tapissiers et tant d'autres fournisseurs. Les préfets, qui ne pensent jamais aux musées qu'avec un sourire de dédain, ne penseront jamais à demander des subventions pour loger des objets anciens, et les conseils généraux qui ne songent guère qu'à plaire à MM. les préfets n'oseraient pas, tant leur initiative est grande, élever la voix en faveur d'une chose qui n'aurait pas la sympathie du premier magistrat.

Je ne vous en dirai pas plus long sur Périgueux et je passe immédiatement à Limoges. Je connaissais cette ville ; je ne m'y suis arrêté que quelques heures et je n'ai vu que le musée ; mais vous en avez dit un mot dans une des der-

nières chroniques du *Bulletin* et je ne veux pas en parler. Vous savez que le trajet de Limoges à Poitiers est devenu bien facile par suite de l'ouverture du chemin de fer qui met ces deux villes en rapport. Voilà pourquoi je ne m'arrêtai guère à Limoges, pouvant coucher le soir même à Poitiers. Il me fallait effectivement regagner au plus vite la Bretagne et mon troupeau.

LE DORAT. — Je pus cependant faire une station d'arrêt au Dorat pour visiter sa belle église et donner un souvenir à ce bon abbé Texier, qui avait dirigé longtemps le petit séminaire de cette ville, et qui a laissé un travail si utile et si important sur l'épigraphie du Limousin. Cette église du Dorat, avec son vestibule surmonté d'une tour qui rappelle celui de St-Benoît-sur-Loire, avec sa tour centrale octogone qui fait penser à celle de St-Sernin de Toulouse, avec sa crypte, ses transepts, ses inscriptions, m'a beaucoup intéressé (V. la figure page suivante).

POITIERS. — Je me suis reposé trente-six heures à Poitiers. Poitiers est une ville où l'on trouve tant de monuments curieux qu'on la revoit toujours avec un nouveau plaisir, et quoiqu'elle ait marché bien doucement, qu'elle n'ait plus l'activité intellectuelle d'autrefois, ses monuments sont toujours là. Le baptistère St-Jean sera toujours un monument unique. Notre-Dame sera toujours une brillante expression de l'architecture romane du XIIe siècle. Mais le style du XIIe siècle n'est pas le seul à remarquer dans l'église Notre-Dame. Ces belles décorations qui effleurissent à la surface cachent quelques parties de murs d'une ancienneté bien plus grande, des murs avec *chaînes de briques*. Je sais que vous les avez dessinés et signalés déjà et que M. l'abbé Auber en tire



VUE DE L'ÉGLISE DU BOBAT.

des conclusions importantes ; mais je n'ai pas vu qu'ils aient encore été publiés, et puisque vous voulez bien mettre à ma disposition les dessins qu'en a faits M. Bouet, je suis bien aise de les montrer aux lecteurs du *Bulletin monumental*. Ces murs à chaînes de briques paraissent prouver que la première église de Notre-Dame remonte très-haut, probablement à l'époque où le baptistère St-Jean lui-même avait été fondé. La proximité des arènes est chose à noter, et j'attends avec impatience ce que nous dira à ce sujet M. l'abbé Auber.

Pour revoir les restes de ce monument romain des arènes, je m'engageai dans les allées du marché couvert ; ce marché est assez bien entendu. Pourquoi faut-il que, par suite de la construction de cet édifice utile, on ait détruit une des parties les plus intéressantes des arènes ? Qui nous garantit que le reste ne disparaîtra pas bientôt au milieu des constructions nouvelles qui s'élèvent dans ce quartier, ou même ne sera pas entièrement démoli ?

J'en étais là de mes craintes et de mes réflexions, quand je revins sur mes pas pour entrer au musée lapidaire, si l'on peut appeler ainsi un couloir dans lequel sont entassés les précieux morceaux de sculpture que la Société des Antiquaires de l'ouest a recueillis : tout est dans l'état où vous l'aviez vu vous-même lors de votre dernier passage ; même absence de catalogue ; il est vrai que l'on dit : *on bâtira un hôtel-de-ville, on consacrera une salle au musée lapidaire. Attendons, attendons!!* Je proteste contre ce mot d'ordre des paresseux : il ne faut jamais attendre pour faire un catalogue, à moins qu'on ne veuille le faire mal. Connaîtrez-vous mieux les objets quand ils auront été confondus dans une charrette de déménagement, qu'ils auront été écornés, qu'ils auront perdu leurs numéros, peut-être? Saurez-vous mieux dans l'avenir qu'à présent d'où proviennent ces objets? Hélas! non. Déjà votre collection en renferme dont on ne connaît pas la provenance, faute d'avoir écrit le premier catalogue pendant que certains antiquaires existaient encore et pouvaient donner des renseignements.

D'ailleurs, j'admire non-seulement à Poitiers, mais ailleurs, cette naïve raison donnée pour ne pas réimprimer un catalogue : *nous aurons plus tard un beau local.* Oh! vous ne savez donc pas ce que sont les promesses municipales!!! Êtes-vous sûr qu'on tiendra ce qu'on a promis? Les *nécessités municipales* vous feront peut-être, en définitive, refuser cette salle qu'on vous fait espérer. Je connais une ville où on a déménagé le musée d'antiquités pour y loger le tribunal des prud'hommes ; et cette ville je vais la nommer : C'EST BORDEAUX.

Si, par hasard, il vous venait un préfet aussi ami des pompiers que M. Janvier de la Motte, évidemment il faudrait que le maire, à moins qu'il ne fût ferme et indépendant, ce qui est rare en fait de maires, mît à la porte vos monu-

ments, pour loger l'artillerie aquatique des grands amis de M. Janvier.

Et si, par hasard, un autre préfet voulait, comme un savant que j'ai connu, faire servir les pompes à incendie à arroser les prairies, non-seulement l'hôtel-de-ville serait encombré de pompes, mais on en logerait quelques-unes chez les bourgeois.

Réfléchissez donc à l'instabilité des bâtiments municipaux et préfectoraux, et faites votre *nouvelle édition du catalogue.*

J'avoue que rien n'est plus utile que l'érection d'un hôtel-de-ville digne de Poitiers : c'est probablement à cause de cette *utilité bien démontrée*, admise par tout le monde depuis plus de quarante ans, qu'on ne l'a pas encore bâti. Si c'eût été chose inutile, il y a longtemps que *l'hôtel-de-ville existerait.* Ainsi la préfecture était parfaitement bien placée près de la cathédrale; il n'y avait aucun besoin d'en construire une autre : voilà pourquoi le splendide hôtel qui domine le chemin de fer a été élevé. S'il eût eu la moindre raison d'être, il n'en eût pas été question. Il est vrai que l'on donne une raison que voici, telle qu'on me l'a transmise en chemin de fer : *Mesdames les préfettes désiraient voir passer les convois du chemin de fer pour se distraire, car, parisiennes qu'elles sont pour la plupart, elles trouvent Poitiers bien inanimé. On a donc placé l'hôtel préfectoral de manière à ce qu'elles vissent partir et arriver tous les trains.* Le mouvement du chemin de fer leur fera-t-il du bien ? Je le désire !!! Mais, cher directeur, je craindrais si je continuais mes critiques, de me faire des affaires comme notre bon ami le docteur Cattois.

Les échos de Carcassonne sont en effet venus jusqu'à moi, et j'ai su que M. Cattois, que j'aime beaucoup parce qu'il est savant, courageux et bon (quoiqu'il ait déclaré en plein

congrès que *l'archéologie n'avait rien à démêler avec la charité)*, avait eu maille à partir avec les architectes ! Aussi, pourquoi cet excellent M. Cattois veut-il leur donner des avis? Est-ce que ces messieurs ne croient pas en savoir plus que nous en toute chose, même en liturgie ? Dans un de mes voyages, je me trouvai dans une église en même temps que celui qui était chargé d'y faire des restaurations importantes, et comme je lui soumettais quelques observations très-bienveillantes, je vis sa figure se rembrunir immédiatement, et il finit par me déclarer que les antiquaires *n'y comprennent rien.* Je me le tins pour dit et laissai ce *savant architecte* dans la contemplation satisfaite de ses œuvres, qui méritaient pourtant plus d'un reproche. M. Cattois est plus entreprenant que moi ; il veut démontrer qu'il a raison, et c'est une grande imprudence.

Je me rappelle encore avoir voyagé avec un autre architecte qui se plaignait dans la diligence *de l'audace qu'avaient certaines gens de juger les travaux publics.* « Ce qui est « fait par l'État, disait-il, étant fait en vertu d'un ordre du « gouvernement représenté par l'Empereur, on manque de « respect à l'Empereur quand on se permet de critiquer tel « ou tel édifice. D'ailleurs tout cela a été autorisé par « des conseils qui en savent un peu plus long que le « public. » — Ces messieurs, vous le voyez, ont une théorie qui ne tolère pas la plus petite observation. Cependant je vous avoue que je donne volontiers l'absolution à tous ceux qui critiquent les œuvres de nos modernes Vitruves, et que je regarde comme une bonne action de signaler les excentricités de ces messieurs, quand on en rencontre sur son chemin.

Je ne sais plus par où finir, car je me suis promené dans plusieurs directions tout-à-fait opposées les unes aux autres et, grâce aux chemins de fer, j'ai pu sans fatigue voir du

pays, mais aussi bien superficiellement et comme on peut voir les choses en voyageant par *les voies rapides*, comme on dit. D'ailleurs, l'excellent rapport de M. de Cougny sur la Touraine et le Poitou, rapport que je lis et relis avec un plaisir extrême dans le *Bulletin*, me dispense de vous entretenir de cette contrée qu'il a bien mieux vue que moi et qu'il a admirablement décrite avec ce style net et élégant dont il a le secret.

Tout bien considéré, je remets à une autre lettre mes notes relatives à une tournée en Saintonge que j'ai faite depuis mon retour de Rome, et qui ne sont pas encore complètement rédigées.

Il me faut absolument terminer celle-ci, car vous saurez que la fête de ma paroisse aura lieu dimanche prochain et que j'aurai à dîner huit curés des environs, mes confrères, plus un prédicateur de Nantes : ces messieurs viendront m'aider à fêter dignement notre patron. C'est une grande affaire pour moi, éloigné de toutes les villes, que d'offrir un repas convenable à ces messieurs. Gothon, ma cuisinière, qui ne rajeunit pas, est déjà sur les dents, je serai obligé de mettre les mains à la pâte ; je me suis chargé du nougat ; j'ai voulu en faire un monument et imiter l'église de mon chef-lieu de canton, œuvre d'un artiste que je ne veux pas nommer, mais facile à imiter en nougat, précisément à cause de son défaut de style et de relief. C'était un sujet d'autant meilleur pour mon petit chef-d'œuvre, que mon doyen sera là et qu'il verra l'image de son église, dont il est très-fier, parce qu'elle est, dit-il, claire et commode. Ah ! que je serais heureux si vous pouviez venir goûter de mon nougat et détruire avec nous l'édifice que j'ai construit avec des amandes : on peut renverser les monuments de cette espèce sans être accusé de vandalisme.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE

PAR

MM. L. CHARLES, *de La Ferté-Bernard;* A. MRAILE, *de St-Jean-d'Angely ;* J. DE LAURIÈRE, *d'Angoulême ;* et G. BOUET, *de Caen.*

HOTEL-DE-VILLE DE LA FERTÉ-BERNARD (SARTHE).

L'hôtel-de-ville est installé depuis 1703 dans la porte occidentale, dite de St-Julien, de la vieille enceinte de La Ferté. Cette porte date de la dernière moitié du XV[e] siècle, et elle a été construite aux frais de la Communauté fertoise, chargée de la garde et de l'entretien de ses remparts (1).

Pour subvenir à cette dépense, les habitants levaient, « par congé et *octroi* du roi, le droit du dixième sur le vin et autres breuvages vendus en détail dans la ville et chastellenie de la Ferté, forsbourgs et bourgeoisies d'icelle. » Ainsi le mot octroi, qui est devenu le nom de l'impôt lui-même, ne signifiait à l'origine que la permission ou licence de le lever.

Il existe, dans les archives de la fabrique, un certain nombre de lettres-patentes relatives à cet octroi, émanées des rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I[er]. Elles accordent à la *Communauté* la permission de lever le droit pour une période assez courte, et toujours, sauf l'acquiescement « des bourgeois, manants et habitans desdites ville et chastellenie », acquiescement qui était donné

(1) Archives de l'hôtel-de-ville.

et constaté d'une manière très-solennelle ; car nous connaissons un procès-verbal de 1500 qui ne contient pas moins de cinq cents noms d'adhérents.

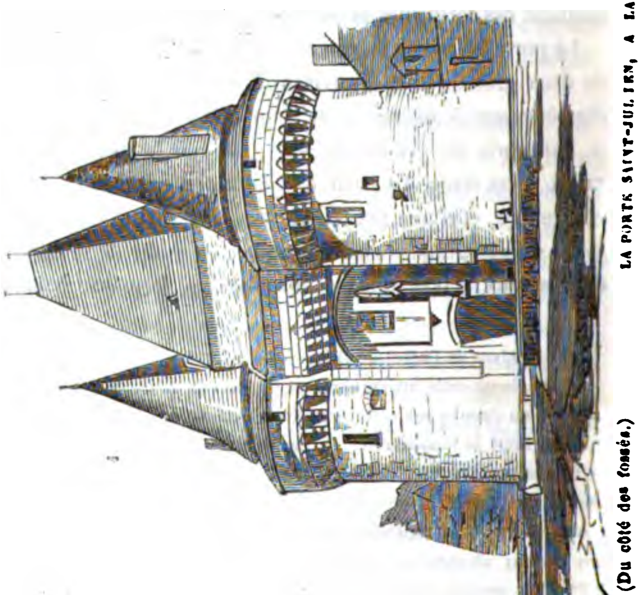
Les plans et devis pour les fortifications étaient présentés et approuvés dans les assemblées « du général des habitants », auxquelles tous les chefs de famille pouvaient assister, et qui étaient présidées par le « capitaine de la ville » ou gouverneur, au nom du seigneur ; puis les travaux étaient donnés à l'adjudication, sous la surveillance « des quatre commis aux affaires et négoces de la ville en manière d'échevins (1). »

C'est ainsi qu'a été bâtie la belle porte de St-Julien ; on peut l'affirmer, bien qu'aucun titre spécial ne s'y rapporte ; car tous les documents conservés qui nous font connaître les modifications apportées à l'enceinte de La Ferté, vers la même époque, par suite des progrès de l'artillerie, mentionnent des formalités et un mode d'exécution analogues (2).

La porte St-Julien se compose d'un pavillon carré, flanqué de deux grosses tours d'environ 7 mètres 50 centimètres de diamètre sur 3 mètres d'épaisseur à la base. Le plan n° 1, p. 448, pris au rez-de-chaussée, fait voir la disposition des creux à cet étage. Le pavillon central est percé d'une porte charretière et d'une petite poterne s'ouvrant, du côté de la ville, sous le grand portail lui-même, en avant de la herse et des vantaux de bois qui, de cette manière, fermaient à la fois

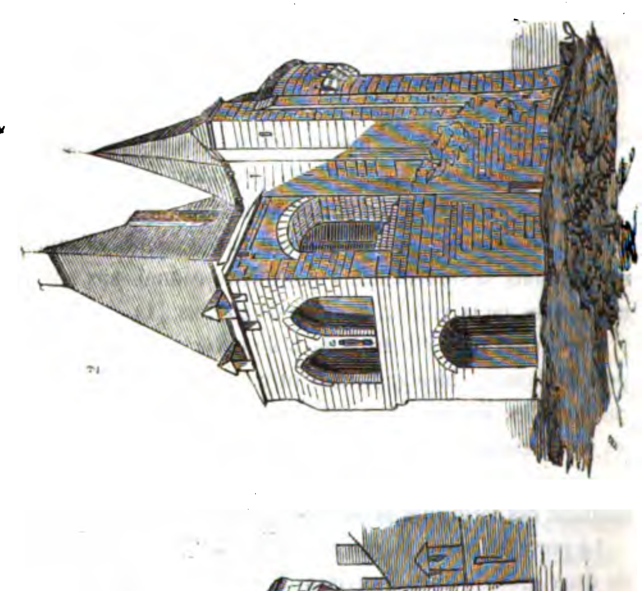
(1) Archives de l'hôtel-de-ville.

(2) La basse-ville fut entourée de remparts à la fin du XIII[e] siècle ; au XV[e], on appuya sur cette première enceinte des tours rondes casematées, dont la maçonnerie n'a pas de liaison avec le vieux mur qui se trouve par derrière. Celui-ci, appareillé avec soin, offre un empattement de 2 mètres de hauteur en pierres de tailles ; tel est, du moins, le fragment conservé dans la fosse des *Grands-Moulins*, et que des travaux récents ont découvert jusqu'à sa base. Les ouvrages du XV[e] siècle portent les traces d'une exécution beaucoup plus hâtée.



(Du côté des fossés.)

LA PORTE SAINT-JULIEN, A LA FERTÉ-BERNARD.



(Du côté de la ville.)

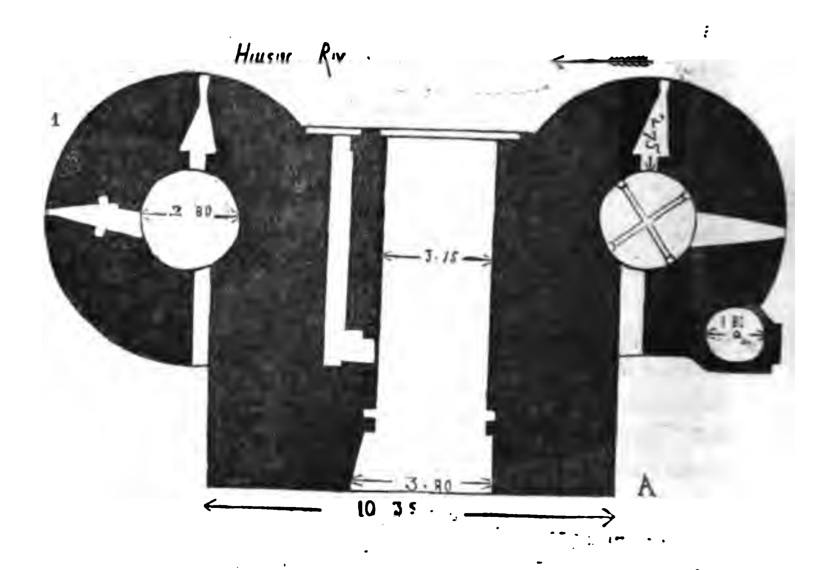
les deux passages. Chacun de ceux-ci avait son pont-levis particulier sur la rivière d'Huisne, dont les divers bras servaient de fossés à l'enceinte de La Ferté et baignaient le pied de ses remparts. Lorsqu'il s'agissait de faire sortir ou rentrer une personne la nuit, on se contentait d'abaisser la passerelle mobile et l'on évitait ainsi de manœuvrer le grand pont-levis. La petite ouverture cintrée, qui met en communication le couloir de la poterne avec le passage charretier, du côté gauche, en sortant de la ville, se trouve aujourd'hui à moitié enfouie sous le pavé, preuve certaine que le sol s'est exhaussé de plus de 1 mètre depuis le XVe siècle. Cet exhaussement a obligé à surélever, dans une égale proportion, l'arcade extérieure du portail devenue trop basse pour laisser passer les voitures. Il en est résulté, pour la partie inférieure des rainures du grand pont-levis, une modification qui en rendrait le jeu impossible aujourd'hui.

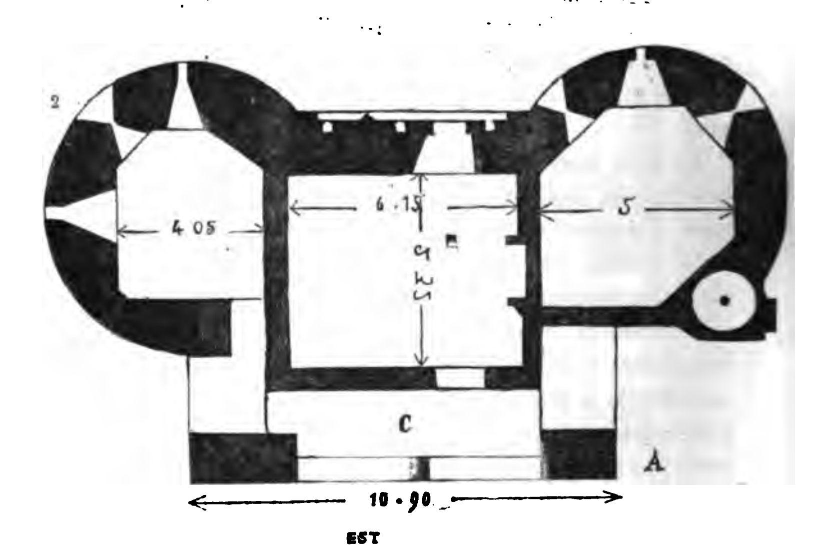
Il n'y a point eu de changements opérés sous le portail, du côté de la ville, à cause de la déclivité du pavage. Les coulisses de la herse, la place des deux vantaux de la porte de bois et leurs gonds sont restés tels qu'ils étaient à l'origine.

Les deux tours présentent, au rez-de-chaussée, chacune une batterie percée de deux embrasures. La casemate du nord, qui sert de cachot, est voûtée à nervures.

Le premier étage de l'édifice a été approprié à sa destination au commencement du XVIIIe siècle ; c'est dire qu'il a subi forcément quelques modifications ; mais elles sont peu importantes et la disposition primitive est facilement reconnaissable (V. le plan n° 2). C est une galerie à jour destinée à faire communiquer, à travers le portail, les chemins de ronde des deux courtines. Celles-ci ont disparu, et à la place de la courtine du nord on avait construit, en 1703, un escalier extérieur, en grès à peu près brut, pour accéder

Hausse Riv





PLAN DE LA PORTE AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET AU PREMIER ÉTAGE.

aux salles de l'hôtel-de-ville. L'escalier ne manquait pas d'une certaine ampleur; mais il était très-raide, dangereux en hiver et exposé à toutes les intempéries. Il vient d'être démoli, et il s'agit de le remplacer, tâche délicate, difficile, et qui demande l'expérience de ces sortes de restaurations de la part de l'architecte, pour ne pas porter atteinte à la physionomie du monument. Le croquis n° 2, p. 446, est pris dans la cour de la mairie à l'angle nord-est, sur l'emplacement même de l'escalier du XVIII[e] siècle, et par conséquent du vieux rempart, dont le chemin de ronde aboutissait à la grande arcade qu'on aperçoit béante, à 6 mètres 50 centimètres du sol. Un petit escalier en vis qui flanque la tour du nord, du même côté, donne accès à la galerie crénelée soutenue par les machicoulis de la façade occidentale. La partie inférieure de la tourelle se perd dans les maçonneries détruites, et l'on ignore son point de départ.

Mais ce n'est pas de ce côté que l'hôtel-de-ville se présente sous son jour le plus favorable; c'est à l'ouest, sur la place St-Julien, qu'il prend un aspect vraiment monumental. Les étrangers qui arrivent à La Ferté en sortant de la gare du chemin de fer, située dans le faubourg de St-Antoine, s'arrêtent tous quelques instants sur cette place, et avant de s'engager sous les arceaux du portail, ils examinent curieusement ce spécimen de notre vieille architecture militaire, les coulisses des ponts-levis, les machicoulis ornés d'arcatures trilobées, les meurtrières de la galerie supérieure, tout autour desquelles la mitraille a laissé de profondes empreintes. C'est l'artillerie de l'armée de Henri IV qui a fait ces blessures en 1590. La Ferté-Bernard, qui appartenait aux Guise et tenait fortement pour la Ligue, soutint alors un siége de six semaines, repoussa deux assauts et se rendit par composition après la prise du Mans.

Le croquis que nous donnons de cette façade, n° 1, p. 446,

dispense d'une plus longue description ; malheureusement l'échelle de la reproduction est trop faible pour qu'il soit possible de caractériser la fermeté du style et aussi de curieux détails d'exécution, tels que les ressauts, les encorbellements dont on a su faire de véritables ornements à l'aide de quelques larges moulures bien profilées, principalement dans le passage de la courbure des tours à la surface plane du pavillon central.

Une belle niche dont il reste encore le cul-de-lampe garni de rinceaux délicatement évidés abritait, au-dessus du cintre de la porte, la statue de St-Julien. Du côté opposé, vers la ville, la statue de Notre-Dame est placée dans une position analogue. C'est la patronne de la cité qu'elle semble protéger et qu'elle a, en effet, plus d'une fois bien gardée. L'histoire locale en fait foi et en a conservé le souvenir ; il y a même, chaque année, une cérémonie religieuse destinée à le perpétuer : c'est une procession qui se rend après vêpres, le dernier dimanche d'octobre, aux portes de la ville ou plutôt sur leur emplacement, car une seule a survécu, celle qui fait l'objet de notre notice, et qui doit sa conservation à sa destination présente.

L. CHARLES,

De la Société française d'archéologie.



SÉPULTURES MÉROVINGIENNES DÉCOUVERTES A CHADENAC (CHARENTE-INFÉRIEURE).

A moins de 1 kilomètre du bourg de Chadenac, dans un pays riche en souvenirs de l'occupation romaine, et au sommet d'un coteau qui domine la plaine environnante, s'élevait, il y a quatre-vingts ans, un petit monument connu

sous le nom de *Chapelle du Terrier*. Effondrée et tombant en ruine, cette construction a été rasée et ses substructions sont maintenant à peine apparentes ; mais on trouve autour d'elles des tombes nombreuses, enfouies dans la terre et que la tradition considère comme fort anciennes, bien que l'on n'ait pu jusqu'ici leur assigner une date précise.

Averti que la culture du lieu où ces tombeaux reposent les condamne à une destruction prochaine, nous avons entrepris de les explorer avec soin, et nous y sommes parvenu grâce au concours du propriétaire du sol et aux indications précises d'un intelligent ami de l'archéologie qui habite depuis longtemps ce pays.

Le cimetière antique est de forme irrégulière ; il s'étend presque circulairement à 50 mètres environ des ruines de la chapelle du Terrier. Une double couche de coffres en pierre, tous orientés de l'est à l'ouest, le constitue. Nous avions déjà remarqué cette disposition au cimetière mérovingien de Neuvicq. (*Bulletin* de la Société française d'archéologie, 1866, page 599.)

La forme de ces coffres est constante : ce sont des auges d'un seul bloc de pierre calcaire jaunâtre moyennement dure, fermées par un couvercle de même matière, dont le parement supérieur affecte la forme prismatique triangulaire et ne porte aucun signe, aucune inscription.

Quant à leur longueur, elle varie entre 1 mètre et 2 mètres 30 centimètres. Dans un coffre très-petit reposait le squelette d'un jeune enfant, squelette encore reconnaissable bien que le crâne, les côtes, les vertèbres, les tibias n'offrissent plus aucune consistance et tombassent en poussière au plus léger froissement.

La première couche de sarcophages ne nous offrit rien de particulièrement remarquable ; beaucoup d'entre eux étaient remplis de terre et ne contenaient pas même d'ossements,

mais il n'en fut pas ainsi des tombeaux inférieurs dont plusieurs étaient clos par un double couvercle. Dans presque tous nous trouvâmes les armes que l'on avait jointes aux cadavres et les bijoux dont on les avait parés en les inhumant.

Les tombeaux de Chadenac, — tout homme en ces temps de guerre perpétuelle vivait et mourait soldat, — contiennent des épées, sortes de grands couteaux à lame droite tranchante d'un seul côté, des poignards de même forme que les épées, mais de dimensions beaucoup moindres, des fers de lances, des agrafes de bronze ou de fer, ces dernières recouvertes d'un métal gris-blanc imitant l'argent poli.

Des perles de verre opaque, gris, jaunâtre, de terre cuite rougeâtre à dessins noirs ou blancs; des fibules; des anneaux de fer argenté, recueillis parmi les ossements dans les cercueils, la délicatesse de travail et la fragilité de quelques-uns de ces ornements témoigneraient, à défaut des preuves fournies par la conformation des squelettes auxquels ils sont joints, que les tombeaux de pierre n'étaient pas réservés aux seuls guerriers, et que ce mode de sépulture a été employé aussi pour les femmes et pour les enfants.

Toutes ces armes, tous ces bijoux paraissent être de l'époque dite mérovingienne.

Ainsi, en les découvrant, nous pouvions déjà rationnellement assigner pour date au rang inférieur des tombeaux de Chadenac les VIe et VIIe siècles; d'autres découvertes sont venues donner plus de certitude à nos conjectures sur l'âge probable de ces sépultures.

Dans un tombeau qui renfermait le fer de lance, on a recueilli une petite monnaie d'or quinaire remarquablement conservée, car elle n'est ni fruste ni ternie.

Elle porte sur la face la tête diadémée de l'empereur

Anastase avec l'inscription : D N ANASTASIVS PP AVC, et, au revers, une victoire ailée, assise, présentant une couronne.

L'on sait qu'Anastase, officier du palais de Zénon, monta sur le trône de Constantinople l'an 491 de J.-C. et mourut en 518.

Une autre monnaie, celle-ci en bronze et recouverte d'une patine épaisse qui en rend l'étude difficile, provient d'un tombeau voisin du précédent. — Elle porte sur la face la tête laurée de Constance Chlore, avec l'inscription : CONSTANCIVS NOBIT. C., et, au revers, un génie debout, ayant le *modius* sur la tête, une patère dans la main droite au-dessus d'un autel et une corne d'abondance dans la main gauche, avec l'inscription : GENIO POPVLI ROMANI PLC.

Constantin Ier, proclamé auguste l'an 305 de J.-C., mourut à Yorck, *Eboracum*, en Angleterre, l'année suivante.

On peut donc considérer avec quelque certitude le cimetière de Chadenac comme contemporain, sinon des derniers temps de l'empire romain des Gaules, au moins des premiers siècles qui suivirent l'occupation romaine. A ce titre, l'étude n'en saurait être sans intérêt pour l'histoire de cette partie de la France, et c'est pour cela que nous ne croyons pas inutile d'appeler sur lui l'attention des antiquaires et des chroniqueurs.

A. MRAILE,

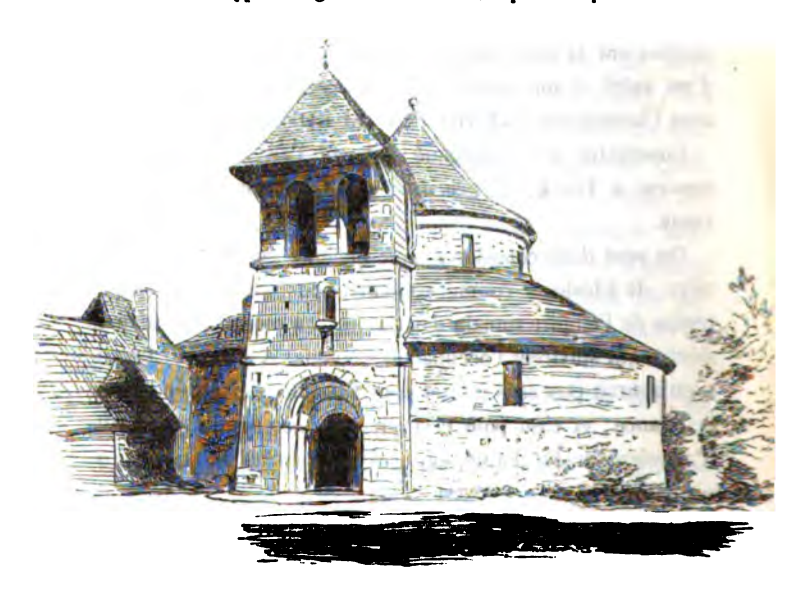
Membre de la Société française d'archéologie.



NOTE ARCHÉOLOGIQUE SUR L'ÉGLISE DE ST-BONNET-LA-RIVIÈRE (CORRÈZE).

Le bourg de St-Bonnet-la-Rivière (1), situé dans une agreste vallée du département de la Corrèze, possède une église aussi simple d'ornementation qu'intéressante par sa forme, et digne d'être signalée à l'attention des archéologues.

C'est un type d'église circulaire, qui se présente au



ÉGLISE RONDE DE ST-BONNET.

premier abord sous l'aspect d'une tour ronde, centrale, surmontée d'une toiture conique, légèrement polygonale, et

(1) Arrondissement de Brives canton de Juillac (Corrèze).

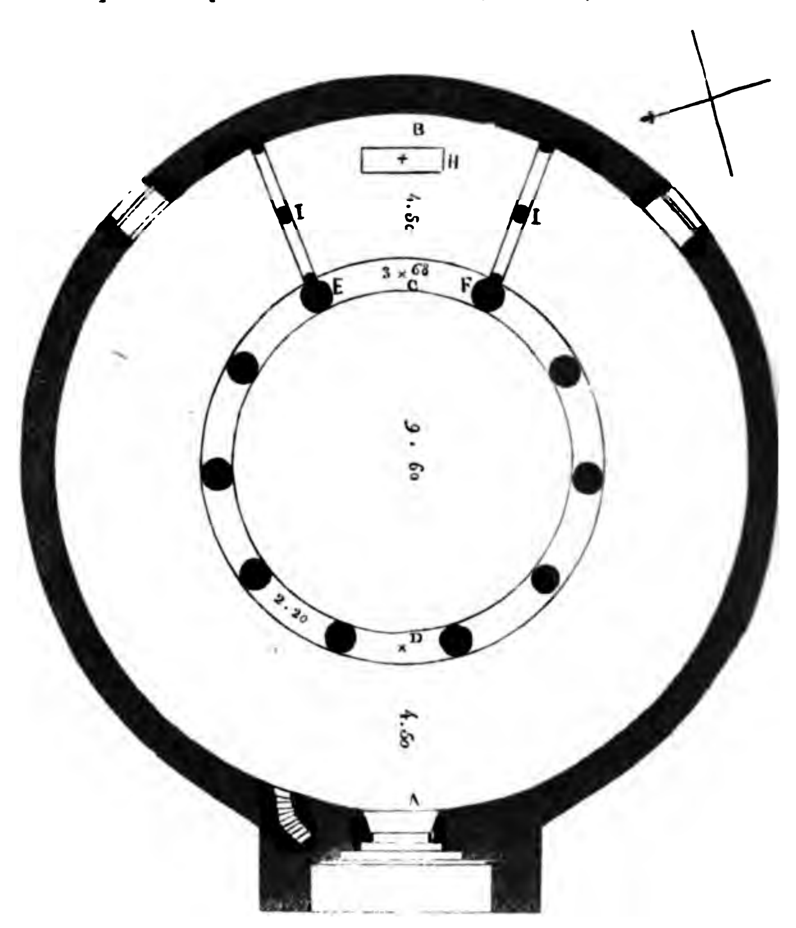
surgissant en retraite du toit oblique d'une autre tour beaucoup plus large. Ses murs extérieurs offrent un mélange de moellons et de pierres taillées, irrégulières, d'une apparence granitique, rougeâtre et éminemment rustique. Pour toute décoration, le mur de la tour inférieure est muni, vers le milieu de sa hauteur, d'un bandeau arrondi, qui enserre l'édifice comme dans un lien de pierre. Au-dessus de ce bandeau, le mur est percé de huit fenêtres rectangulaires, dont les jambages ont leurs arêtes simplement abattues en biseau, et dix autres fenêtres semblables se laissent voir sur le mur de la tour centrale, couronné à son sommet par une sorte de corniche aplatie et peu saillante.

Vers l'ouest, une porte cintrée donne accès dans l'église au-dessous d'un campanile, appliqué en façade comme un mur plat, percé dans sa partie supérieure de deux baies cintrées pour recevoir les cloches, et coiffé d'une toiture en auvent. Cette toiture se prolonge jusqu'à la tour centrale et forme, au-dessus de la tour inférieure, un abri appuyé sur des cloisons en bardeaux d'un effet disgracieux, résultat d'une adjonction postérieure qu'il faut s'empresser de supprimer par la pensée.

Trois voussures à nervures arrondies, encadrant le tympan de la porte et précédées d'un large cintre uni, déterminent en avant du seuil un petit porche compris dans l'épaisseur du campanile.

Le plan intérieur de l'église, comme les deux tours concentriques apparentes du dehors le font pressentir, se compose d'un bas-côté circulaire et d'une rotonde ou nef centrale séparée de ce bas-côté par un cercle de dix colonnes cylindriques, à chapiteaux cubiques, rectilignes et carrés, surmontés d'un large tailloir. Ces colonnes sont reliées par une série d'arcs à plein-cintre, unis, qui reposent sur ces chapiteaux et portent le tambour de la rotonde centrale,

sans autre ornementation ou rupture des lignes de surface qu'une simple moulure ou corniche, saillante, au bas du



PLAN DE L'ÉGLISE RONDE DE ST-BONNET.

tambour, à environ 50 centimètres au-dessus du sommet des arcs.

Le grand arc de l'église AB, du seuil de la porte jusqu'au mur qui lui fait face, mesure 18^{m},60^{c} (Voir le plan p. 456). Le diamètre de la rotonde centrale DC est de 9^{m},60^{c} et la largeur du bas-côté circulaire AD, de 4^{m},50^{c}. La circonférence des colonnes comprend 2^{m},31^{c} et les entrecolonnements 2^{m},20^{c}, à l'exception toutefois de celui qui se trouve dans l'axe de la porte principale, du côté de l'est, et qui présente, ainsi que son arc supérieur, une largeur de 3^{m},68^{c}. Deux autres colonnes II, plus petites de diamètre, s'élèvent entre les colonnes E, F et le mur circulaire, de manière à délimiter une sorte de sanctuaire où l'autel H se trouve actuellement placé. Deux petites portes carrées s'ouvrent à droite et à gauche du sanctuaire dans le mur du bas-côté; les fenêtres déjà signalées à l'extérieur des tours apparaissent légèrement ébrasées à l'intérieur.

La présence des colonnes constitue l'élément le plus caractéristique du monument, et l'extrême simplicité des détails qui règne dans son ensemble, ne fait que mieux ressortir l'effet original de leur disposition.

Il serait difficile d'attribuer une date précise à la fondation de cette église. Il n'existe pas, dit-on, de document qui en fasse mention. Cependant, tout nous porte à croire que c'est une construction de la fin du XIe ou de la première moitié du XIIe siècle, qui doit être rangée dans la catégorie des chapelles circulaires ou octogones bâties vers la même époque, au retour des pèlerinages de Terre-Sainte ou des Croisades, en souvenir du Saint-Sépulcre de Jérusalem, dont elles reproduisaient les formes principales. La simplicité des coupes rectilignes des fenêtres, qui, du reste, se rencontre souvent dans d'autres constructions de la même date, s'explique ici naturellement par la difficulté que présentait à la taille la nature âpre et ingrate des matériaux. Toutefois, le campanile d'une structure entièrement composée d'un appareil taillé, plus ou

moins régulier, et dans lequel on accède par un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur à gauche de la porte en entrant, paraît avoir été ajouté vers le XVI[e] siècle. L'origine que nous attribuons à l'édifice, basée sur ses apparences architectoniques, se trouve aussi d'accord avec certaine tradition locale qui raconte que l'église fut édifiée par un chevalier d'Escar, seigneur du lieu (1), à son retour de la Palestine, en accomplissement d'un vœu fait pendant sa captivité entre les mains des infidèles.

Cependant, l'édifice est loin d'avoir conservé son état primitif ; il a subi, dans ces derniers temps, une restauration, ou pour mieux dire des réparations moins heureuses que zélées, qui obligent le visiteur à s'enquérir verbalement de son état antérieur. Sans parler du vulgaire et inévitable lait de chaux étendu sur tous les murs, les colonnes sont revêtues d'un enduit de crépi et de badigeon si bien réussi, qu'il est impossible de se figurer qu'elles soient en pierre de taille, comme on nous en a donné l'assurance. L'exhaussement du niveau du sol, nécessité depuis longtemps par l'infiltration des eaux, a enterré complètement leurs bases et diminué d'environ 45 centimètres leur hauteur du sol au sommet des arcs. Rien n'indique de quelle manière l'édifice était voûté ou couvert. Aujourd'hui, un simple plafond horizontal en plâtre blanc, de l'aspect le plus banal, couvre la tour centrale, ainsi que la nef circulaire, où l'œil regrette de ne pas trouver, à une place qui s'y prêtait bien, au moins l'essai d'une toiture en charpente apparente (2). Les deux colonnes qui s'élèvent des deux côtés de l'autel sont mo-

(1) On voit encore, non loin de l'église de St-Bonnet, les ruines imposantes du château de cette famille.

(2) Cela nous remet en mémoire que nous avons vu à Pise, précisément à l'église du St-Sépulcre, édifice octogone muni d'un bas-côté,

dernes et servent à contre-butter avec leurs arcs un écartement qui s'était produit au-dessus de l'une des colonnes voisines.

En somme, l'église de St-Bonnet-la-Rivière, abstraction faite de ses modifications récentes, reportée à l'idée qui a présidé à son origine, est d'un intérêt incontestable. Sans avoir l'importance des édifices plus connus, tant de fois cités et décrits (1) de Neuvy-St-Sépulcre dans l'Indre, de Rieux dans l'Aude, de Ottmarsheim dans le Bas-Rhin, elle offrira avec ces églises à basses-nefs circulaires une parenté commune, — et si le hasard, qui préside parfois aux itinéraires des voyageurs archéologues, pour leur ménager des impressions inattendues, amenait dans ce simple chef-lieu de commune et de paroisse un de ces voyageurs, ce serait certes pour lui un sujet d'étonnement que de trouver là, à l'aspect de cette église ignorée, une réminiscence des célèbres édifices circulaires de Ste-Constance, de St-Étienne-le-Rond à Rome, et de St-Ange à Pérouse.

J. DE LAURIÈRE,

Inspecteur de la Société française d'archéologie.

ÉDICULE AU MUSÉE DE NARBONNE.

Parmi les précieux objets renfermés dans le musée de Narbonne, il en est un qui a été fort remarqué, mais dont

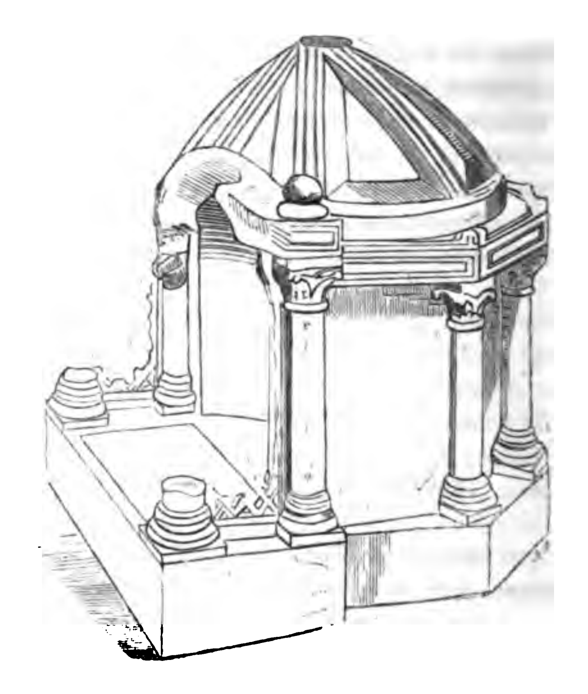
une restauration récente qui a couvert ce bas-côté d'une charpente apparente.

(1) Voir : *Édifice* *es et dômes*, par Isabelle, architecte. — Viollet-Leduc, SÉPULCRE, CHAPELLE, etc. — De Caumont, *Abécédaire.* — A enoir, *Architecture monastique*, t. I[er]. — J.-D. Blavignac, *Archit ure sacrée*, ch. I[er].

personne jusqu'ici, dit-on, n'a pu fixer d'une manière certaine la date ni la destination.

M. Tournal lui-même, dans son Catalogue, se tient sur la réserve. Voici ce qu'il en dit :

« 559. PETIT MONUMENT exécuté d'un seul bloc de « marbre blanc, qui a beaucoup exercé la sagacité des ar- « chéologues ; il fut découvert à Narbonne pendant la démo- « lition de la tour mauresque en 1639. Il se compose d'un « portique supporté par quatre colonnes composites et d'une



« *cella* ou *naos*, à pans coupés, ayant une colonne engagée « à l'extrémité de chaque angle saillant. Le style indique une « époque d'extrême décadence. Faut-il voir dans ce monu-

« ment une imitation grossière du St-Sépulcre, un tabernacle « (*ciborium*), un de ces *édicules* que l'on élevait sur le « tombeau des martyrs, ou bien un simple caprice d'artiste? « Il est fort difficile de se prononcer. »

Nous ne serons guère plus explicite que M. Tournal; nous pensons que cet édifice est chrétien, qu'il était placé à l'intérieur, et que des hypothèses de M. Tournal il faudrait supprimer l'idée d'une fantaisie d'artiste.

D'abord, quant à la date, nous ne pensons pas que l'on puisse faire remonter cette œuvre jusqu'à l'époque romaine, comme le font quelques archéologues, et en cela M. Tournal partage notre opinion. La forme très-surhaussée des bases, le style des chapiteaux, les petites colonnes de l'abside n'ayant point d'astragale, laquelle fait corps avec le chapiteau, tout cela ne nous paraît pas romain. De plus, un des chapiteaux (celui qui lui faisait pendant est détruit) est de ceux que l'on nomme cubiques et qui, dans la Normandie et l'Angleterre, ne se rencontrent guère qu'au XIIe siècle. Sans vouloir attribuer nos caractères du Nord aux édifices du Midi, nous ne pensons pas que l'on puisse beaucoup s'éloigner de cette date.

Le catalogue dit, il est vrai, que ce petit monument aurait été découvert pendant la démolition de la tour mauresque. Mais, suivant M. Tournal, cette tour, malgré son nom, n'aurait daté que du XIIIe siècle, ce qui permet qu'une œuvre du XIe ou XIIe puisse y avoir été employée, lors même que, comme le dit le manuscrit de M. Lafont, écrit au commencement du XVIIIe siècle, le petit monument eût été trouvé dans les fondements de cette tour.

La destination de cet édicule n'est pas plus certaine que sa date; il y a cependant un point sur lequel je crois pouvoir être affirmatif, c'est qu'il n'était pas destiné à être placé à l'extérieur; car au bas de la petite coupole règne une sorte

d'attique formant un réceptacle qui, ne laissant à l'eau aucun écoulement, eût été pour ce petit édifice la cause d'une ruine rapide. Je ne serais pas même étonné que les dégradations qu'à subies cette partie n'aient eu pour cause son exposition à la pluie et à la gelée dans les jardins de l'archevêché.

Le dessin donné dans le manuscrit de M. Lafont est représenté surmonté d'une boule ou de quelque autre amortissement ; mais il serait étonnant que cet ornement mobile eût encore été en place lors de la découverte faite en 1639.

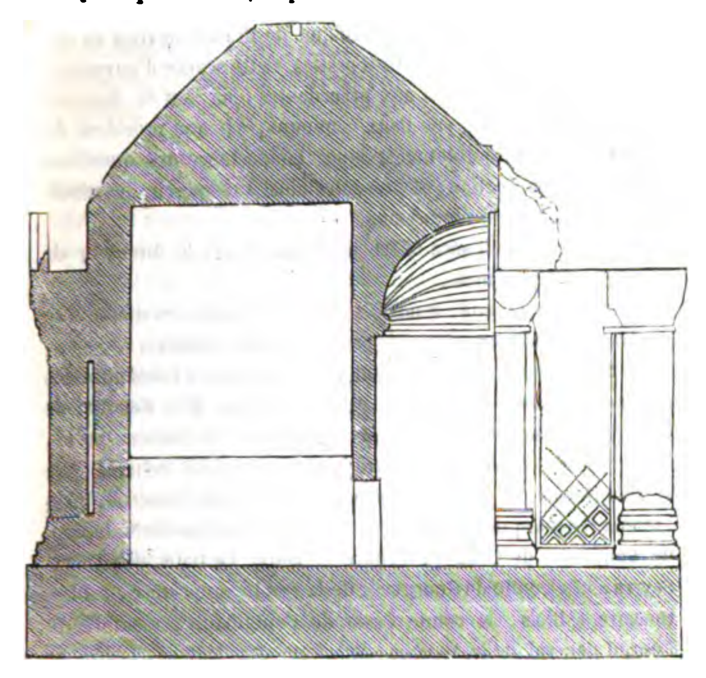
Les différentes destinations indiquées par M. Tournal nous semblent possibles; nous excepterons seulement le caprice artistique auquel on fait, croyons-nous, une trop large part à notre époque dans l'appréciation que l'on peut faire des œuvres anciennes. Il nous semble bien certain que ce n'est pas un caprice qui a fait sculpter ce bloc de marbre et creuser le réceptacle intérieur. Nous serions plutôt porté à y voir une table d'autel surmontée d'un sacraire et abritée latéralement contre les regards par des grilles de marbre, comme elles l'étaient habituellement par des rideaux. Un carré de 1 pied sur 1 pied 1/2, tracé grossièrement sur cette table, ajoute à première vue à cette ressemblance en rappelant une pierre sacrée.

Au fond de l'hémicycle, une petite ouverture carrée pouvait donner entrée à la main dans la cavité contenue sous le dôme; une autre plus grande, et peut-être la seule ancienne, ouvre par derrière : ces deux portes ne présentent pas de traces de clôtures.

Pour le cas où ce petit édifice eût été un autel, il n'y aurait eu rien d'étonnant à ce que l'on ait voulu donner au sacraire qui le surmontait la forme du St-Sépulcre. Sa destination d'autel expliquerait l'existence autour de la base de petits

trous qui eussent alors servi à fixer des étoffes (1) ; mais si cela eût été un autel, on devrait, croyons-nous, y trouver des croix de consécration que nous avons inutilement cherchées.

Quoi qu'il en soit, ce petit monument mérite l'attention des



COUPE DU MONUMENT.

archéologues ; et c'est moins pour trancher la difficulté que pour soumettre à un plus grand nombre de personnes les questions que sa vue suggère, que nous en avons fait une description.

G. BOUET,

Inspecteur de la Société française d'archéologie.

(1) Ces trous n'existent pas sur le dessin par suite d'un oubli du graveur.

CHRONIQUE.

Congrès scientifique de France à Chartres.— Le dimanche 5 septembre, le Congrès scientifique de France ouvrira sa 36e session dans la salle de la Cour d'assises. Cette séance d'ouverture ne ressemblera en rien aux précédentes : au lieu de discours vagues et toujours un peu lieux communs, chaque président de section viendra à son tour expliquer l'importance des questions attribuées à sa section, et présenter ainsi un aperçu des résultats à obtenir de la discussion.

Le soir, un punch sera offert au Congrès par le directeur de l'Institut des provinces.

Le lendemain matin, lundi 6 septembre, toutes les sections se mettront à l'œuvre après avoir complété leurs bureaux.

Parmi les membres qui figurent sur les premières listes publiées par les journaux de Chartres, nous citerons, MM. Raudot, de l'Yonne, le savant et spirituel publiciste ; le baron David, ancien ministre plénipotentiaire ; le savant abbé Dehaine, de Douai ; Herpin, de Metz ; le prince Handgéry, de Manerbe, près Lisieux ; le marquis de Montlaur, de l'Allier ; marquis de Nadaillac, de Vendôme ; de Cougny, d'Indre-et-Loire ; Le Dain, des Deux-Sèvres ; le vicomte de Gourgues, de la Dordogne ; Dupré, bibliothécaire à Blois ; le comte César de Pontgibault, membre du Conseil général de la Manche ; le comte Du Manoir, maire de Juaye ; André, conseiller à la Cour de Rennes ; le chevalier de La Teillais, de Rennes ; Second Cresp, inspecteur de la Société française d'archéologie à Marseille ; le chevalier de Maynard, conseiller de préfecture à Saint-Lo ; de Bonnefoy, inspecteur des monuments à Castelnaudary (Aude) ; le comte G. de Soultrait, receveur des finances à Lyon (Rhône) ; de La Sicotière, avocat, membre du Conseil général à Alençon ; Le Roy-Perquer, de l'Institut des provinces, au Havre ; l'abbé Straub, secrétaire de la Société archéologique d'Alsace, à Strasbourg ; Gaugain,

trésorier de la Société française d'archéologie à Caen; Desvaux-Savouré, de Montdoubleau; Cotteau, juge, membre de l'Institut des provinces à Auxerre; G. Bouet, à Caen, inspecteur des monuments; J. Parker, d'Oxford; Dognée de Villers, de Liège; Delamarre, secrétaire de la Société de géographie de Paris; et une soixantaine d'autres noms d'hommes laborieux de divers pays; mais la liste est loin d'être close, et chaque jour de nouvelles adhésions arrivent à M Péroud, trésorier du Congrès, notaire à Chartres. L. P.

Les vieilles masses de moulins à vent métamorphosées en phares gallo-romains. — L'archéologie va souvent un peu vite dans ses suppositions : voilà que l'on revient aux télégraphes *gallo-romains*, déjà affirmés dans plusieurs séances de la *Société française d'archéologie*, mais jamais admis par elle. C'est en Vendée et dans la Loire-Inférieure, que les supports de moulins à vent abandonnés ont été poétiquement transformés en télégraphes par des antiquaires trop crédules (1), qui n'ont jamais démontré que la construction de ces tours eût le caractère des constructions romaines. Leur forme, d'ailleurs, est analogue à celle des masses cylindriques en pierre, qui supportent encore aujourd'hui les constructions en bois renfermant les meules des moulins à vent; enfin, si ces tours sont en Bretagne désignées par la dénomination de *masses*, c'est aussi le nom qu'on leur donne dans beaucoup d'autres contrées, en Normandie notamment. Il faut donc évidemment renoncer à transformer ces ruines en télégraphes gallo-romains, abandonner ces jolies fables, et revenir tout simplement au positif, à la vérité, en un mot AU MOULIN. L. M. S.

Translation du musée de Périgueux. — Nous nous empressons d'annoncer que les doléances exprimées, il y a dix-huit mois, par M. l'abbé L..., curé breton, en passant à Périgueux, à l'occasion du honteux état dans lequel se

(1) Voir, entre autres publications, le compte-rendu des réunions de la Sorbonne en 1869 (*Revue des Sociétés savantes*, p. 345).

trouvait le musée lapidaire, n'auront plus raison d'être. Grâce à l'énergie de M. Galy, le conseil général de la Dordogne a enfin voté des fonds pour la translation de ce musée dans un local convenable et suffisamment aéré. Trois vastes salles, nous écrit M. de Roumejoux, ont reçu les objets qui étaient entassés dans l'ancien local, si obscur et si humide que les inscriptions étaient recouvertes d'une teinte verdâtre ou brune. Un aménagement habile, auquel a présidé *M. Galy*, permet de trouver ce qu'on cherche ; seulement, le nouveau local est à peu près plein, et tout porte à croire qu'il ne tardera pas à devenir insuffisant. Le progrès est néanmoins considérable et nous en félicitons bien sincèrement M. Galy. DE CAUMONT.

Le sarcophage chrétien de Cahors acheté pour l'église St-Denis.—M. de Roumejoux annonce que le sarcophage en marbre des premiers siècles chrétiens, qui avait été apporté à Cahors, d'une ferme du voisinage où il avait été longtemps, et qui figurait à l'Exposition régionale de 1864, vient d'être acheté pour St-Denis. M. de Caumont, comme on le sait, avait offert 200 fr. de ce monument, dans le but surtout d'empêcher un marbrier de l'acheter pour en débiter le marbre ; il avait prié M. de Roumejoux d'engager la ville de Cahors à l'acquérir ; c'était effectivement une pièce importante pour cette ville, car on croit que ce sarcophage avait appartenu à un de ses premiers évêques ou à un des personnages les plus considérables de la cité.

Ni la ville, ni les archéologues du Lot n'ont pris de décision, et on annonça l'année dernière que le sarcophage serait vendu pour le musée de Toulouse.

Mieux valait qu'il fût déposé à Toulouse que partout ailleurs, s'il ne pouvait rester à Cahors ; mais ce n'était pas là qu'il devait aller, c'était à St-Denis !! Que va-t-il faire à St-Denis, loin du pays où il était depuis des siècles !! Pourquoi veut-on faire ainsi de St-Denis un musée de bric-à-brac ? En vérité je n'en sais rien : mais ce que je sais, c'est qu'on doit déplorer cette manie d'accaparement. Le Gouvernement aurait dû acheter le sarcophage pour le donner à la ville de Cahors, en lui impo-

sant l'obligation de le conserver : on aurait pu le réunir aux objets qui existent déjà à la préfecture et ailleurs. Mais l'acheter pour St-Denis !! pour l'enlever au pays, c'est un déplorable système contre lequel nous ne cesserons de protester. L. X.

Histoire des communes par les instituteurs primaires.— Nous aurions bien des choses à dire du congrès tenu par l'Association normande à Isigny, de la séance présidée par Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, et de l'exposition scolaire où nous avons trouvé, au milieu des objets de tout genre confectionnés dans les écoles de filles, des cahiers d'analyses bien écrits et d'un style clair, dont quelques-uns nous ont offert des préceptes d'agriculture bien entendus et bien appropriés aux localités.

Une bonne idée, que l'on doit à M. de Rampan, c'est d'avoir provoqué de la part des instituteurs de l'arrondissement de Bayeux, *des essais historiques sur leurs communes.* Un certain nombre d'instituteurs ont répondu à cet appel, et la Société française d'archéologie a récompensé, par deux médailles et des mentions honorables, ceux qui ont le mieux réussi. Nous citerons, parmi ces derniers, les instituteurs de *Vaubadon*, *Nonant*, *Colombières*, *Salent*, *La Cambe* et *Canchy*.

Voilà une innovation qui pourra porter ses fruits, et qui répond à la publication du livre qui a paru, il y a un an, sous le titre de *Archéologie des écoles primaires* (1). Il est évident qu'un instituteur qui observe chaque jour le pays, qui sait ce qu'on y trouve et par tradition ce qu'on y voyait autrefois, peut facilement rédiger le précis historique de la localité, et les essais qui ont eu lieu à l'instigation de M. Rampan, avec le concours de l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Bayeux, méritaient d'être encouragés. DE CAUMONT.

Funérailles du roy Henri II, roole des parties et somme de deniers pour le faict desdicts obsèques et pompes funèbres. —Tel est le titre et le sous-titre d'un volume publié récemment par M. le Cte de Galembert, inspecteur de la Société française

(1) Caen, Le Blanc-Hardel, 1 vol. in-18 avec nombreuses figures.

d'archéologie. Une introduction, placée en tête du *Roole des parties*, fait ressortir l'importance historique et archéologique du document dont notre savant confrère s'est fait l'éditeur.

On y trouve de précieux renseignements sur les usages du XVI[e] siècle, sur les différents corps d'état, sur le prix des étoffes et tissus ; on y voit l'état complet de la maison du roi, depuis le grand écuyer jusqu'au dernier palefrenier. On y remarquera, en outre, la mention touchante de ce vieux serviteur, *Etienne Bezard*, *pouvre homme*, *ancien ayde*, *aveugle et estropiat*, qui suit le convoi de son maître revêtu de l'habit de deuil qu'il a reçu comme les autres pour la cérémonie.

Je ne saurais énumérer ici tous les documents que contient le *Roole des parties;* après l'avoir lu avec un vif intérêt, je me contente de le signaler sans plus de détails aux lecteurs du *Bulletin monumental* (1). G. DE COUGNY.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. Berbrugger.* — Nous apprenons, avec un bien vif regret, la mort de M. Berbrugger, membre correspondant de l'Institut de France, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie pour l'Algérie, conservateur des bibliothèques et des musées d'Alger, commandeur de la Légion-d'Honneur. M. Berbrugger avait rendu les plus grands services ; il dirigeait l'excellente *Revue*, dont le *Bulletin* a quelquefois parlé, et dans laquelle un grand nombre d'inscriptions antiques ont été relevées. M. Berbrugger avait écrit, dans le *Bulletin monumental*, deux articles savants et pleins d'intérêt : l'un sur une inscription romaine de Lausanne, l'autre sur une stèle, avec figures et inscriptions, qui sont reproduites dans la nouvelle édition de l'*Abécédaire d'archéologie* de M. de Caumont (ère romaine). M. Berbrugger s'était dévoué complètement à l'Afrique, sans projet de retour en France ; il y était entouré de la considération générale; aussi était-il colonel de la milice d'Alger, et le gouvernement avait reconnu ses nombreux services; il avait été promu commandeur de la Légion-d'Honneur, lors du voyage de l'Empereur en Algérie.

(1) Paris, chez Aug. Fontaine.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DE

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE

DU XIe AU XVIe SIÈCLE,

PAR M. E. VIOLLET-LE-DUC.

COMPTE-RENDU PAR M. LE Bon J. DE VERNEILH,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie.

Commencé en 1854 et publié depuis sans interruption, le dictionnaire d'architecture est arrivé en 1868 à son dixième et dernier volume. Quatorze années ont suffi à mener à bonne fin un ouvrage immense ; comme texte et comme gravures, et par un tour de force dont peu de savants et d'artistes étaient capables, et qu'aucun, en tous cas, n'a accompli, M. Viollet-le-Duc a trouvé le secret de faire marcher de front avec ce livre splendide, d'autres publications importantes, et une foule de travaux de restauration et de construction, dirigés par lui sur tous les points de la France. On citerait peu d'exemples d'une activité aussi féconde et d'une pareille aptitude à cultiver avec succès, et comme en se jouant, la plupart des connaissances humaines. Archéologue, critique, historien, dessinateur incomparable, architecte expérimenté, M. Viollet-le-Duc n'est étranger à aucun des secrets de l'art de bâtir, et,

par une sorte d'intuition particulière aux antiquaires, mais qu'il possède à un degré supérieur, il lit dans le passé comme en un livre ouvert ; il en explique tout sans embarras. On se persuade à l'entendre qu'il a été le confident et le collaborateur des architectes du moyen-âge, des sculpteurs, des peintres et des verriers, dont il reproduit les œuvres, embellies par son merveilleux crayon. Il est familier avec leurs procédés, il sait leurs débuts, leurs tâtonnements, leurs progrès, à quelle source ils s'inspirèrent, quelle influence ils exercèrent à leur tour sur leurs contemporains et leurs successeurs, et dans quel rayon ils l'exercèrent. Ingénieur militaire et capitaine consommé, nul ne s'entend comme lui à l'attaque et à la défense des forteresses. A son commandement, les hommes d'armes manœuvrent avec une irréprochable précision ; ils courent aux remparts, ils s'abritent derrière les créneaux et les hourds, et accablent les assaillants de leurs traits, pendant que l'armée ennemie, protégée par des retranchements et des palissades, lance dans la place une pluie de projectiles au moyen de formidables engins. Les catapultes, les balistes, les trébuchets, les mangonneaux, l'arsenal complet des machines que l'invention de la poudre eut tant de peine à détrôner ; M. Viollet-le-Duc le connaît, le décrit et le dessine comme s'il l'avait sous les yeux. Il lui suffit du récit naïf d'un chroniqueur, des poésies d'un trouvère, ou bien encore d'une grossière image à peine indiquée sur un manuscrit, pour reconstituer jusqu'en leurs moindres rouages ces mécaniques compliquées, et pour les mettre en mouvement d'une façon très-vraisemblable. Il sait même si bien le fort et le faible de ces terribles engins, qu'il nous recommanderait pour un peu de ne pas tant tirer sur ce cordage, de ne pas nous approcher de si près de ce levier, dans la crainte d'un accident que sa prévoyance veut nous éviter.

Certes, si à force de perfectionner notre artillerie, on en

revenait à l'ancienne, qui avait du bon après tout et ne coûtait pas cher, M. Viollet-le-Duc pourrait diriger les ouvriers et tracer la besogne des charpentiers et des forgerons, comme Villard de Honnecourt en personne, et probablement beaucoup mieux.

Mais ce n'est pas seulement aux choses de la guerre, bien que ce goût soit naturel chez le savant restaurateur de Pierrefonds et de Carcassonne, que s'attache M. Viollet-le-Duc. L'architecture civile et religieuse dans ce qu'elles ont de plus relevé et de plus humble, depuis la cathédrale et l'abbaye jusqu'au modeste logis du paysan, depuis la grande salle seigneuriale où le baron rassemble ses vassaux, jusqu'au banc de pierre placé par la charité de nos pères au seuil de leurs maisons pour le voyageur fatigué, trouvent en lui un historien consciencieux, toujours passionné pour son sujet, et un peintre disposé à ne choisir à l'appui de ses démonstrations que de bons modèles, et à n'en montrer que les beaux côtés. On assure même qu'il les flatte; mais si quelques personnes se plaignent de cette tendance, ce n'est pas nous assurément. Le dictionnaire n'est pas seulement une œuvre d'érudition et de critique, c'est aussi, et presque à chaque page, un plaidoyer éloquent pour cette cause du moyen-âge que nous aimons tous d'une égale affection, s'il ne nous est pas donné de la servir avec le même zèle et le même éclat. Il est bien permis à notre avocat de n'employer que de bons arguments et de les présenter de la façon la plus avantageuse au gain du procès. Ne le chicanons donc pas sur la perfection et le charme de ses dessins, sur les embellissements qu'il ajoute, malgré lui, aux choses les plus vulgaires; c'est un joli défaut, trop rare hélas! chez les antiquaires, et très-indépendant, nous en répondrions, de la volonté de M. Viollet-le-Duc, dont le crayon ne saurait toucher aux formes les plus grossières et les plus laides sans leur imprimer, tout en les interprétant fidèlement, un caractère d'élégance et de distinction.

Il est bien peu de lecteurs du *Bulletin* qui n'aient savouré, comme nous, les livraisons du dictionnaire à mesure qu'elles paraissaient. La plupart ont sans doute, dans leur bibliothèque, à la place d'honneur, cette magnifique encyclopédie, intéressante au dernier point pour les gens du monde, indispensable aux architectes et aux ingénieurs, utile à tous ceux qui s'occupent d'archéologie. Écrite et illustrée en entier par un homme qui a su joindre à sa prodigieuse organisation d'artiste toute l'érudition qu'y pouvaient ajouter le travail et les recherches les plus assidus, des voyages continuels et des relations étendues avec l'Europe entière, elle offre sur tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'architecture, au point de vue technique, historique et philosophique, des idées et des théories d'une abondance et d'une nouveauté extrêmes. Aussi peut-on affirmer qu'un pareil livre échappe à l'analyse, et qu'un volume suffirait à peine à en rendre un compte un peu exact et détaillé. Il serait, en effet, presque impossible, à cause de la variété des sujets, de leurs développements considérables (les 9 volumes représentent un total de 4731 pages!), des systèmes nouveaux que la science ingénieuse de l'auteur a soulevés à chaque instant; à cause aussi de ce qu'ils peuvent avoir de hardi, d'imprévu, parfois même de contradictoire; il serait presque impossible, disons-nous, de suivre pas à pas M. Viollet-le-Duc, et de discuter, chemin faisant, avec lui. Aussi n'avons-nous point l'ambition de nous livrer à une étude de ce genre; elle serait disproportionnée à nos forces et à la bonne volonté de nos collègues de la Société française. Nous nous bornerons à choisir dans le dictionnaire un article, un seul, celui qui est relatif à la sculpture, et nous tâcherons, sinon de l'analyser, du moins d'en faire connaître les parties essentielles, parce qu'il nous a paru résumer une partie des théories éparses çà et là dans l'ensemble du livre.

L'auteur comprend, dans cet article de près de 200 pages,

la statuaire et la sculpture d'ornement, ces deux branches du même tronc qu'il serait difficile, dit-il avec raison, de séparer dans l'architecture du moyen-âge aussi bien que dans celle de l'antiquité. Jusqu'au XVII[e] siècle, les sculpteurs travaillaient pour un monument, dans les chantiers de ce monument, sous la direction du maître de l'œuvre. Aussi leurs ouvrages étaient-ils « immeubles par destination. » Plus tard, et croyant ennoblir le métier, d'*imagiers* ils sont devenus statuaires, ont prétendu travailler chez eux, dans leur atelier, et n'ont plus fait que des chefs-d'œuvre « meubles meublants » qu'on achète et qu'on place un peu au hasard, et qui, n'allant bien à aucun, peuvent s'adapter à un édifice aussi bien qu'à un autre, comme ces objets d'art ou de bric-à-brac dont s'encombrent nos appartements modernes.

« Cette histoire de la sculpture du moyen-âge exige pour « être comprise, ajoute M. Viollet-le-Duc, que nous jetions « un regard rapide sur les œuvres de l'antiquité, lesquelles « ont influé sur l'art occidental à dater du XI[e] siècle, tantôt « directement, tantôt par des voies détournées, très-étranges « et généralement peu connues.

« La sculpture dans l'antiquité procède de deux principes « différents qui forment deux divisions principales. Il y a la « sculpture hiératique et la sculpture qui, prenant pour point « de départ l'imitation de la nature, tend à se perfectionner « dans cette voie, et sans s'arrêter un jour, après être mon- « tée à l'apogée, descend peu à peu vers le réalisme, pour « arriver à la décadence. Les peuples orientaux, l'Inde, « l'Asie-Mineure, l'Égypte même n'ont pratiqué la sculpture « qu'au point de vue de la conservation de certains types « consacrés. La Grèce seule s'est soustraite à ce principe « énervant; elle est partie des types admis chez des civilisations « antérieures, pour les amener, par l'observation plus sûre « et plus exacte de la nature, par une suite de progrès, soit

« dans le choix, soit dans l'exécution, au beau absolu. Mais « par cela même qu'ils marchent toujours en avant, les Grecs « n'ont pu établir ni l'hiératisme du beau selon la nature, ni « l'hiératisme du convenu d'où ils étaient partis. Après être « montés, ils sont descendus. Toutefois, en descendant, ils « ont semé sur la route des germes qui devaient devenir « féconds. C'est là ce qui établit la supériorité du progrès sur « le respect absolu de la tradition, sur l'hiératisme. S'il n'en « était pas ainsi, on pourrait soutenir que l'hiératisme, en le « supposant arrivé dès l'abord à un point très-élevé, comme « en Égypte, est supérieur au progrès puisqu'il maintient « l'art le plus longtemps possible sur ce sommet, tandis que « la voie progressive atteint la perfection un jour, pour « descendre aussitôt une pente opposée à celle de l'ascension. « L'art hiératique est stérile; ses produits pâlissent chaque « jour, à partir du point de départ, pour se perdre peu à « peu dans le métier vulgaire, d'où les civilisations posté- « rieures ne peuvent rien tirer. Il est impossible de ne pas « être frappé d'étonnement et d'admiration devant les sculp- « tures des premières dynasties égyptiennes. Il semble que « cet art si complet, si élevé, dont l'exécution est si merveil- « leuse, doive fournir aux artistes de tous les temps un point « d'appui solide. Il n'en est rien cependant; cette admiration « peut conduire à des pastiches, non à de nouvelles créations. « Cet art, si beau qu'il soit, est immédiatement formulé « comme un dogme; on ne peut rien en retrancher, rien y « ajouter; c'est un bloc de porphyre. L'art grec *progressiste* « (qu'on nous passe le mot) est au contraire un métal « ductile, dont on peut sans cesse tirer des produits nou- « veaux. Pourquoi certaines civilisations ont-elles produit « des arts fixés, pour ainsi dire, dans un hiératisme étroit? « Pourquoi d'autres ont-elles fait intervenir dans les pro- « ductions d'art la raison humaine, les passions mobiles, les

« sentiments, la philosophie, le besoin de la recherche du « mieux ? »

Il faudrait, à vrai dire, citer en entier les premières pages de l'article, tant il est difficile d'exprimer autrement que lui et de condenser la pensée de l'écrivain. Sa théorie sur les aptitudes des trois grandes races humaines, l'une, la race Áryane, la race blanche par excellence, qui est guerrière, dominatrice, établit les premières religions et méprise le travail; l'autre, la race jaune, industrieuse, commerçante, agricole, excellant aux travaux manuels, mais dépourvue d'idées élevées, de base philosophique, ne cherchant pas à perfectionner, pour peu qu'il soit passable, l'ordre social établi par elle ; la troisième enfin, la race noire, ardente, violente, superstitieuse, guidée par ses besoins physiques et son imagination déréglée. Aucune de ces races n'a pu faire éclore un art. Que si elles se rapprochent et se mélangent, l'art naît de cette fusion. Avec le noir et le blanc, il se développe rapidement et dans le sens du progrès incessant. Avec l'élément blanc et jaune, il éclôt aussi, mais penche vers l'hiératisme. Que si « un noyau aryan « considérable se trouve en contact avec un peuple sémitique, « le ferment intellectuel qui en résulte produit un dévelop- « pement d'art splendide, et dans le sens de la recherche du « progrès. La civilisation grecque en est la démonstration la « plus évidente. »

M. Viollet-le-Duc paraît craindre qu'on ne l'accuse de matérialisme à l'occasion de cette théorie du contact des races, et de son résultat artistique. C'est bien possible. En tous cas, ce n'est point un reproche de ce genre que nous nous permettrons ; nous avouerons simplement, en toute humilité, que nous ne pouvons le suivre sur les hauteurs où il place le débat. Notre vue s'obscurcit à remonter si loin le cours des âges, à déterminer, depuis le déluge, les aptitudes et les instincts des races, à mesurer sans hésitation leur apport respectif

dans le creuset intellectuel et artistique d'où est sortie la sculpture. Il est certes très-intéressant de voir un esprit aussi distingué, cherchant à débrouiller le chaos historique, comme d'autres s'efforcent d'atteindre au Pôle nord ; mais ne risque-t-il pas, dans son désir de tout expliquer par l'analyse et le raisonnement, et dans son horreur des phrases creuses et stéréotypées (c'est un reproche que M. Viollet-le-Duc adresse à ses prédécesseurs), de paraître lui-même singulièrement obscur ? Quoi qu'on fasse, il est dans l'histoire intellectuelle des nations, dans les intermittences de leur goût et de leurs aptitudes pour les arts, dans leur grandeur et leur décadence, des séries de phénomènes dont on ne saurait préciser la cause, et qui ne sont pas toujours en rapport direct avec le degré de civilisation et les progrès de la philosophie. Ce *souffle de l'inspiration* que vous raillez spirituellement et dont on a abusé, je le veux bien, il est bon cependant d'en tenir compte et de l'accepter comme quelque chose qui échappe à l'analyse et au raisonnement, et qui vient on ne sait d'où. Sans doute, les grands sculpteurs, comme les grands écrivains, doivent beaucoup au milieu dans lequel ils ont vécu ; mais ce milieu ne suffit pas à les produire. Phidias a été le contemporain de Périclès et de Platon, et a pu s'inspirer du génie de ces grands hommes, si tant est que la philosophie exerce, comme vous le dites, une influence immense sur la sculpture ; mais nos admirables imagiers du XIII[e] siècle ont-ils eu pareille fortune, et nos illustrations littéraires et philosophiques des deux derniers siècles ont-elles fait éclore une génération d'artistes qui puisse leur être comparée ?

M. Viollet-le-Duc tient cependant à nous montrer comment l'art de la statuaire naît ou renaît au sein d'un milieu social, où il va puiser ses éléments; « s'il n'est qu'un ressouvenir, comme « dit Socrate, ou s'il est un développement spontané ; com- « ment il se développe et progresse, et comment il décline. »

Nous continuons à citer, dans la crainte de mal rendre la pensée de l'auteur. Ce sera d'ailleurs autant de gagné pour les abonnés du *Bulletin*.

« Nous avons parlé de l'hiératisme et du progrès, de la « recherche de l'idéal. Plus nous remontons le courant des « arts de l'antique Égypte, plus nous trouvons les arts, et la « statuaire notamment, voisins de la perfection. Les dernières « découvertes faites par l'infatigable M. Mariette ont mis en « lumière des statues de l'époque des pasteurs qui non-seu- « lement dépassent comme exécution les figures anciennes « de Thèbes, mais possèdent un caractère individuel très- « prononcé. L'art, dès ces temps reculés, était arrivé à une « grande élévation. Ce ne pouvait être par l'hiératisme, mais « au contraire par un effort humain, une sorte d'études « et de progrès. L'hiératisme ne s'était donc établi qu'au « moment où l'art avait atteint déjà une grande perfection. « Nous voyons le même phénomène se produire chez les « populations de l'Asie. L'art s'élève (nous ne savons par « quelle suite d'efforts) jusqu'à un point supérieur, et, « arrivé là, on prétend désormais le fixer. Ce sont ces arts « fixés que rencontrent les Grecs lorsqu'ils occupent l'Hel- « lade ; ils les prennent à cette époque de fixité, mais les « font pour ainsi dire sortir de leur chrysalide pour les pous- « ser avec une ardeur et une rapidité inouïes vers un idéal « qui prend pour point d'appui l'étude attentive et passionnée « de la nature. Supposons un instant que les quelques tribus « d'Aryans ne fussent point venues s'établir sur le sol de la « Macédoine, de l'Attique et du Péloponèse ; les arts des « peuplades de l'Asie-Mineure et de l'Égypte, enfermés dans « leur hiératisme, s'affaissant chaque jour sous le poids de « cet hiératisme même, s'abîmaient dans une négation. Le « sphynx et le chérubin restaient pour les générations futures « le véritable symbole de ces arts, c'est-à-dire une énigme.

« Les Grecs, en secouant cette immobilité, nous en font « deviner les secrets, nous permettent de supposer les efforts « qui l'avaient précédée. En effet, les premières infusions « aryanes en Asie, en Égypte, au contact des races abori- « gènes, s'étaient trouvées dans ces conditions favorables au « développement des arts, et ceux-ci avaient atteint rapi- « dement une supériorité extraordinaire ; mais l'élément sémi- « tique dominant de plus en plus, ces arts s'étaient arrêtés « dans leur marche, comme se fixent certains liquides par « l'apport d'un agent chimique à une certaine dose. »

« Ceci peut passer pour une hypothèse », c'est notre opinion. Ces infusions aryanes qui produisent des développements artistiques, arrêtés ensuite dans leur marche quand l'élément sémitique se remet à dominer, sont fort problématiques. Ces infusions auraient dû d'ailleurs se produire souvent, et nous voyons cependant, malgré le voisinage, les Égyptiens et les Asiatiques posséder un art très-avancé, deux ou trois mille ans avant l'éclosion du génie grec. C'est moins les instincts des races, que les inconstances politiques qui agissent sur le développement des arts, et cela est si vrai que presque tous les peuples ont eu à tour de rôle un moment brillant, suivi d'une éclipse plus ou moins complète. Les Grecs ont succédé aux Égyptiens, les Romains sont venus ensuite, puis nous avons pris la tête à la fin du XIIe siècle, et les Italiens au XVIe, et chaque fois l'apogée et la chute artistisques ont coïncidé avec la grandeur et la décadence de ces peuples.

M. Viollet-le-Duc montre le développement rapide de l'art grec prenant son point de départ dans les formes hiératiques de l'Asie-Mineure et les *naturalisant.* Procédant pour les arts comme pour la mythologie, les Grecs font des héros des « grands mythes asiatiques » ; l'individu se substitue à la caste. Ils donnent à leurs divinités des qualités ou des passions humaines. « En même temps, la philosophie se dégage du

« cerveau humain, jusqu'alors enterré dans le dogmatisme.
« Car, observons bien ceci, l'art, mais l'art affranchi de
« l'hiératisme, l'art à la recherche de l'idéal, du principe
« vrai, marche toujours côte à côte de la philosophie.
« Lorsque celle-ci s'élance hardiment à la recherche des pro-
« blèmes humains, l'art se développe avec énergie et ses
« produits sont merveilleux; lorsque la philosophie, haletante,
« ballottée au milieu de systèmes opposés, se jette, comme
« pour se fixer sur quelques points, dans la scolastique,
« l'art, à son tour, se formule et arrive par une autre pente
« à cet hiératisme dont il avait si bien su s'affranchir. L'art
« grec, libre, progressif, le regard fixé sur un idéal sublime
« qu'il recherche sans repos, sous Périclès vit à côté de
« Platon.

« L'art grec, parallèle à l'école d'Alexandrie, retombe
« dans une sorte de formulaire hébétant, sans issues. Avec le
« christianisme, nous le voyons abandonner entièrement la
« statuaire, comme s'il avouait qu'il en avait abusé et que
« ses recherches ne l'avaient conduit qu'au réalisme le plus
« vulgaire.

« On peut donc constater l'influence de ces lois générales.
« Avec la théocratie, l'hiératisme dans l'art, et dans l'art de
« la statuaire surtout. Avec les développements des idées
« métaphysiques, l'étude de la philosophie, la recherche
« d'un idéal dans l'art en prenant pour base l'examen attentif
« de la nature, le progrès, par conséquent, mais aussi les
« erreurs et les chutes..... »

« On s'est un peu trop habitué, peut-être, à traiter les
« questions d'art d'après ce qu'on appelle le *sentiment;*
« influence mobile comme la mode, fugitive, et qui a le
« grand inconvénient d'éloigner l'artiste de la recherche des
« causes, des origines, de l'idée philosophique sans laquelle
« l'art n'est qu'un métier ou l'emploi d'une recette.

« Le sentiment, admettant qu'il faille compter avec lui, a « besoin d'un point d'appui ; où le trouvera-t-il si ce n'est « dans l'analyse, le raisonnement, l'observation et le savoir ? « Jugeons les choses d'art avec notre sentiment, si l'on veut, « mais élevons notre sentiment ou plutôt notre faculté de sen- « tir à la hauteur d'une science, si nous prétendons faire « accepter nos jugements par le public impartial. D'ailleurs, « n'en est-il pas un peu du sentiment comme de la foi, qui « accepte, mais ne crée pas ? A la raison humaine seule est « réservée la faculté de créer : c'est la raison qui conduit à « l'art par la recherche et le triage d'où ressort la définition « du beau et du bon ; c'est la raison qui conduit à la philo- « sophie par les mêmes procédés. On n'a jamais fait de philo- « sophie passable avec ce que nous appelons le sentiment. « Les Grecs, qui s'y connaissaient un peu, n'ont jamais cru « que le sentiment seul pût guider, soit dans la pratique des « arts, soit dans les jugements que l'on peut porter sur « leurs productions. « Toutes choses étaient ensemble : l'in- « telligence les divisa et les arrangea, » dit Anaxagore. Si « la foi et le sentiment font des miracles, ce n'est pas de « cette façon. La foi fait mouvoir les montagnes peut-être, « mais elle ne sait ni s'enquiert de quoi les montagnes sont « faites, ni pourquoi elles sont montagnes. Si elle le savait, « elle se garderait bien de les déranger de leur place....:. »

Le trait est joli, sans doute, bien qu'un peu en dehors du sujet. Ce n'est point à nous de le relever ni d'y répondre, encore que nous eussions beau jeu, et qu'il nous fût aisé de montrer que la foi et le savoir ne sont nullement exclusifs l'un de l'autre ; mais cette apologie pourrait mener loin et nous revenons au dictionnaire.

On ne se plaindra pas de la longueur de la citation. Elle était utile pour montrer quelle hauteur de vues et quel style brillant M. Viollet-le-Duc apporte dans ses dissertations ar-

tistiques ; pour montrer aussi l'espèce d'aversion que lui causent les opinions reçues, et son besoin d'aller au fond des choses, même les plus abstraites. La nouveauté de son système étonnera peut-être, plus qu'elle ne convaincra ; peut-être aussi plus d'un lecteur, transporté tout à coup dans ces régions d'une esthétique transcendante, aura-t-il peine à s'y reconnaître. Il n'en faut pas moins tenir compte à M. Viollet-le-Duc des découvertes qu'il nous révèle, des horizons inconnus qu'il nous fait entrevoir. Tout ce qui vient de lui a d'ailleurs une très-grande importance, et son nom une autorité si légitimement établie, que nous ne risquons nos objections ou nos doutes que sous toutes réserves. Ce qui nous frappe dans les préoccupations du savant écrivain, c'est le rôle capital qu'il donne à la philosophie dans l'étude, l'appréciation et la pratique de l'art, et celui complètement effacé attribué à l'inspiration, au sentiment. Qu'on ne fasse pas de bonne philosophie avec le sentiment, c'est fort possible, mais que la raison crée des chefs-d'œuvre artistiques, c'est autre chose. Combien de sculpteurs ont taillé de merveilleuses statues, comme M. Jourdain faisait de la prose, ou comme Rossini trouvait ses mélodies ! Assurément il faut un premier fonds d'études, d'instruction, de pratique; mais après? Est-ce donc la raison qui fait sortir de la foule les grandes individualités artistiques, et le génie ne serait-il qu'une conséquence de l'esprit d'analyse et de raisonnement, au lieu d'être un don du ciel ? Nous sommes convaincu que beaucoup d'artistes illustres, dont nous admirons les œuvres, ne se doutaient pas, tout en ayant conscience de leur talent, des beautés, des finesses, des intentions que la postérité découvrirait dans leurs statues ou dans leurs tableaux. M. Viollet-le-Duc, à la page 138, dit, en analysant les quatre ou cinq têtes de Vénus antiques de la belle époque, conservées dans les musées de l'Europe : « Parmi ces têtes qui semblent

« appartenir à une race d'une perfection physique et intellec-
« tuelle supérieure, l'une possède une expression de bonté
« insoucieuse; l'autre laisse deviner à travers ses traits si
« purs une sorte d'inflexibilité jalouse; une troisième sera
« dédaigneuse, etc.; mais toutes, comme pour conserver un
« cachet appartenant à l'antiquité, font songer à la fatalité
« inexorable, qui jette sur leur front comme un voile de
« sérénité pensive et grave. » Plus loin, à l'occasion d'une
tête de roi, de la porte Ste-Anne, à Notre-Dame de Paris:
« Le sens moral imprimé sur ce visage n'est pas non plus
« celui que dénotent habituellement les traits des statues
« grecques. Ce front large et haut, ces yeux très-ouverts, à
« peine abrités par les arcades sourcilières, ce nez mince,
« cette bouche fine et un peu dédaigneuse, ces longues joues
« plates indiquent l'audace réfléchie, une intelligence hardie,
« emportée à l'occasion. » Et encore ceci, à la page 148, à
propos de la statuaire du XIII[e] siècle:

« La statuaire n'est plus seulement une admirable forme
« extérieure, une sublime apparence matérielle, elle devient
« un être révélant toute une suite d'idées, de sentiments.
« Toutes les statues grecques regardent dans *leur présent* —
« et c'est pour cela qu'il est si ridicule de les copier, aujour-
« d'hui que ce passé est bien loin — tandis que les statues
« du moyen âge des bons temps manifestent une pensée qui
« est de l'humanité tout entière et semblent vouloir deviner
« l'inconnu. C'est ce qui nous faisait dire tout à l'heure que
« beaucoup d'entre elles expriment le doute, non le doute
« mélancolique et découragé, mais le doute audacieux,
« investigateur; ce doute qui, à tout prendre, conduit au
« grand développement des sociétés modernes, ce doute qui
« a formé les Bacon, les Galilée, les Newton, les Descartes. »

Nous pourrions multiplier les exemples, mais en voilà
assez pour faire voir tout ce qu'on peut lire sur ces visages

de marbre ou de pierre de l'antiquité païenne et de notre moyen âge chrétien ; du moins tout ce qu'y sait lire M. Viollet-le-Duc. D'autres y découvriraient sans doute des sentiments, des passions, des caractères différents, et verraient peut-être une expression de foi où il reconnaît une expression de doute et d'un doute plein de conséquences et de révélations. Admettons cependant qu'il ait bien vu, et que ces physionomies impénétrables n'aient pas de secrets pour lui. En conclurons-nous que les sculpteurs aient exprimé sciemment cette variété de sentiments qu'il constate dans leurs œuvres? Nous ne le pensons pas.

Il est très-vrai que la sculpture reflète, comme les autres arts, les sentiments dominants de l'époque et du pays auquel elle appartient. Avec le culte de Vénus, elle s'éprend des beautés de la forme plastique et les idéalise, comme elle devient chaste et religieuse avec le christianisme. Il est clair aussi qu'elle est, dans une certaine limite, en harmonie avec le degré de culture intellectuelle de ceux qui la pratiquent ou l'encouragent ; grossière et barbare au début et à la fin de toutes les civilisations (et d'une barbarie qui se ressemble fort, car les premiers essais des sculpteurs grecs se rapprochent beaucoup de certaines statues romanes) ; puis suivant une marche ascendante, et atteignant un beau jour la perfection, s'il naît tout à coup un Phidias, ou un de ces maîtres inconnus du moyen-âge, qui ont porté si rapidement notre art national à son apogée. Mais pas plus chez les Grecs que chez nous, ce n'est le raisonnement, l'analyse, l'étude de la philosophie, qui ont fait les grands hommes ; c'est, bien entendu avec une certaine dose d'instruction et de pratique, c'est l'instinct, le sentiment, le génie, en un mot le feu sacré qui s'allume à un foyer divin et que la science ne saurait donner. N'en voyons-nous pas la preuve dans ce qui se passe de nos jours ?

Jamais assurément on ne disserta plus pertinemment sur l'art ; jamais on n'en connut si bien l'histoire, les théories, les procédés ; jamais on n'eut autant d'écoles, d'académies, de sociétés des beaux-arts ou d'archéologie, de musées de toute espèce ; jamais la critique ne fut élevée comme aujourd'hui à la hauteur d'un sacerdoce dont les grands prêtres ont un prodigieux talent. Il n'est pas une seule de nos expositions qui ne fasse éclore cent volumes de comptes-rendus, d'analyses, de conseils aux artistes, de dissertations, nous dirions volontiers de dissections à perte de vue. Et pour ce qui regarde particulièrement l'architecture et ses branches accessoires, on ne contestera pas que notre époque offre des moyens d'instruction incomparables. Non-seulement on bâtit beaucoup et à grands frais, ce qui est le meilleur mode d'enseignement ; mais on écrit encore plus sur l'art de bâtir. Les monuments grands ou petits de tous les pays, de tous les temps, de tous les styles, ont été décrits, dessinés, mesurés, moulés jusqu'en leurs moindres détails, et ils ont été l'objet de discussions sans nombre. L'État, qui subventionne l'École des Beaux-Arts, envoie de toutes parts des savants, des artistes, des photographes ; il organise des concours, prodigue les récompenses et les honneurs, et, en fin de compte, que voyons-nous ? D'admirables dessinateurs, des architectes d'une instruction profonde et variée, sachant à merveille ce qui concerne la construction, la décoration, l'ameublement, très au courant de tous les styles, depuis l'Assyrien jusqu'au Louis XVI, et hors d'état d'en créer un. Du moins on attend encore l'expression définitive de l'architecture contemporaine. Nous lèguerons à la postérité des livres excellents et magnifiques ; lui laisserons-nous, en dehors des restaurations qui sont plutôt œuvre de science que d'inspiration, un seul monument vraiment artistique et original ? Non, la faculté de créer n'est pas dépendante de l'esprit d'analyse et de critique,

de l'esprit philosophique, nous croirions plutôt qu'elle est en raison inverse de son développement; non pas que nous entendions faire des architectes, des imagiers et des peintres du moyen-âge, des ouvriers ignorants, n'ayant d'autre règle que leur instinct, et faisant de l'art à la façon des castors et des abeilles. A Dieu ne plaise; mais nous sommes persuadé qu'ils n'approchaient pas pour le savoir et le dessin (l'album de Villard de Honnecourt est là pour l'attester) du dernier élève de l'École des Beaux-Arts. Croit-on, par exemple, que les verriers du Mans ou de Chartres eussent su formuler les règles de l'admirable harmonie de couleurs qui règnent dans leurs vitraux, aussi catégoriquement que M. Viollet-le-Duc? Et ces règles, une fois bien définies et posées, comme elles le sont maintenant, grâce au dictionnaire, vont-elles faire de nos peintres-verriers des coloristes comparables à leurs devanciers du XIIIe siècle? Nous ne l'espérons pas. Nous sommes décidément trop civilisés, trop instruits, partant trop timides. Cet esprit d'analyse et de raisonnement attribué par vous aux artistes de l'antiquité et du moyen-âge, et que vous possédez à un si haut degré, nuit plus qu'il ne sert à la création des chefs-d'œuvre. Il rend incertain sur la voie à suivre; il arrête les hardiesses heureuses sans lesquelles l'art se traîne dans l'ornière d'une routine savante et d'un métier perfectionné; il supprime les grâces naïves et les incorrections, parfois pleines de charme, qui caractérisent les maîtres anciens; il éteint l'inspiration, le sentiment, le je ne sais quoi dont vous faites, à notre avis, trop bon marché.

Mais c'est trop nous attarder aux considérations générales; reprenons notre analyse et arrivons vite à ce qui regarde notre archéologie et nos sculpteurs.

Après avoir exalté, comme ils le méritent, les artistes grecs, et s'être fait l'apologiste de leur génie avec un enthousiasme fort sincère sans nul doute, mais où nous avons cru

voir une préoccupation de ne pas être taxé par nos académiciens classiques, de partialité pour l'art du moyen-âge qu'il pratique et préconise exclusivement, M. Viollet-le-Duc prend sa revanche sur les sculpteurs romains et gallo-romains. Nous les lui abandonnons volontiers. Si la grandeur et la pompe des monuments du peuple roi ne nous laissent pas insensible, si nous y voyons, au point de vue de la construction proprement dite, un progrès manifeste sur l'architecture grecque, nous n'avons pas plus de goût que lui pour la statuaire romaine, surtout pour celle des derniers temps. M. Viollet-le-Duc décrit rapidement cette décadence de l'art romain, reproduisant sans cesse les mêmes poncifs, sans recourir à la source vivifiante de la nature, et s'abâtardissant chaque jour davantage. Il remarque toutefois que l'art gallo-romain avait vers le Ve siècle, grâce au génie particulier de notre nation, une tendance à s'affranchir des traditions classiques.

Rien n'est plus juste. Peut-être même cette velléité d'indépendance remonterait-elle plus haut. Nous avons à Périgueux des chapiteaux et des fûts de colonnes historiés, complètement étrangers aux ordres classiques par leur composition, et évidemment antérieurs au Ve siècle. Ce sont des corbeilles nattées, des guirlandes de fruits, des feuillages parmi lesquels se jouent des sirènes et des dauphins. Le compte-rendu des Congrès de Périgueux a donné la gravure de quelques-uns de ces chapiteaux, et l'on peut s'assurer de leur originalité et de leur élégance. Il y avait dans cet art, dégénéré sans doute, mais encore puissant, les éléments d'une renaissance susceptible de produire de beaux résultats, si les invasions des barbares et la dislocation de l'Empire ne l'eussent arrêtée.

« L'art de la sculpture s'éteint sous les conquérants du « Nord, et si, dans les rares édifices qui nous restent de « l'époque mérovingienne, on rencontre çà et là quelques

« fragments de sculpture, ils sont arrachés à des monuments « gallo-romains. Sous les Carlovingiens, des tentatives sont « faites pour renouer la chaîne brisée des arts, mais ces « tentatives n'aboutissent guère qu'à de pâles copies des « types de l'antiquité romaine, sous une influence byzantine « plus ou moins prononcée. » M. Viollet-le-Duc arrive naturellement à la formation de notre sculpture vraiment nationale, qui montre ses premiers et très-informes essais vers la fin du XIe siècle, pour briller, cent ans plus tard, du plus vif éclat. Il recherche avec un soin extrême les sources diverses où s'inspirèrent les premiers artistes romans. Dans les provinces méridionales plus pénétrées de l'esprit romain, et qui avaient conservé dans leurs lois, dans leur organisation municipale et dans leurs arts, des traditions romaines encore vivaces, malgré leur affaiblissement, la chaîne se renoue plus vite qu'ailleurs. A Toulouse particulièrement, il semble que le réveil se manifeste plutôt que dans les autres provinces. A Cluny également, une éclosion artistique se manifeste, mais pour d'autres raisons, vers la seconde moitié du XIe siècle. D'où vient ce mouvement, d'où vient cet art nouveau qui apparaît tout à coup et atteint dès ses débuts un certain degré de perfection ?

« Un art ne pousse pas comme des champignons ; il est « toujours le résultat d'un travail plus ou moins long, et possède une généalogie qu'il convient d'abord de rechercher. »

Le savant écrivain rappelle alors la première Croisade (1098), la prise d'Antioche et des autres villes de la Syrie, où s'étaient réfugiés, bien plus qu'à Constantinople, les restes de l'art grec, « Villes, ajoute-t-il, dans lesquelles on « trouve encore aujourd'hui *tous les éléments de notre archi-* « *tecture romane.* » M. Viollet-le-Duc estime que c'est de là que les premiers croisés, parmi lesquels ne se trouvaient pas seulement des guerriers, mais toute une population de mar-

chands et d'ouvriers, ont rapporté la meilleure part de notre ornementation romane, à la statuaire près, dont les édifices de Syrie sont dépourvus, et qui aurait été inspirée par les ivoires et les tableaux byzantins. Ainsi, d'après lui, ce serait l'art byzantin qui, par ces deux voies différentes, d'un côté la Croisade et les monuments gréco-syriens, de l'autre les petits objets d'art sculptés à Constantinople et popularisés en France par les marchands génois et vénitiens, aurait influencé à un très-haut degré notre ornementation romane.

Nous regrettons de ne pouvoir partager l'opinion de M. Viollet-le-Duc, du moins en ce qui concerne l'importation de l'élément gréco-syrien d'Antioche par les compagnons de Godefroy de Bouillon. Ces Croisés du XI[e] siècle devaient mal dessiner, mal relever des profils, encore moins des frises et des ornementations sculptées ; le célèbre restaurateur de Notre-Dame sait mieux que personne quelle perfection demandent des dessins quand on en veut confier l'interprétation à des sculpteurs, fussent-ils déjà très-habiles. Nous pensons donc que les Croisés, s'ils ont pu introduire dans leurs possessions orientales l'art qu'ils pratiquaient chez eux et élever des monuments romans ou gothiques en Palestine, n'en ont rien rapporté, à leur première conquête, qui fût de nature à favoriser la formation et les progrès de l'art roman (1). On comprend que des ivoires, des bijoux, des manuscrits à miniatures mis entre les mains de sculpteurs ou de moines artistes (et le commerce avait répandu ces objets en Occident bien longtemps avant la première Croisade), aient

(1) L'ouvrage de M. le comte de Vogué sur les églises de la Terre-Sainte donne de nombreux exemples de l'architecture importée en Palestine par les Croisés. A peine diffère-t-elle de la nôtre, qu'elle soit romane ou gothique : mêmes formes, mêmes moulures, même ornementation.

été consultés avec profit, copiés même si l'on veut; mais pour des dessins rapportés de Syrie, et servilement reproduits, nous avons peine à le croire. Pourquoi d'ailleurs cette influence gréco-syrienne aurait-elle attendu la Croisade pour se manifester, alors que, depuis des siècles, d'innombrables pèlerins, de toutes conditions, suivaient le chemin des lieux saints? M. Viollet-le-Duc est frappé cependant de la parfaite similitude existant entre les sculptures gréco-syriennes et l'ornementation romane du Poitou, de la Saintonge, de la Normandie, de l'Ile-de-France, de la Picardie, de l'Auvergne. Chapiteaux, frises d'ornement, rinceaux, moulures, tout est copié ou fortement inspiré de l'Orient. Les planches du nouvel ouvrage de M. le comte de Vogué, dessinées par un habile élève de M. Viollet-le-Duc, M. Duthoit, ont à coup sûr inspiré cette appréciation à son maître. Nous avons le regret de ne pas connaître ces planches, seule partie de l'ouvrage qui ait été publiée; mais nous nous demandons comment M. le comte de Vogué, s'il partage aujourd'hui l'opinion de M. Viollet-le-Duc, et tire de la similitude des sculptures romanes avec celles d'Antioche les mêmes conséquences, pourra concilier cette opinion avec celle qu'il émettait en 1860 dans son beau livre sur les églises de la Terre-Sainte, et à laquelle nous nous en tenons, quant à présent. Après un séjour de deux ans en Syrie, employé à dessiner et à décrire les monuments, le noble archéologue n'avait nullement constaté cette parenté du style syrien avec notre roman; au contraire, il remarquait à chaque pas les traces manifestes de notre architecture du commencement du XIIe siècle au XIIIe, dans les églises bâties en Palestine par les Croisés. Billettes, zigzags, têtes plates, chapiteaux à rinceaux ou à feuillages, tout est parfaitement semblable à ce que nous voyons en France et dû le plus souvent à des mains françaises. Chacun peut s'assurer, par les dessins de M. de Vogué

qu'il n'exagère rien et qu'il dit à bon droit, dans sa conclusion : « L'architecture romane existait avant les Croisades ; « on le reconnaît. Les églises de Cluny, de Notre-Dame-du-« Port, à Clermont, de St-Étienne de Nevers, bâties pen-« dant le XIe siècle et au commencement du XIIe, témoignent « de procédés déjà fort avancés. Elles ne doivent rien aux « Arabes, on me l'accordera sans doute. Les corporations « religieuses qui les avaient bâties vinrent en Terre-Sainte à « la suite des Croisés, tout imbues des procédés de l'Occi-« dent, et disposées à les appliquer dans leurs nouvelles « conquêtes. Que trouvèrent-elles en fait de monuments « indigènes capables de les inspirer et de modifier les règles « qu'elles avaient apportées avec elles ? »

On voit que cette influence byzantine, capitale aux yeux de M. Viollet-le-Duc, échappe complètement à M. le comte de Vogué, en tant surtout qu'elle se serait exercée lors de la première Croisade, par l'imitation des sculptures gréco-syriennes dans nos églises romanes. Nous sommes tout-à-fait de cet avis. Il est regrettable que M. Viollet-le-Duc n'ait pas donné à l'appui de sa démonstration quelques-unes de ces sculptures syriennes dont il signale la reproduction sur nos églises de l'Ouest ; peut-être eût-il mieux convaincu ses lecteurs. Beaucoup d'entre eux, et probablement M. Viollet-le-Duc lui-même, avant de connaître le nouvel ouvrage de M. de Vogué, trouvaient à notre ornementation des XIe et XIIe siècles, une origine toute naturelle et nationale, sans l'aller chercher en Orient.

Tout s'explique et s'enchaîne en effet, dans la formation de notre style roman. Sans doute, il se compose d'éléments complexes ; et, suivant les provinces et les écoles, tel ou tel de ces éléments domine ; mais le fonds commun, c'est le style romain. Si on pouvait le suivre et le montrer au moyen de gravures, dans ses dégénérescences et ses transformations

successives ; si, comme nous en manifestions tout à l'heure le désir, et comme M. de Caumont l'a essayé sur une petite échelle dans le *Bulletin monumental*, on rapprochait les formes de l'architecture romane et son ornementation, de l'ornementation et des formes gallo-romaines ; si l'on cherchait dans nos mosaïques antiques, dans les frises, dans les chapiteaux, dans ces mille débris de l'art gallo-romain si abondants encore sur notre sol, si variés, si jolis parfois, souvent si grossiers et déjà très-éloignés de la règle et de la monotonie classiques ; et si on les dessinait en regard des sculptures qui en dérivent, on aurait sous les yeux une sorte de tableau synoptique singulièrement instructif et concluant. Pour le compléter, car nous reconnaissons que tout n'était point en germe dans le style gallo-romain, il serait bon de prendre, dans les sépultures des Barbares, ces boucles de ceinturon, ces fibules, ces agrafes, admirablement reproduites par M. Baudot (1), où se

(1) *Mémoire sur les Sépultures des Barbares*, par Henri Baudot ; Dijon, 1860. Nous demandons la permission de citer quelques lignes de la conclusion de cet excellent ouvrage : « On a prétendu et enseigné « que c'est à l'Orient et aux Byzantins que sont empruntés les orne- « ments qui décorent les premiers monuments érigés par les mains de « nos ancêtres, après la conquête des Francs. Pourquoi est-on allé « chercher au loin ces rapprochements et ces similitudes ? C'est parce « que l'on ne connaissait pas les modèles que les artistes indigènes « avaient sous les yeux, ces boucles, ces plaques, ces fibules, qui « portent en relief ou gravés en creux ces mêmes ornements, che- « vrons, brisures, torsades, enroulements, méandres, entrelacs, « billettes, losanges, rubans, figures grossières d'hommes et d'ani- « maux, que vous voyez reproduites sur les archivoltes, sur les tym- « pans des portes, sur les chapiteaux, les colonnes, les corbeaux ou « les modillons de ces monuments, que l'on a improprement appelés « romano-byzantins. Aujourd'hui que l'ornementation teutonique est « connue, il est impossible d'admettre que l'on soit allé chercher à « l'étranger les modèles que l'on avait chez soi, et dont l'esprit des

voient ciselés et gravés, des entrelacs, des nattes, des zigzags, des têtes plates, des palmettes, des cordons de perles, que les artistes du XI[e] siècle connaissaient et reproduisaient en les perfectionnant. Peut-être aussi certaines figures humaines, certains lions, certains monstres, comme ceux, par exemple, que nous trouvons à la page 136 du *Bulletin* (année 1851), auraient-ils, concurremment avec les ivoires et les broderies de Byzance, mais à un degré inférieur, des droits à revendiquer dans les premiers et très-barbares essais de notre imagerie romane. Mais où la démonstration serait irrésistible, c'est dans le parallèle de nos arcatures romanes, garnies de statues et supportées par des colonnes à chapiteaux variés, avec les sarcophages des IV[e] et V[e] siècles, dont nos musées de province, particulièrement ceux d'Arles et de Marseille, sont si richement pourvus.

Nous devons reconnaître, à la vérité, qu'on nous conteste l'origine indigène de ces sarcophages. Un savant très-autorisé, M. de Surigny, converti, lui aussi, par les gravures de M. Duthoit, vient, dans le dernier numéro de cette revue,

« artistes était constamment impressionné. Le goût de ces ornements « était tellement enraciné, qu'on les reproduisait partout, sur les « ustensiles, sur les manuscrits comme sur les monuments. Si vous « comparez les ornements qui décorent les manuscrits exécutés sous la « première et la seconde race de nos rois avec ceux qui ornent les « fibules, les boucles et les plaques des baudriers des Barbares, vous « retrouvez les mêmes détails d'ornementation ; les figures d'hommes « et d'animaux y sont exécutées d'une manière aussi incorrecte ; c'est « le même goût, le même style qui s'est perpétué pendant des siècles, « et dont le cachet barbare ne peut être méconnu, ni confondu avec le « style romain qui caractérise les œuvres des artistes italiens. » Sans aller aussi loin que M. Baudot, qui nie absolument toute influence byzantine, nous attachons un grand prix à son opinion, d'autant plus qu'elle émane d'un dessinateur habile, très-apte par conséquent à apprécier les rapports des ornementations entre elles.

de faire honneur à l'art gréco-syrien de ces monuments, considérés jusqu'à ce jour comme gallo-romains. Nous permettra-t-on de quitter un instant le « Dictionnaire » pour discuter cette attribution imprévue, avec notre savant collègue, et repousser l'invasion syriaque qui, sous de pareils auspices, menace de tout envahir ? Ce n'est nullement nous écarter de notre sujet.

M. de Surigny pense donc que ces sarcophages du Midi viennent, non pas directement de Syrie, du moins de Ravenne, où la domination des Empereurs d'Orient avait importé et naturalisé le style gréco-romain, ou byzantin, ou syriaque : le nom ne fait rien à l'affaire. Il repousse l'opinion des archéologues, combattant « *pro aris et focis* » et soutenant la provenance indigène de leurs tombeaux. « En premier « lieu, dit-il, le marbre des tombeaux n'est pas pyrénéen. « Son grain est fin, blanc-jaunâtre, comme tous les marbres « d'Italie, tandis que celui des Pyrénées a la cristallisation à « grandes facettes du Paros, mais la pâte plus tendre et le « ton bleuâtre. Puis le caractère de la sculpture diffère com« plètement de celle des monuments romains qui servaient « de modèles aux sculpteurs indigènes. La sculpture des « tombeaux mérovingiens est tout-à-fait semblable à celle « des monuments de Ravenne. Or, les monuments de « Ravenne sont byzantins et non romains. » M. de Surigny établit alors les rapports existant entre la sculpture des sarcophages et les monuments de Syrie, dont l'existence lui a été révélée, ainsi qu'à M. Viollet-le-Duc, par la récente publication de M. le comte de Vogüé.

En notre qualité de méridional, mais de méridional assez désintéressé, après tout, dans la question, puisque le Périgord et le Limousin, très-pauvres en tombes des premiers siècles, n'ont rien à voir dans ces beaux sarcophages, nous nous permettrons de n'être pas de cet avis. Nous avons vu récemment les

musées d'Arles et de Marseille, nous y avons étudié et dessiné les sarcophages, et nous les tenons, jusqu'à preuve du contraire, pour provençaux, non pour lombards. La nature et la provenance des marbres ne sont point encore décidées. M. de Surigny leur trouve « le ton jaunâtre des marbres « d'Italie. » Mais tous les marbres blancs ne prennent-ils pas à la longue ce ton de vieil ivoire ? Nous connaissons au fond des Pyrénées de simples églises romanes, bien moins anciennes que les sarcophages, dont les portails taillés dans un marbre très-authentiquement pyrénéen, cette fois, nous paraissent avoir, comme grain et comme couleur, l'apparence exacte des tombeaux mérovingiens. Du reste, fût-il prouvé (et la chose sera facile quand on voudra faire trancher la question par des gens du métier) que les marbres des sarcophages viennent d'Italie, nous ne nous tiendrions pas pour battu. Les fouilles pratiquées sur les bords du Tibre, montrent que les Romains avaient de grands approvisionnements de marbres et qu'ils les laissaient souvent sans emploi, puisqu'on en retrouve d'énormes quantités. Ne pourrait-on pas admettre qu'ils avaient créé, aux beaux jours de leur domination, des dépôts semblables dans la plus grande ville des Gaules, à Arles, et que ces dépôts ont fourni plus tard les matériaux des sarcophages ? Nous adopterions cette hypothèse de préférence à celle qui fait venir de Ravenne ces énormes blocs tout taillés, sculptés et très-fragiles, aux V[e] et VI[e] siècles, c'est-à-dire à une époque de décadence, de désorganisation et partant de rapports commerciaux peu suivis, de transports bien autrement difficiles qu'ils ne l'avaient été pendant la prospérité de l'Empire et de ses colonies gauloises.

Mais laissons la question des marbres et de l'invraisemblance de cette industrie funéraire, exercée sur une si grande échelle à Ravenne, pour la consommation provençale, et

voyons si les sarcophages sont décidément, par le style, gréco-byzantins ou gallo-romains simplement dégénérés.

Ce qui nous frappe en premier lieu, c'est la quantité de figures représentées sur ces sarcophages, alors que les Byzantins les proscrivaient avec soin, du moins dans leur architecture. De plus, ils se composent généralement d'une série d'arcades cintrées supportées par des colonnettes plus ou moins saillantes, plus ou moins cannelées ou tordues, surmontées de petits chapiteaux d'un galbe et d'une ciselure fort différents des chapiteaux de Ravenne. Quant aux figures, elles sont décidément romaines, d'un romain assez barbare si l'on veut, mais aussi incontestable que celui des personnages peints dans les Catacombes par les premiers Chrétiens, et sculptés sur les ivoires byzantins des Ve et VIe siècles. On retrouve aussi dans le choix des sujets, dans la manière dont ils sont traités, de frappantes analogies. Nous n'y voyons rien qui ne procède directement des tombeaux purement romains et antérieurs au Christianisme. Nos musées de province en fournissent des preuves surabondantes, et nous en trouvons à chaque volume du *Bulletin monumental.* Nous tenons donc pour gallo-romains les sarcophages d'Arles et de Marseille : nous pensons que l'art qui présida à leur confection, n'a eu besoin de rien emprunter à l'Orient, et qu'ayant, avec le gréco-byzantin d'Antioche et de Ravenne, une origine, un point de départ communs, il s'est formé tout naturellement en Provence, comme en Italie et en Orient.

Maintenant, qu'il y ait entre eux certains rapports de maigreur de sculpture, de procédés de ciseau, de profils de moulures, c'est bien possible, et nous n'en sommes pas surpris. Aussi, n'en tirerons-nous pas les mêmes conséquences avec MM. de Surigny et Viollet-le-Duc. Il s'est produit dans la sculpture quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé pour la formation des langues dérivées du latin, rien

de plus. Les rameaux de la souche commune ont produit des fruits abâtardis, d'une saveur et d'un aspect plus ou moins semblables, suivant l'esprit et les préventions apportés à leur examen par chacun de nous; mais, en tous cas, leur analogie, aussi grande qu'on la suppose, ne provient presque toujours que de leur origine romaine, non d'une greffe ou d'une transplantation. Ce que nous admettrions plus volontiers, c'est l'influence qu'ont pu exercer sur nos artistes du XIe siècle les petits objets d'art byzantin introduits en France par les Comptoirs vénitiens : ivoires, miniatures, bijoux, étoffes tissées d'animaux fantastiques affrontés et entrelacés. Malgré l'opinion exclusive de M. Baudot, citée plus haut, nous reconnaissons, avec M. Viollet-le-Duc, que les grandes abbayes, Cluny, Moissac, St-Sernin, par exemple, ont été inspirées dans leurs premiers essais de statuaire par la vue des peintures et des bas-reliefs byzantins; mais, comme il ne manque pas de l'observer, elles se sont vite affranchies de l'inspiration orientale, et n'ont pas tardé à voler de leurs propres ailes. Ces peintures byzantines, n'eussent-elles d'ailleurs jamais été connues des imagiers du XIe siècle, qu'ils auraient probablement, c'est notre conviction, trouvé dans les bas-reliefs gallo-romains, dans leur propre génie, et, si j'osais le dire, dans cette gaucherie particulière à l'enfance de tous les arts, les éléments d'une statuaire fort peu différente de ce que nous la voyons.

Du reste, M. Viollet-le-Duc ne méconnaît aucune des sources d'où est sorti notre art national. Il est trop bon observateur pour n'avoir pas tenu compte et de l'élément gallo-romain et de celui introduit par les barbares conquérants de la Gaule; nous trouvons seulement qu'il ne leur fait pas la part assez belle, et qu'il attache une importance exagérée à l'apport byzantin. Nous ne saurions le suivre dans ses développements pour expliquer la formation des diverses écoles

de sculpture romane, leurs influences, leurs fusions et leurs caractères distinctifs. Il suffit de les indiquer.

Les deux principales, celles qui semblent avoir les préférences de M. Viollet-le-Duc et qui lui sont, peut-être, plus familières que les autres, sont l'école de Cluny et celle de Toulouse. La première, inspirée des figures byzantines peintes sur les manuscrits ou les tryptiques, mais donnant aux têtes une expression et des traits qui n'ont rien de byzantin, se distingue par le mouvement, par la vérité du geste. Les peintres byzantins étant moins hiératiques que les sculpteurs, les Clunisiens, leurs copistes, ou pour mieux dire leurs imitateurs, ont dû mettre plus de vie, plus de *sentiment dramatique* dans leurs œuvres. A Toulouse, les traditions romaines étaient abandonnées, et les statuaires, consultant de préférence les ivoires orientaux, ont imprimé à leurs figures, très-habilement exécutées d'ailleurs, plus de raideur et d'hiératisme que les Clunisiens. L'ornementation participait des deux arts byzantin et gallo-romain.

En Saintonge et Périgord, statuaire à peu près nulle, ornementation gallo-romaine ;

Dans les provinces rhénanes, « l'élément byzantin, mais altéré, dominait dans la statuaire et l'ornementation » ;

En Auvergne, Nivernais et Berry, statuaire inspirée des traditions byzantines, ornementation gallo-romaine ;

Dans l'Ile-de-France, statuaire sans valeur, ornementation byzantine comme celle de la Normandie ;

En Poitou, sculpture de figures d'une barbarie grossière, ornementation mi-partie gallo-romaine et byzantine ;

En Provence, imitation de la statuaire antique, ornementation et formes architecturales empruntées à l'Orient ;

Enfin, l'école de Limoges, byzantine, qui rayonnait dans les villes voisines vers l'Est et le Sud, et devait son origine aux comptoirs vénitiens. Pour cette dernière, nous confes-

sons, bien qu'à moitié limousin, que nous en ignorions l'existence. Le Limousin n'a d'autres matériaux que le granit, fort rebelle, comme on sait, à la sculpture d'ornement et de personnages. S'il possède aux XIe et XIIe siècles une architecture d'un style particulier, une école de sculpture ne pouvait s'y former. Aussi serait-on très-embarrassé de citer une seule statue romane dans la ville de Limoges, et à peine y compte-t-on trois ou quatre chapiteaux du XIe siècle dénotant un art quelconque. Il en est de même dans les autres villes granitiques du diocèse. Quelque flatteur qu'il soit pour notre amour-propre provincial, nous déclinons l'honneur inattendu que nous fait le « dictionnaire » ; en dehors des émaux et des objets de métal, nous n'avons, en vérité, rien qui le justifie. Nos églises romanes sont d'une pauvreté extrême en fait de sculptures, et si parfois elles ont reçu des chapiteaux historiés en pierre calcaire, ils viennent invariablement, ainsi que les artistes qui les façonnèrent, des provinces voisines, de l'Angoumois ou du Poitou. L'influence des comptoirs vénitiens n'a pas été plus grande en Limousin qu'ailleurs, peut-être moins. Les belles étoffes brochées, les tryptiques, les bijoux, les ivoires sculptés, tous ces objets précieux et chers, s'ils passaient par Limoges pour se répandre de là dans le nord de la France et jusqu'en Angleterre, y trouvaient moins d'acheteurs que dans d'autres pays plus riches. Ils n'y étaient, selon toute apparence, ni déballés, ni étalés, ni vendus. Ce n'était pas un centre de consommation, mais bien un entrepôt.

Nous pensons donc que le chapiteau de Brives, dessiné (fig. 38) comme un spécimen de l'école limousine, doit être attribué plutôt à l'école auvergnate, tout aussi rapprochée que celle de Limoges et bien autrement byzantine et ornée.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS NATIONAUX

EN ANGLETERRE

(Extrait du *Saturday Review*).

Il semble que le gouvernement ne borne pas son attention aux seuls monuments de l'Islande. La réponse de M. Layard aux interpellations de sir H. Verney, causera une satisfaction à tous les amis de l'art et de l'histoire; mais cette satisfaction n'est pas sans un mélange d'inquiétude. Certainement il y a quelque chose à faire pour empêcher la destruction incessante de nos antiquités nationales : mais quand M. Layard nous présente la France comme un modèle à imiter, nous craignons fort que le remède soit pire que le mal. Livrés comme ils le sont à eux-mêmes, la conservation ou la destruction de nos monuments est maintenant une simple question de hasard, la plupart étant la propriété d'individus ou de corporations sur lesquels on ne peut exercer aucun contrôle. Le propriétaire d'un ancien château ou d'une ancienne abbaye peut, s'il lui plaît, les détruire. Le chapitre d'une cathédrale peut, de son côté, les restaurer d'une manière équivalente à une destruction.

Les uns et les autres peuvent être retenus par l'opinion publique, mais il n'y a aucun moyen de s'y opposer légalement. Le gouvernement n'a de contrôle direct que sur les édifices qui sont la propriété de la couronne, et rien ne nous assure que l'on trouvera plus de goût et de libéralité dans les bureaux du ministère que chez les particuliers ou les corporations ecclésiastiques. Tout cela est pure affaire de hasard, tout dépend de la disposition personnelle de ceux auxquels le droit de propriété ou leur emploi en a donné la direction.

Les résultats d'un tel état de choses sont loin d'être satisfaisants; mais il est difficile de dire quel système on pourrait y substituer. Mettant de côté la grande difficulté dont parle M. Layard, difficulté consistant dans la nature privée de nos principaux monuments, la question est de savoir si un employé du gouvernement en prendrait un plus grand soin que ceux au soin desquels ils sont maintenant confiés. Prenons pour exemple nos monuments sépulcraux; ils sont exposés à deux dangers : la destruction et ce que l'on appelle une restauration. La cathédrale de Bristol nous présente un récent exemple de cette dernière.

Une des beautés caractéristiques de cet intéressant édifice est sa belle série d'arches sépulcrales, contenant les tombes d'une longue série d'abbés et d'autres personnages.

Là, comme ailleurs, ces figures sont plus ou moins mutilées. Que faire alors ? si la mutilation était récente et que le fragment brisé pût être replacé, personne n'hésiterait à le faire. Mais si la mutilation remonte à des années, et que la restauration ne soit basée que sur des conjectures, le cas est tout différent. Toute insertion d'une œuvre moderne est pour ainsi dire une brèche à son identité personnelle.

Certains de ces vieux abbés de Bristol ayant perdu leur nez, on remplace par de nouveaux nez ceux qui manquent. On nous dit sérieusement, pour nous consoler de leur perte,

que les nouveaux nez seront copiés fidèlement sur les nez des membres actuels du chapitre. Nous ne voyons pas cependant comment la succession la plus régulière des membres d'une corporation assurerait une complète identité de nez à ses dignitaires.

Sommes-nous bien certains que le nez de Pie IX soit une fidèle reproduction de celui de saint Pierre? Nous croyons encore moins à la ressemblance du nez des membres du chapitre de la présente cathédrale avec celui des abbés du XIV[e] siècle, quand nous pensons à l'interruption que cette succession a subie du temps du roi Henri.

Il est donc certain qu'il vaudrait mieux laisser ces statues sans l'appendice qu'elles ont depuis longtemps perdu, que de les remplacer de cette manière. Mais croit-on que les faces de ces abbés seraient plus en sûreté si, au lieu d'être confiées au soin du chapitre, elles l'étaient à celui de l'État? Que gagneraient-elles si, au lieu de leur faire porter les nez du doyen et des chanoines de la cathédrale, véritables nez ecclésiastiques au moins, on leur ajustait les nez purement séculiers du premier ministre et du commissaire des travaux?

Si des simples statues nous nous élevons à des groupes de figures, à des monuments entiers, prenons l'exemple de la grande façade de Wells. On parle de la restaurer. S'il s'agit d'en faire un édifice tout battant neuf à la *française*, c'est la plus cruelle forme de destruction.

Une église ou tout autre monument doit être réparé quand cela est nécessaire à sa solidité, dût-on quelquefois remplacer quelques vieilles pierres par des pierres neuves; mais les portions purement ornementales, les statues, leurs dais et autres choses semblables, n'ont de mérite que lorsqu'ils sont l'œuvre originale. La meilleure copie moderne de ces sculptures n'a pas d'autre mérite que celui que l'on peut attribuer

à un bonne copie d'un tableau de maître. Mais le mettre à la place de l'original est une véritable imposture.

Pour beaucoup de personnes (non pour nous), la façade de la cathédrale de Wells est la plus belle façade du royaume. C'est en tous cas la plus riche exposition de statuaire du moyen-âge que nous possédions en Angleterre. Mais tout le charme et l'intérêt de ces statues consiste en ce que cette œuvre du XIIIe siècle n'a subi aucune altération. De nouvelles statues, de vieilles statues avec de nouveaux bras, de nouvelles jambes et de nouveaux nez, ne mériteraient pas un regard.

Faites tout ce qui est nécessaire pour la consolidation ; faites tout pour conserver ce qui reste, mais n'ajoutez rien et ne remplacez rien de ce qui est purement ornemental.

Si nous entrons dans l'édifice, ce que nous voyons à l'intérieur nous fait trembler pour ce que l'on pourra faire à l'extérieur. Une des découvertes du XIXe siècle est qu'il faut nécessairement chauffer les églises. Certes, si nous sommes plus frileux que nos pères, il faut obéir à cette nouvelle nécessité physique. Mais c'est alors aux gens habiles de trouver comment concilier le confortable des vivants avec le respect que l'on doit aux grandes œuvres des morts.

. . . .

Mais l'interférence du gouvernement dans les travaux empêchera-t-elle ces mutilations ? C'est une simple affaire de hasard. Parmi les chapitres, les recteurs, les propriétaires, il y a des gens de bon sens, il y en a d'insensés; et si les insensés détruisent quelque chose, quelquefois les gens de bon sens en sauvent d'autres.

Ce qui s'est passé à Wells et à Bristol ne serait pas arrivé à Ely ou à Chichester. Ce qui est plus à craindre, c'est que certaines règles inflexibles appliquées par les employés du gouvernement ne fassent plus de mal que les

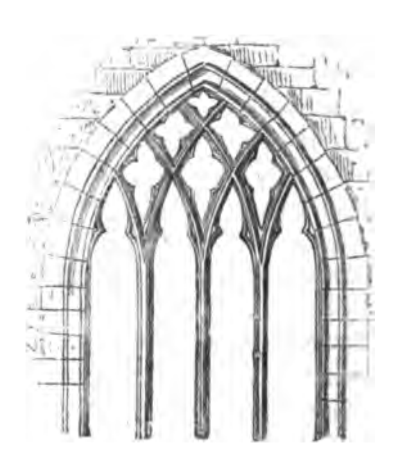
hasards auxquels nous laisse le système actuel. Et, puisque M. Layard nous présente la France pour modèle, nous dirons sans hésitation que l'organisation française ne vaut pas mieux. En France, en effet, existe une loi de destruction universelle, sous la forme quelquefois de restauration, quelquefois de démolition pure et simple. L'état de *démolisseur* était inconnu en Angleterre et florissant en France. Les anciens monuments périssent, sans être défendus par personne, car très-souvent personne ne sait qu'ils sont menacés. La critique est interdite ; la censure des actes du gouvernement, ou même seulement celle de l'architecte du gouvernement, passe nécessairement pour un crime d'État.

Nos lecteurs peuvent se souvenir de quelques remarques que nous avons faites sur les mutilations qui ont eu lieu dernièrement en Normandie et dans le reste de la France. Quelques-unes de ces remarques ont été traduites par quelques antiquaires normands et ont circulé en manuscrit, mais n'ont pu être ni imprimées ni lues publiquement. A une séance de la Société où cette lecture aurait eu naturellement sa place, le préfet du département étant présent, on ne pensa pas pouvoir se permettre, en sa présence, la censure d'une œuvre entreprise par le gouvernement.

Nous avons sous les yeux en ce moment un mémoire de M. Bouet décrivant,— car il a dû se borner à décrire,— la folle destruction de l'église de Germigny, un des rares édifices de l'ère carlovingienne, datant des jours du grand empereur lui-même. Tandis que M. Bouet la dessinait, le *démolisseur* était à l'œuvre ; maintenant, l'église de 806 doit avoir disparu du sol.

Ce n'est pas de ce système que l'Angleterre a besoin. Il vaut mieux rester comme nous sommes ; du moins Caernavon et la Tour de Londres n'ont pas subi le sort de Falaise, et l'église du château de Douvres a été plus heureuse que celle

de Germigny. Nous sommes effrayés quand on nous présente la France pour modèle. Nous doutons que les bureaux du ministère puissent faire mieux sur toute l'étendue de l'Angleterre que ne font les autorités locales. Si M. Layard peut faire que l'opinion des antiquaires et des gens de goût ait quelque poids soit auprès du gouvernement, soit auprès des autorités locales, il aura fait une bonne œuvre. Mais, tout en pensant qu'il y a quelque chose à faire pour sauver ce qui reste de monuments historiques dans le pays, nous ne pensons pas que le moyen indiqué par M. Layard soit le meilleur à employer.



COMPTE-RENDU

DE

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE BEAUVAIS,

PAR M. L'ABBÉ BARRAUD,

Inspecteur de la Société française d'archéologie.



Beauvais, 6 juillet 1869.

La ville de Beauvais avait, cette année, à recevoir dans ses murs le concours régional. Elle a voulu, à cette occasion, organiser, comme l'ont déjà fait plusieurs villes, une exposition horticole, industrielle et rétrospective. De vastes bâtiments furent construits à cet effet sur une partie des boulevards voisins de l'Hôtel-Dieu, et deux grandes salles, éclairées par le haut, ont été particulièrement réservées pour les antiquités et les objets d'art antérieurs à 1789. C'est dans des armoires vitrées, dressées contre les murs, c'est sur des tables également couvertes de châssis en verre, qu'ils devaient être déposés. Le maire a fait un appel à tous les habitants de la ville et même de la région, possédant des choses dignes d'y prendre place ; on y a répondu de tous côtés avec empressement, et, en moins de quinze jours, une Commission nommée par l'Administration municipale avait déballé, étiqueté et classé plus de deux mille pièces différentes.

Le goût exquis avec lequel on a disposé les objets, ajoute encore à leur valeur déjà si grande. Aussi ne doit-on pas s'étonner du nombre de personnes, même étrangères aux

études historiques et archéologiques, qui viennent visiter notre exposition rétrospective. Certains jours, on en a compté plus de dix mille.

Les parties supérieures des salles sont occupées par de magnifiques tapisseries des Gobelins, de Beauvais, d'Aubusson et des manufactures de Flandre. Entre les vitrines, on a placé des tableaux à l'huile, au pastel, des gouaches, des émaux, des dessins au crayon. Il n'y a rien là de médiocre, plusieurs tableaux même portent le nom des plus grands maîtres.

Des meubles on ne peut plus riches du moyen-âge, des époques de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, s'interposent aussi dans le bas, entre les principales vitrines, portant les uns de splendides pendules, les autres des bustes et des statuettes du meilleur style.

Le catalogue de l'exposition rétrospective ne contient pas moins de cent trente pages, et deux lignes seulement sont consacrées à la plupart des objets ; il serait donc impossible de les faire connaître tous. Je dois me borner à indiquer les principaux, et quoique les modernes soient ceux qui frappent davantage par leur beauté, leur fraîcheur, leur éclat et la richesse de la matière, je me vois forcé à n'en point parler ou à n'en dire que quelques mots; ce qui doit intéresser particulièrement les lecteurs du *Bulletin monumental*, c'est ce qui concerne l'antiquité, le moyen-âge et la renaissance.

Commençons par l'âge de pierre. Il y a dans la vitrine qui lui est en partie consacrée une multitude de haches en silex, en grès dur, en jàdeïte, de toutes les grandeurs, de toutes les épaisseurs, trouvées soit dans le département, soit dans des localités différentes, quelques-unes simplement ébauchées, la plupart polies et parfaitement tranchantes. On voit dans la même vitrine des polissoirs en grès, des pointes de flèches, des couteaux en silex et un *nucleus*, dont plusieurs lames ont été détachées. Trois objets méritent une mention particulière :

ce sont : un marteau en corne de cerf, un vase carré et un autre ayant la forme d'un navire. Le marteau, trouvé dans une grotte sépulcrale à Séry (Oise), a beaucoup de rapport avec les gaînes qui ont servi d'armature aux haches en pierre. Il est fait avec un morceau de corne de cerf légèrement arqué, de 145 millimètres de long. A chacune de ses extrémités, la portion poreuse a été enlevée et remplacée par un bouchon cylindrique, également en corne de cerf, et très-compact, pris probablement dans le bout d'un andouiller. Au tiers de sa longueur, l'instrument est percé de part en part d'un trou ovale qui devait recevoir le manche. — Le vase carré, trouvé au mont de Catenoy, a été façonné à la main, sans le secours du tour, et séché plutôt que cuit à un feu modéré. On voit à sa surface extérieure un dessin en échiquier incrusté de lignes blanches, ce qui semblerait indiquer un certain progrès dans l'industrie ; mais le modelé du vase est tellement informe, l'épaisseur des parois si inégale, la composition de la pâte tellement grossière, qu'il ne peut appartenir qu'à l'enfance de la céramique. — Le navire fut découvert en juillet 1810, dans les tourbières de Bresles, à 12 kilomètres de Beauvais. La proue, comme la poupe, se termine par une tête d'animal grossièrement ébauchée, et le long des bords sont percés deux rangs de trous très-petits. La terre est noire ; quelques parties cependant ont une teinte rougeâtre, ce qui porte à croire que le vase a subi aussi l'action d'un feu peu ardent.

L'âge de bronze a pour représentants des haches, des anneaux, des bracelets élastiques couverts de la plus belle patine ; dans la même catégorie se trouve une longue épée en bronze, à soie très-courte.

L'objet le plus curieux de l'époque gallo-romaine est un bas-relief en ivoire, découvert sur l'emplacement où sont maintenant construites les prisons de Beauvais. On y voit Bacchus environné de génies. Il a été décrit avec détail dans

le *Bulletin monumental*, à l'article *Beauvais et ses monuments*, année 1861. C'est le seul dont nous ferons une mention particulière. Que n'y aurait-il pas à dire encore, si l'espace le permettait, sur cette multitude de fibules, de clefs, d'instruments de chirurgie, de cuillers à parfums, de vases de sacrifice en bronze, d'épingles de cheveux en ivoire, de vases de toute espèce en verre, en terre noire, grise et rouge, avec ou sans glacis.

Pour l'époque mérovingienne, nous citerons de larges boucles d'oreilles en or, d'un beau travail, et d'autres bijoux appartenant au musée d'Arras; puis une poignée d'épée avec des verroteries cloisonnées, découverte à Rue-St-Pierre et acquise pour le musée de Beauvais; un seau en bois environné de cercles avec des dessins repoussés, provenant de la même localité; un large plat creux en cuivre jaune, trouvé dans le cimetière franc de St-Martin-le-Nœud. Les vases funéraires en terre, couverts d'échiquiers, de zigzags, de hachures combinées de mille manières, les vases de verre, les plaques de ceinturon, les boucles, les agrafes, les épées, les lances, les javelines, les scramasaxs sont encore très-nombreux dans cette catégorie. Parmi les agrafes on en remarque une, découpée à jour, qui représente un homme à cheval sur un monstre. L'homme et le monstre sont couverts d'une multitude de petits cercles tels qu'on en voit sur des fibules et bon nombre d'autres objets de l'époque mérovingienne.

Nous arrivons au moyen-âge et à la renaissance. Si les pièces ne sont pas aussi nombreuses qu'on aurait pu le désirer, il y en a, du moins, d'une grande valeur artistique; la plupart ont servi au culte, tels que ciboires, custodes, reliquaires, tableaux d'autel, croix de procession, croix de consécration, encensoirs, bassins pour se laver les mains pendant la célébration de la messe, diptyques et triptyques, crosses épiscopales.

L'un des ciboires, datant du XIII[e] siècle, est connu ; il a été décrit dans le *Bulletin monumental*, année 1858. Sa forme est celle d'un calice à coupe ronde, ayant pour couvercle un dôme que surmonte un clocheton à peu près conique. Sur le pied, au milieu d'un fond bleu d'émail, sont quatre encadrements circulaires séparés les uns des autres par des feuilles cordiformes. Le champ de deux encadrements est rouge, celui des autres est d'un vert clair ; dans chacun d'eux est un ange aux ailes éployées. La décoration de la coupe et de son couvercle a quelque rapport avec celle du pied. Ce sont encore des encadrements circulaires entre lesquels s'étale une feuille cordiforme : ils renferment sur la coupe des monogrammes, et sur le couvercle des scènes du Nouveau-Testament.

Un second ciboire, appartenant à M. Van Drival, d'Arras, est en cuivre repoussé et ciselé, et nous paraît dater du XV[e] et peut-être même seulement du commencement du XVI[e] siècle. Sa forme est assez semblable à celle que l'on adopte actuellement. De larges cannelures en ornent le pied ; le nœud présente des losanges renfermant un fleuron ; les cannelures du pied se reproduisent sur la coupe et sur le couvercle, dont la base est ceinte d'une brillante couronne de festons. Le dessin de ce ciboire a été donné par M. l'abbé Corblet, dans la *Revue de l'Art chrétien*.

Les custodes sont au nombre de trois, et toutes les trois affectent la forme d'une tour ronde à toit conique. Deux sont émaillées ; la dernière, plus moderne, est simplement en cuivre doré. L'une des custodes émaillée a pour principal ornement le monogramme de Jésus-Christ, reproduit quatre fois sur la partie inférieure et trois fois sur le couvercle. Il est contenu dans un encadrement circulaire. L'émail de l'encadrement est blanc, celui du fond général bleu d'outremer. Sur la seconde custode se dessinent encore des cercles,

renfermant ou des quatrefeuilles ou un fleuron entre quatre palmes. — La dernière est plus plate que les autres. Des rayons ondulés serpentent sur le couvercle ; une inscription contenant la date 1430 est gravée autour de la boîte.

Les plus beaux reliquaires appartiennent à M. le baron Seillière. M. Seillière qui, nous assure-t-on, a toujours refusé ses objets d'art aux expositions générales, cédant aux pressantes sollicitations de M. le comte de Malherbe, président de la Commission rétrospective de Beauvais, a bien voulu manquer, en notre faveur, à ses résolutions. Nous devons à son obligeance non-seulement des reliquaires, des bassins, des croix de consécration émaillées, des tableaux d'autel en argent, mais encore des vases en pierres fines du plus grand prix. La belle châsse qu'il nous a confiée date du XIII[e] siècle ; elle est formée d'un vase prismatique en cristal de roche porté horizontalement par quatre personnages debout sur un socle couvert de nombreux écussons armoriés ; des fioles à parfums, aussi en cristal de roche, sont placées au-dessous du cylindre ; une riche dentelle en filigrane forme au haut du reliquaire une crête divisée par des tours transparentes contenant des reliques, et au sommet desquelles se tiennent des colombes ; à chacune des extrémités s'élève un pignon doré offrant en relief : d'un côté, l'Annonciation, de l'autre, le Crucifiement de Notre-Seigneur. — Deux statues en argent, l'une de saint Sébastien, l'autre de saint Christophe appartiennent à la même collection. Elles contiennent des reliques dans les socles qui les supportent : celle-ci est de 1493, celle-là de 1495 ; ce sont de curieuses et précieuses pièces d'orfévrerie de la Suisse allemande. — Deux reliquaires, faibles débris des précieux trésors des églises de Beauvais, avant 93, ont la forme d'un bras. Des galons sur lesquels sont sertis des pierres fines bordent les manches des vêtements. — Nous avons la belle

monstrance émaillée, des Ursulines d'Arras ; elle a quelque rapport pour la forme avec le reliquaire de la Sainte-Chandelle. Sur un pied bombé, supporté par trois pattes d'animaux, s'élève verticalement un tube de cristal de roche dans lequel la relique était déposée. Deux douilles, reliées ensemble par trois tringles métalliques, le maintiennent ; un limbe chargé de feuilles en relief borde le pied sur lequel serpentent des rinceaux d'or au milieu d'un fond bleu lapis. La douille inférieure s'arrondit par le bas pour se rattacher au pied. Elle est ornée de deux bandes émaillées séparées par une bande de rinceaux dorés. La douille supérieure ressemble à celle-ci et se termine par un dôme.—Un reliquaire plat et lobé dans son périmètre, qui pourrait bien avoir été porté sur la poitrine par quelque prélat, nous vient de la même ville. D'un côté, il est enrichi de filigranes, d'émaux, de gravures sur argent doré, et contient au centre une dent de saint ; on l'a désigné sous le nom d'*incolpion*, mot dérivé du grec ἐγκολπίζω, je contiens dans mon sein ; sur le revers, en argent repoussé, est figuré l'Agneau divin.— M. Bouchard a exposé une petite châsse en émail champlevé, contre les parois de laquelle sont fixés par des clous de petites statues de saints en demi-relief ; une crête dorée en surmonte le sommet ; de nombreux cabochons ont postérieurement été appliqués entre les statuettes. La châsse est du XIe ou du commencement du XIIe siècle.

Parmi les croix processionnelles, deux appartiennent au musée diocésain de Beauvais. La plus importante des deux a 54 centimètres de hauteur et 41 de largeur. La surface antérieure est couverte de compartiments rhomboïdaux à bordures dorées et à fonds émaillés alternativement de bleu et de rouge, fonds au milieu desquels s'épanouit un fleuron à huit pétales d'or arrondis. Sur l'autre surface s'étend également un réseau de losanges ; mais tous les fonds des encadrements ont été remplis avec un émail bleu. Leur bordure est blanche

et les fleurons qu'elles renferment ne présentent que quatre pétales lancéolés, dorés sur les bords et rouges intérieurement. L'extrémité de chaque branche est disposée en fleurs de lis; vers ces extrémités sont fixés, du côté du Christ, des médaillons à quatre lobes dans lesquels, au milieu d'un fond d'azur semé de fleurons d'or, apparaissent les symboles des évangélistes, tenant tous un phylactère. De l'autre côté de la croix, des médaillons occupent encore les extrémités; on y remarque les évangélistes eux-mêmes, assis sur un escabeau et s'appuyant, pour écrire, sur un pupitre élevé. Le Christ est tout doré; ses bras ne sont point raides et étendus horizontalement, mais courbés presque en demi-cercle; un seul clou attache ses pieds l'un au-dessus de l'autre. Enfin la draperie qui lui couvre le milieu du corps, quoique longue et descendant jusqu'aux genoux, est artistement agencée. Tous ces caractères portent à croire que la croix est du milieu et peut-être même de la fin du XIIIe siècle.

La seconde croix est simplement en cuivre gaufré; elle se termine comme la précédente à chacune de ses extrémités par un appendice ayant à peu près la forme d'une fleur de lis, que précède un quatrefeuille encadrant la figure d'un des quatre évangélistes. Les bras sont couverts de branches de roses enroulées. Le Christ est en cuivre. On peut rapporter cette croix au XIVe siècle.

Une croix du musée d'Arras est remarquable par sa forme; les bras sont cylindriques et se terminent par un petit dôme ou plutôt par une couronne en coupole; elle n'a, du reste, d'autre ornement qu'une galerie émaillée disposée au-dessous de chaque coupole. Le Christ ne paraît pas être de la même époque; il est surmonté d'un baldaquin.

Indépendamment de ces croix de procession, on voit à l'exposition rétrospective beaucoup d'autres Christs plus petits, la plupart émaillés et de fabrique russe.

Plusieurs des instruments de paix exposés ont déjà été décrits dans le *Bulletin monumental.* Nous n'en signalerons qu'un seul, de l'époque de la Renaissance, appartenant à M. le baron de Theis : il se compose d'un soubassement, d'un tableau, d'un entablement et d'un fronton semi-circulaire. Dans le soubassement, deux anges supportent un écusson ; le tableau représente la naissance de Notre-Seigneur ; des têtes d'anges garnissent l'entablement, et au fronton s'avance le Père Éternel pour contempler son divin Fils qui vient de naître ; il a en main un globe surmonté d'une croix ; deux colonnes en forme de balustre sont placées en avant du petit monument. Une poignée délicatement ouvragée est fixée à la partie postérieure.

Quatre grandes tablettes couvertes de lames d'argent repoussé paraissent avoir servi de rétable ; elles étaient réunies deux à deux à la manière des diptyques, et les deux couples étaient placés derrière l'autel, l'un à droite, l'autre à gauche. La première table représente Jésus-Christ en croix entre sa mère et son disciple. La deuxième, Jésus assis au milieu d'une auréole elliptique, et dans les angles les symboles des évangélistes. La troisième, la Vierge assise sur un siége massif orné de deux quatrefeuilles ; deux anges montés sur le siége tiennent des cierges entre leurs mains ; Marie a son divin Fils sur les bras. La quatrième, l'Annonciation ; Marie et l'Ange sont debout ; entre eux est placé un vase contenant un lis, tel qu'on le dessine en blason. Le Saint-Esprit descend sur la Vierge.

On voit rarement dans les collections d'antiquités des croix de consécration en cuivre doré et émaillé. Les deux qui font partie de notre exposition, méritent par là même une attention toute spéciale. Elles ont la forme d'un disque. Du milieu, occupé par un gros morceau de cristal de roche poli, partent les quatre branches d'une croix grecque où sont incrustés

des émaux de diverses couleurs. Dans les triangles compris entre les branches, se dessinent à jour de riches rinceaux dorés, bordés par des fleurons à quatre feuilles lancéolées. Le tout est entouré d'un encadrement formé de carrés émaillés, séparés les uns des autres par des cabochons; une dentelle métallique orne le bord de cet encadrement. On peut faire remonter ces croix au XIIIe siècle; elles font partie, comme les tables précédentes, de la collection de M. Seillière.

C'est encore à M. Seillière qu'appartiennent cinq bassins circulaires émaillés du XIIIe siècle, ayant servi au prêtre pour se laver les mains dans la célébration de la messe. Sur l'un d'entre eux on voit, au milieu, dans un encadrement circulaire, un chevalier à cheval tenant d'une main son épée dont il est prêt à frapper, et de l'autre un écu triangulaire armorié de gueules à trois croissants d'argent. Autour de l'encadrement sont tracés huit petits demi-cercles renfermant chacun un écu triangulaire chargé d'un blason. Dans deux autres bassins, un chevalier à cheval, accompagné d'un chien, occupe le milieu, et autour sont représentés dans des demi-cercles des personnages, les uns debout, les autres assis. — Dans les deux derniers bassins, c'est un grand écusson parti de France et de Castille qui occupe la partie centrale; des personnages debout sont, comme précédemment, représentés dans les segments de cercles qui l'entourent.

Deux crosses seulement ont été exposées : l'une, en cuivre, appartient au musée de Senlis; l'autre, en ivoire, fait partie de la riche collection Seillière, déjà si souvent citée. La première a été trouvée dans l'ancienne abbaye de Chaalis; une simple branche enroulée forme la volute; le nœud est globuleux, trois dragons descendent le long de la douille. — La crosse en ivoire est celle que l'on connaît sous le nom de crosse de l'abbaye d'Estival; elle a fait partie de la collection Soltikof. Sur un soubassement percé d'arcades

ogivales surmontées de frontons triangulaires, s'élève la volute, ornée dans son contour de feuilles recourbées, telles qu'on en voit sur les monuments du XVe siècle. Un ange à genoux porte la main sur la dernière feuille, et devant lui se tient également à genoux un abbé ayant la crosse en main. Dans l'œil de la volute sont représentés en relief, d'un côté, Jésus en croix entre Marie et saint Jean ; de l'autre, la Vierge tenant sur ses bras l'Enfant Jésus, accompagnée de saint Jean-Baptiste et d'un saint évêque. Deux anges, placés au sommet de la volute, ont en main des instruments de musique dont ils jouent. Il existe encore une partie de la hampe ; elle est aussi en ivoire et couverte de branches de rosier et d'écussons.

Le dessin des encensoirs qui ont pris place dans les vitrines a été donné dans le *Bulletin monumental*. On trouve cette année dans le même recueil la figure du joli petit tronc en laiton, voisin des encensoirs et appartenant à la cathédrale de Beauvais.

On peut faire rentrer dans la série des objets religieux les enseignes de pèlerinage ; il y en a plus de soixante, de plusieurs formes et marquées de diverses empreintes.

Près de trente objets en bois sculpté, du XVIe siècle, sont portés au catalogue : ce sont des panneaux chargés d'arabesques, d'écussons, de feuillages, de groupes représentant plusieurs circonstances de la vie du Sauveur, de statuettes de saints isolées. Parmi les meubles, on distingue un siége du XVIe siècle, orné d'arcatures, de réseaux dont les mailles contiennent des fleurons et de colonnes torses ; une crédence avec application de marqueterie, sur les portes de laquelle sont représentées Judith et Cléopâtre ; une table à pieds en éventail et à entrepieds cylindriques ; et surtout le coffre de M. le duc de Mouchy, ayant contenu la layette de Henri IV. Il se compose de morceaux de cristal de roche de grande dimension, reliés ensemble par de petits meneaux

couverts de dessins dorés; le fond présente de magnifiques incrustations.

M. de Troussures, M. le comte des Courtils, M. le comte de Malherbe, M. de Saint-Germain, M. le maréchal de Beauvais, M. Colson de Noyon et plusieurs autres bibliophiles distingués, ont consenti à détacher de leurs bibliothèques de fort précieux manuscrits. Nous donnerons seulement ici les titres des principaux : Homélies de saint Augustin sur l'épître de saint Jean, VIIe siècle ; — Lettres et opuscules de saint Ambroise, VIII[e] siècle ;— Commentaire de Bède sur Samuel, IX[e] siècle ;—l'Évangéliaire de Noyon, provenant de l'abbaye de Morienval, IX[e] siècle ; — Pastoral de saint Grégoire, XI[e] siècle ;—Lectionnaire, vie de sainte Marie-l'Égyptienne, en vers, XI[e] siècle ; — Évangéliaire, XII[e] siècle.—Pontifical à l'usage de l'église de Reims, XII[e] siècle ; — Livre de chant contenant le drame liturgique des pèlerins d'Emmaüs, XII[e] siècle ; — Commentaire de Gilbert, diacre d'Autun, sur Jérémie, XIII[e] siècle ; — Commentaire en français sur les psaumes, XIII[e] siècle ; — Recueil de divers traités d'éducation et de piété, XIV[e] siècle ; — Coutumes de Normandie en latin et en français, XV[e] siècle ; — Gestes des rois et empereurs qui régnèrent après le Déluge jusqu'à César, par Orose, XV[e] siècle. La plupart de ces manuscrits contiennent des enluminures.

Des livres des premiers temps de l'impression sont joints aux manuscrits.

Les archives départementales ont fourni un assez grand nombre de chartes importantes dont voici l'indication : Charte de Constancius, évêque de Senlis, de 981 ; — Accord entre Beaudoin, évêque de Noyon, le chapitre de Noyon et Alexandre, abbé de Longpont, 1167 ; — Lettres-patentes de Raoul, comte de Soissons, 1183 ; — Charte de Suger, abbé de St-Denis, XII[e] siècle ; — Bulle d'Alexandre III, XIII[e] siècle ; — Lettres-patentes de saint Louis, 1256 ; —

Charte de Vermond, évêque de Noyon, 1271; — Lettres-patentes de Philippe-le-Bel, 1303, etc., etc.

La céramique, moyen-âge, Renaissance, époque moderne, occupe à elle seule plusieurs vitrines. Pour ne pas sortir du XVIe siècle, nous dirons qu'il y a à notre exposition d'intéressants spécimens de la faïence de Bernard Palissy, accostés de fort curieux plats des fabriques de Savignies et d'une multitude de carreaux vernissés, provenant des maisons de Beauvais. La plupart des vases fabriqués par Palissy appartiennent à M. Delaherche. C'est à lui également, ainsi qu'à MM. Maillet du Boulay et Bouchard, que l'on doit les casques, les épées, les éperons, les étriers, les cuirasses, les boucliers, les poulies d'arbalètes, les dagues, les stylets, les pistolets à rouet, qui forment la charmante panoplie séparant les deux grandes vitrines du fond de la première salle.

Je regrette de ne pouvoir rien dire des monnaies en or, en argent, en billon, d'être obligé de passer sous silence les clefs, les serrures, les heurtoirs et mille autres objets de ferronnerie. Il y aurait évidemment de quoi faire plusieurs volumes si l'on voulait tout décrire, même sommairement. Je m'aperçois que j'ai dépassé les limites d'un simple compte-rendu; je dois m'arrêter ici, mais je ne puis m'empêcher de dire en terminant que si l'exposition rétrospective de Beauvais a si parfaitement réussi, que, si les objets sont arrivés en si grand nombre, s'ils ont été si bien classés, c'est à l'activité, au zèle, à l'excellente direction et à l'aménité de M. le comte de Malherbe, que l'on en est en grande partie redevable.

L'Empereur et l'Impératrice ont visité, le 27 du mois de juin, l'exposition rétrospective de Beauvais. Leurs Majestés ont exprimé toute leur satisfaction aux membres de la Commission.

RAPPORT

SUR

UN COURT VOYAGE EN ESPAGNE

ADRESSÉ A M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française d'archéologie,

Par L. DE GLANVILLE,

Membre de l'Institut des provinces.



PREMIÈRE PARTIE.

DE PERPIGNAN A MADRID.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ DIRECTEUR,

Excusez-moi, je vous prie, si, après le Congrès de la Société d'archéologie en novembre 1848, je vous quittai brusquement et presque sans vous faire mes adieux, au milieu de la séance que vous dirigiez avec tant de succès dans l'hôtel-de-ville de Beziers; et cependant la ville de Montpellier devait aussi, dans quelques jours, nous ouvrir ses portes pour le Congrès scientifique, et faisait miroiter à nos yeux toutes les séductions d'un beau pays, d'un programme attrayant, d'un grand nombre de membres adhérents, et, ce qui me touchait bien plus particulièrement encore, les charmes de votre société toujours si agréable, si bienveillante et les enseignements précieux

de vos utiles leçons ; mais chaque jour je voyais se dresser devant moi l'aspect grandiose des monts pyrénéens, et, derrière eux, c'était l'Espagne ; l'Espagne, pays tout nouveau pour moi, célèbre par la richesse de ses monuments, par son attachement aux anciennes traditions et que depuis longtemps je désirais connaître. Je me trouvais, il est vrai, dans les conditions les moins favorables pour entreprendre ce voyage : j'étais seul ; je ne savais pas un mot de la langue espagnole ; la révolution avait éclaté et régnait partout en souveraine ; l'hiver avait jeté sur la nature son manteau brumeux et voilait aux yeux du voyageur les charmes d'un beau ciel et d'une riche végétation, si utiles cependant pour animer le pays et pour le faire apprécier à sa juste valeur. Malgré toutes ces considérations, je partis.

Je n'ai pas la prétention de connaître l'Espagne pour avoir parcouru quelques-unes de ses villes et visité rapidement leurs monuments ; aussi je vous prie, M. le Directeur, de bien vouloir excuser les nombreuses erreurs que renferment sans doute des notes prises à la hâte, et la sévérité ou l'inexactitude de mes appréciations.

Donc le 29 novembre, à 3 heures du soir, je prenais place dans le coupé de la diligence de Perpignan, où je me trouvai resserré entre deux gros et lourds compagnons de voyage, enveloppés d'énormes manteaux, qui, en bonne conscience, auraient dû payer la moitié de la place dont ils usaient à mon détriment avec un sans-gêne désespérant, d'après cette loi du plus fort qui, de tout temps, a reçu son application.

L'un d'eux, revenant de France où l'avaient appelé les besoins de son commerce de grains, devait nous quitter à moitié route ; l'autre, riche négociant français, retiré des affaires, allait passer l'hiver à Barcelone, où la douceur du climat attire un grand nombre d'étrangers.

On parcourt rapidement la première partie de la route, bordée d'aloës et fort peu accidentée ; mais bientôt on quitte la plaine, et l'on aperçoit au loin la cime du mont Canigou qui abrite de son front, presque toujours couvert de neige, la petite vallée d'Amélie-les-Bains, sorte d'oasis au milieu d'un désert, fort recherchée par les constitutions délicates ; puis on s'élève lentement sur le premier versant de la chaîne des Pyrénées. Alors la végétation devient plus rare ; les oliviers succèdent aux vignes, les chênes-liège aux oliviers ; enfin viennent les pins au sévère feuillage.

Mais déjà le jour baisse et, comme pour satisfaire mon empressement à tout voir, la lune semble faire tous ses efforts pour remplacer de son mieux les rayons du soleil couchant. Rien n'est beau, rien n'est imposant comme cette nature sauvage éclairée de la lumière douteuse de ce pâle flambeau. Ce sont des montagnes, toujours des montagnes ; mais leurs sommets, tour à tour sombres ou neigeux et variés à l'infini, dessinent leur silhouette tantôt en noir, tantôt en clair sur le ton mat de l'arrière-plan, noyé dans les teintes vaporeuses du soir, tandis que les buissons rabougris qui hérissent leurs flancs semblent grandir de toute la hauteur de leur ombre, et font diversion à la monotonie de l'ensemble.

Après avoir traversé plusieurs villages assez insignifiants et perdus dans ce pays désolé on arrive au col du Perthus où, sur le bord d'un vallon profond, se dressent deux colonnes de granit. Sur l'une d'elles flotte le drapeau de la France ; sur l'autre les couleurs rouge et jaune indiquent au voyageur qu'il vient d'entrer en Espagne et qu'il devra bientôt soumettre ses bagages aux exigences de la douane, moins sévère, je dois le dire, qu'en France. C'est là que pour la première fois j'aperçus les *civiles*, sorte de gendarmes chargés de veiller pendant toute la nuit à la sûreté des routes.

La visite terminée, on remonte en voiture, et le pays prend

alors des aspects plus grandioses et plus sévères : on gravit des pentes rapides et nues, on franchit des vallées profondément creusées par de larges ravins, remplis de sable et de cailloux roulés, chemins en été, torrents en hiver, parfois très-dangereux.

Il y a quelques années, me dit mon compagnon de droite, à ce même endroit et dans cette même diligence, je pensai trouver la mort; chevaux et voiture étaient entraînés au milieu d'un courant rapide grossi par des pluies abondantes; l'eau entrait dans la voiture, les chevaux refusaient d'aller plus loin; il fallut retourner sur ses pas, non sans courir le plus grand danger de verser dans la rivière, et attendre que les eaux eussent baissé pour continuer notre route. Ceci n'était pas fait pour me donner une haute idée des chemins espagnols; fort heureusement, ce jour-là le temps était serein, et nous n'avions à traverser à gué qu'un fort paisible ruisseau.

La conversation pendant la nuit n'est pas toujours fort animée; le temps s'écoule lentement, le regard finit par se fatiguer, même lorsqu'il admire les beautés de la nature, et je me mis malgré moi à repasser dans mon esprit les souvenirs du Congrès. Je pensais à Carcassonne et à sa vieille cité, dont les antiques remparts présentent un curieux spécimen de l'architecture de tous les âges, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours; à Perpignan, à sa forteresse imprenable et célèbre par les siéges qu'elle a su repousser; à Narbonne, cette antique capitale de l'une des plus belles provinces romaines dans les Gaules; au magnifique cloître d'Elne; enfin et surtout à la vieille abbaye de Fontfroide, longtemps abandonnée, aujourd'hui occupée par des moines trappistes qui s'efforcent de lui rendre un peu de cette majesté qu'elle avait autrefois. Il me semblait encore entendre les chants religieux de ces pieux cénobites retentir sous les voûtes délabrées de leur pauvre église, il me semblait voir passer

leurs blanches robes derrière les colonnes si gracieuses de leur vieux cloître tombant en ruines ; je crus même un instant que, trappiste moi-même, j'étais parvenu à ce degré de perfection que l'on peut acquérir dans la retraite, au milieu d'aussi saints personnages ; et, au moment où j'allais recevoir dans les demeures célestes la récompense promise à tant de vertus, un affreux cahot me fit subitement descendre des hauteurs où mon imagination s'était élevée, et je me retrouvai comme devant simple mortel, cloué sur la dure banquette d'une diligence, au milieu des rues sombres et mal pavées de Girone (*Gerona*), la première ville de la Catalogne offrant quelque intérêt. Ses rues sont si étroites, si mal éclairées, que les habitants, forcés par les affaires de quitter leur demeure avant le jour, sont obligés, pour guider leurs pas, de porter à la main une petite lanterne. Ce fanal et un grand manteau brun, à capuchon pointu, rabattu sur les yeux, leur donne une tournure bizarre et pleine d'originalité locale.

Il était encore nuit. Que faire à cette heure matinale au milieu des rues solitaires d'une ville endormie ? Une cloche se fait entendre ; elle part d'une église voisine et guidera mes pas. J'entre, et déjà un groupe de femmes, vêtues de noir et la tête voilée d'une vaste mantille de laine blanche retombant jusqu'à la ceinture, sont agenouillées sur les nattes de joncs qui recouvrent le sol des églises. A la faible lueur des cierges, on dirait des religieuses récitant pieusement leurs prières de nuit dans la chapelle d'un monastère ; c'est le costume que les femmes du peuple affectionnent ici pour assister aux offices. A Girone, comme dans toute l'Espagne, on ne voit pas une chaise dans les églises ; quelques rares bancs, adossés à la muraille et destinés aux infirmes, en composent seuls l'ameublement.

En ce moment, nous sommes dans la collégiale de St-Félix, construite en grande partie au XIVe siècle.

C'est peut-être ici le moment d'expliquer en quelques mots le plan de l'église que nous avons sous les yeux, et qui sera pour ainsi dire le type de toutes les autres que nous aurons à visiter dans le cours de ce voyage. Il se compose d'une vaste nef, presque aussi large que longue, dont les voûtes élevées et très-ouvertes retombent sur des faisceaux d'élégantes colonnettes, appuyées sur de puissants contreforts en forme de mur, dans l'intervalle desquels viennent se loger les chapelles basses de voûte, et séparées de la nef par de larges arcades, tandis que d'immenses rétables occupent le fond et remplacent les fenêtres. Ces chapelles règnent dans tout le pourtour de l'édifice, depuis le portail principal qu'elles accompagnent en retour d'équerre jusqu'au sanctuaire, simple absidiole au chevet flanqué lui-même de deux chapelles en regard de celles du portail.

Au milieu de cette nef unique, des murs hauts de 3 à 4 mètres entourent, sur trois de ses côtés, un parallélogramme allongé dont le quatrième côté, c'est-à-dire celui qui regarde le maître-autel, est fermé par une grille. C'est ce qu'on appelle en Espagne le *coro*, ou chœur proprement dit, réservé pour le clergé et pour les chantres. Les fidèles se tiennent dans l'espace compris entre ce chœur et le sanctuaire. Le reste de la nef ne devient plus alors qu'une sorte de déambulatoire autour du *coro*. Cette disposition malheureuse nuit à l'effet général et détruit complètement la perspective. En arrivant, le regard vient se briser contre une muraille, et ne peut jeter ce coup-d'œil rapide dont on aime dès l'abord à embrasser l'ensemble d'un monument.

La collégiale de St-Félix est surtout remarquable par la richesse des rétables qui ornent toutes les chapelles ; celui du maître-autel notamment est splendide. Au-dessus d'un soubassement en bois de chêne sculpté, les statues des apôtres, merveilleusement miniaturées sur fond d'or, accompagnent

Notre-Seigneur debout au milieu d'eux et bénissant. Au-dessus, trois étages superposés de scènes religieuses peintes sur bois et encadrées par des frises et des contreforts surmontés de dais et de pinacles en bois sculpté et doré, dans le style du XIVe siècle, mêlé à je ne sais quoi d'oriental, s'élancent jusqu'aux voûtes, et portent à l'amortissement des clochetons et des croix latines du plus merveilleux effet.

L'autel, suivant les anciennes prescriptions liturgiques, est placé en avant du rétable et n'a d'autre ornement que quatre flambeaux posés directement sur la table sans gradins.

Quatre sarcophages mérovingiens très-curieux, encastrés dans les murailles du sanctuaire, mériteraient une étude particulière, si le demi-jour qui entre par les seules fenêtres de la tour permettait de les apercevoir convenablement. J'en dirai autant d'un orgue d'une construction fort intéressante, suspendu au bas de la nef, du côté de l'évangile et au-dessus des arcades des chapelles. Il se ferme au moyen de volets mobiles et décorés sur chaque face de précieux tableaux peints sur bois.

Le portail principal, flanqué de colonnes corinthiennes surmontées d'un vaste oculus et appliquées contre un pignon plat et uni à une époque moderne, n'attire les regards que par son effet disgracieux.

A l'extérieur, les murs nus et sans ouvertures se terminent carrément à la partie supérieure pour recevoir la couverture du grand comble; la monotonie, la sécheresse de cet ensemble est rachetée par une flèche élancée, accompagnée de huit pyramidions gothiques, disposition assez rare dans cette partie de l'Espagne.

Cathédrale. — Tout près de là se trouve la cathédrale. Un vaste escalier de 86 marches en marbre blanc, bordé de rampes à balustres, qui rappelle l'époque de Louis XIV,

conduit au portail principal, grand mur froid et plat en pierre de taille, sur lequel on a collé en forme de placage un grand portique néogrec où les trois ordres de l'architecture antique : ionique, corinthien et composite, superposés en trois étages, produisent le plus disgracieux effet par l'absence complète du sentiment religieux.

Les vantaux de la porte, recouverts de lames de cuivre repoussé et oxydé par le temps, sont d'un effet remarquable.

Dans l'intérieur, on retrouve les mêmes dispositions qu'à St-Félix, mais dans de plus vastes proportions, et les chapelles, qui accompagnent le portail et aussi le sanctuaire, sont au nombre de quatre. Dans toutes ces chapelles qui entourent la vaste nef, d'énormes et splendides rétables occupent la place des fenêtres ; la galerie qui règne au-dessus est aveugle ; de plus, les seules ouvertures restées libres autour du chœur sont garnies de vitraux peints, de sorte qu'en entrant on ne peut rien apercevoir ; et cependant il y a beaucoup de détails intéressants à étudier et que nous ne rencontrerons pas ailleurs.

L'autel principal, placé au fond du sanctuaire, est un simple tombeau carré, garni de parements de soie qui varient sans doute de couleur suivant les fêtes, et sans autre ornement. Il n'y a ici ni gradins, ni tabernacle, ni statues, mais une seule croix accompagnée de quatre flambeaux d'argent bas de forme et dans lesquels brûlent des cierges de cire. Au-dessus un vaste ciborium ou baldaquin, en argent, recouvre tout à la fois le célébrant, l'autel et les marches qui en dépendent. A droite et à gauche, de grands rideaux de soie rouge glissent sur des tringles en fer et se ferment au moment de la consécration pour former une petite chapelle ; le devant seul reste ouvert. Derrière cet autel si modeste, si simple, et tout-à-fait séparé de lui, se dresse un splendide rétable revêtu de feuilles d'or et d'argent, repoussées au marteau et

rehaussées d'émaux et de pierres précieuses. L'amortissement se termine par trois croix en or ; celle du milieu seule porte l'image du Sauveur ; les deux autres, qui l'accompagnent, affectent la forme grecque et ne présentent aucune figure. Ce rétable, cet autel sont à la fois une œuvre d'art de la plus grande richesse, mais aussi du plus grand intérêt au point de vue liturgique. La catholique Espagne a conservé plus qu'ailleurs le culte des vieux souvenirs, et observe mieux qu'ailleurs les prescriptions des anciens auteurs.

Suivant eux, il ne doit pas y avoir de gradins sur les autels ; leur introduction date tout au plus du XVe siècle ; pas de flambeaux ni de cierges : les acolytes les tenaient à la main ou les plaçaient sur les degrés du sanctuaire. Il ne faut pas d'images de saints ni d'anges, pas de tabernacle ; rien ne doit distraire les regards du grand acte qui va s'accomplir.

Nous, au contraire, en France, nous semblons nous étudier à faire disparaître nos autels sous un déluge de fleurs, au milieu d'autres ornements inutiles : les gradins, les tabernacles, les monstrances, les statues et une légion de flambeaux de toutes grandeurs armés de souches de plusieurs mètres de long, sans compter les centaines de bougies qui aux jours des grandes fêtes éclipsent sous des flots de lumière ce qui seul devrait attirer l'attention des fidèles (1).

Au nord de cette église s'ouvre un très-beau cloître pavé dans tout son pourtour de dalles tumulaires des XV[e] et XVI[e] siècles, rehaussées de riches écussons gravés en relief; singulier assemblage des grandeurs, des vanités du monde avec le néant, la poussière des tombeaux ! Ses voûtes en berceau s'appuient sur un double rang de colonnettes dont les chapiteaux et les archivoltes sont profondément fouillés et naïvement sculptés de ces rinceaux, animaux symboliques et scènes

(1) Voy. Guillaume Durand, Thiers, etc.

bibliques qui entrent dans la riche ornementation romane.

C'est pour l'intérieur de l'église que l'on a réservé toute la richesse, tout le luxe décoratif ; et, si nous passons à l'extérieur, il ne paraît avoir jamais été terminé : l'amortissement des chapelles est resté à l'état de projet, et le clocher, sorte de lanterne octogone et moderne, semble attendre quelque chose. Tout autour règne le plus grand désordre ; des monceaux de décombres, d'ordures et d'immondices sont entassés contre les murs de l'église, à la porte même de l'évêché ; l'habitude des convenances et de la propreté paraît complètement inconnue en Espagne.

Pour arriver à la cathédrale, nous avons gravi des pentes rapides, des rues étroites et tortueuses ; montons encore, et, parvenus au sommet de la ville, nous aurons sous les yeux, à cette heure matinale, le plus magnifique spectacle que puisse rêver l'ardente imagination d'un peintre ou d'un poète : d'un côté la ville moderne et ses nombreux clochers, encore à demi voilés par les froides vapeurs de la nuit, s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à nous ; de l'autre, les derniers contreforts des Alpes, à peine éclairés par les premiers rayons du soleil levant, et sur leurs flancs de vieux bastions relevés de leurs ruines, nouveaux défenseurs d'une génération nouvelle ; tout autour une nature abrupte et sauvage, le torrent qui roule au fond de la vallée ses eaux rapides au milieu des chaumières et des rochers pour aller se perdre entre deux montagnes, et au milieu cette vieille citadelle de Girone, autrefois si puissante, si redoutable, aujourd'hui abandonnée, humiliée, complètent le tableau.

Mais pourquoi donc cette vaste enceinte, ces remparts, renforcés de tours et de courtines, couronnés de meurtrières et de machicoulis, ces chemins de ronde, tout cet appareil formidable d'une résistance vigoureuse, sont-ils aujourd'hui démantelés ? Pourquoi cette vieille cité du moyen-âge, si so-

lidement assise sur le roc, est-elle déchue ? Pourquoi ses maisons sont-elles abandonnées, ses portes bouchées ? Pourquoi ce morne silence qui règne au milieu de ses rues pavées de ruines ? Pourquoi ? Il me semblait entendre des voix sortir derrière ces murs croulants pour me répondre et pour adresser, à moi Français, des reproches sanglants ; il me semblait voir des hommes, armés pour la défense de leur patrie, de leur foyer, attaqués par l'étranger, expirer sous les étreintes de la faim et des rigueurs d'un long siége, en me jetant à la face cette date recueillie par l'histoire : 1809 ; et je me hâtai de descendre, le cœur brisé, en me demandant si c'est par apathie ou par vengeance que les Espagnols ont voulu laisser pour toujours visibles les traces de leur courage et de leur infortune.

Après les monuments, ce qu'il y a de plus curieux à visiter, suivant moi, dans une ville, c'est le marché. C'est là que l'on peut étudier sans beaucoup de peine le costume des habitants de la campagne, les productions du pays, les habitudes, les mœurs des cités. Le marché à Girone est une vaste place allongée, bordée de portiques sous lesquels les marchands étalent leurs produits. Des ballots, des caisses de fruits secs et d'épicerie arrêtent la marche et les regards des passants, tandis que les étoffes accrochées aux plafonds descendent en festons sur leurs têtes et donnent à cette partie de la ville quelque ressemblance avec ces bazars d'Orient dont l'aspect est si pittoresque.

Au milieu se tiennent les revendeurs de fruits et de légumes. Tout ici annonce la simplicité, la frugalité des Espagnols. On y voit des tomates, du piment, des glands doux, des noix sèches, des potirons verts, entassés comme des boulets dans un arsenal, de magnifique raisin transparent et doré à faire envie ; mais les poires et les pommes sont petites et sans saveur. Ce sont, m'a-t-on dit, des fruits sauvages ;

l'Espagnol est trop paresseux pour aider la nature et pour demander à l'art des améliorations. Tous ces produits de l'agriculture sont apportés en ville dans de grands paniers en sparterie, ou joncs tressés, pendus aux flancs de mulets et d'ânes, conduits par de jeunes villageoises au teint bruni, aux cheveux noirs coquettement lissés et emprisonnés dans les plis de madras rouges noués négligemment autour de la tête.

Le costume des hommes dans cette partie de l'Espagne est plus remarquable que celui des femmes. Des espadrilles d'étoffes de différentes couleurs, un pantalon de velours et quelquefois des culottes courtes serrées sur les hanches par une ceinture rayée ; une petite veste sans basques, un gilet à boutons de métal et sur la tête un *gorro*, ou vaste bonnet de laine rouge, en composent l'ensemble. A la manière dont il marche, à la manière dont il se drape dans sa *menta*, sorte de couverture qu'il jettera négligemment sur l'épaule lorsque le temps sera moins rigoureux, le Catalan paraît fier et hautain ; plus laborieux, plus industrieux que les autres Espagnols, il ne rêve qu'une chose : son indépendance.

Girone, en sa qualité de ville frontière, est ceinte de murailles flanquées de tours rondes, d'un appareil régulier et sans caractère, qui ne doivent pas remonter au-delà du dernier siècle. Des bastions modernes complètent le système de défense ; c'est une ville de 2,000 âmes environ, siége d'un évêché et chef-lieu d'une province de la Catalogne.

De Girone à Barcelone, la route est très-accidentée ; à chaque instant, le paysage change d'aspect ; tantôt la voie ferrée serpente à travers des vallons verdoyants, resserrés entre deux chaînes de montagnes, dont les flancs arides sont couverts de maigres pins-pignons et de chênes-liége à l'écorce rugueuse ; tantôt la vallée s'élargit, le sol devient plus riche, plus fécond, l'agriculture semble plus avancée ;

on cultive des céréales, du colza, des légumes et surtout le maïs ; à chaque instant, les graines de cette belle plante, réunies en glanes et embrochées sur de longues perches, pour être exposées aux rayons du soleil, ressortent comme autant de pyramides d'or, sur les murs blanchis à la chaux de toutes les chaumières des villages, qui passent rapidement devant les yeux, en laissant entrevoir presque toujours un vieux donjon en ruines, à côté du lourd clocher de leur rustique église ; un peu plus loin, quelques jolies maisons de plaisance entourées de jardins et de massifs d'orangers, au milieu de nombreux établissements industriels de toute sorte, annoncent que l'on approche d'une ville où l'on respire l'aisance et l'activité. Enfin, on aperçoit la mer et un vaste bassin où se pressent les mâts des navires, comme les épis dans une gerbe ; nous sommes arrivés à Barcelone.

BARCELONE.

C'est une ville de 180,000 habitants, l'ancienne capitale de la Catalogne, siége d'un évêché, port de mer fort important, dont le vaste bassin ouvre sur la Méditerranée par un étroit goulet, et de nombreux vaisseaux le mettent en communication avec toutes les parties du monde. Malheureusement sa rade naturelle et peu profonde ne permet l'entrée qu'à des navires d'un faible tirant d'eau. Barcelone est la deuxième ville du royaume par son étendue et sa population ; mais, par la beauté de ses monuments, par son industrie, son agriculture et surtout par le mouvement considérable de son commerce, elle se place à la tête de toutes les autres villes de l'Espagne. Émule de Rouen pour les articles qu'elle fabrique, elle produit vingt fois plus qu'elle, m'a-t-on dit. Du reste, l'industrie est surtout exercée par des étrangers anglais et français qui sont venus établir dans ce riche pays

des usines ou des comptoirs ; les Espagnols n'y occupent que la seconde place.

Cette ville, en progrès de toute manière, s'embellit et se transforme tous les jours. Déjà ses vieilles murailles d'enceinte ont disparu pour faire place à des agrandissements successifs ; et sous le même prétexte, lors de mon passage, la révolution faisait abattre plusieurs églises. Dans les nouveaux quartiers, les rues tendent aussi à se redresser, à s'élargir ; mais dans la partie la plus ancienne, elles sont généralement si étroites que deux voitures ne pourraient passer ensemble. Aussi dans les carrefours une inscription ou un doigt indicateur, peints sur les murs, désignent le sens dans lequel les chariots doivent marcher pour ne pas se rencontrer.

Partout les maisons, souvent très-élevées, sont garnies à chaque étage, à chaque fenêtre, de nombreux balcons qui donnent à cette ville un aspect tout particulier : ces balcons sont ordinairement portés sur des consoles en fer forgé dont plusieurs nous ont paru de véritables objets d'art. Des gouttières allongées en forme de gargouilles et ornées de festons, aussi en fer découpé, déversent du haut des combles l'eau de la pluie sur les passants, et doivent rendre les rues impraticables en cas de mauvais temps.

Parmi les promenades, la plus remarquable, sans contredit, est la *Rambla*, vaste boulevard de 1,200 mètres de long, planté d'un double rang de beaux platanes et entretenu avec soin, qui traverse toute la ville et la met en communication avec le port.

La Rambla est le centre de la ville, le foyer du commerce ; c'est là que se trouvent les plus belles maisons, les plus confortables hôtels, les plus riches cafés, le théâtre ; c'est là que viennent aboutir les plus larges et les plus belles rues ; c'est là enfin que se réunissent les promeneurs et les nombreux étrangers attirés pendant l'hiver par la douceur de la température et la salubrité du climat.

La cathédrale n'a jamais été achevée ; une façade digne du monument reste à faire ; un mur en remplace le futur portail, et, pour entrer, on me fit passer par la porte de *San Lucia*, ainsi appelée je ne sais pourquoi. Son archivolte à plein-cintre, où l'artiste a sculpté des lions, des serpents et des oiseaux emprisonnés dans des feuillages profondément fouillés, retombe sur des colonnettes alternées avec des pilastres carrés ornés de zigzags ou d'animaux fantastiques, et doit appartenir à la plus belle époque du XIIe siècle. Le sujet qui remplissait le tympan a été malheureusement brisé par des vandales ; on doit leur savoir gré d'avoir au moins épargné le reste.

Cette porte ouvre dans un petit édicule voûté en berceau qui sert d'entrée au cloître de la cathédrale. Les galeries de celui-ci, en partie du XIIe siècle, ornées de fines colonnettes et de riches chapiteaux surchargés de nombreuses figurines représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, en partie du XVe siècle, délicatement fouillé, composent un ensemble grandiose avec leur pavage en dalles sculptées et armoriées, les tombeaux d'évêques qui décorent leurs murailles, et surtout les chapelles qui rayonnent dans le pourtour. Ces chapelles, dont le fond est rempli par des rétables plus merveilleux les uns que les autres, en bois sculpté encadrant des tableaux peints sur panneau et des statues d'un grand prix, sont closes sur le devant par des grilles en fer forgé, artistement découpé, et surmontées à l'amortissement par des choux frisés et mille ornements repoussés au marteau, du plus beau style flamboyant.

Le milieu du cloître, planté d'orangers, de myrthes et autres arbustes toujours verts, sous l'ombrage desquels jaillit un jet d'eau continuel, forme une cour intérieure ou square des plus gracieux. Dans un de ses angles, une large vasque octogone, du XVe siècle, en marbre blanc, entourée d'une

grille et surmontée d'une autre vasque plus petite, ornée de mascarons d'où l'eau s'écoulait par autant de têtes de cygnes, devait servir de *lavabo* aux anciens chanoines.

Du cloître on passe dans la cathédrale par une porte en marbre, dont l'archivolte formée de cinq rangs de voussoirs est ornée de bâtons rompus, de zigzags, de billettes et autres décorations du roman normand, tandis qu'elle retombe sur des pilastres et des colonnes, quelquefois cannelées, dont les chapiteaux et les bases rappellent notre XIIIe siècle. Mais comme, ainsi qu'on nous le faisait observer au Congrès de Perpignan, il arrive souvent dans le Midi que les architectes ont conservé pour les portes des caractères plus anciens que la date de leur construction, je crois pouvoir assigner à celle-ci le XIIIe siècle, bien qu'elle paraisse plutôt du XIIe.

La cathédrale est une vaste église du XIIIe siècle avancé, à trois nefs. Ses voûtes très-élevées sont portées sur des piliers d'une grande hardiesse, et chaque travée n'a pas moins de 9 à 10 mètres d'entrecolonnement. Les bas-côtés, beaucoup plus étroits que la nef principale, ont leurs voûtes presque aussi hautes qu'elle, disposition insolite qui permet à un toit unique et très-plat de les recouvrir tous les trois ensemble, mais en les privant des avantages d'un clérestory.

Des chapelles règnent dans tout le pourtour de l'église jusqu'au sanctuaire, et quatre d'entre elles, surmontées d'une galerie aveugle, mais richement travaillée, accompagnent le mur où devrait se trouver le portail principal. La première, du côté de l'évangile, est occupée par les fonts baptismaux ; celle de droite sert aux inhumations, ordonnance tout-à-fait liturgique, par laquelle le commencement et la fin de la vie chrétienne se trouvent à l'entrée du temple.

Toutes les chapelles sont aussi garnies de merveilleux rétables et fermées sur le devant par des grilles en fer plus belles,

plus splendides encore que celles du cloître. La richesse de composition, le fini du travail de toutes ces grilles font le plus grand honneur aux artistes de cette époque et paraîtraient annoncer une école spéciale où la corporation des serruriers de Barcelone se livrait à des études sérieuses et dirigées par des hommes de goût et d'un vrai mérite.

Nous retrouvons encore au milieu de la nef le disgracieux *coro* fermé d'un mur orné dans son pourtour extérieur d'une profusion de colonnes, de niches, de statues et de sujets pieux, riche placage en marbre, d'un travail moderne et d'assez mauvais goût. Mais à l'intérieur, de magnifiques stalles à dossier en bois de chêne, habilement travaillé en pinacles, statuettes, frontons, frises et bas-reliefs, sont de la plus grande élégance et produisent un merveilleux effet. Le siége de l'évêque placé à l'entrée de ce chœur, du côté de l'épître, et la petite chaire à prêcher élevée en face, au-dessus du dossier des stalles, sont des chefs-d'œuvre de délicatesse et d'agencement. On monte à cette chaire par un escalier extérieur, fermé par une petite porte en fer découpé à jour avec une grande finesse.

Que de richesses, que de détails curieux on pourrait enregistrer et dessiner dans toutes ces églises! mais ils se trouvent perdus au milieu de l'obscurité; l'œil les devine plutôt qu'il ne les voit.

Le sanctuaire, placé à l'abside entre quatre chapelles, disposées en regard de celles du portail, est élevé de plusieurs marches au-dessus du sol de l'église; fermé sur le devant par une haute grille, il est comme un petit monument à part où se trouve le maître-autel entouré d'une clôture en balustres de bois doré d'une grande richesse qui sert aussi de couronne de lumière. On y monte par deux larges escaliers entre lesquels un autre escalier disposé en sens inverse descend à une crypte où l'on conserve avec une grande vénée-

ration les reliques de sainte Eulalie, patronne de Barcelone, enfermées dans un petit sarcophage, ou châsse, en marbre blanc, dont le couvercle et toutes les faces sont richement sculptés de bas-reliefs représentant les principaux événements de la vie de la sainte. Ce curieux tombeau est porté sur huit colonnes de jaspe, toutes d'une ornementation différente, dont les unes cylindriques, et les autres tordues en spires profondes, ou ornées de dessins variés, sont d'une grande élégance. A voir leurs chapiteaux en crochets, à voir la légende composée de toutes lettres onciales qui expliquent les scènes sculptées sur le tombeau, on le dirait du XIIIe siècle, tandis que d'autres caractères, et surtout les bases enrichies de motifs profondément fouillés en ronde-bosse, parmi lesquels on reconnaît J.-C. environné des quatre animaux symboliques, peuvent en faire remonter l'origine d'un siècle plus en arrière. On le dit généralement beaucoup plus ancien ; je ne crois pas pouvoir accepter cette opinion.

SANTA ANNA.

La collégiale de Santa Anna, malgré son portail du XIVe siècle et son petit clocher en double arcade, destiné à porter trois cloches, n'a rien de bien curieux. Ce qu'il y a de plus intéressant à visiter, est son cloître formé d'arcades ogivales portées sur des faisceaux de quatre colonnettes du XIIIe siècle, à en juger par les tailloirs carrés de ses chapiteaux et les pattes en feuillages étalées sur les socles qui se relèvent ensuite pour chausser la base des colonnes. Les galeries de ce cloître ne sont pas voûtées, mais couvertes par un simple plancher en charpente, et au-dessus une seconde galerie ouvre également sur la cour intérieure par une nouvelle série de colonnes groupées par quatre ; mais alors les archivoltes qui les réunissent sont à plein-cintre, pendant que la cor-

beille des chapiteaux à double bouquet accuse le XIVe siècle.

Le préau de ce cloître est aussi planté d'orangers, de myrthes, de lauriers roses, dont le vert feuillage cache la margelle d'un puits au-dessus de laquelle se voit encore, appuyé sur deux piliers en pierre, le linteau destiné à porter un seau.

Du cloître, on aperçoit les ruines d'une chapelle qui paraît appartenir à une époque fort ancienne. Elle fut détruite, m'a-t-on dit, au moment où Philippe de Bourbon faisait son entrée en Espagne après l'expulsion des Maures.

Santa Maria del Mar (Sainte Marie de la mer) est une vaste église du XIVe siècle, construite sur le même plan que nous avons déjà décrit : vaste nef accompagnée de bas-côtés s'élevant presque à la hauteur de la voûte centrale ; entrecolonnement des travées très-ouvert, chapelles rayonnant dans tout le pourtour ; mais ici, le *coro* ou chœur réservé au clergé n'est plus au milieu de la nef, mais placé derrière l'autel au chevet du sanctuaire. On y arrive en passant sous une sorte d'arc triomphal en beau marbre d'Italie, vaste et riche conception néo-grecque du XVIIIe siècle, ornée de colonnes d'un grand prix et qui sert de rétable à l'autel ; innovation malheureuse et d'un mauvais effet. Deux chaires à prêcher, d'une exécution médiocre, sont adossées aux deux premiers piliers à l'entrée du sanctuaire. Un peu plus bas et à gauche un beau buffet d'orgues en bois, richement sculpté et doré, est dressé au-dessus de l'une des chapelles et fait pendant à la tribune, dite royale, et aussi suspendue en encorbellement, dans laquelle se rendaient à l'office les anciens rois d'Aragon en passant de leur palais, situé à quelque distance, par une galerie soutenue au-dessus des maisons de la ville par de grandes arcades.

Les vantaux de la porte principale, revêtus en entier de

feuilles de tôle découpées artistement et représentant des personnages au milieu d'une série de quatrefeuilles fleuronnées et encadrées par des nervures de fer fixées au bois par des clous à têtes saillantes, sont d'une bonne exécution et fort curieux; je les crois aussi du XIV[e] comme l'église.

Le portail, de même époque, est encore accompagné à l'intérieur de quatre chapelles, et à l'extérieur de deux tours octogones d'une architecture lourde et grossière, terminées par deux lanternes assez élevées. Au milieu du tympan, Notre-Seigneur, debout et les deux mains ouvertes, paraît appeler à lui les fidèles.

L'église de Santa-Maria del Mar, très-sombre à l'intérieur et restée inachevée, est cependant imposante et majestueuse par son élévation.

San Pablo del Campo (Saint-Paul-des-Champs), la plus ancienne des églises de Barcelone, celle du moins qui a conservé le plus de traces de son style primitif, m'a été montrée sous le nom de San Pablo del Campo. Son plan est une croix grecque dont les bras, de longueur égale, forment autant d'absidioles qui primitivement devaient se terminer en cul-de-four. Les voûtes, tout nouvellement réparées, ont été refaites en simples berceaux surmontés d'une coupole, qui sert de base au clocher. Le tout, d'un appareil froid et grossier, a été entièrement remanié lorsque cette église, longtemps abandonnée, a été de nouveau livrée au culte.

La partie vraiment intéressante est l'ancien portail, aujourd'hui à moitié enterré par de modernes remblais et qui ne s'ouvre plus que pour les curieux.

Au milieu d'un pignon couvert d'un toit surbaissé et terminé à la partie supérieure par une arcature plein-cintre, dont les archivoltes plates et tout unies s'appuient sur de petits corbeaux à tête d'homme ou d'oiseau, s'avance un corps

carré peu saillant et grossièrement appareillé qui constitue le portail proprement dit. Dans la partie supérieure, une main, bénissant à la manière latine et sans nimbe, occupe le centre d'un médaillon taillé en creux dans la pierre entre les quatre animaux symboliques. En haut et à droite du spectateur l'aigle, à gauche l'ange tournent la tête vers le centre comme pour contempler la main divine ; en dessous le bœuf et le lion, grosses figures ailées, soutiennent l'une des voussures d'une large archivolte portant sculpté sur un bandeau à la partie centrale : un quatre-feuille appliqué sur une demi-sphère, puis le masque d'une figure humaine, puis une mouche, une écrevisse, une pomme de pin, un scarabée, séparés entre eux par des besans et répétés dans le même ordre sur les deux côtés de l'archivolte.

Le linteau, puissant monolithe grossièrement taillé dans un bloc de granit, présente à son milieu une croix grecque pattée, dont la branche inférieure est accompagnée de l'A et de l'ω traditionnels. Il prend son point d'appui sur des consoles moulurées seulement sur la face qui regarde l'embrasure de la porte et chargées à la partie antérieure de rouelles ou de cinq feuilles d'un faible relief. Au-dessous, des chapiteaux en marbre surmontent des colonnettes aussi en marbre placées contre les pieds-droits de la porte. Ces chapiteaux sont ornés des larges feuilles que l'on trouve souvent employées à l'époque mérovingienne. Celui de droite surtout, avec sa couronne d'oves et de gouttes sortant d'une corbeille de feuilles d'acanthe, rappelle tout-à-fait l'antique par sa gracieuse composition.

Au tympan Notre-Seigneur, nimbé et assis sur un trône entre deux apôtres, nimbés comme lui, paraît présenter quelque chose à celui qui occupe sa droite. L'état de destruction de ce bas-relief, bien que beaucoup plus moderne, mais sculpté en pierre blanche et mutilé, ne permet pas de

distinguer facilement le sujet qu'il représente. Les deux apôtres doivent être saint Pierre recevant les clefs et saint Paul. Mais, par une maladresse de l'ouvrier, il y eut substitution de personnages à l'époque où l'on rapporta le motif du tympan, et saint Pierre se trouve aujourd'hui au-dessus de l'inscription S^{TVS} PAVLVS gravée sur la face du linteau, et saint Paul au-dessus de S^{TVS} PETRVS, noms qui, je crois, se rapportaient primitivement aux deux figures humaines que j'ai signalées dans l'archivolte.

Ce portail très-simple, grossier même dans son appareil et dans son ornementation, porte un cachet d'antiquité respectable et curieux. C'est la plus ancienne construction religieuse que j'aie rencontrée dans mon voyage.

Avant le XIIe siècle, on ne présentait jamais aux regards le portrait de Dieu le père; sa présence ne se révélait que par une main sortant du ciel, et la figure de Dieu le fils, symbolisée par le X ou par une croix grecque accompagnée de l'A et de l'ω, commencement et fin de tout, se rencontre souvent sur les fresques et les sculptures des anciens sarcophages des premiers temps de l'église. Je ne craindrais donc pas de reporter ce curieux portail aux IXe ou Xe siècles, si la présence de quelques lettres onciales, que j'ai cru remarquer dans la légende gravée sur le pourtour du linteau, ne m'obligeait à regret à ne le faire remonter qu'au XIe.

Tout à côté de cette église de San Pablo, on trouve un cloître très-bien conservé; ses archivoltes en trèfle, bordées d'un boudin, s'appuient sur un double rang de colonnettes dont les chapiteaux à tailloir carré, à corbeilles surchargées d'animaux fantastiques et de scènes de l'Évangile, mais aussi de feuillages enroulés en crochet, accusent les premières années du XIIIe siècle; aux quatre angles, des piliers carrés cantonnés de colonnettes accouplées complètent l'ornementation. Les galeries communiquent d'un côté avec l'église, et

par une autre porte à plein-cintre, mais aussi du XIIIe siècle, ainsi que le prouvent deux très-belles fenêtres bouchées dont elle est flanquée, donnait accès aux bâtiments d'un monastère.

Toutes ces dépendances servent aujourd'hui de caserne, et j'ai admiré la discipline et le soin à l'aide desquels ce curieux ensemble, constamment exposé à la destruction, est maintenu dans un état de propreté et de conservation que l'on ne trouverait certainement pas chez nous en de pareilles conditions.

Il y aurait tout un volume à écrire sur les églises de Barcelone, mais je dois abréger et je n'en dirai pas davantage sur les monuments religieux. Avant de passer aux édifices civils, je conseillerai d'aller voir près de la cathédrale, dans une maison particulière située rue du Paradis, trois belles colonnes cannelées, d'ordre corinthien, en marbre noir dépoli par les siècles, dont les chapiteaux nerveux et largement dessinés supportent d'énormes entablements monolithes, restes imposants d'un temple considérable dédié à Hercule, m'a-t-on dit. Ces curieux débris de l'architecture antique se trouvent comme noyés dans des constructions modernes. Leur base est cachée dans l'atelier d'un menuisier, tandis qu'il faut en aller chercher le sommet dans un grenier, traversant ainsi près de trois étages sur une hauteur d'environ 30 pieds. Rien n'est impressionnant comme de voir ces majestueux témoins de la grandeur de la puissance romaine, piteusement emprisonnés dans les obscures distributions d'escaliers tortueux et de chambres humides.

A l'angle de la place Neuve, et tout près du palais épiscopal, monument sans intérêt, deux vastes bases de tours en marbre blanc, usé par le frottement des années, qui sans doute flanquaient un portique depuis longtemps détruit, et soutiennent aujourd'hui de modernes et bien insignifiantes constructions, doivent aussi être romaines.

Pour en finir avec cette époque assez mal représentée ici, je dois citer une belle inscription gravée sur une plaque de marbre, que les yeux de l'antiquaire peuvent découvrir par hasard, enchâssée dans le soubassement d'une maison. C'est le reste d'un monument funéraire élevé par un certain Rufus à la mémoire de Cornélia, fille de Secundus.

. Sur la place de la Constitution, le palais de la Députation, avec sa façade d'ordre corinthien, n'a rien de bien curieux; mais si l'on monte un escalier moderne, on arrive à la salle des *Sientor* ou députés de la Catalogne, dont le plafond en charpente apparente et surtout la porte flanquée à l'intérieur de grosses colonnes cannelées en torsades, portant un riche entablement, attirent les regards par la variété de leur décoration, ainsi qu'une autre porte en bois, sous le vestibule, dont l'archivolte garnie de redans surmonte un linteau très-riche où se voient sculptées les armes de la ville soutenues par deux génies appuyés sur des colonnes tordues et profondément striées. Rien n'est plus curieux que ces beaux spécimens de l'architecture de la Renaissance.

Sur l'un des côtés de ce palais, il faut voir dans la *calle del obispo* la délicieuse façade de l'ancienne chapelle de St-Georges, où deux belles fenêtres sculptées en accolade accompagnent une porte dont l'amortissement sert de support à une statue de la Sainte-Vierge; puis, au couronnement, une riche galerie surmontée d'une balustrade taillée à jour; enfin, dans la baie de la porte, des vantaux en bois tout couverts de gros clous coniques en cuivre et garnis de heurtoirs en fer; tout cela finement découpé, sculpté, ciselé, produit un effet merveilleux.

La *Casa consistorial* ou palais de justice, situé sur l'autre côté de la place, offre aussi quantité de détails remarquables. La principale entrée, avant des travaux plus modernes, ouvrait sur la rue de l'Évêque, au milieu d'un mur très-simple

mais surmonté d'une belle arcature et d'une riche galerie séparée en panneaux par des pinacles et des gargouilles; un large mascaron représentant saint Georges à cheval et terrassant un dragon, au milieu de fines et légères sculptures dans le goût du XVe siècle, surmonte la porte qui donne accès dans le *patio* ou cour intérieure, décorée de deux ordres d'arcades de la même époque et surmontées d'un troisième étage plus moderne.

Un escalier en pierre sculptée conduit au premier étage. Là des archivoltes de portes, des galeries sculptées à jour, des plafonds à caissons en bois d'un admirable travail, des corniches et frises, remarquables productions du génie de la Renaissance, offriraient un merveilleux ensemble, si de fâcheuses réparations n'avaient masqué ou dénaturé une partie de ces richesses.

L'entrée de la chapelle est un petit chef-d'œuvre en ce genre : une porte sculptée entre deux fenêtres ogivales, le tout surmonté d'une délicieuse dentelle de pierre à travers laquelle pénètrent les pinacles en accolade des ouvertures et des clochetons qui les accompagnent, et au-dessus la riche frise qui la sépare du plafond produisent le plus splendide effet que l'on puisse imaginer. Dans une des salles, le tribunal était en séance : un avocat plaidait ; je n'entendais pas ce qu'il disait, mais il me parut défendre une mauvaise cause, car il parlait bien fort, quoiqu'il n'y eût personne pour l'entendre; et comme on m'invitait à prendre place sur les banquettes vides, je préférai me retirer et continuer mes excursions.

Avant de descendre, je visitai, à ce même étage, dans une cour entourée d'arcades et suspendue sur des voûtes puissantes, un jardin d'orangers et de citronniers dont le feuillage persistant entretient en cet endroit une verdure et un ombrage perpétuels. Malheureusement ce séjour, qui pour-

rait être si agréable pour délasser Messieurs de la Cour de leur pénible labeur, est mal entretenu et paraît même abandonné. Enfin je dois signaler dans un vestibule, sorte de salle d'attente, les bureaux où les avocats donnent encore aujourd'hui leurs consultations en public.

Le tribunal de paix est aussi très-curieux ; les pendentifs historiés, les pieds-droits des portes richement sculptés, mais surtout les frontons et les archivoltes polylobés qui les surmontent, donnent à ce monument quelque chose d'arabe qui nous est inconnu en Normandie.

En sortant, j'ai pu constater le mauvais effet que produit un péristyle tout neuf et peu harmonieux que, sous prétexte d'agrandissement, on a fait subir à cet intéressant édifice.

Que de monuments je pourrais encore décrire ! Au palais de la reine, massive maison carrée couverte à l'italienne, la façade surmontée d'une corniche portée sur une arcature plein-cintre, et les tourelles qui renforcent les angles ont seules quelque intérêt. Pour dissimuler la nudité du reste des murs tout unis et rougeâtres, on n'a rien trouvé de plus ingénieux que de les barbouiller au pinceau de moulures et de frontons en pseudo-gothique, dont le ridicule donne une juste idée du mauvais goût qui préside aux travaux modernes en Espagne.

La bourse (Lonja), bâtie depuis peu, n'a de remarquable que le luxe de marbres et de sculptures que l'on a fait entrer dans sa construction.

Et le palais de l'Inquisition, sombre et massive construction percée d'étroites ouvertures, qui sert aujourd'hui de prison.

Et, dans le palais des comtes de Barcelone, le magnifique plafond en bois de chêne sculpté qui surmonte la cage de l'escalier, sorte de coupole octogone et véritable chef-d'œuvre dans lequel une belle corniche, profondément fouillée, sup-

porte une série de balustres en galerie, surmontés du plafond proprement dit, assemblage de frises, de caissons et de pendentifs en menuiserie finement sculptés et d'un merveilleux effet.

Mais il faut en finir avec les monuments publics, j'en passe et des meilleurs.

Dans cette ville, par-dessus tout industrielle, on a créé une architecture spéciale pour les logements de la classe laborieuse, sorte de cités ouvrières d'un genre particulier que je ne puis mieux comparer qu'à de vastes colombiers. A tous les quatre ou cinq étages, qui composent la façade de ces maisons, les ouvertures de chaque logement, séparé de son voisin par une muraille, communiquent avec une petite cour suspendue sur de vastes arcades, ouvertes du côté de la rue, et par lesquelles elles reçoivent le jour et la lumière. Cette disposition ingénieuse peut procurer un grand nombre d'appartements commodes et salubres dans un faible espace.

En quittant Barcelone, le chemin de fer traverse encore une campagne riche et fertile, il dessert plusieurs villages remplis d'usines et de fabriques, puis il s'engage dans une contrée tourmentée, remuée par d'énormes soulèvements qui ont nécessité des travaux d'art considérables. Remblais profonds, tranchées ouvertes de main d'homme à travers des montagnes de marbre veiné de bleu, qui s'élèvent comme des murailles à une hauteur prodigieuse ou s'enfoncent dans le roc vif en forme de tunnel, ponts hardis, viaducs suspendus à 200 mètres au-dessus de riches vallées ou de torrents sauvages ; tous ces aspects grandioses se succèdent sans interruption, ou se réunissent à la fois pendant plus de 30 kilomètres et finissent par donner presque le vertige.

Puis on passe devant les ruines de l'antique monastère de Montserrat, célèbre par ses rochers merveilleux, par ses grottes profondes, ses ermitages et ses vieilles légendes, plus célèbre encore par les bienfaits et les richesses que lui

avaient prodigués les rois d'Aragon et de Castille. Mais cette longue prospérité, cet or, cet argent, les pierres précieuses, les objets d'art, tous ces trésors accumulés pendant des siècles dans l'église dédiée à la Sainte-Vierge, furent en un instant détruits ; la guerre de 1808 convertit le monastère en citadelle, les ermitages en forts détachés, et l'artillerie française fit sauter l'église avec les Anglais et les Espagnols, qui s'y défendaient dans une lutte acharnée ; tout fut détruit, tout fut pillé.

En arrivant à la station de Manresa, je vois chacun se précipiter rapidement hors des voitures ; mon estomac me dit ce qu'ils vont faire, et je suis la foule vers un appartement de très-médiocre apparence. Dans une salle enfumée, basse et malpropre, deux hommes, armés chacun d'une longue fourchette de fer, se tiennent devant un grand fourneau où fument, dans de vastes chaudrons, des saucisses ou des débris de volailles ; plus loin, des tranches de jambon occupent quelques plats de grossière faïence. C'est ce que l'on appelle en Espagne un buffet. Lorsque mon tour est arrivé, je tends la main sans mot dire, de peur de me compromettre, et l'un des cuisiniers, qui connaît très-bien son métier, fend en deux un petit pain avec beaucoup de dextérité et introduit dedans une saucisse toute bouillante ; j'en ai pour 4 réaulx, environ 1 fr. La cloche sonne et je me hâte d'aller, ainsi que mes compagnons de voyage, consommer ce frugal repas dans le compartiment où j'ai pris place.

Jusqu'ici, nous avions marché avec une lenteur désespérante ; mais nous voici arrivés sur le point culminant de notre parcours, et le train s'élance avec rapidité à travers une plaine monotone et plantée de quelques vignes sur les mamelons au milieu de terrains humides et presque incultes, hérissés çà et là de pauvres villages tristes et misérables. C'est ainsi que l'on arrive à Lérida, ville fort ancienne et

célèbre surtout par les siéges importants qu'elle a soutenus. Après Lérida, l'aspect de la campagne est bien plus triste encore que tout ce que nous avons rencontré. Il faut être Espagnol pour ne pas se sentir pris du spleen à la vue de ces vastes landes désertes où de rares troupeaux trouvent une maigre nourriture. On parcourt des lieues entières sans découvrir un buisson, sans rencontrer une maison; les habitations alors ne sont plus que de véritables huttes en terre, à la porte desquelles les misérables habitants ont entassé en meules les quelques bottes de paille récoltées, on ne sait où, qui, hachées avec un instrument bien tranchant, serviront à nourrir pendant l'hiver leurs animaux. Aussi les trains passent rapidement et sans s'arrêter dans ce pays désolé. Plus tard cependant vont apparaître quelques champs labourés où de pauvres cultivateurs, déguenillés et courbés sur le morceau de bois qui leur sert de charrue, tracent un pénible sillon dans un sol ingrat et presque fangeux.

Parfois encore de beaux aspects viennent réjouir l'œil du voyageur au milieu de cette désolation générale. A l'une des stations, par exemple, un vieux château fort, encore solidement assis sur le sommet d'un rocher, domine de son front crénelé un joli village dont l'église cette fois porte haut une tour assez curieuse. C'est la petite ville de Moujon, ancienne place de guerre aujourd'hui démantelée, dont les vieilles demeures sont pittoresquement assises sur les bords d'une rivière assez forte pour laisser flotter les bois descendus des Pyrénées. Une belle plaine s'étend au loin et paraît mieux cultivée. Elle produit en été, m'a-t-on dit, toute espèce de fruits, figues, abricots, pêches, pommes et poires. C'est la première station sur le sol de l'ancien royaume d'Aragon; nous venons de quitter la Catalogne.

SARAGOSSE (*Zaragoza*).

La ville de Saragosse, grande et importante cité romaine, l'antique *Cæsarea Augusta*, fut une des plus célèbres de toute l'Espagne. Sous les Goths, elle était très-florissante ; les Maures en firent le chef-lieu d'une province ; c'est la vieille reine du royaume d'Aragon, et son histoire est remplie de hauts faits. Oubliée, déchue, aujourd'hui, elle est cependant une des plus curieuses de celles que nous aurons à parcourir.

L'aljaferia, ancien château fort bâti par les Arabes et dont les rois d'Aragon avaient fait leur palais de plaisance, est encore plein des souvenirs de cette brillante origine.

Dans la cour intérieure, une délicieuse porte en bois sculpté encadrée dans une archivolte mauresque, et rehaussée des mille détails de sculptures qui sont propres à ce genre d'architecture, donne accès dans une petite pièce octogone, où les colonnes élégantes, et les archivoltes en accolades polylobées paraissent couvertes d'une riche dentelle de pierre finement ouvrée, d'un effet saisissant et d'un véritable intérêt. Au-dessus, un second rang d'arcades également polylobées, mais sculptées moins richement, supportent les nervures d'une grande légèreté qui forment la voûte, masquée aussi malheureusement que possible par un affreux plafond moderne. En face, une grande arcade donnait sans doute entrée dans le palais ; à gauche, une sorte de petite absidiole voûtée en nervures saillantes comme les côtes d'un melon est fort remarquable. En écartant par la pensée l'état d'abandon et de malpropreté dans lequel on laisse ce précieux joyau, on se croirait transporté dans un des appartements de l'Alhambra de Grenade. Rien, je crois, ne m'a plus vivement intéressé que ce curieux fragment d'un style qui m'était inconnu.

Si maintenant on monte par un vaste escalier dont la rampe en pierre est finement ajourée de rinceaux délicieux, on arrive au premier étage. Là nous attendent d'autres merveilles ; des fenêtres, surmontées d'accolades, des archivoltes découpées en redans, rappellent la délicatesse, le fini des ouvrages de nos artistes du XV[e] siècle ; des plafonds avec poutres saillantes, caissons, culs-de-lampe en bois sculpté rehaussé d'or et de peintures merveilleuses, au milieu desquelles brillent d'un noble éclat les écussons écartelés aux armes de Castille, de Léon et d'Aragon, constituent la plus éblouissante décoration : des salles entières, pavées de carreaux émaillés et armoriés, dans le genre des faïences italiennes et bien d'autres choses encore, tous ces ornements inspirés du goût arabe, portent la date de 1480 et furent faits, m'a-t-on dit, pour le mariage de Fernand d'Aragon avec Isabelle de Castille. Sainte Isabelle, reine de Portugal, est née dans un de ces appartements.

Eh bien ! tous ces curieux objets d'arts, tous ces souvenirs qui attestent un passé glorieux, mais hélas ! resté bien loin de nous, sont aujourd'hui abandonnés au plus destructeur vandalisme. L'ancien château bâti par les Arabes, le splendide palais des rois d'Aragon, est transformé aujourd'hui en caserne d'infanterie.

Après le palais, on peut voir un grand nombre de riches maisons particulières. La plus remarquable de celles que j'eus le temps de visiter est sans contredit la Casa de la famille Zaporta ou *de la Infanta*, ainsi appelée parce que dans un temps elle fut habitée par une infante d'Espagne. L'extérieur est d'une assez modeste apparence. Par une réminiscence de la jalousie arabe, elle a peu d'ouvertures sur la rue ; sa façade est nue, sombre et noircie par le temps ; on a réservé pour l'intérieur, ce qu'il y a de plus riche et de plus beau. Aux quatre côtés de la cour, une suite d'ar-

chivoltes à cintre surbaissé, s'appuient en forme de cloître sur des colonnes, auxquelles sont adossées des statues plus grandes que nature, couronnées de chapiteaux splendides. Cette première galerie en soutient une seconde, ouvrant également sur le *patio* par une nouvelle série d'arcades à plein-cintre, destinée à donner accès aux divers appartements. Tout dans cet ensemble, colonnes, archivoltes, entablement, frise et corniches, tout de haut en bas est surchargé d'arabesques et de sculptures habilement fouillées dans la pierre. Au milieu des combinaisons les plus heureuses et les plus variées, des rinceaux et des fleurs se contournent et s'épanouissent pour venir enlacer, dans leurs gracieux replis, des médaillons où apparaissent les dures figures de guerriers et de rois, ou bien grimacent et se tordent des griffons et autres animaux fantastiques, curieuses créations d'une imagination ingénieuse et féconde.

Du rez-de-chaussée, un magnifique escalier en pierre, admirablement sculpté de mascarons et d'arabesques, conduit à la galerie du premier étage, par trois ouvertures surchargées de tous les ornements de l'art gothique du XVe siècle, et son plafond, chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance, se termine par une splendide coupole surélevée à une grande hauteur. Ici encore, une corniche en pierre sur plan carré supporte une belle galerie découpée à jour, qui se referme en octogone et se termine par une voûte en bois sculpté ornée de caissons et de culs-de-lampe, d'une délicatesse exquise; tout cet ensemble, d'une conservation parfaite, réunit ce que l'ornementation de la Renaissance a pu inventer de plus merveilleux, et nulle description ne pourrait en rendre l'effet. C'est bien là un des plus beaux types que l'on puisse voir du palais d'un puissant seigneur. Mais pourquoi donc a-t-on bouché toutes les ouvertures qui éclairaient ce chef-d'œuvre de menuiserie ? On dirait qu'en Espagne l'obscurité

doit régner dans les habitations particulières comme dans les églises !

Tous les appartements, qui sans doute répondaient par leur richesse à ce magnifique frontispice, sont aujourd'hui délabrés et mal habités. Un maître d'école en livre imprudemment l'accès à de nombreux enfants, qui chaque jour circulent librement dans l'escalier et peuvent en dégrader les sculptures, tandis que, sous les splendides galeries du rez-de-chaussée, un dégoûtant loueur de voitures panse ses chevaux et remise à chaque instant ses affreux véhicules, au grand péril des colonnes et des statues.

La *casa* de l'infante est située au n° 10, rue St-Georges ; quelle ignoble rue que cette rue St-Georges ! Étroite et sombre, elle est si mal entretenue que des trous et des ornières sont creusés dans le pavage. Une épaisse couche de boue recouvre la chaussée, et si par hasard il prend fantaisie à quelque malotru, revenant du marché, de lancer au grand trot sa mule ou son âne à travers cette fange liquide, malheur à l'étranger qui, le carnet à la main, prend paisiblement des notes en examinant avec attention les curiosités de Saragosse ! On dirait qu'il n'y a pas de police, pas de réglements dans cette ville tout-à-fait primitive.

J'ai rapidement décrit une des plus importantes maisons de Saragosse ; je pourrais en citer beaucoup d'autres encore : la casa du comte de *Sastago,* occupée aujourd'hui par le casino, dont la cour, en forme de cloître d'abbaye et de style grec, contient un puits avec armature en fer forgé, très-curieuse ; l'ancien palacio de la famille de *Los Lunas*, sur le *corso*, belle promenade publique, transformé en hôtel-de-ville, qui, avec ses grands murs nus et sévères, sans ouvertures sur la rue, avec sa large porte gardée par deux statues colossales et ses deux grosses tours aux extrémités, semble destiné à opposer au besoin une vive résistance. La maison du comte d'*Altares*

dans la *calle Contamina;* celle du comte de *Fuentes*. Une autre sur la place *San Felipe*, dans laquelle on a percé des fenêtres modernes, mérite particulièrement d'attirer les regards. Elle présente encore à la partie supérieure une suite d'arcades à plein-cintre, retombant sur des pilastres assez simples, mais surmontées d'un magnifique entablement composé d'ornements divers, de mascarons et de médaillons, partagés entre eux par des consoles, le tout composant une riche corniche du meilleur style Renaissance.

Les murs de ces différents édifices sont presque toujours construits en briques, et les frises et corniches dont nous avons déjà plusieurs fois vanté la délicatesse et que nous avions crus d'abord fouillés dans la pierre, sont, nous a-t-on dit, composés d'un mastic ou ciment, propre au pays de Saragosse, qui devient très-dur et produit un bon effet. L'absence de matériaux faciles à tailler en a rendu l'emploi très-fréquent à toutes les époques.

Malgré tout le temps que j'ai passé à visiter ces habitations plus ou moins importantes, je suis loin d'avoir tout vu. A chaque pas une vaste porte, surmontée d'un écusson, timbré aux armes de quelque noble famille, donne entrée dans un *patio* où se vautrent, au milieu des ruines et de la fange, les enfants déguenillés de malheureux plongés dans la misère, spectacle triste et dégoûtant à voir.

Non, ces riches demeures, rehaussées de marbres et de sculptures, n'ont pas été construites pour de semblables hôtes et ne méritent pas l'état d'abandon et de délabrement, où les laisse une génération décrépite. Il faut que l'Espagnol ait bien peu le sentiment du beau, il faut que le cœur batte bien bas dans sa poitrine, pour qu'il livre ainsi à la destruction ces chefs-d'œuvre de l'art, derniers souvenirs du talent de ses meilleurs artistes et de son ancienne prospérité.

Avant de quitter la place *San Felipe*, il faut y voir un

monument que les Saragossais regardent comme une des merveilles du monde; c'est *la torre nueva* (tour neuve), ainsi appelée, bien qu'elle fût construite en 1304. C'est une sorte de pyramide ou d'obélisque, large de 12 mètres à la base et tout en briques, qui porte à 300 pieds d'élévation un petit campanile à plusieurs renflements en forme de tiare. Elle est octogone et, à chaque angle, des colonnes cylindriques divisent sa hauteur en quatre ordres superposés de fenêtres en ogive, séparées par des panneaux dont les dessins changent à chaque étage avec le style lui-même. C'est tantôt du gothique, tantôt de l'arabe, des arcatures, des zigzags, des damiers, des lozanges, variés à l'infini. Un escalier de 260 marches, tournant en vis à l'intérieur, conduit à une horloge et au balcon d'où l'on aperçoit toute la ville et le pays environnant.

La tour neuve est d'une grande élégance et d'une grande légèreté; malheureusement elle penche sur sa hauteur d'environ 2 mètres et demi. Suivant les habitants du pays, cette inclinaison serait un tour de force de l'architecte qui prouverait la hardiesse de sa conception et la solidité de l'appareil. Pour moi, j'y ai vu tout simplement un vice de construction, un affaissement du terrain, un malheur irréparable, qui causera nécessairement la perte de ce curieux monument. L'autorité elle-même s'en est émue; des travaux de soutènement, maladroitement dirigés, dénaturent le soubassement et seront impuissants, je pense, pour arrêter une ruine qui me paraît imminente, dans un temps plus ou moins éloigné.

A sa base coule une fontaine ou les *aguadores* politiquaient gravement, en attendant que l'eau eût rempli les petits tonneaux qu'ils emportaient ensuite sur leur dos par la ville; tandis que des jeunes filles, les pieds nus et la taille cambrée, disposaient sur leur tête, avec une grâce et une désinvolture toute particulière, des cruches en terre dont la forme antique s'est conservée à travers les siècles.

Arrêtons-nous aussi devant la halle aux grains, vaste construction à quatre façades pareilles dans lesquelles s'ouvrent de grandes fenêtres à plein-cintre, accouplées deux à deux et surmontées d'une large frise en saillie portée sur des têtes grimaçantes en pierre. De gracieuses échauguettes occupent en encorbellement les quatre angles de ce monument fort intéressant.

Mais nous aurions trop à faire si nous voulions, dans une simple et rapide revue, décrire toutes les anciennes demeures, tous les vieux monuments de Saragosse ; parlons maintenant des édifices religieux en commençant par la cathédrale, plus ordinairement appelée *la seo*, nom qui paraît venir du mot latin *sedes*, siége épiscopal.

Passons bien vite devant sa façade froide et nue, sans regarder son affreux portail néo-grec. Son clocher style Renaissance, octogone, à trois étages en briques, dans lequel on a rapporté des statues, des colonnes et des clochetons en pierre, et surmonté d'une coupole, espèce de minaret arabe, tout récemment ajouté par un architecte français, est d'un style prétentieux et fort peu en rapport avec la vieille origine de l'église. La base seule construite en blocs de pierre, d'un grossier appareil, doit être ancienne. Les murailles qui soutiennent le comble des grandes voûtes, sans ouvertures, sans ornements et renforcées par de puissants contreforts, se terminent carrément sous la tuile du toit. Un deuxième mur, plus bas et surmonté d'une curieuse corniche en briques, forme le fond des chapelles dont la voûte s'élève en petite tourelle octogone, percée de huit fenêtres, en forme de lanterne surmontée à l'amortissement par un clocheton trapu. Ces chapelles sont donc logées entre les gros contreforts du mur principal. Un portail latéral du côté du midi, tout moderne et laid, abrite une porte à vantaux en bois recouverts de lames de cuivre repoussé et fixées par de gros clous dont la tête

richement historiée a quelque chose d'arabe, et donne entrée dans un narthex voûté de nervures surchargées de liernes et de liercerons du XVI[e] siècle ; le portail opposé est du XIV[e].

Tout cet extérieur construit en briques et enseveli derrière des maisons disgracieuses, qui empêchent de saisir le plan de l'église, ne mériterait pas d'attirer l'attention d'un curieux ordinaire; mais l'antiquaire ne se contente pas des apparences, il doit chercher, fouiller partout, et bien malheureux serait celui qui, ne faisant pas le tour de l'antique métropole, n'aurait pas vu à l'extrémité du chevet une relique précieuse, un débris de mosquée échappé à la destruction des siècles pour venir donner une preuve éclatante de la civilisation et de la perfection des arts chez les Arabes.

Au-dessus d'un soubassement en pierre assez barbare, s'élève un mur tout revêtu d'une riche mosaïque en cubes de terre cuite vernissée, composant des dessins variés de diverses couleurs. En haut deux archivoltes de fenêtres, bouchées aujourd'hui, se détachent sur le fond par des motifs différents et dans le bas une suite d'arcades en briques ordinaires se divisent et se rapprochent dans le genre des meneaux de nos traceries du XIV[e] siècle pour former des figures géométriques que je ne sais trop comment désigner dans notre vocabulaire archéologique ; le tout est encadré dans une bordure en mosaïque de couleur du plus brillant effet.

Ce modeste débris d'architecture étrangère eut pour moi le plus grand intérêt ; non-seulement il me présentait un beau spécimen de l'art arabe, mais dans cette arcature, qui surmonte le soubassement, je trouvai le type générateur d'où sont partis nécessairement un grand nombre d'imitations que nous rencontrerons ailleurs. Ainsi tout à côté, à l'absidiole de l'une des chapelles du chevet de la cathédrale, deux belles fenêtres en pierre du XIV[e] siècle ouvertes dans des murs en briques renforcés de contreforts et ornés de corniches, de

frises et d'une foule d'ornements également en briques et du meilleur effet, ont dû être construites sous l'influence du modèle que les architectes avaient sous les yeux.

De l'autre côté de la rue, le clocher de l'église *San Pedro*, sur laquelle on a greffé un portail moderne ; porte abondamment ces mêmes dessins en briques, et deux fenêtres qui l'accompagnent paraissent, avec leurs ogives pointues, accuser le XIIIe siècle.

St-Auquil (c'est je crois le nom qui m'a été donné), église tout en briques, richement décorée à l'intérieur, est bien plus remarquable encore par sa tour carrée, élevée à une assez grande hauteur, et toute décorée aussi d'arcades aveugles, de losanges et de tous ces ornements plus ou moins arabes que nous avons signalés. Enfin, la tour neuve rappelle aussi la même origine.

Mais revenons à notre cathédrale. Si maintenant on entre dans l'intérieur, on est frappé de sa grandeur et de sa majesté. Cinq nefs séparées par quatre rangs de piliers du XIVe siècle sont de haut en bas surchargées de statues, d'ornements, d'attributs et d'emblèmes. On retrouve ce même excès d'ornementation jusqu'aux arcs des dernières nefs sous lesquels s'ouvrent les chapelles. Toutes ces chapelles plus ornées, plus riches les unes que les autres, sont couvertes de marbres précieux, de rétables splendides, de médaillons, de bas-reliefs, de statues de tous genres merveilleusement sculptées. De magnifiques bordures, en bois profondément fouillé et doré à l'or moulu, encadrent des toiles de grands maîtres ; de précieuses faïences de Faensa, émaillées de fleurs, de rinceaux, de personnages et d'animaux fantastiques, en pavent les sanctuaires, en garnissent les murs ; enfin des grilles en cuivre poli sous des archivoltes en marbre de Carrare, rehaussées de gros clous aussi en cuivre poli, en ferment l'entrée et protègent tous ces trésors. L'or, l'albâtre, les

marbres les plus précieux, le bois et les métaux tordus, sculptés, fouillés, ciselés, ont pris toutes les formes, ont obéi à tous les caprices des artistes les plus habiles et les plus exigeants pour former un merveilleux assemblage que l'œil peut entrevoir, que l'intelligence peut comprendre, mais que la plume est impuissante à décrire.

Cette étonnante profusion de richesses accumulées dans un même monument avec autant de prodigalité, et perdues dans cette obscurité désespérante qui donne un aspect si étrange aux vieilles cathédrales espagnoles, fatigue le regard et finit par rassasier la curiosité la plus avide. En entrant dans ces sombres sanctuaires, on éprouve une sensation pénible comme si, en sortant du grand jour, on se trouvait subitement renfermé dans une crypte souterraine où la lumière pénètre à peine par d'étroites et rares ouvertures; il faut quelques instants de recueillement pour que l'œil s'habitue aux ténèbres et pour qu'il puisse distinguer les objets qui l'entourent.

Ici encore l'obscurité est augmentée par l'indispensable *coro* qui occupe le centre de la vaste nef et attire les regards par la richesse de son ornementation.

Dans tout son pourtour extérieur, des colonnes et pilastres supportent des portiques ou petites chapelles sous lesquelles se logent des statues ou des scènes religieuses taillées en ronde-bosse dans le marbre; à l'intérieur, de splendides stalles à dossier, dans le fond, le siége épiscopal, à l'entrée deux charmantes chaires à prêcher, le tout sculpté en bois de chêne de Flandre, noirci par les années et orné de pinacles, d'archivoltes, de fenestrages délicatement ajourés et surchargés de rinceaux, de choux frisés et des mille autres ornements gothiques du XVe siècle, charme par la finesse et l'élégance du travail. Mais c'est en vain que l'on a essayé de faire disparaître ces murs derrière un luxe outré d'ornements

étrangers au style de l'église; cette décoration mal placée ne saurait compenser l'effet malheureux de leur masse parasite et compacte. Au milieu de toutes ces splendeurs, l'autel principal paraît bien modeste. C'est encore ici un tombeau carré et revêtu de parements de soie; sur sa table nue, quatre flambeaux et une croix d'or très-simples en font tout l'ornement. Mais derrière lui un splendide rétable en bois, richement sculpté et doré, s'élève de la base jusqu'aux voûtes.

Après la cathédrale, je ne puis passer sous silence l'église de *N.-D. del Pilar*, Notre-Dame-du-Pilier, un des sanctuaires consacrés à la Sainte-Vierge, les plus vénérés de toute l'Espagne et les plus célèbres du monde entier.

Il y a peu d'Espagnols qui n'y soient venus en pèlerinage; presque tous en portent sur eux une médaille et beaucoup de femmes ont reçu en naissant le nom de *Pilar*. En France, Mlle Pilier paraîtrait un singulier nom pour une jeune fille; mais en Espagne, il est en grande vénération. Voici, m'a-t-on dit, la légende qui a donné lieu à la fondation de cette église et à la piété des populations.

Quarante ans environ après la naissance de J.-C., saint Jacques le Majeur vint prêcher la foi en Espagne. Une nuit qu'il était en prières sur les bords de l'Ebre, une légion d'anges lui apparut. Les uns portaient une statue de la Sainte-Vierge, les autres une colonne de marbre. Ils placèrent la statue sur la colonne et la vision disparut (1). Le saint, avec l'aide de ses disciples, bâtit autour de cette statue miraculeuse un petit oratoire qui, plusieurs fois relevé et toujours agrandi, finit par devenir une vaste église.

Celle qui existe aujourd'hui est une lourde et massive construction en briques. Ses murs droits et unis sans ouvertures portent un toit très-plat, surmonté de six petites cou-

(1) V. Godescard, au 25 juillet.

poles, amorties par des tourelles ou lanternes, terminées en forme de minaret et couvertes, ainsi que le toit, de tuiles creuses et vernissées de différentes couleurs, disposées de manière à former des motifs variés.

A l'intérieur, c'est une immense basilique dans le style grec du XVII[e] siècle, partagée en trois nefs, dont la partie centrale est occupée comme toujours par le *coro*. C'est là, c'est au bout de ce chœur intérieur, du côté de l'entrée principale, que se trouve la statue de N.-D. del Pilar, la même qui fut apportée par les anges; elle est élevée sur la même colonne et occupe la même place où saint Jacques la reçut, il y a 19 siècles (1) ; on la voit au fond d'une petite chapelle tout en marbre, sorte de coupole percée à jour, et soutenue par six colonnes de jaspe et de porphyre, au-dessus de laquelle voltigent et folâtrent une nuée de chérubins passablement nus et déplacés en pareil lieu. Elle est environnée d'une auréole d'or et d'argent, enrichie de diamants et de pierres précieuses, qui étincellent d'un vif éclat à la lumière d'un grand nombre de cierges et de lampes d'argent constamment allumées. Des revenus considérables sont attachés à cette chapelle, et la statue considérée comme le Palladium de Saragosse possède un trésor des plus riches et des plus importants, composé des joyaux offerts dans tous les temps par la piété des fidèles, des grands seigneurs, des princes et des rois; des pèlerins venus de toutes les parties du monde chrétien et pieusement agenouillés, sont constamment en prières devant la sainte image.

On a surchargé tout cet intérieur des marbres les plus rares; l'or et de splendides peintures décorent les coupoles et les plafonds. Mais ce luxe inouï, ce dévergondage de richesses et d'ornements de fraîche date ne produit qu'un ensemble lourd et de mauvais goût qui fait regretter nos vieilles cathédrales

(1) *Acta Sanctorum*, 26 juillet.

du nord, dont l'élévation, l'élancement portent les cœurs vers Dieu en même temps que les regards, tandis que leur chaste sévérité et la sobriété des décorations inspirent le recueillement et la prière.

Au bout d'une promenade, sorte de boulevard bordé d'arbres chétifs, je dois signaler encore la façade très-remarquable de l'église *santa Eugracia* : au milieu d'un portique en briques s'abrite sous une large arcade, une construction tout en marbre blanc, sorte de vaste rétable, composé de bas-reliefs en ronde-bosse, encadrant une belle statue de la Sainte-Vierge. Ce magnifique portail, grandiose conception de la Renaissance, donnait accès dans une église qui n'existe plus. Elle fut détruite par la mitraille lors du fameux siége de 1809. Ces voûtes écroulées, ces arceaux encore debout et suspendus dans l'espace, suffisent pour attester ce que la ville eut à souffrir des horreurs de la guerre.

Plusieurs autres édifices du côté de l'Ebre portent encore les traces de nos boulets. Ce siége fut terrible ; les Français furent obligés de conquérir la ville maison par maison, quartier par quartier. Les assiégés épuisés, affamés, mourants, ne rendirent la place que lorsqu'elle n'était plus qu'un monceau de ruines et de cadavres.

« Le 21 février, dit M. Thiers, dix mille fantassins, deux « mille cavaliers pâles, maigres, abattus, défilèrent devant « nos soldats saisis de pitié. Sur cent mille individus, habi- « tants ou réfugiés dans les murs de Saragosse, cinquante- « quatre mille avaient péri. Un tiers de la ville était ren- « versé, les deux autres tiers percés de boulets, souillés de « sang, étaient infectés de miasmes mortels. »

Est-ce le souvenir de ces malheurs qui a frappé de découragement et comme abruti cette population paresseuse, sale et grossière ? Enveloppé jusqu'au nez dans son vaste manteau rapiécé ou dans sa couverture de laine rayée brune et

blanche, la tête couverte d'un sombrero à larges bords défoncé, ou tout simplement d'un mouchoir roulé en couronne autour de la tête, sans doute en souvenir du turban arabe, l'Espagnol des classes inférieures semble se draper fièrement dans sa misère. Sa culotte, arrêtée au genou, laisse voir des lambeaux de linge retenus par des ficelles autour de ses jambes et ses pieds sont chaussés d'affreux souliers de corde, évasés et souillés de boue. Dans ce costume il se réunira aux groupes qui toute la journée stationnent sur les trottoirs des places publiques, et s'occupera avec insouciance à fumer le cigarito en devisant des affaires du temps ou à grignotter les châtaignes et les noix sèches qui, avec un verre d'eau puisé à la fontaine voisine, formeront son frugal repas.

Une population plus hideuse encore, assemblage repoussant de mendiants aveugles et boiteux, truands débraillés et couverts de vermine, se tient à l'entrée des églises, au coin des rues, ou devant les hôtel garnis; ils savent dépister le voyageur, ils le harcèlent de leurs gémissements et le poursuivent jusqu'au pied des autels, dans les voitures publiques, sous la porte des *fonda*, en lui prodiguant les noms les plus pompeux, les épithètes les plus gracieuses, puis lui adressent de grossières injures s'il refuse de leur donner *la charita*. C'est à Saragosse que Callot a dû venir chercher les plus beaux types des gueux que son habile burin a si fidèlement rendus et si habilement immortalisés.

Comme je passais près du marché, un homme arrivait chassant devant lui son âne chargé de légumes. A son costume pittoresque on reconnaissait un habitant des montagnes. Il avait sur la tête un chapeau à larges bords roussi par les rayons du soleil; son vêtement de gros drap, couleur de suie, était fixé à la taille par une ceinture de laine rayée; une calebasse et une besace de toile grise pendaient sur ses épaules à des courroies de cuir, et de sa main droite il portait

une longue carabine à un coup. Le brigandage et le peu de sécurité des routes rend encore aujourd'hui cette dernière précaution indispensable dans les environs mêmes de la ville.

Au moment où j'étais à Saragosse, une exposition venait d'ouvrir ses portes et ses vitrines aux divers produits de l'Espagne. Elle avait été annoncée à grand bruit et devait être très-brillante ; mais la révolution avait nui beaucoup à son importance, en arrêtant le transport des marchandises et paralysant la confiance. En parcourant rapidement ses salles désertes, j'ai remarqué, en fait de produits de l'industrie, des cuirs gaufrés pour harnais qui paraissent être ici une spécialité, des pavés et terres cuites, destinés à la décoration des appartements, parfaitement réussis ; des vitraux peints d'un brillant effet, mais français, je crois ; des étoffes de soie pour ornements d'églises de la plus grande richesse ; de magnifiques dentelles et mille tissus variés parmi lesquels resplendissaient ces merveilleuses mantes dont la solidité à toute épreuve et les couleurs bariolées sont une des curiosités du costume espagnol. La ville de Barcelone seule avait fourni plus de la moitié de l'exhibition.

La Castille et l'Aragon sont les pays qui produisent presque tous les grains en Espagne ; c'est là qu'ils sont plus beaux et plus estimés ; la Catalogne donne des produits inférieurs. D'après les renseignements que j'ai pris, les meilleurs crûs pour les vins se trouvent dans le midi, principalement en Andalousie. Le vin ordinaire vient du nord de l'Aragon et de la Catalogne. Épais, plat et violent tout à la fois, il est peu agréable, ce qu'il faut attribuer aux procédés de vinification tout-à-fait primitifs.

Avec du raisin délicieux, on trouve ici le moyen d'obtenir du vin d'une qualité inférieure ; on fait aussi une huile détestable, d'un goût et d'une saveur repoussante, qui produit sur les étrangers l'effet d'huile de ricin ; et cependant, c'est

aux environs de Saragosse, c'est au milieu des rochers les plus arides, sur le flanc des montagnes dénudées par les orages, que l'olivier se plaît et donne ses meilleurs fruits; mais l'Espagnol, attaché à ses mœurs, à ses vieilles habitudes, ne voudrait en rien les modifier. Ignorant et paresseux, il croit tout savoir et ne veut rien demander au progrès; il se contente d'entasser dans un coin ses olives et de les écraser sous des pierres lorsqu'elles sont à moitié pourries. Il y aurait un remède à ce mal: l'usage des pressoirs mécaniques; mais il faudrait en acheter et vouloir s'en servir, deux choses qu'il sera bien difficile d'obtenir jamais.

En sortant de Saragosse, la végétation est un peu plus active, les champs mieux cultivés; on côtoie, pendant quelque temps, le Jalon, jolie rivière dont les eaux bienfaisantes fécondent la vallée, mais bientôt on retombe dans le dédale des sierras de toute espèce. Là encore se trouvent d'immenses travaux d'art, des tranchées profondes, des aqueducs d'une extrême hardiesse; la voie s'élève par une pente rapide au milieu des plus grands bouleversements de la nature.

Des rochers taillés en pyramides, des blocs de granit suspendus dans l'espace semblent se détacher du sol pour menacer le voyageur de leur masse énorme. Au milieu de ce chaos, les ruines d'un vieux château, ou bien un village solitaire perchés au sommet d'une haute montagne, un torrent qui suit la vallée en bondissant à travers de maigres pâturages, animent ce paysage sévère où l'on rencontre rarement un être vivant.

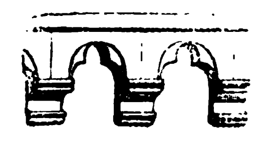
Près de Catalayud, la voie ferrée se rapproche de la grande route sur laquelle passent encore ces anciennes diligences si connues, où cinq à six mules, attelées l'une devant l'autre, obéissent à la voix du conducteur lorsqu'il les appelle chacune par leur nom; puis on quitte l'Aragon pour entrer

dans la vieille Castille, et l'on s'arrête à la station de *Alcala de henares*, seconde ville de la province de Madrid et patrie de l'illustre Michel Cervantès.

On ne peut citer ce nom sans songer à l'immortel ouvrage qui l'a rendu célèbre. Je ne suis point entré dans la Manche, dans ce pays si connu par les aventures du plus honnête et du plus malheureux des hommes ; mais si je n'ai point aperçu le clocher du Toboso, si je n'ai pas rencontré sur ma route le chevalier de la Triste-Figure, suivi de son grotesque écuyer, j'ai vu des moulins à vent et leurs ailes provocatrices, des troupeaux de moutons, des muletiers au costume pittoresque déchargeant de lourds ballots de marchandises devant la porte de ces *posadas* ou hôtelleries de bas-étage, desservies encore aujourd'hui par de grosses maritornes aux rustiques attraits. Tout, dans le paysage et dans les mœurs des habitants de cette partie de l'Espagne, rappelle les descriptions pleines de vérité dont le poétique auteur a su orner son ouvrage en racontant l'histoire merveilleuse de son immortel héros.

Après avoir franchi une longue galerie souterraine, on débouche sur une vaste plaine aride et sablonneuse, au milieu de laquelle surgissent de nombreux clochers, des flèches, des tours, des dômes, c'est Madrid.

(La suite à un prochain numéro.)



DES

FAIENCES POPULAIRES

A PROPOS DE PUBLICATIONS RÉCENTES

PAR UN AMATEUR DE FAIENCES.

Depuis quelques années la vogue est aux écrits relatifs à la céramique. Aussi après les *Guides* et les opuscules modestes consacrés à l'étude des *origines*, à l'examen des *pièces*, à l'indication des *marques*, viennent maintenant les livres à illustration et les splendides in-quarto. — M. du Broc de Ségange a donné l'exemple pour les productions de l'art nivernais : une œuvre posthume de M. André Pottier, ce savant affable et distingué que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, va de son côté faire à la Normandie les honneurs d'une exhibition rationnelle dans laquelle figureront ses plus brillantes créations. La faïence valait bien cette manifestation.

Au milieu de cette ardeur d'investigation, les types populaires, soit par leur décoration, soit par leurs devises, ne pouvaient pas être oubliés.

L'étude de céramique normande, intitulée *Les Brocs à cidre en faïence de Rouen* (1), atteste le goût habituel du

(1) *Les Brocs à cidre en faïence de Rouen. Etude de céramique*

savant éditeur des œuvres de Maurice et d'Eugénie de Guérin, en même temps qu'elle forme un excellent titre de recommandation pour les presses de M. Le Blanc-Hardel. Le choix des caractères et du papier, la correction du texte et cet heureux tour de main au moyen duquel on a pu éviter de couper les mots, un seul dans une note excepté, à la fin des lignes, sont à signaler à tous les bibliophiles.

Les eaux-fortes dessinées par M. G. Bouet sont gracieuses et originales, mais leur tirage par l'imprimeur en taille douce, par suite peut-être d'un outillage insuffisant, laisse quelque chose à désirer. Ceux qui savent au prix de quels efforts on obtient un livre artistement exécuté ne seront pas tentés de trouver ces remarques minutieuses, et sauront gré à M. Le Blanc-Hardel du résultat auquel il est arrivé. La dissertation de M. Bordeaux méritait d'ailleurs le soin particulier avec lequel elle a été imprimée. Ainsi que l'auteur nous l'apprend, elle a été composée pour mettre en lumière un pichet à cidre portant le nom de François Trebutien et la date de 1745. Ce François Trebutien, d'une famille du Cinglais, au diocèse de Bayeux, était le bisaïeul d'un orientaliste bien connu, M. François-Guillaume-Stanislas Trebutien, l'un des conservateurs de la bibliothèque publique de Caen. Les principaux motifs de décoration qui s'y remarquent n'ont rien de particulier; festons, guirlandes, draperies et autres menus détails appartiennent à l'ornementation habituelle des productions courantes de la céramique rouennaise; l'on peut même observer que, si les couleurs franchement accusées donnent un effet satisfaisant, l'agen-

normande, par Raymond BORDEAUX, grand in-4°. Caen, de l'imprimerie de Le Blanc-Hardel. A l'occasion de cette publication, la Société des Beaux-Arts de Caen a décerné à M. Le Blanc-Hardel une médaille de vermeil.

cement général n'est pas exempt de lourdeur. Aussi n'est-ce pas précisément dans son côté plus ou moins artistique que gît pour nous l'intérêt de la pièce. Sur sa panse on aperçoit une scène à personnage au bas de laquelle se déroule l'inscription que nous avons transcrite, et c'est là précisément ce qui, à notre sens, mérite d'attirer l'attention. Le sujet est pourtant bien peu compliqué. Il nous offre simplement un chasseur, à genoux, accompagné de son chien et ajustant un lièvre. Son chapeau tricorne est tombé près de lui. Comme le propriétaire du broc était *garde général des domaines et bois* du roi, on a pensé que l'on devait y reconnaître son portrait. Ce qu'il y a de constant, c'est que, sans qu'il soit possible d'attribuer aux céramistes l'intention audacieuse d'exécuter un portrait proprement dit, il faut pourtant reconnaître qu'ils ont été amenés souvent à tracer des images de fantaisie ou des scènes de la vie réelle en rapport avec celle des clients auxquels les pièces de commande, brocs, plats et assiettes, étaient destinées. Dans une partie fort intéressante de son travail, M. Bordeaux a rapproché du broc inscrit du nom de Trebutien quelques céramiques analogues. Ce sont d'abord deux pichets appartenant l'un à M. Baudry, l'autre à M. Loisel, de la Rivière-Thibouville. Le premier nous offre un chasseur entouré de ses chiens et tirant sur une perdrix, avec la légende :

NICOLAS DU PARCQ 1746.

Sur la panse du second, on aperçoit un personnage revêtu du baudrier fleurdelysé et suivi d'un bûcheron. Au bas, on lit :

MICHEL LENFANT 1725.

Comme François Trebutien, Nicolas du Parcq était garde

du roi, et le baudrier, insigne de la fonction, ainsi que la présence d'un bûcheron, permettent d'attribuer avec certitude la même profession à Michel Lenfant.

Le plat à barbe décrit par M. le docteur Warmont, et qui, au-dessous de l'image d'un chasseur ajustant un chevreuil, porte les mots :

DESBANC GARDE A COUCY, 1785.

appartient à la même catégorie ; nous en dirons autant d'un saladier beaucoup plus ancien, placé aujourd'hui dans le musée municipal de Bernay. L'inscription, qui fixe sa date, est ainsi conçue :

CLAUDE JOUANIN GARDE
DE CHASSE
1729.

Dans le fond du vase se meuvent trois chasseurs avec leurs chiens ; l'un tire des lapins, un autre fait feu sur une volée de perdrix ; le troisième, tenant à la main son fusil, se réserve vraisemblablement pour une meilleure occasion.

Dans le même ordre d'idées, on peut citer des plats à barbe destinés à jouer le rôle d'enseigne et représentant un frater rasant la pratique, et des assiettes de provenance nivernaise, au fond desquelles se pavane un maréchal ferrant armé de la tenaille, du fer-à-cheval et revêtu du tablier de cuir professionnel.

Ce n'est pas là toute la dissertation de M. Raymond Bordeaux. Après ces descriptions de pièces curieuses à divers titres, il s'est attaché, avec beaucoup de soin, à fixer l'origine, la forme et la destination des brocs, ainsi que la valeur et la signification des devises qui les recouvrent. En fouillant ainsi son sujet, il y a trouvé l'occasion d'explications sur les

L'ochelins, que nous recommandons aux amateurs de recherches érudites et ingénieuses.

Un critique autorisé, d'un goût sûr et délicat, a pu, il est vrai, reprocher à la monographie que nous essayons de faire connaître, de sortir des limites qui semblaient lui avoir été assignées. La description du broc de M. Trebutien est devenue peu à peu une étude générale sur tous les vases du même genre; en sorte que le cadre manque de proportion et déborde légèrement le sujet. Il y aurait mauvaise grâce à contester l'exactitude de cette observation. Mais, pour notre part, nous ne sommes pas porté à nous en plaindre, et nous croyons que ce sera aussi le sentiment de ceux qui liront cette piquante dissertation.

Des brocs, dont nous entretient M. Bordeaux, aux faïences populaires sur lesquelles l'un de nos romanciers les plus féconds a appelé récemment l'attention, la transition est simple et naturelle. Par le plus grand nombre de leurs spécimens, les pichets confinent, en effet, de très-près à cet art rustique, dont M. Champfleury s'est fait chez nous le panégyriste et le révélateur.

Envisagées dans leur ensemble, ces humbles productions tiennent dans l'art de terre un rang inférieur, semblable à peu près à celui des gravures sur bois d'Épinal dans l'imagerie religieuse; pour qui sait les comprendre, elles ont pourtant un certain charme; elles fournissent d'ailleurs d'utiles indications pour l'étude des mœurs et des idées courantes, et à ce titre elles ne sauraient être absolument indifférentes au moraliste et à l'historien. C'est cette conviction absolue de leur utilité qui a dicté l'ouvrage de M. Champfleury sur les faïences patriotiques, dont deux éditions successives n'ont pas épuisé la vogue (1).

(1) Champfleury, *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution*.

Généralement, ainsi que nous avons déjà pu le voir, la faïence populaire est *parlante ;* elle ne se contente ni de la forme ni de la couleur, elle y ajoute l'inscription, soit pour expliquer l'objet représenté, soit pour faire connaître le propriétaire de la pièce ; dans certaines circonstances, il est même vrai de dire que l'écriture plus ou moins heureusement encadrée forme toute l'ornementation de ces productions, d'une simplicité primitive.

« Assiettes, cruches, saladiers, gourdes, plats à barbe, « dit M. Champfleury, ont été les pièces destinées à être « recouvertes de légendes par le patouilloux nivernais ; car « Nevers fut surtout le berceau de la faïence parlante, et « ce n'est guère qu'à l'état exceptionnel qu'on trouve « quelques rares inscriptions sur les produits des trois « grandes branches de l'arbre céramique français.

« L'art radieux et sévère de Rouen se contente de ses « dessins rayonnants ; Moustiers vit par son élégance italienne « et la pureté laiteuse de ses émaux, Strasbourg et toute « l'Alsace égayent les yeux par le *pinculur* emprunté à « l'Allemagne. »

Cependant, malgré leur rareté relative, les faïences parlantes ne sont inconnues dans aucun de ces centres. M. Champfleury lui-même a signalé de piquantes gourgoulines à inscriptions du Midi. L'Exposition universelle ajoute aux spécimens déjà connus des fabrications du Nord, une assiette avec cette légende caractéristique : *L'épouse du philosophe Républicain Français.* Il est vrai de dire que cette héroïne, avec ses traits durs et accentués, a l'aspect rébarbatif et peu engageant. Quant aux types rouennais, sans être précisément abondants, ils forment un groupe assez compact et assez original pour exiger quelques détails.

Fidèle aux anciennes habitudes, la céramique de Rouen, ainsi que nous avons déjà pu le voir, n'a guère admis comme

légende que les noms des propriétaires, inscrits avec la date de fabrication sur le cordon des bouteilles et des pichets. En règle générale, le peintre décorateur, lorsqu'il ne couvre pas entièrement de feuillages, de guirlandes, de fleurs ou de cornes d'abondance le flanc des vases, y représente en pied, d'une manière plus ou moins scrupuleuse, soit le destinataire, soit l'image de son patron, soit une scène pieuse empruntée à la vie de celui-ci. Les collections publiques et particulières contiennent de nombreux spécimens exécutés dans les données que nous venons d'indiquer. Les plats présentant ces particularités sont beaucoup plus rares. Nous pouvons cependant, à titre d'exemple, en citer un d'assez grande dimension, qui nous offre, au centre d'une décoration rayonnante, saint Christophe passant l'eau et portant le Sauveur du monde sur ses épaules. Au bas, on lit : *Christophe Pradon*, 1712. Quant aux inscriptions grivoises ou bachiques, elles sont à peu près introuvables. Une raillerie anodine contre les moines grands buveurs, un jeu de mots d'un sens pratique un peu brutal, *mon oye est tout*, une facétie d'un goût douteux à l'adresse des maris peu clairvoyants, voilà à peu près tout ce que des chercheurs passionnés ont pu découvrir jusqu'ici. On peut y rattacher des ariettes en musique dans le genre de celle-ci :

Que la terre
Soit en guerre
Mon âme est toujours en paix
Et je brave
Dans ma cave
La fortune et tous ses traits.

Joignons-y, au moins pour l'intention, deux assiettes de la collection de M. le marquis de Bellegarde, représentant un cordonnier à genoux essayant une chaussure à une jeune

femme, mise en œuvre des *Cordonniers galants* que l'on rencontre dans tous les recueils de chansons populaires. A part ces exceptions, qui sont sans importance, M. Champfleury nous paraît être complètement dans le vrai lorsqu'il dit : « L'irradiation des majestueux dessins de Poirel de Grandval n'avait que faire de la gausserie. La fameuse corne d'abondance, qui lance des gerbes de fleurs et de fruits au milieu des grands plats, chasse également toute inscription. »

Il en fut tout autrement à Nevers; mais n'est-ce pas exagérer les choses que de proclamer ses fabricants créateurs d'un style vraiment gaulois, et n'est-ce pas tenir trop peu de compte des révélations du savant ouvrage de M. du Broc de Segange que de réduire à ces productions populaires leur valeur sérieuse et leur véritable originalité ? Les faïences italiennes de la première époque, les pièces à blanc fixe sur bleu intense, les imitations rouennaises, hollandaises et japonaises qui suivirent, nous paraissaient mériter une appréciation plus favorable.

Dans la faïence parlante, les premiers essais de Nevers ressemblent singulièrement à ceux que nous avons déjà signalés pour d'autres centres de production. Ce sont toujours des saints placés sur la panse des bouteilles, au fond des saladiers ou des assiettes, avec la date de la fabrication et le nom du destinataire ; on peut cependant observer que, tandis qu'à Rouen ces légendes caractéristiques revêtent surtout les bouteilles, à Nevers elles semblent plus spécialement réservées aux plats, aux saladiers et même aux assiettes. L'artiste y ajoute assez volontiers des emblèmes ou des instruments professionnels qui viennent préciser et compléter l'inscription : l'ancre pour les mariniers, la bêche pour les laboureurs, la truelle ou l'équerre pour les maçons. Comme partout ailleurs, ces pièces appartiennent pour le plus grand nombre à la catégorie des *Cochelins* et ont été exécutées à l'occasion d'un

mariage. C'est là ce qui explique la présence simultanée du nom du mari et de sa femme sur tous ces objets. M. Bordeaux a cité trois assiettes fort curieuses à ce point de vue : l'une représente saint Pierre avec la légende *Perrine de Fat;* une autre saint Robert, avec les mots *Robert Robinot;* sur la troisième, on voit juxtaposés les deux saints, en même temps que sont réunis dans la même inscription les noms de *Perrine de Fat* et de *Robert Robinot.* Les légendes placées sur le cordon des brocs et analogues à celle-ci, *Lu. Piénoire* et *Julianne, sa femme*, ont la même signification.

Ce genre de décoration répondait si bien aux idées religieuses du plus grand nombre, et à ce sentiment énergique de la propriété qui porte le paysan à marquer de son nom ses outils et tout son mobilier, qu'on en retrouve de nombreux échantillons jusqu'au plus fort de la tourmente révolutionnaire. L'un des plus piquants est sans contredit celui que reproduit M. Champfleury, et qui porte au-dessous d'une sainte Catherine la légende suivante : *Catherine Tetar bone citoienne.* Catherine Tetar ne s'est pas fait représenter en sainte Catherine, comme l'a pensé le spirituel écrivain ; elle a fait peindre sa patronne suivant l'usage consacré, avec ses attributs ordinaires, la roue, la palme et l'épée, et elle a compté que le certificat de civisme qu'elle se décernait lui ferait pardonner ses sentiments religieux.

Mais à côté de ces pièces conçues et traitées dans le genre ordinaire des autres fabrications, Nevers en a un autre qu'elle a pour ainsi dire transformé, et auquel elle a donné un développement considérable. Qui ne connaît ces nombreuses faïences facétieuses dont *l'arbre d'Amour* est resté l'un des types les plus répandus? Le bon goût et la décence n'en sont pas toujours les caractères distinctifs, mais nous convenons volontiers que dans quelques spécimens choisis il y a des effets de coloration francs et inattendus qui mettent les yeux

en fête et exercent une bizarre attraction. La Révolution française vint imprimer à ces fabrications communes une direction différente ; elle en chassa la gaîté et ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois ; elle leur communiqua en revanche une valeur politique à laquelle elles n'avaient eu jusque-là aucune prétention. Le livre de M. Champfleury est à proprement parler l'histoire de cette dernière et radicale transformation de l'art nivernais. Le sujet était à coup sûr neuf et piquant, il n'avait rien à redouter de publications spéciales relatives à l'imagerie de la faïence française (1), et l'auteur, à première vue, avait toutes les qualités voulues pour l'entreprendre. Nous ne pouvons pourtant pas dire que le livre, malgré les recherches consciencieuses qu'il atteste, soit de tous points réussi. Demmin a voulu démontrer quelque part la supériorité morale du protestantisme sur le catholicisme au moyen de la faïence; mais cette boutade paradoxale, qui fait sourire, ne tire pas à conséquence et ne modifie guère le caractère du guide de l'amateur de faïences. Il n'en est pas de même dans le volume qui nous occupe : le pamphlet nous poursuit partout, et les découvertes céramiques ne nous arrivent qu'à la suite de nombreuses tirades philosophiques, humanitaires ou politiques. Il ne faut pas en effet s'y tromper, ce travail à propos d'assiettes n'est rien autre chose qu'une vue générale de la Révolution française. Une pièce du genre le plus humble y a pour commentaire un discours de Mirabeau ; une autre soulève la question irritante

(1) *Imagerie de la faïence. Assiettes à emblèmes patriotiques*, 1789-1795, très-grand in-8° orné de 118 chromolithographies. — *Imagerie de la faïence française. Assiettes à emblèmes patriotiques*, comprenant la période révolutionnaire, 241 types sur 121 planches lithographiées d'après les pièces originales et classées par ordre chronologique, de 1710 à 1830, par M. A.-A. Mareschal.

du serment ecclésiastique. Il n'est pas jusqu'aux débris d'un poêle de faïence, sans valeur saisissable, qui ne provoquent chez l'auteur des effusions de sensibilité voisines tout à la fois de la prétention et du lyrisme :

« Combien d'heures ai-je passées en face de ce poêle autour duquel apparaissent les nets profils, les yeux ardents, les froides volontés de ces hommes à principes. Le poêle a brûlé pendant plus d'une séance. Qui sait si un conventionnel s'en est approché ? La flamme intérieure qui animait ces hommes chassait le froid de leurs veines. »

Avec un esprit monté à un pareil diapason, le goût littéraire lui-même s'altère et il ne peut plus être question d'art proprement dit et de recherches désintéressées. L'auteur mentionne bien, il est vrai, les travaux entrepris par ses devanciers sur les origines de l'art de terre, mais c'est par une sorte de prétérition polie et pour constater ce qui leur a manqué. « Diverses monographies ont été rédigées par « les propriétaires des cabinets et par les spécialistes qui « tiennent les uns pour Rouen, les autres pour Marseille, « ceux-ci pour Moustiers, ceux-là pour Nevers ; mais traitées « surtout au point de vue de l'ornementation de la terre, « des émaux, de la forme et du fond, des contours et de la « couleur, ces études devaient laisser de côté les manifes- « tations écrites du peuple quand d'ailleurs tout était à « chercher, privilége de potier, marques, signatures, ana- « logies qui font du curieux en céramique un chercheur « infatigable remuant la poussière des archives pour asseoir « sur des bases positives la fondation des fabriques de faïence « en France. »

M. Champfleury a suivi une autre voie ; la science positive est devenue l'accessoire, les considérations artistiques ont été brusquement congédiées et l'œuvre nous apparaît surtout comme une sorte d'hymne à la Révolution française com-

pliquée d'une revendication de la liberté absolue de la presse.

« Je trempe ma plume dans un encrier sur lequel est « écrit *vivre libre ou mourir* : c'était un avertissement à « l'écrivain, une sorte de cri : écrire libre ou mourir. »

Il ne nous paraît pas opportun de nous engager sur ce terrain brûlant ; contentons-nous d'observer que la céramique patriotique, dans son ensemble, appartient aux opinions modérées. Les légendes violentes y sont rares et la vogue paraît avoir été réservée aux pièces destinées à prêcher la paix, à affirmer l'amour de la patrie et à recommander l'union. Ce point nous semble établi, avec un caractère complet d'évidence, par M. Champfleury ; nous sommes moins d'accord avec lui sur la valeur artistique de toutes les productions. Saladiers, plats, gourdes et assiettes attestent une décadence absolue au point de vue du dessin, de la couleur et même du procédé matériel de fabrication. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer cette triste assiette dédiée à Mirabeau avec ses colorations d'un vert faux aux productions les plus communes de l'époque antérieure. C'est encore bien pis quand le *Patouilloux* s'avise d'introduire des personnages dans ses compositions. L'individu nu qui met le feu à un canon avec la légende : *Je garde la nation*, et le curé constitutionnel ayant en face de lui deux de ses paroissiens auxquels *il annonce le bonheur de la France* montrent à quels effets grotesques peuvent arriver l'ignorance absolue du dessin et l'absence de goût. Pour apprécier de pareilles productions autrement que ne l'ont fait MM. André Pottier, Gouellain et de Toytot, il faut, ce nous semble, obéir à des entraînements étrangers à l'art et à la science. Il est évident pour nous que les préoccupations politiques ont influencé le jugement de l'écrivain. Ces assiettes ont été à ses yeux non des faïences ordinaires, mais de véritables reliques, et il a été

victime à son tour de ce parti pris d'admiration qu'il a reproché avec justice à certains auteurs voués au culte des élégances du XVIII[e] siècle. L'objet de sa dévotion est différent, mais l'erreur dans laquelle il est tombé est plus difficile à comprendre et à expliquer.

Nous aurions aussi beaucoup à dire sur les commentaires ingénieux que lui suggèrent certaines pièces décrites dans le volume que nous essayons de faire connaître. Une écuelle de Moustiers, fort élégante par sa forme et son décor, nous offre un Amour tenant en main deux cœurs enflammés, tandis que des banderolles flottantes nous font lire à côté des mots : *Vive la nation! vive l'amour! 1791*, un souhait de fécondité rendu avec une certaine crudité d'expressions. C'est là évidemment une céramique d'épousailles qui n'a rien de populaire dans son ornementation, et le vœu qui s'y trouve inscrit s'explique par la circonstance en vue de laquelle elle a été fabriquée. On rencontre des formules de ce genre sur beaucoup de pièces analogues, et elles n'ont rien à démêler avec les besoins d'hommes qu'éprouva plus tard la République française.

A la page 166 nous voyons au fond d'une assiette une épée, une crosse et une bêche réunies ; à droite se trouve un chien, l'œil fixe, la queue dressée, qui semble veiller sur ces insignes ; à gauche un chat s'approche en rampant, et au bas on lit cette ligne explicative :

PRAN GARDE AU CHAT.

Voici maintenant l'interprétation qui nous est proposée : « La céramique s'est rarement préoccupée du chat. Je ne connais que l'assiette ci-contre. Un chat et un chien veillent sur les emblèmes du *tiers* avec la légende : *Pran garde au chat.* Ici le chat me paraît avoir été employé autant en

signe de défiance que de liberté. L'animal accroupi semble dormir, mais qu'il a le sommeil léger ! Si un traître osait toucher au faisceau de la nation, aussitôt s'ouvrirait l'œil vert du chat qui toujours filtre à travers les paupières, regarde en face au moment du danger et ne s'abaisse jamais devant l'ennemi. »

Cette glorification du chat et sa transformation inattendue en symbole de républicanisme est à coup sûr originale ; mais, malgré l'érudition qui sert à l'appuyer et le charme du tableau, nous ne croyons pas que l'idée fasse jamais fortune. Les doutes exprimés à ce sujet par un des amis de M. Champfleury, et que nous trouvons consignés dans une note de l'ouvrage, nous semblent parfaitement fondés. Dans cette circonstance, le goût de l'auteur pour les brillants échantillons de la race féline, révélé dans le travail spécial qu'il leur a consacré (1), l'a entraîné en dehors du vrai ; et si jamais la République employa comme emblème patriotique le chat indépendant à côte du coq vigilant, il faut convenir que ce n'est pas dans le dessin qui nous est présenté. La méprise ici est complète et porte non-seulement sur la signification du chat, mais encore sur celle des signes qui figurent au centre de l'assiette. Ce sont, en effet, non les attributs du *tiers,* mais les emblèmes des trois ordres réunis : la *noblesse,* le *clergé* et le *tiers;* le chien veille au maintien de l'union, tandis qu'on signale à son attention les allures équivoques de son voisin de gauche, qui ne peut personnifier que les mauvais patriotes, artisans de troubles et de divisions. L'autorité respectable de Plutarque et de La Colombière ne saurait rien y changer, et le chat doit rester ce qu'il est habituellement, c'est-à-dire un type d'habileté sournoise et de perfidie cauteleuse.

(1) *Les chats, histoire, mœurs, observations, anecdotes,* par Champfleury.

Nous ne sommes pas plus disposé à accepter comme épigramme l'inscription placée sur une pièce de faïence au-dessous de la représentation de saint Étienne, et qui est ainsi conçue :

ETIENNE BLAGUET CURÉ D'APREMENT.

M. Champfleury, après avoir établi que le destinataire de l'objet en question était un certain Étienne Blaguet, curé d'Apremont, poursuit ainsi : « L'intelligent juge de paix de « la Guerche, qui, pour m'être agréable, a bien voulu s'oc- « cuper de ces problèmes de céramique et les suivre dans « leurs enchaînements avec la vie des paysans de la contrée, « a trouvé un registre où le gai curé d'Apremont a inscrit « la facétie suivante qui fait bien connaître un coin de son « caractère :

« 1761 le 4 février, j'ay ensépulturé Gilbert Perrin, « charpentier en bateaux, jeune homme de 93 ans, décédé « la veille du mardi gras. »

« Un curé qui rit de la mort jusque sur les registres de « l'état civil, voilà qui est tout-à-fait rabelaisien et qui ex- « plique le surnom de Blagueur (Étienne Blaguet) que les « étymologistes croyaient moderne, et dont l'épigraphie céra- « mique prouve l'existence en 1758, et sans doute antérieu- « rement. »

Nous ne voudrions pas affirmer que le fragment emprunté au registre de l'état civil d'Apremont ait la signification joviale qu'on lui attribue, et nous serions assez porté à penser que les mots *jeune homme* y particularisent la situation de famille des décédés dans le sens de célibataire, en opposition avec la qualification de veuf ou d'homme marié. Mais quand il en serait autrement, qui ne voit que rien ne peut faire sortir l'appellation de Blagueur de l'inscription précédem-

ment rappelée ? L'incorrection Blaguet pour Blayet ne nous y conduit pas et n'a pas plus de signification que celle qui a fait Aprement de la paroisse d'Apremont. L'épigraphie irrégulière des potiers nous réserve sans cesse de pareilles surprises.

Une brochure fort curieuse de M. Roubet permet d'ajouter quelques détails. Le vase décrit par M. Champfleury n'est pas un Nevers ; il est sorti d'une fabrique, établie à Neuvy-le-Barrois, en Berry, et que recommande le nom de son fondateur, Pierre de Frasnay, collaborateur assidu du *Mercure* et auteur d'un poème souvent cité sur la faïence.

Quant au curé d'Apremont, ami intime du châtelain-usinier son voisin, il nous apparaît comme un prêtre charitable jusqu'à la prodigalité, bel esprit à ses heures et absolument dépourvu d'ambition. Malgré de nombreuses sollicitations, il ne voulut jamais quitter sa chère paroisse d'Apremont, et bien qu'il appartînt à une famille fort aisée, il y mourut en 1766 sans laisser de quoi payer ses funérailles.

Sur le trumeau de sa cheminée il avait fait graver ces vers bien connus qui, en indiquant ses goûts littéraires, peignent parfaitement son caractère :

> S'élève qui voudra par force et par adresse
> Jusqu'au sommet glissant des honneurs de la Cour,
> Moi je veux, sans quitter mon aimable séjour,
> Loin du peuple et du bruit rechercher la sagesse (1).

Ces publications sur les plus humbles productions de l'art céramique sont de nature à faire espérer que bientôt tous les centres de fabrication, grands et petits, auront leur mention

(1) *Mémoire sur une question céramique*, par M. Louis Roubet, juge de paix à La Guerche. Nevers 1868.

sinon leur monographie. Ce moment n'est pas encore arrivé. Dans la province de Normandie, si bien explorée, qui se rappelle aujourd'hui cette fabrique de St-Denis-sur-Sarthon fondée par le sieur Ruel de Belisle, dotée de priviléges importants et d'où sont sortis tant de plats à feuillages verts et jaune-clair, et tant d'objets destinés à être offerts en présents d'étrennes ou d'épousailles? Que sait-on sur les fabriques de poteries vernissées, si nombreuses et si anciennes dans les diverses parties de la France? Le Pré-d'Auge, d'où proviennent les meilleures imitations des Palissy et ces splendides épis qui font l'admiration de tous les connaisseurs, attend encore son historien. Il en est de même, pour nous borner à quelques exemples, de Ligron, dans le Maine, et de la Borne, en Berry. Ligron a pourtant produit des fontaines, des bénitiers et de grands bas-reliefs peuplés d'un nombre considérable de personnages. La Borne, comme beaucoup d'autres fabriques disparues, a inondé le marché de jouets d'enfants; elle a couronné les édifices situés dans son rayon de faîtières à plusieurs étages; elle a fabriqué des bustes de grande dimension; enfin elle a fait sa spécialité de pichets représentant des ecclésiastiques coiffés d'un tricorne à usage de goulot.

Nous n'avons pas l'intention de combler ces *desiderata* de l'art de terre, même en nous restreignant aux points que nous venons d'indiquer; mais, puisque le nom de la Borne s'est trouvé sous notre plume, nous croyons devoir indiquer une particularité de sa fabrication. Beaucoup des céramiques grossières que l'on venait y chercher avaient un caractère religieux. C'étaient, soit d'énormes calvaires destinés à orner les carrefours des sentiers ombreux du Sancerrois, soit des croix de cimetière que les habitants de quelques communes rurales aimaient à placer sur la tombe des leurs. Le calvaire du carrefour se compose ordinairement d'une croix

assez lourde comme forme et comme décor, surmontée d'un coq, et dont les bras sont terminés par des boules ou des fleurs de lis. Le Christ, modelé d'une façon barbare, est représenté nu avec un rudiment de ceinture. Sur le socle rond se tiennent deux ou quatre personnages de fantaisie. Une inscription indique quelquefois la date de l'érection et le nom du propriétaire. Les croix de cimetière reproduisent le même type dans des dimensions plus exiguës : deux *orantes* ou *pleureuses*, ou quelquefois deux des patrons du décédé sont placés à sa base, et dans une sorte de cartouche une brève épitaphe appelle les prières des passants, en fournissant sur le défunt les indications ordinaires.

Il n'y a pas lieu de se le dissimuler. Les croix émaillées, quelle que soit leur destination, sont frappées aujourd'hui de défaveur. Dans le cimetière d'Henrichemont, où s'étalent toutes les productions de pacotille en marbre, en fer et en zinc de l'art funéraire moderne, elles semblent faire tache et sont exclusivement réservées aux ouvriers potiers et aux membres de leurs familles. Des causes de diverse nature tendent également à proscrire les calvaires compliqués, dont les tons roux, au détour des chemins, s'harmonisaient si bien avec celui des feuillages. Pour l'artiste et le voyageur, ces monuments rustiques, d'un faire individuel et sans prétention, qui donnaient un cachet spécial aux sentiers d'Henrichemont, ne seront pas remplacés. Nous ne croyons guère qu'il soit possible de lutter avec chance de succès contre le courant aveugle qui les emporte. Mais, en prévision de leur disparition, nous avons voulu, en consignant ici l'impression qu'ils nous ont laissée, conserver leur souvenir à l'adresse des rêveurs et des archéologues de l'avenir.



CHRONIQUE.

Découverte importante dans la crypte de St-Victor, à Marseille. — M. Levenq, un de nos jeunes confrères de la Société française d'archéologie, vient de terminer un travail des plus remarquables sur l'abbaye de St-Victor, et l'a soumis à la Société de statistique des Bouches-du-Rhône.

Ce qui a causé une véritable surprise et une grande joie à M. Levenq dans ces cryptes, dont il détermine l'âge et les transformations successives, c'est un système décoratif des plus brillants appliqué à l'intrados de six arcs, décorant à 8 mètres de hauteur le véritable sanctuaire, le lieu privilégié de ces chapelles souterraines : à tous ces intrados étaient appliquées des mosaïques composées de cubes de pâte de verre ; le fond bleu foncé est bordé de brun-clair, avec blanc, détachant des ornements gris-perle et des arabesques dorées. C'est une heureuse inspiration qui, le 26 mai dernier, détermina M. Levenq à faire briser la croûte épaisse et dure d'un enduit fait de chaux, de sable de mer et de poudre de marbre qui recouvrait ces mosaïques.

Pour être juste envers tous, disons : M. Von-Kothen, aussi membre de la Société française d'archéologie, dans son remarquable volume des *Cryptes de St-Victor*, cite une lettre écrite en 1737 par Lefournier, qui dit en parlant de la chapelle de St-André : « On m'a assuré que toute la voûte était anciennement « ornée de mosaïques dont on avait vu quelques restes ; mais « je n'en ai pu découvrir aucun vestige. »

Cet ouvrage paraît d'autant plus intéressant à notre confrère qu'il sort des données byzantines, adoptant des fonds d'or, et prend dès lors un caractère original qui lui donne peut-être le premier rang dans la collection, si rare du reste, des mosaïques exécutées en France au moyen-âge. Cete décoration date du

IXᵉ siècle; tout auprès, un stuc de la même époque, pris jusqu'à ce jour pour de la pierre, déroule en fort relief une branche de vigne avec feuilles et fruits, motif encadré d'un ornement en torsade.

Dans une travée des cryptes, dite chapelle de St-Isarn, M. Levenq a retrouvé et relevé avec soin les restes des peintures appliquées au XIIᵉ siècle en cet endroit. Ces peintures connues déjà, puisqu'elles portent des traces toutes fraîches encore du vandalisme qui les a en grande partie détruites, avaient aussi été récemment indiquées par M. Von-Kothen, qui les signala dans son travail.

L'obituaire des abbés de St-Victor, des pierres tombales, des débris de sarcophages mérovingiens en haut relief ont été également, de la part du jeune architecte dont je vous livre les découvertes, l'objet d'un relevé sérieux.

Les travaux de M. Levenq augmenteront encore l'intérêt qui s'attache à notre vieille abbaye.

Second Creps,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie.

Le prospectus de la Revue celtique. — Quoique les recherches dites celtiques et anté-historiques ne soient guères à l'usage des lecteurs du *Bulletin monumental*, qui, jusqu'ici du moins, se sont occupés de choses positives reposant sur des faits incontestables, nous annoncerons cependant la publication prochaine d'une revue qui doit prendre le titre de *Revue celtique*. Elle comptera parmi ses collaborateurs des hommes d'un incontestable talent.

« La liste de nos collaborateurs, dit M. Henri Gaidoz, montre que notre *Revue* est vraiment une œuvre internationale et qu'elle réunit en un faisceau toutes les forces de la science celtique. Les érudits les plus distingués des pays celtiques et du continent ont bien voulu se joindre à nous et nous promettre leur concours actif. Notre intention est de publier des articles écrits indifféremment en français, anglais, allemand ou latin. Si pourtant un certain nombre de nos souscripteurs nous en témoignent

le désir, nous donnerons, dans une traduction française, les travaux de nos collaborateurs d'Allemagne.

« Nous publierons :

« Des textes inédits (irlandais, écossais, mannois, gallois, corniques, bretons) avec traduction. Nous aurons soin de choisir des textes intéressants au point de vue soit de la philologie, soit de l'histoire littéraire, soit de la mythologie ;

« Des travaux de philologie sur les langues celtiques prises en elles-mêmes, et sur leurs rapports avec les langues congénères ;

« Des recherches sur la religion des Gaulois et sur les superstitions et les traditions des populations néo-celtiques qui peuvent jeter de la lumière sur les anciennes croyances de la race celtique ;

« Des dissertations sur des phases peu connues de l'histoire des races celtiques ;

« Des mémoires sur l'histoire des littératures néo-celtiques et sur leurs rapports avec la littérature générale du moyen-âge ;

« Une bibliographie, aussi complète que possible, des publications touchant les études celtiques qui auront été faites dans l'année.

« De plus, nous avons l'intention de donner, de temps à autre, des réimpressions de textes celtiques intéressants pour la philologie ou pour l'histoire littéraire, et qui seraient devenus tellement rares qu'on n'en connaîtrait plus que quelques exemplaires, tels que le Glossaire irlandais d'O'Clerigh, la Grammaire galloise de Griffith Roberts, le Livre de prières gaëliques de Carswell, la collection de Poésies gaëliques de Gillies, le *Tremenvan an ytron Maria* et le *Buhez mab den*, etc. »

Nous souhaitons bonne chance à la *Revue celtique ;* nous souhaitons qu'elle ne se lance pas trop dans les hypothèses, qu'elle ne confonde pas les origines, et surtout que ses collaborateurs ne se laissent pas aveugler par cette vapeur celtique qui, depuis quelques années, embrouille les horizons archéologiques; que surtout elle n'attribue pas à certains monuments des ori-

gines impossibles ; qu'elle ne voie pas des monuments dans des roches parfaitement naturelles ou des constructions celtiques dans des ruines de moulins à vent. X. Z.

La famille de Ronsard, par M. le marquis de Rochambeau. — La famille de Ronsard, ou plutôt *Ronsart*, ainsi qu'on l'écrivait avant le poète, sert de titre et de sujet au savant et curieux ouvrage de M. de Rochambeau.

Le volume s'ouvre par une généalogie complète de la famille de Ronsart, à partir du magyar hongrois qui, vers 1340, était venu offrir ses services au roi de France, Philippe IV de Valois, jusqu'à nos jours, où le nom de Ronsard s'est complètement éteint.

L'auteur passe ensuite en revue les principales propriétés seigneuriales que posséda successivement la famille, en s'arrêtant de préférence sur celles auxquelles se rattachent le nom et le souvenir du poète.

Les chapitres suivants lui sont encore plus particulièrement consacrés. L'article iconographique contient la description de trente-cinq portraits différents, relevés, avec un soin minutieux, dans une foule de collections, et désignés de façon à être facilement reconnus.

Viennent ensuite des mélanges qui résolvent différentes questions controversées, relatives à la naissance du poète, à la qualité de prêtre qui lui est attribuée par plusieurs historiens (à tort selon nous), et à d'autres points encore mal éclaircis. L'auteur y a joint diverses pièces rares et inédites qui se rapportent à Ronsard, deux lettres et quelques vers de lui, qui avaient échappé, puis enfin des jugements et anecdotes sur le poète, extraits soit des auteurs contemporains, soit de l'*Histoire*, encore manuscrite, *des Poètes français*, par Guillaume Colletet.

Le tout est terminé par une curieuse réunion de pièces justificatives et d'amples tables, au moyen desquelles on peut aisément retrouver tous les renseignements contenus dans l'ouvrage.

Dirai-je un mot des planches nombreuses et parfaitement exécutées dont le volume est illustré ? On y trouve d'abord une excellente eau-forte, d'après un portrait jusqu'alors inédit de Ronsard, qui se voit au musée de Blois ; un fac-simile d'une de ses lettres ; les statues tombales de son père et de sa mère, déposées aujourd'hui dans la sacristie de l'église de Couture ; une vue et des détails architectoniques du château de la Poissonnière, où le grand poète de la Renaissance a vu le jour, etc., etc.

L'ouvrage a été imprimé avec les élégants caractères fondus exprès pour la Bibliothèque elzévirienne, et en deux formats : 1° en un splendide in-8° sur papier de Hollande, qui contient toutes les planches ; et 2° un volume in-16, destiné à être le complément indispensable de mon édition de Ronsard. Ce dernier est accompagné d'un atlas contenant les planches qui n'auraient pu entrer dans le format réduit de l'in-16.

La famille de Ronsard était fort bien apparentée et tenait par de proches alliances aux plus grandes maisons, aux Bourbons, aux Vendôme, aux Xaintrailles, aux Maillé, aux Craon, etc., et même à la maison royale des Valois, qui régnait alors en France. Nous ne croyons donc faire aucun tort à la descendance impériale en constatant qu'une Jeanne de Ronsard, petite nièce du poète, épousa, en 1619, Pierre de Tascher de La Pagerie, troisième ou quatrième aïeul de la reine Hortense. Se serait-on jamais douté qu'un jour la France aurait pour souverain le propre neveu, à la septième ou huitième génération, de Pierre de Ronsard ! Prosper BLANCHEMAIN.

NÉCROLOGIE.—*Mort de M. Windesheim, agent-voyer chef du Calvados, membre de la Société française d'archéologie.* — M. Vindesheim vient d'être enlevé subitement a sa famille et à ses amis ; nous regrettons d'autant plus vivement cette perte que notre confrère avait toujours marqué de l'empressement à seconder les recherches archéologiques par lui-même ou par ses agents. C'était un des membres les plus assidus des séances administratives de la Société française d'archéologie et de l'As-

sociation normande ; il avait fait plusieurs fois des communications intéressantes à cette dernière Compagnie, et, dernièrement encore, il s'était fait inscrire pour une conférence au Congrès provincial tenu à Isigny. B. V.

Mort de M. Latrouette. — M. Latrouette, ancien professeur d'humanités, ancien suppléant d'histoire à la Faculté des Lettres de Caen, vient de mourir après une longue maladie. M. Latrouette, en quittant la Faculté, avait établi à Caen une école pour le baccalauréat, laquelle a été longtemps prospère ; il pouvait ainsi continuer des études qui avaient occupé sa vie, et il avait publié, il n'y a pas longtemps encore, une nouvelle traduction d'Horace qui fut remarquée : elle mérita à son auteur le titre de membre de l'Institut des provinces. Il appartenait déjà à la plupart des Académies de Caen et de la Normandie. M. Latrouette avait su se faire des amis dans sa ville, et il a été regretté de tous. D. C.

Mort de M. le vicomte d'Assailly, des Deux-Sèvres, ancien ministre plénipotentiaire. — Les journaux nous apprennent la mort d'un homme que nous connaissions depuis l'année 1834. A cette époque, M. le vicomte d'Assailly débutait au Congrès scientifique de France, dont nous présidions à Poitiers la deuxième session ; il s'y fit remarquer par ses idées sur la décentralisation. Douze ans après, M. d'Assailly était nommé *membre du Conseil général de l'agriculture ;* il choisit sa place à ma droite, lors de la session mémorable de l'année 1846 (1). Je dois dire que mes idées ne s'accordaient guère avec les siennes, qui me paraissaient un peu aventureuses. Nous fîmes cependant bon voisinage ; car je lui disais très-franchement ma manière de voir, et il avait trop d'esprit pour ne pas respecter mes convictions, quand je ne partageais pas les siennes.

La révolution de 1848 éclata. M. d'Assailly, beau-frère de M. le comte de Lastérye et parent du général Lafayette, fut nommé ministre plénipotentiaire dans une cour d'Allemagne. Il ne resta pas très-longtemps dans la diplomatie et revint dans ses

(1) J'avais à ma gauche, pendant cette session qui dura un mois, le baron Charles Dupin, sénateur, membre de l'Institut.

propriétés des Deux-Sèvres jouir de la liberté qui convenait à son caractère et à ses études.

Il était charitable, ami de l'agriculture et aimé dans son pays, où sa mort excite de sincères regrets. DE CAUMONT.

Mort de M. Charma. — M. Charma, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de plusieurs Sociétés françaises ou étrangères, est décédé à Caen, le 5 août 1869. — Né à la Charité-sur-Loire, le 5 janvier 1801, il termina, avec succès, ses études à Paris, au collége Bourbon. Il suivait les cours de l'École normale supérieure, lorsqu'en 1822 elle fut supprimée. Après avoir concouru, en 1830, pour l'agrégation de philosophie, il obtint la chaire de philosophie à la Faculté des Lettres de Caen. Il a publié des *leçons sur la philosophie sociale et sur la logique ;* des *Essais sur la philosophie orientale* et des *Études sur le Langage, sur le Sommeil*, et sur plusieurs autres sujets. M. Charma avait étudié aussi la scolastique du moyen-âge, témoins ses notices biographiques, philosophiques et littéraires sur Lanfranc, saint Anselme et Guillaume de Conches.

Membre et secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, M. Charma a donné plusieurs rapports sur des antiquités découvertes dans la forêt de Brotonne, à la Cambe, à Bénouville, hameau du *Câtillon* : sur les ruines de la cité gallo-romaine de Vieux ; sur les fouilles exécutées à Jort, et sur les sépultures du Val-ès-Dunes.

M. Charma s'est efforcé d'imprimer une grande impulsion aux travaux de la Société des Antiquaires, et plus que tout autre, il a contribué à la mettre en rapport avec beaucoup de compagnies savantes de France et de l'étranger. Atteint depuis deux ans d'un mal que la science a été impuissante à guérir, M. Charma n'en a pas moins conservé son infatigable activité d'esprit, et sur son lit de douleur, jusqu'aux derniers jours de sa vie, il s'est occupé de ses travaux comme doyen de la Faculté des Lettres et comme secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie. Sa perte sera vivement sentie par tous ses confrères et ses nombreux amis. RENAULT.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DE

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE

DU XIe AU XVIe SIÈCLE,

PAR M. E. VIOLLET-LE-DUC.

COMPTE-RENDU PAR M. LE Bon J. DE VERNEILH,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie.

(Suite et fin.)

Une autre observation nous est suggérée par l'intéressante et minutieuse analyse que fait M. Viollet-le-Duc des diverses écoles romanes ; par les détails où il entre pour montrer leurs origines, leurs développements, leurs ramifications compliquées et leurs caractères particuliers, sorte d'anatomie comparée où il excelle et se complaît, mais où tout autre que lui risquerait de se perdre. Nous nous demandons si, parmi les archéologues les plus exercés, il en est un seul, même après la lecture du « Dictionnaire », qui fût en état de reconnaître ces caractères distinctifs de la statuaire romane, définis avec tant de netteté et de précision par M. Viollet-le-Duc, et qui, rencontrant dans un musée des spécimens de l'art toulousain, clunisien ou provençal, en pût, sans hési-

tation, indiquer la provenance. Certes, nous ne nions pas les différences, et nous les reconnaissons surtout dans l'architecture proprement dite. Il est clair qu'on ne se trompera pas entre l'ornementation géométrique des portails normands et la richesse poitevine, pas plus qu'on ne confondra l'école rhénane avec celles de Toulouse ou de Bourgogne ; mais, entre toutes ces écoles, il y a parfois de singuliers points de contact, et dans les provinces où les modèles gallo-romains étaient familiers aux sculpteurs, les analogies sont si grandes qu'il devient impossible de saisir les nuances distinctives. Nous pourrions citer, par exemple, des séries de chapiteaux dessinés par nous à l'extérieur du chœur de St-Hilaire de Poitiers, qui sont aussi corinthiens que ceux du portail de St-Trophime d'Arles, et n'y sembleraient nullement exotiques. Et pour la statuaire, telles figurines de la cathédrale d'Angoulême ont, par la violence de leurs mouvements et le jet des draperies, un singulier caractère de parenté avec le signe du lion du musée de Toulouse et le personnage de Moissac, gravés dans le Dictionnaire (pl. XII et XXXVII). En d'autres termes, ce que nous osons reprocher à M. Viollet-le-Duc, et c'est plutôt un éloge de sa merveilleuse finesse d'organisation qu'une critique, c'est de pousser l'esprit d'observation au point de trop bien voir, ou du moins de voir trop de choses. Cela nuit parfois à la clarté de ses classifications et au profit que les lecteurs doivent retirer de son enseignement ; car ils sont déroutés par la quantité de genres et de sous-genres d'influences découverts par lui.

Ainsi à Souillac (pl. XXXVII), pour trouver des analogies à cette natte d'animaux fantastiques, qui représente l'enfer dans la scène du jugement dernier sculptée sur la porte, il faut recourir aux monuments scandinaves nord-européens, islandais, ou aux manuscrits saxons de Londres, ou enfin à l'Hindoustan.

A la cathédrale du Puy, la corniche (pl. XL) aurait été inspirée par les monuments persans de l'époque des Sassanides.

A St-Denis, le chapiteau (pl. XLVIII) rappelle certains chapiteaux du grand portique de l'île de Philæ, c'est-à-dire Égyptiens du temps de Ptolémée.

En Poitou et en Saintonge, ce seraient les invasions normandes auxquelles serait due l'importation de l'art du nord de l'Europe qui, mélangé avec le gallo-romain, aurait produit le style poitevin.

Enfin, pour ne pas abuser des exemples, aux environs de Paris, à Morienval, le cheval grossièrement taillé sur le chapiteau (pl. XLIII) serait un souvenir, un peu lointain il est vrai, mais évident, de l'art gaulois. Il rappellerait l'emblême hippique figuré souvent sur les médailles gauloises ; et dans les nervures saillantes des feuillages qui dénotent une tentative malheureuse de modelé et l'inexpérience d'un maçon de campagne plutôt qu'autre chose, nous devrions voir une imitation des ouvrages de vannerie en usage chez les premiers possesseurs de notre sol.

Il est difficile, sans doute, de nier de pareilles affirmations, et la discussion en ces matières, où le sentiment et la manière de voir jouent le principal rôle, ne saurait aboutir au triomphe définitif de l'une ou de l'autre des opinions. Cependant, nous croyons devoir faire observer, à propos de l'influence normande en Poitou, combien il est singulier qu'elle se soit exercée précisément dans un pays où les pirates du Nord ne firent que des incursions dévastatrices, alors qu'elle est presque insensible dans la province où ils fondèrent un établissement durable. Il est à remarquer, au surplus, que, dans les enroulements d'animaux des manuscrits saxons, l'inspiration byzantine se fait sentir d'une façon évidente, et nous l'expliquons par le courant commercial établi depuis

l'an 1000 entre l'Orient et la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire des comptoirs vénitiens de Limoges; il est donc fort naturel que, s'inspirant à la même source, les miniatures saxonnes et les ornementations poitevines aient des analogies. Du reste, M. Viollet-le-Duc est le premier à déclarer combien il est périlleux en archéologie de prétendre classer d'une manière absolue les divers styles d'une même époque. Nous ajouterons à cette judicieuse réflexion qu'il est fort délicat également de pousser à ses dernières limites la passion des généalogies monumentales. Quoi qu'on fasse, il vient un moment où, comme tous les généalogistes préoccupés d'ajouter quelque chose à l'illustration de leur clientèle et lui cherchant des parentés illustres et lointaines, on se perd dans les degrés fabuleux. Franchement, les origines persanes, égyptiennes, hindoues et gauloises de notre art roman nous semblent tenir du merveilleux; et, malgré notre confiance en M. Viollet-le-Duc et sa rare aptitude à découvrir des nuances presque insaisissables, et à suivre à la piste les influences les plus lointaines, nous ne les acceptons que sous bénéfice d'inventaire. Le hasard, bien qu'il ne faille pas lui donner plus d'importance qu'il n'en mérite, produit parfois, dans les œuvres de l'homme, d'étranges ressemblances. N'en existe-t-il pas entre les monuments mexicains des Incas et les édifices égyptiens ou indous? Les haches des sauvages de l'Océanie ne sont-elles pas taillées dans des silex et emmanchées d'une façon très-analogue à celles de nos premiers parents, habitants des cavernes, et ne trouverait-on pas dans leurs ustensiles, dans leurs armes, des formes, des essais d'ornementation qu'il serait possible, avec un peu de bonne volonté, de rattacher à un style quelconque de notre Europe primitive? Décidément, il est peut-être préférable de laisser sans explication des phénomènes qui se justifient par les aptitudes natives de l'espèce humaine, par ses instincts, par ses be-

soins, par la manière toujours à peu près pareille dont elle en cherche la satisfaction, plutôt que par des influences transmises on ne sait comment et par des communications matériellement impossibles. L'arc et la hache ont été inventés souvent ; n'en serait-il pas de même de certaines formes sculpturales, de certaines silhouettes, de certains ornements ?

Nous sommes confus d'émettre ainsi des doutes devant les affirmations d'un savant et d'un artiste aussi justement autorisé que M. Viollet-le-Duc, et ce n'est pas sans beaucoup d'hésitations que nous nous y sommes décidé. Nous ne demanderions pas mieux que d'accepter comme articles de foi archéologique ses systèmes dans ce qu'ils nous paraissent avoir d'invraisemblable, et d'y applaudir de confiance, comme nous applaudissons sans réserve aux prodigieux efforts d'érudition et de flair artistique que demandait un semblable travail ; mais la foi ne s'impose pas, et nous confessons qu'elle ne nous est pas encore venue. Cependant, à mesure que nous avançons dans l'examen de cet article *sculpture*, nos divergences avec M. Viollet-le-Duc deviennent moins fréquentes et nous nous en réjouissons. C'est que, en approchant de la transition entre le roman et le gothique, en nous faisant l'histoire du mouvement auquel est due cette heureuse transformation, en nous montrant les causes qui l'amenèrent dans le domaine royal, par l'émancipation des artistes laïques, dont il a recueilli l'héritage et les traditions, le célèbre architecte est sur un terrain que nul ne peut se flatter d'avoir autant étudié et de mieux connaître que lui.

C'est dans les provinces voisines de Paris, là précisément où le style roman ne put, en quelque sorte, jamais se bien acclimater et resta dans un état relatif de barbarie pendant la période florissante des écoles du Midi et de la Bourgogne, que se produit, vers le milieu du XII[e] siècle, une amélioration inouïe dans la sculpture et que se fonde l'école d'où

sortiront, trente ans plus tard, les chefs-d'œuvre de l'art français. Comme échantillons de ce roman amélioré et précurseur, mieux compris comme composition, plus homogène de style que les autres et plus original, puisqu'il évite d'emprunter ses motifs à des arts antérieurs, le « Dictionnaire » produit deux très-beaux chapiteaux de St-Martin-des-Champs et des colonnettes couvertes de rinceaux de Chartres. Il est certain que l'école de Paris, pour être venue la dernière, n'en prenait pas moins, dès le début, une avance marquée sur les autres. Les événements politiques ne furent point étrangers à cette splendide éclosion artistique; car elle coïncide avec la première croisade et, par suite, avec l'accroissement du pouvoir royal et l'abaissement des grands feudataires. Quand Paris est devenu réellement une capitale et que les grandes villes de province, Toulouse entre autres, ont à peu près cessé de l'être, la vie intellectuelle et artistique s'est, non pas concentrée, ce serait aller trop loin, mais singulièrement développée dans ce noyau de la monarchie française, appelé très-justement *domaine royal* par M. Viollet-le-Duc. C'est de là que viendront désormais le mouvement et la mode; c'est là qu'on ira étudier; c'est à ce foyer que s'éclairera bientôt, non-seulement la France, mais l'Europe civilisée.

M. Viollet-le-Duc décrit à merveille les causes et les effets de cette rénovation de la sculpture, attribuée par lui, entre autres raisons, à l'émancipation des communes, à la formation des corporations d'artisans, à l'esprit d'émulation qui s'établit entre les villes, au désir des évêques de rivaliser de luxe dans leurs cathédrales avec les abbayes et même de les surpasser; enfin, et surtout, à la substitution des écoles d'art laïques aux écoles exclusivement renfermées jusque-là dans les cloîtres..... « De l'archaïsme, la statuaire passe, « par une rapide transition, à l'étude attentive de la nature;

« il en est de même pour la sculpture d'ornement. En pre-
« nant la tête des arts, les laïques semblent fatigués de cette
« longue suite d'essais plus ou moins heureux, tentés pour
« établir un art sur des éléments antérieurs. Dorénavant,
« instruits dans la pratique, ils vont puiser à la source tou-
« jours nouvelle de la nature. »

Ce développement de l'esprit laïque et les féconds résultats qu'il provoque ne doivent pas faire oublier les services immenses rendus à l'art et à la civilisation par les monastères. Ce furent eux qui amenèrent les arts à ce point d'avancement, qui ne demandait plus qu'un effort suprême pour arriver à la perfection ; et si les artistes laïques ont eu la gloire de faire ce dernier effort, il serait injuste de n'en pas attribuer une bonne part aux écoles monastiques dans lesquelles ils s'étaient formés. Nous remarquerons à cette occasion que les artistes romans, dans quelque dépendance qu'on les suppose vis-à-vis des moines, eurent plus de souci de leur personnalité et de leur réputation que leurs admirables successeurs, et ne furent nullement gênés par leurs patrons pour transmettre leurs noms à la postérité. *Gislebertus* à la cathédrale d'Autun, *Mavo* au tympan de St-Sauveur de Nevers, *Constantin de Jarnac* à Périgueux, *Girauldus* à Bourges, et tant d'autres, éprouvèrent le besoin de consigner leurs noms dans des inscriptions apparentes, tandis qu'on cherche en vain la signature des maîtres du XIII[e] siècle. Silence funeste à leur gloire et à la popularité de l'art gothique ! Car on se passionne moins pour des œuvres anonymes que pour celles dont les auteurs sont connus. M. Viollet-le-Duc donne à cette réserve une cause qui peut être la vraie, mais qui soulève bien des objections.

Suivant lui, ces artistes de la fin du XII[e] siècle, une fois débarrassés du joug monacal, n'avaient pas eu de plus grand souci que de rompre radicalement avec le passé, avec ses

traditions, avec ses formules artistiques. Organisés d'une façon toute républicaine, formant des corporations puissantes, ils prennent dans la société une position indépendante et forte, très-favorable aux progrès de l'art. Au lieu de subir la direction et les inspirations surannées des cloîtres, ils imposeront désormais le style créé par leur génie et forceront prélats et seigneurs à l'accepter sans discussion. « La franc-maçon-« nerie, le compagnonnage des charpentiers sont un dernier « débris de ces associations laïques, sortes d'initiations dont « les résultats, longtemps présentés comme l'expression de « la barbarie et de l'ignorance, ne sont à tout prendre que « le symptôme manifeste des premiers efforts d'une nation qui « se reconnaît après tant d'asservissements successifs, veut « se constituer, et date son affranchissement, le retour de « son esprit national, sur des monuments dus à son propre « génie et n'empruntant plus rien aux siècles antérieurs. « Aussi ne signaient-ils que bien rarement leurs œuvres, ces « premiers maîtres de l'art laïque. A quoi bon ? Ils laissaient « sur ces monuments l'empreinte du génie national débar-« rassé de tant de traditions décrépites, et cette signature a « sa valeur. »

Il y a certainement des choses fort justes dans cette théorie. Nous nous demandons seulement si, pour justifier les progrès vraiment surprenants accomplis en peu d'années par les artistes gothiques et le changement presque radical opéré dans l'art de bâtir et de sculpter, il est indispensable d'exagérer l'importance des corporations d'artistes et leur rôle dominateur auprès de ceux qui les employaient. Ce serait se tromper d'époque que d'attribuer aux évêques du XIIIe siècle la position effacée et dépendante où sont nos prélats du XIXe vis-à-vis des architectes diocésains. Nous reconnaissons que, pour les travaux exécutés dans leurs cathédrales, ils ont à peine voix consultative et doivent accepter tels quels les

projets; mais en pouvait-il être de même autrefois ? Lorsqu'on lit les mémoires de Suger, lorsqu'on voit dans quels détails il entre relativement à la reconstruction de son église abbatiale de St-Denis, son enthousiasme pour les travaux dont il était le directeur souverain, la complaisance, l'amour-propre d'auteur avec lesquels il se complaît à les décrire, on a peine à se persuader que les prélats ses contemporains, sortis comme lui du cloître, n'aient pas apporté dans la réédification de leurs cathédrales quelque chose de l'esprit d'initiative et de direction qu'il déployait dans son abbaye. Et de son côté, quand le sire de Coucy élevait cette merveilleuse forteresse si bien décrite dans le « Dictionnaire », était-il homme à se contenter de payer la dépense, et ne dut-il pas souvent imposer ses idées au maître de l'œuvre, loin de subir docilement les siennes? Cela, d'ailleurs, n'ôte rien au mérite des artistes du XIIIe siècle. C'est à eux et à eux seuls que revient l'honneur d'avoir conduit l'art dans une voie nouvelle, et d'avoir atteint rapidement la perfection. Ce que nous contestons, c'est qu'il leur fût nécessaire, pour bâtir et sculpter les Notre-Dame de Paris et de Reims, pour élever les donjons du Louvre et de Coucy, d'être, comme le dit M. Viollet-le-Duc, animés d'un esprit de réaction contre le système théocratique et féodal, et même d'être un peu républicains et libre-penseurs. Que ces artistes aient apporté dans l'interprétation d'un programme donné des procédés de leur invention, un faire nouveau et savant; qu'ils aient acquis, par l'étude de la nature, ce qui manquait à leurs prédécesseurs romans dans le modelé et l'expression des figures, dans la vérité des draperies ; que leur ornementation, inspirée de la flore de nos climats, ait substitué à la maigreur et à la sécheresse des feuillages ou des rinceaux quelque chose de moins conventionnel et en même temps de plus décoratif ; qu'ils aient, en un mot, fait un pas décisif dans la voie d'un

progrès, non interrompu après tout depuis le commencement du XI[e] siècle : le fait est constant. Mais de là à exercer une sorte de souveraineté, à prendre les portails des cathédrales comme une espèce de page blanche, où ils pouvaient, sans craindre la censure, écrire librement avec le ciseau leurs aspirations, leurs droits, leurs espérances et jusqu'à leurs doutes, nous ne pouvons l'admettre. Monastères ou cathédrales, à la fin du XII[e] siècle comme au commencement, c'étaient toujours les évêques ou les moines qui avaient la haute main. Sans doute, ils ne traçaient plus eux-mêmes les plans de leurs églises et recouraient aux artistes laïques, qu'ils ne cessèrent jamais d'employer, remarquons-le bien. Est-ce à dire pour cela qu'ils leur laissaient le choix, l'arrangement, l'interprétation des sujets religieux qui, par la sculpture des portails, par les vitraux et les fresques, devaient instruire les fidèles en charmant leurs regards ? Ce n'est guère vraisemblable. Non, ces excellents imagiers gothiques n'étaient pas, au talent près, d'aussi grands personnages qu'on voudrait nous les représenter. Venus dans un siècle de progrès manifeste en toutes choses et de foi ardente, contemporains de Philippe-Auguste et de saint Louis, ils ont eu le rare mérite d'être non-seulement à la hauteur de leur siècle, mais, nous le reconnaissons volontiers, de s'élever au-dessus et de tenir la tête dans le magnifique mouvement intellectuel et civilisateur qui coïncida avec les croisades. Mais, élevés et administrés par des prêtres, vivant dans l'église et par l'église, appartenant à un milieu profondément imbu d'idées religieuses, s'ils ont secoué le joug et les traditions artistiques des moines, ce n'a été que pour retomber sous la domination d'un autre clergé, qui reprenait lui-même sa part d'influence longtemps absorbée par les monastères. Qu'il y ait eu parmi ces artistes, dont les œuvres respirent la foi, quoi qu'on dise, et dénotent une connaissance approfondie de nos

dogmes, des libres-penseurs devançant leur siècle et des libéraux rêvant un affranchissement qu'ils devaient attendre sept cents ans, nous l'ignorons, et la vérification est malaisée; en tout cas, le nombre n'en devait pas être grand. Aussi chercherions-nous dans l'humilité et la modestie que donne la piété, plutôt que dans leur orgueil, l'explication du silence où ils ont voulu laisser leurs noms. Peut-être leur nombre s'accroissant dans les chantiers des cathédrales, dont la rapide exécution et les innombrables sculptures supposent le concours d'une armée de sculpteurs, eût-il été difficile d'attribuer à chacun ce qui lui revenait, et se contentèrent-ils d'avoir pris à l'œuvre commune une part que la postérité devait ignorer, si elle était connue de leurs contemporains?... Toujours est-il que, le talent se développant, ils ont perdu cet amour-propre naïf qui nous vaut tant de signatures romanes et n'a jamais fait défaut, en aucun temps, aux artistes italiens bons ou mauvais.

Quoi qu'il en soit et quelle qu'ait été la cause de la supériorité de ces artistes anonymes, M. Viollet-le-Duc analyse excellemment leurs œuvres et en explique les beautés en homme du métier et en admirateur convaincu. Il nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt l'enchaînement de progrès par lesquels s'est transformé le style roman. Il montre comment la sculpture, répartie sur les édifices avec plus d'intelligence et de discernement, leur a donné une apparence de plus grande richesse, sans augmentation de dépense. « La « place donnée à un ornement est pour les neuf dixièmes « dans l'effet qu'il produit », aphorisme d'une justesse et d'une précision parfaites, dont ne sont pas assez pénétrés les constructeurs du Paris moderne, et que mettaient au contraire en pratique, avec un sentiment exquis de la décoration et des conditions particulières où elle devait être employée, ces maîtres du moyen-âge taxés de barbarie par les académiciens classiques de ce temps-ci.

Ainsi, la sculpture ne sera pas traitée de la même façon à l'intérieur des édifices, lorsqu'elle doit être par conséquent éclairée par la lumière diffuse, et à l'extérieur où elle recevra directement les rayons du soleil. De même, sait-on mettre à l'échelle des monuments les moulures et les frises qui marquent leurs lignes principales, les grandissant et les rapetissant suivant les circonstances, mais tenant toujours compte de la distance où elles seront vues? Ici l'exécution sera traitée avec une finesse merveilleuse, lorsqu'elles seront à la portée du spectateur, et là avec une ampleur de modelé que fait valoir l'éloignement. C'est en renonçant à la routine et aux poncifs romans, en étudiant avec amour la nature et en prenant pour base de leur ornementation les feuilles de nos végétaux, que les sculpteurs de la fin du XIIe et du XIIIe siècle sont arrivés rapidement à la découverte des règles de proportion et d'harmonie si bien appliquées par eux, et formulées par M. Viollet-le-Duc avec une netteté et une clarté dont nos architectes seraient impardonnables de ne pas profiter. Il ne tient qu'à eux, en effet, de se bien pénétrer, en lisant le « Dictionnaire », de l'esprit qui animait leurs illustres devanciers, les Libergier et les Pierre de Montreuil, et de retrouver les secrets d'un art qui, pour n'être pas enseigné dans nos écoles officielles, n'en inspire pas moins, de près ou de loin (de trop loin parfois), les trois quarts des édifices religieux bâtis à notre époque.

C'est là un service signalé rendu par M. Viollet-le-Duc; d'autant plus que les architectes, sculpteurs ou peintres gothiques n'ont pas pris soin de rédiger les préceptes de leur art et ne nous ont laissé aucun traité, aucun manuel, comme celui du moine Théophile par exemple. La raison en est simple. Vivant en communauté, exerçant généralement la même profession que leurs pères et l'enseignant à leurs enfants, ils se transmettaient héréditairement des méthodes, qu'il

était de leur intérêt de ne pas divulguer, pour conserver un monopole lucratif. Lorsque les moines avaient la haute-main, ils y mettaient moins de réserve, n'ayant pas les mêmes motifs de faire mystère de procédés et de formules dont l'exécution était très-souvent confiée aux laïques, et ayant besoin, en outre, de les communiquer d'un monastère à l'autre et de les répandre autant que possible. Ajoutons qu'étant généralement plus lettrés que les laïques, il leur en coûtait moins de quitter le compas ou le ciseau pour prendre la plume et écrire des livres. L'Album de Villard de Honnecourt, rédigé il est vrai à son usage, semblerait indiquer que les architectes du XIII[e] siècle étaient un peu sommaires dans leurs explications et leurs croquis, et s'en rapportaient, dans beaucoup de cas, à la pratique intelligente de leurs interprètes. Qu'importe, après tout? C'est par leurs œuvres, non par leurs dessins, que nous devons les juger, et elles sont incomparablement belles.

Le « Dictionnaire » les met en lumière et les fait valoir avec une force irrésistible de démonstration : chapiteaux et figures sont rendus avec un talent de dessin que nous ne nous lassons pas d'admirer, et qui disposera les lecteurs les plus prévenus à ne pas taxer de hardiesse l'opinion de M. Viollet-le-Duc, lorsqu'il remarque, dans la statuaire de Notre-Dame, des rapports intimes, des ressemblances avec les chefs-d'œuvre de l'art grec. Pour nous, le rapprochement est évident. Les très-belles choses, lorsqu'elles sont inspirées par l'étude de la nature, ont entre elles de frappantes analogies, comme aussi les très-laides. Nous ne nous étonnons donc pas qu'à leurs premiers tâtonnements et à leur apogée les sculpteurs grecs et français se soient fréquemment rencontrés. Au reste, par une coquetterie fort pardonnable d'amant exclusif de la bonne époque, M. Viollet-le-Duc ne nous donne que des modèles irréprochables et s'arrête lorsque

la sculpture, s'égarant dans une imitation puérile de la nature, tombe vers la fin du XIV[e] siècle, et surtout au XV[e], dans le réalisme et l'afféterie. Il y eut cependant au commencement du XV[e] siècle, grâce à l'impulsion des enfants de Charles V, particulièrement de Louis d'Orléans, une sorte de renaissance qui ne pouvait échapper à l'habile restaurateur de Pierrefonds et qu'il constate en ces termes, à l'occasion des forteresses élevées par le duc d'Orléans :

« Ce qui nous importe seulement ici, c'est le goût parti- « culier qui présida à toutes ces grandes constructions. Au « point de vue de l'architecture, elles sont largement conçues « et traitées, ne participant en aucune manière de la mai- « greur et de la recherche que l'on peut reprocher au style « de cette époque. D'ailleurs, toutes empreintes du même « style, elles semblent élevées sous la direction d'un seul « maître des œuvres. Les profils sont d'une beauté exception- « nelle pour le temps, et la sculpture d'une largeur, d'une « distinction qui ont lieu de surprendre au milieu des mièvre- « ries de la fin du XIV[e] siècle. La statuaire qui reste encore « à Pierrefonds, au château de La Ferté-Milon, a toute l'am- « pleur de notre meilleure renaissance, et si les habits des « personnages n'appartenaient pas à 1400, on pourrait croire « que cette statuaire date du règne de François I[er]. » Le fait est qu'à partir du XIII[e] siècle il y a toujours eu à Paris une école excellente d'architectes, de sculpteurs et d'artistes en tous genres. Le talent n'y fit jamais défaut lorsqu'il se trouva des Mécènes pour l'encourager. Malheureusement, les crises funestes par lesquelles passa notre pays ne permettaient plus, comme au XIII[e] siècle, de bâtir des cathédrales; mais on voit, par les petites choses, qu'on eût encore pu en élever de grandes, si les circonstances s'y étaient prêtées. L'orfévrerie, cette branche délicate et charmante de la sculpture, produisait, sous le règne de Charles VI, de véritables chefs-d'œuvre.

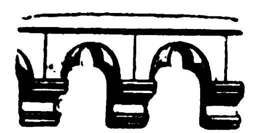
Les « *Annales archéologiques*, » continuées par M. Édouard Didron avec un courage et un désintéressement qui honorent à la fois son pieux respect pour la mémoire d'un oncle à jamais regrettable, et son dévouement à l'archéologie, publiaient dernièrement un ravissant spécimen de ces joyaux, composés de statuettes d'or émaillé et de pierres précieuses, qui indiquent le degré de perfection de nos orfèvres à une époque de décadence, et expliquent cette renaissance anticipée due à la généreuse protection des Valois et signalée par M. Violet-le-Duc.

A mesure que nous avançons dans cette étude et que nous relisons, pour nous mieux pénétrer de notre sujet, l'article du « Dictionnaire » qui nous l'a inspirée, nous sommes frappé de la quantité de choses involontairement omises dans notre travail. Nous nous sommes attardé à discuter là où notre intention première était de faire une simple analyse, et le temps va nous manquer. Nous aurions dû suivre M. Viollet-le-Duc plus scrupuleusement, étudier avec lui les diverses écoles gothiques, comme nous l'avons fait pour les écoles romanes, déterminer leurs caractères aussi nettement tranchés que dans ces dernières, voir avec quelle rapidité les nouvelles doctrines se répandirent dans le nord et dans l'est, et quelle peine elles eurent à s'établir dans le midi où le style détrôné continua de régner longtemps après la fin du XIIe siècle, et où elles ne furent même jamais bien comprises par les ouvriers du pays. Nous aurions assisté à l'espèce de lutte artistique qui s'établit entre les abbayes et les cathédrales, lors de l'émancipation et de l'avènement des artistes laïques, la plupart des monastères résistant à la mode nouvelle; d'autres, au contraire, comme St-Denis et Vézelay, la devançant et renonçant des premiers à l'hiératisme pour s'inspirer de la nature. Peut-être aurions-nous dû, si nous n'avions déjà tant abusé de ce droit, chercher encore querelle au savant écrivain à cause du goût trop exclusif, à notre avis, qu'en sa qualité d'architecte et de parisien,

il professe pour les œuvres parisiennes et laïques, et eussions-nous trouvé dans les magnifiques églises ogivales des couvents de Toulouse, des arguments pour prouver que tout esprit d'initiative et de hardiesse n'avait pas disparu des écoles monastiques, et qu'elles pouvaient, sans copier les cathédrales, créer encore des édifices pleins d'originalité et de grandeur; mais ce sont des nuances, et, d'ailleurs, ces exceptions n'enlèvent pas grand'chose au triomphe du Nord sur le Midi et à la prépondérance incontestable des artistes laïques. Où nous émettrions plus volontiers des doutes, c'est relativement à l'importance attribuée par M. Viollet-le-Duc, appuyé, il est vrai, du témoignage de Villard de Honnecourt, à certaines combinaisons géométriques dans l'art de tracer les personnages et d'imprimer à leurs attitudes, à leurs gestes, un accent particulier de vérité et de justesse. Nous ne croyons guère à ces formules mathématiques appliquées au dessin des figures, et nous doutons que ces triangles et ces chiffres aient jamais servi à grand'chose, sinon à des jeux ingénieux de crayon et d'esprit. Nous serions bien surpris, en un mot, si on nous apprenait que M. Viollet-le-Duc, si habile à poser les personnages dont il anime ses dessins d'architecture, applique la théorie de Villard, et trace au préalable à ces personnages une petite charpente de lignes comme celles qu'il indique (fig. 74 et 75). Mais, quelque procédé qu'il emploie, ses dessins sont de petits chefs-d'œuvre qui ajoutent un charme extrême à la lecture du « Dictionnaire », et plaident victorieusement la cause dont il s'est fait l'éloquent défenseur.

Combien il est regrettable que, grâce aux résistances de l'école officielle, cette cause ne soit pas encore définitivement gagnée, et que M. Viollet-le-Duc n'ait eu à exercer son talent que dans des travaux de restauration, fort considérables sans doute, ou dans des édifices neufs de médiocre importance ! Il eût été fort intéressant de le voir appliquer sur un plus grand

théâtre les préceptes d'un art qu'il professe si bien, et à juger si le génie créateur de l'architecte était à la hauteur de la science de l'archéologue et de l'habileté du dessinateur. Malheureusement nous n'avons pas eu cette bonne fortune. Le « Dictionnaire » reste donc, quant à présent, l'œuvre la plus importante, et nous dirions volontiers la plus durable, de M. Viollet-le-Duc ; car les restaurations laissent d'autant moins de traces qu'elles sont mieux exécutées, et le comble de l'art est qu'elles passent inaperçues de la postérité. Peut-être dans deux cents ans ne se doutera-t-on pas de ce que notre siècle a fait pour Notre-Dame de Paris et pour les fortifications de Carcassonne; à coup sûr, on lira encore avec un vif intérêt le « Dictionnaire raisonné d'architecture, » et on admirera les merveilleuses gravures dont il est illustré.



LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, membre de l'Institut des provinces.

(Suite.)

FAYE-LA-VINEUSE.

Faye est une ancienne ville forte qui eut autrefois son château, ses murailles et ses défenses. Pillée et saccagée en 1593 par un parti de ligueurs, elle était à peine relevée de ses ruines lorsque la construction de la ville de Richelieu, à une lieue et demie de distance, vint lui porter le dernier coup. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, et, des monuments qu'elle renfermait jadis, il ne lui reste plus que son église.

Les annales de Faye ont conservé le souvenir d'un fait mémorable que je crois devoir rappeler ici. Pendant un assaut livré par les protestants, en 1565, on vit une femme, Bricette Champeigné, se mêler aux défenseurs de la ville et les encourager par ses paroles et par son exemple. De l'aveu de ses contemporains, elle contribua puissamment à repousser l'at-

taque des ennemis. La Jeanne Hachette de Faye n'était point une femme des champs comme je l'ai lu quelque part; elle appartenait à une famille aisée de bourgeoisie; et c'est elle que nous retrouvons, en 1593, avançant la somme de 950 écus à laquelle la ville de Faye avait été taxée par les ligueurs. La famille Champeigné existait encore à Richelieu au commencement de ce siècle; elle est, je le crois, aujourd'hui éteinte.

Église de Saint-Georges. — L'église de St-Georges a été fondée par Nivès, dame de Faye, au milieu du XI[e] siècle. Nivès y établit un collége de chanoines qu'elle dota libéralement, et la donation fut confirmée par Geoffroy, comte d'Anjou, en 1067. L'église fondée par la dame de Faye subsista à peine un demi-siècle. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un pan de mur en appareil réticulé que l'on aperçoit au-dessus de l'un des grands arcs de l'intertransept, et quelques portions, peut-être, de la façade de l'ouest. L'église actuelle appartient presque tout entière au commencement du XII[e] siècle, et c'est sans conteste un des monuments les plus remarquables de la Touraine.

La porte de l'ouest a été refaite au XVI[e] siècle. La nef offre un vaste et large vaisseau sans voûtes et dépourvu pour ainsi dire de tout caractère archéologique. Je n'ai à y signaler qu'une ancienne chaire du XVI[e] siècle, assise sur un encorbellement analogue à celui des tourelles en poivrière de la même époque. On y montait par un escalier pris dans l'épaisseur du mur. Nos architectes modernes, pour lesquels l'agencement des escaliers des chaires est toujours un embarras, feraient bien d'adopter ce système. Ainsi disposés, les degrés, d'un effet ordinairement assez disgracieux, disparaissent pour ainsi dire, ne laissant apercevoir que la rampe toujours facile à orner.

De larges arches aujourd'hui murées mettaient autrefois la

nef principale en communication avec une autre nef parallèle destinée au service paroissial. De cette église jumelle, les fidèles pouvaient entendre les prédications qui se faisaient dans la chaire de la collégiale disposée en face, du côté opposé. Cette chapelle, qui avait son autel particulier et sa sacristie, appartient au XIIIe siècle. Ses voûtes cupoliformes ne manquent pas d'élégance et de légèreté. Elles sont aujourd'hui gravement lézardées, et s'il n'y est porté un prompt remède, elles ne seront bientôt plus qu'une ruine.

L'intertransept est couronné par une voûte domicale à assises concentriques. La calotte, établie suivant un rayon égal à la demi-diagonale, se confond avec ses pendentifs qui viennent reposer, ou pour mieux dire prendre leur point de départ sur une colonnette placée entre les grosses colonnes qui, dans chaque angle du carré, reçoivent la retombée des grands arcs. En étudiant la voûte de l'intertransept de Saint-Georges, on saisit à première vue le lien de parenté qui existe entre la coupole byzantine et celle à laquelle on a donné le nom de coupole Plantagenet. On assiste au début de ces transformations qui ont été si savamment analysées par M. de Verneilh. Ici la calotte est dans sa simplicité primitive et dépourvue de nervures ; mais quelques années encore, et les nervures arrivant du nord de la France viendront fortifier, ou pour parler plus juste orner la voûte cupoliforme. Pendant quelques années, les assises demeureront encore concentriques, malgré l'adjonction nouvelle. C'est ainsi que nous les trouvons à Saint-Pierre de Preuilly. Puis, enfin, la fusion devenant plus intime et plus complète entre le système byzantin, emprunté à Saint-Front de Périgueux, et le système de la voûte d'arête renforcée de nervures, nous aurons le dôme Plantagenet, tel qu'il apparaît en Anjou dès le milieu du XIIe siècle.

A Périgueux et à Cahors, quatre petites baies, disposées

vers les quatre points cardinaux, s'ouvrent à la naissance de la coupole. Ces baies, nous les retrouvons ici, éloquents témoins à l'appui de la théorie développée par M. de Verneilh. Comme le peu d'élévation de la calotte ne permettait pas de les percer dans le dôme même, on les a placées dans le tympan qui sépare le grand arc du point de départ de la calotte, au-dessus de ses pendentifs. Il me reste à ajouter que, comme à Périgueux et à Cahors, les grands arcs sont en tiers-point.

Deux arches ogivales, ouvertes de chaque côté de l'arc triomphal, font suite au déambulatoire. De ces arches, l'une est sensiblement plus large et plus élevée que celle qui lui correspond du côté opposé. Cette disposition, que j'ai rencontrée plusieurs fois dans le cours de mes explorations archéologiques, m'avait paru jusqu'ici, je dois l'avouer, sans importance, et, sans plus de souci, je l'avais attribuée à des causes ou à des nécessités inconnues. Récemment encore, je la signalais dans mon étude sur l'église de St-Martin de Candes. Aujourd'hui, retrouvant ici ces deux arches d'inégale grandeur, *cette voie large et cette voie étroite*, je m'arrête et je me recueille, cherchant à pénétrer le motif de cette disposition anormale.

Un proverbe persan dit : « J'ai vécu près de la rose et j'ai été imprégné de ses parfums. » Sous sa forme poétique et tout orientale, ce proverbe renferme une pensée philosophique pleine de sens et de vérité. Pendant la récente session du Congrès de Loches, j'ai eu l'heureuse fortune de me trouver en contact journalier avec un des plus fervents apôtres du symbolisme, M. l'abbé Auber, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie. M. l'abbé Auber sait revêtir ses doctrines d'un charme tellement pénétrant que j'en ai été imbu pour ainsi dire à mon insu. Dire que d'ores et déjà je suivrais mon éminent confrère partout et toujours, je n'oserais l'affirmer. Peut-être ne m'aventurerai-je pas à sa

suite dans ces ascensions périlleuses au sommet de nos tours romanes ou sur l'entablement de nos vieilles basiliques, où il va chercher, dans les modillons et dans les métopes, des images symboliques; mais avec lui, toutefois, il ne faut jurer de rien. S'il m'arrivait, ce dont je me féliciterais grandement, s'il m'arrivait de le rencontrer à Chartres au mois de septembre prochain, peut-être reviendrais-je complètement converti et l'un de ses plus fervents disciples. Pour aujourd'hui, je demanderai à M. l'abbé Auber, avec toute l'humilité d'un néophyte, si les deux arches d'inégale grandeur que nous trouvons parfois à l'entrée du transept de nos basiliques n'auraient point pour but de rappeler ce passage de l'évangile selon saint Mathieu : « Entrez par la porte étroite, parce que la porte de perdition est large et le chemin qui y mène est spacieux. » J'ajouterai que, autant qu'il m'en peut souvenir, le passage étroit se trouve du côté de l'évangile. La porte qui conduit dans le sanctuaire du symbolisme est quelque peu étroite aussi; les sentiers en sont quelquefois obscurs, cher maître, tendez-moi la main pour m'aider à y marcher, soyez mon guide et ma lumière.

Avant de pénétrer dans le déambulatoire et dans le sanctuaire, qui sont avec la crypte les parties réellement intéressantes de l'église de Saint-Georges, je dois donner ici une rapide description des transepts. Ces transepts, à part un détail signalé au passage dès le commencement de cette étude, n'offrent qu'une importance fort secondaire. Ils sont l'un et l'autre voûtés en berceau ogival renforcé d'arcs-doubleaux. Le cordon qui, du côté droit, règne à la naissance des berceaux est supporté dans l'un des angles par une tête humaine renversée. Pourquoi ici cette tête à l'envers? serait-ce par hasard du symbolisme? De ce côté, le grand arc est surmonté d'une fenêtre remaniée au XIIIe siècle. Au-dessus du grand arc gauche se trouve le pan de mur en appareil réticulé que

j'ai signalé plus haut comme un reste probable de la construction du XIe siècle. Il est percé d'un petit oculus. Oculus et fenêtre sont aujourd'hui masqués extérieurement par les toits des transepts. Ces toits ont été surélevés à une époque indéterminée, peut-être au moment où l'on a construit les deux tourelles en encorbellement qui flanquent chaque angle du transept nord ; ces tourelles paraissent appartenir au XIVe siècle ou au commencement du XVe.

En entrant du transept droit dans le déambulatoire, on trouve sur la gauche une arche en cintre surbaissé donnant accès dans un petit réduit, large à peine de 2 mètres carrés, ménagé en partie dans l'épaisseur de la muraille. Cette espèce d'oratoire est muni d'une cheminée ; son style et son ornementation annoncent la fin du XVe siècle. J'avais cru tout d'abord y reconnaître une chapelle seigneuriale analogue à celle que l'on aperçoit dans l'église de Nantilly, à Saumur. M. le curé de Faye, qui a recueilli avec soin les anciennes traditions de la collégiale, me tira de mon erreur. Il m'apprit que les chanoines de St-Georges avaient la pieuse coutume de veiller durant la nuit les corps de leurs confrères défunts avant de les descendre dans le caveau sépulcral. Le retrait en question était le lieu destiné à cette veille funèbre, et la petite cheminée leur permettait de se réchauffer durant les froides nuits d'hiver.

Le déambulatoire est surmonté d'une voûte d'arête suivant l'usage de l'époque. Suivant un usage aussi qui me paraît avoir été généralement adopté en Touraine, pour les églises à déambulatoire, au commencement du XIIe siècle, le chevet est couronné par trois chapelles absidales de forme semi-circulaire. C'est le plan des églises de St-Pierre de Preuilly et de St-Léonard de l'Ile-Bouchard, que nous avons précédemment étudiées dans le cours de cette exploration archéologique. Cette partie de la basilique ne donnerait lieu de ma

part à aucune observation, si je n'avais à signaler deux chapiteaux jumeaux qui, dans l'absidiole de droite, ont attiré tout particulièrement mon attention. Ces chapiteaux d'un très-faible relief offrent une frappante analogie avec celui que M. Bouet a figuré dans sa savante étude sur Germigny-les-Prés, à la page 578 du *Bulletin monumental*, fig. 10, t. XXXIV. Ce sont les deux mêmes feuilles plates à côtes légèrement cannelées, appliquées sur l'angle de la corbeille. Ici, toutefois, le bord dentelé de la palme est encadré par deux petits filets qui en suivent les contours et viennent se replier en volutes sous le tailloir. Un fleuron terminé par trois lobes remplit l'espace compris entre les deux feuilles. Le caractère réellement antique de ces chapiteaux m'avait fait supposer tout d'abord qu'ils pouvaient provenir de la construction du XIe siècle. Ayant retrouvé les mêmes moulures reproduites dans de plus grandes proportions, et aussi avec un plus fort relief, presque en face, autour de l'hémicycle du sanctuaire, mon opinion est devenue plus hésitante. Il se pourrait toutefois que les chapiteaux jumeaux de l'absidiole appartinssent au XIe siècle, comme tout semblerait l'indiquer, et qu'ils eussent, au XIIe, servi de modèle à l'artiste qui a sculpté celui du sanctuaire.

Si, continuant à suivre le pourtour du déambulatoire, nous nous dirigeons vers le transept gauche, nous trouverons dans la travée qui lui est contiguë une petite porte basse, étroite, qui, par un escalier en vis de St-Gilles, nous conduira dans la crypte située sous la région absidale. Avant d'y descendre, examinons en détail le sanctuaire, qui fournira matière à de curieuses observations.

L'hémicycle du sanctuaire est circonscrit par huit grosses piles cantonnées qui supportent les arches ouvrant sur le déambulatoire. Ces arches sont en plein-cintre surhaussé. Au-dessus de ce soubassement, et séparé de lui par un cordon,

un étage d'arcatures aveugles règne autour de l'hémicycle. Ces arcatures viennent appuyer leurs coussinets immédiatement sur les chapiteaux des colonnettes, sans tailloir intermédiaire. Le clérestory se compose de trois fenêtres disposées au-dessus du triforium. Elles sont aveugles aujourd'hui par suite de l'exhaussement du mur extérieur du déambulatoire à une époque que je suppose être le XVe ou le XVIe siècle. Je reviendrai plus tard sur cette disposition, que je me contente d'indiquer ici en passant.

Le chœur se compose de deux travées séparées par d'épais arcs-doubleaux. L'arc-doubleau du milieu se termine par un encorbellement qui rappelle celui de l'intertransept de Notre-Dame de Loches. On ne retrouve point ici, toutefois, les cariatides de Notre-Dame; l'encorbellement se compose d'assises en retraite les unes au-dessous des autres, sans autre ornement que des baguettes et de petites moulures en forme de disque. Les arches qui donnent du chœur dans le déambulatoire sont beaucoup plus larges que celles du sanctuaire; elles sont de forme légèrement ogivale. Comme dans le sanctuaire, ces arches sont surmontées d'arcatures aveugles au-dessus desquelles s'ouvrent des fenêtres, une à droite et l'autre à gauche de chaque travée; comme celles de l'hémicycle, et par suite du même motif, ces baies sont aujourd'hui privées de jour. Ainsi qu'on peut le voir, cette disposition se rapproche beaucoup de celle de St-Pierre de Preuilly, à cette différence près qu'à St-Pierre l'hémicycle contient cinq fenêtres au lieu de trois seulement ici.

Il nous reste à étudier la partie ornementale de la région absidale, dont j'ai déjà accidentellement signalé deux chapiteaux. Les colonnes offrent en général la base attique accompagnée de griffes de formes variées. Quelques-unes m'ont présenté une disposition assez singulière que je n'ai, autant qu'il m'en souvient, rencontrée nulle part ailleurs. La griffe, au

lieu de figurer une feuille ou autre empatement retombant du tore inférieur sur la plinthe, représente une sorte de poignée semblable à celles des mortiers de pierre, que l'on suppose avoir été d'anciennes mesures. Cet appendice bizarre part du tore supérieur de la base, se détache de la scotie et vient se relier comme la griffe ordinaire à l'angle de la plinthe.

Les chapiteaux, en général, présentent un fort relief, et rappellent ceux de l'église de Tavant. On y rencontre des monstres barbus à tête humaine, des animaux de forme fantastique à double corps, dont le masque se dégage en crochet sous l'angle du tailloir; des feuilles côtelées se repliant sur elles-mêmes ou tapissant la corbeille; en un mot, cette ornementation étrange, cette végétation innaturelle qui est le propre de l'époque romane.

On ne rencontre au milieu de tout cela qu'un seul chapiteau historié. Il représente un épisode militaire, souvenir sans doute de la première croisade. Un guerrier armé d'un bouclier rond de la forme de ceux auxquels on a donné le nom de targes sort d'une porte surmontée de défenses crénelées. Un chevalier, vêtu d'une jacque de mailles, la tête couverte d'un heaume pointu, marche contre lui et lui tranche la tête avec sa hache d'armes. Ce dernier porte un bouclier long et pointu complètement semblable à celui que j'ai trouvé figuré dans la crypte de Tavant, et dont j'ai donné précédemment la description. Il faut remarquer ici la bonne grâce avec laquelle le défenseur de la ville courbe la tête sous la hache de son agresseur, sans lui opposer en apparence la moindre résistance. Ce qui me fait supposer que ce bas-relief reproduit un épisode des croisades, c'est que dans la crypte, et pour ainsi dire immédiatement au-dessous de celui-ci, un autre chapiteau nous fait assister au départ des croisés pour la guerre sainte. Je le ferai connaître en détail dans quelques instants, lorsque nous serons descendus dans

l'étage souterrain de l'église de St-Georges. Le vocable de cette église, les scènes figurées sur les chapiteaux donneraient à penser que peut-être elle fut, au retour de la première croisade, élevée par un seigneur de Faye, pour acquitter un vœu fait au glorieux patron de la chevalerie, au moment de son départ. Je dois dire, toutefois, qu'aucun croisé du nom de Faye ne figure dans l'ouvrage intitulé : *La noblesse de France aux croisades*. Ce n'est pas, il est vrai, un motif péremptoire pour exclure l'hypothèse que j'ai émise tout à l'heure ; car tous les chevaliers qui sont partis pour la conquête du tombeau du Christ ne sont sans doute pas inscrits dans cet ouvrage. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, je dois ajouter que la scène représentée ici reproduit vraisemblablement le fait le plus mémorable de la première croisade, la prise de Jérusalem.

Un étroit escalier en spirale dont l'entrée est placée, comme je l'ai dit, dans le déambulatoire gauche, conduit dans la crypte. Un escalier semblable existait du côté opposé ; il a été condamné dans sa partie supérieure par la construction du petit oratoire dont j'ai parlé.

La crypte est située sous la région absidale dont elle occupe tout le développement et dont elle affecte complètement la forme. On y trouve un déambulatoire couronné par trois absidioles comme à l'étage supérieur. Ce déambulatoire, toutefois, ne communique avec la chapelle centrale que par deux portes latérales ouvertes à proximité de chaque escalier. C'est, comme on le voit, un système complètement différent de celui que nous avons rencontré à Rivière et à Tavant, mais qui s'explique par certaines considérations que nous allons développer tout à l'heure. Le déambulatoire est surmonté d'une voûte d'arête, et les deux portes qui donnent accès dans la nef centrale sont légèrement ogivales.

Bâtie à proximité du rempart et contiguë au château,

l'église de St-Georges a reçu un système de défense approprié à sa situation. Comme la basilique de St-Martin de Candes, c'est une construction à la fois religieuse et militaire. Nous avons déjà signalé les deux tourelles qui accompagnent le transept nord ; la crypte, de son côté, offre de frappantes analogies avec les étages inférieurs des donjons de l'époque de transition. Les trois absidioles jouent ici le rôle des tours semi-circulaires qui flanquent ces donjons. Elles sont percées de meurtrières évasées à l'intérieur et à l'extérieur, et se rétrécissant au centre comme celles de la salle du rez-de-chaussée du château d'Étampes. L'absidiole méridionale ne présente qu'une seule meurtrière. Cette chapelle, il est vrai, a été reconstruite en partie au XVe siècle, mais on a dû vraisemblablement reproduire la disposition primitive. L'absidiole du chevet diffère de celle-ci en ce qu'elle offre une meurtrière et une fenêtre placées côte à côte : la fenêtre dans l'axe et la meurtrière sur la droite. Cette fenêtre, je le crois, a dû être pratiquée postérieurement à la place d'une archière. La reprise, toutefois, a été faite de telle façon qu'elle ne laisse aucun indice apparent, aucun du moins que j'aie pu reconnaître. L'absidiole du nord est percée de deux fenêtres accouplées, qui ne sont peut-être aussi que d'anciennes meurtrières. Cette partie de l'église donnant autrefois sur la cour intérieure du château, il pourrait se faire que par ce motif on eût négligé de la munir de défenses semblables aux autres. J'ai omis de dire que le mur méridional du déambulatoire était garni d'une archière, et que la tour de l'escalier en offrait plusieurs aussi.

J'ai parlé précédemment d'un chapiteau historié représentant le départ pour la croisade, et que j'ai dit se trouver dans la crypte. Ce chapiteau est celui qui supporte l'archivolte de l'absidiole du nord. Sur le contour de la corbeille, on aperçoit trois cavaliers. Celui qui marche en avant tient à la main une

croix et porte une sorte de capuce qui pourrait faire supposer que l'imagier a voulu représenter le chef de la première croisade, Pierre-l'Ermite. Les deux autres ont à la main des bourdons de pèlerin, autant du moins que j'ai pu en juger.

En face du départ pour la croisade, et pour lui servir de pendant, l'artiste a placé l'adoration des mages. La Vierge Marie est assise tenant son divin Fils dans ses bras ; les rois mages s'avancent et adorent le désiré des nations. Peut-être l'imagier qui a retracé ces deux scènes établissait-il une certaine corrélation mystique entre ces chevaliers qui, du fond de l'Occident, s'en allaient conduits par la croix à la conquête du tombeau du Christ, et les trois princes d'Orient qui, dirigés par une étoile mystérieuse, venaient des lointaines régions de l'Arabie vénérer son berceau ; ce rapprochement semblerait l'indiquer.

La nef centrale de la crypte se compose de deux travées en sus de l'abside semi-circulaire. Elle est voûtée en berceau ogival renforcé d'arcs-doubleaux en plate-bande. Un cordon chanfreiné règne à son pourtour à la hauteur des chapiteaux des colonnes. Le système militaire adopté pour les murailles extérieures se reproduit exactement ici. Trois étroites meurtrières pratiquées en face de chaque absidiole et dans l'axe même de leurs embrasures, leur servaient de seconde défense, rappelant en cela les dispositions de certaines forteresses du moyen-âge. Ces trois meurtrières ont été élargies et transformées en fenêtres, vraisemblablement après les troubles du XVI[e] siècle, afin de donner plus d'air et de lumière à la chapelle principale ; mais on distingue encore parfaitement la forme primitive de celle du chevet. La disposition des deux autres est moins facile à reconnaître ; on doit supposer rationnellement qu'elles étaient en tout semblables à la première, sans quoi le système de défense eût été très-incomplet.

Cette crypte a conservé son autel primitif encore en place.

C'est un tombeau rectangulaire, long de 2 mètres sur 1 mètre de largeur. Il est de la plus sévère simplicité, sans autre ornement qu'une corniche chanfreinée à sa partie supérieure. Il était élevé sur une seule marche et disposé en avant de l'abside. On ne reconnaît aucune trace de gradins. Une petite ouverture carrée pratiquée dans la partie postérieure du tombeau me paraît avoir été destinée à renfermer les reliques d'un martyr, conformément aux prescriptions canoniques. La table ne porte pas d'encastrement pour recevoir une pierre sacrée.

La crypte de la collégiale de St-Georges était dédiée à sainte Madeleine. D'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. l'abbé Baranger, curé de la paroisse, des dotations et des fondations particulières lui étaient affectées ; elle avait ses offices spéciaux, et, à certains jours donnés, les chanoines de la collégiale devaient y célébrer le saint sacrifice.

Une seconde crypte, séparée de celle-ci par un mur épais percé d'une meurtrière, et établie à un niveau plus élevé, s'étend au-dessous de l'intertransept. On y descend aujourd'hui par une trappe dont l'ouverture est placée sous l'arc triomphal. Elle a 6 mètres de long sur environ 2 mètres 50 centimètres de largeur. La meurtrière dont il vient d'être question indique que cette chapelle souterraine faisait partie du système de défense établi au XII[e] siècle. Cette meurtrière est complètement semblable à celles que j'ai précédemment décrites. Si les assaillants parvenaient à s'introduire dans la crypte de Ste-Madeleine, les défenseurs de la cité pouvaient, après avoir fermé les escaliers par des barricades, dont on aperçoit du reste encore les traces, se retirer dans le second réduit et de là lancer des flèches ou des carreaux par cette meurtrière. Cette crypte servait de lieu de sépulture aux chanoines de la collégiale. Elle est aujourd'hui complètement abandonnée et ne renferme plus que quelques débris de planches vermoulues et des ossements blanchis,

tristes épaves des tombes violées à l'époque néfaste de la Révolution.

Telles sont les deux cryptes de l'église de Faye. Je me suis longuement étendu sur leur description, à cause des curieux détails qu'elles présentent, et qui m'ont paru mériter une attention toute particulière. Nulle part ailleurs en Touraine on ne rencontre de système défensif analogue à celui que nous trouvons appliqué ici.

L'époque de la fondation de cette partie de la collégiale me paraît approximativement indiquée par les sujets figurés sur les chapiteaux que j'ai décrits, le départ pour la croisade et la prise de Jérusalem. Nul doute que l'abside n'ait été bâtie à une époque rapprochée de ces événements mémorables. Dira-t-on que la crypte a été commencée au moment du départ des croisés, c'est-à-dire vers 1095, et que le déambulatoire se construisait lors de la prise de la ville sainte en 1099 ? La présence d'arcs en tiers point, le caractère des moulures et de la statuaire me semblent contredire une semblable supposition. En refusant toutefois d'admettre pour l'église de Faye une date aussi reculée que le pourrait faire présumer le chapiteau de la crypte, je reconnais sans conteste qu'elle a dû être bâtie dans les premières années du XIIe siècle, et peu de temps après le retour des croisés. Ce retour, en effet, a dû faire époque dans l'art monumental, et a dû entraîner une inévitable transformation du style architectonique ; j'en trouverais ici la preuve.

Si je compare l'église de Faye avec celle de Preuilly, ou plutôt si je mets en regard les absides de ces deux églises qui offrent dans leur plan et dans leurs détails de frappantes similitudes, je ne puis m'empêcher, dussé-je stupéfier de nouveau les champions un peu hasardés de la date de 1009, je ne puis m'empêcher de reconnaître un caractère plus ancien à celle que j'étudie dans ce moment. Si, comme je le

pense et comme le pensent avec moi les archéologues les plus autorisés, l'église de Preuilly date du premier quart du XII° siècle, celle de Faye doit incontestablement remonter aux premières années de ce siècle. C'est ce qu'il m'a paru opportun de constater au passage.

Le clocher s'élève au-dessus de l'intertransept ; il est garni de contreforts rectangulaires qui s'en vont se terminer en glacis à la naissance de la flèche. Il se divise extérieurement en deux étages. Le premier se compose d'arcatures ogivales avec colonnettes en application ; le second offre sur chaque face deux baies en plein-cintre à triple archivolte. Les chapiteaux présentent un type à peu près uniforme, une feuille repliée sur elle-même et disposée sous l'angle du tailloir. Comme on le voit, la tour du clocher est de plusieurs années postérieure à l'intertransept sur lequel elle est assise. Elle était autrefois surmontée d'une flèche polygonale en pierre, et l'on aperçoit encore à l'intérieur les encorbellements qui servaient à passer du plan carré à l'octogone. La flèche est aujourd'hui en charpente. Rongée par le salpêtre au sud et à l'ouest, la belle tour de St-Georges est de surcroît sillonnée par de longues et menaçantes lézardes que maintiennent à grand'peine de nombreux chaînages en fer. La face de l'est et celle du nord sont les seules qui soient demeurées à peu près intactes. Aussi, lorsque de ce côté on contemple le clocher de St-Georges, on est frappé de son aspect réellement monumental. Bien que de larges et fortes proportions, et nécessairement écrasé par la disparition de la flèche qui le complétait, il semble ne pas peser sur le toit qu'il surmonte, tant il est allégé à la vue par ses arcatures élancées et par ses baies dans la triple voussure desquelles viennent se jouer l'ombre et la lumière. En résumé, la tour du clocher de Faye est une des plus remarquables de la Touraine.

J'ai fait connaître le système défensif adopté pour l'étage

inférieur de l'église de St-Georges : pour compléter l'étude de ce curieux monument, au point de vue militaire, il me reste à décrire les dispositions que j'ai reconnues à l'étage supérieur et tendant au même but. Aujourd'hui la muraille semi-circulaire du déambulatoire se trouve surélevée de telle façon que le toit qui le recouvre vient se relier et se confondre avec celui du sanctuaire. On a ainsi obtenu un chemin de ronde couvert analogue à ceux qui se rencontrent au dernier étage des tours et des donjons des châteaux forts du moyen-âge. Comme dans ces chemins de ronde, le mur extérieur qui forme parapet a été percé de meurtrières et de créneaux. Cette disposition , qui est venue modifier le plan primitif, a dû être adoptée vraisemblablement au XVe siècle, époque à laquelle les chemins de ronde couverts ont été plus spécialement et plus généralement en usage. Antérieurement à cette modification, l'extrados de la voûte du déambulatoire formait une plate-forme découverte et crénelée suivant le système défensif du XIIe siècle. Du haut de cette plate-forme, à laquelle on accédait par l'escalier du clocher en traversant le comble du transept méridional, on pouvait avantageusement défendre les approches de l'abside et peut-être même les murs de la ville. La disposition que je viens de décrire m'est démontrée par de nombreux indices qui ne permettent aucun doute à cet égard. Je signalerai en premier lieu des trous de chéneaux ouverts au niveau du dallage, et destinés à déverser au dehors les eaux pluviales qui coulaient sur la plate-forme ; en second lieu, les fenêtres qui existaient autour de l'hémicycle du sanctuaire, et dont j'ai parlé au commencement de cette étude , fenêtres que sont venus aveugler les toits du déambulatoire surélevés ; en troisième lieu , l'ornementation de cet hémicycle lui-même, destiné incontestablement à être vu du dehors. Cette ornementation mérite d'être signalée ici d'une manière particulière à cause de son caractère original. Elle se

compose de modillons à figures grimaçantes plus espacés qu'ils ne le sont d'habitude. Du tailloir qui couronne chaque tête s'élève une arcature qui s'en va retomber sur le modillon voisin. Deux filets assez étroits, prenant leur point de départ de chaque côté sur les modillons, comme l'arcature principale, viennent se rejoindre à son sommet, et, se repliant sur eux-mêmes, forment deux spirales opposées. Je n'ai rencontré nulle part encore cette disposition, et, je dois le dire, sa forme capricieuse et déliée semble en complète opposition avec l'esprit de l'ornementation romane. Je me rappelle avoir rencontré de petites spirales à peu près semblables à Ville-Salem, mais elles n'accompagnaient point des arcatures et formaient ornement courant dans la gorge d'une archivolte, ce qui en change le caractère. J'ai, en son temps, signalé cet ornement dans mon étude sur l'église de Ville-Salem.

Rentrons un instant à l'intérieur de l'église de St-Georges, pour donner un coup d'œil à son ancien autel. Cet autel est une œuvre de la fin du XVII[e] siècle ; il est en bois sculpté et doré. L'exposition qui surmonte le tabernacle est supportée par deux cornes d'abondance, ornement, soit dit en passant, d'assez mauvais goût. Au milieu du gradin on voit un écusson, qui sans doute est celui du donateur. L'écu est d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe, et surmonté d'une couronne de comte. Ce sont les armes d'un membre de la famille Archambault de Gatinelle qui, suivant l'armorial de Touraine, se fixa près de Richelieu au XVII[e] siècle. J'ai reconnu des armoiries semblables au-dessus d'une porte cochère à peu de distance de l'église.

En terminant cette étude, qu'il me soit permis de m'étonner de l'état de délabrement dans lequel se trouve l'église de Faye. Ses murs lézardés en maints endroits, ses voûtes cre-

vassées présagent la ruine prochaine de parties importantes de ce curieux monument, et l'administration ne semble pas s'en émouvoir. Les démarches et les sollicitations n'ont point manqué. M. le curé de Faye, avec un zèle dont on ne saurait trop le louer, a fait dresser des plans détaillés et des dessins de son église dans l'espoir de la faire classer parmi les monuments historiques; ses frais et ses démarches n'ont abouti à aucun résultat. Pourtant une allocation relativement minime permettrait de préserver d'une ruine presque certaine cette vieille église contemporaine de la première croisade, et qui nous en a conservé le précieux souvenir. Ma voix dût-elle se perdre dans le désert, je crierai cependant; si ce cri n'est point un appel, il sera du moins une protestation.

CHINON.

Caino, nom primitif de cette localité, est emprunté à la langue celtique. Suivant un éminent linguiste, M. Jehan de Saint-Clavien, qui a bien voulu me transmettre le résultat de ses recherches, *Caino* viendrait du mot *Cain*, resté dans l'armoricain sous la forme de *Can*, qui signifie blanc, brillant, éclatant. Cette étymologie s'applique en effet parfaitement à ce coteau crayeux dont la Vienne effleure les dernières pentes; à ces grèves semées de paillettes micacées qui scintillent au soleil comme les étoiles au ciel dans une nuit d'été; et, dans un sens figuré, à ce site charmant, à ces horizons sans fin, à cette fertile vallée, à ce fleuve si calme et si pur dont un touriste anglais a dit : « La campagne qu'il arrose est plus variée que tout autre beau paysage d'Europe. »

Aux Gaulois succédèrent les Gallo-Romains. Cette position, si favorable au point de vue stratégique, dut fixer de bonne heure l'attention des conquérants de la Gaule. Ils y contruisirent un *castrum* dont on a retrouvé les fondations dans l'en-

ceinte actuelle du château. Parmi les pierres qui y étaient employées on a découvert une stèle de l'époque d'incinération. Nous avons vu, au début de nos excursions en Touraine, que plusieurs voies antiques passaient à Chinon, se dirigeant sur Tours, sur Saumur, sur l'Isle-Bouchard, etc.

En l'année 463, le château de Chinon était occupé par les Wisigoths. Le général romain Ægidius vint les y assiéger après les avoir battus près d'Orléans. Épuisés par le manque d'eau, ils allaient être contraints de capituler, lorsqu'un éclatant miracle, dû à l'intercession d'un pieux cénobite, saint Mexme, vint les soustraire à cette cruelle extrémité.

Déjà, avant l'époque dont nous venons de parler, en 427, l'évêque de Tours, saint Brice, avait fondé une église à Chinon. L'auteur de la *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de la Touraine*, pense que cette première église fut celle de St-Maurice. Il commet en cela une erreur. Dom Housseau, dans les notes qu'il a recueillies pour l'histoire de Touraine, dit formellement qu'« on assure que l'église de St-Martin, située au haut du coteau, est la première église de Chinon érigée par l'évêque saint Brice. »

Après avoir été un *castrum* à l'époque gallo-romaine, Chinon devint sous les Mérovingiens le chef-lieu d'une viguerie. « La viguerie de Chinon, dit M. Mabille, une des plus importantes du *Pagus Turonicus*, s'étendait sur presque toute la partie de la Touraine située au-delà de la Vienne, depuis Candes jusqu'à Champigny-sur-Veude. Sa juridiction s'exerçait même sur la rive droite de la Loire. » Marcé, hameau près de Bourgueil, ajoute-t-il, dépendait de cette viguerie. A l'époque où Philippe-Auguste conquit la Touraine, Chinon était devenu le siége d'une prévôté. Cette prévôté est mise au nombre de celles dont le bailli de Touraine fit compte au roi en 1217. Cet aperçu historique suffira, je le pense, pour donner une idée de l'antique origine de Chinon et du

rôle qu'il a joué dès les premiers siècles de notre ère. Je vais maintenant, comme je l'ai fait ailleurs, passer successivement en revue ses divers monuments.

St-Mexme. — Il ne reste aujourd'hui de l'ancienne église de St-Mexme que la nef et le narthex. Le clocher s'étant écroulé vers 1821, en écrasant une partie du transept et du chœur, on se décida à démolir en entier le chevet de la basilique, qui appartenait à plusieurs époques différentes.

La nef est en petit appareil rustique à assises régulières, séparées par un lit épais de mortier. Le cintre des fenêtres est entouré d'une archivolte garnie de billettes lisses en quelques endroits, et imitant ailleurs des tronçons de câble. A a hauteur des sommiers, la moulure de l'archivolte tourne angle droit pour courir en cordon d'une fenêtre à l'autre. Entre chaque baie, les assises de petit appareil forment des espèces de pyramides encadrées de chaque côté par des pierres de moyen module faisant suite à celles qui composent le tableau des fenêtres. Cette disposition, qui se retrouve à Cravant et à St-Genroux, appartient en propre à l'art roman primordial ; les monuments gallo-romains n'en offrent, que je sache, aucun exemple. Au-dessus du cordon, les assises de remplissage sont en petit appareil ; à Cravant, elles sont en appareil réticulé. Du côté du nord, les fenêtres sont dépourvues de tout ornement. J'avais tout d'abord attribué cette différence entre les deux façades latérales à un principe d'économie. Je pensais que la façade du nord n'étant point en vue, dominée qu'elle est par le coteau, on avait cru pouvoir supprimer les cordons et les archivoltes. Une observation plus attentive m'a fait entrevoir une autre cause. J'ai remarqué qu'à partir du niveau de l'appui des fenêtres, le petit appareil était remplacé dans presque toute la longueur de la façade par un appareil plus large et plus allongé. Cette différence dans

le mode de construction indiquant une reprise et une époque différente explique en même temps l'absence des ornements dont je viens de parler tout à l'heure. La nef était accompagnée autrefois de bas-côtés dont on aperçoit les arches aujourd'hui murées. Comme à la basse œuvre de Beauvais, le toit de ces bas-côtés venait s'appuyer sur le mur latéral immédiatement au-dessous des fenêtres.

Aucun archéologue sérieux ne me supposera la pensée de faire remonter au temps de saint Mexme la partie du monument dont je viens de donner la rapide description. Au Ve siècle, on suivait encore la méthode romaine ; il en était de même au siècle suivant. On a vu précédemment que la basilique primitive de St-Julien de Tours, bâtie par Clovis après la bataille de Vouillé, était construite en petit appareil avec chaînes de briques. Il serait très-intéressant pour l'archéologie de pouvoir établir, par l'étude des monuments à date certaine, l'époque à laquelle on cessa généralement d'employer les bandeaux de briques et l'appareil régulier. Une telle étude serait pleine d'intérêt pour toutes nos provinces et surtout pour la Touraine, où se rencontrent encore un grand nombre de monuments d'appareil rustique. L'abandon de l'ancien système n'a pu avoir lieu, je le sais, que peu à peu, graduellement. La décadence, comme le progrès, a d'ordinaire une marche insensible. C'est cette marche qu'il faudrait suivre pas à pas, à chaque étape, pour constater ses diverses stations et le point d'arrêt définitif. Ce résultat obtenu, il resterait encore à distinguer les différentes nuances dans l'agencement et dans la régularité de l'appareil. Plus il se rapproche du type primitif, plus il doit, ce me semble, être considéré comme ancien.

Chinon possède les restes d'une construction de petit appareil de date à peu près certaine, qui pourrait par comparaison servir à déterminer approximativement l'âge de la

nef de St-Mexme. C'est le mur septentrional du fort du Coudray, bâti par Thibaut le Tricheur vers 954. Il résulte de l'étude comparative à laquelle je me suis livré que les petites pierres carrées ou oblongues, dont se compose la muraille en question, sont moins régulières. Plus irrégulières aussi sont les différentes assises, qui ne suivent pas aussi exactement la ligne horizontale. Ceci m'a amené à conclure que la nef de St-Mexme est antérieure au château de Thibaut le Tricheur. Mais combien devons-nous remonter d'années en arrière pour trouver la date approximative de la construction de St-Mexme? voilà où la question se complique et devient extrêmement difficile à résoudre.

J'ai recueilli dans l'histoire manuscrite de l'abbaye de St-Florent de Saumur, déposée aux archives d'Angers, le passage suivant : « Il est croyable que l'abbaye de St-Louant fut ruinée à la venue des Barbares, comme celle de St-Mexme dudit Chinon. » Depuis 840 jusqu'à 904, les Normands firent de nombreuses incursions en Touraine. Devons-nous penser que l'église actuelle de St-Mexme, je parle de la nef, fut reconstruite en entier après les dernières invasions? Cela me semble peu probable. Nous voyons, en effet, par une charte de 939, que Théotolan, archevêque de Tours, touché du dénûment des religieux de St-Mexme, les exempta des droits de *sinodum* et *circadum*, et de tous autres droits qui pourraient être perçus par les archidiacres à raison de leurs fonctions; et cela, ajoute la charte, à cause de leur pauvreté. Théotolan leur donna en même temps plusieurs héritages pour subvenir à leur nourriture et à leur entretien. On ne saurait donc supposer que, dans l'état de dénûment où ils se trouvaient réduits, les moines de St-Mexme aient pu songer à construire la vaste basilique que nous voyons aujourd'hui. Tout ce que l'on peut admettre, c'est qu'à l'aide des libéralités de Théotolan, ils aient réparé le mur latéral du nord,

ruiné peut-être par les Normands. A cette époque remonterait donc la reprise que j'ai signalée plus haut.

Un jour de fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, Archambault de Seuilly, archevêque de Tours, officiait dans l'église de Saint-Mexme. Tout à coup, une grande rumeur s'élève parmi le peuple qui assistait au saint Sacrifice. L'office achevé, le prélat s'informe d'où venait le bruit qu'il avait entendu quelques instants auparavant. On lui répond qu'une femme, que tout le monde avait vue aveugle la veille, venait d'être guérie subitement par l'intercession de saint Mexme. Entendant cela, et voyant de ses propres yeux le prodige qui venait de s'opérer, le pieux pontife rendit grâces à Dieu de l'avoir rendu témoin d'un aussi éclatant miracle ; et, à partir de ce moment, il témoigna une grande dévotion à saint Mexme, enrichissant son église d'abondantes libéralités, ajoute la chronique à laquelle j'emprunte ce récit. Nous en trouvons la preuve dans une charte de l'année 990, par laquelle Archambault supplie le roi Robert de confirmer la donation qu'il venait de faire aux chanoines établis par lui dans le monastère de St-Mexme. Remarquons ici incidemment que cette charte précise d'une manière formelle l'époque de la sécularisation de l'abbaye de St-Mexme. Archambault de Seuilly était monté sur le siége épiscopal de Tours en 981.

On pourrait conclure des circonstances du miracle que je viens de rapporter que l'église de St-Mexme existait déjà au temps d'Archambault de Seuilly, puisque nous voyons ce prélat y officier vers 990. Je ne m'appuierai point cependant sur cette preuve, qui ne manque pourtant pas d'une certaine valeur, parce qu'elle laisse prise encore à quelques objections.

Les généreuses libéralités d'Archambault de Seuilly vinrent donc tirer enfin les habitants du monastère de St-Mexme de l'état de pénurie où ils avaient vécu depuis les déprédations des Normands. Dira-t-on que peut-être notre vieille basilique a

été reconstruite à cette époque ? Il fut un temps où je l'avais pensé, et j'avais même consigné cette opinion dans une *Vie de saint Mexme*, publiée il y a quelques années. J'avoue aujourd'hui en toute sincérité que je m'étais trompé. Une étude plus approfondie des lieux et des textes historiques est venue modifier complètement ma manière de voir. Après avoir comparé comme je l'ai fait la construction de Thibault le Tricheur avec la nef de St-Mexme, je ne puis plus admettre que cette dernière ait été bâtie trente ans plus tard. Ces considérations me conduiraient donc à conclure que notre collégiale existait avant les invasions des Normands.

Si la nef de St-Mexme n'a point été, comme je l'avais supposé, élevée grâce aux pieux dons d'Archambault de Seuilly, ces dons, toutefois, me paraissent avoir eu un emploi que je n'avais pas soupçonné tout d'abord. La basilique primitive ne comprenait qu'un vaisseau unique, comme la plupart de nos églises de petit appareil en Touraine; les chanoines nouvellement intronisés songèrent à y adjoindre des bas-côtés. Pour mettre ces bas-côtés en communication avec la nef, on ouvrit sept arches dans chacun des murs latéraux. Dans la crainte que ces percées en sous-œuvre n'affaiblissent trop la muraille de petit appareil, on donna aux jambages et aux cintres des arches une saillie d'environ 0,25 centimètres en dehors de son parement extérieur, et l'on remplit par un placage l'intervalle d'une baie à l'autre. Ce placage ne dépasse pas la hauteur des voussoirs des arches, où il forme une sorte de cordon.

Chacune des basses-nefs fut percée d'un *oculus* ouvert du côté de la façade. Les deux murs qui contiennent ces *oculus* existent encore. Ils se composent d'un remplissage de petit appareil très-rustique au milieu d'un encadrement en appareil moyen. Je ne sais comment était construit le mur latéral du bas-côté méridional. Celui du nord, démoli il y

a quelques années, était en moyen appareil et avait près d'un mètre d'épaisseur. C'était, je crois, une reconstruction du XII[e] siècle. A en juger par les arrachements, celui du sud aurait été moins épais.

L'ouverture en sous-œuvre des arches de communication entre la nef et les bas-côtés se reconnaît à deux indices différents : d'abord le placage en saillie sur les murs primitifs, et, en second lieu, l'appareil de placage qui n'est plus le même que celui de la partie supérieure. C'est cette observation qui m'a conduit à reconnaître que les bas-côtés étaient postérieurs à la nef. Voici donc déjà deux époques distinctes : la nef antérieure au X[e] siècle, puis les bas-côtés dont la construction a dû suivre de près l'année 990.

La façade primitive est aujourd'hui englobée sous le narthex. Elle était autrefois ornée à son sommet d'une figure du Christ sur la croix, dont la partie supérieure se trouve engagée dans l'arc-doubleau de la voûte qui couronne le second étage du porche, et dont la partie inférieure est aujourd'hui cachée sous un enduit. Ce bas-relief fut découvert il y a quelques années, lors de la restauration de la salle qui sert de lieu de réunion à la Conférence de St-Vincent-de-Paul. L'ouvrier chargé de ce travail ne me fit part de sa découverte qu'assez longtemps après, et lorsqu'il ne m'était plus possible de voir le bas-relief par moi-même.

J'ai voulu, en signalant ce détail, démontrer que le porche de St-Mexme ne faisait point partie du plan de la construction primitive, et qu'il n'était venu s'y greffer qu'à une époque postérieure. On n'eût pas décoré le fronton du bas-relief dont je viens de parler pour faire disparaître ensuite ce bas-relief, comme cela a eu lieu, dans la voûte du narthex. Ce narthex, dont je dois commencer par donner ici une courte description, se compose de deux étages superposés, voûtés l'un et l'autre en berceau, et partagés en deux travées par un

robuste arc-doubleau. Les voûtes sont en blocage ainsi que les arcs-doubleaux, dont les arêtes seules sont formées de voussoirs d'appareil. A l'étage inférieur, l'arc retombe sur d'épaisses colonnes dont les chapiteaux ont été mutilés; à l'étage supérieur, il s'appuie sur un simple pied-droit. La porte qui communique du vestibule avec la nef est couronnée par une voussure ornée de moulures variées reposant sur des colonnettes représentant des feuillages et des animaux. Le caractère des moulures de cette porte indique une œuvre du XIe siècle; elle fait partie, je crois, d'une reprise en sous-œuvre sur laquelle je reviendrai plus loin.

L'étage supérieur du narthex est, comme je l'ai dit, partagé en deux travées. Chaque travée, que l'on veuille bien prendre note de ce détail, était éclairée par deux fenêtres ouvertes, l'une au nord, l'autre au midi. De ces quatre fenêtres, deux ont été condamnées lors de la construction des tours qui accompagnent la façade, et les deux autres ont été transformées en portes à une époque que je ne saurais déterminer. L'une de ces portes communique avec un escalier placé dans la tour de droite, et l'autre avec une salle voûtée située au-dessus du baptistère dont je parlerai plus loin. En même temps que l'on construisait le narthex, on ouvrait un large arceau destiné à mettre son étage supérieur en communication avec la nef, et faisant de cette salle une sorte de tribune. Le pan de mur qui surmonte cet arceau est orné de diverses combinaisons d'appareil, de pierres de formes géométriques variées, séparées par un ciment coloré. Plusieurs de ces appareils sont simulés et dessinés seulement par une rainure peu profonde. En examinant du côté de l'ancienne nef le parement du mur qui la sépare du narthex, on reconnaît parfaitement le point de suture de l'arceau avec la partie conservée de la muraille du IXe siècle. Il est à croire que la porte de l'étage inférieur a été construite

à la même époque ; son style du moins le ferait supposer.

L'ouverture de l'arceau dont il vient d'être question avait sans doute compromis la solidité de la muraille. Au XIIe siècle on le mura, en réservant au centre un *oculus* cerné d'une moulure torique du côté de la nef. C'est pour le même motif sans doute que l'on éleva les deux épais contre-forts intérieurs que l'on aperçoit de chaque côté de la porte.

J'ai dit que l'on arrivait aujourd'hui au premier étage du narthex par un escalier placé dans la tour du nord-ouest. La forme de cet escalier indique une construction du XVIIIe siècle. Avant cette époque, on y accédait sans doute par deux portes placées l'une à droite et l'autre à gauche de l'*oculus* dont j'ai parlé au paragraphe précédent. Ces portes sont actuellement murées, mais on distingue parfaitement leurs jambages du côté des appartements des frères de la Doctrine chrétienne. Il ne reste plus trace des degrés qui devaient y conduire.

La façade extérieure offrait autrefois une riche et abondante ornementation. Malheureusement le vandalisme révolutionnaire a martelé sans pitié les dalles chargées de bas-reliefs qui la garnissaient dans presque toute sa hauteur, et nous a privés du spécimen d'imagerie religieuse le plus ancien peut-être qui existât en Touraine. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est d'en étudier l'agencement et la disposition.

Une porte ogivale a remplacé au XVe siècle, et en la rétrécissant, la baie primitive, dont on aperçoit encore l'archivolte parfaitement distincte quoique mutilée. La large dimension de cette baie et son élévation feraient supposer qu'elle n'était close par aucune fermeture. Le narthex de St-Mexme aurait été dans ce cas un porche ouvert comme on en rencontre dans quelques églises du XIIe au XVIe siècle. Tout porte à croire que l'archivolte dont je viens de parler était garnie de billettes comme les cordons sur lesquels elle vient s'amortir de chaque côté à la hauteur des sommiers. Ces cordons sont

surmontés de dalles ornées d'entrelacs variés d'un faible relief, et dont le caractère mérovingien me paraît incontestable. Ces pierres moulurées, et quelques autres semblables que l'on aperçoit réparties çà et là, doivent provenir de la façade primitive à laquelle elles ont été sans doute enlevées lorsque l'on a ouvert l'arceau et reconstruit la porte intérieure du narthex. De chaque côté de l'arcade centrale, et un peu au-dessus des cordons, l'architecte a disposé deux baies aveugles assez profondes pour que l'on puisse leur donner le nom de niches, s'il n'était évident qu'elles sont ici un pur motif de décoration, et qu'elles n'ont jamais contenu ni statues ni bas-reliefs.

Le soubassement de la façade offrait, comme on le voit, dans toutes ses parties, le caractère le plus sévère. C'est au-dessus de l'archivolte de la porte et au niveau des coussinets des baies aveugles que commence l'ornementation, qui se déploie en étages superposés jusqu'au sommet du fronton. Huit dalles historiées composent la zone inférieure. Ces dalles sont toutes de largeur différente, et cette observation s'applique également à celles des zones supérieures, suivant le sujet plus ou moins compliqué qu'elles devaient contenir. Quelques-unes, comme on peut le reconnaître aux vagues silhouettes qu'elles ont conservées, ne renfermaient qu'un seul personnage; d'autres deux, trois et quelquefois quatre. Les figures, autant qu'on peut en juger à ces faibles indices, ont d'ordinaire une proportion de cinq à six têtes. Puisque je place ici les quelques considérations générales auxquelles peut donner lieu la façade de St-Mexme, j'ajouterai encore une dernière observation. On a remarqué qu'à Azay-le-Rideau les bas-reliefs présentent des personnages isolés, disposés à la suite les uns des autres; ici, la dimension des dalles et les silhouettes indiquent des tableaux composés de plusieurs figures. A Azay, les statuettes sont renfermées sous des arcatures accompagnées de colonnettes;

ici les scènes se suivent sans encadrement aucun, et séparées seulement par les joints des pierres. Ces joints sont fort étroits, et, en certains endroits, ne présentent qu'un mince filet. Pour terminer, j'ajouterai que la disposition des blocs historiés de St-Mexme semble offrir une certaine analogie avec la frise de St-Restitut, attribuée au X[e] siècle.

L'espace compris entre la première zone et le fronton est partagé en trois étages à peu près égaux. Le premier étage repose sur un cordon fort étroit, supporté par des modillons qui, bien que décapités par la Révolution, laissent deviner un profil maigre et saillant, d'un caractère tout-à-fait antique. A Azay, les modillons sont plus épais et plus trapus; le cordon est bien plus large et il est orné de moulures en damier, tandis qu'ici il est complètement lisse comme celui qui règne le long de la nef. La seconde zone s'étend dans toute la largeur de la façade. Comme les dalles n'étaient point assez hautes pour remplir tout l'espace qui leur était assigné, on a placé en dessous un rang de pierres dont quelques-unes sont entaillées pour imiter l'appareil réticulé. Les blocs de la troisième zone étant trop courts aussi, on y a suppléé par une assise de remplissage. Chose assez singulière et qui montre combien peu on se préoccupait alors de la symétrie : d'un côté de l'*oculus* les assises sont en dessus, et de l'autre en dessous des bas-reliefs. L'*oculus* que je viens de désigner ici a été, au XV[e] siècle, remplacé par une fenêtre que l'on a prolongée jusqu'au premier cordon; mais la disposition des claveaux indique qu'ils devaient décrire un cercle parfait. Cette baie était couronnée par une archivolte accompagnée de billettes qui, comme celle du grand arceau du rez-de-chaussée, venait retomber sur un cordon horizontal. Les dalles de la quatrième travée étaient plus courtes encore que celles des travées inférieures, et, pour leur faire atteindre le cordon supérieur, on a dû les élever sur un soubassement de deux

assises d'appareil. J'ai compté ici douze dalles, toutes d'égale largeur, laissant apercevoir les profils de petits personnages, dans lesquels on doit, ce semble, reconnaître les douze apôtres. Au-dessus de ces figurines, et séparés seulement par le cordon, sont douze médaillons dans lesquels étaient représentés les douze mois de l'année.

Cette association, ce voisinage immédiat des douze apôtres et des douze signes du zodiaque, indiquent-ils un rapprochement symbolique dans la pensée de l'imagier ? Je ne saurais le dire. Guillaume Durand, mon guide et ma lumière ordinaire, ne contient rien qui puisse me tirer d'embarras, rien qui puisse aider à trouver la solution de la question que je me suis posée.

Le fronton, dont le gable antique se dessine d'une manière très-distincte au milieu du pignon surhaussé du XV[e] siècle, est orné de neuf dalles de largeur à peu près égale, mais d'inégale hauteur. Celle qui occupe le centre du fronton est plus élevée que les autres; elle semble offrir la silhouette d'un personnage assis, un escabeau sous les pieds, la main étendue pour bénir. Si les apparences ne m'ont point trompé, nous aurions ici la figure du Christ. A sa droite et à sa gauche sont deux dalles trop mutilées pour qu'on puisse y distinguer le plus léger profil. Celles qui leur font suite de chaque côté ont été, je ne dirai pas respectées, mais dédaignées par les stupides iconoclastes de 93, parce qu'elles ne contenaient aucun symbole proscrit. Deux d'entre elles sont ornées chacune d'un arbre d'un faible relief, mais dont on distingue parfaitement l'agencement, malgré l'élévation à laquelle ils se trouvent placés. Leur tronc est couvert d'imbrications imitant une écorce rugueuse. De chaque côté du tronc se détachent cinq branches disposées régulièrement les unes au-dessus des autres comme les rameaux d'un espalier. Ces branches sont complètement nues. De leur extrémité qui se replie sur elle-

même par un contour gracieux, s'échappe une feuille ou un fruit de la forme d'une pomme de pin. La tête de l'un de ces arbres se termine par une moulure flabelliforme qui se répète sur les côtés, en encadrant les branches depuis le sommet de l'arbre jusqu'au pied. Deux autres dalles sont ornées d'une moulure en forme d'X par laquelle on a peut-être voulu figurer le χ grec. Dans chacun des quatre angles formés par le croisement des deux lignes droites, on distingue de petits cercles dont les détails intérieurs sont imperceptibles. Il pourrait se faire qu'au lieu d'un cercle le triangle inférieur renfermât une main ouverte, mais je ne saurais l'affirmer. Ces deux dalles étaient évidemment destinées à faire pendant l'une à l'autre, et elles devaient être ainsi disposées dans l'ancienne façade à laquelle elles appartenaient sans nul doute. Dans la façade actuelle l'ordre primitif a été interverti, et elles sont posées l'une à la seconde place et l'autre à la quatrième du côté opposé à partir de la figure centrale. Un autre bloc encore représente deux enroulements contrariés, dont l'un se termine par une feuille et l'autre par une palmette allongée. Ce qui indique la haute antiquité de cette moulure, c'est la forme gracieuse de l'enroulement et surtout la ténuité de la branche qui le décrit. Ce galbe si délicat et si pur indique sans conteste l'époque latine non encore dégénérée. Au-dessus de cette zone on aperçoit deux blocs séparés par trois assises de faux appareil. L'un présente un fragment de cercle et l'autre une tête humaine complètement méplate, dont on distingue parfaitement le nez et la large oreille. On la dirait coiffée d'une mitre fort basse, à moins que ce que j'ai pris pour le rebord de la mitre ne soit rien autre chose qu'une couronne monacale. Ces deux blocs ont été coupés dans leur hauteur pour les adapter au rampant du fronton ; ce qui prouve surabondamment qu'ils faisaient partie d'un monument antérieur.

D'après La Sauvagère, les dalles aujourd'hui mutilées de St-Mexme représentaient plusieurs scènes de la vie de Notre-Seigneur, et surtout sa passion. On y voyait Judas pendu à un arbre, et le diable, sous la forme d'un animal hideux, soutenant les pieds de l'apôtre déicide. Voilà tout ce que nous savons, voilà le seul souvenir qui nous ait été conservé du cette grande page iconographique.

Il nous reste maintenant à rechercher l'âge approximatif de narthex dont nous venons d'étudier les curieux détails. On avait pensé, et j'avais cru aussi, qu'il avait été construit sinon en même temps que les deux tours qui l'accompagnent de chaque côté, du moins à une époque fort rapprochée. Les circonstances d'un miracle, rapporté dans la *Vie de saint Mexme*, avaient même permis de déterminer d'une manière presque précise la date de l'achèvement de la façade de la basilique. Le prêtre Bernard, surnommé le Bon, ayant dépensé la plus grande partie de sa fortune pour achever l'église de St-Mexme, mit son vin sur un bateau et l'envoya à Nantes dans l'espoir d'en tirer un prix plus élevé. « *Cum jam in hoc ædificio construendo maximam partem eorum quæ possidebat consummasset, incepto operi cupiens imponere finem, quantum vini habebat navi commisit et ad Nannetensium portus quo carius vendi sperabat, venale direxit.* » A peine le bateau est-il entré dans le port, qu'il est envahi par les officiers des gabelles de la comtesse, qui percent les tonneaux afin de remplir de vin des outres qu'ils avaient apportées à cette intention. Malgré tous leurs efforts, le vin ne coule pas. Le peuple témoin du miracle se met à glorifier le grand saint Mexme qui, ajoute la chronique, avait ainsi défendu son propre bien. Avertie de ce prodige, la comtesse de Nantes ordonne de porter de suite au bateau de Bernard le Bon le prix du vin qu'elle avait commandé de prendre sans paiement.

« En consultant, dit feu M. André Salmon, la série des

comtes et comtesses de Nantes, jusqu'à l'année 1060 environ que fut écrite la *Vie de saint Mexme*, d'où est tirée cette anecdote, il n'en existe qu'une qui posséda en propre le comté de Nantes : c'est Judith, fille de Judicaël, comte de Nantes; elle succéda à son neveu Mathias, mort en 1051. La comtesse Judith avait épousé Alain Cauhiart, comte de Cornouailles, et elle mourut en 1064, six ans après son mari. C'est donc de 1051 à 1064, intervalle pendant lequel Judith tint le comté de Nantes, soit par elle-même, soit par son fils Hoël, que l'on doit placer la date du fait rapporté par le biographe de saint Mexme. »

Si la seconde moitié du XI[e] siècle, comme semble le prouver ce document pour ainsi dire contemporain, a vu terminer la construction des clochers, il est évident que le narthex a dû être bâti plusieurs années auparavant. Les dispositions que nous avons signalées le démontrent d'une manière certaine. On n'eût pas ouvert les fenêtres latérales du second étage pour les supprimer et les murer dans un avenir prochain, comme cela eut lieu par suite de la construction des clochers. Un espace de temps assez long a donc dû s'écouler entre l'achèvement du porche et l'époque où Bernard le Bon entreprit de construire les deux tours. Fixer cet intervalle d'une manière précise est chose impossible. Il est évident, toutefois, que la façade de St-Mexme doit être antérieure à celle de l'église d'Azay-le-Rideau, bâtie suivant toute vraisemblance vers 1040.

L'incident, rappelé à propos du vin de Bernard le Bon, nous a permis de constater d'une manière approximative l'époque où ont été terminées les tours de la basilique. Un événement auquel je n'attache pas, je le crois, plus d'importance qu'il n'en comporte, va nous mettre à même de reconnaître la date à laquelle durent commencer les travaux. En 1054, selon dom Housseau, Barthélemy, archevêque de Tours,

unit toutes les paroisses de Chinon à celle de St-Mexme, et en créa curés primitifs les chanoines de la collégiale, avec droit d'y nommer, pour les desservir, des vicaires amovibles.

Justement fiers de cette prérogative, les chanoines luttèrent pendant plusieurs siècles pour la conserver intacte de toute atteinte. Neuf papes, depuis Alexandre III jusqu'à Paul II, durent successivement intervenir pour protéger les droits du chapitre de St-Mexme. Cette prééminence sur les autres paroisses avait donc une bien grande importance, pour que les chanoines aient lutté avec autant d'énergie pour la conserver, et que, d'un autre côté, elle leur ait été contestée avec une telle persistance par les vicaires chargés de desservir les églises de la ville, et par les archevêques de Tours eux-mêmes. On peut donc penser sans trop d'invraisemblance qu'au moment où Barthélemy de Chinon leur accordait cet éminent privilége qui plaçait toutes les paroisses sous leur dépendance immédiate, les chanoines aient songé à élever ces deux tours en avant de leur basilique, comme signe extérieur de sa prééminence. Cette date de 1054 coïncide tellement avec celle où l'agiographe de St-Mexme nous montre Bernard le Bon occupé à achever la basilique, que cela me semble une preuve évidente en faveur de l'opinion que je hasarde ici. Cette coïncidence m'a paru tellement significative, que j'ai cru ne pouvoir me dispenser de la signaler. Le prêtre Bernard était sans doute un chanoine de St-Mexme qui, en cette circonstance mémorable, ne crut pas trop faire en dépensant toute sa fortune pour élever les deux tours destinées à constater la suprématie de la collégiale dont il était sans doute un des membres les plus éminents.

Lorsque Bernard le Bon songea à élever ces deux tours, il leur donna en largeur un développement égal à celui des bas-côtés ; et, pour obtenir un plan carré, il établit les fondations

du mur de l'ouest en retrait d'un mètre sur la façade du narthex. Le mur latéral du porche avait 1 mètre 25 centimètres d'épaisseur; il s'en servit pour former un des pans de la tour. Du côté de l'est, le mur terminal des basses nefs, celui qui contient l'*oculus* dont il a été précédemment question, n'était épais que de 50 centimètres seulement. Ne lui reconnaissant pas une force suffisante pour supporter l'exhaussement que nécessitait la construction nouvelle, il lui adossa une muraille de 1 mètre 25 centimètres, et donna la même épaisseur aux murs de façade et de côté. Je ne m'occupe ici que de la tour de droite; celle de gauche, ayant été reprise presque en entier au XV[e] siècle, ne présente plus aujourd'hui les mêmes caractères. J'y reviendrai plus tard, et je donnerai à son sujet les détails qui me paraîtront offrir quelque intérêt. Je dois ajouter, toutefois, qu'au XI[e] siècle les deux tours devaient présenter des dispositions à peu près identiques; et que la description de l'une peut s'appliquer, suivant toute vraisemblance, à l'autre, telle qu'elle était dans son état primitif. Le narthex, comme nous l'avons vu précédemment, se compose de deux étages; la tour dont nous nous occupons n'en a qu'un seul. Le berceau qui la couronne est établi au niveau de celui qui surmonte le second étage du porche. Il semble que l'architecte, en construisant ses voûtes, eût dû les asseoir de façon à ce que celles du narthex et celles des tours se servissent mutuellement d'arcs-boutants, comme dans les églises à trois nefs. Ce parti, qui paraît le plus rationnel, n'est pourtant pas celui qui fut adopté. Sans qu'on puisse en découvrir le motif, l'architecte disposa le berceau de la tour, de l'est à l'ouest; tandis que ceux du porche sont établis du nord au midi. Peut-être n'eut-il pas une entière confiance dans la muraille empruntée à la construction antérieure et préféra-t-il appuyer ses voûtes sur celles qu'il avait édifiées lui-même. Ce serait une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion que j'ai émise sur l'âge relatif

des deux constructions. Je dois ajouter encore que les berceaux du narthex sont munis d'arcs-doubleaux, tandis que ceux de la tour n'en ont pas. Extérieurement, la tour de droite est cantonnée sur chaque face de trois contre-forts rectangulaires. Celui du milieu, de moitié moins large que les deux autres, se termine en glacis à peu près à la hauteur du fronton du narthex. Je crois, sans pouvoir l'affirmer faute de preuves suffisantes, que la tour dans son état primitif, et avant d'avoir été surhaussée au XVe siècle, ne dépassait pas ce niveau. Des arcatures géminées sont disposées de chaque côté de l'éperon central. Elles s'appuient sur un cordon que supportent des modillons trop mutilés pour qu'il soit possible de les décrire. Les claveaux qui forment le cintre des arcatures sont extrêmement courts et pour ainsi dire carrés. Il suffit de les comparer à ceux des baies de la façade centrale, tous très-étroits et fort allongés, pour se convaincre qu'ils ne peuvent appartenir à la même époque. Les colonnettes qui séparent les baies aveugles présentent un renflement très-sensible qui rappelle celles de l'abside de Germigny-les-Prés, dessinées par M. Bouet pour le *Bulletin monumental.* Celles de St-Mexme, toutefois, sont moins trapues, et leur fût est orné d'anneaux plus ou moins espacés qui ne se rencontrent point à Germigny. Détail très-remarquable pour le XIe siècle, l'astragale, au lieu de faire partie du chapiteau, est empruntée au tambour de la colonne, comme à l'époque romane primordiale. Quant aux chapiteaux, leur forme tout à fait insolite, quoique d'une simplicité extrême, me fait supposer qu'ils ont été empruntés à une autre région et peut-être même à l'Italie. La corbeille, si l'on peut donner ce nom au cube de pierre qui en occupe la place, est taillée en biseau aux quatre angles, et représente sur ses trois faces apparentes une pyramide renversée sur sa pointe. Cette disposition se rencontre à St-Vital de Ravenne et à St-Marc de Venise. A St-Marc, la pointe est aiguë; à St-Vital,

elle est tronquée à son extrémité ; il en est de même à St-Mexme. Comment et par suite de quelles circonstances les chapiteaux de St-Vital se trouvent-ils reproduits ici ? Quels rapports notre antique collégiale a-t-elle pu entretenir avec ces régions éloignées des bords de l'Adriatique ? C'est ce que je ne saurais dire. Ne serait-ce point à cette même époque qu'aurait été apportée à Chinon cette étoffe orientale connue vulgairement sous le nom de chape de St-Mexme, et attribuée au XI[e] siècle, et aussi cet autre morceau d'étoffe semblable qui, suivant dom Housseau, enveloppait les reliques des saints apôtres déposées sous l'autel de saint Mansuet ? Il n'y a à cela rien de moralement impossible. Nous voyons, au XII[e] siècle, une députation du chapitre se rendre auprès du pape Alexandre III, pour réclamer sa protection contre les prétentions de l'archevêque de Tours, Joscius ; peut-être un semblable motif aura-t-il conduit, au XI[e] siècle, quelque membre de la collégiale en Italie, et lui aura fourni l'occasion de visiter le chef-lieu de l'exarchat donné à l'Église romaine par Charlemagne, en 774. Frappé de la simplicité sévère des chapiteaux à biseau de St-Vital, il en aura rapporté le modèle pour les tours que construisait Bernard le Bon. L'originalité de ces chapiteaux ne se borne pas à leur forme exotique ; ils offrent encore une singularité qui ne doit point passer inaperçue. Ils n'ont ni tailloir ni abaque, et le sommier commun des cintres des deux fausses baies repose immédiatement sur le cube de pierre qui forme le couronnement de la colonnette. Si je suis le premier à signaler ces curieux détails, et s'ils sont jusqu'ici passés inaperçus, cela tient sans doute à ce que l'on s'est contenté d'examiner la tour où ils se rencontrent du côté de l'est seulement. De ce côté, les chapiteaux et les colonnes sont tellement frustes qu'il est très-difficile de reconnaître leur forme et leur disposition primitives ; ce n'est que du côté du nord que l'on peut les trouver parfaite-

ment intacts, et tels que je viens de les décrire tout à l'heure.

Mais je n'en ai point fini encore avec les surprises que ménage à un observateur attentif cette tour d'une apparence si sobre et si sévère. Il me reste à signaler un dernier détail qui indique les tâtonnements, la naïveté et l'inexpérience, j'oserais le dire, des constructeurs du XI[e] siècle. On serait tenté de croire qu'en employant certains membres d'architecture, ils ne se rendaient pas toujours un compte exact de leur but et de leurs conditions essentielles.

Les contre-forts rectangulaires sont une innovation du XI[e] siècle, ou plutôt un retour vers le système gallo-romain. Tant que l'on avait construit des monuments dépourvus de voûtes, les éperons avaient été regardés comme une superfétation inutile. Pour le narthex de St-Mexme, on s'était contenté de donner aux murs collatéraux une épaisseur considérable et que l'on regarda comme suffisante pour supporter la poussée des berceaux; il n'en fut plus ainsi pour les tours. On les flanqua, comme nous l'avons dit déjà, de contre-forts semblables à ceux que l'on employait à la même époque pour les donjons féodaux. Les éperons de l'ouest, du nord et celui de l'angle nord-est, ont une disposition tout à fait normale. Ils sont assis sur le sol par un robuste empattement, et s'élèvent perpendiculairement le long de la muraille qu'ils sont destinés à renforcer. Mais celui qui se trouve sur l'angle contigu à la nef a un agencement insolite qui m'a semblé motiver les observations que j'ai développées à l'alinéa précédent; on en jugera par la description qui va suivre.

On n'a point oublié que, du côté de l'est, la muraille de la tour se trouvait juxtaposée dans sa partie inférieure à celle de la basse nef dont elle avait aveuglé l'*oculus*. Ne voulant point, pour je ne sais quel motif, appuyer son éperon sur le rampant du bas côté, l'architecte résolut de le faire partir seulement

du niveau des fausses baies. Là, il lui donna pour assiette le cordon qui, comme on le sait, repose lui-même sur de faibles modillons, et qui fut prolongé à cet effet jusqu'à l'angle de la tour. Ce cordon n'avait qu'une saillie de 20 centimètres environ ; l'architecte réduisit son éperon à la même épaisseur à son point de départ, pour que le porte-à-faux fût moins considérable et moins sensible. Arrivé à la hauteur de la voussure des arcatures, c'est-à-dire à 1 mètre 60 centimètres environ de son point d'appui, il l'élargit brusquement par deux assises superposées en pierre dure lancées dans la muraille, et formant une saillie abrupte de 40 centimètres sur la partie inférieure. Ainsi disposé, l'éperon est d'une dimension égale à celui de l'angle opposé, mais il demeure suspendu sur le vide des deux tiers de son épaisseur. N'est-ce pas là, en effet, un singulier agencement, et qu'il eût été facile d'éviter en asseyant sans façon le contre-fort sur le mur du bas côté. Si cette assiette n'était pas aussi solide qu'on eût pu le désirer, elle l'était toujours bien plus que cet étrange encorbellement qui ne se soutient que par la force de résistance des deux pierres dures engagées dans la muraille et par le contre-poids de la muraille elle-même.

L'intérieur de la tour est, comme je l'ai dit, voûté en berceau. Cette tour n'avait primitivement qu'une entrée placée sous le narthex. Au XVe siècle, on ouvrit une seconde porte donnant sur le dehors. Je ne saurais dire quelle était, au moyen-âge, la destination de la salle qu'elle contient et qui faisait pendant au baptistère établi dans la tour de gauche. La voûte est ornée de fresques datant de l'époque de la construction. Une grande partie de ces peintures se sont en allées avec l'enduit sur lequel elles étaient appliquées. On distingue cependant encore quelques personnages, et entre autres un tableau représentant, suivant toute vraisemblance, la guérison de l'aveugle de Jéricho. Bar-Timée est assis sous un arbre,

et, debout devant lui, le Sauveur des hommes semble lui adresser ces paroles : « Allez, votre foi vous a sauvé. » En souvenir des paroles divines, la tête de Bar-Timée est ceinte d'un nimbe. Une charmante grecque, que M. de Galembert a reproduite dans la décoration de l'église de Rivière, sert d'encadrement à la voûte. La salle est éclairée par quatre petites baies ouvertes au nord et à l'ouest au-dessous des arcatures aveugles. Extérieurement, elles ont toute l'apparence de meurtrières larges de 15 à 20 centimètres, et hautes de 45 à 50 centimètres. Le petit cintre qui les ferme est composé d'une seule pierre sur laquelle on a imité de faux voussoirs au moyen de rainures. A l'intérieur, leur embrasure à redans offre une bien plus large ouverture. J'ai dit précédemment qu'au XVIIIe siècle on avait établi dans cette salle un escalier qui conduit au premier étage du narthex, devenu à cette époque la salle du chapitre.

La tour de gauche a été reprise en entier au sud et à l'ouest dans le courant du XVe siècle. Le soubassement de l'est, adossé au mur du bas-côté, paraît appartenir à la construction primitive. Cette tour n'offre de réellement intéressant que l'ancien baptistère, orné de peintures décoratives du XVe siècle. Le tableau principal représente le Jugement dernier. Il vient d'être restauré de la manière la plus heureuse par M. de Galembert, à l'aide d'une allocation de la Société française d'Archéologie. Des souscriptions particulières ont permis de réparer la voûte et le crucifiement. Donner une description complète des fresques de St-Mexme serait allonger outre mesure cette étude, dont l'ample développement est déjà pour moi un sujet de confusion. Je ne puis me dispenser cependant de dire quelques mots du tableau du Jugement dernier, afin d'en faire comprendre la valeur et l'importance.

Le souverain juge est assis au sommet d'un arc-en-ciel, les

pieds posés sur un globe. Il est nimbé et vêtu d'un manteau de pourpre qui, s'ouvrant sur la poitrine, laisse à découvert la plaie de son côté. Son attitude est calme et pleine de majesté. Ses bras étendus montrent les stigmates de ses mains. A droite et à gauche du Sauveur, se trouvent deux groupes d'apôtres, de vierges et de saints ayant à leur tête, d'un côté la Vierge-Marie, et de l'autre saint Jean-Baptiste. Au-dessous de cette première composition on aperçoit, à gauche, les damnés précipités dans l'enfer par les démons, et, à droite, les élus conduits par des anges vers la céleste demeure. Ce dernier groupe ne laissait plus apercevoir que les silhouettes des personnages qui le composaient. M. de Galembert a poussé le scrupule à tel point qu'il n'a pas voulu recomposer leurs traits disparus. Je le regrette, et pourtant je n'ose l'en blâmer. Deux anges, placés sous les pieds du juge des vivants et des morts, sonnent de la trompette, tandis que l'archange saint Michel, armé d'une croix, pousse les damnés dans les feux éternels. Au-dessous du Christ, la Justice, sous la figure d'un guerrier armé de toutes pièces, se tient debout, un glaive à la main. Je ne décris ici que les détails principaux du tableau, laissant de côté tous ceux d'une moindre importance.

Parmi les figures dont se compose cette grande page iconographique, celle de la Vierge se distingue entre toutes par sa pure et suave beauté, en même temps que par sa dignité douce et sereine. Chaque personnage a une physionomie tellement accentuée, empreinte d'un tel cachet de réalisme, qu'on demeure convaincu dès le premier abord que le peintre a cherché ailleurs que dans son imagination les types qu'il a reproduits ici. Tous les groupes supérieurs, à l'exception du Christ peut-être et d'un chœur de vierges placées sur le second plan, sont, à n'en pas douter, des portraits. C'est, du reste, l'opinion de M. de Galembert, comme c'est la

micnne. Notre savant confrère attribue cette fresque à l'époque de Louis XI ; je ne serais nullement surpris que les figures de la Vierge et des élus fussent celles des principaux personnages de sa cour.

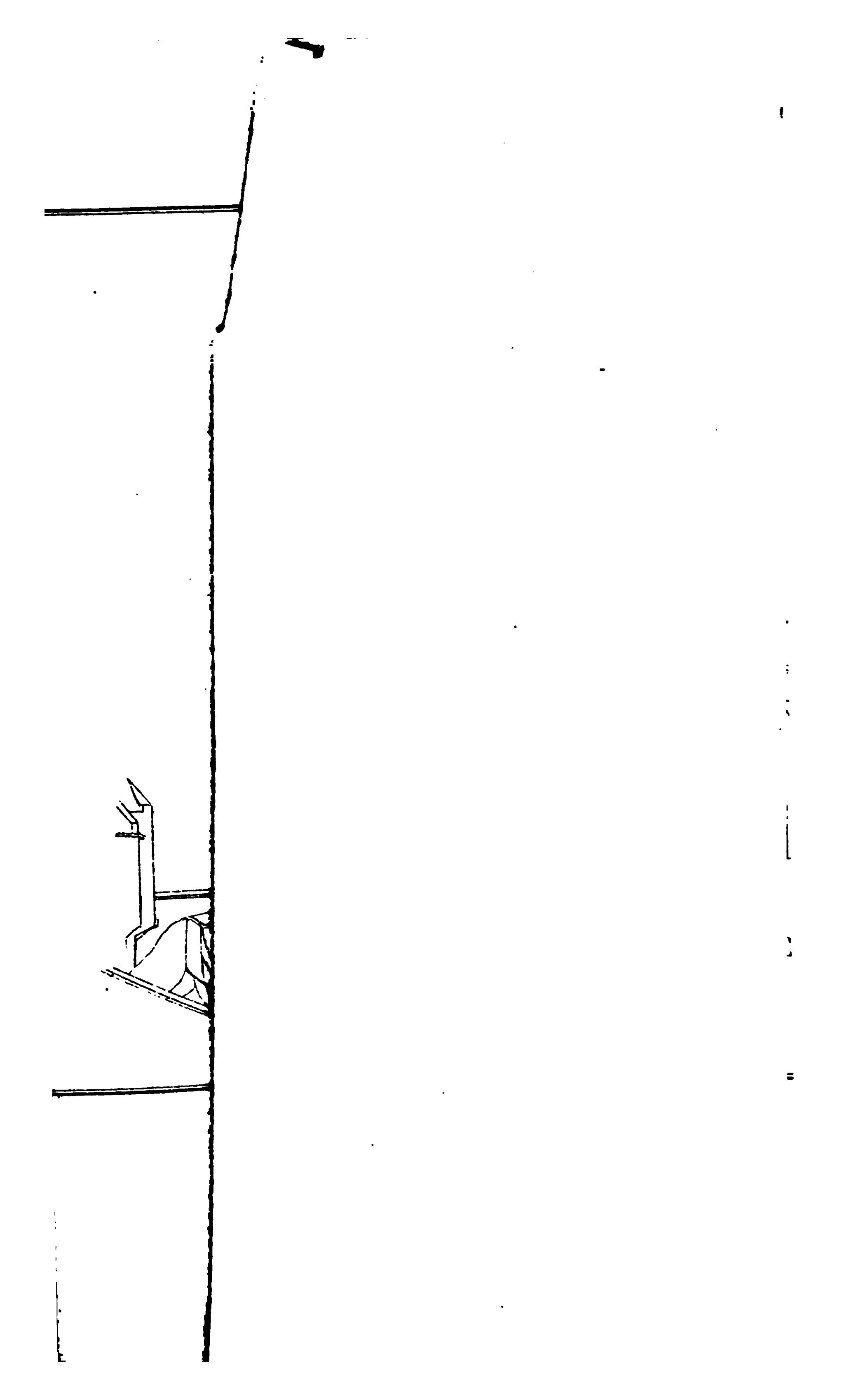
Ce qu'il y a de remarquable encore dans ce tableau, c'est que les bordures des vêtements, l'agrafe qui attache le manteau du Christ, les trompettes des anges, le glaive de la justice, la croix dont est armé saint Michel, et une foule d'autres détails encore, présentent un relief très-prononcé, obtenu par l'empâtement de l'enduit. L'artiste ici a été en même temps peintre et modeleur. Après avoir tracé l'esquisse de son tableau, il lui a fallu, maniant la truelle et l'ébauchoir, appliquer et découper la nouvelle couche de ciment destinée à produire les épaisseurs qu'il désirait obtenir. M. de Galembert, du reste, a parfaitement démontré, dans son excellente introduction aux *Funérailles de Henri II*, qu'au moyen-âge les artistes qui décoraient nos basiliques des splendides fresques qui font encore notre admiration, possédaient les notions des diverses industries qui se rattachaient à leur art, et ne dédaignaient pas de mettre la main à certains détails qui feraient reculer d'horreur nos peintres d'aujourd'hui.

La chapelle du baptistère avait un autel disposé sous un arceau surbaissé, pris dans l'épaisseur du mur de l'est. Le jambage droit de cet arceau contient un petit édicule placé à 2 mètres à peu près de hauteur. Il est ouvert des deux côtés et orné de clochetons flamboyants en application. Était-ce un tabernacle destiné à recevoir la réserve eucharistique, ou une exposition ? Je ne saurais le dire. Je n'ai reconnu la trace d'aucune fermeture. L'intrados de l'arceau est orné de la figure du Père éternel, couronné d'une tiare ; de chaque côté des anges portent les instruments de la Passion. La paroi du mur offre les restes de plusieurs inscriptions indéchiffrables. Le panneau qui surmonte la voussure porte cette inscription

en belles lettres majuscules du XV[e] siècle : *Deum time, pauperes sustine, memento finis.*

Il y a quelques années, l'administration municipale, pour y établir, disait-on, un dépôt de pavés, voulut faire enlever un espace de terrain surélevé, compris entre la tour de gauche et la voie publique, où avait existé une croix abattue et stupidement profanée en 1830. Ce faisant, on creusa le sol jusqu'au niveau des fondations de la tour. Sous ces fondations, et à une profondeur de deux mètres environ, on découvrit un sarcophage dont le couvercle, scellé par des crampons de fer, débordait en dehors du parement de mur. Les ouvriers pratiquèrent une ouverture sur le côté et aperçurent un squelette entouré de vases de terre brune dont quelques-uns contenaient des charbons. Il y en avait, m'a-t-on dit, dix à douze. Les uns étaient en forme de pots à fleur, et les autres avaient un goulot allongé. Ils furent tous brisés, paraît-il, sans que personne se soit préoccupé d'en assurer la conservation. Cette tombe remontait à une haute antiquité, puisqu'elle se trouvait engagée sous les fondations de la tour, bâtie au XI[e] siècle et reconstruite au XV[e]. En me penchant sur le mur qui renferme le cul de basse fosse creusé au pied de la tour, j'ai pu apercevoir le bord du sarcophage; mais les ronces et les immondices dont il est entouré ne m'ont pas permis de le distinguer assez exactement pour le décrire.

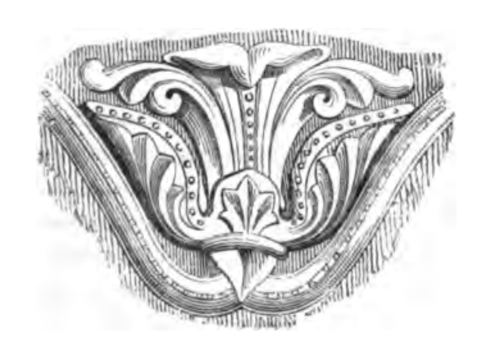
Ce qui nous reste de l'église de St-Mexme n'en représente à peu près que la moitié. J'ai été assez heureux pour pouvoir me procurer un dessin où elle est figurée dans son intégralité primitive. Ce dessin, pris des hauteurs du coteau par feu M. Massey-Mangot, n'est peut-être pas parfaitement exact dans certains détails ; mais il est précieux en ce qu'il peut donner une idée du plan et du développement de la basilique qui, comme il est facile de le reconnaître, appartenait à plusieurs âges différents. C'est ce qui me fait joindre ce dessin à



ma notice, en même temps qu'une photographie du narthex que j'ai fait tirer spécialement pour le *Bulletin monumental.*

Vous voudrez bien, Monsieur et cher Directeur, me pardonner le long développement que j'ai donné à cette étude. L'ancienne église de St-Mexme présente des détails tellement curieux et si rares en même temps, elle fournit matière à des observations si intéressantes sur la marche et sur les errements de l'art monumental, que je me suis laissé entraîner, non pas à épuiser le sujet, mais à l'étudier sous ses faces les plus pratiques et les plus importantes.

(La suite à un prochain numéro).



DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR

LE PRIEURÉ CONVENTUEL

DE CHATEAUX-L'HERMITAGE,

D'APRÈS DES PIÈCES ORIGINALES TIRÉES DES ARCHIVES DE ROCHE-MAILLY.

COMPTE-RENDU PAR M. E. HUCHER,

Inspecteur de la Société française d'archéologie.



Voici un intéressant opuscule dont l'auteur se cache sous un transparent incognito ; mais tout le monde l'a deviné, et nous ne trahirons aucun secret en félicitant M. le comte de Mailly d'avoir livré au public les curieux documents qui reposaient dans son chartrier. Château-l'Hermitage est encore aujourd'hui une grande demeure conservant la majeure partie de ses distributions anciennes : d'abord l'église, beau vaisseau offrant un saisissant exemple de cette architecture Plantagenet dont le Maine et l'Anjou sont remplis ; seulement, ici, l'archéologue trouve dans l'économie de la construction un piquant détail, non pas unique, mais assurément assez rare pour être mis en pleine lumière : nous voulons parler d'une abside franchement carrée, ayant conservé à la voûte des stigmates irrécusables de sa vénérable antiquité.

« Ainsi, le quatrième arc de cloître, qui est celui de cette

« abside, présente cette particularité très-remarquable qu'il « est en quelque sorte triple ; c'est-à-dire qu'outre la clef de « la voûte placée sur le cordon central, il existe plus loin, « vers l'abside, deux clefs de voûte, centres de six nervures « qui dessinent de chaque côté du chœur deux petites absides « en cul de four, placées dans les deux angles de la grande « abside carrée. »

Nous avons été vivement frappé de ce détail lors de la rédaction que nous avions préparée, au vu des lieux, de la description de cette église ; et, plus tard, nous avons eu l'occasion de vérifier, dans le dictionnaire si précieux de M. Viollet-le-Duc, que ce mode de construction se rencontrait non-seulement au XII[e] siècle, comme ici, mais même pendant les deux siècles suivants.

Ces voûtes et cette abside font partie de l'époque (la fin du XII[e] siècle sans doute) où l'église du prieuré de Châteaux-l'Hermitage reçut tout son développement ; c'est vers ce temps que furent construits la partie supérieure de la nef de la cathédrale du Mans et Coëffort. Avant ces travaux, l'église fondée par Geoffroy Plantagenet, en 1144, ne consistait qu'en un vaisseau réduit, représenté par la chapelle de la Ste-Vierge encore existante, mais remaniée au XV[e] siècle. A cette chapelle on voit encore aujourd'hui accolé un curieux spécimen de ces constructions semi-religieuses, semi-militaires, qui évoquent l'idée d'attaques à main armée repoussées par une garnison intérieure : c'est une énorme tour, bâtie avec d'excellents matériaux échantillonnés, dans les flancs de laquelle on voit de longues barbacanes qui offrent cette singulière disposition que leur partie inferieure est très-étroite et ne laisse juste que le passage d'une arme de jet ; tandis que 50 centimètres plus haut la barbacane forme fenêtre, au point de pouvoir recevoir un grillage ; le tout a environ 2 mètres de haut.

On trouverait peut-être dans cette annexe militaire l'étymologie du nom du prieuré : CHATEAUX-L'HERMITAGE.

M. de Mailly donne naturellement la charte de Geoffroy, origine du droit qu'avaient les religieux de Châteaux d'exploiter à leur usage une forêt voisine, et d'y envoyer paître leurs animaux et ceux de leurs hommes : droit qui fut contesté à diverses époques et qui donna lieu à une volumineuse enquête pleine de faits curieux, poursuivie, sous les dates des 15 et 16 juillet 1491, à la requête des religieux, défendeurs à l'encontre du procureur du roi de la baronnie royale du Château-du-Loir.

Au XVe siècle, la plupart des priviléges concédés par les princes, aux Xe, XIe et XIIe siècles, étaient contestés par les seigneurs laïques. Dans l'espèce, la charte de Geoffroy portait un mot, effacé aujourd'hui et probablement au XVe siècle, qui était le pivot de la question, c'est le mot *nemus* dans cette phrase : « Ibi autem, pro suorum remedio peccatorum... « concessit omnes in perpetuum libertates, scilicet et pasturas « et panagium sui et hominum suorum, *nemus* vero loco « illi adjacens, quiete et libere possidendum. »

Guillaume des Roches, sénéchal du Maine et de l'Anjou, délivra un vidimus de cette charte, et c'est lui qui écrivit distinctement le mot *nemus* dans sa reproduction d'un titre déjà effacé sans doute au moment où on lui en demandait une copie.

Cette circonstance laissa probablement toujours des doutes sur l'étendue des droits des religieux. Le fait est que l'exercice de ces droits était limité, et qu'il avait lieu en la présence, ou eux dûment appelés, du receveur du comte du Maine, des auditeurs des comptes dudit seigneur, du segrayer de Longaulnay et du châtelain de la forêt de Douvres. Cette enquête fournit de très-curieux renseignements sur le mode d'exploitation des bois permis aux religieux qui *les deman-*

daient par branchées grans et petites, selon que lesdits religieux disaient en avoir à besoigner, et, luy qui parle, y fut une fois à en marcher une branchée que lui monstra et indiqua feu Pierre de Guiancourt, lors segrayer de ladite forêt de Berzay, XXX ans sont, ou plus.

Il est très-souvent question dans cette enquête d'Adam More, premier de ce nom, qui était prieur de Châteaux lors de la prise du Maine sur les Anglais (1447). Le frère Jehan Jardin dépose : « *In verbo sacerdotis*, que ung an ou environ « après que le Mans fut reduyt de la main des Anglais, « en l'obeissance du roy, qui fut XLIII ans a, il fut receu « religieulx dudit prieuré de Châteaux dont lors était prieur « frère Adam More, ou quel prieuré il a toujours demouré « et continuellement résidé jusques à quatorze ans sont ou « environ que le dict prieur décéda. »

On voit que cette déclaration très-explicite place le décès d'Adam More à l'année 1477 environ.

Il ne faut pas confondre cet Adam More avec un autre prieur de Châteaux, très-ami des lettres et des arts, qui porte le même nom, et qui a soin de le dire dans une inscription mise au bas d'un curieux diptyque de bois peint, représentant d'un côté la Salutation angélique, et de l'autre la Flagellation, existant dans la tribune de l'église de Châteaux :

ADAM MORE PRIEUR DE CÉANS ET DEUXIESME DE CE NOM, DE CE TABLEAU SI, A FAIT DON. PRIER DIEU LUI FAIRE PARDON. — AUXI A DONNÉ LA LIBRAIRIE DE CYENS.

Cet Adam More, second du nom, vivait au commencement du XVIe siècle, et certainement en 1512, car il a signé à cette date un charmant morceau de statuaire en terre cuite, représentant une Résurrection, qui provenait, nous le pensons, de Châteaux, et, après diverses vicissitudes, arriva dans la

collection d'Espaulart. On sait que cette collection, qui renfermait tant d'œuvres méritantes locales, fut dispersée à la chaleur d'enchères parisiennes et qu'il n'en est rien resté dans le pays, si ce n'est l'admirable dessin d'architecte du jubé érigé par le cardinal de Luxembourg à la cathédrale du Mans, morceau incomparable à tous égards et qui mériterait d'être gravé *in extenso.*

Le même Adam More, second du nom, assista, le 9 octobre 1508, à la lecture des Coutumes du Maine en compagnie de tous les abbés, prieurs et personnages marquants du Maine.

L'église du prieuré de Châteaux renferme encore un curieux tombeau dont nous avons entretenu souvent les lecteurs du *Bulletin:* c'est celui de Marie de Bueil, *sœur du vaillant* chevalier Jehan de Bueil, amiral de France sous Louis XI, surnommé le fléau des Anglais. Ce tombeau a été restauré tant aux frais de la Société française d'archéologie, qu'à l'aide d'allocations assez importantes prélevées sur le fonds départemental des monuments historiques. Il est aujourd'hui complètement en état, y compris la peinture du tympan représentant la lignée de Marie de Bueil, dame de Crenon, et celle de la voussure offrant des anges jouant de divers instruments et chantant.

On voit encore dans l'église de Châteaux plusieurs autres peintures murales représentant la Sainte-Trinité, saint René, saint Christophe et divers personnages ecclésiastiques en costume de chanoines. Ces peintures sont du XVIIe siècle.

A l'opuscule de M. de Mailly est jointe une perle lithographique : c'est un dessin sur pierre de Victor Petit, représentant *la vue cavalière de l'abbaye royale*, est-il dit, *de Châteaux-l'Hermitage*, d'après un document de 1770 ; on sait quel esprit et quelle finesse cet artiste met dans toutes ses productions.

Nous ne voulons pas quitter cet intéressant petit volume

sans signaler à nos lecteurs la présence, parmi les documents reproduits *in extenso*, d'une charte originale de Raoul, vicomte de Beaumont, de 1218. Dans cette pièce, Raoul donne à Dieu et à Ste-Marie de Châteaux, pour le salut de son âme et pour célébrer les anniversaires de son père, de sa mère et de son frère Roscelin, Hubert de Châteaux, ainsi que son héritier, entièrement exempts de tailles, de service militaire, de chevauchées, de coutumes et de toute redevance quelconque. Pour prix de sa liberté ainsi acquise, Hubert et son héritier paieront chaque année aux moines de Châteaux 10 sols tournois, au jour de l'anniversaire desdits parents de Raoul.

Cet Hubert de Châteaux était sans doute quelque *preud'-homme* instruit et versé dans les affaires, quelque bourgeois de Châteaux dont Raoul avait éprouvé la sagesse, et dont l'inféodation au prieuré de Châteaux, avec le beau titre d'homme libre, devait être bien accueilli par les religieux, obligés à traiter nombre d'affaires avec le dehors.

Un exemple remarquable de cette donation aux maisons religieuses du temps, d'un homme *libre* et *savant*, nous est fourni par la curieuse charte d'Aliénor d'Aquitaine, en date de 1199, par laquelle elle donne à l'abbaye de Fontevrault Pierre Foucher, un des bourgeois les plus notables de La Rochelle, *son ami fidèle*. Cette charte a été publiée par M. Marchegay, dont l'érudition ne cesse d'éclairer les côtés obscurs ou peu connus du moyen-âge (1) ; on y remarque ce passage, en tous points pareil à celui de la charte de Raoul : « Sciatis nos « dedisse, in puram et liberam et perpetuam eleemosinam et « in perpetuum concessisse Deo et Ecclesiæ Fontis Ebraudi..... « pro salute animarum illustrissimorum regum Angliæ, vide- « licet domini Henrici, viri nostri et domini Ricardi, filii

(1) Chartes de Fontevrault, concernant l'Aunis et La Rochelle, p. 203.

« nostri, et nostræ, dilectum et fidelem hominem nostrum
« Petrum Fulcherium, de Rochela, et heredes ejus, liberos
« in perpetuum, et immunes ab omnibus talliabis, questis,
« et exactionibus, exercitibus, equitationibus et omnibus aliis
« consuetudinibus et serviciis quæ domino Pictavie in terra
« sua fieri consueverunt. »

On dirait les termes de ces deux chartes copiés les uns sur les autres ; la seule différence qui existe, c'est qu'Hubert achète un peu sa liberté, tandis que Pierre Foucher la tient de la pure affection d'Aliénor ; mais les choses ne se passaient pas toujours aussi libéralement.

Vingt ans plus tôt, la même princesse avait donné à la même abbaye de Fontevrault un autre bourgeois de La Rochelle, Pierre de Ruffec, et avait imposé à ce dernier, pour prix de sa liberté, une redevance annuelle de 100 sols poitevins, au profit de ladite abbaye. C'est encore à M. Marchegay que nous devons la connaissance de cette charte.



RAPPORT VERBAL

FAIT A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

SUR L'ÉTAT DES MUSÉES LAPIDAIRES

DE

NEVERS, MOULINS, CLERMONT, BOURGES ET ORLÉANS,

Par M. DE CAUMONT.

Le Congrès scientifique de France (XXXVII[e] session) devant siéger, l'année prochaine, à Moulins, j'ai profité d'un voyage, fait dans le but d'organiser la Commission préparatoire de cette réunion, pour visiter quelques localités que je n'avais pas revues depuis quelques années.

La Charité. — Chemin faisant, j'ai revu La Charité-sur-Loire ; l'église est toujours dans le même état; toujours il est curieux d'examiner les pilastres cannelés, les arcatures polylobées du chœur, figurées page 192 de mon *Abécédaire d'archéologie religieuse*, les pilastres qui décorent l'entrée des chapelles absidales, sur lesquels on retrouve les cannelures et les galons perlés que nous offre le roman bourguignon du XII[e] siècle. Les ruines qui précèdent la nef actuelle n'ont pas changé ; mais le beau clocher, dont le dessin, fait par M. Victor Petit, a paru dans l'*Abécédaire d'archéologie*, a été restauré ; on a reconstruit en grande partie le dernier étage, celui qui porte la pyramide.

Les bâtiments de l'abbaye n'ont pas été étudiés, et l'on a malheureusement perdu le souvenir de la destination ancienne des diverses constructions qui en formaient l'ensemble. Hâtons-nous de dire que l'abbaye et les cloîtres avaient été reconstruits au XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe. On avait alors masqué, derrière les murs du nouveau cloître, la salle capitulaire et quelques pièces voisines ; mais il est facile de reconnaître ce collage, et nous avons pu voir les pièces qu'il recouvre.

Cette reconstruction de l'abbaye au XVIIe siècle a fait disparaître les bâtiments anciens qui devaient être curieux, et on doit le déplorer ici comme ailleurs. Il reste pourtant, entre la cour extérieure et le second cloître, un grand bâtiment, dont les toits larges et élevés et l'un des pignons à rampants garnis de crochets attirent l'attention. Il a été divisé et partagé pour former divers logements ; mais il a conservé presque toutes ses fenêtres, qui se composent chacune de deux baies géminées et trilobées au sommet ; je pense que ce bâtiment remonte au XIVe siècle, quoique je n'aie pu visiter l'intérieur, dont la plus grande partie était fermée. Comme un grand contre-fort existe au centre du pignon, je suppose qu'il a été divisé longitudinalement et voûté au moins au rez-de-chaussée.

Si le plan de La Charité existe, il serait intéressant de voir quelle était la destination de l'édifice ; on y trouverait aussi d'autres renseignements intéressants, surtout si la reconstruction de l'abbaye n'avait pas encore été faite quand la vue à vol d'oiseau a été prise.

Les jardins et autres dépendances de l'abbaye étaient entourés de murs et de tours absolument comme Cluny.

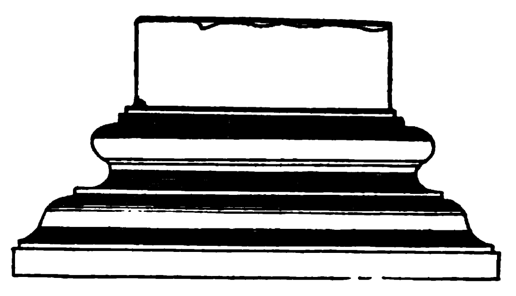
NEVERS. — Je ne me suis arrêté à Nevers qu'une heure, croyant trouver le catalogue du musée lapidaire imprimé, et désirant revoir, le livret à la main, les objets intéressants qui

composent la collection ; mais le livret n'est pas encore fait, et on attend, m'a-t-on dit, pour le terminer, que d'autres objets qu'on espère obtenir soient réunis à ceux que l'on possède déjà. A ce compte, on pourra ne pas donner le catalogue de si tôt, car il y a toujours espoir d'accroître les collections, et on ne sait guère à quelle époque on cessera d'espérer de nouvelles richesses. Je vais donc, à l'aide de mes souvenirs de l'année dernière, dire un mot des objets qui m'ont paru devoir être surtout remarqués par les monumentalistes. Ce sont d'abord deux bustes en marbre blanc, trouvés en 1861 à Sainquèze, dans des mouvements de terre opérés par le chemin de fer pour l'établissement de la station ; ces deux bustes sont, d'après l'opinion commune, ceux de Marc-Aurèle et d'Adrien ; ils sont l'un et l'autre bien conservés. Un habitant de la campagne, qui visitait le musée en même temps que moi, disait : « *Ah ! c'est bien là la figure de M. le Préfet ! Oh ! il est bien ressemblant, c'est bien lui.* » Je ne sais pas si, en effet, le préfet de la Nièvre ressemble à l'empereur Adrien ; mais ce n'est pas la première fois que je vois, dans leur naïveté, les habitants de la campagne attribuer les représentations, soit en ronde bosse, soit en peinture, à des personnes vivantes de leur connaissance : ce n'est que par l'éducation que l'œil se forme aussi bien que le jugement. Près des bustes se trouve une colonne complète, trouvée, avec d'autres, dans la même localité; le chapiteau est un de ceux dont voici l'esquisse et qui se rencontrent si fréquemment dans les ruines romaines du Nord, et



CHAPITEAU GALLO-ROMAIN.

qui paraissent avoir été tournés. La base est ici une base attique ; il n'y a pas moyen d'en douter. Cette colonne,



BASE D'UNE COLONNE GALLO-ROMAINE.

d'ailleurs, n'est pas la seule que l'on ait recueillie pour le musée, lors des trouvailles de Sainquèze ; il y en a plusieurs autres qui, toutes, ont des bases attiques. J'insiste sur ce fait, car le chapiteau dont je viens de parler est assez ordinaire dans nos constructions romaines ; je l'ai vu plusieurs fois à Bayeux, à Vieux, à Lisieux, à Évreux et ailleurs, notamment à *Landunum*, à Alise, à Chartres, etc., etc., et dans bien des musées ; mais je n'avais pu trouver les fûts avec leurs bases, et l'on avait pu supposer que la base de ces colonnes n'avait qu'un tore comme notre ordre toscan moderne. On peut affirmer que les colonnes gallo-romaines à chapiteaux tournés, et ressemblant à ceux de l'ordre toscan moderne, avaient le plus souvent des bases attiques, ainsi que le prouvent les colonnes trouvées à Sainquèze ; elles dataient du IIe siècle, puisqu'elles faisaient partie de l'édifice qui avait abrité les bustes des deux empereurs Marc-Aurèle et Adrien.

Le beau chapiteau trouvé à Néris et qu'on voit au musée de Moulins appartient à la même classe, seulement il est couvert de sculptures aussi bien que le fût (V. la page suiv.).



CHAPITEAU GALLO-ROMAIN TROUVÉ A NÉRIS.

Parmi les inscriptions gallo-romaines du musée de Nevers, on peut citer celle d'un bel autel gallo-romain, que l'on doit trouver dans les *Mémoires* de la Société de Nevers, et la magnifique inscription, exhumée, il y a trois ans, à Mesve, station du chemin de fer, au nord de La Charité. Cette inscription, dont le texte a été précédemment publié dans le *Bulletin monumental*, prouve évidemment que Mesve a remplacé une station romaine indiquée sur la Carte de Peutinger, et elle a éclairci un point important de la géographie ancienne de la Gaule. Il me reste à ajouter que les lettres en sont magnifiques et de grande dimension : c'est une des belles inscriptions que nous possédions en France. La pierre qui avait été brisée a été rajustée par les soins de la Société nivernaise; c'est un grand service rendu à l'épigraphie, dont l'archéologie doit lui savoir gré, aussi bien que d'avoir fait transporter

dans le musée les morceaux de cette belle inscription qui sans cela n'auraient pas tardé à être disséminés et détruits. Voilà comment les musées locaux sont utiles : ils sont faits pour recueillir les débris qui ne peuvent rester dans les localités où ils ont été trouvés; mais il faut bien se garder, comme le font certains directeurs de musées que je connais, de déplacer les objets qui ne courent aucun risque pour les apporter dans les collections du chef-lieu, de dépouiller certaines localités pour en enrichir d'autres. Pour être au niveau de sa mission, un directeur de musée ne doit pas être un collecteur aveugle et passionné; mais il doit, comme on le fait à Nevers, recueillir en temps utile les choses qui périclitent et dont nous serions privés si une main prévoyante ne leur donnait place dans ce lieu de refuge que l'on appelle un musée; bien entendu je ne parle ici que des musées d'antiquités.

J'ai remarqué encore des stèles funéraires gallo-romaines dont une, trouvée à Urcy, montre le défunt debout, tenant de la main gauche un vase à boire et de l'autre une bouteille probablement, car le *poculum* a été en partie brisé. On sait que ce sujet est fréquent sur les stèles d'Autun et des autres villes de la Gaule romaine.

Il faut citer encore un fragment d'aqueduc antique formé de béton, enduit intérieurement d'un ciment imperméable, et dont la voûte est faite avec de grandes tuiles semi-circulaires supportant une couche de ce même béton.

Je n'ai vu que rarement cette voûte ainsi formée de tuiles faites exprès et placées les unes au bout des autres.

Deux sarcophages carlovingiens ou mérovingiens, car il serait peut-être difficile d'en indiquer plus exactement la date, se trouvent près du fragment d'aqueduc dont nous venons de parler. Tous deux sont faits d'une seule pièce et sont décorés, du côté de la tête, l'un de trois croix seu-

lement, l'autre de trois croix principales entre lesquelles sont d'autres croix plus petites. Des espèces de truelles occupent les deux angles supérieurs de cette face du sarcophage, qui offre une diminution très-sensible vers les pieds et aussi une déclivité marquée. Ce dernier sarcophage a perdu son couvercle, mais l'autre a conservé le sien qui est cintré, c'est-à-dire convexe et d'un seul morceau, ayant au sommet une bande qui pourrait avoir figuré un arbre, si l'on considère comme des branches deux crochets qui se trouvent du côté de la tête du mort.

Ces deux tombeaux, avec leurs croix à l'extrémité du sarcophage, sont du même genre que d'autres que l'on voit dans la grande salle des bains du musée de Cluny : j'en ai vu sur les promenades de Bourges, au milieu des débris gallo-romains qu'on y trouve, qui me paraissent se rapporter à peu près à la même époque.

On sait que le musée lapidaire de Nevers se trouve dans la tour du Crou, monument militaire du XIVe siècle assez intéressant ; on a été forcé de ranger les objets dans plusieurs salles et à plusieurs étages.

Dans la salle où nous avons signalé les bustes antiques en marbre découverts à Sainquèze, existe un certain nombre de ces chapiteaux historiés très-intéressants de l'église St-Sauveur de Nevers, dont j'avais entretenu la Société dès l'année 1838. L'église St-Sauveur a été démolie depuis cette époque; mais il ne serait pas exact de dire, comme je l'ai lu quelque part, qu'il n'en reste plus de vestiges : une partie des grands murs latéraux est encore debout et l'on peut, à ce moyen, étudier les appareils. Un loueur de voitures s'est établi dans l'espace devenu libre après l'enlèvement des arcades et des grands murs de la nef centrale. Une des portes se voit encore en face du pont de pierre qui traverse la Loire.

Mgr Crosnier a décrit et expliqué ces chapiteaux, je ne peux que renvoyer à sa notice; mais il n'est pas moins à désirer pour les touristes que le catalogue imprimé reproduise ces explications dont une partie a été inscrite sur des cartes étiquettes placées sous chaque chapiteau : c'est là une bonne idée, mais qui ne peut dispenser du catalogue que nous avons réclamé et que nous réclamerons tant qu'il ne sera pas publié. En effet, le touriste ne peut passer son temps à transcrire les renseignements que donnent ces cartes étiquettes; il faut d'ailleurs que d'avance, pour voir le musée avec fruit, il ait pu être renseigné sur ce qu'il aura à y voir et qu'il puisse, après l'avoir vu, emporter le livret qui en est le résumé et comme la table des matières du livre.

Près des chapiteaux de St-Sauveur, on en trouvera un fort beau provenant de l'église St-Martin; c'est ce chapiteau portant des aigles et des serpents que j'ai cité et figuré dans mon *Abécédaire d'archéologie*, page 211.

Sous le numéro 211, même salle, se trouve le fragment d'un couvercle de tombeau (XI[e] ou XII[e] siècle) orné de beaux feuillages, et deux chapiteaux très-curieux provenant de l'ancienne église de Mesves, reconstruite il y a peu d'années. Ces chapiteaux me paraissent du commencement du XI[e] siècle, peut-être même de la fin du X[e] : l'un est entièrement couvert de petits feuillages disposés sur des lignes obliques et d'un très-faible relief; l'autre est orné de feuilles travaillées de même, un peu plus allongées et disposées sur trois rangs. Je regrette qu'on n'ait recueilli que deux des chapiteaux de cette église de Mesves, que j'aurais bien voulu visiter avant sa démolition.

Je n'ai pas à vous parler des inscriptions gothiques du musée, elles ont dû être publiées par la Société nivernaise, encore moins des inscriptions modernes; j'aurais à citer des fragments de la Renaissance, notamment une cheminée,

puis des médailles et des objets en bronze et un grand nombre d'objets portatifs rangés dans la salle supérieure où se réunit la Société nivernaise. Mais tout cela nous entraînerait dans trop de détails, et il faut espérer que le catalogue demandé finira par paraître.

Je citerai seulement dans l'escalier un canon cerclé, c'est-à-dire garni de cercles pour maintenir les bandes de fer composant la pièce.

VICHY. —J'ai parlé de Vichy dans un autre Rapport, et j'ai reproduit une partie des inscriptions gallo-romaines qu'on y a découvertes et qui prouvent incontestablement l'estime que les Romains avaient pour les eaux qui ont de nos jours une si grande réputation. Je n'y suis venu cette année que pour voir le casino nouvellement construit, l'église neuve et le beau parc qui borde l'Allier. Tout cela a été fait depuis mon inspection de 1854.

Le casino est commode, bien disposé, mais un peu bas; on aurait dû, je crois, exhausser le soubassement pour qu'il pût dominer le cercle d'arbustes qui l'entoure; je l'entendais comparer à un oiseau dans son nid et dont on ne voit que la tête et la partie supérieure du corps. J'aime mieux l'aspect du casino de Nice, quoiqu'il soit sur le bord d'une rue, ce qui est un peu bourgeois; mais il domine noblement cette voie publique avec son magnifique escalier et sa façade élégante suffisamment élevée. D'ailleurs, l'admirable vue de la mer et du golfe de Nice valent mieux que les plus belles places du monde. A toute heure du jour, l'œil est ravi par ce tableau féerique.

Du casino de Vichy, je suis allé à l'église nouvellement érigée par ordre de l'Empereur; elle a été construite dans le style roman auvergnat par M. Lefaure, architecte; l'agencement des chapelles autour du chœur, l'ordonnance du

sanctuaire et de la nef, l'ornementation extérieure ont été imités des principales églises de l'Auvergne, notamment de Notre-Dame-du-Port : aussi a-t-on extérieurement composé des marqueteries de couleur comme on en voit à cette dernière église et dans d'autres. Je ne compte pas analyser cette construction ni dire ce que je pense des peintures de l'intérieur et des chapelles appliquées le long de la nef. La partie qui m'a paru laisser à désirer, c'est la façade ; elle est lourde dans son ensemble et les tours sont assez laides.

Sur le linteau de la porte on a gravé l'inscription suivante :

NUMINI ET SANCTO LUDOVICO SACRUM.

Le mot *numini* est charmant ; c'est du classique tout pur, aussi bien que la forme elle-même de la phrase : on croirait lire une dédicace païenne, comme

VENERI, MARTI, MERCURIOQUE SACRUM.

Un touriste qui m'accompagnait complétait ainsi l'inscription :

NUMINI AQUARUM ET SANCTO LUDOVICO SACRUM.

Le fait est que le mot *numini* fait penser immédiatement à la déesse des eaux de Vichy dont les sources font la richesse et la réputation de la contrée : voici la suite de l'inscription :

IMPERATOR NAPOLEO TERTIUS DE SUO FACIENDUM CURAVIT
M. DCCC LXIV

C'est effectivement l'Empereur qui a payé la dépense,

et Vichy doit être pénétré de reconnaissance, car ses transformations, son casino, son beau parc n'existeraient pas si l'Empereur n'avait payé la plus grande partie des frais.

La vieille église de Vichy n'a absolument rien de curieux que sa vierge noire; elle était tellement habillée et emmaillottée dans des broderies, que je n'ai pu lui voir que le nez et la bouche. Le vicaire de la paroisse, que j'ai abordé, m'a affirmé qu'il ne reste plus que la tête, et que le corps a été brûlé à la Révolution. Une personne pieuse s'était emparée de la tête à cette époque; elle l'a remise à l'église quand l'orage a été passé. C'est alors, à ce qu'il paraît, qu'on a rajusté cette tête noire sur un corps neuf fait exprès pour la recevoir, ce qui diminue beaucoup l'intérêt de la relique: toutefois, j'ai regretté de ne pouvoir la faire dégager de ses linges, ce qui était impossible la veille de la St-Louis. C'est, effectivement, cette statue que l'on promène processionnellement à Vichy le jour de l'Ascension et qui est très-vénérée.

MOULINS. — Le musée archéologique de Moulins est très-intéressant; il le serait bien plus encore s'il avait un catalogue et si les objets étaient classés chronologiquement. Malheureusement ce catalogue n'existe pas et les objets sont disposés un peu au hasard, suivant que la place permettait de placer tel fragment sur un autre ou près d'un autre, sans se préoccuper de l'époque à laquelle ils appartenaient les uns et les autres; de sorte qu'un chapiteau moyen-âge se trouve superposé à un fragment de sculpture gallo-romaine; un débris du XIe siècle se trouve au-dessus d'une sculpture du XVIe. Ce n'est pas seulement à Moulins que cette disposition a été adoptée, et j'ai toujours réclamé contre un semblable arrangement qui peut faciliter la composition des groupes, mais qui rend l'étude très-difficile.

On m'a dit à Moulins que cet état de choses n'est que

provisoire, qu'on s'est hâté de ranger le musée *pour le Concours régional;* mais je ne crois pas qu'il eût fallu beaucoup plus de temps pour ranger chronologiquement les objets que pour les disposer comme ils le sont, et l'on sait ce que c'est que le provisoire. Je connais des provisoires durant depuis cinquante ans et que l'on ne songe pas à changer.

Encore, si le catalogue était imprimé, on aurait quelques renseignements sur les provenances, sur les dates de quelques objets, et l'on serait moins embarrassé. Je fais des vœux bien sincères pour que ce catalogue soit publié avant la session du Congrès scientifique qui aura lieu l'année prochaine à Moulins.

Le musée lapidaire est disposé dans deux petites salles au rez-de-chaussée et dans le jardin qui est derrière le palais de justice; il était en 1854, quand la Société française d'archéologie a tenu son congrès à Moulins, placé dans une autre salle du même palais, à l'extrémité de l'aile gauche donnant sur la rue; il est plus à l'aise aujourd'hui.

En l'absence du catalogue, nous ne ferons ici, comme à Nevers, que citer en passant quelques objets pris à peu près au hasard.

D'abord, en fait de fragments romains, un chapiteau appartenant à la classe de ceux que nous signalons à Nevers, et dont le chapiteau, le tailloir, l'astragale et le fût sont d'un seul morceau.

Un chapiteau corinthien de Néris, la belle colonne figurée p. 661, puis des fragments de différents âges et divers débris du château de Moulins occupent la plus grande partie de cette première pièce.

La seconde pièce renferme plusieurs inscriptions romaines intéressantes, un moulage de la colonne de Souvigny, un

magnifique vase en terre cuite (XVII[e] siècle), un enseve-lissement brisé de petite dimension (1 mètre 30 centimètres environ), taillé dans le même bloc.

Dans le jardin, nous avons remarqué trois couvercles d'urnes cinéraires trouvés à Vichy, un cercueil mérovingien ou carlovingien en pierre, et à côté le couvercle d'un autre





COUVERCLES D'URNES FUNÉRAIRES TROUVÉS A VICHY.

tombeau moins ancien avec des imbrications sur un toit aigu. Je ne crois pas, en effet, comme le rapprochement de ce couvercle du sarcophage a pu le faire croire, que ce soit celui du cercueil voisin : il n'est pas non plus fait de la même pierre.

Dans un autre groupe j'ai remarqué des chapiteaux romans assez curieux, dont un montre Samson déchirant la gueule d'un lion. Samson est pourvu d'une belle chevelure flottant au gré du vent, qui m'a rappelé le bas-relief de Chef-du-Pont (Manche). Le long du mur qui fait face en entrant dans le jardin, sont rangés des fragments d'architecture gallo-romaine, puis des chapiteaux de différents âges, parmi lesquels j'en ai remarqué un dont j'aurais désiré savoir la

provenance, chose impossible en l'absence d'un catalogue; enfin des pierres tombales, des écussons, des fragments divers, des moulins à bras, etc., etc.

Si du rez-de-chaussée on monte au premier étage, on trouve dans l'escalier trois vierges extrêmement intéressantes: la première, du XVI[e] siècle probablement, en pierre ou marbre, montre son sein nu qu'elle presse de la main droite comme pour le présenter à l'Enfant Jésus porté sur le bras gauche; la draperie est légère et remarquable. Celle qui vient ensuite me paraît de la première moitié du XV[e] siècle ou des dernières années du XIV[e]; elle est en bois, et le mouvement résultant du ventre porté en avant du côté gauche, tandis que l'épaule droite se courbe en arrière comme si le poids de l'Enfant Jésus nécessitait un mouvement de contre-poids, est ici exagéré outre mesure. J'ai dit, il y a longtemps, que ce déhanchement commence à être habituel dans les vierges du XIV[e] siècle; mais je ne l'avais jamais vu aussi fort qu'ici.

La troisième vierge est représentée assise, conséquemment elle doit être plus ancienne; elle peut dater du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e]. On trouve dans la grande galerie, à laquelle l'escalier sert d'accès, une quatrième vierge en bois assise, que l'on a intitulée: Vierge du XI[e] siècle. Je ne saurais admettre une pareille date, le siége qui offre une arcature trilobée paraît bien se rapporter au commencement du XIII[e] siècle.

La salle du premier étage est très-riche en poteries gallo-romaines, en statuettes de la même époque, en objets de bronze, en belles faïences, en objets pré-historiques, etc., etc., tous objets portatifs qu'un catalogue seul pourrait faire connaître et dont je ne m'occuperai pas. En somme, le musée d'antiquités de Moulins est un musée intéressant; mais il ne prendra véritablement rang parmi les collections importantes de province que quand on en aura publié le

catalogue raisonné : on ne peut que souhaiter pour ce musée un catalogue descriptif, imité de celui dont le savant M. André, membre de l'Institut des provinces, a doté la ville de Rennes.

J'ai eu l'avantage de visiter la cathédrale nouvelle, en compagnie de M. le marquis de Montlaur; je l'avais vue déjà la veille et j'avais été frappé de son style pur, élégant, irréprochable. J'avais été très-satisfait de la sculpture, de l'harmonieuse combinaison des formes du XIIIe siècle, et j'y avais vu d'heureuses réminiscences de la cathédrale de Chartres. L'emploi de la lave de Volvic produit un bon effet : c'était un usage au moyen-âge de placer quelques fûts de colonnes d'une autre couleur que les autres dans certaines parties de l'édifice, au portail par exemple; mais, à Moulins, c'est un système général que l'emploi de la lave pour toutes les colonnettes et l'effet est satisfaisant. Une idée neuve de M. Viollet-le-Duc, c'est d'avoir couronné les contreforts de la nef centrale ou du grand comble par des personnages qui paraissent regarder les passants du haut du parapet qui garnit les chéneaux. On a imité les costumes du Bourbonnais, et les figures ont assez de mouvement et d'effet même à la hauteur où elles se trouvent. Reste à savoir si les puristes accepteront cette innovation : ces personnages rappellent à la pensée les figures en biscuit que l'on mettait sur les riches plateaux du dernier siècle au centre des grandes tables quand on donnait à dîner. Artistiquement parlant, ces figures m'ont intéressé et je suis persuadé qu'elles amuseront beaucoup les touristes.

Maintenant je me suis demandé si cette belle nef du XIIIe siècle, qui s'accorde peu avec la partie ancienne de la cathédrale appartenant, comme on le sait, au style flamboyant, n'a pas été élevée avec l'intention de balayer tôt ou tard celle-ci pour faire à sa place un chœur pareil à la nef.

Si telles sont, comme on le croit, les prévisions de l'architecte, je ne saurais approuver cette pensée : il ne faut pas s'affranchir ainsi du programme donné, qui consistait à faire une nef qui pût se lier à la partie ancienne de la cathédrale; il ne faut pas surtout détruire un édifice existant, ni faire aussi bon marché de la dépense qu'entraînera nécessairement ce goût pour l'unité absolue de style.

Puisque j'ai parlé du chœur de la cathédrale qui a été, ainsi que ses vitraux, sérieusement examiné en 1854 par le *Congrès archéologique de France*, je citerai derrière l'autel un ensevelissement semblable à ceux que nous avons vus dans bien des localités. La Société française d'archéologie ayant toujours recommandé la conservation de ces monuments de sculpture, plus remarquables que le public ne le croit, et ayant engagé ses membres à signaler tous ceux qui existent en France, j'indique celui de Moulins en même temps que je le recommande aux habitants de cette ville : si l'on vient à reconstruire le chœur de la cathédrale, il sera bon de transporter ce groupe intéressant de statues dans le jardin du musée ou ailleurs.

Des découvertes importantes ont été faites par M. Esmonnot depuis quelques années : il a pu déterminer le parcours entier des aqueducs qui amènent l'eau à Néris; il a recueilli beaucoup de fragments antiques dans cette importante station de bains; et le musée qu'il avait commencé dans l'établissement a été beaucoup augmenté.

M. Esmonnot a découvert aussi à Toury d'énormes quantités de poteries gallo-romaines. Les fouilles, qu'il y a pratiquées de concert avec Mgr de Cony, ont produit, m'a-t-il dit, beaucoup plus d'objets que celles dont MM. Tudot et Payan-Dumoulin nous avaient entretenus, et une publication spécialement destinée à la description de toutes ces choses sera faite par M. Esmonnot. Nous désirons

qu'elle ne se fasse pas attendre, car la céramique paraît avoir acquis en Bourbonnais, sous la domination romaine, une splendeur remarquable, et ce pays paraît avoir été un grand centre de fabrication.

M. A. de Bures, notre confrère, est toujours un actif et savant explorateur; il s'est particulièrement occupé depuis quelque temps des antiquités pré-historiques et il a fait des fouilles qui ont été fructueuses. Toutes ces découvertes font présager pour la section d'archéologie du Congrès scientifique de France, en 1870, dont l'organisation m'avait amené à Moulins, d'importantes et curieuses communications; et, comme il n'y a plus que onze mois qui nous séparent de l'époque de la réunion, je passe sous silence les autres observations que j'ai faites à Moulins.

Il en est une pourtant qui sort de l'archéologie, mais qui montre que l'esprit provincial s'est affaibli à *Moulins comme ailleurs*, c'est que dans les diverses librairies que j'ai vues je n'ai remarqué aucun ouvrage sur le pays. En 1854, il y en avait encore un grand nombre; en 1869, il n'y en a plus et partout on m'a répondu : on n'a rien publié depuis vingt ans. En revanche, la pacotille de Paris, de tout format, de toute espèce, encombre les étalages. Je vous ai déjà, dans différentes localités, plusieurs fois entretenu de ces tendances déplorables. Nulle part elles ne m'ont paru plus manifestes qu'à Moulins et à Clermont où je vous prie de vous arrêter un instant avec moi.

CLERMONT. — L'abbé de Prades disait, en parlant des idées : *L'humanité est en marche, rien ne pourra l'arrêter.* Ces paroles s'appliquent parfaitement au mouvement des touristes qui, depuis l'établissement des voies ferrées, est vraiment extraordinaire en été. Il faut avoir vu ce *remue ménage*, les gares encombrées, ces montagnes de caisses et

de malles, pour se faire une idée du mouvement des voyageurs dans certaines directions.

Ce ne fut qu'à grand'peine que je pus trouver un gîte en arrivant à Clermont, tant le train par lequel j'étais venu le soir amenait de voyageurs pour le Mont-d'Ore, Royat et les autres stations thermales de l'Auvergne ; je me décidai à accepter une chambre au troisième sur la place de Jaude, et le lendemain matin je fus dédommagé et récompensé d'être monté si haut par la vue magnifique qui se déroulait devant moi ; je voyais Gergovie et la chaîne de montagnes qui fait suite à cette place jusqu'au Puy-de-Dôme. Plus près de moi, je distinguais Gravenoire et le vallon de Royat.

Royat que j'avais vu, il y a trente ans, simple but de promenade pour les habitants de Clermont, a son établissement thermal aujourd'hui et des hôtels splendides. Clermont s'est embelli comme toutes les villes ; son jardin des plantes est un magnifique parc bien dessiné avec des pièces d'eau, et près de là un véritable palais a été construit pour le recteur de l'Académie et pour les Facultés.

La bibliothèque, où, en 1838, se tenait le Congrès scientifique de France, et le musée sont restés dans leur local ancien. J'eus l'honneur d'être élu président de cette importante session si bien préparée par les secrétaires généraux, MM. Le Coq et Bouillet, session à laquelle prirent part MM. de Parieu, Du Miral, Martha Becker, Bayle-Mouillard et d'autres hommes qui ont occupé depuis des fonctions élevées. Ce fut aussi dans cette mémorable session que la création de l'Institut des provinces fut arrêtée et que les bases de cette compagnie furent discutées après un savant rapport de M. Bayle-Mouillard ; ce fut enfin dans cette session que nous formulâmes nous-mêmes une série de projets que le Ministre de l'Instruction publique a presque tous adoptés successivement, durant la période de trente années qui s'est écoulée depuis la session de 1838.

Déjà, lors de cette session, M. Bouillet avait réuni les premiers éléments du musée qu'il a su former à grands frais et dont il a doté la ville de Clermont. Aujourd'hui que ce musée est considérable et d'un intérêt incontestable par les précieux objets qu'il renferme, M. Bouillet a droit à la reconnaissance de ses concitoyens et de tous les amis des arts. Nous sommes heureux de lui adresser les félicitations de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces de France.

Le musée lapidaire est au rez-de-chaussée; le musée des tableaux renfermant les statuettes, les bronzes, les antiquités pré-historiques, les armures, émaux, objets divers, est au-dessus de la bibliothèque.

Hâtons-nous de dire que M. Bouillet a fait imprimer un catalogue de ces collections et qu'on peut les étudier avec fruit, grâce à ce livret.

Nous ne parlerons que du musée lapidaire, du rez-de-chaussée, consacré aux objets de grande dimension. Nous y avons remarqué divers fragments d'architecture gallo-romaine, notamment deux chapiteaux corinthiens arrondis portant le numéro 20, offrant au-dessus des feuilles d'acanthe en rang d'oves, nouvel exemple de ces chapiteaux composites dont les ruines gallo-romaines montrent souvent des exemples et qui mériteraient d'être sérieusement étudiés par les artistes et les antiquaires.

J'ai remarqué une boîte en granite qui avait renfermé une urne cinéraire en verre : cette espèce de coffre est pareil à ceux que nous avons cités à Guéret (V. la page suivante). Celui de Clermont ne diffère des autres que par la forme moins élevée de son couvercle; un second coffre cylindrique destiné à recevoir une urne se voit près du premier, mais le couvercle a été perdu.

Cette forme de monument a décidément été commune dans



BOÎTE EN PIERRE AU MUSÉE DE GUÉRET, AYANT RENFERMÉ UNE URNE CINÉRAIRE EN VERRE.

le centre de la France au temps de l'incinération, car je lisais dernièrement ce qui suit dans un journal :

« Dans une propriété située sur les confins de l'Indre et de la Creuse, près d'Aiguerande, on a trouvé huit pierres ovoïdes placées les unes à côté des autres, d'une manière sy-

métrique, et, autour, un fossé circulaire rempli de pierres brutes qui semblait destiné à protéger l'enceinte. La charrue avait renversé presque toutes les pierres ovoïdes et les urnes étaient brisées : une seule était restée entière et telle qu'elle avait été placée. Elle contenait une urne en verre d'une parfaite conservation, ainsi que son contenu : c'étaient des cendres et des restes d'ossements calcinés. L'urne, d'un verre foncé et épais, avait des anses. La pierre ovoïde surmontait une autre pierre dans laquelle l'urne était engagée.

J'ai remarqué, sous les numéros 5, 5, 7, des cippes d'une autre forme qui avaient recouvert des urnes cinéraires et qui ont été recueillis dans le cimetière gallo-romain de Valière, près Clermont. L'un d'eux, dont voici l'esquisse, porte l'inscription suivante : DIS MANIBUS ET MEMORIÆ MANSUIDIE.

Un autre couvercle d'urne, qui n'a que 30 centimètres de hauteur sur un diamètre de 24 à la base, présente un prisme quadrangulaire sur l'un des côtés duquel on ne voit que les lettres SOC (V. la page suivante).

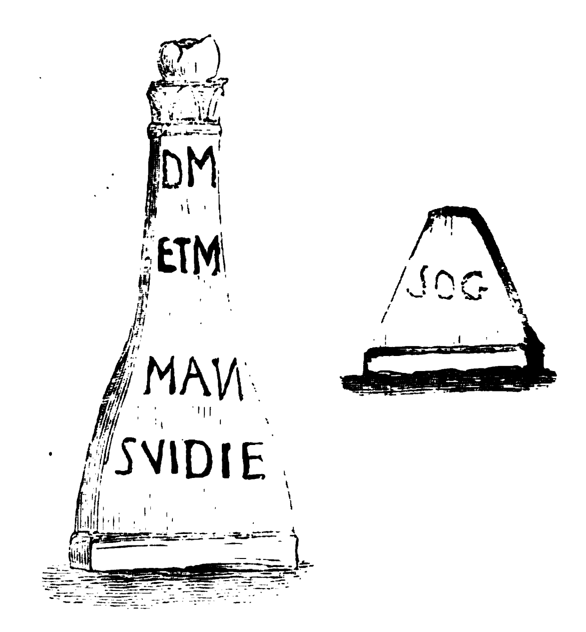
Ces monuments funéraires, et deux ou trois autres que je ne cite pas, mais qui sont indiqués sur le catalogue, sont en lave et de très-petite dimension, comme ceux que nous avions vus au musée de Moulins.

Un autre couvercle pyramidal à quatre faces, que je n'ai pas trouvé sur le catalogue, porte l'inscription suivante :

E M
ET M
MOL
GELI

La mosaïque n° 34, découverte à Clermont sur le boulevard du Séminaire, est formée de cubes noirs et de fragments de marbre de toutes formes. Bien que j'aie vu

en Italie, à Rome, Naples et ailleurs, des mosaïques avec des



PETITS MONUMENTS FUNÉRAIRES AU MUSÉE DE CLERMONT.

pièces de marbre, placées un peu au hasard, ces pièces pourraient dans certains cas avoir été ainsi posées pour boucher des trous existant au milieu des cubes; mais le plus ordinairement c'était un système, un genre de mosaïque usité très-anciennement : je l'ai vu à Herculanum et à Pompéi.

Les mosaïques (nos 31, trouvée rue d'Assas, à Clermont ; 32, au jardin des plantes ; 33, place de Jaude) n'offrent rien de particulier et le catalogue en donne les dimensions.

Les traditions ne sont pas une raison pour admettre la désignation sous laquelle le n° 3 est indiqué et que nous allons transcrire.

« Autel de sacrifice druidique, formé d'un bloc carré de « marbre blanc, découvert à l'abbaye de St-Alyre. Sur le « devant est une cavité carrée, profonde de 15 centimètres, « servant de fourneau sur lequel on versait la poudre aroma- « tique produisant la fumée au moment du sacrifice. Sur le « côté de la table, une autre cavité creusée obliquement « servait, selon toute apparence, à conduire le sang de la « victime sur le bûcher qui devait la consumer. — Hauteur, « 64 cent., largeur, 60 cent. »

Ce bloc n'a aucun caractère; le trou carré qui existe au centre porte la trace de deux crampons qui servaient probablement à fixer une pièce engagée dans ce trou, et vraiment il serait inutile de rechercher quel pouvait être l'usage de cet objet INSIGNIFIANT. Quant au trou diagonal, il ne correspond à rien et ne communique pas avec le trou carré : il n'a donc jamais pu servir à conduire le sang des victimes sur le bûcher qui devait les consumer. *Quand cessera-t-on donc de chercher des autels druidiques là où rien ne les révèle !!!*

L'autel votif n° 15, en pierre volcanique, trouvé au Mont-Dore lors de la construction de l'établissement thermal, porte une inscription qui prouve qu'il avait été consacré par Julia Severa :

JULIA SEVERA SIANIN.... VOTUM SOLVIT LIBENS MERITO.

Mais ce qui en fait selon moi l'intérêt, c'est qu'une figure en bas-relief avait été incrustée sur le devant du cippe. Cette figure était debout, comme on le voit par le creux qui reste, et l'on comprend que la pâte caverneuse de la lave n'était pas favorable à la sculpture, surtout quand on voulait représenter une figure drapée de petite dimension. Alors, comme le prouve l'autel du Mont-Dore, on sculptait la figure en marbre et on l'incrustait dans le monument. — Cet autel, donné par M. le docteur Bertrand, a de hauteur $0^{m},80^{c}$, de largeur $0^{m},20^{c}$ et $0^{m},30^{c}$ à sa base.

La statue n° 18, que le catalogue dit être une Cérès et qui a été découverte à la base de la montagne de Corent, est intéressante à cause de ses dimensions et parce qu'elle est taillée dans une roche d'un grain sableux qui était bien loin de valoir les pierres calcaires ordinaires; elle paraît lourde, mais la partie inférieure manque. Si elle était complète, elle aurait à peu près 2 mètres. C'est un morceau très-intéressant pour l'étude de la sculpture gallo-romaine.

Si nous passons au moyen-âge, nous trouverons bon nombre d'objets à étudier dans le corridor qui communique à la grande salle.

Une des choses pour lesquelles nous devons tout spécialement des remercîments à M. Bouillet, c'est d'avoir fait exécuter un assez grand nombre de moulages. Ainsi nous citerons :

1° Les moulages du Puy;

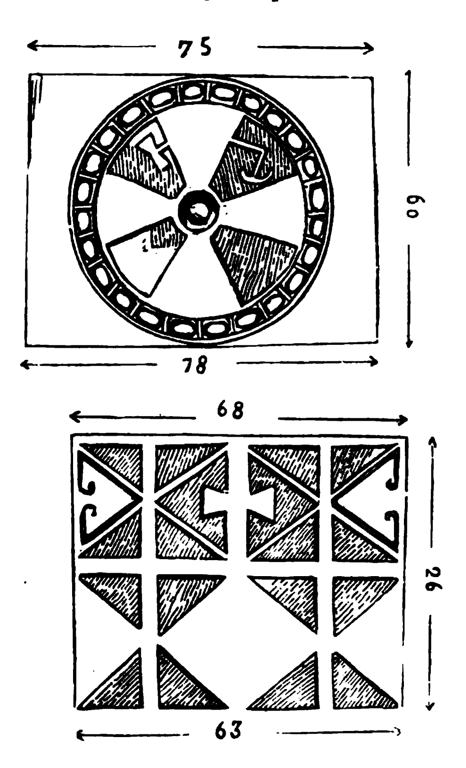
2° Ceux des très-beaux et très-nombreux chapiteaux de l'église d'Issoire et de celle de Mauzat;

3° D'autres chapiteaux de l'église d'Ennezat;

4° Des moulages de plusieurs médaillons de la Renaissance et de quelques autres objets d'une autre époque.

BOURGES. — Bourges est la ville de France qui se distingue entre toutes par son imprévoyance et son dédain pour les fragments antiques qu'elle possède : il y a 20 ans, nous demandions un modeste hangar pour couvrir, comme à Sens, les belles sculptures romaines jetées sur la place, près de l'archevêché, et on nous répondait par des promesses, en ajoutant toutefois qu'un hangar ne paraissait pas suffisant et qu'on voulait quelque chose de mieux. C'est toujours là la réponse de ceux qui ne veulent rien faire. Un hangar serait pourtant très-convenable, et nous persistions à le demander encore l'année dernière (1868), dans les séances générales présidées par Mgr le prince de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges.

Aujourd'hui (août 1869) les fragments sculptés sont plus négligés que jamais ; nous avons vu en plein jour des ouvriers satisfaire leurs besoins dans les sarcophages du VI[e] siècle, dont voici les extrémités sculptées, que nous avions dessinés et

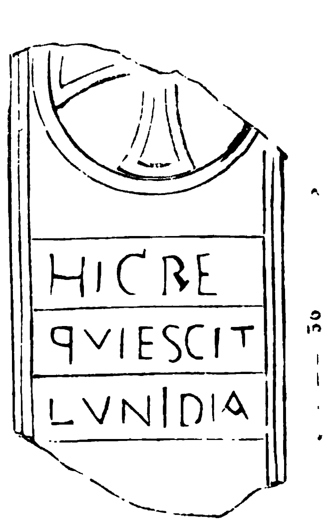


mesurés, M. Bouet et moi, l'année dernière (1) : il faut regarder où l'on met son pied quand on examine la collection lapidaire de Bourges. Je n'ai pu retrouver cette année une

(1) Les figures ci-jointes montrent, la première, un sarcophage orné du monogramme du Christ avec l'alpha et l'oméga ; la deuxième, un autre sarcophage orné de losanges et d'une croix.

inscription chrétienne des premiers siècles que j'avais vue l'année dernière.

Dans la crainte que l'année prochaine il n'en manque encore à l'appel, je donne le fac-simile que nous avions fait de l'une d'elles en 1868.



Une autre inscription que j'ai trouvée, cette année, couverte de boue et de feuilles mortes, porte les mots :

HIC RE
QVIESCIT
BVDAR ·
. . . PVS

Plusieurs morceaux paraissent avoir été bouleversés depuis l'année dernière : le sarcophage en marbre rouge que j'ai figuré il y a 18 ans dans le *Bulletin*, tel qu'il existait alors, a perdu tous les fragments qui rajustés permettaient

d'en rétablir sans hésitation les sculptures. Il ne reste plus aujourd'hui que le fond et les deux extrémités; les fragments qui formaient la paroi antérieure ont été dispersés.

Un couvercle ayant probablement appartenu à un des sarcophages dont nous esquissions tout à l'heure les extrémités, porte sur son faîte, comme ceux de Nevers et comme d'autres du même temps, une bande figurant, je crois, une tige d'arbre, car il en sort deux feuilles lancéolées.

J'ai retrouvé parmi les débris de sculpture provenant des murs gallo-romains que l'on avait démolis en 1849, quand le Congrès archéologique siégea à Bourges, un de ces chapiteaux doriques tournés dont je parlais à l'article NEVERS.

Quand on voit la persistance coupable avec laquelle l'administration municipale abandonne les objets jetés sur la place au milieu des ordures, on se demande comment les choses peuvent se passer de la sorte dans une ville qui possède une société archéologique : le premier devoir de cette société eût été, nous le croyons, d'agir auprès de l'autorité, et à son défaut, de faire les frais d'un hangar que nous avons si longtemps demandé et qui coûterait à peine 4 à 500 fr.

M. Du Moutet, que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, m'a montré chez lui une belle mosaïque trouvée à Lunery (Cher) ; elle est d'une exécution conforme à celle de toutes les mosaïques que nous connaissons. On dit que M. Du Sommerard doit venir prochainement à Bourges et qu'il la fera transporter au musée de Cluny. J'ai remarqué dans ce pavé une belle frise d'encadrement, à peu près semblable à celle de Pésicaudon (Aube), dont nous avons précédemment entretenu les lecteurs du *Bulletin*, frise que j'avais remarquée déjà ailleurs.

Il est probable que les artistes mosaïstes travaillaient d'après des patrons qu'ils suivaient exactement. Les rinceaux

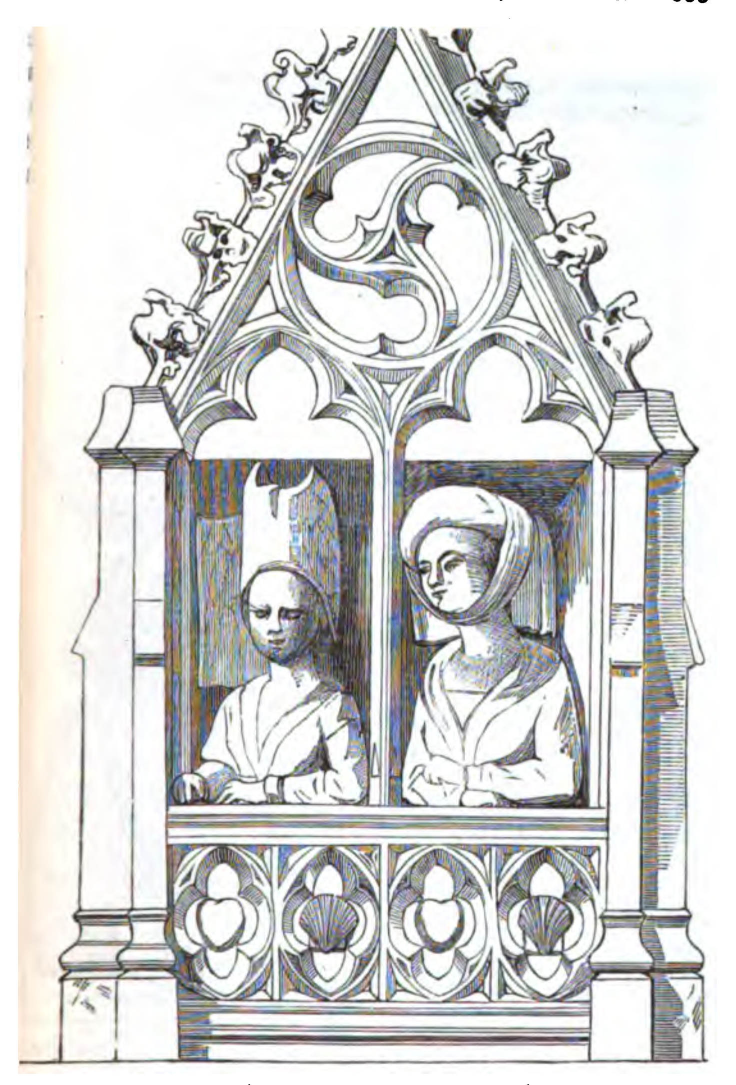
de la frise de Lunery se détachent sur un fond blanc ; les teintes rougeâtres des fleurons et des ornements sont absolument semblables à celles que j'ai vues soit en France, soit ailleurs. Il n'y a pas de personnages dans la mosaïque de Lunery, mais de simples figures d'ornement dans les compartiments qui la composent.

Le palais de Jacques Cœur est toujours, après la cathédrale, le monument le plus intéressant de Bourges. La restauration de ce palais est très-avancée. Nous avions, M. Bouet moi, l'année dernière, visité les parties nouvellement dégagées à l'intérieur, notamment deux belles cheminées : le manteau de l'une de ces cheminées figure une maison avec son toit et de belles lucarnes.

J'espère que M. de Beaurepaire nous donnera tôt ou tard dans le *Bulletin* une description des belles sculptures du palais de Jacques Cœur, et c'est dans cet espoir que j'avais fait graver quelques-unes des esquisses de M. Bouet. Rien de plus animé que ces manteaux de cheminée avec maisons figurées, car des personnages se montrent aux fenêtres avec les costumes du temps, et les figures sont traitées avec une perfection remarquable. (Voir la page suivante.)

Je n'ai pas eu le temps de vérifier si les anciennes maisons que nous avions remarquées à Bourges et signalées en 1849 sont encore toutes existantes : M. Ch. Vasseur nous en a décrit quelques-unes, il y a deux ans. Je crois que la plupart des maisons de pierre subsistent. Quant aux maisons en bois, une maison à l'angle de la rue St-Médard paraît avoir été retouchée et peinte en noir pour la partie basse, et en blanc pour la partie supérieure, depuis le congrès de 1849.

Quant à la maison n° 17 de la rue St-Sulpice, occupée par un marchand de mercerie et de passementerie, elle a conservé ses poteaux en forme de colonnes torses et ses mou-

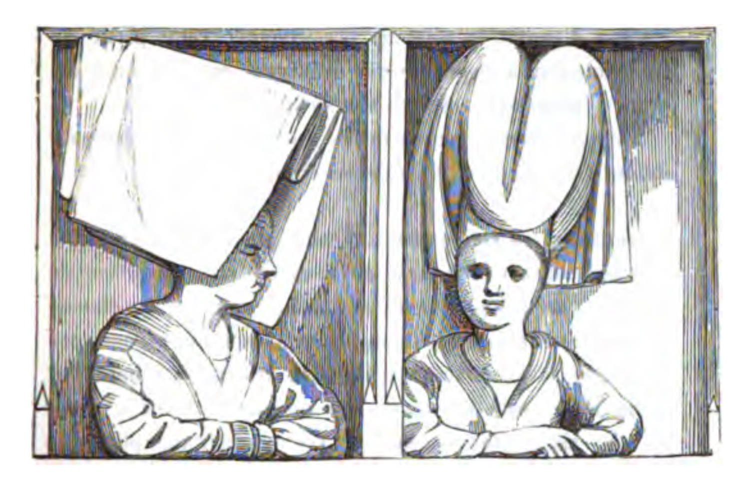


LUCARNES FIGURÉES SUR UN MANTEAU DE CHEMINÉE AU PALAIS DE JACQUES COEUR.



Bouet del.

FENÊTRES FIGURÉES SUR UN MANTEAU DE CHEMINÉE AU PALAIS DE JACQUES COEUR.



FIGURES D'UNE CHEMINÉE AU PALAIS DE JACQUES CŒUR.

tures; seulement le vitrage a été remonté dans des panneaux trilobés au sommet, qui ont été faits pour harmoniser ce vitrage avec l'encadrement. On aurait pu mieux faire, mais il faut tenir compte de l'intention.

Je ne vous parlerai pas de la cathédrale: on avait rétabli les parties brisées des personnages du portail avec un certain ciment. Ce ciment était maintenu par des fils de fer en *tire-bouchons;* mais le ciment est parti et les tire-bouchons restent, ce qui produit un singulier effet.

On a garni depuis peu la cathédrale de couronnes de lumière et de candélabres dans le style du XIII[e] siècle. Les formes peuvent être bonnes et l'exécution aussi; mais je trouve tout cela trop éclatant. La dorure, toute fraîche qu'elle est, s'harmonise mal avec les murs et avec l'ensemble de l'édifice. Quelques émaux, en détruisant le brillant unicolore du cuivre doré, auraient peut-être produit un effet

plus satisfaisant; il est vrai que cela eût coûté plus cher. Je laisse à d'autres le soin de perfectionner cette partie de l'ameublement au point de vue artistique, me bornant à exprimer l'impression que j'en ai ressentie.

J'ai quitté Bourges après m'être assuré que le catalogue du musée n'est pas fait, *quoiqu'on le promette toujours.*

Orléans. — Le musée archéologique a été reconstitué et classé dans une maison intéressante (celle de Diane de Poitiers) acquise pour cette destination. Quoique de dimensions très-restreintes, cette maison convenait assez pour renfermer les richesses archéologiques et artistiques réunies par la Société et par les hommes qui en avaient recueilli avant qu'elle existât. Nous avons vu avec un extrême plaisir la bonne tenue de ce musée, la bonne disposition des objets, et nous n'avons eu qu'un regret, c'est d'apprendre que le *catalogue n'existe pas encore.*

Il est vrai que, dit-on, M. Mantellier s'en occupe. M. Mantellier est certainement un des hommes les plus instruits de la province, et s'il fait le catalogue, comme on le dit, on peut être sûr *qu'il le fera bien.* Mais combien de temps encore demandera-t-il? Voilà la question, et sous ce rapport je n'ai aucune donnée certaine.

Je crois qu'il faudrait un catalogue spécial pour le musée de la maison de Diane de Poitiers; les autres musées auraient leur catalogue particulier. On pourrait seulement rattacher au catalogue du musée archéologique quelques objets déposés à l'hôtel-de-ville, tels que les tombeaux mérovingiens ou carlovingiens, les poteries romaines et quelques autres choses qui sont restées, faute de place peut-être, au musée de l'ancien hôtel-de-ville, et qu'il est fâcheux de voir séparées des autres.

Comme on le voit, il y a deux locaux pour les objets d'antiquités; le catalogue n'étant pas fait et le nombre des

objets étant très-considérable, nous ne ferons qu'indiquer la disposition des lieux.

Maison de Diane de Poitiers. — On y voit d'abord, dans une galerie près de la cour principale, un certain nombre de fragments gallo-romains et des fragments d'architecture de la Renaissance.

Parmi les fûts de colonnes et autres objets de l'époque gallo-romaine, nous avons remarqué un tronçon d'aqueduc absolument semblable à celui que nous signalions en commençant au musée de Nevers, c'est-à-dire formé en béton et dont la voûte est faite au moyen d'une grande brique cintrée.

Au rez-de-chaussée de la maison de Diane sont disposés d'autres morceaux de sculpture gallo-romaine, des inscriptions déjà connues, des bustes, des statues sur la provenance desquelles nous n'avons pas de renseignements faute d'un catalogue; puis un assez grand nombre d'objets du moyen-âge, dont nous ne parlerons pas dans l'absence de ce guide indispensable. Disons seulement que j'ai été surpris de ne pas trouver d'inscriptions chrétiennes des premiers siècles; il est évident qu'on en a trouvé à Orléans, et il est fâcheux qu'on ne les ait pas conservées.

La salle du premier étage renferme des objets très-précieux; mais ce qui attire avant tout les regards, ce sont les objets en bronze, d'une si grande importance, découverts il y a quelques années à *Neuvy-en-Sullias* et décrits avec un grand talent par M. Mantellier. L'ouvrage de M. Mantellier, les belles planches de M. Pensée qui y sont jointes, sont choses à étudier.

Neuvy-en-Sullias est une commune située sur la rive gauche de la Loire, au sud et presqu'en face de Germigny-les-Prés qui est, comme on le sait, sur la rive droite. Vous vous rappelez qu'il y a deux ans le monde archéologique

retentit de la découverte qu'on y avait faite. Des ouvriers, en extrayant du sable, trouvèrent une espèce de cave en briques dans laquelle avaient été déposés à dessein et pour les soustraire probablement au danger qui les menaçait, un magnifique cheval en bronze avec une inscription dédicatoire et un certain nombre d'objets de métal. M. Mantellier s'empressa de visiter ce trésor et d'en faire connaître toute l'importance; plus tard il a pu, grâce à des négociations habilement dirigées, acheter tous ces objets antiques pour le musée d'antiquités d'Orléans, dont ils seront toujours probablement les pièces capitales.

Nous reviendrons sur ces objets dans un autre rapport qui comprendra plusieurs découvertes faites en France dans les vingt années qui viennent de s'écouler.

Le deuxième étage renferme une magnifique collection de meubles et de boiseries, etc., etc., parmi lesquelles nous avons remarqué le manteau d'une cheminée en bois sculpté. Toutes ces choses seront décrites avec un soin minutieux dans le catalogue annoncé.

Ancien hôtel-de-ville.—L'ancien hôtel-de-ville qui, comme on le sait, renferme les musées de peinture et d'histoire naturelle et qui autrefois contenait aussi la collection archéologique, a toujours une partie de cette collection qui ne pourrait tout entière trouver place dans l'hôtel de Diane.

Ce sont d'abord les nombreux débris de poteries gallo-romaines et une riche collection de faïences dont M. l'abbé Desnoyers, membre de l'Institut des provinces, a généreusement fait don. Cette collection considérable est d'un haut prix et fait connaître une époque très-intéressante de la céramique.

C'est aussi dans ces galeries que se trouvent la collection numismatique et une série d'objets provenant de la collection Campana.

J'ai particulièrement à signaler dans une des salles voûtées de l'hôtel, des cercueils en pierre qui tous m'ont paru se rapporter à l'époque mérovingienne ou carlovingienne; ils sont, à l'exception d'un seul, diminués vers les pieds et ne portent, en fait de moulures, que les stries que nous trouvons presque partout à cette époque.

Deux de ces tombeaux proviennent des fouilles faites par M. le comte de Pibrac du côté de Verdes; les autres ont pour la plupart été trouvés à Orléans ou près d'Orléans. J'exprime toujours mon étonnement de ce que l'on n'ait pas découvert d'inscriptions de l'époque.

Cathédrale. — Je n'ai fait que traverser la cathédrale d'Orléans; j'ai vu d'assez belles boiseries placées dans le transept sud avec un autel à grand rétable. Cet autel, placé devant la porte du transept, entraîne naturellement la suppression de la circulation par cette grande porte complètement masquée par le rétable. On avait fait une application semblable dans le transept nord (chapelle de la Vierge), qui avait amené le même résultat. J'aime mieux les boiseries nouvelles du transept sud; on dit qu'elles ont été faites en Belgique.

Les confessionnaux ne sont pas comparables, comme tant d'autres, à des caisses à savon; ils ont une certaine élégance: reste à savoir si M. Cattois les trouvera de son goût.

Quant à la suppression des portes et aux changements opérés dans les transepts de la cathédrale, je ne veux pas en examiner l'opportunité et je laisse à d'autres le soin de les juger. Les chapelles du pourtour du chœur ont été peintes en grande partie.

Je n'ai pas terminé ma revue des musées lapidaires de province. Je la reprendrai quelque jour, heureux si je pouvais attirer l'attention sur ces collections trop peu appréciées du public et même souvent de ceux qui les possèdent.

CHRONIQUE.

Congrès scientifique de France. Session de 1869, à Chartres. —Le Congrès scientifique a terminé sa session de 1869 et cette session a été remarquable à plusieurs titres. Disons d'abord que l'unité d'action a été bien plus grande que l'année dernière. A Chartres, l'Institut avait nommé des présidents émérites qui savaient admirablement diriger, et c'est là un des grands avantages du pouvoir *choisi*, comparé au pouvoir *élu*.

Les idées décentralisatrices exprimées dans le discours d'ouverture avaient ému la fibre délicate du *Journal de Chartres*, qui s'était effrayé quand M. de Caumont avait dit : « Il y a des gens qui ne peuvent comprendre la *variété dans l'unité*, comme si cette variété n'existait pas dans la nature !!! Ces gens-là, non contents de l'unité automatique et stérilisante qui nous désole au point de vue intellectuel, voudraient resserrer encore les liens, afin de rendre l'unité plus complète ; ils s'ingénient pour trouver de nouveaux moyens et répètent souvent : *Mouillez la corde afin de la raccourcir*. Nous autres membres du Congrès nous disons : *Gardez-vous de mouiller la corde*, MAIS COUPEZ-LA, coupez-la vite, car la paralysie gagne, la province étouffe, elle va mourir. »

Si l'honorable directeur de l'Institut des provinces veut bien tâter le pouls à la Beauce, *a dit le Journal de Chartres*, il verra qu'elle n'est pas si malade, intellectuellement que d'autres provinces dont il a parlé.

Les discussions qui ont eu lieu dans la section de littérature et philosophie quelques jours après, ont pourtant donné raison à M. de Caumont, car la section a voté à l'unanimité, moins deux voix, le projet présenté qui n'était rien moins qu'une *sépa-*

ration radicale de Paris et de la province au point de vue du travail académique. Nous reviendrons sur ce programme suivi de résolutions qui toutes ont été adoptées après avoir été bien défendues par M. Le Roy-Perquer, secrétaire de la section. Une de ces résolutions porte que jamais aucun mémoire, lu à la Sorbonne ou dans une autre réunion parisienne, ne doit être *publié à Paris, mais bien dans le département d'où il a été envoyé.* C'est avec plaisir que le Congrès a appris que M. Bourbeau, ministre de l'Instruction publique, a déclaré ne vouloir *publier cette année aucun des mémoires lus à la Sorbonne.* Cette mesure est très-bonne et on fera bien d'y tenir dans la suite. Chaque volume publié par le ministère coûte 10,000 fr., tandis qu'on pourrait l'imprimer en province pour 2,500 fr. N'est-ce pas, d'ailleurs, donner une funeste impulsion que de faire *briguer comme un honneur* l'impression d'un mémoire à Paris ? N'est-ce pas engager les auteurs à dédaigner leur berceau ? N'est-ce pas centraliser le travail en aspirant ainsi ce que la province produit de bon pour en enrichir la capitale ? Que le ministre accorde des subventions pour publier, rien de mieux ; mais que toutes les publications se fassent hors de Paris.

Ces discussions ont eu lieu après le mémoire de M. de Caumont en réponse à la question suivante : « Quels résultats les « encouragements officiels accordés aux sciences et aux lettres « devront-ils produire sur l'initiative et le progrès de la pro- « vince ? Développeront-ils dans nos départements un progrès « durable ? A quelles conditions ces encouragements pourraient- « ils être vraiment profitables pour la province ? »

La section de philosophie et littérature, dirigée habilement par M. Dognée père, de Liége, a étudié bon nombre d'autres questions importantes, parmi lesquelles nous citerons toutes celles qui se rapportent à l'administration des bibliothèques et des musées de province, sujet d'autant plus neuf *que nos administrations se préoccupent bien peu de ces deux choses.* On a entendu avec un plaisir infini sur ce sujet M. Raymond Bordeaux, d'Evreux, et d'autres orateurs ; cette discussion devra être méditée, quand le compte-rendu du Congrès sera publié.

Nous regrettons de ne pouvoir nous y arrêter plus longtemps, voulant parler un peu de toutes les sections.

La section d'histoire naturelle, présidée par M. Cotteau, d'Auxerre, assisté de M. Guéranger, du Mans, de M. le comte du Manoir de Juaye et de M. de Vésian, ingénieur des ponts et chaussées, a entendu avec un extrême intérêt M. Cotteau sur la grande question de la transformation des êtres; sur les sables de St-Priest; sur l'âge de l'argile à silex et sur presque toutes les questions géologiques et paléontologiques du programme. On a entendu également M. l'abbé Bourgeois, directeur du collége à Pontlevoy, sur l'homme des terrains tertiaires et sur les fouilles qu'il a exécutées tout récemment en Sologne; M. le baron de Selys-Longchamp, sénateur de Belgique, sur toutes les questions zoologiques et sur la migration des oiseaux; M. Le Marchand, de Chartres, sur les mêmes sujets et sur la disparition de certaines espèces; M. de Saint-Laumer, maire de Chartres, sur les poissons qui habitent les cours d'eau de la région; M. Barrois, professeur de rhétorique du lycée de Chartres, sur les lépidoptères et sur la flore d'Eure-et-Loir; M. Guéranger sur les questions relatives à la distribution des plantes suivant les terrains; M. Belgrand, sur la nappe d'eau souterraine de la Beauce; M. de Caumont, sur les circonstances stratigraphiques qui favorisent ou accompagnent la sortie des grandes sources des terrains secondaires; M. de Vésian, sur les observations météorologiques faites dans le département d'Eure-et-Loir.

La section d'agriculture, habilement dirigée par M. de La Teillais, de Rennes, était, comme on le prévoit, la plus nombreuse; elle a tenu, outre ses réunions ordinaires, deux grandes séances publiques les jours de marché, auxquelles ont assisté trois cents agriculteurs du département. Tout ce qui intéresse l'agriculture du pays a été examiné et bien discuté. M. de La Teillais a conduit les débats avec un tact et un talent dont on doit lui tenir compte et qui lui font le plus grand honneur.

Nous sommes trop peu versé dans les études médicales pour rendre compte de ce qu'on a fait à la section de médecine :

mais les procès-verbaux lus par M. Martin, de Chartres, nous prouvent qu'on y a bien travaillé. D'ailleurs, M. Ancelon, de la Meurthe, qui la présidait, a fait plus d'une fois ses preuves et montré qu'il sait diriger les médecins, chose souvent assez difficile. — M. le docteur Guérin, de Paris, président de l'association établie pour combattre l'usage du tabac, a démontré que ce narcotique est un dangereux poison qui agit sur l'organisme de la manière la plus fâcheuse : *Tout homme qui fume*, a-t-il dit, *n'est plus un homme comme un autre.* — Une séance publique à laquelle assistaient quatre cents personnes a eu lieu le soir et trois conférences y ont été faites sur les dangers de l'alcoolisme. M. Vâtel, avocat à la Cour impériale de Paris, a été entendu sur les moyens légaux de répression de l'ivrognerie. M. Dognée père a terminé cette séance par une éloquente improvisation qui a été très-applaudie.

La section d'archéologie a d'abord été occupée par les discours des antiquaires de l'âge préhistorique. On a pu attaquer ensuite les autres questions du programme. M. André, conseiller à la Cour de Rennes, présidait la section, assisté de M. l'abbé Le Petit et de M. Peigné de La Cour. M. André, qui a longtemps résidé en Algérie, est l'auteur de l'excellent catalogue raisonné du musée de Rennes qui a été couronné par la Société française d'archéologie. Il parle admirablement et ses communications verbales ont été fort remarquées. Parmi les communications faites à la section nous citerons : 1° d'abord les notes de M. Hucher, du Mans, sur la numismatique gauloise répondant aux premières questions du programme ; 2° les documents fournis par M. Merlet sur les voies romaines ; 3° les recherches de M. de Dion sur les limites de la Normandie et sur les châteaux-forts du XIIe siècle ; 4° la notice de M. Le Coq sur le culte rendu à saint Christophe ; 5° celle de M. Lorin sur les artistes verriers, graveurs et émailleurs de Chartres au moyen-âge et sur l'état de l'art dans le pays chartrain ; 6° le grand mémoire de M. l'abbé Auber, de Poitiers, sur l'histoire du symbolisme, mémoire auquel la section a attribué la médaille mise à la disposition du Congrès par la Société française d'Archéologie ; 7° les intéressantes improvi-

sations de M. Cattois sur différents sujets relatifs à l'ornementation liturgique des églises et à leurs formes, et celles de M. R. Bordeaux, qui prépare depuis longtemps sur cette matière un grand ouvrage rempli de faits et d'aperçus nouveaux ; 8° enfin les communications diverses de M. Paul Durand, un des secrétaires généraux, qui a été le démonstrateur des monuments de Chartres pendant toute la durée du Congrès et qui a mis ses riches portefeuilles à la disposition de tous.

La séance publique de clôture a été splendide. M. Eugène Dognée de Villers, qui n'avait pu revenir que la veille, du Congrès de Copenhague, où le roi de Danemark avait reçu les savants avec une cordialité que nos administrateurs français ne comprennent guère, M. Eugène Dognée, qui venait de recevoir la croix de commandeur de Sainte-Anne de Russie, a pris la parole pour rendre compte des travaux de cette grande assemblée, et donner un aperçu des musées et des études scientifiques dans le pays qu'il venait de visiter. Pendant une heure, M. Dognée a tenu l'assemblée sous le charme de son éloquence et de son admirable facilité d'élocution. Son discours a été le *bouquet du Congrès ;* il n'y avait plus après lui qu'à prononcer la clôture de la session. C'est ce qu'a fait le marquis de Vibraye dans un discours très-bien pensé et très-bien accueilli.

Le soir, un banquet a réuni les membres du Congrès ; des toasts ont été portés par M. de Saint-Laumer, maire de Chartres, président du banquet ; par M. le sénateur de Selys-Longchamp, par M. le marquis de Vibraye, par M. de Caumont, par M. l'abbé Balestra, de Côme (Italie), par M. Dognée et par M. Raymond Bordeaux.

Heureusement, M. le docteur Guérin était retourné à Paris, car il eût vu, après le dîner, la plupart des membres allumer leurs cigares sans prendre souci des dangers qui leur avaient été signalés la veille.

Pendant la session du Congrès, la Société française d'archéologie a tenu deux séances présidées : l'une par M. de Cougny, l'autre par M. de Laurière. MM Le Petit, Gaugain, de Caumont siégeaient au bureau. La Société a voté 200 fr. sur la demande

de M. Charles, de La Ferté-Bernard, et 150 fr. sur celle de M. de Cougny. Divers mémoires et rapports ont été entendus. M. de Dion remplissait les fonctions de secrétaire.

Parmi les personnes qui ont pris part encore au Congrès de Chartres, nous citerons M. *Perroud*, trésorier général, au dévouement, à l'ordre et à l'activité duquel le Congrès doit une grande partie de sa bonne organisation; le savant docteur *Herpin*, de Metz, le naturaliste, l'agriculteur, le médecin qui a rendu tant de services depuis quarante ans et publié un si grand nombre d'excellents ouvrages; M. *Le Roy-Perquer*, de l'Institut des provinces, qui a rempli avec un talent remarquable les fonctions de secrétaire de la 5e section; M. le baron d'*Izarn*, de Nantes; M. Quéroy, de Moulins, membre de l'Institut des provinces; M. le marquis de *Nadaillac*, de Vendôme; M. *Launay* et M. le marquis de *Rochambault*, de Vendôme; M. le marquis de *Pontois-Pontcarré*, de Villebon; M. le baron *David*, premier vice-président général, qui a présidé plusieurs séances et donné un aperçu des fêtes qui auront lieu à l'inauguration du canal de Suez; M. *Vâtel*, avocat à la Cour impériale de Paris, qui s'est fait applaudir à deux reprises pour ses observations savantes et pleines d'à-propos; M. *Huet*, membre du Conseil général de l'Eure; M. le docteur *Joly*, de Paris, et M. Casimir *Delamare*, secrétaire de la Société de géographie de Paris, qui a traité deux questions du programme; trois ecclésiastiques du diocèse de Chartres, plusieurs membres du Conseil général d'Eure-et-Loir qui ont pris part aux discussions; M. *Le Long*, de Maintenon, agriculteur distingué; M. *de Molandon*, président de la Société archéologique de l'Orléanais; M. *Bouté*, vétérinaire à Chartres, qui a parlé souvent et avec succès; M. *Person*, directeur de l'école normale de Chartres, qui a pris une part brillante à toutes les discussions et prouvé combien ses idées sont justes et ses connaissances variées et solides; M. le comte *du Manoir*, de Juaye, qui a été appelé à la vice-présidence de la première section; M. le comte *de Maleissye*, de Falaise; M. le professeur d'histoire du lycée de Chartres, un des secrétaires de section,

qui s'est fait remarquer par ses bonnes et élégantes rédactions ; M. le vicomte *de Cumont*, de la Sarthe, membre de la Société française d'Archéologie. L. P. Z.

Congrès archéologique international. — La IIIe session du Congrès international d'archéologie avait été annoncée pour le 22 septembre à Bâle, ville choisie l'année dernière, à Bonn pour siége du Congrès en 1869. M. Vischers, conseiller d'État, avait fait annoncer cette convocation, et les habitués du Congrès se disposaient à s'y rendre ; mais la Commission s'est épouvantée des préparatifs à faire, des soins nombreux, des difficultés que présentait, à Bâle, l'organisation d'un congrès auquel il fallait convoquer l'Europe entière, et elle s'est décidée à donner contre-ordre et à ajourner la réunion à l'année prochaine. On doute même que, avec ce long retard, on puisse organiser ce congrès à Bâle, et on croyait, à Chartres, qu'il faudrait désigner une autre ville. M. l'abbé Balestra, de Come, annonçait que Milan serait tout-à-fait disposé à recevoir dignement le Congrès archéologique international. Il faut convenir que Milan offrirait aux archéologues un tout autre intérêt que Bâle. D'un autre côté, la Société française d'Archéologie tiendra à Arles, le 20 septembre 1870, un congrès archéologique qui aura une très-grande importance et sera de fait international. Nous attendons la décision qui sera prise à Bâle.

DE CAUMONT.

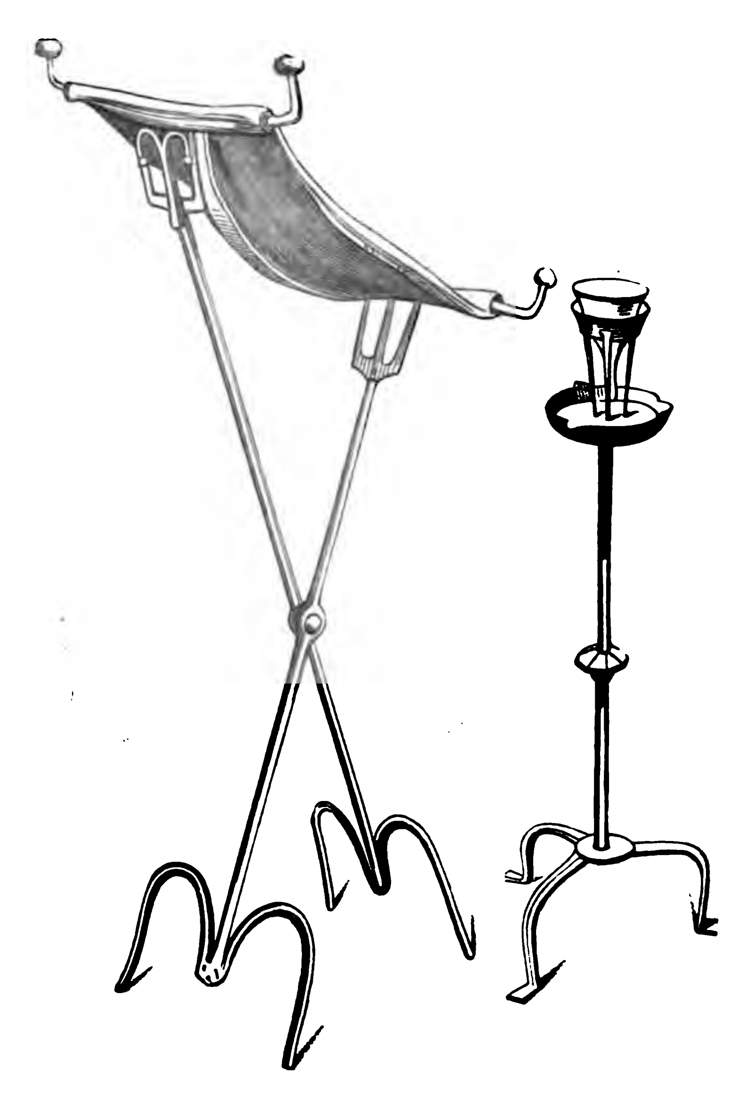
Congrès d'archéologie préhistorique. — M. E. Dognée nous a donné, à Chartres, des détails du plus haut intérêt sur le Congrès d'archéologie préhistorique qui a tenu sa session à Copenhague, vers la fin d'août. Ce congrès s'était tenu l'année précédente en Angleterre, et nous avions été chargé de distribuer dans nos départements de l'Ouest un certain nombre d'invitations. Cette année, la commission de Copenhague, qui connaît peu la France à ce qu'il paraît, n'avait envoyé aucun programme dans les départements : elle a cru probablement qu'il suffisait de convoquer les savants de Paris, et que là étaient

tous ceux qui s'occupent des temps préhistoriques. C'est là une grande erreur de M. Worsabe et de ses compatriotes, car nous avons en province une nombreuse légion de *chevaliers du silex et de la pierre polie*. Quoi qu'il en soit, la réunion de Copenhague a été magnifique. Le roi de Danemarck a reçu avec un empressement qu'on ne connaît guère en France les membres du congrès. Il a mis ses équipages à la disposition des étrangers, et tandis que chez nous le plus mince préfet se *sauve quand le Congrès scientifique arrive*, en Allemagne, les princes régnants s'empressent de recevoir dans leurs palais les membres du Congrès. Les études solides sont d'ailleurs beaucoup mieux appréciées chez nos voisins que chez nous, où l'éducation est encore en arrière sous bien des rapports, par suite du système centralisateur qui a tout vicié. Les musées de Copenhague sont classés avec un ordre admirable qui a été fort apprécié, et les membres du Congrès sont tous revenus enthousiasmés de ce qu'ils avaient vu pendant leur séjour à Copenhague. DE CAUMONT.

Congrès scientifique de France, XXXVIIe session. — La XXXVIIe session du Congrès scientifique de France s'organise à Moulins et sera très-nombreuse; les secrétaires généraux nommés par l'Institut des provinces (MM. de Larminat, Esmonnot et Bouchard) reçoivent dès ce moment les adhésions. Une commission préparatoire de trente membres a été nommée au mois d'août dans une séance convoquée par M. de Caumont au nom de l'Institut des provinces, et déjà le programme des questions est rédigé. Z.

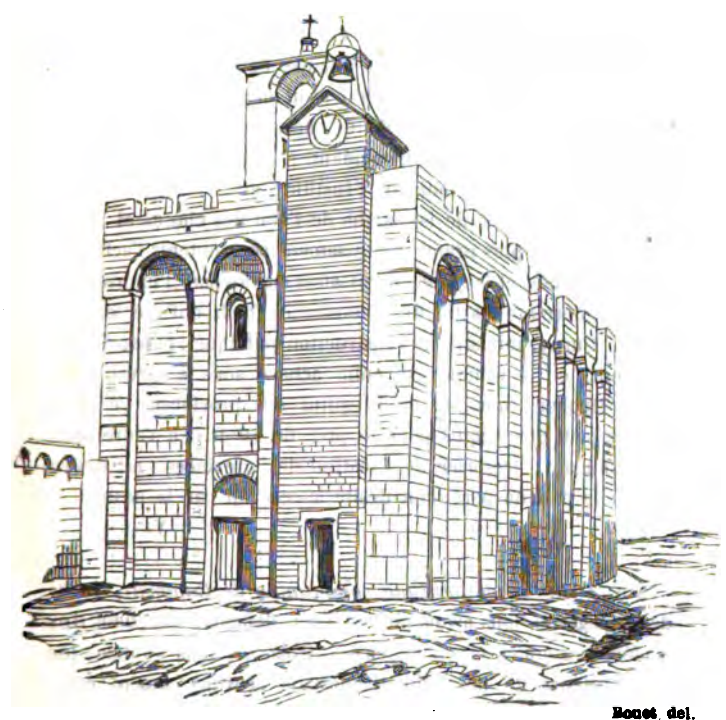
Compte-rendu du Congrès archéologique de France, session de 1868. — Le compte-rendu du Congrès archéologique tenu en 1868 dans les villes de Carcassonne, Perpignan, Narbonne et Béziers va être mis en distribution. Nous y avons lu le résumé de discussions très-intéressantes et des rapports très-bien faits.

M. Bouet a reproduit quelques objets du trésor de la cathédrale de Narbonne, notamment un pupitre en fer forgé, un



OBJETS EN FER DANS LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE.

pliant, etc. Le même volume renferme des vues de la cathédrale d'Agde, une description de l'église de Vic-Mireval, et



Bouet. del.

VUE EXTÉRIEURE DE LA NEF DE VIC-MIREVAL.

d'autres figures dues au crayon de M. Bouet, un des inspecteurs de la Société française d'Archéologie et l'un de ses membres plus instruits. P. M. S.

Second volume de l'Institut des provinces (classe des Lettres). — Ce beau volume, grand in-4° comme le premier, avait été commencé au Mans il y a vingt ans et confié aux soins de M. l'abbé Lottin, chanoine. Le Conseil général de la Sarthe

avait promis de voter 500 fr. par année pour cette publication. Ce volume renferme effectivement le *Livre blanc* du diocèse, recueil de chartes très-importantes pour l'histoire du pays. Déjà plusieurs annuités avaient été payées et l'impression du volume était avancée quand une attaque de paralysie vint arrêter M. Lottin. Le Conseil général avait depuis interrompu ses allocations, et pendant plus de dix années l'ouvrage resta en feuilles chez M. Monnoyer. Cependant, à la mort de M. Lottin, M. de Caumont, directeur de l'Institut, et M. Hucher informèrent M. le préfet de la Sarthe de l'état des choses et trouvèrent en lui le plus grand empressement pour obtenir l'achèvement des tables et les fonds nécessaires encore pour l'impression de cette dernière partie du volume. Ces fonds ont été fournis par M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, et par M. de Caumont, et le volume est enfin achevé sous la surveillance de M. Hucher, membre de l'Institut des provinces. Ce beau volume peut être acquis pour le prix de 10 fr. en s'adressant à M. Gaugain, trésorier de l'Institut des provinces ; on devra ajouter le prix du port si on désire le recevoir par la poste.

V.

Notice sur la bibliothèque communale de Cambrai, in-8° de 32 pages.—Nous avons plusieurs fois demandé que, dans des conférences orales répétées deux ou trois fois dans l'année, les conservateurs de nos bibliothèques de province fissent connaître les principales richesses de ces différents dépôts ; qu'ils indicassent aussi au public la manière de se servir des livres en faisant connaître sommairement ce qu'ils contiennent. M. Le Febvre, membre de la Société française d'Archéologie, conservateur de la bibliothèque de Cambrai, vient d'entrer dans cette voie en publiant un aperçu très-sommaire des livres usuels renfermés dans sa bibliothèque. Nous ne pouvons qu'approuver cette publication et adresser à l'auteur les éloges qu'il mérite, mais nous espérons qu'il adoptera plus tard notre désir et fera un pas de plus dans la voie. Pour cela il faut que le savant bibliothécaire, se référant au plan proposé dans le *Bulletin mo-*

numental, fasse une conférence orale dans la bibliothèque même et qu'il mette ses auditeurs en mesure de savoir ce qu'ils doivent chercher dans certains ouvrages dont les titres n'indiquent pas suffisamment la valeur et le contenu.

DE CAUMONT.

Rouen, ville forte, supplément à l'Essai sur l'histoire de la côte Ste-Catherine et des fortifications de la ville de Rouen, par Léon de Duranville, membre de l'Académie de Rouen. Un vol. in-8° accompagné de deux planches. — Nous avons donné dans le tome XXVe du *Bulletin monumental*, page 89, un compte-rendu développé du volume publié en 1857 par M. Léon de Duranville sur l'histoire des fortifications de la ville de Rouen. Dix ans après, le persévérant auteur, continuant l'exploration de son sujet, a réuni en un volumineux supplément intitulé *Rouen*, *ville forte*, l'histoire des nombreux siéges que la capitale de la Normandie a eus à subir. Tiré à 100 exemplaires seulement, ce supplément de 111 pages sera inséparable du volume qu'il complète et dont nous n'avons pas à recommencer ici l'analyse. L'architecture et l'archéologie occupent peu de place dans ces détails purement militaires, mais le nouveau travail de M. de Duranville ne pouvait cependant passer inaperçu dans le *Bulletin monumental* à cause de son intérêt historique. D'ailleurs, les deux grands plans pliés au commencement et à la fin de cette publication se rattachent directement à la topographie et à l'histoire monumentale. Le *Portraict du vieil et du nouveau fort de saincte Catherine* est le fac-simile d'une vieille gravure fort rare, annexée à certains exemplaires du *Discours du siége de Rouen* publié par Valdory en 1592. La seconde planche donne la reproduction d'un plan manuscrit de l'abbaye et du fort Ste-Catherine, qui se trouve à la bibliothèque publique de Rouen.

R. BORDEAUX.

Nouvelles archéologiques et publications. — Le monde archéologique est en villégiature au moment où nous écrivons ;

plusieurs de nos confrères font des inspections sur divers points de la France et de l'étranger. La section d'archéologie du Congrès scientifique de France examinait, ces jours derniers, quelques-uns des dolmens des environs de Chartres, sur lesquels on voit les entailles que les connaisseurs regardent comme des polissoirs ; d'autres membres parcouraient la ville et délimitaient *du premier coup-d'œil* l'enceinte gallo-romaine de Chartres, dont la Société archéologique de cette ville fait espérer depuis dix ans un plan parfaitement exact; d'autres enfin visitaient, accompagnés de M. de Saint-Laumer, maire de Chartres, un des aqueducs gallo-romains qui amenaient l'eau vers la ville et le château d'eau ou réservoir que la Société archéologique a eu l'excellente idée de faire couvrir d'un toit après l'avoir complètement déblayé.

Enfin M. Paul Durand, toujours entouré de nombreux auditeurs, expliquait les diverses parties de la cathédrale et de l'église St-Pair de Chartres. Nous rendrons compte ultérieurement du résultat de bien des explorations qui se poursuivent ou se terminent et nous allons jeter un coup d'œil sur quelques-unes des publications qui nous sont récemment parvenues.

— Sous le titre modeste *Un coin de l'ancien Dunois*, M. Coudray, l'auteur d'une histoire du château de Châteaudun, a réuni en un volume une suite d'articles intéressants sur les environs de cette ville : il examine et décrit ces diverses localités, et on aime à le suivre dans ce voyage dont les notes ont autant de charme qu'elles sont instructives. La Société française d'Archéologie a toujours encouragé et recommandé ces explorations locales, ces statistiques historiques et monumentales ; elle adresse ses félicitations à M. Coudray.

— M. Victor Brunet, de Vire, vient de faire paraître un opuscule sur le Champ-au-Chat, commune de Neuville, et sur ses légendes.

— Un ouvrage important nous parvient de M. l'abbé Le Cointe, membre de la Société française d'Archéologie ; il porte pour titre : *Étude sur la première croisade et coup d'œil sur l'ordre des hospitaliers de St-Jean de Jérusalem.* On lira

avec plaisir et profit ce résumé clair et bien écrit d'une des phases les plus importantes de l'histoire du moyen-âge : M. l'abbé Le Cointe est un travailleur consciencieux, un explorateur habile dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs.

— Un autre ecclésiastique d'un grand mérite, M. l'abbé Le Noir, du Cher, vient de recevoir de l'Institut des provinces la récompense de ses travaux : il a été élu par cette Compagnie membre titulaire à l'unanimité, en même temps que M. Esmonnot, architecte à Moulins, dont les travaux d'exploration à Néris et ailleurs sont bien connus des archéologues et des artistes.

— M. d'Otreppe de Bouvette, que l'on peut à bon droit qualifier *d'infatigable*, a fait paraître la 97e livraison de ses *Tablettes liégeoises*, et l'on sait avec quel plaisir on lit ces brochures qui renferment toujours une foule de choses intéressantes.

— M. Bouillet, de Clermont, nous montrait, ces jours derniers, ses précieuses notes manuscrites sur l'histoire des communes du Puy-de-Dôme, et nous apprenons avec joie qu'elles seront publiées aux frais du Conseil général.

— Nous avons sous les yeux le *Dictionnaire topographique* de M. Germer-Durand pour le département du Gard, qui nous paraît fait avec le plus grand soin par cet homme savant dont la réputation est bien connue. Ces dictionnaires ont un grand intérêt pour les habitants du pays, surtout quand ils sont consciencieusement et savamment faits comme celui que nous examinons. Quand on n'est pas du pays, on ne peut étudier avec l'attention qu'elle mérite cette nomenclature ; mais à quelque contrée que l'on appartienne, on lira avec un intérêt très-grand l'Introduction qui précède le *Dictionnaire topographique du Gard*.

—Le *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, par M. Quantin, est un excellent recueil riche de renseignements sûrs et bien coordonnés. Nous regrettons seulement qu'à l'article *Sens* M. Quantin n'ait pas cité le *Congrès archéologique de France*, dont la session tenue dans cette ville en 1847 a donné lieu à la publication d'un volume consacré presque

tout entier aux monuments de cette ville ; il aurait pu également citer quelques articles du *Bulletin monumental*. A ce moyen il eût ajouté quelques mots à ce qu'il a dit de la motte du Ciar et de différents édifices, il eût su la grande part que la Société française d'Archéologie a prise à la formation du musée lapidaire. Le *Répertoire* de M. Quantin n'en est pas moins un des meilleurs que le ministre ait fait imprimer.

— *Table analytique du Bulletin monumental*, t. III. — M. Renault vient de terminer le 3e volume des *Tables analytiques du Bulletin monumental* (1). Ce volume renferme une indication des matières qui entrent dans les volumes de la 3e série du *Bulletin*, c'est-à-dire des tomes XXI et suivants jusqu'au tome XXX. Le soin que notre savant confrère a apporté dans la confection de cette table en fait un livre des plus instructifs, car il a donné sur chaque mémoire assez de renseignements pour qu'on sache ce qu'on peut y trouver. Nous ne connaissons guères de tables analytiques aussi bien faites que celle de M. Renault. Déjà la Société des Antiquaires de Normandie lui devait un excellent travail du même genre. La Société française d'Archéologie reconnaissante se propose de décerner une médaille à M. le conseiller Renault à la prochaine session du Congrès archéologique de France.

— M. de Cougny vient de réaliser pour la Société française d'Archéologie l'acquisition d'un aqueduc romain du département d'Indre-et-Loire, situé près de Loches et pour laquelle une allocation avait été faite ; notre confrère va continuer les inspections si intéressantes qu'il a faites en Touraine et en Poitou : il visitera l'Anjou où il y a tant de choses intéressantes et poursuivra probablement son excursion jusqu'à Nantes.

DE CAUMONT.

NÉCROLOGIE.—*Mort de M. Saubinet.* — M. Étienne Saubinet était né à Reims le 23 juin 1790. Orphelin jeune encore, il eut

(1) Un volume in-8e de 755 pages. Caen, imprimerie de Goussiaume, 1869. — Paris, Didron et Derache. — Caen, Le Blanc-Hardel, rue Froide.

la tutelle de ses quatre frères et de sa sœur. Il se voua au commerce. Il remplit des fonctions honorifiques dans Reims, telles que membre du Conseil municipal, juge au Tribunal de commerce, etc., etc. Plus tard, il devint gérant-directeur de la Société des déchets dont il augmenta l'importance tous les ans, tant qu'il administra l'établissement. De grands bénéfices réalisés, grâce à sa bonne gestion, permirent de faire une large part d'aumônes aux pauvres et aux hospices.

Pendant ses loisirs, il s'occupa de botanique et fit un herbier complet des plantes du département de la Marne qu'il laissa à l'École de médecine de Reims. L'archéologie, la numismatique, les collections de livres et de gravures relatifs à Reims et à la Champagne charmèrent aussi les instants que le commerce lui laissait libres. Toutes ses collections, qui lui valurent une médaille lors du Congrès archéologique tenu à Reims en 1861, sont par lui léguées à sa ville natale. Il fut membre fondateur de l'Académie impériale de Reims et y remplit les fonctions jusqu'au moment où il quitta cette ville. Enfin, il fut trésorier du Congrès scientifique tenu à Reims en 1845. Il vient de mourir à Jouy le 17 août 1869, âgé de 77 ans.

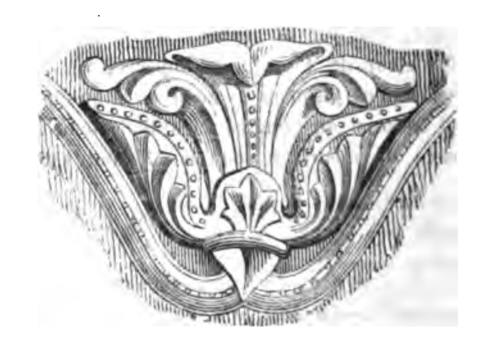
Ch. Givelet.

Mort de M. Fournet, de Lyon, correspondant de l'Académie des sciences.—La mort de M. Fournet remonte à quelques mois. M. Fournet avait été un des secrétaires du Congrès scientifique de France, quand il siégea à Lyon en 1841 ; plus tard, il fut admis au nombre des membres titulaires de l'Institut des provinces, puis nommé correspondant de l'Académie des sciences (Institut). M. Fournet, professeur de géologie à la Faculté de Lyon, a publié un grand nombre d'ouvrages estimés sur la minéralogie et la géologie ; il était chevalier de la Légion-d'Honneur et officier de l'Ordre des St-Maurice et Lazare.

Mort de M. le comte de Vigneral. — Au moment où nous allions clore cette chronique, nous apprenons la mort de M. le

comte de Vigneral, directeur général de l'Association normande, membre de l'Institut des provinces et de la Société française d'Archéologie, président de l'Académie de l'industrie de Paris, membre du Conseil général de l'Orne. M. de Vigneral, un des grands propriétaires de Normandie, avait depuis plus de 20 ans rendu d'importants services aux arts et à l'agriculture. Il avait fait des conférences dans le canton de Putanges il y a 20 ans, et depuis on l'avait toujours vu à la tête du progrès. M. le comte de Vigneral avait été élu directeur général de l'Association normande à Flers en 1868 ; il est mort à 60 ans à son château de Ry, près Argentan (Orne).

DE CAUMONT.



NOTICES

ET OBSERVATIONS COMPARATIVES

SUR

LES ÉGLISES DES ENVIRONS DE PARIS,

Par M. Anthyme SAINT-PAUL,

Membre de la Société française d'archéologie.

(Suite.)

CANTON DE SCEAUX.

Antony. — Église rectangulaire sans abside, à trois nefs. Chœur du commencement du XIIIe siècle ; piliers à faisceaux de colonnes ; clocher latéral sur le bas-côté de gauche, avec deux longues et assez étroites ouvertures en ogive sur chaque face. Absence du triforium et du clérestory au chœur et à la nef, qui date du XVe siècle.

Bagneux. — Église très-intéressante, monument historique. Plan rectangulaire sans abside ; trois nefs du commencement du XIIIe siècle. Quatre travées à la nef, fort larges ; trois travées plus étroites au chœur, si l'on compte pour deux la dernière, couverte seule par une voûte sexpartite. Voici l'analyse d'une travée de la nef : arcade reposant sur des colonnes monocylindriques ; trois colonnes en faisceau sup-

portant les nervures de la voûte ; triforium composé de trois arcades en plein-cintre, celle du milieu étant un peu plus haute ; toutes trois sont encadrées par un arc en anse de panier, forme rare au XIIIe siècle ; *oculus* formant clérestory ; arcs-boutants. Aux travées du chœur, le triforium n'a que deux arcades encadrées par un arc bombé. Les piliers qui supportent l'arc-doubleau intermédiaire de la voûte sexpartite sont composés, à gauche, d'une grosse colonne entourée de huit colonnettes isolées, et à droite de quatre colonnes dégagées. Les ouvertures du clérestory du chœur sont des fenêtres en ogive et non des *oculi*.

Porte occidentale très-intéressante et fort mutilée ; six colonnes ; les deux qui sont les plus rapprochées de la baie sont plus petites ; trois de ces colonnettes ont des chapiteaux historiés. Au tympan, le Père-Éternel (ou le Christ ?) entouré d'anges céroféraires. Archivolte ornée de billettes, de dents de scie et de magnifiques palmettes. Tout le portail porte de nombreuses traces de peinture. Au-dessus, arcades en plein-cintre surmontées d'une rose qui ne paraît pas ancienne.

Châtenay. — Chœur du XIe siècle ou du commencement du XIIe siècle, carré, à une seule travée avec collatéraux. Voûtes d'arêtes ; celle du bas-côté de gauche, sous le clocher, n'a pas de nervures. Clocher de transition, à modillons carrés et ouvertures accouplées en ogive. Nef remaniée, sans voûte ; le bas-côté du sud remonte au XIIIe siècle ; il a des œils-de-bœuf au lieu de fenêtres. Les colonnes sont monocylindriques et trapues.

Châtillon. — Église de la renaissance, en ogive à l'intérieur. Gros clocher latéral sur la façade ; les contre-forts en sont terminés par des chapiteaux ioniques et des frontons circulaires.

Clamart. — Jolie façade de la Renaissance, restaurée ou refaite. Trois travées de nef avec collatéraux ; la troisième travée est plus longue dans le sens de la longueur de l'église ; les arcades latérales en sont subdivisées par une colonne intermédiaire qui ne partage pas en deux travées la voûte des bas-côtés. Chœur à deux travées, la première semblable à celle que je viens de décrire, la seconde beaucoup moins large. Tour ogivale à gauche du chœur et beau portail mutilé au nord de la nef. Chevet droit.

L'église de Clamart date du XV[e] ou du XVI[e] siècle.

Le Plessis-Piquet — Tour romane ayant, par exception, une large ouverture unique sur chaque face, et dépourvue de contre-forts.

Sceaux. — XV[e] et XVI[e] siècle. Trois nefs et chevet droit, petites fenêtres ridicules à ogive tronquée, formant le clérestory. Tour latérale à la nef, en dehors du bas-côté, éclairée sur chaque face par une fenêtre à meneau, contre l'usage.

Vanvres. — Église consacrée en 1449, d'après une inscription contemporaine. Six travées ; bas-côtés terminés carrément ; nef centrale à pans. Le clocher était placé à la quatrième travée du bas-côté de droite ; il a été reconstruit à la même travée, mais en dehors de l'église. Je dois ici faire l'éloge du sacristain de l'église de Vanvres, qui a fait enlever du pavé où elle était encastrée l'incription dédicatoire, et l'a fait placer dans le mur occidental, près de la porte avec une traduction placée dans un cadre..

CANTON DE VILLEJUIF.

Arcueil. — Curieuse église des premières années du XIII[e] siècle, monument historique, à trois nefs sans absides. Œils-de-bœuf formant les fenêtres des bas-côtés et du clé-

restory ; piliers monocylindriques, triforium. Faisceaux de trois colonnes sur les gros tailloirs et contre les murs des bas-côtés ; belles clefs de voûte. Le triforium du chœur est à jour, chose remarquable pour l'époque (on sait que les triforiums ajourés ne datent que de 1270 environ). Façade moderne du style ogival, mal réussie. Clocher moderne, à droite du chœur, carré et sans aucun style. Chapiteaux du fond de l'église ornés de sujets historiés au XVe siècle.

Chevilly. — XIIe siècle, refaite en partie. Clocher dont chaque face est percée de deux baies en plein-cintre encadrées dans une ogive, disposition exceptionnelle ; cependant, on a dû déjà le remarquer, ces exceptions sont assez nombreuses.

Gentilly. — XIIIe siècle. Trois nefs ; bas-côtés seuls voûtés et terminés carrément. Grande nef terminée en abside polygonale. Clocher du XVe siècle, latéral à la façade.

L'Hay. — XVe siècle, sans intérêt.

Ivry. — Chœur à trois nefs, du XIIIe siècle, terminé carrément. Clocher latéral, retouché au XVe siècle.

Orly. — Vaste chœur de la Renaissance avec déambulatoire et faisceaux de colonnettes effilées surmontées de chapiteaux ioniques ridicules. Édifice, en somme, très-disgracieux.

Thiais. — Édifice barlong dont le chœur est devenu la façade au XVe siècle, époque du remaniement total de l'église. Le clocher, qui flanquait originairement le chœur, se trouve aujourd'hui à gauche du portail, sur le bas-côté unique et fort large qui existe. C'est la seule partie qui remonte au XIIIe siècle. Les ouvertures accouplées de l'étage supérieur sont larges et à plusieurs voussures.

Vitry-sur-Seine. — Église remarquable, monument historique. Nef du XIII[e] siècle, avec *oculi* au triforium et au clérestory; voûtes centrales détruites. Clocher roman entre chœur et nef, sur le bas-côté de droite, refait à sa partie supérieure vers 1848. On a suivi assez bien, dans cette reconstruction, le style parisien, mais la base de la flèche est trop ornée, et la silhouette de la pyramide en pierre n'est pas heureuse. Chœur du XIV[e] siècle, avec déambulatoire et cinq chapelles polygonales. Les meneaux des fenêtres ne sont que de simples biseaux. L'abside principale est circulaire, malgré sa date. Les piliers de la nef sont monocylindriques ou cantonnés de colonnes: ils ont été retouchés au XIV[e] siècle; les piliers du chœur sont formés de faisceaux de colonnettes.

Villejuif. — Église du XIII[e] siècle, remaniée à la Renaissance: ainsi plusieurs colonnes ont des bases pattées et des chapiteaux ioniques. Lourd clocher latéral du XVI[e] siècle, assez semblable à celui de Châtillon.

APERÇUS GÉNÉRAUX SUR LES ÉGLISES DES ENVIRONS DE PARIS.

Comme l'indique l'introduction placée en tête des précédentes notices (Voir *Bulletin monumental*, 1868, p. 861), je m'étais proposé d'étendre à tous les environs de Paris, jusqu'à un rayon encore vaguement déterminé, le répertoire des églises anciennes, que je viens d'achever pour le département de la Seine. J'avais déjà fait plusieurs excursions, soit uniquement dans ce but, soit par nécessité, dans l'Oise, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne; mais, au moment où je me disposais à visiter méthodiquement chaque canton, pour continuer mon travail sur le même plan, des circonstances

inattendues m'enlèvent pour le moment et diminueront considérablement désormais la liberté qui m'était nécessaire. Je dois donc, renonçant à mes courses, me contenter de notes qui n'embrassent d'une manière complète aucun arrondissement, aucun canton, et, pour cette cause, je dois aussi renoncer à poursuivre mes notices particulières. Cependant, les églises rurales de la région parisienne sont trop importantes pour que je laisse passer l'occasion qui m'était donnée de les faire davantage connaître et apprécier. Si je ne les ai pas toutes étudiées, il est peu de cantons où je n'en aie vu quelqu'une. J'ai donc pu me former une idée des caractères principaux qui distinguent ces édifices, et, muni de mes notes et de mes souvenirs, je voudrais en entretenir les lecteurs du *Bulletin*. Sans doute, ils ne trouveront pas, pour contrôler mes observations, la description des monuments sur lesquels elles s'appuient; mais je citerai le plus d'exemples que je pourrai, et d'ailleurs, parmi les églises du département de la Seine, on trouve déjà la plupart des caractères que je vais signaler.

ÉTENDUE DE LA RÉGION PARISIENNE. — Les limites approximatives que j'ai largement tracées dans le précédent article (t. XXXIV, p. 864) me paraissent devoir être maintenues, si ce n'est du côté de l'ouest, où je les ai peut-être un peu trop étendues. Ainsi, la partie orientale du département de Seine-et-Marne appartient probablement à l'école champenoise. Les églises de Provins ont subi d'une manière à peu près égale l'influence de cette dernière et celle de l'école parisienne. A Senlis, deux écoles sont aussi en présence : l'école parisienne et une autre école qui a régné depuis Beauvais jusqu'à Braisne, entre Soissons et Reims, et dont je pourrai dire deux mots à la fin de ces aperçus.

On se souviendra que nous ne parlons en ce moment que

des XIIe et XIIIe siècles. Après ces époques, les limites des écoles ogivales du Nord se sont peu à peu effacées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DES ÉGLISES. — *Plan.* — Les traditions basilicales paraissent s'être bien conservées dans la région parisienne jusqu'aux premières lueurs du style ogival, c'est-à-dire jusque vers le second tiers du XIIe siècle, du moins en ce qui concerne le chœur. Les absides romanes pures sont le plus souvent circulaires et au nombre de trois, une centrale et deux latérales. Le déambulatoire, connu dès le Xe siècle en Auvergne, s'est introduit assez tard dans l'Ile-de-France. Nous ne connaissons pas les causes qui le firent adopter vers la seconde moitié du XIIe siècle. Tandis qu'ailleurs le déambulatoire semble avoir pour but principal de permettre aux fidèles d'accéder aux chapelles rayonnantes sans troubler les cérémonies du sanctuaire, dans les environs de Paris, on le trouve, dans plusieurs édifices d'une certaine importance, complètement dépourvu de chapelles et perdant ainsi en grande partie sa raison d'être. L'église de Gonesse (Seine-et-Oise) offre un exemple curieux de cette singularité. Il n'est point encore prouvé que Notre-Dame de Paris, malgré ses doubles bas-côtés pourtournant le chœur, ait eu des chapelles rayonnantes avant l'addition des chapelles actuelles (1296-1320). Dans son *Dictionnaire raisonné*, M. Viollet-le-Duc donne comme très-problématique l'existence de ces chapelles contemporaines de la construction de la fin du XIIe siècle ; et, d'après lui, si elles ont existé, elles n'étaient que de petites niches, comme dans le chœur de la cathédrale de Bourges. Du reste, les chapelles actuelles de Notre-Dame de Paris, formées par une suite de murs droits reliant et enveloppant les contre-forts, offrent à l'extérieur le même aspect qu'un déambulatoire. Il est même des églises où le peu de profon-

deur de ces chapelles rectangulaires les confond avec les bas-côtés ; et, au lieu d'avoir dans ce cas un compartiment de voûte spécial, elles sont couvertes par la voûte des collatéraux, de sorte qu'elles semblent prises aux dépens de la largeur de ces derniers. Orly (Seine-et-Oise) offre un spécimen curieux de cette disposition, bien que datant seulement de la Renaissance (fig. 1).

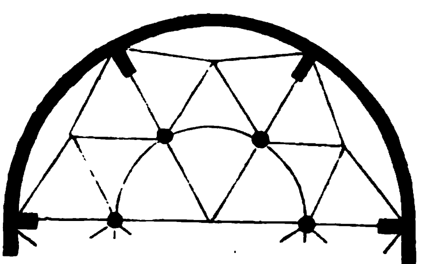


Fig. 1.

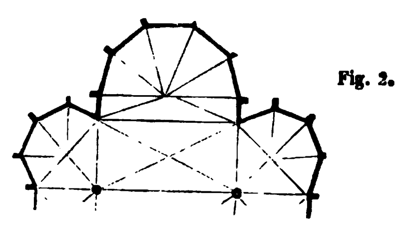
Les chapelles rayonnantes de Notre-Dame de Paris ont fait école. Presque toutes les églises bâties dans la capitale et dans les environs depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe, lorsqu'elles ont un déambulatoire, n'ont que des chapelles rectangulaires. Ce qui, à Notre-Dame, avait été adopté comme le moyen le plus simple de relier des contreforts déjà existants, devint une mode que l'on appliqua aux nouveaux édifices dès leur construction. Je citerai pour exemples : à Paris, les églises de St-Étienne-du-Mont, de St-Médard, de St-Merry, de St-Nicolas-des-Champs, de St-Séverin, etc. ; et à Compiègne, St-Jacques (XVe-XVIe siècle) et St-Antoine (fin du XVe siècle). L'abside de cette dernière église n'a pas moins de onze chapelles, dont cinq seulement, celles du chevet, sont arrondies.

Ces chapelles carrées, quelquefois inégales comme largeur et comme profondeur, ne sont pas le beau côté des églises parisiennes. D'ailleurs, l'éloge que j'ai fait de ces églises n'est

applicable qu'à celles de la seconde moitié du XII[e] siècle et de la première du XIII[e]. Il cesse d'être mérité après cette belle période, et les XV[e] et XVI[e] siècles surtout semblent s'être appliqués à introduire dans le plan les irrégularités les plus choquantes.

Du reste, la plupart des églises, même assez considérables, se passèrent de déambulatoires. Ils eurent un peu de vogue au XII[e] siècle; à cette époque seulement, on le voit appliqué à des églises d'importance très-secondaire, comme St-Maclou de Pontoise, l'église d'Arpajon et St-Martin d'Étampes. Les chapelles sont très-peu profondes dans les deux premiers édifices; mais dans le troisième, elles ont une travée en avant de l'absidiole. Les deux seules églises où j'aie vu un déambulatoire franchement ogival avec chapelles polygonales sont celles de Lagny (Seine-et-Marne, commencement du XIII[e] siècle) et de Vitry-sur-Seine (V. ci-dessus).

Du milieu du XIII[e] au XVI[e] siècle, les bas-côtés se terminent ordinairement par un mur droit qui les arrête à la naissance de l'abside; rarement ont-ils chacun une absidiole, comme à Ferrières (Seine-et-Marne, XIII[e] siècle) et à Herblay (Seine-et-Oise, XV[e] siècle). La disposition des absidioles, dans ces deux églises, est assez remarquable : elles n'égalent pas tout-à-fait un demi-polygone et restent ainsi ouvertes


Fig. 2.

du côté du chœur (fig. 2); cette gracieuse originalité, commune aux églises parisiennes et champenoises, s'observe encore lorsque les absidioles accompagnent un chevet droit,

comme à Étrechy, près d'Étampes (XIIIe siècle) (fig. 3), et

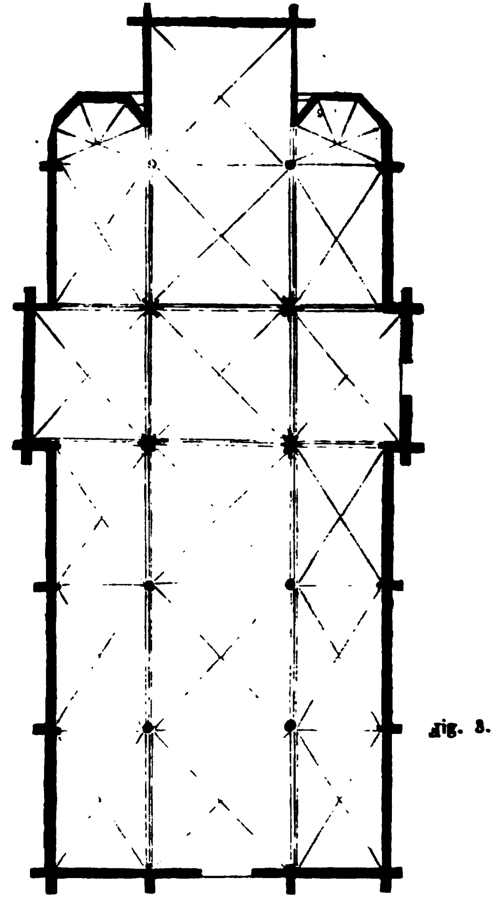


Fig. 3.

à Aubervilliers, près Paris. Dans ce dernier exemple, un

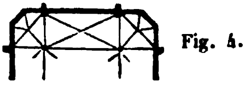


Fig. 4.

pan coupé fait seul sentir les absides latérales (fig. 4).

Je dois ici mentionner pour sa singularité le plan de l'église Notre-Dame d'Étampes. Cet édifice, à part une certaine roideur dans l'exécution de quelques sculptures, est d'un style ravissant, roman par l'ampleur et les nombreux pleins-cintres, ogival par la disposition des voûtes, la légèreté et la grâce des profils. Mais son plan, au premier abord, est bien difficile à saisir, à cause de son irrégularité peu commune ; on voit bientôt cependant qu'il peut se réduire à ceci : trois nefs, transept embrassant deux travées dans sa largeur, et quatre absidioles accompagnant un chevet droit. La figure 5 est un plan-silhouette de Notre-Dame

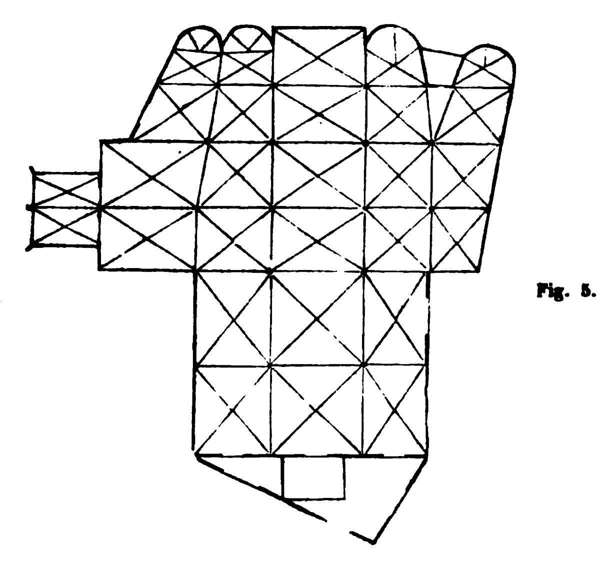


Fig. 5.

d'Étampes. Le mur qui l'enveloppe est entièrement crénelé, et ce mur, au lieu de s'identifier avec la façade et la saillie du clocher, les enferme dans un étroit espace triangulaire et forme comme une véritable façade extérieure, où sont irrégulièrement percées trois délicieuses portes ogivales. Ce qui

m'a surtout étonné dans l'église Notre-Dame d'Étampes, fortifiée au moment même de sa construction, c'est la largeur de ses fenêtres, inusitée même dans la plupart des églises non fortifiées. Le XVI[e] siècle les a trouvées assez grandes pour les partager en trois baies avec réseau supérieur. Pour rappeler spécialement l'attention sur le chœur, dont j'ai seulement à m'occuper en ce moment, je ferai observer que les quatre absides accompagnant un mur droit ne se trouvent qu'à Notre-Dame d'Étampes.

Il me reste encore à signaler une dernière disposition, qui fut de beaucoup la plus commune dès le milieu du XII[e] siècle : un mur droit terminant brusquement les trois nefs. Ainsi les églises parisiennes ne sont très-souvent qu'une salle rectangulaire. Parfois, la grande nef dépasse d'une travée les nefs latérales pour se terminer elle-même carrément, comme à Viry (Seine-et-Oise) et à l'église abbatiale ruinée de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).

Les absides et absidioles ne paraissent avoir pris la forme polygonale, dans la région parisienne, que dans les premières années du XIII[e] siècle, alors que le style ogival était complètement formé. Notre-Dame, l'église abbatiale de St-Martin-des-Champs, St-Germain-des-Prés et les trois nefs de St-Julien-le-Pauvre, à Paris; églises de Domont et de Taverny, près Montmorency, de Champigny (V. t. XXXIV, p. 872), de Gonesse, de St-Martin d'Étampes, de La Ferté-Alais, la cathédrale à Senlis, l'église de Larchant (Seine-et-Marne), etc., tous ces édifices, bâtis vers la fin du XII[e] siècle ou au commencement du XIII (l'église Champigny), ont des absides demi-cylindriques, tandis que presque partout, au sud et à l'est de l'Ile-de-France et de la Champagne, la forme polygonale, indispensable pour les chœurs gothiques aux larges fenêtres, était appliquée à l'architecture romane dès le X[e] ou le XI[e] siècle. Je ne veux pas dire cependant et

je ne pense même pas que les Parisiens ou les Champenois aient emprunté les pans coupés au midi et à l'est de la France. Je suis, au contraire, persuadé que la largeur des fenêtres et leur subdivision par des meneaux a seule rendu nécessaire et a seule inspiré la substitution des absides polygonales aux demi-cylindres. Deux exemples me paraissent le prouver. L'abside de la grande église St-Frambourg à Senlis, bâtie en 1177, est demi-circulaire jusqu'à l'appui des fenêtres. A cette hauteur, l'architecte s'est vu embarrassé de la largeur de ses fenêtres, et peut-être a-t-il été frappé du mauvais effet des ouvertures qui éclairent les chapelles absidales de la cathédrale de Senlis, antérieures à St-Frambourg (1155). Il a donc enté un demi-polygone sur un demi-cylindre, et il a pu ainsi bander les grands arcs de ses fenêtres sans compliquer leur coupe, et fermer les baies, privées de meneaux, par de grandes verrières. Le second exemple est tiré des chapelles absidales de la cathédrale de Reims. Comme l'abside de St-Frambourg, elles sont circulaires seulement jusqu'à la hauteur des fenêtres, qui, à Reims, ont un meneau central et un réseau. Je n'ai vu qu'à Notre-Dame de Paris et à Vitry des meneaux adoptés aux fenêtres d'une abside circulaire ; mais, à Notre-Dame, ces meneaux sont postérieurs au moins d'un demi-siècle aux ouvertures qu'elles garnissent, et il est à croire que la forme circulaire fut complètement abandonnée dès que l'on eut commencé à subdiviser les fenêtres.

Les absides circulaires précédemment signalées ne sont plus voûtées à la manière romane, c'est-à-dire en cul-de-four ; mais elles ont des voûtes à nervures, et les formerets, en suivant le mur circulaire, s'altèrent dans leur courbe ogivale tant qu'on ne les regarde plus en face, ce qui est disgracieux et ce qui, par conséquent, a pu contribuer à l'adoption de la forme polygonale. Cette forme, néanmoins, n'est

pas sans exemple dans les églises de la fin du XIIe siècle ; l'église de Vetheuil (Seine-et-Oise) a une abside à sept pans, de transition, se rapprochant bien plus toutefois du style ogival que du roman.

Beaucoup d'églises ont un transept ; mais sa présence n'est point le résultat de l'importance des édifices où il se trouve, car de petites églises, comme celles de Chatou, de la Ferté-Alais, de Sarcelles, de Sartrouville, etc., toutes situées dans le département de Seine-et-Oise, ont un transept, tandis que les églises de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), de Poissy, de St-Sulpice-de-Favières (Seine-et-Oise), en sont dépourvues, et tel était l'état primitif des cathédrales de Senlis et de Meaux, qui appartiennent à plusieurs égards, la première surtout, à la région parisienne.

Un caractère très-remarquable des églises des environs de Paris, c'est que presque toutes, jusqu'aux plus exiguës, ont des bas-côtés. Les églises à une seule nef sont des exceptions très-rares. Cependant, St-Frambourg, à Senlis, offre l'unique exemple d'un vaste vaisseau dépourvu de bas-côtés. Avec sa haute nef couverte par deux compartiments de voûtes sexpartites et ses longues fenêtres, cette église ressemble beaucoup à une sainte chapelle. On trouve des églises à un seul collatéral, placé le plus souvent à gauche ; le collatéral, dans ce dernier cas, prend plus du tiers de la largeur totale de l'édifice. A Lisses (XVe siècle), il en atteint presque la moitié et égale en hauteur la nef principale. A Mennecy, dans le canton de Corbeil et tout près de Lisses, les deux nefs (XIIIe siècle) sont égales en tout point et se terminent par un chevet droit ; de même dans l'importante église St-Jean, à Dammartin (fin du XVe siècle) ; seulement, le chevet de cette dernière a ses extrémités rabattues en pan coupé, comme à Aubervilliers (V. ci-dessus).

Le clocher occupe, dans le plan des églises parisiennes,

diverses places que nous signalerons plus loin, lorsqu'il faudra décrire leurs principaux caractères.

Dans tout ce qui précède, nous n'avons point tenu compte des divers styles qui se sont succédé du XIe au XVIe siècle : c'est que ces styles n'ont point amené des changements dans le plan des églises parisiennes ; elles offrent à toutes les époques à peu près les mêmes dispositions. La substitution de la forme polygonale à la forme ronde pour les absides et des chapelles absidales carrées aux chapelles arrondies sont les seules modifications que nous ayons à constater depuis l'introduction de l'architecture ogivale.

Il en est autrement des élévations intérieures.

Élévation. — A l'époque romane, les églises parisiennes avaient déjà leurs fenêtres supérieures au-dessus des bas-côtés, comme du reste les églises picardes, champenoises et bourguignonnes. Cette disposition, indispensable dans les climats du Nord, fut maintenue, malgré les obstacles qu'elle opposait à l'établissement de maîtresses voûtes. Tous les archéologues savent comment la solution opiniâtrément poursuivie de cette difficulté amena la structure ogivale. Les principales églises, encore comme en Picardie, en Champagne et en Bourgogne, ont toujours leurs tribunes sur les collatéraux jusqu'au commencement du XIIIe siècle.

Depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe, les piles des nefs conservèrent généralement la forme monocylindrique, qui fut seule usitée à l'époque de transition de la fin du XIIe siècle.

Dans cette période, qui appartient bien plus à l'architecture ogivale qu'à l'architecture romane, les *oculi* jouent un rôle important dans la distribution intérieure des églises. Ils permettent d'abaisser considérablement les grandes voûtes en tenant lieu de fenêtres supérieures et en s'ouvrant immé-

diatement au-dessus des toits des bas-côtés. Les églises de Champigny (V. t. XXXIV, p. 873 et 874), d'Arcueil et de Bagneux ont déjà offert des exemples curieux de cette gracieuse disposition, commune à beaucoup d'églises des environs de Paris, et qui se remarque encore d'une manière frappante à Bougival (Seine-et-Oise) et à Ferrières (Seine-et-Marne). Pourquoi n'est-elle jamais imitée dans nos constructions modernes, où l'on cherche tant l'économie, et pourquoi, au moyen-âge, ne fut-elle usitée que dans une si petite partie de la France? Le Béarn, cependant, nous offre l'exemple rare d'un édifice du commencement du XIIIe siècle construit hors des environs de Paris, d'après le système des églises rurales parisiennes : l'église de Sauveterre, qui a fait partie d'une abbaye. Ce curieux monument, situé sur la berge haute et escarpée qui domine de la manière la plus pittoresque le gave d'Oloron, est un compromis singulier entre le style ogival du nord et le beau style roman du Béarn. Nous n'avons à signaler que ce qui appartient au premier style. Au quart environ de la hauteur des jambages de la grande entrée sont suspendus des socles peu saillants rappelant ceux qui soutenaient, au XIIIe siècle, les statues des portails dans les églises du Nord ; mais il est probable que des statues n'ont jamais existé à Sauveterre. Les piliers engagés des bas-côtés sont composés de faisceaux de trois colonnes, et ceux qui soutiennent les nervures diagonales ont le tailloir tourné dans leur direction. Deux grosses piles sont rondes et cantonnées de quatre colonnes. Enfin, un caractère essentiellement parisien, ce sont les six roses de la nef, absolument analogues à celles des églises parisiennes ; seulement deux d'entre elles sont remplies par des meneaux en entrelacs. Une autre église remarquable du Béarn, celle de Sordes, remaniée au XVIIe siècle, présente aussi des analogies frappantes avec celles du Nord ; et je serais très-

porté à supposer que ses fenêtres supérieures ont été primitivement des *oculi.* Je dirai en passant, en m'appuyant sur ces deux exemples et sur quelques autres moins intéressants, que le style ogival me paraît avoir été importé *directement* de Paris en Béarn, et au plus tard vers le milieu du XIII[e] siècle. Pourquoi y a-t-il paru plus tôt que dans tout le reste du Midi ? C'est une question qu'il serait intéressant d'étudier. Seulement, il y eut pendant quelque temps un mélange de l'ancien style roman béarnais et du nouveau style.

La fonction des roses ne se bornait pas toujours à éclairer la grande nef ; les églises de Champeaux, de Gouvernes et de Moret (Seine-et-Marne) prouvent qu'elles remplaçaient quelquefois le triforium. A Vitry, église déjà décrite (V. ci-dessus), sous les roses du clérestory, on voit les traces de roses d'égal diamètre qui remplaçaient aussi le triforium. A Moret, les roses du triforium ne se voient qu'à l'abside, qui n'a pas de déambulatoire, et elles correspondent à des roses de même diamètre, percées dans la cloison extérieure.

A Arcueil et à Châtenay, les roses remplacent même les fenêtres des bas-côtés.

En aucun cas, ces roses ou *oculi* n'ont des meneaux. Leur vide peu considérable était trop précieux, soit pour éclairer les nefs, soit pour laisser une vue large sur les intérieurs des églises. Cependant, à Notre-Dame de Paris, les roses primitives percées sur les tribunes à la place du triforium, et celles qui éclairent encore les tribunes de la partie rectangulaire du chœur, sont remplies par des châssis de pierre qui produisent un admirable effet.

Dès le milieu du XIII[e] siècle, les *oculi* perdirent le rôle important qu'ils avaient joué pendant plus de soixante ans, et lorsque l'espace manqua désormais pour établir des fenêtres supérieures à jambages et réseau, on se passa tout-à-fait de clérestory. Le triforium, après s'être ajouré, puis confondu

avec les fenêtres supérieures, lorsqu'elles existaient, fut absorbé par elles, et, au XV[e] siècle, on ne voit plus que des fenêtres supérieures touchant presque la pointe des arcades latérales de la nef.

Les absides dépourvues de déambulatoires sont percées, aux XII[e] et XIII[e] siècles, de deux rangs de fenêtres correspondant aux fenêtres des bas-côtés et du clérestory de la nef. Un étage intermédiaire de fenêtres plus petites règne au même niveau que le triforium de la nef, quand il existe. Ainsi ces absides, si bien reliées aux parties droites, n'ont pas l'air de provenir d'un édifice différent, comme l'abside de Notre-Dame de Bon-Secours, près Rouen, dont les longues fenêtres brisent d'une manière désagréable les lignes horizontales de la nef, au lieu de les laisser se continuer et se réunir pour joindre toutes les parties dans une harmonie parfaite.

Les voûtes parisiennes n'ont rien qui les distingue dans leur forme des voûtes ogivales ordinaires. Les voûtes sexpartites furent usitées dans la région depuis le milieu du XII[e] siècle jusqu'aux premières années du XIII[e].

A l'extérieur, les arcs-boutants, évités autant que possible, sont fort simples et n'offrent rien de particulier.

Arcs. — L'ogive ne me paraît pas avoir été employée dans l'Ile-de-France avant 1130 ou 1135. Les grands arcs de St-Spire de Corbeil, commencée à la fin de l'année 1144 et terminée longtemps après, sont encore en plein-cintre, et l'on sait bien que l'ogive a été appliquée d'abord aux grands arcs intérieurs des églises. Dans le chœur de St-Germain-des-Prés, à Paris, consacré en 1163, on voit encore des pleins-cintres dans les chapelles rayonnantes, par lesquelles a dû commencer la construction de l'abside. Ces chapelles ne doivent pas être antérieures à 1140.

L'ogive, employée dès le XI[e] siècle en Périgord, en Quercy,

en Angoumois, pour soutenir les grandes coupoles, vint de l'Ouest dans l'Ile-de-France par deux voies peu différentes. D'un côté, elle prit part, vers 1120 ou 1130, à la construction du clocher de la Trinité, à Vendôme, et présidait, avant 1145, à la construction du clocher vieux de Chartres. Et la preuve que, dans ces monuments, l'ogive est bien venue de l'Ouest, c'est qu'elle y est employée avec des dispositions particulières au Périgord et à l'Angoumois. La cathédrale de Chartres, l'édifice le plus populaire de son époque, ne pouvait être ignorée à Paris et aux environs; mais l'honneur d'y avoir importé l'ogive lui est contesté, car en passant d'un autre côté, par la Normandie, elle semble être arrivée plus tôt. On la voit pour la première fois à St-Denis, dont l'église fut magnifiquement rebâtie par Suger et consacrée en 1140. L'ogive apparaît sur la façade de St-Denis avec l'hésitation qui la caractérise en Normandie; elle se mêle au plein-cintre, reçoit des ornements romans, elle lutte encore; mais on sent déjà, dans l'abside, qu'elle aura la victoire, on sent qu'elle a touché le sol où elle doit porter ses fruits. S'il a existé, par ordre de date, un premier édifice ogival, St-Denis pouvait réclamer ce titre avant sa reconstruction presque complète au XIII[e] siècle. Elle aussi était un édifice populaire; de nombreux ouvriers se formèrent en y travaillant, et, par leur dispersion, répandirent aux alentours l'arc nouveau et les applications nouvelles qui en avaient été faites.

A Paris, les premières ogives apparaissent dans les chœurs de St-Germain-des-Prés et de St-Martin-des-Champs, monuments contemporains de St-Denis. Les parties supérieures du chœur de St-Germain, consacré seulement en 1163, sont déjà ogivales; tandis que l'ogive lutte avec le plein-cintre dans toutes les parties du chœur de St-Martin-des-Champs, bâti, il est vrai, sous une influence normande ou picarde, et probablement antérieur tout entier à 1150. Notre-Dame de Paris,

commencée au moment où se finissait le chœur de St-Germain, et consacrée en 1182, n'a plus un seul plein-cintre (1), et le style ogival y est complètement formé. Nous en dirons autant de la petite église de St-Julien-le-Pauvre, voisine de cette cathédrale, et qui lui ressemble fort par son style, bien qu'elle ait été achevée beaucoup plus tôt.

Cependant, bien que le règne de l'ogive fût assuré dès 1160 environ, on vit encore le plein-cintre persister, mais alors comme exception, dans quelques édifices attardés. Quelques portes, quelques fenêtres des bas-côtés, et surtout de nombreux clochers sont encore, jusqu'aux premières années du XIIIe siècle, arqués en demi-cercle. Je suppose que, dans beaucoup de cas, on n'a conservé le plein-cintre que pour se dispenser d'orner les ouvertures, car cet arc paraît toujours gracieux par lui-même, tandis que la sévérité de l'ogive dut froisser plus d'une fois les architectes de l'Ile-de-France, lorsqu'elle n'était pas tempérée par quelques moulures ou ornements. Dans la Champagne, le plein-cintre se voit dans des églises ogivales très-pures, jusque vers le milieu du XIIIe siècle, surtout aux portes principales.

On ne remarque point dans l'Ile-de-France cette confusion capricieuse de pleins-cintres et d'ogives se mêlant, à un même étage des églises. Point de plein-cintre encadrant deux ogives ou d'ogive encadrant deux pleins-cintres, point d'alternance, point d'arcs entre-croisés. Tous les membres analogues d'un même édifice ont le même arc. La façade de l'église de St-Denis, les chœurs de St-Martin-des-Champs et de St-Germain-des-Prés, à Paris, offrent les seuls exemples que je connaisse, dans la région parisienne, du mélange dont je viens de parler.

L'ogive mousse se rencontre aux environs de Paris comme

(1) J'excepte les formerets qui encadrent, à l'intérieur, les trois grandes roses.

partout ailleurs ; mais on aurait tort, selon moi, de croire qu'elle a été employée la première. A St-Denis et à St-Martin-des-Champs, on la voit au-dessus d'ogives équilatérales ou en tiers point. L'ogive aiguë est fort rare : on en voit un exemple remarquable aux trois portes occidentales de Notre-Dame de Paris.

Colonnes et piliers. — Je n'ai rien su remarquer de particulier à la région parisienne dans les colonnes et les chapiteaux. Des études plus étendues que celles que j'ai pu faire et des observations plus minutieuses détermineraient sans doute quelques caractères spéciaux, mais assurément peu importants. A l'époque romane, les colonnes tapissant les murs ou cantonnant les piliers sont rarement engagées, tandis qu'elles le sont presque toujours dès le milieu du XIIIe siècle. Les chapiteaux, à l'aurore de l'époque ogivale primitive, c'est-à-dire de 1160 à 1220 environ, sont peut-être les plus beaux que l'on puisse rencontrer. Notre-Dame de Paris, Créteil, Montreuil, St-Leu d'Esserent, en offrent des exemples admirables. Les volutes sont profondément refouillées et très-saillantes, les feuillages sobrement découpés, les corbeilles gracieuses, mais un peu moins hautes que dans la Picardie et la Champagne. Les tailloirs sont à angles rabattus dans les gros piliers, dans la période de soixante années dont il vient d'être parlé ; après cette période, les profils des arcs se modifiant, le tailloir prend, dans les grandes ou petites colonnes, la forme octogonale, hexagonale, irrégulière ; mais jamais il n'est rond, comme en Normandie.

On voit, dès le XIe siècle, des piliers monocylindriques entre les grandes nefs et les bas-côtés, à Herblay, par exemple ; ils ont persisté jusqu'à la Renaissance et se sont couronnés, à cette dernière époque, de lourds chapiteaux doriques ou ioniques. Les faisceaux de colonnettes ont été usités con-

curremment avec les piles rondes, surtout avant la fin du XIIe siècle et après le commencement du XIVe.

Profils et ornements. — Ce que j'ai observé de plus particulier dans les profils, c'est la disposition binaire des tores dans les nervures des voûtes, du milieu du XIIe siècle au milieu du XIIIe. Dans cette même période, tous les arcs des voûtes, arcs-doubleaux, formerets, arcs-ogives, ont la même coupe : deux tores séparés par une gorge ou deux cavets, et souvent la même grosseur. A partir de 1250 environ, le tore des nervures est unique et prend la pointe mousse, puis l'onglet.

Les archivoltes n'admettent pas les ornements géométriques et reçoivent, à l'époque romane, des palmettes, des enroulements, des feuillages, des fleurons, quelquefois des dents de scie. Dès les premières années du XIIIe siècle, on ne voit plus que les fleurons qui s'épanouissent entre les tores et les colonnettes des portails pour les faire ressortir davantage et rompre la monotonie des moulures. Les pointes de diamant sont l'ornement de beaucoup le plus commun à l'époque de transition; elle décorent les corniches, les bandeaux, les voussures extérieures des portes ou des fenêtres. Les hautes corniches, lorsqu'elles n'ont pas de modillons, sont le plus souvent formées de découpures dentelées dont Notre-Dame de Paris offre un exemple remarquable au-dessous de la balustrade qui entoure les grands combles.

Portes et fenêtres. — Les portes romanes et ogivales primitives sont rares aux environs de Paris, bien des façades ayant été remaniées ou refaites du XVe siècle jusqu'à nos jours. J'ai donc peu de choses à dire de cette partie des édifices. Les portes élevées de 1160 à 1220 sont les plus belles qui aient été faites dans la contrée ; leurs colonnettes

et leurs tores, séparés par des fleurons ou des ornements analogues, présentent l'aspect le plus gracieux. Les colonnettes n'ont pas toutes la même grosseur : elles ont souvent deux diamètres différents dans un même jambage, et les plus petites alternent avec les plus grosses. Le tympan existe presque toujours. La forme ogivale fut appliquée de très-bonne heure aux portes ; on sait et j'ai déjà dit que la Champagne, à laquelle on peut joindre une partie de la Bourgogne, a conservé le plein-cintre pour les portes principales jusqu'au milieu du XIII[e] siècle et peut-être au delà.

Les fenêtres sont généralement très-simples, surtout dans leurs archivoltes. Vers 1220, elles s'élargissent et se garnissent de meneaux, membre que l'Ile-de-France pourrait bien avoir emprunté à la Champagne. Les combinaisons employées pour les réseaux, du XIII[e] au XVII[e] siècle, sont très-connues, et je n'ai pas à m'en occuper.

Clochers. — Le clocher est peut-être la partie la plus caractéristique des églises parisiennes. Par lui, il est aisé de les reconnaître de loin. Sa position, ses dimensions et ses formes sont autant de particularités dignes d'être examinées.

Le clocher parisien occupe très-rarement la façade occidentale. S'il s'y trouve, comme à Créteil, à Notre-Dame d'Étampes, il forme un porche en saillie. Le clocher-porche que l'on voit à Poissy n'appartient pas à l'Ile-de-France. Le clocher central est moins rare, mais il n'est pas bien commun. Ceux de St-Basile et de St-Gilles, à Étampes, d'Étrechy, de Sarcelles, sont les seuls exemples que je trouve dans mes notes ou dans ma mémoire. Évidemment, les constructeurs parisiens évitaient de donner trop de hauteur à leurs tours, et pour cela ils évitaient aussi de leur donner trop de diamètre; et ces dimensions réduites, ils n'auraient pu les obtenir en les plaçant sur la grande nef. Aussi les éleva-t-on presque

toujours sur les bas-côtés. Leur place ordinaire, même lorsqu'il y a un transept, est à la première travée du chœur, et plus souvent à droite qu'à gauche. Quelquefois le clocher flanque la façade ; rarement il s'élève sur les travées intermédiaires de la nef.

Ce parti permit de donner aux clochers, vu le peu de largeur de leur base, une hauteur modérée avec d'élégantes proportions. On ne voit point aux environs de Paris, à côté de petites églises, des tours semblables à celles de Normandie, qui écrasent les monuments qu'elles dominent, et feraient meilleure figure à côté d'une cathédrale.

Quand une église a plusieurs tours, deux s'élèvent quelquefois sur les côtés du chœur. A St-Germain-des-Prés, une troisième tour surmonte la façade. A St-Leu d'Esserent, dont le chœur est parisien, deux tours flanquent l'abside et deux autres, dont une seule est terminée, devaient encadrer la façade.

Les tours sont toujours carrées ; les flèches, quand elles subsistent, toujours octogonales. Les tours octogonales que l'on remarque assez près de Paris, à l'ouest, par exemple à Poissy, à Rueil, à Sartrouville, doivent leur forme à l'influence de la Normandie, influence qui s'est fait sentir au XII[e] siècle, mais seulement sur les édifices romans. Vers le sud, on trouve les tours octogonales à partir de Malesherbes. La Champagne et la Picardie, qui limitent à l'est et au nord la région parisienne, n'ont elles-mêmes que des clochers carrés.

La forme et les dispositions des tours parisiennes sont à peu près invariables. Au rez-de-chaussée, la travée du bas-côté qui porte la tour se rétrécit et se couvre d'une voûte d'arêtes souvent dépourvue de nervures. Si le clocher est central ou forme porche, la grande nef conserve toute sa largeur. Au premier étage, une fenêtre simple plus ou moins large est

percée dans chaque face ; rarement y trouve-t-on deux baies accolées, comme au second étage, qui est presque toujours le dernier. Les deux baies qui, à l'étage du beffroi, occupent toute la largeur de chaque pan, ont été le caractère distinctif le plus constant des clochers parisiens, ainsi que les contre-forts s'élevant jusque vers le sommet des fenêtres supérieures. Pareille disposition se trouve au XVIIe siècle comme au XIe. La fenêtre romane géminée que nous avons rencontrée à Nogent-sur-Marne est une exception, aussi bien que les fenêtres à meneau de Montreuil (XIVe siècle) et de Palaiseau (XIIIe siècle ?), et que les angles sans contre-forts de Deuil (XIe siècle), de St-Germain-des-Prés (XIe siècle), de St-Germain l'Auxerrois (XIIe siècle), etc. A Colombes et à Chatou, des colonnettes remplacent les contre-forts à l'étage supérieur; c'est encore une exception. Les fenêtres supérieures, dès le XIe siècle, sont fort longues, en général, et ornées de colonnettes.

Il reste encore dans la région parisienne plusieurs flèches en pierre. Pour le XIIe siècle, je citerai les flèches de la Ferté-Alais, de Sarcelles, de Sartrouville, de Bougival, de Notre-Dame d'Étampes, etc. Celles de Maisons-Alfort, de Nogent-sur-Marne, d'Athis, du Mesnil, sont d'époque incertaine. Aucune n'est percée d'ouvertures ou ornée de crochets. Les clochetons d'angle sont peu importants et se composent le plus souvent d'une simple pyramide triangulaire. Il y a une curieuse remarque à faire sur les clochers parisiens de la fin du XIIe siècle, c'est qu'ils sont encore tout romans, tandis que les églises sont ogivales dans leur structure. A Bougival, à Sarcelles, à Chatou, etc., on ne voit pas un seul plein-cintre dans l'église, et il n'y a que des pleins-cintres au clocher, placé lui-même sur des arcades ogivales et des chapiteaux à crochets. Le clocher de Notre-Dame d'Étampes, bien connu par un dessin de M. Victor Petit, publié dans le *Bulletin monu-*

mental, est roman par la forme de ses arcades, mais ogival par sa légèreté et la grâce de ses profils.

Ici se termine l'exposé succinct des observations que j'ai pu faire sur l'intéressante région monumentale des environs de Paris. Ce travail est bien insignifiant si l'on considère l'importance archéologique des édifices que j'avais à comparer. Mais, en l'achevant, j'apprenais avec un vif plaisir que M. Léon Le Cordier mettait en ordre, de son côté, des notes nombreuses prises sur les églises de l'Ile-de-France. Nous pouvons donc espérer voir bientôt paraître un ouvrage qui suppléera amplement à l'insuffisance du mien, et qui, par le talent de son auteur, rendra de grands services à l'étude de l'histoire monumentale. Cette espérance me console de ce que j'aurais voulu et n'ai pu faire, et je serai de ceux qui accueilleront avec le plus d'empressement les articles ou les publications de M. Le Cordier sur les églises parisiennes.

QUELQUES MOTS SUR L'ÉCOLE PICARDE.

Il existe, au nord et au nord-est de Paris, entre St-Germer, Amiens, St-Quentin, Laon, Braisne, Château-Thierry, Creil et Pontoise, une région monumentale bien distincte et qu'il est assez difficile de désigner, ce pays ne formant point une province particulière et ayant appartenu partie à l'Ile-de-France, partie à la Picardie. Je me suis décidé à l'appeler *picarde*, bien que la capitale de la Picardie, Amiens, entre à peine dans la région. Cette école, dont j'ai pu voir quelque types au commencement de cette année 1869, a donné lieu de ma part à quelques observations, et venant de m'occuper de la région parisienne, je crois avoir une occasion d'ajouter en hors-d'œuvre quelques mots sur la région voisine, qui offre avec elle de nombreuses analogies.

L'école que j'appelle picarde et qui a fleuri, comme l'école parisienne, aux XIIe et XIIIe siècles, serait aussi un ample sujet d'études, et il est bien probable que la région où se trouvent les cathédrales de Laon, de Soissons, de Noyon, de Senlis, et les églises de St-Germer et de St-Quentin, n'a pas peu contribué à la naissance du style ogival. Elle est toutefois moins pure d'influences que la région parisienne; elle doit beaucoup à celle-ci, puis à la Normandie et à la Champagne. Et, si elle n'a pas le mérite des initiatives, elle a du moins su profiter des progrès de ses voisines et élever des monuments qui ne le cèdent, pour le goût et l'harmonie des proportions, à ceux d'aucun autre pays.

Les formes des églises y sont les mêmes que dans les environs de Paris ; les nefs dépourvues de bas-côtés y sont moins rares ; en élévation, on ne trouve plus, à la place des fenêtres, les œils-de-bœuf qui jouent un si grand rôle dans l'Ile-de-France proprement dite. Les fenêtres supérieures ne sont pas cependant supprimées aux XIIe et XIIIe siècles; mais elles sont petites.

On trouve dans le Soissonnais et le Laonnais une disposition très-originale : ce sont des chapelles carrées étroites et peu profondes qui sont pratiquées derrière le chevet et au mur oriental des bas-côtés ou du transept. Berzy, dont l'abside est circulaire, Courmelles, Coucy-la-Ville, Anizy, Septvaux, offrent de curieux exemples de ces niches renfermant seulement la place d'un autel.

L'ogive devient dominante dans l'école picarde vers 1170; mais le plein-cintre y persiste dans les formerets des voûtes et de nombreux clochers jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Les voûtes sexpartites ont été d'un grand usage pendant la période de transition.

J'ai trouvé à St-Gervais de Pontpoint une disposition assez fréquente en Champagne : les fenêtres supérieures s'ouvrent,

non sur les arcades de la nef, mais entre les arcades, sur les piliers ; les bas-côtés sont couverts par une série de pignons, et les fenêtres sont ainsi dégagées à l'extérieur. Les voûtes de ces trois nefs n'ont pas été exécutées et n'étaient pas même projetées. St-Gervais de Pontpoint date en grande partie du milieu ou de la première moitié du XIIe siècle.

Les piliers monocylindriques sont d'un usage dominant. Les chapiteaux des grosses colonnes, de la fin du XIIe siècle à la fin du XIIIe, sont plus élancés qu'aux environs de Paris, et composés de deux rangs de crochets. Les tailloirs, moins saillants, ont la forme d'un octogone régulier. J'en ai vu de ronds au transept nord de la cathédrale de Laon.

Les fenêtres paraissent avoir admis les meneaux dès le commencement du XIIIe siècle. Ce sont d'abord, comme à la cathédrale de Soissons, de larges trumeaux, avec tympan percé seulement d'une rosace à six lobes. Dès 1220, les meneaux s'amincissent, et les tympans sont complètement ajourés. A l'époque de transition, les fenêtres supérieures sont souvent disposées en triplet sous le formeret, afin d'occuper toute la largeur de la travée. Les roses des façades, au lieu d'être encadrées par un plein-cintre, sont souvent inscrites dans une ogive.

Dès l'époque romane, les nervures des voûtes offraient le tore à pointe mousse, qui ne parut dans les environs de Paris que vers le milieu du XIIIe siècle. Ces nervures n'étant souvent que le prolongement des colonnettes qui les supportent, le fût de celles-ci est quelquefois aussi en pointe mousse. Exemples : la nef de St-Etienne de Beauvais et les chapelles rayonnantes du chœur de St-Martin-des-Champs, église qui a été bâtie à Paris même dans le style picard. Les tores des archivoltes sont souvent plissés en zigzags, et de même les colonnes qui les supportent. Les colonnes cannelées sont assez communes, les fûts annelés le sont encore davantage. Les portes comportent surtout ce genre de décoration.

Les ornements qui couvrent les moulures sont découpés avec une délicatesse et un goût admirables. Ce sont des feuillages fantastiques ou naturels, des palmettes, des enroulements. Ils remplacent souvent, même au XIII[e] siècle, les feuilles entablées des corniches. Les pointes de diamant sont très-usitées.

Les clochers offrent un type moins invariable qu'aux environs de Paris. Ils sont bien plus souvent placés sur le chœur ou sur l'intertransept. Ils reçoivent quelquefois la forme octogonale à l'étage supérieur (cathédrale de Senlis, église de Tracy-le-Val, etc.). A Morienval, comme à St-Germain-des-Prés de Paris, trois tours carrées de la fin du XI[e] siècle surmontent la façade et les deux côtés du chœur. Les contre-forts angulaires n'atteignent pas toujours l'arc des baies supérieures, et celles-ci, toujours doubles, sont communément subdivisées en deux baies secondaires, ce qui fait deux fenêtres géminées sur chaque face. A St-Gervais de Pontpoint, église déjà citée, l'étage du beffroi est percé de trois baies sur chaque côté, ce qui ne se voit dans l'Ile-de-France qu'à St-Denis.

La région picarde est, avec les départements de la Vienne, du Calvados et du Finistère, une des contrées les plus riches de France en flèches de pierre du XI[e] au XVII[e] siècle. Les arrondissements de Compiègne, de Senlis et de Soissons en offrent d'admirables exemples. Ces flèches sont quelquefois carrées et trapues aux XI[e] et XII[e] siècles, comme à Morienval et à St-Gervais de Pontpoint; le plus souvent, toujours à partir du milieu du XII[e] siècle, les pyramides sont octogonales et ornées d'imbrications, même aux trois périodes ogivales. Les angles sont ornés de crochets ou de festons dès le XIII[e] siècle. Sur les faces sont percées de longues ouvertures ogivales plutôt que des rosaces.

Dans la Picardie, comme aux environs de Paris, les clochers romans ont persisté jusqu'à la fin du XII[e] siècle.

RAPPORT

SUR

UN COURT VOYAGE EN ESPAGNE

ADRESSÉ A M. DE CAUMONT

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par L. DE GLANVILLE,

Membre de l'Institut des provinces.

DEUXIÈME PARTIE.

MADRID.

Lorsqu'un étranger arrive à Paris pour la première fois, que de sujets de satisfaction et d'étonnement ne rencontre-t-il pas à chaque instant? Mille voitures légères et rapides se croisent avec les pesants chars de l'industrie et sillonnent dans tous les sens de vastes boulevards, de larges rues où se presse et se coudoie une population nombreuse, toujours en mouvement, toujours travaillée par une activité fébrile, empressée de satisfaire des besoins incessants, des appétits dévorants ; d'élégants magasins resplendissants de lumières, surchargés de dorures, de riches étoffes, de précieux objets d'art et de toutes les futilités qui, de nos jours, excitent la convoitise des amateurs ou la curiosité des désœuvrés : tout respire le luxe,

le bien-être, et l'air est comme imprégné d'un parfum qui promet toutes les jouissances, toutes les félicités physiques et morales que l'imagination la plus active peut inventer.

A Madrid, rien de tout cela. Cette ville presque moderne, capitale d'un vaste royaume, construite sous les yeux des rois, toujours habitée par les grands seigneurs, par tout ce que l'Espagne compte de plus riche et de plus distingué, frappe dès l'abord par un aspect triste et désolé, je dirais presque pauvre et malheureux.

En descendant du chemin de fer, on trouve trois ou quatre voitures de louage dont la forme remonte à l'époque de l'invention des carrosses, et quelques omnibus attelés de maigres mulets, crottés jusqu'aux oreilles et couverts de harnais qui n'ont pas vu la brosse, encore moins le cirage, depuis qu'ils sortirent des mains de l'ouvrier. Il est vrai que l'on orne ces singuliers attelages de pompons et de nœuds de rubans ; mais quels pompons, quels rubans ! Les cochers ont des habits rapiécés ; les employés du chemin de fer chargés du service des bagages sont en blouses déchirées !

En quittant la gare, on suit un boulevard assez large, bordé d'assez beaux arbres, mais si mal tenu, couvert d'une boue si épaisse, que l'on se croirait transporté au moyen-âge dans une petite bourgade de province. On arrive par la porte d'*Atocha*, une des principales de la ville, mais qui ne mérite aucune mention particulière, et l'on se trouve bientôt dans le quartier des *fonda*, ou hôtels garnis les plus célèbres. Ils portent des noms pompeux: Hôtel des Princes, des Ambassadeurs, des Quatre-Nations, de Paris, d'Angleterre; mais ils perdent beaucoup à être vus de trop près.

Sous les grandes portes, des savetiers ou des marchands de légumes étalent sans façon leur dégoûtante marchandise ; les escaliers sombres et malpropres conduisent par des marches inégales à des corridors dont les planchers disjoints tremblent

sous les pas. Presque toutes les maisons n'ont pas de cheminées; on se contente du *brasero*, sorte de bassin en cuivre que l'on remplit de charbon et qu'on allume en agitant un écran, usage dangereux et malsain; les lits sont sans rideaux, et leur unique et dur matelas repose sur un fond de planches. Dans les chambres on trouve à peine de l'eau pour se laver ou du linge pour se nettoyer; des volets intérieurs, une persienne extérieure protègent contre la chaleur trop vive du jour en été, ou contre le vent froid et malsain de l'hiver; c'est la seule précaution un peu confortable que j'aie vu employer.

Partout on est poursuivi par l'odeur nauséabonde de l'huile rance et par les mendiants.

Dans les rues, des troupeaux de chèvres rousses attendent patiemment aux carrefours que leurs guides veuillent bien les conduire au pâturage, et des bœufs traînent de leur pas lent et lourd de pesants chariots dont les roues mal graissées jettent au loin des sons aigres et assourdissants. Ils sont conduits par des guides, armés de longues gaules pointues, qui marchent devant eux les stimulant de la voix ou de l'aiguillon, et, lorsqu'il faut enrayer dans les pentes rapides, on emploie des perches que l'on serre contre les roues au moyen de chaînes ou de cordes, comme on faisait il y a soixante ans dans les villages de la Basse-Bretagne.

Les rues sont généralement droites et bordées de trottoirs, mais presque toujours étroites et mal pavées; les maisons élevées de plusieurs étages sont garnies de balcons à chacun d'eux.

Les habitants, indolents et sans préoccupation, semblent se promener plutôt que vaquer à des affaires sérieuses. Le costume des hommes n'a rien de particulier; la partie la plus caractéristique de celui des femmes est la mantille, sorte de pièce d'étoffe de soie jetée sur la tête en se rapprochant sous le menton pour couvrir les épaules et la taille. Les dames élé-

gantes et riches ont substitué à la soie un voile léger de mousseline ou de dentelle noire très-fine, qui s'attache derrière la tête sur les tresses des cheveux avec une épingle d'or et revient se croiser sur la poitrine. La mantille est sans contredit la plus élégante coiffure dans la rue, et les Espagnoles perdraient beaucoup en adoptant les modes françaises. Les femmes du peuple retiennent tout simplement leurs cheveux d'ébène dans un mouchoir noué négligemment, mais toujours avec une certaine coquetterie. C'est dans ce costume qu'on les voit le matin, les jambes nues, les jupes retroussées par derrière et la taille cambrée, porter sur la tête de gros paquets de linge, et s'acheminer lestement vers le *Mançanarès*, ruisseau fangeux qui coule tout près de la ville.

Dans l'après-midi, on rencontre les prêtres fumant le cigare et circulant partout, en habit séculier, dans les rues, dans les promenades, au café, au spectacle. On les reconnaît seulement au petit collet bleu bordé de blanc qu'ils portent en guise de cravate. Quant au chapeau, en forme de gouttière et long de soixante centimètres environ, qui complète le costume ecclésiastique, on en a singulièrement exagéré les dimensions pour rendre plus ridicule la figure de *don Bazile.*

La *Puerta del Sol*, assez belle place demi-circulaire, est la partie la plus fréquentée de Madrid. C'est là que se réunissent les amateurs de nouvelles, que se tiennent les habitants de la campagne appuyés sur leurs bâtons recourbés et enveloppés soigneusement dans leurs couvertures rayées ou dans leurs vastes manteaux, devisant entre eux ou écoutant avec curiosité les chanteurs ambulants qui, de leur voix rauque et stridente, célèbrent quelque vieille ballade en s'accompagnant des accords désordonnés d'une mauvaise guitare.

C'est de ce point central que partent les plus larges rues. Par celle d'*Alcala* on arrive au *Prado* et au *Retiro,* les deux promenades célèbres de Madrid ; en face, la *Calle Mayor* ,

ou grand'rue, conduit au Palais-Royal; plus loin est la rue des libraires aux boutiques sombres et poudreuses; c'est là que fut imprimée la première édition du *Don Quichotte de Cervantes*, en 1605. La rue de *Tolède* est la rue des marchands; on y trouve les magasins les mieux achalandés, et cependant ils ne ressemblent en rien, je vous assure, à ceux de France. Les boutiques sont petites, basses, sombres, et les étoffes accrochées aux murailles et aux plafonds descendent en rangs serrés sur la tête des acheteurs. Le soir, un seul bec de gaz, suspendu au milieu de la pièce principale, en éclaire l'intérieur. Cette disposition me rappelait mon enfance et les anciennes boutiques de la *Grand'Rue*, à Rouen, où une simple chandelle, allumée dans un bocal en verre, constituait tout le luxe d'éclairage; et cependant il se faisait dans ces maisons, comme à Madrid dans la rue de Tolède, de nombreuses affaires; on y trouvait de grosses fortunes.

Je voulus commencer par visiter le Palais-Royal en suivant la *Calle Mayor*. La révolution avait passé par là avant moi; beaucoup de maisons étaient fermées; tous les fonctionnaires et grands personnages attachés à l'ancienne cour avaient quitté la ville pour aller chercher la tranquillité sous un ciel plus hospitalier; j'ai donc vu la ville de Madrid sous un jour défavorable; elle m'eût sans doute laissé une impression tout autre dans des temps meilleurs. On ne voyait circuler que de rares équipages; nulle activité, nul empressement, partout l'immobilité, l'absence de vie; rien n'annonçait une grande cité.

Le palais du roi, à Madrid, n'est pas ancien; il fut bâti par Charles III dans le commencement du XVIII[e] siècle. Aux abords de ce palais tout était désert, tout était froid et silencieux; les portes en étaient fermées par ordre du gouvernement provisoire, et au nom de la liberté il était défendu à qui que ce fût de pénétrer dans les appartements. C'est cependant la

partie plus intéressante à visiter pour le luxe des ameublements, la richesse de la décoration et la quantité d'objets d'art qui s'y trouvent, dit-on, réunis; il fallut me contenter de voir l'extérieur.

C'est une vaste et lourde construction en pierre de taille, bâtie à l'extrémité de la ville sur quatre façades à peu près uniformes, avec une cour au milieu entourée de larges portiques, formant une galerie couverte qui se répète au premier étage pour servir de dégagement aux appartements de la famille royale. Une des faces de l'édifice regarde une place disposée assez agréablement en square; la face opposée domine la vallée triste et nue; l'entrée royale ouvre sur une autre par un bel escalier en marbre blanc fort orné; la coupole de la chapelle surmonte la quatrième.

Tout cet intérieur morne et solitaire, sans mouvement, sans habitants, faisait peine à voir. Seul, un factionnaire, le fusil sur l'épaule, se promenait sous les tristes portiques, et, de son pas monotone et cadencé, rompait le silence de mort qui régnait en maître dans ce palais abandonné, où quelques jours auparavant se réunissaient toutes les joies du bonheur, toutes les magnificences d'une cour fastueuse et les adulations hypocrites de lâches favoris.

Si, en sortant de cette lugubre demeure, nous gagnons l'esplanade pour jeter un coup d'œil sur le pays qui l'entoure, on n'aperçoit au loin qu'une vaste plaine sablonneuse, sans végétation, sans verdure et d'un aspect fatiguant, où l'œil s'égare sans rencontrer le plus maigre buisson, pour aller s'arrêter contre la chaîne des montagnes de *la Guadarrama*, dont les sommets, couverts de neiges éternelles, enferment comme dans un linceul ce triste tableau. On se demande comment un roi a pu choisir de préférence, pour fonder une capitale, le sol le plus aride, le pays le plus désolé du continent, un désert perpétuel et presque inhabitable. Cependant, le

Mançanarès, pauvre rivière alimentée par la neige des montagnes et presque à sec dans l'été, coule au pied de la terrasse et disparaît dans les jardins de *la Caza del Campo*, en traçant par un peu de végétation et de vie le cours de ses ondes bienfaisantes.

S'il ne m'a pas été donné de visiter l'intérieur du palais, j'ai pu, à l'aide de quelques réaux, dont on est très-friand en Espagne, me faire ouvrir les écuries. Là étaient encore réunis, malgré les réformes, 150 chevaux d'espèces arabe, anglaise, andalouse et normande, tous plus beaux les uns que les autres; 60 mulets de choix et autant d'ânes. Sous les vastes remises j'ai compté jusqu'à 170 voitures de ville, de voyage, de promenade, de gala, dont plusieurs sont d'une richesse merveilleuse. Une entre autres a plus particulièrement attiré les regards de l'antiquaire. Elle dut appartenir, m'a-t-on dit, à *Jeanne-la-Folle*, mère de Charles-Quint. Les roues, l'essieu, le siége du cocher, tout est construit en bois d'ébène sculpté; les panneaux des portières, notamment, sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'élégance d'artistes du XVIe siècle.

Mais, ce qui surpasse tout ce que l'on peut imaginer en ce genre, c'est la sellerie, véritable musée industriel fort intéressant. Dans une vaste galerie, longue de 300 mètres au moins, sont enfermés sous des vitrines des habillements de livrées de toutes les formes, de toutes les époques et pour toutes les circonstances : les habits brodés sur toutes les coutures, les gilets de brocard d'or, les toques et les chapeaux galonnés, les sceptres, les clairons des hérauts d'armes et leurs riches gonfalons aux armes royales, les panaches et les pompons qui ont orné ou ornent encore la tête des chevaux aux jours de grandes fêtes. Une parure de huit oiseaux de paradis ouvrant les ailes au milieu de bouquets de plumes d'autruches est vraiment remarquable; mais tout cela n'est rien, il faut voir les selles et les housses des rois, des reines et des grands-

écuyers de la couronne, rehaussées d'écussons armoriés et brodés en haut relief d'or, d'argent et de pierres précieuses d'une richesse inouïe; il faut voir tous les harnais pour huit, douze et même dix-huit chevaux, où l'on a réuni tout ce que l'art du bourrelier et du ciseleur sur métaux a de plus parfait. Comme ces cuirs vernis, comme ce maroquin rouge, jaune, violet, bleu, de toutes couleurs, sont artistement cousus ! Une habile couturière ne piquerait pas plus finement un mouchoir de batiste pour une femme élégante ! A côté de ces richesses, arrêtons en passant nos regards sur de magnifiques chaises à porteurs, ayant appartenu à Philippe III et à Philippe IV : les panneaux, peints par de grands maîtres de l'école de *Vatteau* ou de *Boucher*, sont encadrés dans des armatures en bois doré et sculpté de fleurs et de fruits d'un effet charmant. Mais en voici bien assez, trop peut-être, pour une simple sellerie.

L'*Armeria réal*, ou musée d'artillerie, me promettait d'autres jouissances bien plus en rapport avec mes études et mes goûts ; je ne pus le visiter. Ce n'était pas la révolution qui cette fois me fermait le passage, mais le ciel était brumeux, et les galeries du musée d'artillerie ne sont ouvertes qu'en beau temps. Je crains alors que beaucoup d'étrangers ne soient comme moi privés de la vue des célèbres armures qu'elles renferment, car la ville de Madrid est connue pour l'inconstance de son climat. Le lendemain fut encore pluvieux, et je dus partir sans avoir vu l'*Armeria réal*.

Je m'en vengeai en visitant le musée de tableaux. Pour nous y rendre, nous passerons par le *Prado*, cette promenade si fameuse en Espagne, et dont le nom a franchi les Pyrénées pour acquérir en France une certaine réputation. Je ne puis partager cet enthousiasme : lorsque l'on a vu Paris, lorsque l'on s'est promené en été sous les frais ombrages du jardin des Tuileries, sous les magnifiques arbres de l'immense avenue des Champs-Élysées, le *Prado* est tout simplement la modeste

plantation qu'un honnête bourgeois, retiré des affaires, peut s'accorder devant le château qu'il vient de construire sur ses terres. Le *Prado* n'est qu'un large boulevard d'une longueur très-restreinte, bordé de quatre rangs d'arbres chétifs, et privé des plus simples ornements dont l'art sait aujourd'hui seconder la nature pour l'embellissement des jardins publics. D'un côté une chaussée parallèle est réservée aux équipages et aux cavaliers, qui peuvent s'y promener pendant une heure à la condition de revenir cent fois sur leurs pas. Au milieu, dans un assez vaste espace sablé, on dispose un grand nombre de chaises pour l'agrément des promeneurs.

Je ne conseillerai à personne d'entreprendre en hiver le voyage de Madrid. Mon jugement sur le *Prado* ne serait sans doute pas aussi sévère si j'avais pu le visiter dans ces beaux jours de l'été où il devient le rendez-vous de toute la société madrilène. Les femmes les plus élégantes s'y rendent en grand nombre parées de toilettes recherchées et renouvelées tous les soirs, en agitant un riche éventail, ornement indispensable et toujours gracieux dans la main d'une Espagnole. La foule se promène et se presse au milieu de plusieurs rangs de curieux assis et fumant tranquillement des cigares ou buvant de la limonade et autres rafraîchissements ; aussi cet endroit se nomme le *Salon du Prado*.

Tout à côté, une autre promenade, moins vaste encore, mais plus fraîche, plus gracieuse, le *Retiro* offre au monde élégant de la verdure, des arbres et de l'eau. Dans ses nombreuses allées on trouve un calme parfois bien précieux au milieu des cités, et un frais ombrage qui manque complètement au *Prado*, lorsque viennent les mois de l'été où règne à Madrid une chaleur tropicale.

C'est entre ces deux promenades que se trouve le *Museo real*, grand édifice sans caractère, divisé en deux étages, où plusieurs salles se suivent et contiennent plus de 2,000 tableaux

appartenant à différentes époques. Cette collection, composée des œuvres les plus célèbres des grands maîtres, ramassées dans les palais, les couvents, les églises de toute l'Espagne, passe pour être une des plus précieuses qu'il y ait au monde, non pas pour le nombre des tableaux, mais pour les chefs-d'œuvre qu'elle renferme.

Nous avons remarqué, dans l'école espagnole, des *Ribera*, des *Zurbaran*, des *Velasquez de Silva*, des *Murillo* en grand nombre et de la plus grande beauté ; dans l'école italienne, des *Titien*, *Tintoret*, *Paul Véronèze*, *Léonard de Vinci*, *Michel-Ange*, *Raphaël*, le *Corrège*, et toute cette phalange d'artistes de premier mérite qui ont illustré cette patrie des arts. Dans la salle de l'école flamande, *Rubens*, *Van Dyck*, *Breuget*, *Teniers*, occupent une belle place. L'école française nous a paru représentée par un petit nombre de toiles sur lesquelles nous avons lu avec un certain orgueil les noms de *Nicolas Poussin*, *Claude Lorrain*, *Mignard*, *Vernet*, etc.

Tous ces tableaux sont de premier choix ; on ne voit pas là de ces toiles d'un mérite douteux qui déparent presque toutes les collections, et leur conservation est parfaite. Ce musée peut bien ne pas être, comme je l'ai entendu dire, le plus beau et le plus riche du monde, mais il est à coup sûr ce qu'il y a de plus curieux à Madrid. En entrant dans ses longues salles, on ne peut se défendre d'une sorte de respect à la vue de ce coloris chaud et sombre, de ces figures noircies par les années et empreintes d'une majestueuse sévérité.

Passons maintenant dans la galerie de sculpture, et nous trouverons encore beaucoup de choses à admirer. Là sont réunis quantité de bas-reliefs, de vases étrusques, de statues, de bustes antiques en marbre et porphyre, présentant l'effigie de dieux ou d'empereurs romains, provenant presque tous des ruines de Pompeï. On remarque surtout le groupe original de Castor et Pollux qui a servi de modèle à tant de modernes

reproductions. Le gouvernement anglais a fait offrir, m'a-t-on dit, de ce chef-d'œuvre de l'art romain 60 ou 80 mille livres sterling !

Dans cette même salle, on a placé deux tables en mosaïque italienne de la plus grande richesse, qui furent offertes en présent à Philippe II par le pape Pie V. Dans un assemblage de marbres les plus variés et les plus rares, l'habile artiste a su enchâsser avec un goût infini des agathes, du lapis-lazuli et une foule de pierres précieuses, pour en composer des fruits et des fleurs que l'on croirait naturels. Un groupe de perles fines, grosses comme le bout du doigt, imitent une grappe de raisin avec une rare perfection. Une de ces tables vaut à elle seule deux millions de douros.

Si de la statuaire antique on passe à la statuaire moderne, on la trouve d'une faiblesse et d'une pauvreté désespérantes. C'est tout au plus si l'on pourrait citer quelques bustes qui mériteraient une mention particulière, et, si l'on jette un coup d'œil sur les nombreuses fontaines monumentales qui décorent les abords du musée, le Prado et les places publiques, on est frappé du mérite toujours décroissant des sculpteurs modernes.

J'en puis dire autant des architectes : les maisons construites en granit, ou revêtues d'un enduit grisâtre, sont tristes et monotones, sans style, sans caractère. Les ministères eux-mêmes sembleraient de simples habitations bourgeoises sans les larges zones de peinture rouge et jaune dont ils sont bariolés pour les faire reconnaître. L'extérieur des hôtels particuliers n'a rien non plus de gracieux, c'est pour l'intérieur que leurs riches habitants ont réservé toute la dépense. Celui du duc de *Medinaceli*, avec son majestueux escalier dont chaque marche est taillée dans un seul bloc de marbre blanc, et rempli de statues, de groupes et de bas-reliefs qui en décorent la cage, est quelque chose de splendide.

Quant aux églises qui occupent le premier rang parmi les monuments dans les autres villes de l'Espagne, elles sont à Madrid d'une médiocrité, d'une laideur incroyables. Ce ne sont que de vulgaires chapelles, mal situées, lourdement construites, surchargées à l'intérieur d'ornements prodigués avec le goût le plus équivoque, et qui offrent le contraste le plus disgracieux avec les belles cathédrales que nous avons admirées ailleurs.

Parmi les vingt-cinq ou trente monuments religieux que possède Madrid, l'église du Retiro est, je crois, ce qu'il y a de plus curieux pour l'antiquaire.

Son portail en retraite sous une grande arcade est d'une belle architecture ; au tympan, la Visitation, la Naissance de Jésus et plusieurs autres sujets religieux sont bien traités, les pieds-droits habilement sculptés. Une frise d'une grande richesse surmonte les murs extérieurs et se prolonge sous le toit depuis le portail jusqu'à l'abside où s'élèvent deux clochers en flèches, ajourés de grandes fenêtres ogivales surmontées d'accolades, de frontons, de pinacles élégamment sculptés dans le style de l'époque. Cette église, en briques recouvertes d'un ciment ou stuc, est aujourd'hui abandonnée et réduite à l'état de magasin. A l'intérieur, une seule nef voûtée à nervures recroisées de la Renaissance, des chapelles dans le pourtour, le tout mal entretenu, paraissent menacer ruine.

Tout à côté, un ancien couvent, ruiné par la guerre de 1808, présente un aspect désolé, mais pittoresque. Les Français avaient alors établi leur quartier général au palais du Retiro, et, en quittant Madrid, avaient voulu laisser des traces de leur passage. Le couvent fut détruit, l'église pillée et les jardins dévastés. Toutes les autres églises offrent, au point de vue du style et du sentiment religieux, l'aspect le plus défavorable.

Santa-Cruz, malgré l'élévation de sa tour, est un chef-d'œuvre de laideur et d'architecture fantaisiste.

La façade de *San Justo y Pastor*, décorée de statues et de bas-reliefs, est peut-être plus remarquable, mais ne mérite pas de description.

Dans toutes ces églises, bien que presque neuves, comme dans les plus anciennes, l'obscurité ne permet pas d'étudier les richesses qu'elles renferment. Parfois, cependant, la pâle lueur d'une lampe accrochée à la voûte d'une chapelle laisse entrevoir une statue remarquable ou un tableau de grand maître, un chef-d'œuvre peut-être caché à tous les regards. A quelques pas de là un homme, enveloppé dans un large manteau, se tient immobile derrière un pilier; on dirait un conspirateur méditant un crime, et cependant il est en contemplation et en prière devant l'image de quelque madone vénérée.

Au lieu du respect, du recueillement que devraient inspirer le silence et les ténèbres qui règnent dans ces sanctuaires, on éprouve plutôt un sentiment pénible; on reste froid, insensible entre ces murs construits d'hier; riches en ornements, ils sont pauvres en souvenirs; pour être imposants, il leur manque la poussière des siècles.

Simple bourgade à l'époque romaine, Madrid est une ville presque moderne, sans passé, sans monuments; son histoire ne date pour ainsi dire que de 1808 et de la résistance vigoureuse qu'elle sut opposer à l'entrée des Français. Elle ne peut revendiquer d'autre illustration que son titre de capitale et ses 300,000 habitants.

Bâtie au milieu d'un plateau aride et situé à 680 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire quinze fois plus élevé que Paris, sa température est froide les trois quarts de l'année, et cependant elle manquerait souvent d'eau si la reine Isabelle II, en construisant de nombreuses fontaines, n'avait fait venir à grands frais, pour les alimenter, une source prise dans la montagne à 70 kilomètres de distance.

On arrive à Madrid poussé par la curiosité; on en repart

sans regrets et sans éprouver le désir d'y revenir. Dans les environs, on ne rencontre pas de ces maisons de plaisance coquettes et soignées, de ces fermes bien tenues qui annoncent l'aisance et une intelligente agriculture, encore moins de châteaux qui, chez nous, accompagnent les grandes propriétés; on passe brusquement de la ville dans une campagne sauvage, au milieu de laquelle une tour en ruines, un clocher bas et trapu sur une église rustique, et quelques chétives maisons plantées au milieu d'une plaine sans arbres forment de loin en loin de misérables villages, qui délassent un peu le regard fatigué de l'aspect continuel des genets et des bruyères; puis on retombe dans la monotonie d'un désert qui frappe l'étranger de stupeur et lui donne une bien faible idée de cette partie de l'Espagne.

Cependant la voie ferrée prend un aspect moins désolé: un charmant ruisseau, le *Guadarrama*, roule en bouillonnant au fond de la vallée et entretient un peu de verdure au milieu des rochers. Bientôt on arrive à l'Escurial, station placée entre deux villages. L'*Escorial de Abajo*, ou d'en bas, avec son église à deux clochers et ses maisons grises, fait un assez bel effet au milieu du paysage. A quelques centaines de mètres plus loin, on aperçoit le village de l'*Escorial de Arriba*, d'en haut, et, au pied d'une montagne taillée à pic, le palais que les Espagnols considèrent comme une huitième merveille du monde. On aurait de la peine à comprendre que les rois d'Espagne aient choisi une position aussi aride, aussi désolée pour y établir une maison de plaisance, si on ne songeait que la première pensée du fondateur fut de construire un tombeau pour lui et pour ses descendants, avec un couvent de moines destinés à desservir la chapelle qui en dépendait. Charles-Quint avait donné le dessin de cette royale sépulture; Philippe III en jeta les premiers fondements, et Philippe IV le fit terminer en 1654. Singulier palais où l'on

arrive par un chemin tortueux à travers des ravins et des torrents desséchés ; le silence et la tristesse règnent dans les abords ; l'or et le marbre recouvrent l'intérieur ; mais, avant d'y reposer leur tête, les rois d'Espagne doivent songer qu'il leur suffirait de lever une pierre pour se trouver en présence de leur tombe.

C'est une lourde construction en granit que ce château, sorte de forteresse flanquée de tours aux quatre angles, dont les murailles d'une hauteur prodigieuse sont percées de fenêtres étroites comme celles d'une prison. Ce qu'il y a de plus curieux à visiter, c'est le trésor de la chapelle renfermant une foule d'objets d'art : précieux reliquaire, lampes, vases sacrés en argent et en or massif, ciselés et ornés de pierres fines, éloquents témoins de la munificence des souverains castillans.

Après l'Escurial, la voie ferrée s'enfonce de nouveau dans les tunnels, les remblais, les viaducs. Ce n'est que par des pentes continuelles, des efforts gigantesques, des dépenses énormes que l'on a pu se frayer un passage à travers ces immenses soulèvements de la nature. Tantôt perdu sous les hautes montagnes de la Guadarrama, tantôt suspendu sur des abîmes de 1,000 mètres de profondeur, le convoi s'avance lentement dans un morne silence, troublé seulement par le bruit des torrents ou les soufflements de la locomotive, et sans que l'on puisse découvrir les traces d'un être humain. Tout à coup, au milieu d'un immense cahos de rochers granitiques qui remplit l'âme d'un secret effroi et présente l'image pleine d'horreur de la puissance de Dieu dans sa colère, surgit une pauvre station (*navalperal*) où de malheureux employés, perdus dans ces solitudes, semblent exilés pour quelque crime atroce dans une Sibérie de feu, tandis que de jeunes enfants, sortis de quelque misérable chaumière, offrent aux passants, de leur voix aigre et monotone, du lait recueilli on ne sait où ;

puis on traverse une vaste forêt de pins et de chênes verts courbés par la tempête, appartenant au duc de Medina-Cœli; et le train s'élève, s'élève toujours en contournant péniblement les montagnes.

Il me semblait que la machine intelligente s'avançait avec cette lenteur tout espagnole pour donner au voyageur étonné le temps d'admirer tout à son aise les tableaux fantastiques, saisissants de cette puissante nature si riche en émotions, dont les lointains grandioses s'étendent jusqu'à 120 kilomètres de distance, et mon imagination exaltée par tant de sauvages merveilles ne s'occupait qu'à s'en repaître sans penser que les heures s'écoulaient rapidement, lorsque tout à coup, au milieu du long tunnel de *La Canada*, le convoi s'arrête subitement. C'est en vain que la machine, enveloppée d'un nuage épais de vapeur et de fumée, souffle et mugit; c'est en vain qu'elle cherche par d'affreux soubresauts à nous arracher de cette position pénible, il faut que la main des hommes vienne en aide à ses efforts impuissants et lui donne assez de vie pour gagner le point culminant du parcours, à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, le plus élevé où soit encore parvenu un chemin de fer dans toute l'Europe. Là on s'arrête encore, et je comprends aux gestes des employés que nous ne pouvons plus avancer et qu'il faut envoyer chercher du secours à la ville la plus voisine.

Il en est des voyages comme de tous les autres plaisirs de ce monde: il arrive parfois que la joie la plus vive se change subitement en désolation; la tristesse et le découragement nous saisissent alors au cœur, et l'on se prend à regretter la patrie absente. Je me trouvais en ce moment seul, emprisonné dans un wagon de chemin de fer, ne sachant pas le premier mot de la langue espagnole, qui m'eût permis d'aller aux renseignements; j'étais transporté tout à coup loin de toute habitation, dans la région des nuages, sous un ciel

froid et brumeux, au milieu d'un désert sans bornes et déshérité de toute espèce de végétation ; et, pour comble de malheur, il était une heure d'après-midi et je n'avais pas encore déjeûné ! J'étais parti de bonne heure de Madrid, j'avais compté sur les buffets, et les buffets en Espagne sont à peu près aussi inconnus que les châteaux. Je voyais avec une certaine convoitise mes compagnons d'infortune, plus habitués que moi à ces sortes de déceptions, sortir de leurs sacs les provisions qu'ils avaient eu la précaution d'apporter, et j'avais encore devant moi trois longues heures d'attente pour gagner Avila, chef-lieu d'une province, et renommée par l'intérêt que présentent ses antiques monuments. J'espérais m'y trouver de bonne heure et la visiter avec soin ; par suite de ce cruel contre-temps, pourrai-je arriver avant la nuit ? pourrai-je en voir au moins quelques détails ? et personne ne se trouvait pour répondre à mes questions !

Il fallut accepter avec soumission la position qui m'était faite. Je m'enveloppai stoïquement dans mon manteau, et je me mis à réfléchir aux vicissitudes humaines, tout en maugréant contre les chemins de fer espagnols exploités avec si peu d'exactitude, si peu d'intelligence et dirigés par une compagnie dans la misère, qui a ruiné ses actionnaires et peut à peine payer ses employés. Il est vrai que le parcours de cette route, hérissé de tous les obstacles que l'on puisse imaginer, lutte continuelle du génie de l'homme contre les forces réunies de la nature, et que la science et la persévérance françaises étaient seules capables de vaincre, a dû coûter des sommes considérables. Que de millions ont été ensevelis sous ces immenses remblais, que de coups de mine il a fallu faire entendre pour transporter ces montagnes ! Et la Compagnie, aujourd'hui aux abois, cherche à faire des économies en diminuant le nombre des trains et en surchargeant de marchandises les convois de voyageurs.

Aussi la lenteur des chemins de fer espagnols est devenue proverbiale.

Enfin, la machine de renfort est arrivée, et nous descendons assez lestement des pentes rapides au milieu de tous les travaux que nous remarquions avec complaisance en montant, mais qui n'attirent plus nos regards, et nous entrons dans la gare d'Avila. Il est trois heures et je n'ai pas déjeûné ; mais qu'importe ! et, l'amour de l'archéologie aidant, je franchis lestement les 1,200 mètres qui me séparent de la cathédrale.

Il était dit que rien ne me réussirait dans ce jour néfaste. Comme j'arrivais à l'église tant désirée, deux chanoines accompagnés d'un sacristain en fermaient la porte.

Lorsque l'on ne connaît pas la langue d'un pays, on est à peu près certain de se faire comprendre des prêtres en leur parlant latin, que l'on approprie toutefois aux exigences de la prononciation locale. Ce moyen m'a souvent réussi, il me réussit encore ; mais ce fut en vain que je dépensai toute mon éloquence pour persuader à l'un des abbés de bien vouloir me faire rouvrir l'église ; ce fut en vain que, me tournant vers le porte-clefs, je mis la main dans ma poche, argument ordinairement beaucoup plus irrésistible que toutes les fleurs de rhétorique ; je ne reçus d'autre réponse que ce mot : *mane*. Sans doute, en restant jusqu'au lendemain, j'aurais eu tout le loisir nécessaire pour voir une petite ville de 4,000 habitants qui n'a de curieux que sa cathédrale et ses remparts, mais je voulais partir le soir et aller coucher à Burgos. J'expliquai tout cela de mon mieux en donnant à la cathédrale les épithètes les plus pompeuses pour prouver au bon prêtre que j'en savais apprécier tout le mérite et pour flatter son amour-propre ; ce fut peine perdue, et, pour toute réponse, j'entendis toujours résonner à mon oreille l'inexorable *mane*, répété sous toutes les intonations ; il fallut encore se soumettre ! D'ailleurs, le jour déclinait, et, pour apercevoir quelque chose

dans un intérieur aussi sombre que celui des églises d'Espagne, il eût fallu faire allumer des cierges, permission qui sans doute m'eût été refusée ; je me contentai donc de visiter l'extérieur.

Le caractère général de l'édifice est le style ogival du XIII[e] siècle dans toute sa pureté, et portant ce cachet de sévérité que donne toujours aux constructions la dureté et la couleur du granit.

Le portail principal est flanqué de deux tours carrées lourdes et massives. Celle du nord, terminée par une couronne de créneaux et de machicoulis, est percée sur chaque face de quatre fenêtres ogivales formant deux étages ; celle de droite, restée inachevée, n'a qu'un étage d'ouvertures. La porte, construite à la fin du XV[e] siècle, est surmontée d'un amortissement pure Renaissance et d'une belle exécution. Deux guerriers, ou sauvages, velus, comme on les employait souvent alors pour servir de supports aux armoiries des grandes familles, et protégés par de larges boucliers, sont adossés aux pieds-droits et semblent garder l'entrée du temple. Au-dessous et un peu en avant, deux gros lions, placés sur des socles, sont enchaînés par des anneaux de fer à ces mêmes pieds-droits et complètent l'ensemble de l'ornementation. Ces lions, d'un travail moderne relativement, en remplacent sans doute d'autres plus anciens ; symbole de la vigilance, ils sont placés là pour inspirer la crainte et le respect aux fidèles qui entrent. Cet usage fort ancien remonte aux premiers siècles du christianisme ; plusieurs églises antiques de Rome en ont conservé des exemples. Une nef latérale du côté du nord, en style grec, a été ajoutée au XVII[e] siècle ; au midi, un mur en granit comme le reste, avec une frise du XVI[e] siècle, se prolonge sur le plan du portail, et tourne ensuite à l'équerre pour fermer un cloître sur le flanc de l'église, masqué de ce côté de la manière la plus disgracieuse par une foule d'ignobles constructions.

La partie la plus intéressante de l'édifice est l'abside, vieille construction du XIe ou XIIe siècle, arrondie en forme de tour et renforcée de contre-forts plats alternés avec des colonnes rondes à chapiteaux grossiers et à peine taillés. Cette abside est surmontée d'une couronne de créneaux sur laquelle fait saillie un chemin de ronde crénelé aussi, et porté en encorbellement sur des moucharabis. Cet ouvrage se reliait à un système de défense qui, aujourd'hui encore parfaitement conservé, fait tout le tour de l'ancienne cité. Ces vieilles murailles, mélange de blocs de granit de toutes formes et de toute grosseur, souvent délitées et réunies par d'épais joints de mortier, représentent une architecture barbare, mais pleine de force et de grandeur, qui caractérise une époque où l'on pensait à la solidité plutôt qu'à l'élégance ; je les crois cependant du XIIIe siècle; la grossièreté des matériaux est sans doute cause de l'irrégularité que j'ai signalée dans l'appareil. Ces murs sont flanqués de nombreuses tours très-rapprochées les unes des autres et d'une forme particulière que j'appellerai *elliptique-tronquée :* c'est-à-dire que la partie la plus allongée de l'ellipse vient en avant du visiteur, et la partie tronquée s'appuie sur la muraille. J'ai compté neuf portes dans ce rempart, nombre considérable eu égard à son peu d'étendue. Une d'elles surtout, celle qui regarde la ville nouvelle, est fort intéressante ; une grande arcade percée de créneaux relie les deux tours qui en défendent l'entrée et protége une plate-forme où les assiégés, à l'abri, pouvaient à leur aise lancer sur l'ennemi tous leurs projectiles.

Cette partie de la ville avec ses rues étroites et sales, sa population pauvre et misérable, ses vieux remparts de granit, ses maisons de granit et sa cathédrale, moitié temple et moitié forteresse, a conservé parfaitement complet l'aspect d'une cité féodale et guerrière du moyen-âge.

Avila est la patrie de sainte Thérèse, qui la dota de nom-

breux et riches couvents. Plusieurs d'entre eux, encore habités, eussent peut-être mérité une visite, mais le temps me manquait, la nuit était venue, et je gagnai d'un pas rapide le restaurant de la gare; il était six heures du soir !

Avila déshéritée, avant l'établissement du chemin de fer, de tout moyen de communication, était ignorée même des Espagnols, et les touristes ne pouvaient y arriver qu'à dos de mulet. Perdue dans les sombres replis des montagnes du Guadarrama, au milieu de vastes steppes arides et constamment battus par les vents, dédaignée du printemps, exposée aux rigueurs de longs hivers, elle ne connaît pas de plus belle saison que l'automne.

En sortant d'Avila, on retombe dans le chaos comme à l'entrée. Ce n'est partout que rochers cyclopéens entassés et groupés de la façon la plus étrange, de vastes tranchées, des montagnes hérissées d'arbres chétifs; puis on arrive sur les plateaux sablonneux de Valladolid, vaste plaine silencieuse et monotone à peine dissimulée par de maigres plantations de pins clair-semés. On chemine des heures entières sans que le paysage change. Le pays est si pauvre, les maisons si rares, que les habitants se sont creusé dans la colline des demeures souterraines, sorte de tanières où ils passent leur vie comme des animaux sauvages.

BURGOS.

La ville de Burgos occupe une des places les plus importantes dans l'histoire d'Espagne, mais peu de monuments de son antique gloire ont pu résister à la ruine du temps. Sa cathédrale est certainement ce qu'il y a de plus curieux; c'est une belle église franchement gothique, construite dans le style du XIIIe siècle, à trois nefs correspondant à l'ouest avec trois portes; c'est-à-dire qu'il n'y existe pas, comme

dans beaucoup d'églises que nous avons signalées, des chapelles sur le même plan que le portail principal, mais elles règnent sur toute l'étendue des murs latéraux et rayonnent autour du sanctuaire. Closes sur le devant par de belles grilles en fer du temps de Louis XIII, elles communiquent entre elles par une suite d'ouvertures arrondies en plein-cintre.

La voûte de la nef principale est d'une grande élévation; les inférieures, au contraire, sont très-basses, ce qui a permis d'ouvrir au-dessus des bas-côtés une suite d'arcades ogivales du XIIIe siècle fleuri d'un très-bel effet, qui forment galerie comme dans nos cathédrales du nord et répandent à l'intérieur une vive lumière que l'on n'est pas habitué à voir en Espagne. Mais pour en atténuer l'effet, le *coro* occupe toujours la partie de la nef comprise entre le transept et la troisième travée en partant du portail; il est entouré de murs hauts de 4 à 5 mètres et fermé ensuite jusqu'aux voûtes latérales par de belles tapisseries. Ce chœur, d'un style néo-grec, est un assemblage de pierres et de marbres de toutes couleurs. Mais à l'intérieur le trône de Monseigneur, placé à droite et en avant, ainsi que les stalles à grand dossier sculpté qui en ornent le pourtour, sont un riche et beau travail qui fait honneur aux artistes de la Renaissance et permet d'oublier un instant sa disgracieuse présence.

Les chapelles construites aussi plus tard sont ornées de tableaux de grands maîtres, de grilles en fer forgé, de magnifiques rétables, de marbres précieux, de sculptures et de bas-reliefs d'une richesse et d'une finesse d'exécution remarquables, et appartiennent à différentes époques du style fleuri des XVe et XVIe siècles. Plusieurs d'entre elles renferment les dépouilles vénérées d'évêques, de princes et de puissants protecteurs des Espagnes. Parmi elles on remarque plus particulièrement la chapelle absidale (*capilla del condestable*)

très-richement décorée, où les statues tombales en marbre de Carrare d'un connétable de Castille, fondateur de l'église, et de sa femme, reposent sous des arcades en accolade merveilleusement travaillées, tandis que leurs riches blasons, suspendus au-dessus de leurs têtes, sont confiés aux fidèles mains de robustes guerriers armés de toutes pièces qui depuis quatre siècles veillent et semblent protéger le sommeil de ceux qui furent leurs maîtres. L'ensemble de cette riche composition est couvert de sculptures, de bas-reliefs et d'une prodigieuse quantité d'ornements de toute sorte empruntés à la flore du XV[e] siècle.

Les murs du sanctuaire, fermé à la partie antérieure par des grilles en fer doré, sont aussi à l'extérieur couverts de sculptures de la plus grande beauté : des statues d'apôtres et de prophètes, portées sur des consoles et couronnées de riches dais profondément découpés, servent de cadre à des bas-reliefs qui portent encore les traces nombreuses d'une fine décoration polychrôme et représentent les principaux événements de la vie de Jésus-Christ. J'ai reconnu d'un côté le Jardin des Oliviers, le Portement de Croix, au milieu le Crucifiement, de l'autre côté la Descente de Croix, la Résurrection, l'Ascension. Tous ces sujets, prodiges d'élégance et de modelé du XV[e] siècle, seraient très-curieux à étudier pour la disposition et la variété des groupes comme aussi pour l'originalité des poses et du costume des personnages.

Plus tard, on arrondit et on sculpta les quatre gros piliers de l'intertransept et on les surmonta des trompes nécessaires pour faire passer le plan du carré à l'octogone d'une lanterne hardie que l'on éleva au centre, à 60 mètres de hauteur, en l'ornant de tout ce que le XVI[e] siècle avait inventé de plus riche et de plus merveilleux. Deux étages superposés de fenêtres ogivales surchargées d'écussons, de statuettes, de balustrades à jour, et surmontées d'une coupole dont les

nervures à pendentifs se croisent et se recroisent en liernes et tiercerons pour former des étoiles à huit pointes, mélange un peu confus et lourd du Gothique expirant et de la Renaissance dans tout son épanouissement, dont la végétation par trop luxuriante contraste avec la sévérité originelle du monument.

Derrière l'autel principal, un beau rétable Louis XIII, en bois doré et montant jusqu'aux voûtes, ne contient pas moins de vingt-quatre bas-reliefs relevés en bosse, accompagnés de statues de saints et de sculptures de toutes espèces. L'autel est revêtu de parements de soie que l'on enlève avec soin après les offices, et six beaux flambeaux en argent repoussé et bruni sont échelonnés sur les marches du sanctuaire. Enfin deux petites chaires à prêcher, en cuivre poli, en occupent les deux côtés contre la grille de clôture.

Au transept nord un escalier en pierre découpée, à double rampe et à trois paliers, doit conduire à l'évêché ; dans le transept du midi, au contraire, s'ouvre une porte de la plus grande richesse d'ornementation. Dans ses vanteaux en vieux chêne on a posé en bas, debout sur de riches consoles, saint Pierre et saint Paul couronnés de dais et de pinacles du meilleur goût. Au-dessus, deux médaillons profondément sculptés représentent Jonas sortant du ventre de la baleine, et la fuite en Égypte. Au milieu du tympan, on voit le baptême de Notre-Seigneur, et contre les pieds-droits quatre belles statues largement profilées : à droite, David et Isaïe ; à gauche, l'Annonciation. On ne peut, je crois, voir rien de plus beau que ce portail du XIII[e] siècle, rien de plus riche que ces panneaux de bois du XVI[e].

Cette porte donne accès dans un cloître situé au sud de l'abside de la cathédrale, et comme elle de ce beau XIII[e] siècle fleuri, si rare chez nous, dont les gracieuses et sveltes colonnettes s'épanouissent en ogives d'une merveilleuse légèreté, reliées entre elles par des chapiteaux ornés

de fruits et de feuillages gracieusement enchevêtrés, de scènes bibliques et de mille sujets idéalement découpés dans les combinaisons les plus variées et les plus heureuses.

Ses galeries voûtées, à nervures, ouvrent d'un côté sur un préau, et de l'autre donnent asile entre leurs piliers et sous le formeret de leurs voûtes, devenu une archivolte enrichie de sculptures, à des tombeaux où s'allongent sur leurs lits de mort les statues d'anciens chanoines, sorte de petites chapelles sépulcrales décorées de grilles en fer artistement forgé, de lampes curieusement ouvrées, de rétables splendides et de toute cette ornementation que le moyen-âge a su inventer et jeter avec tant de variété dans ses inimitables constructions.

Du cloître on passe dans une ancienne sacristie abandonnée, également du XIII[e] siècle et fort intéressante à visiter. Les colonnes qui en supportent la voûte s'arrêtent sur des consoles en encorbellement représentant différents sujets pieux, sculptés et miniaturés, pour céder la place à des meubles en beau merrain noirci par le temps, où le XVI[e] siècle a prodigué les pinacles, les niches et les dais. Contre les panneaux de ces vieux lambris sont accrochés de nombreux portraits représentant la série complète des évêques de Burgos.

Enfin, on montre encore au visiteur un vieux bahut tout bardé de fer, vermoulu et tombant en poussière, suspendu contre la muraille du vestibule qui conduit à la salle capitulaire. C'est, dit-on, un des coffres que le *Cid* donna en gage à des juifs qui lui avaient prêté une grosse somme d'argent dans un moment de détresse. Ces coffres renfermaient, selon lui, sa vaisselle plate et des bijoux précieux. Quand on les ouvrit on n'y trouva que de la vieille ferraille et des pierres ! Les juifs d'aujourd'hui ne seraient pas aussi crédules.

Je voudrais me hâter d'en finir avec cette vieille cathédrale, et cependant je n'ai encore rien dit de son extérieur. Le portail principal vers l'ouest est d'une grande beauté. Deux

flèches octogones, percées à jour avec crochets sur les arêtes et accompagnées de clochetons à la base, surmontent deux tours carrées composées de trois étages de fenêtres ogivales qui reposent elles-mêmes sur les portes latérales, au tympan desquelles on reconnaît l'Annonciation et l'Assomption. Entre ces deux clochers une suite d'arcades sert de niches à une galerie de saints séparés, par une élégante et vaste rose, de la porte du milieu, qui a été honteusement dénaturée au XVIIIe siècle, ainsi que toute la base de ce curieux portail, malheureusement masqué par des constructions parasites; une claire-voie ornée de pinacles en ferme le parvis.

La porte du sud, mieux respectée par la main des hommes, a conservé toute sa beauté primitive : on voit au milieu du tympan, sous une belle arcade ogivale composée d'un triple rang de voussures ornées d'anges prosternés, Notre-Seigneur assis, bénissant de la main droite et portant un livre fermé de l'autre. Il est accompagné des animaux symboliques : l'aigle est à sa droite, l'ange à gauche, le lion sous l'aigle et le bœuf sous l'ange, contrairement aux règles liturgiques du XIIe siècle, qui plaçaient invariablement l'aigle à gauche et le lion sous l'ange. Ce sujet se trouve assez rarement en Normandie représenté au XIIIe siècle. Au-dessus de la tête du Christ, et aux deux écoinçons du bas, les quatre Évangélistes, tous imberbes, écrivent sur des livres. Au linteau, les douze Apôtres portent tous des livres à la main. Enfin, sur les pieds-droits, on reconnaît logés sous des arcades à gauche Moïse et Aaron, à droite saint Pierre et saint Paul; saint Nicolas occupe le trumeau ou pilier central.

Si maintenant on continue à suivre à droite le grand mur qui entoure le cloître, on arrive à la chapelle absidale décorée à l'extérieur avec la même richesse, la même élégance que nous avons signalée à l'intérieur. On y retrouve les mêmes guerriers toujours haubert en tête, et ceints de leur formi-

dable épée, protégeant et offrant à l'admiration de la postérité le noble blason du grand connétable au milieu d'une vaste auréole de lambrequins, de frises et de frontons terminés à l'amortissement par huit clochetons gothiques. Tout à côté, sous l'archivolte en plein-cintre et très-ornée d'une belle porte entièrement construite à l'époque de la Renaissance, on aperçoit le martyre de deux saints, l'un décapité, l'autre rôti dans une vaste chaudière; au-dessus, la Sainte-Vierge présente le divin Enfant à l'adoration d'un évêque au milieu des accords d'une musique céleste : le tout encadré dans un réseau de statues, de colonnes, de pilastres et d'archivoltes surchargées d'arabesques et d'ornements de tout genre très-finement découpés. Ce portail, très-riche, très-beau même dans le genre exagéré, a dû être fait en même temps que la chapelle absidale et lui servait sans doute d'entrée. Le portail du nord aussi du XIII[e] siècle, comme celui du midi, lui est en tout semblable; les sujets seuls varient.

En décrivant minutieusement et peut-être trop longuement cette belle église, j'ai voulu faire comprendre qu'elle est une de celles qui, dans mon court voyage en Espagne, m'a le plus exactement rappelé nos vieilles cathédrales du Nord, par les proportions harmonieuses de son plan, par les détails de son ornementation et les sujets variés de son iconographie.

Si maintenant, Monsieur le Directeur, vous avez le courage de gravir avec moi la montagne voisine, d'où le regard peut dominer la ville entière, nous trouverons encore un autre point de ressemblance : la hauteur des clochers terminés en flèches aiguës élégamment ajourées, la lanterne centrale percée de plusieurs fenêtres en accolades et surmontée d'une couronne octogone de clochetons hardis et légers, et cette autre couronne sur la chapelle absidale, plus basse, mais plus belle encore; toutes ces ouvertures, tous ces élancements qui pyramident ensemble sont d'un effet merveilleusement saisissant

et chrétien qui élève l'âme ; ils sont comme un trait d'union entre le ciel et la terre ; on dirait autant de canaux par lesquels la prière des fidèles s'échappe fervente et vive pour monter plus facilement jusqu'à Dieu.

J'étais parvenu au sommet de la montagne contre les murailles crénelées d'une vieille citadelle, ou fort détaché, flanqué de tours elliptiques semblables à celles d'Avila. Un soldat sous les armes, fatigué sans doute par les ennuis d'une longue faction, chantait de toute la force de ses poumons je ne sais quel refrain joyeux en s'escrimant de bon cœur avec la baïonnette de son fusil contre les flancs d'une guérite inoffensive ; singulier passe-temps qui, en France, eût mérité quelques jours d'arrêts ; mais, en Espagne, la discipline pour le militaire, comme la police dans les villes, paraissent choses inconnues.

Après cette remarquable église, nous pourrions renoncer à l'étude des monuments religieux de Burgos ; aucun autre ne peut lui être comparé. St-Gilles (*San Gil*), petite église de la renaissance grecque, avec sa forme arrondie, sa coupole centrale et ses chapelles rayonnant autour, n'a de curieux que ses piliers revêtus de parements de soie, ses rétables en bois sculpté et doré, mais surtout la disposition de son plan, qui rappelle celui d'une église fort ancienne et dénaturée aujourd'hui par de modernes restaurations.

A St-Étienne (*San Esteban*), une tribune sur le portail, une chaire à prêcher, une petite porte latérale, des autels et des tombeaux en belle pierre sculptée dans le style le plus riche de la Renaissance, sont très-remarquables et mériteraient d'attirer l'attention, si nous avions le temps de les décrire. Tout à côté, un cloître de la même époque (car presque toutes les églises en Espagne ont un cloître) n'offre d'intéressant que les dalles sculptées et armoriées sur lesquelles on marche.

On peut encore voir *San Nicolas*, petite église du XVIe siècle,

avec ses jolis tombeaux logés sous des arcades à plein-cintre, et surtout son remarquable rétable tout en pierre et si finement sculpté de haut en bas, que l'on dirait une vieille guipure surchargée de mille broderies mille fois répétées.

Mais une petite cloche vient de se faire entendre : des hommes armés de grosses torches de cire sortent de la sacristie sur deux files ; puis six autres portent un dais, simple pièce d'étoffe en soie rouge jetée sur des bâtons ; c'est bien là le dais primitif qui, par une suite de transformations successives, a dégénéré jusqu'à cette lourde et disgracieuse machine à laquelle nous avons conservé le même nom. Un prêtre sort à son tour ; il prend le saint viatique dans le tabernacle, et le cortége se met en marche suivi d'une foule de fidèles qui se recrute à chaque pas. Sur leur passage, chacun se découvre, s'arrête, les voyageurs descendent de leur voiture et se prosternent respectueusement contre terre. On arrive à la maison d'un malade, où tous s'empressent d'entrer pour joindre leurs prières à celles du prêtre. Ces anciens usages, religieusement conservés en Espagne et oubliés chez nous, rappellent nos meilleures époques de ferveur et de foi. Mais comment se fait-il donc que ce peuple, si attaché aux vieilles traditions, qui a gardé si fidèlement au fond du cœur son amour pour les anciennes croyances, laisse tous ses temples chrétiens entourés d'ordures à l'extérieur et dans un état complet d'abandon ? Comment oublie-t-il aussi facilement le respect religieux que le moyen-âge savait observer au temps où tous ces monuments ont été construits et qui seul peut en assurer la conservation et la durée ?

Les constructions modernes sont rares à Burgos ; beaucoup d'édifices, au contraire, présentent l'aspect sévère et froid de l'ancienne architecture castillane. C'est dans les vieux quartiers, autour de la cathédrale, qu'il faut surtout aller

chercher des souvenirs. L'archevêché n'a qu'une archivolte et quelques fenêtres sculptées dans le style de la Renaissance, mais plusieurs maisons timbrées aux écussons des nobles familles qui les ont habitées méritent un regard en passant; une d'elles se ferme encore avec la poutre mobile qui servait au moment de sa construction ; l'arc plein-cintre de sa porte rappelle le XVI[e] siècle.

Au n° 29 *calle Fernando Gonzales,* une autre maison, avec ses voussures sculptées et ses tourelles en encorbellement, offre un joli spécimen des habitations de ce pays.

Je dois citer encore l'hôpital militaire, où des voûtes à nervures prismatiques et une ouverture ogivale accompagnée de beaux écussons que portent des dragons dans leurs serres puissantes, accusent la fin du XV[e] siècle, et aussi une vaste construction qui, sous le nom de *instituto* et la date de 1570, mérite une attention toute particulière.

La *plaza mayor,* la plus importante de la ville, est vraiment bien peu de chose; c'est une ellipse allongée, bordée de portiques à pilastres carrés sous lesquels ouvrent des boutiques, et au-dessus des maisons fort peu remarquables dressent à peu près à la même hauteur des façades monotones de trois petits étages. Au milieu, une modeste fontaine sert de piédestal à la statue en bronze de Charles III. Sale et mal pavée, cette place sert aux marchands ambulants pour étaler des fruits et des légumes. Elle communique par une triple arcade avec la *plaza de la Constitucion*, sorte de parallélogramme très-allongé, à peu près aussi mal tenue que la précédente. A l'extrémité de cette place, et vis-à-vis l'un des trois ponts qui réunissent la ville au faubourg, on passe devant l'édifice civil le plus curieux de Burgos. C'est une belle porte ou arc-de-triomphe (*arco ou porta de sancta Maria*) en plein-cintre, flanqué de deux tours encadrant les statues en pied de six grands personnages, au-dessus desquelles do-

mine celle de Charles-Quint, en l'honneur duquel cette porte fut élevée. Le tout est surmonté par quatre élégantes échauguettes en encorbellement, et par une couronne de créneaux menaçants, d'un très-bon effet. La promenade où se trouve cet intéressant monument est appelée l'*Espolon* (éperon) et longe la rivière l'*Arlanzon*, qui sépare la ville en deux parties. C'est la principale entrée du côté de Madrid et le rendez-vous favori des oisifs et des étrangers.

L'Espagne a toujours été célèbre par la beauté de ses femmes, et, s'il fallait en croire les Espagnoles elles-mêmes, ce serait à Burgos que Praxitèle serait venu chercher le modèle de sa Vénus.

Le jour que j'y passai était un dimanche; j'assistai aux offices de la cathédrale, et j'ai vu les dames les plus élégantes, vêtues de riches parures, s'agenouiller à côté des femmes du peuple presque salement habillées, dans l'égalité la plus parfaite d'une humilité toute chrétienne; le temps était magnifique; toute la population, en habits de fête, avait quitté ses habitations sombres et humides pour venir s'ébattre aux rayons d'un soleil ordinairement très-avare de ses faveurs dans un pays qui ne connaît guère que des hivers. Je me suis donc trouvé dans les conditions les plus favorables pour étudier à mon aise l'ensemble des types qui passaient devant mes regards; eh bien je dois le dire, à ma honte peut-être, ou bien en accusant la chance qui m'aurait mal servi, je n'ai rencontré, ni à l'église, ni à la promenade, ce qu'une réputation hasardée me donnait le droit d'attendre; et, sans vouloir flatter nos belles Françaises, je crois pouvoir affirmer qu'elles n'ont rien à envier chez leurs rivales d'Outre-Pyrénées. Les Espagnoles sont petites, elles ont toutes de beaux yeux, une figure expressive, mais elles ne sont pas jolies. Leur tournure est généralement agréable; le costume noir et la coiffure si gracieuse qu'elles portent n'y sont-ils pas pour

quelque chose? Il me siérait mal, à moi étranger, de répondre par l'affirmative à une aussi grave question.

Les hommes m'ont paru conserver dans leurs plaisirs cette même tranquillité qu'ils mettent au travail; ils les goûtent sans emportement, sans cet abandon que l'on voit en France. Sur la place de l'*Espalon*, ils se promenaient tranquillement donnant le bras à leurs femmes; leur tenue était très-convenable. Dans tout mon voyage, je n'ai pas aperçu un seul Espagnol en état d'ivresse.

A Burgos, comme dans toute l'Espagne, on sonne les cloches en leur imprimant un mouvement de bascule tout particulier qui leur fait rendre un son disgracieux, un tintement inégal et saccadé qui, répété sur tous les tons aux jours de fête par les églises et les nombreux monastères, deviendrait assourdissant et intolérable si les cloches avaient le même volume qu'en France; elles sont généralement beaucoup plus petites.

Les moines prêchent d'une voix plaintive et monotone qui paraît extraordinaire à l'étranger, et doit facilement endormir l'auditoire le plus bienveillant.

A l'époque où je suis allé en Espagne, je n'ai pu entendre de ces sérénades expressives, je n'ai pu être témoin de ces blanches apparitions au balcon d'une maison solitaire, pendant les belles nuits d'été, et si souvent célébrées par les romanciers; mais j'ai pu remarquer l'habitude singulière des *serenos* ou crieurs publics, qui réveillent la population de tout un quartier, à chaque heure de la nuit, pour lui apprendre qu'elle peut dormir en paix.

Burgos, petite ville de 14 à 15,000 habitants, capitale de la province de l'ancienne vieille Castille, est un des types qui ont le mieux conservé la couleur locale, le caractère des villes espagnoles, et dans ses anciens édifices les traces de l'ancienne splendeur des rois de Castille. En 1808, Napoléon y établit

son quartier général. Son climat est froid et humide, les hivers y sont longs, les étés courts, ce qui explique pourquoi les habitants ont l'habitude d'être toujours enveloppés de longs et lourds manteaux.

J'avais quitté Burgos pendant la nuit; aussi ne puis-je parler de l'aspect du pays qu'il me fallut parcourir en sortant. Il me sembla voir des champs cultivés, limités par des collines dénudées; mais, au jour, je m'aperçus que le pays avait changé. Nous n'étions plus dans ces prodigieux escarpements, sur ces plateaux élevés d'où la température froide et l'absence de soleil avaient fait fuir toute végétation; la voie s'est abaissée, de nombreux viaducs traversent de riantes vallées; des travaux considérables ont encore ici déchiré le versant des montagnes, mais ces montagnes sont calcaires et leurs flancs se couvrent de végétation. Les arbres reparaissent, et l'on salue avec joie le feuillage des chênes, des oliviers et des caroubiers qui animent le paysage. De jolis villages aux maisons plus propres, aux églises plus soignées, passent devant les yeux; tandis que les chutes rapides de l'*Oria*, dont les gracieux contours traversent et retraversent en bondissant la voie ferrée, font tourner au milieu de verdoyantes prairies les roues toujours en mouvement de nombreux moulins et d'usines de tous genres. Plus on avance et plus le paysage s'anime et prend de gais aspects. Enfin, dans les environs d'*Hernani*, joli village de 300 habitants à peine, au milieu de riches plaines bien cultivées, et entrecoupées d'élégantes maisons modernes et de fabriques en pleine activité, on aperçoit des coteaux entiers couverts de l'arbre précieux qui produit ce *nectar* si cher aux Normands. On sent déjà le premier parfum de la France; le cœur, comme soulagé d'un fardeau pesant, se dilate et respire plus à l'aise. C'est que ces horizons si grandioses, si imposants, ces belles horreurs de la nature en convulsion, si émouvantes parfois, finissent par glacer l'admiration et pa-

raissent avec le temps bien tristes et bien désolées sans arbres et sans verdure.

A partir de ce moment, on aperçoit de tous côtés une foule de métairies, de moulins, de papeteries, de forges et d'usines de toute espèce qui annoncent l'aisance et l'activité, ou bien encore d'élégantes habitations environnées d'un jardin tenu avec soin, qui sont pour ainsi dire les faubourgs de gracieuses petites cités fraîches et bien bâties.

C'est d'abord St-Sébastien, ancienne capitale du Guipuscoa, détruite, en 1813, par les Anglais, sous prétexte de l'arracher à la domination française; ville toute moderne dont le port maritime bordé de maisons neuves et bien alignées est dominé par une haute montagne couronnée d'une forteresse qui la met à l'abri des tempêtes et des attaques de l'ennemi.

Puis vient le *Passage*, charmant village, pittoresquement adossé aux flancs d'une haute colline qui se mire coquettement dans les ondes toujours bleues, toujours limpides d'un vaste bassin alimenté par le cours de l'*Oyarzun* et mis en communication avec l'Océan par un étroit goulet, resserré entre deux promontoires, sorte de déchirure taillée à pic. Rien n'est frais et délicieux comme ce paysage; on dirait un de ces charmants tableaux où les peintres Hollandais savent fixer avec tant de charme et de vérité les plus gracieux sourires de la nature.

Enfin, on arrive à *Irun*, dernière station du sol espagnol, ancienne ville romaine qui ne présente aujourd'hui aucun monument curieux pour le visiteur. Son église, sous l'invocation de *Notre-Dame-des-Joncs*, est un type lourd et barbare de l'architecture du *Guipuscoa* à l'époque de la Renaissance, qui n'a rien de commun avec la nôtre que ses voûtes surchargées de liernes et de formerets, et rien d'intéressant que ses rétables en bois de l'époque de Louis XIII.

A côté de l'église, deux tombeaux assez bien sculptés ont

été élevés sous des niches vers la fin du XVI[e] siècle à la mémoire d'un amiral et d'un autre personnage de distinction de Burgos, si j'ai pu lire à peu près l'inscription qui les accompagne.

Enfin, sur la place de la Constitution (car il n'y a pas en Espagne si petit village qui n'ait sa place de la Constitution), on peut voir l'hôtel-de-ville construit au XVII[e] siècle sans goût et sans aucune élégance.

FONTARABIE.

Ce n'est donc pas pour visiter Irun, si nulle, si peu intéressante, que l'étranger doit s'y arrêter; mais dans son voisinage, de l'autre côté de la vallée traversée par la *Bidassoa* dont les eaux bienfaisantes fécondent le sol et enrichissent le cultivateur, n'apercevez-vous pas la petite ville de Fontarabie, élevée en amphithéâtre sur le versant rapide d'une colline qui domine la mer? Sa position est très-pittoresque et son histoire émouvante est en même temps des plus glorieuses. Forteresse avancée à la frontière de deux grands peuples, sans cesse disputée, attaquée, prise et reprise dans les nombreux assauts qu'elle eut à soutenir, elle n'a plus que des remparts en ruines, mais ces ruines proclament bien haut le courage et la résistance désespérés de ses habitants.

Si, après avoir donné un juste tribu de regret et de douleur aux horreurs que la guerre entraîne après elle, vous franchissez la seule porte qui reste encore debout, mais à moitié détruite, souillée de poussière et de sang; si, adossé contre l'une des tours qui en défendaient l'entrée, vous portez vos regards dans l'intérieur de la ville, vous serez en présence du spectacle le plus curieux et le plus étrange: une rue étroite et mal pavée s'élève par une pente rapide en tournant entre deux rangs parallèles de maisons quelquefois en bois, plus

souvent de pierres grossièrement taillées et noircies par les années, dont les étages en surplomb vont en se rapprochant jusqu'aux toits. Des balcons découpés, des fenêtres grillées, des boutiques sales et sombres, puis sur le dernier plan la vieille église dont le dôme élève au-dessus de la ville le symbole de la foi chrétienne et semble vouloir la protéger de son égide tutélaire contre de nouveaux malheurs, tout concourt pour donner à ce tableau animé d'une vive couleur locale un cachet franchement espagnol et que l'on chercherait vainement ailleurs. Cent fois dessiné, il le sera cent fois encore, parce que toujours il fera vibrer la fibre de quiconque sait sentir. Mais ce que le génie du peintre, ce que toute la verve chaleureuse du poète ne sauraient rendre et faire comprendre, c'est l'état d'abandon, le silence de mort qui semble envelopper d'un triste linceul cette ville presque abandonnée, et qui saisit l'étranger au cœur.

En parcourant ces rues désertes, en fouillant du regard ces vieux palais criblés par la mitraille ou dévorés par l'incendie, l'œil rencontre parfois un fragment d'écusson brisé et renversé dans la fange. Mais que sont devenus les habitants? Ont-ils fui les cruautés de la guerre ou bien se sont-ils laissé ensevelir sous ces monceaux de décombres? Nul ne le sait, leur nom même est oublié! Ces courtines renversées par la mine après la victoire, ces tours effondrées et béantes, ces pans de murs encore debout au milieu des ruines sont aujourd'hui, après un demi-siècle d'attente, dans le même état qu'au lendemain de la bataille, et pas une main ne s'est trouvée pour voiler ces lugubres souvenirs. Les populations indifférentes passent gaiement devant ces demeures désertes qui servirent de berceau à leur famille, lorsque aux jours de fête on les convie sur la place des *Taureaux* au barbare spectacle qui seul est capable de les émouvoir; et, ivres de joie, elles battent des mains devant la chute des victimes que l'on égorge

sur le même sol où leurs pères ont si vaillamment versé leur sang pour la patrie !

Et, cependant, le souvenir de ces désastres est encore vivant dans l'esprit des habitants. C'est ici, vous dira-t-on, sur la rive droite de la Bidassoa, près d'*Hendaye*, que Napoléon le Grand avait établi son artillerie et battait en brèche la citadelle en même temps que, sur la colline opposée, une canonnade terrible était dirigée sur la ville. Au milieu de ce feu croisé, la citadelle et la caserne furent détruites ; mais, tout à côté, l'église respectée par les boulets n'eut pas à souffrir.

Que faut-il admirer le plus, ou la sagesse des ordres qui furent donnés sans doute par nos généraux d'alors, ou l'habileté de nos artilleurs qui surent les exécuter avec autant d'adresse ?

Voici à droite, à quelques mètres au-dessus du pont nouvellement construit, le gué où, à mer basse, les Français vainqueurs passèrent la Bidassoa, gué bien connu encore des déserteurs qui de France se réfugient en Espagne, ou viennent en France se soustraire aux lois espagnoles.

Plus bas à gauche, presque à l'embouchure de la rivière, apercevez-vous au milieu des flots un petit amas de sable sans cesse battu par la tempête ? C'est la fameuse *Ile des Faisans*, terrain neutre entre les deux peuples, et célèbre à jamais par les serments et les traités solennels dont il fut si souvent témoin. C'est là que François Ier, prisonnier de Charles-Quint, fut rendu à la liberté ; c'est là que Louis XIV vint recevoir sa fiancée, Marie-Thérèse, des mains de Philippe IV, et que furent prêtés tant de serments à toutes les époques entre les rois de France et d'Espagne.

L'église de Fontarabie n'a rien de remarquable ; c'est une construction du XVIe siècle, encore gothique, à trois nefs, accompagnées d'une tribune vers le portail. Comme il n'y a pas de chapelles rayonnantes et qu'il faut absolument des

rétables, on a imaginé d'en mettre partout, contre les murailles latérales, contre les piliers de la nef, dans toutes les places restées libres; ils sont en bois plus ou moins bien sculpté et doré. Le clocher, simple lanterne percée sur ses quatre faces de fenêtres à plein-cintre, avec ses angles coupés et sa calotte terminée par une croix, est encore un spécimen de la lourde Renaissance espagnole.

Tout près de l'église et sur cette même place des *Taureaux*, si bruyante parfois de bravos et de cris de joie, dans l'ancienne caserne criblée de boulets dont on a fait un hôpital ou lieu de refuge pour les pauvres voyageurs, grouille une réunion nomade d'hommes et de femmes à moitié sauvages, qui se drapent orgueilleusement dans leurs haillons, traînant après eux une troupe d'enfants presque nus et couverts de vermine, qui, ainsi que leurs parents, ne connaîtront jamais les douceurs du foyer domestique. Traversant l'Espagne sans jamais s'arrêter, campés au milieu des populations dont ils sont l'effroi sans jamais se fondre avec elles, vivant sur les grands chemins, dans des landes désertes, du fruit de leurs rapines, ils ne connaissent d'autres lois que leurs habitudes, d'autre industrie que le vol; ou bien, parfois, lorsqu'ils ont besoin de quelques réaux, les femmes se livrent à la danse pendant que les hommes composent l'orchestre en chantant et s'accompagnant de quelque mauvaise guitare : ce sont *les gitanos.*

Au pied de la vieille citadelle, dont les ruines se cachent derrière les rameaux toujours verts d'un lierre gigantesque, de petites habitations fraîches et coquettes sont venues se grouper sur la plage où, dans la saison des bains, une société élégante et riche se donne rendez-vous, et jette pendant quelques mois un peu d'animation et de vie dans ce séjour de mort; ou bien encore, on voit des pêcheurs au costume pittoresque tirer leur barque et laver leurs filets sur le bord du rivage, et si vous voulez, au lieu de retourner à Irun par

terre, gagner Hendaye en traversant la rivière, ces vigoureux marins, moyennant quelques réaux, vous emporteront sur leurs robustes épaules et vous déposeront dans leur frêle canot, pour faire tout à votre aise une charmante traversée.

Après la température froide et humide de Burgos, celle de Fontarabie me parut délicieuse; le ciel était pur; le soleil, débarrassé de cette brume épaisse que j'avais laissée en Espagne, resplendissait de tout son éclat, et j'admirais en passant la bonne culture et les excellents produits des intelligents habitants de ce riche pays.

Le soir, après avoir côtoyé pendant assez longtemps les rives de l'Océan, après avoir salué en passant les curieux rochers de Biarritz et laissé sur ma droite les derniers contre-forts de la chaîne des Pyrénées, j'arrivai à Bayonne. Le lendemain, je voulus aller faire un court pèlerinage près du berceau du bon roi Henri; puis je regagnai rapidement ma Normandie, heureux et satisfait d'avoir pu en quelques jours visiter plusieurs villes importantes de l'Espagne, plus heureux encore de me retrouver au foyer domestique.

En quittant l'Espagne, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse et de pitié pour un peuple généreux et loyal, mais abruti, dégradé par la misère au milieu des éléments les plus vivants de la prospérité. Ce qui le perdra toujours, c'est l'orgueil. Malgré son état d'abaissement, il se croit la première nation du monde. Suivant lui, ses institutions sont les meilleures, son pays le plus beau, son industrie la plus avancée; il s'irrite contre l'étranger qui ne partagerait pas son enthousiasme.

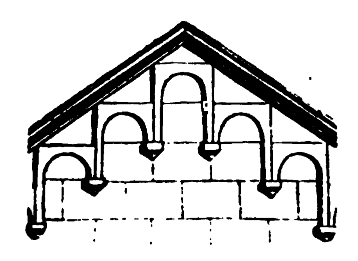
Une autre cause nuira longtemps aussi à son progrès: chaque province a sa langue, son caractère particuliers, et se regarde encore aujourd'hui comme un état séparé: de là défiance et défaut d'unité.

Mais la plus grande de toutes est la paresse, l'aversion pour

le commerce et pour l'agriculture. Il n'existe peut-être pas en Europe de pays dont le sol soit plus généralement fertile que l'Espagne. Les Romains furent étonnés de l'état florissant de plusieurs de ses contrées; ils y avaient placé leurs Champs-Élysées et le jardin des Hespérides. Tout semblerait calculé pour seconder les efforts d'une nation qui saurait tirer parti des dons de la nature, et cependant nulle portion de l'ancien monde n'offre peut-être un aspect plus nu, plus misérable. La population va toujours en décroissant, un tiers du sol est à peine cultivé; l'imprévoyance et l'apathie des habitants leur font négliger les avantages qui leur étaient si généreusement prodigués. La plupart des terres que l'on voit tristes et nues, abandonnées, sans culture, pourraient être fécondes; il ne faudrait qu'une main pour les mettre en valeur, et cette main ne se trouve pas. L'Espagnol est si lâche qu'il n'a pas le courage de planter un arbre qui, suivant lui, amènerait les oiseaux dans son champ et détruirait ses récoltes. Mais ce champ il le laisse en friche pour n'avoir pas la peine de le cultiver. En effet, pourquoi travaillerait-il, ce peuple d'une sobriété étonnante? Satisfait de ce que lui donne la nature sans exiger de labeur, du vêtement que lui fournissent ses troupeaux, il ne demande rien à la civilisation et semble étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Tout sacrifice lui est possible pourvu qu'on lui laisse son indépendance et ses vieilles institutions; et, s'il en était autrement, c'est alors que se réveillerait en lui un caractère inflexible, un courage inébranlable et passionné.

Espérons qu'un pouvoir, fort et libre de toute origine qui ne serait pas nationale, parviendra enfin à réhabiliter à ses propres yeux ce peuple infortuné, et lui montrera la route où peuvent se développer son intelligence et ses forces endormies, en lui faisant comprendre que c'est par l'industrie, par le commerce, par l'agriculture qu'il peut s'assurer un avenir certain et prospérer sans craindre la famine et la misère.

On a toujours à gagner dans les voyages ! Si, en Espagne, j'ai retiré peu de profit de mes observations, si j'ai eu souvent à exercer ma critique, j'aurai du moins appris à aimer encore un peu plus ma patrie. A la vue de toutes ces misères, à la vue de cet abaissement physique et moral, on est heureux de pouvoir se dire Français, on est fier d'appartenir à un pays qui par ses institutions, par les connaissances et le bien-être de ses populations, par les progrès de tous genres, se place à la tête des autres nations du monde !



HUIT JOURS
A
AIX-LA-CHAPELLE

PAR M. A. DE SURIGNY,
Membre de la Société française d'archéologie.

LETTRE A M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

Après avoir frôlé en passant la robe de la Belgique, et avoir subi de la part de cette belle voisine quelques petites tracasseries douanières que nous lui rendons bien, on arrive en peu d'heures à Aix-la-Chapelle, grande et belle ville située, comme Rome, au milieu d'une enceinte de collines : j'ai été frappé de la ressemblance. Aix est aussi peu française que possible, malgré ce brevet qu'on lui donne en Allemagne. Notre langue ne s'y montre que dans quelques enseignes bilingues doit voici l'échantillon français : Salon d'huîtres, au *Gros* cardinal, *cet* ici, etc. En vérité, il n'y a pas là matière à annexion.

J'y ai été accueilli par MM. les chanoines du chapitre avec une bienveillance qui m'a ravi, et spécialement par M. le comte de Spée dont j'ai été l'hôte, avec une amitié si cordiale, que je veux l'en remercier encore. Cette bienveillance m'a permis de voir de plus près, quoique bien sommairement en-

core, les différentes parties du Dôme (1), et cette heureuse circonstance m'enhardit à exposer ici quelques-unes de mes remarques. Je n'ai point qualité pour donner des conseils, mais je ne me défends pas de l'intérêt que je prends à l'édifice carlovingien, et je serais heureux si ce que j'écris pouvait provoquer un mouvement d'idées, une polémique même qui, moi vaincu, tournerait en définitive au profit du Dôme.

On s'y propose de grands travaux de restauration qui sont même commencés déjà. Tous, en Allemagne, s'en préoccupent à juste titre; car Charlemagne et son œuvre ne sont pas à être traités sans façon. S. M. le roi de Prusse, la commission d'Aix et le chapitre du Dôme étant plus directement intéressés à la réussite, ces trois volontés, il faut le croire, s'entendront en s'éclairant mutuellement.

L'octogone d'Aix-la-Chapelle a été bâti sur le modèle de St-Vital de Ravenne. Telle est la tradition, et cette tradition est juste.

Entre l'un et l'autre, il y a sans doute des ressemblances, mais aussi de sensibles différences. Les ressemblances sont dans les détails, les différences dans les œuvres vives, et ces dernières sont toutes à l'avantage d'Aix-la-Chapelle. Pour les faire mieux sentir, je dois dire un mot de St-Vital.

St-Vital fut construit en 534, deux ans après Ste-Sophie, par saint Ecclesius, qui avait fait un voyage à Constantinople, et était revenu émerveillé du monument bysantin. Mais ne voulant bâtir qu'une église de médiocre grandeur (elle a 34 mètres), et peut-être aussi, dominé par les habitudes

(1) J'observe qu'en Allemagne, comme en Italie, le mot dôme s'applique à l'ensemble des constructions qui constituent une cathédrale, qu'il y ait ou non une coupole : ainsi on dit le dôme de Cologne, de Milan, de Pise, de Sienne, d'Orvieto. Quoique la collégiale d'Aix ne soit pas une cathédrale, son insigne origine lui fait donner le nom de Dôme.

latines, il construisit, sous forme polygonale, une vraie rotonde latine avec galerie de circulation. Le type de ces édifices existait depuis les temps Constantiniens, non-seulement à l'Anastasis de Jérusalem, mais à Ste-Constance de Rome, à St-Etienne le Rond et autre part en Italie. Le Panthéon est l'aïeul de tous ces monuments. Néanmoins, l'enthousiasme bien légitime d'Ecclesius pour Ste-Sophie l'engagea à imprimer à son église latine, le plus possible, le cachet bysantin. Ne pouvant mettre sur un édifice rond une coupole bysantine à *pendentifs*, qui repose nécessairement sur une base carrée, il cantonna sa coupole latine par huit absides montant jusqu'à la voûte centrale, imitant de son mieux, en cela, la construction de Ste-Sophie, dont la grande coupole est cantonnée par de grandes absides. C'est par ce côté, au moins autant que par l'ornementation, que St-Vital reçoit justement le nom de romano-bysantine.

L'octogone d'Aix-la-Chapelle fut construit par Charlemagne dans les dernières années du VIII[e] siècle, après la conquête de la Lombardie, et lorsqu'il établit à Aix le siége de son Empire. Comme construction, c'est un édifice complètement latin. Voici ce qu'en disait en 1620, d'une façon un peu inexacte, Pierre de Beeck dans son *Aquis granum*, chronique qui résume des documents de tout âge : « Quod autem tantus zelus ac fervor ejus (Karoli) in hanc ecclesiam causa esse potest, quod ad græcorum architectandi morem, rotunda symmetria splendide et magnifice musivo opere decoratam, pro voto et desiderio suo absolutam viderit structuram ; et quod suo studio, ex græcanicis partibus habitas sacrosanctas reliquias intulerit. » A tort, Pierre de Beeck regarde les rotondes comme d'essence grecque, puisque ce qui particularise la forme bysantine, c'est la coupole sur pendentifs.

Pourquoi Charlemagne a-t-il choisi, pour sa chapelle impé-

riale, la forme la moins commode pour la célébration du culte? Si ce n'est pas trop conjecturer, on peut répondre que, les insignes reliques de la Ste-Croix et du Sauveur que l'on possède encore et que cite de Beeck, lui auraient fait adopter pour les recueillir, la forme du St-Sépulcre, sans compter qu'il n'avait guères à se préoccuper du culte public, dans une chapelle à son usage personnel.

Eginhard nous apprend que Charlemagne fit venir de Rome et de Ravenne, quantité de colonnes et de marbres pour la construction de la royale chapelle d'Aix (*Apud* Duchesne, t. II, p. 102). Cela se comprend, le conquérant prenait où il trouvait.

Ses ouvriers furent également étrangers à l'Allemagne: « Ad cujus fabricam de omnibus cismarinis regionibus, magistros et opifices omnium id genus artium advocavit, » dit le moine de St-Gall. Et en effet, l'Allemagne comme la France, comme tout le nord de l'Europe, devait être au VIII[e] siècle bien pauvre en artistes.

D'aspect, la construction d'Aix est, sans aucun doute, très-rude, barbare même; mais elle est faite avec grand soin et très-solide. L'octogone a résisté à de fréquents incendies, aux tremblements de terre, à la surcharge de parties plus modernes, aux percées faites dans ses bases, à toutes sortes de causes de destructions: il est encore debout, et ne menace pas ruine. Il n'y a donc pas trop à mépriser les artistes de Charlemagne. Pour mon compte, quand je suis monté sur l'échaffaudage que l'on vient de dresser, j'ai été émerveillé de la construction de la coupole: faible épaisseur, moellons petits, mortiers indestructibles. On voit que ce roi, qui maniait mieux l'épée que la truelle, voulait que son monde travaillât en conscience. Il a dépouillé l'Italie, je le veux bien; mais quel est donc le conquérant qui se fasse tant de scrupules!

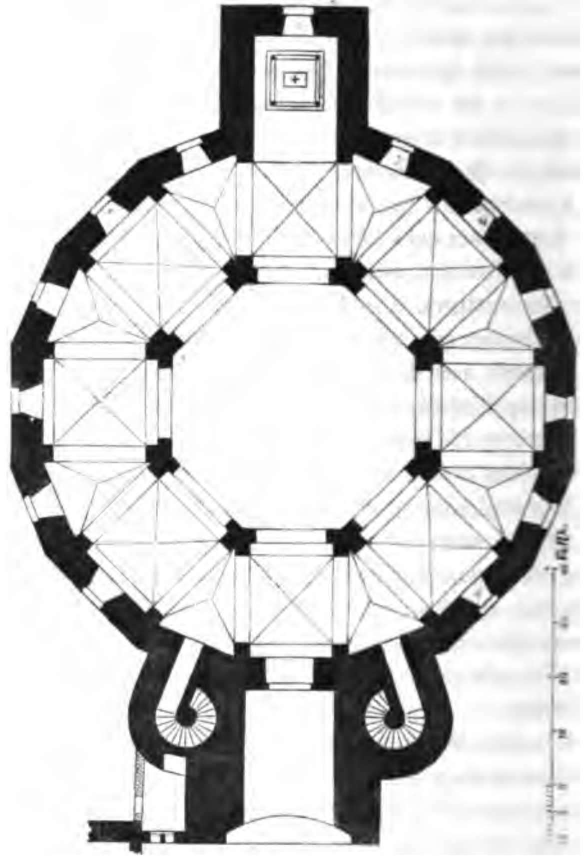
J'ai dit que la disposition du dôme d'Aix était plus simple

et supérieure à celle de Ravenne, et que St-Vital n'était, au fond, qu'un compromis entre la coupole sur pendentifs dont le chef-d'œuvre est à Ste-Sophie, et la simple rotonde telle que l'ont pratiquée les Romains. L'architecte de Ravenne en élevant des absides autour de sa coupole selon le mode bysantin, avait également visé à la solidité, et il l'a obtenue; mais il en est résulté pour les galeries de circulation, un étranglement à chaque saillie des absidioles, et par suite une détestable disposition des voûtes de ces nefs circulaires.

A l'octogone d'Aix, au contraire, il n'y a point d'absidioles; les huit piliers qui s'élèvent à trois étages, c'est-à-dire un de plus qu'à Ravenne, montent de fond en se reliant à chaque étage par des arcatures, et soutiennent hardiment la coupole, sans autre buttée que la nef circulaire des deux premiers étages. Les grands arcs de la galerie intermédiaire sont raidis avec beaucoup d'intelligence par deux ordres de colonnes qui se superposent : le premier ordre, couronné d'un entablement de trois petites arcatures qui étrésillonnent leurs piliers voisins, et le second ordre appuyant simplement ses chapiteaux contre les grands cintres avec une gaucherie qui n'est pas sans grâce. Ces charmantes colonnes sont d'un ton doux et d'un profil très-fin; elles sont antiques, et c'est tout dire. Toute cette disposition est fort belle et parfaitement solide, car depuis mille ans elle résiste à tous les assauts, et, qui pis est, aux restaurations.

La calotte de la coupole n'est point, à Aix, percée comme à Ravenne de fenêtres d'éclairage qui en interrompent la courbe. Les fenêtres d'Aix sont reportées plus bas, laissent la courbe entière, et, en même temps qu'elles servent d'éclairage, elles forment le troisième étage et la partie la plus lumineuse de l'édifice. J'ajoute que les voûtes des nefs circulaires sont parfaitement tracées. Elles sont sur plan carré, de la largeur de chacune des faces de l'octogone, et se rachètent à chaque angle par une voûte triangulaire dont un des côtés, le for-

meret, s'applique contre le mur d'enceinte. Afin que le mur extérieur des nefs circulaires s'adapte plus régulièrement à toutes ces voûtes, il est divisé en seize faces dont huit répondent



2e ÉTAGE DE L'OCTOGONE.

à l'intervalle des huit piliers, et les huit autres à chacune des huit divisions triangulaires. C'est presque un cylindre. Le plan ci-dessus rendra cette explication parfaitement intelligible.

L'octogone d'Aix, plus étroit que celui de Ravenne,

26 mètres contre 34 avec un étage de plus, est donc sensiblement plus haut que l'édifice lombard. Il est plus élégant aussi ; mais la hauteur serait peut-être un peu disproportionnée et affecterait la forme d'un puits, si l'on ne tenait compte de sa destination. La véritable église ne commence qu'aux galeries ornées de colonnes antiques et fermées sur la nef centrale par les beaux chancels de bronze que tout le monde connaît, et dont M. Gailhabaud a donné d'assez bonnes gravures. Cet étage était celui du prince et des grands de la cour, le rez-de-chaussée étant destiné aux gens de service et à la foule. En effet, la loge impériale où s'habillait l'empereur et d'où il accédait à l'église, existe encore parfaitement intacte. Elle est à gauche de la façade et communique directement au narthex supérieur, qui n'est autre que cette grande arcade, maintenant bouchée, qui occupe toute la façade. L'empereur en sortant de sa *loggia* entrait dans le narthex, puis dans la nef circulaire, et montait sur son trône, placé peut-être à l'endroit où on le voit encore. De là il assistait à l'office et pouvait voir et être vu de toutes les parties de l'église. Cette disposition de partie haute et de partie basse dans les chapelles royales, s'est maintenue longtemps. La Ste-Chapelle de saint Louis en offre un exemple bien connu. Le roi, comme Charlemagne, y accédait de son palais. Seulement, à Paris, la chapelle basse forme un édifice à part.

Dans l'octogone d'Aix, comme dans celui de Ravenne, les huit angles internes du polygone s'accusent franchement sur les huit piliers. Les arcs-doubleaux s'y insèrent de même et à la façon bysantine. Il y a là similitude complète entre les deux monuments ; mais, à Aix, l'abside est carrée. C'est une répétition du narthex s'appliquant à une des faces de l'octogone. Elle est beaucoup moins monumentale qu'à Ravenne, où elle pénètre jusqu'au centre dans toute sa hauteur, en supprimant à l'étage supérieur la circulation. La raison de cette

différence est bien simple : Ravenne était fait pour le culte public ; Aix, pour le culte particulier. Ici la nef de circulation du premier étage appartenait tout entière à l'empereur. C'était son rez-de-chaussée à lui, et il est même certain, si l'on en croit la représentation de la châsse de Charlemagne dont je donne le dessin plus loin, que cette abside avait deux étages comme l'octogone : une abside basse pour le public, et une abside haute pour l'empereur, de niveau avec la galerie de circulation où il se tenait. C'est à l'époque de la destruction de l'abside carrée qu'a été détruit aussi le ciborium placé, je n'en doute pas, au premier étage et couronnant l'autel principal, dont la pierre pourrait bien être celle que l'on voit actuellement derrière le trône de l'empereur. Ce superbe morceau de cipollin, entouré de moulures, ne saurait avoir été, du vivant de Charlemagne, placé derrière son siége, supposé même que le siége ait toujours été en cet endroit.

Nous retrouvons à Aix, imitée, mais un peu moins accentuée qu'à Ravenne, une heureuse et originale innovation bysantine : c'est celle du sommier qui s'évase, reçoit la charge des arcs et la reporte au centre de la colonne sans fatiguer le chapiteau ; l'esprit et l'œil sont également satisfaits.

Je n'ai plus rien à dire, parce qu'il n'y a plus rien de visible, de l'architecture carlovingienne à l'intérieur du Dôme. Le XVIII[e] siècle, avec grande dépense, l'a recouvert d'un plâtrage général, dont la prétention était d'en faire un monument de grand goût. De gros anges joufflus et voltigeants sont accrochés à la voûte pour la décorer. Leurs crampons qui pénètrent cette voûte, le poids de cette masse de plâtre qui n'a rien fait péricliter, donnent une haute idée de la maçonnerie carlovingienne. Cette décoration remplace, hélas ! à la coupole, une mosaïque dont il ne reste plus de souvenir que dans les textes et dans un pauvre dessin donné par Ciampini. Mais ce souvenir prend corps par des milliers de petits cubes

de verre émaillé, que le vandale du dernier siècle a semés comme témoins dans ses ornements rococos.

Assurément, je tremble toujours, quand je vois mettre la truelle du restaurateur dans un monument ; mais je ne saurais regretter la démolition, commencée déjà, de pareilles horreurs. Ce que j'ai entrevu des projets de restauration d'Aix-la-Chapelle m'a paru respectueux pour l'édifice, et témoigne le désir de bien faire. Espérons que les architectes allemands seront très-sobres dans ce qu'ils feront. Ils ont étudié leur cathédrale et n'y mettront que ce dont le passé a laissé la trace. Qu'ils tournent leurs regards vers la France, ils y verront trop de monuments remis à neuf, transformés, méconnaissables, et cet exemple leur fera éviter une faute grave.

Le projet le plus chatouilleux est celui de la restitution de la mosaïque qui, du temps de Charlemagne et presque jusqu'à nos jours, a illuminé la coupole. On peut varier d'avis sur l'opportunité de cette restitution ; pour mon compte, je me prononce en sa faveur. Sauf en Italie, où on la fait mal encore, on a partout abandonné ce genre de décoration, et c'est regrettable. Rien ne peut lutter avec la mosaïque, pour l'éclat, la richesse solide et la grande entente des effets : c'est la lumière même. Je suis humilié, je le confesse, de voir à Paris jeter les millions dans le ruisseau, et de penser que pas une voix autorisée ne s'est élevée pour demander l'emploi de la mosaïque dans nos grands édifices. Le chapitre d'Aix se dit étranger à l'archéologie : je ne sais s'il l'est ; mais il a accepté l'idée d'une mosaïque pour la coupole de son église, et il a été bien inspiré.

Je n'ai pas à traiter ici cette question. Les lecteurs du *Bulletin* trouveront prochainement dans les *Annales archéologiques* un travail spécial de M. Barbier de Montault sur ce sujet. Ce travail est d'un homme qui a étudié la question à

fond et qui sait son affaire. La base en est solide : c'est le dessin que Ciampini nous a laissé de cette mosaïque peu de temps avant sa destruction. Donc pas d'erreur possible sur le point de départ ; mais l'exécution aussi bien que le carton ont besoin d'être dirigés très-sévèrement et par un homme qui n'ait pas des préoccupations gothiques. Qu'on se gare de cela surtout.

Sur la demande du chanoine comte de Spée et du chapitre, et par l'entremise de MM. de Montault et Visconti, notre S. P. le Pape vient de donner à Aix une belle collection des marbres de l'Emporium. Ce sont 67 mètres cubes de cipollin, 36 mètres cubes d'africain, 6 mètres cubes de porta-santa et 40 morceaux de serpentin et de jaune antique. Dans l'emploi de ces marbres, on ne peut se tromper. La trace des revêtements carlovingiens existe encore ; les trous et les crampons qui les retenaient se voient partout ; les débris de ces placages encombrent encore un magasin. Pour la disposition des couleurs, Ste-Sophie, Milan, le baptistère de Ravenne, et d'autres restes en Lombardie, serviront de guides.

Dans les galeries supérieures, on trouve un suffisant échantillon d'opus alexandrinum. Le pavage nouveau n'offrira donc aucune difficulté. Voilà à coup sûr des bases qui sauvent de toute erreur.

Trouvera-t-on des moulures d'imposte pour les grands arcs, sous les grosses moulures de plâtre du XVIII[e] siècle ? Cela me paraît douteux. A Ravenne, il n'y en a point. La retombée des arcs se continue sur le pilier et descend jusqu'au sol ; c'est le système bysantin. On sait qu'à Ste-Sophie et dans les édifices de cette génération, de vastes surfaces lisses attendaient les placages de marbre, et, au-dessus, la mosaïque à compartiments ou tout au moins la peinture, mais une peinture sobre, très-sobre, sans dorures, comme il convient à cette époque où l'or se réfugiait dans les hauteurs lumineuses de la

mosaïque. Il est évident que si l'on ne trouve pas de traces de moulures, il n'en faudra point faire.

Les dernières restaurations des fenêtres n'ont pas été heureuses ; mais la faute en est peut-être antérieure aux directeurs actuels des travaux. Ceux-ci sentent leur responsabilité. Ils laisseront certainement, partout où il en existera, des témoins de leurs restitutions, sans se préoccuper de remettre le Dôme à neuf, comme tel édifice français que je pourrais citer.

L'abside carlovingienne, petite et carrée, comme le narthex dont elle était l'opposite, a été remplacée au XIVe siècle (1371) par le vaste chœur qui existe encore en bon état. Les immenses fenêtres de ce chœur sont décorées de vitraux modernes. Une partie de cette vitrerie a été donnée par le feu roi Guillaume IV, et cela lui a coûté beaucoup de thalers. Selon toute apparence, il y avait là jadis de petites vitres rondes, bombées et d'un blanc verdâtre, serties en plomb, telles qu'elles se voient encore à la chapelle de la Ste-Croix. On conservera bien celles-là, je l'espère.

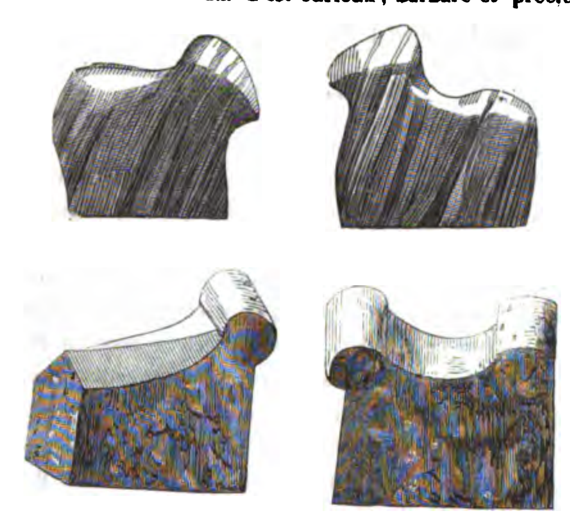
Les colonnes du ciborium détruit existent encore ; on les voit à la chapelle de la Ste-Croix ; deux sont en porphyre vert, rarissime, car M. de Montault nous affirme qu'il n'en existe à Rome que deux semblables.

Épuisons les projets de restauration intérieure. En voici un des meilleurs : il est question d'installer le magnifique Trésor, que toute l'Europe connaît, dans l'étage supérieur des sacristies actuelles. L'idée est excellente, car rien n'est plus gênant, je ne dirai pas pour les visiteurs, mais pour MM. les chanoines, que d'être continuellement dérangés pendant l'office canonial par des étrangers qui envahissent leur sacristie. Et puis, dans le nouveau local, les châsses pourront être isolées comme à Cologne, vues de tous côtés, étudiées à loisir.

J'avais résolu, Monsieur le Directeur, de ne vous parler que d'architecture, mais je n'y puis tenir. J'aperçois d'ici M. l'abbé

Lennartz, l'aimable et intelligent trésorier, qui me fait signe avec sa clef. Descendons : soyez attentif, je vous prie. Voici l'abbé Lennartz qui nous ouvre le buste reliquaire. Baisons respectueusement le crâne du grand roi ; quelle magnifique tête ! puis tournons-nous un peu. Les grandes portes du trésor s'ouvrent : elles sont faites de volets peints en dedans et en dehors provenant de l'autel des reliques qui était dans le chœur ; l'intérieur en est délicieux. Le reste de ces peintures est disséminé à la chapelle Ste-Anne et ailleurs. Voici la croix de Lothaire : sur la face est gravée l'image du divin Sauveur, de celui qui a souffert ; sur le revers sont le divin Auguste, les trois Grâces, précieux camées, belles et vieilles choses qui sont là pour rendre hommage. Résistons à l'éblouissement que nous causent la châsse des grandes reliques et celle de Charlemagne, et considérons attentivement ce devant-d'autel, un antependium travaillé par les Grecs. Quel beau travail ! et que j'aurais bien envie de me ranger sous la bannière de M. Vitet, qui voit des influences grecques un peu dans tout, dans tout ce qui est beau, s'entend. Ce serait le cas de reprendre la thèse de l'art bysantin et de distinguer l'art grec primitif, celui des belles traditions de Bysance avant le XI[e] siècle, de celui de la décadence qui vient après. Que s'est-il passé dans cette longue nuit qui a précédé le XI[e] siècle ? La question vaudrait la peine d'une réponse ; mais ce serait long, et je vois notre ami, M. de Verneilh, me lancer un coup d'œil foudroyant. Je me borne donc à demander au chapitre de faire photographier ce bel ouvrage qu'il ne livrera qu'aux fidèles, et j'en retiens un exemplaire après vous, Monsieur le Directeur. Nous regarderons plus tard et plus à loisir le bel évangéliaire de Charlemagne ; on nous ouvre l'ambon donné par saint Henry en 1024. Arrière les pierreries qui détournent l'attention de ces quatre beaux ivoires gréco-romains ! Je voudrais bien vous les dessiner, mais ce

serait trop long, et j'aurai plus tôt fait de vous envoyer ces quatre pièces d'échiquier, qui, à en juger par la forme et la matière, sont probablement les restes d'un présent plus complet, fait à l'empereur Charlemagne par le calife Aaroun. Elles sont en onyx et en jaspe, et figurent à peu près des éléphants et des chevaux. C'est curieux, barbare et précieux.



Voici un texte (1) qui peut se rapporter à ce présent: « Aaron persarum princeps..... cui munera larga, præcipui causa transmittere vellet honori, nam gemmas aurum vestes et aromata crebro, ac *reliquas orientis opes* direxerat illi. » Au trésor de Ste-Ursule, à Cologne, j'ai trouvé un autre éléphant en cristal de roche : il porte une tour de XIVe siècle, mais il paraît beaucoup plus ancien que son harnachement ; il est arabe peut-être. Pour ne pas quitter Ste-Ursule, je vous

(1) Chronique saxonne en vers: *De gestis Karoli magni, apud* dom Bouquet. Ce texte et ceux qui suivront m'ont été gracieusement offerts par M. Barbier de Montault.

signalerai, à côté de l'éléphant, le plus charmant coffret de mariage qui se puisse voir, plus parfait que celui du Louvre. Tout le roman y est, depuis la partie d'échecs, la promenade au Joly-Bois jusqu'à la ceinture dénouée. Pauvre petit coffret d'ivoire ! il doit être bien étonné de contenir un morceau de la robe de Ste-Ursule ; mais je ne m'en scandalise pas, cette sorte d'emploi a sauvé de bien belles choses.

Extérieur du Dôme.

L'extérieur du Dôme a subi bien des altérations : la flèche qui surmontait la coupole a été remplacée au dernier siècle par une toiture en côte de melon, fort pesante et sujette à l'incendie, celle qui surmontait le portail par un clocher tout récent. A ces deux reconstructions se borneront les travaux extérieurs. Tout le reste ne sera qu'une consolidation, et je ne saurais trop louer ce parti. Chaque siècle a laissé au Dôme d'Aix la trace de son passage ; on respectera cette trace. Il existe dans la ville plusieurs représentations anciennes qui nous mettent au courant des divers états de l'église, après les diverses catastrophes qu'elle a subies. M. le chanoine Bock, connu en France par ses travaux sur les étoffes du moyen-âge, a bien voulu mettre à ma disposition les bois qu'il a fait graver de quelques-uns de ces états. J'en mets trois sous les yeux du lecteur; mais je les ferai précéder par un état plus ancien que j'ai dessiné d'après un moulage que le même M. Bock a fait prendre sur la châsse de Charlemagne. On y voit l'église telle qu'elle existait encore au commencement du XIIIe siècle ; mais, auparavant, je dois donner, d'après Pierre de Beeck, la date des divers incendies.

1224 : « Ignis violentus ecclesiam pervasit decoxitque omnia. »

1236 : « Cum ecclesiæ tecto et edificiis claustri gloriosæ V. M. »

1366 : « Conflagratio ignis ferventissima..... tectum marianæ ædis deusserit cremaritque. »

Et, enfin, le dernier en 1665, postérieur à Pierre de Beeck. On l'a nommé *flagellum Dei*, et c'est un des plus violents.

Ces différentes dates serviront à préciser chacune des constructions successivement soudées à l'édifice primitif.

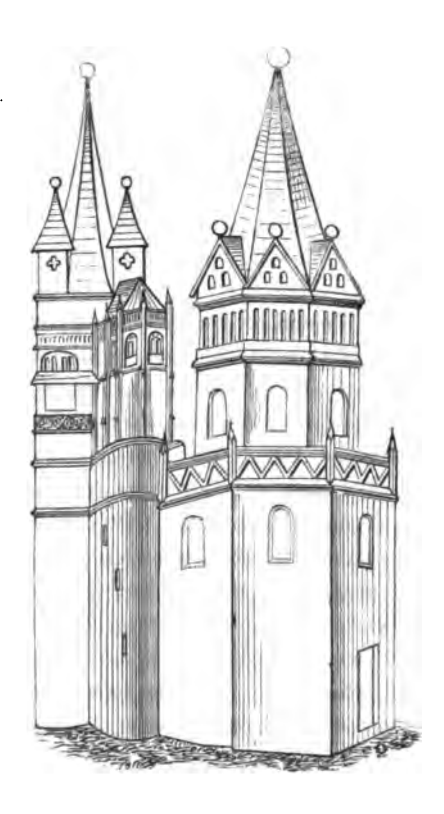
Si l'on considère attentivement ce petit monument d'orfévrerie, si finement travaillé, on sera frappé de son caractère de sincérité ; il est précieux sous ce rapport et bien loin des

tableaux postérieurs, qui ne sont en définitif que des à peu près. Sauf le couronnement de la tour de la façade qui me paraît de la fin du XII[e] siècle, car la fenêtre du pignon accuse l'ogive, tout le reste donne l'idée nette de la basilique carlovingienne. On y reconnaît les deux étages de fenêtres de l'église basse et des galeries, et celles de l'éclairage supérieur, la galerie de circulation autour des reins de la coupole, composée de pilastres qui portent la corniche et le toit, comme dans les plus anciens édifices lombards, Ravenne, Milan, Brescia ; on y voit aussi l'abside carrée bâtie en grand appareil et portant la croix ; les tours qui flanquent la façade et contiennent les escaliers (elles ont une couverture hémisphérique) ; la galerie de communication en bois, qui a dû brûler si souvent, entre la tour de façade et la coupole ; et enfin les toitures couvertes de plomb dont parle l'anonyme bénédictin cité par de Beeck : « Ventusque tam vehemens coortus est, ut non solum humiliores domus verum etiam ipsam Dei Genitricis basilicam, quam Capellam vocant, tegulis plumbeis tectam, ex parte non modica denudaret. » Tout est indiqué dans cette ciselure ; les boules de couronnement : « Malum aureum quo tecti culmen erat ornatum, ictu fulminis dissipatum et supra domum pontificis quæ basilicæ erat contigua est projectum (1). » Puis enfin les pilastres d'angles, indice premier de contre-forts, se montrant en Lombardie dès le V[e] siècle.

Le bas-relief d'où est tiré ce dessin représente l'empereur consacrant la basilique à la Vierge de l'Annonciation. L'ange Gabriel, chaussé ainsi qu'il convient, est derrière la Vierge. Le Saint-Esprit, celui de qui est né le Christ, inonde en même temps l'édifice de ses rayons.

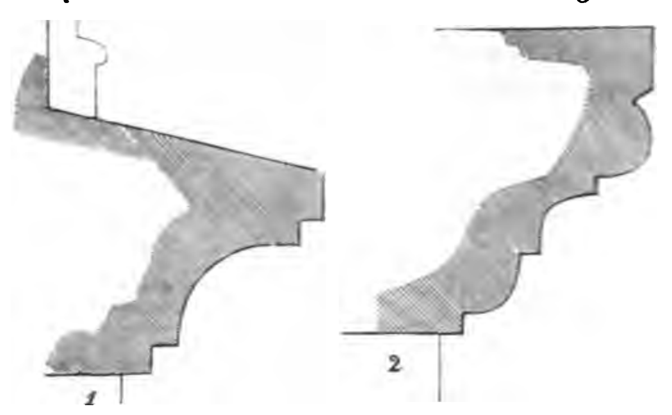
(1) Chronique de la vie de Charlemagne. Manusc. du XIV[e] siècle, appartenant au chapitre.

La châsse de Charlemagne est des premières années du XIIIe siècle. Elle doit avoir précédé l'incendie de 1224 : « Ignis qui decoxit omnia. » C'est après cet incendie que fut refaite la galerie de circulation autour de la coupole, détruite avec son toit et le pont de bois, ainsi que le sommet de la tour de façade. Le dessin suivant vous donnera une idée des deux flèches du XIIIe siècle.



Le toit à huit pans se rachetait sur la façade carrée par quatre clochetons. Il s'arrêtait sur l'octogone par huit fron-

tons, surmontant une galerie ogivale mise à la place de l'ancienne galerie à pilastres. Cette galerie du XIII[e] siècle subsiste encore; elle doit être maintenue et le toit seul refait. Voici les profils du soubassement et de la corniche de cette galerie.



On remarquera l'étonnante ressemblance de cette corniche avec les profils carlovingiens qu'on peut voir plus bas. Dans le dessin ci-dessus le chœur n'existe pas encore, et l'abside carrée est détruite; mais l'exhaussement des tours est déjà indiqué. Nous avons donc là une représentation du Dôme entre 1236 et 1366, puisque la surcharge des tours, indiquée comme on la voit aujourd'hui, est du XIV[e] siècle. Il est très-possible que les ravages causés à cette époque par les incendies aient été moindres que ne le font supposer les chroniques. Celles-ci sont généralement exagérées, et les monuments leur donnent maint démenti. Il me semble voir, dans cette surcharge, des travaux d'embellissement plutôt que des réparations nécessaires. Au XIV[e] siècle, on plaça dans cet exhaussement des tours la partie supérieure de l'escalier qui, au XIII[e] siècle, montait de toute nécessité dans la tour centrale afin d'accéder au pont de bois. Ce changement dut se faire pour laisser la place à la loggia d'exposition des

grandes reliques, qui est aussi du XIVe siècle et qui subsiste encore.

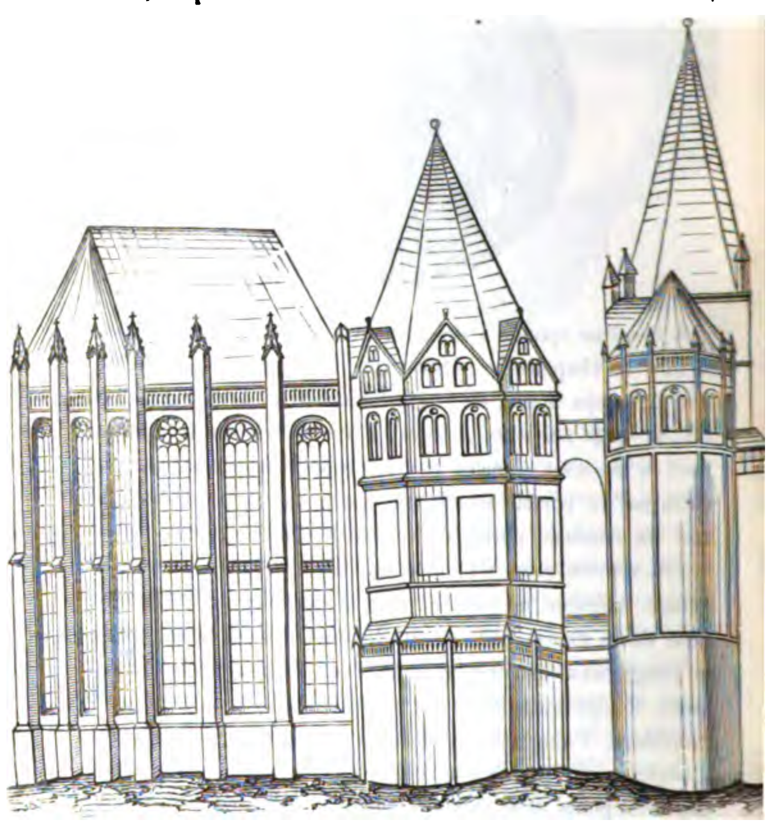


A la même époque a été fermée la grande arcade, et construite la chapelle de la Ste-Croix ainsi que les sacristies. Peu de temps après, en 1371, fut construit le chœur actuel (V. la page suivante), l'avant-dernière des constructions, dont la fin s'est signalée par la chapelle des Hongrois, et enfin par le portail actuel, où l'on a ajusté tant bien que mal les fameuses portes de bronze de Charlemagne.

Les œuvres vives de l'octogone n'ont pas trop souffert. Si l'étage inférieur est obstrué par la chapelle des Hongrois, celle de la Croix, celle de St-Hubert et les sacristies, qu'on ne songe pas à détruire puisque tout cela est nécessaire au culte, l'étage des galeries est parfaitement intact. Dégagé du crépissage, l'appareil carlovingien est entier. Les pilastres d'angles, embryons de contre-forts, avec leurs chapiteaux antiques si petits et si maladroitement ajustés, n'auront besoin que d'un jointoyage. Toute cette partie du Dôme, la galerie du XIIIe siècle étant conservée, n'offre aucune difficulté de restauration. Je n'en dirai pas autant de la façade.

Ici les avis sont divers : les uns, sauf la flèche à refaire, veulent laisser les choses en l'état, momentanément du moins.

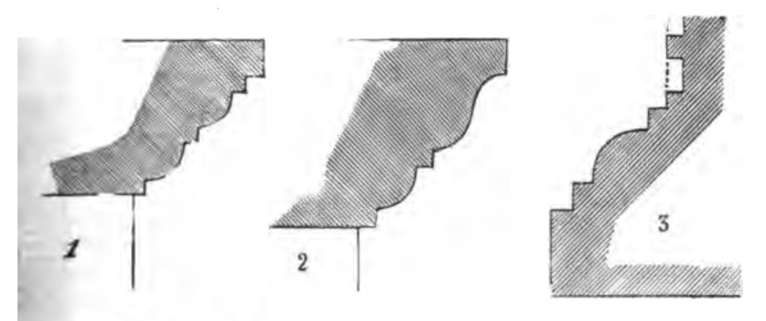
C'est le parti le plus sage, et je partage cet avis. Les autres veulent détruire, et le tour en arrivera, ce fort laid portail du dernier siècle, surmonté d'une Vierge en cage. Le portail détruit, les portes de bronze seront remises au fond du narthex,



CHŒUR, CONSTRUIT EN 1374.

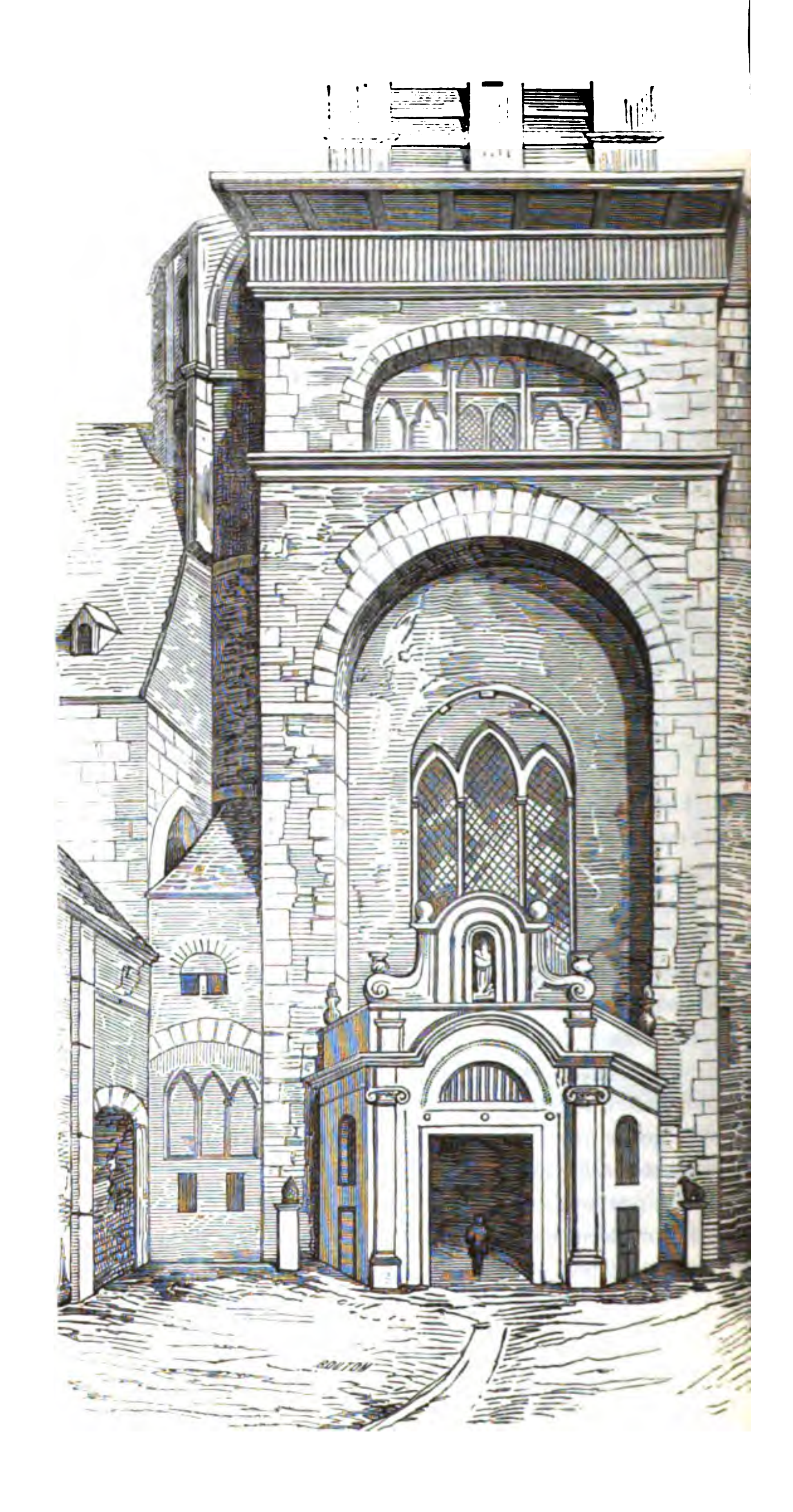
qui est leur ancienne place, les gonds, m'a dit l'architecte, s'y faisant encore voir. Puisse cette démolition ne se faire que dans un temps éloigné qui laisse mûrir la chose, car là commencera la vraie difficulté. Au risque d'être long, il me faut bien l'exposer. Jetons les yeux sur la façade.

Les parties incontestablement carlovingiennes sont celles-ci : 1° le bas des deux tours, jusqu'à la construction gothique; 2° la partie centrale comprenant les deux narthex inférieur et supérieur ; celui-ci est formé par la grande arcade avec son double cintre extradossé, à la façon des monuments romains. Les corniches des tours qui font retour sur le narthex ont été effacées, mais on en retrouve quelques points entiers. Voici leur profil, n° 2. Le n° 1 est celle du petit bâtiment du palais.



3° Une petite loggia appliquée contre le narthex, à gauche; elle est portée sur un cintre surbaissé et est éclairée par une petite fenêtre qu'un pilastre divise en deux. Cette loge communique encore au narthex, et l'on pense, avec raison, que l'empereur s'y revêtait de ses insignes avant d'entrer dans le narthex et dans l'église. 4° En retour d'équerre, un reste des dépendances du palais de Charlemagne. On y voit un pilastre contre lequel s'appuyait, au rez-de-chaussée, une arcade d'entrée dont le cintre subsiste en partie. Le haut du mur porte encore sa corniche carlovingienne (n° 1). C'est dans cet angle que la loggia communiquait, de biais, à un long corridor qui existe encore et qui conduisait au véritable palais impérial, situé à peu près sur l'emplacement de l'hôtel-de-ville actuel.

La grande arcade est surmontée de la loge d'exposition des grandes reliques. Cette partie date du XIVe siècle, et est



portée sur une corniche du même temps dont voici le profil.



Des hommes faisant autorité en Allemagne, éminents par leur savoir, pensent que le mur qui ferme la grande arcade est carlovingien, et qu'on y aurait placé la fenêtre gothique qui s'y voit aujourd'hui. Je demande la permission de ne pas être de leur avis, et voici mes raisons.

Les deux surfaces de ce mur ne sont pas parallèles, mais se composent de deux courbes concaves qui s'adossent. Leur section serait celle d'un fort verre de myope (Voyez le plan plus haut). Au centre de ce remplissage, c'est-à-dire dans la partie la plus mince, est percée l'ouverture de la fenêtre ogivale; en cet endroit le mur n'a guère plus d'épaisseur que les meneaux. Toute cette construction me paraît d'une seule pièce; ni le mur avec ses deux surfaces concaves, ce qui serait inouï au VIII[e] siècle, ni les trois ogives ne sont assurément carlovingiennes. Puis, quand on examine l'intérieur du narthex, on voit que sa voûte en berceau est arrêtée du côté de la façade par un arc-doubleau plus petit, mais concentrique à l'arc du dehors; cet arc-doubleau est porté sur deux pilastres, et c'est contre la face de retour de ces pilastres, disposition insolite, que s'appuie le mur concave. Ces pilastres sont les seuls à avoir des bases (n° 3). Je vois là clairement une entrée destinée à faire son effet du dehors, ce qui ne se pourrait plus avec le mur. De plus, les bases de ces pilastres ne posent pas; elles sont maintenant en l'air. Le nouveau sol,

plus bas que l'ancien de sept centimètres, est indiqué par un reste de pavé en mosaïque fort grossière, se liant avec le mur concave, et du même temps ce me semble. Ce n'est donc ni le sol ni le mur carlovingien. Qu'il y ait eu, du temps de Charlemagne, un autre mur fermant le narthex d'une façon quelconque, je ne le pense pas; mais enfin ce n'est pas impossible. Dans ce cas, on ne peut manquer d'en retrouver l'arrachement en démolissant un petit coin du mur concave dans toute son épaisseur. Ce sondage seul peut donner raison à une des deux opinions. Il prouvera ou que le mur concave est carlovingien s'il fait corps avec la maçonnerie de la façade, ou qu'il en a remplacé un autre de la même époque si l'on en trouve les arrachements. Si, au contraire, les surfaces du VIII[e] siècle sont lisses, c'est que la grande arcade était ouverte. Dans tous les cas, la question sera tranchée, et elle en vaut la peine (1).

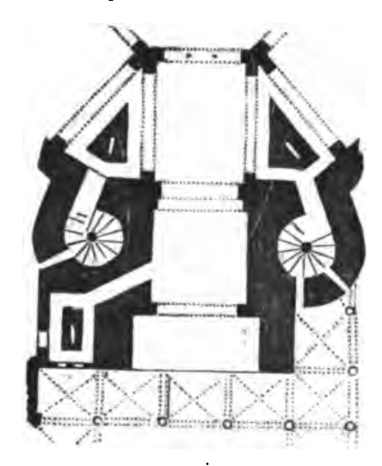
Je ne puis admettre non plus la restitution de M. Forster (*Monuments d'Allemagne*, Architecture, par M. Forster, 1865.) Je l'examinerai tout à l'heure.

Pendant que je recherchais les traces de l'œuvre de Charlemagne, je fus mis en relation avec un jeune peintre allemand plein d'intelligence, M. Martin, du duché de Nassau. Cette bonne fortune de trouver en pays étranger un archéologue interprète, sachant bien le français et raisonnant juste,

(1) Au moment de mettre sous presse, j'apprends que les sondages ont été faits et qu'on a retrouvé des arrachements carlovingiens : ce point est donc résolu. Reste cette autre question : comment se fermait l'arcade qui inscrit actuellement la fenêtre gothique, à supposer qu'elle fût fermée? Cette question semble presque insoluble, puisque nous n'avons aucune représentation de cet état. Ce sera le cas, il semble, de laisser subsister la fermeture du XIV[e] siècle. Les différences de niveau, accusées par les bases anciennes qui sont en l'air, resteront à expliquer.

nous permit de mettre en commun nos idées, de pénétrer partout et de commettre de fréquentes violations de domicile. Dans l'exposé de nos communes recherches, je me servirai donc toujours du pronom *nous;* mais je dois dire de suite que la meilleure part des trouvailles et des remarques appartient à M. Martin.

Raisonnant dans l'hypothèse d'un grand arc ouvert, nous nous sommes dit que l'architecte du VIII[e] siècle n'aurait jamais eu l'idée de mettre ouverture sur ouverture, narthex supérieur béant sur narthex inférieur tout semblable, et que ce dernier devait être doublé en avant par un portique dont la terrasse eût été au niveau du narthex supérieur, de la loge impériale et des galeries de l'octogone. Une porte murée, encore visible sur la tour de droite, nous a donné ce niveau. Elle ouvrait nécessairement sur une terrasse et non dans le vide. Mais ce portique, occupant tout le rez-de-chaussée de la façade, ne s'arrêtait pas là et devait faire retour sur les deux



côtés, se fermer par un quatrième côté et former ainsi l'atrium obligé des hautes époques, le *paradisus* de toutes nos anciennes

basiliques. Le seul moyen de s'en assurer était de rechercher les fondations de ce portique. Avec une rare bienveillance, l'autorité d'Aix nous a permis de faire des fouilles, et nous avons retrouvé le soubassement du portique. Il est difficile à atteindre parce que le sol, qui a servi longtemps de cimetière, a été profondément remanié ; mais enfin il existe en bon et incontestable mortier carlovingien. M. le chanoine Cloth, un des plus anciens membres du chapitre, nous a affirmé avoir vu dans son enfance des restes de colonnes gisantes dans le parvis. Il y a lieu de croire que c'étaient celles du portique. Essenne, dont la façade ressemble à celle d'Aix, possède encore, à ce que nous assure M. le chanoine Bock, un portique sur colonnes. Si jamais on reconstruit le paradis d'Aix-la-Chapelle, ces renseignements ne sont pas à négliger.

Mais un paradis n'est pas complet sans la fontaine sacrée. Nos pères ne le comprenaient pas autrement : *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradisum, qui indè dividitur in quatuor partes*, dit la Genèse. A Aix, nous n'irons pas chercher loin pour la restituer. Dût-on, en cela seulement, nous accuser de faire un petit roman archéologique, nous le ferons. Il existe à côté du portail, où tout le monde peut la voir, une pomme de pin en bronze dont chaque feuille est percée d'un petit trou imperceptible. Aux quatre angles de la plinthe qui porte cette pomme on voit encore les restes des quatre fleuves du paradis, appuyés sur leurs urnes qui sont percées pour jeter l'eau. Cette inscription se lit sur la plinthe : *Dant orbi latices quaeq incrementa gerentes † fertilis eufrates velox ut missile tygris † auctori grates canit oudalricus abbas.* Nous n'avons pas le temps de rechercher ce qu'était cet abbé Ulrich, et c'est dommage, car nous aurions peut-être une date. Ce qui est certain, c'est que la pomme de pin n'est pas antique comme on se plaît à le dire ; c'est le reste d'une fontaine placée sans doute au milieu

du paradis, selon l'usage constant. Les quatre urnes, nous l'avons constaté, versaient l'eau horizontalement. On apercevait ces quatre courants au milieu de la gerbe de pluie qui sortait des petits trous de la *pinea.* Toute cette eau tombait dans un bassin à quatre lobes correspondant aux quatre fleuves. Pour compléter la fontaine sacrée, nous pensons que la louve voisine en bronze (qui est une ourse), brutalement percée au ventre, pouvait bien n'être qu'un déversoir du bassin des quatre fleuves dans un autre bassin plus bas ; car on sait qu'il était d'usage de descendre dans les fontaines sacrées. La pomme de pin, avec ce qui reste des quatre fleuves, accuse l'art des XIe ou XIIe siècles, ce qui permet tout-à-fait de lui donner un bassin à quatre lobes. Je veux, chemin faisant, emprunter à l'excellent ouvrage de M. Labarte, sur le palais impérial de Constantinople, un texte de Constantin Porphyrogénète; il parle de la nouvelle basilique, construite en 886 dans l'enceinte du palais : « Dans l'atrium de l'église se trouvent deux fontaines..... Au milieu de la première s'élève une pomme de pin percée à jour..... L'eau s'élançait en jet de cette pomme de pin et de ces colonnettes dans le fond du bassin, et arrosait tout ce qui se trouvait au-dessous. L'autre fontaine a aussi une pomme de pin de marbre blanc. » M. Martin m'a dessiné une charmante restitution de la fontaine d'Aix, que je mets à votre disposition, Monsieur le Directeur.

Nous avons dit que l'empereur passait de sa loggia dans le palais par les dépendances de ce palais. Ces dépendances, qui existent encore et servent d'habitation, avaient en cet endroit trois étages : 1° un rez-de-chaussée ouvrant sur le paradis par l'arcade dont nous avons parlé ; c'est par là que la domesticité se rendait à l'église inférieure; 2° un étage peu élevé inférieur, de niveau au-dessous de la loge et donnant sur les terrasses du portique ; 3° l'étage accédant à la loge, s'élevant

seulement dans l'angle et se prolongeant en un long corridor dans la direction de l'hôtel-de-ville actuel, là où était l'habitation proprement dite de l'empereur. Ce bâtiment subsiste encore et est divisé en logements. Je recommande la lecture de l'étude de M. Labarte sur le palais des empereurs bysantins. On y trouvera des renseignements pleins d'intérêt, et on ne pourra s'empêcher de voir une grande analogie entre les abords des empereurs grecs à Ste-Sophie, et ceux de Charlemagne à Aix, leur habitude de se vêtir à la porte de l'église, le corridor pour arriver de leur palais à l'église, le pont pour accéder à la galerie supérieure, d'où ils assistaient à l'office. Il est tout naturel, du reste, qu'avec ses relations, l'empereur d'Occident ait voulu s'approprier bien des choses de ceux d'Orient.

J'arrive à la restitution de M. Forster. Le savant archéologue allemand, dominé sans doute par le souvenir du narthex de Ravenne, non ouvert, et aussi par une certaine timidité qui ne permet pas de supposer de grandes ouvertures béantes sans clôture, ou tout au moins sans un ordre d'architecture décoratif, a supposé le narthex clos en dedans du côté de la nef, et en dehors, du côté de la place, par une arcature de trois petits cintres reposant sur deux colonnes, en tout semblables à la galerie supérieure de circulation. Nous allons examiner successivement ces deux clôtures. Premièrement, à l'intérieur, elle est impossible. L'ouverture de communication du narthex à la nef se compose de deux pilastres avec corniche, appliqués à droite et à gauche et laissant entre eux tout le vide du narthex ; d'une arcade surbaissée presque plate, reposant sur ces deux pilastres ; au-dessus, d'une arcade plein-cintre faisant l'éclairage des galeries ; et, enfin, plus haut, de deux petites fenêtres éclairant la coupole par dessus les fenêtres des galeries. Tout cet ensemble est circonscrit par un grand arc-doubleau qui supporte la voûte en berceau du nar-

thex lui-même, et qui repose sur deux pilastres plus élevés que les précédents. La répétition de ce grand arc doubleau, avec ses pilastres, termine l'autre extrémité du narthex. Ainsi, la voûte en berceau, ses deux arcs et les quatre pilastres forment le vrai narthex ; l'arc surbaissé, le cintre au-dessus et les deux fenêtres appartiennent à la nef. Sous cet arc surbaissé, il est impossible, on s'en convaincra à l'inspection, de placer l'arcature de M. Forster. Des trois petits arcs, les deux latéraux devant, de toute nécessité, porter sur les corniches des petits pilastres (et M. Forster les trace ainsi), ne peuvent trouver place sous l'arcade surbaissée. Leur courbe empiéterait nécessairement sur cette arcade et la détruirait. Or l'arcade est intacte ; donc il n'y a jamais eu là et il ne peut y avoir de décoration à colonnes. Mais il faut croire que, l'empereur entré, on ne laissait pas, dans ce climat brumeux, l'église ouverte. Comment se fermait cette grande ouverture où l'on n'aperçoit pas trace de portes? Nous pensons que c'était à la manière bysantine, par une tenture d'étoffe précieuse. Alors, on s'explique la presque nécessité de cette arcade si surbaissée, le rideau s'y logeait facilement. Voici un passage de Pierre de Beek qui pourrrait bien se rapporter à cette tenture : « Anno verbi incarnati 807, regis Persarum legatus..... ad imperatorem Carolum Aquasgranum pervenerunt, munera deferentes... id est papilionem (pavillon) et *tentoria atrii* miræ magnitudinis et pulchritudinis : erant omnia byssina, tam tentoria quam funes eorum diversis distincta coloribus. » Quand nous voyons cette immense étoffe brodée, destinée à un vestibule, comment se défendre de l'appliquer à cette ouverture vide du narthex qui semble l'attendre.

Passons maintenant au mur de façade. Comme nous l'avons dit, il ne faut rien préjuger sur cette clôture avant le sondage que nous avons demandé ; mais, dès à présent, nous pouvons dire que, si l'on trouve par hasard les arrachements d'un mur

de remplissage carlovingien, il ne se trouvera que dans la plus grande ouverture de l'arc ; qu'il serait dès lors bien mesquin d'en faire soutenir la partie haute par ces deux petites colonnes de M. Forster, répétition de celles de la nef, et que, d'ailleurs, des colonnes ne font pas une clôture ; elles en supportent une, au contraire, très-difficile à ajuster dans les entrecolonnements. Supposition pour supposition et vide pour vide, nous aimons mieux croire à une ouverture, laissant voir du dehors l'empereur entrant dans toute sa pompe dans l'intérieur de sa chapelle, dont le rideau se refermait derrière lui. Quoi qu'il en soit, on n'a pas encore trouvé les arrachements du mur carlovingien, et il n'y a pas tant à s'intimider de ce grand arc ouvert. L'antiquité avait bien quelque chose de semblable dans les loges impériales des amphithéâtres.

Si l'on nous demande comment, en l'absence d'un voile qu'on ne saurait plus mettre aujourd'hui, sera fermée l'ouverture intérieure du narthex, nous dirons que c'est là une autre question facile à résoudre, mais qu'il sera toujours temps de traiter plus tard.

J'aurais voulu, Monsieur le Directeur, vous parler du tombeau de Charlemagne ; mais ces notes se sont déjà étendues au-delà de mes prévisions, et ce sujet mériterait de longs développements. Malgré les textes, ou plutôt à cause des textes, elle est fort obscure. Il y a peu d'années, on a fait des fouilles de tous côtés dans l'intérieur de l'octogone pour retrouver le fameux tombeau où Charlemagne était assis. On a mis à nu les fondations, on a creusé à des profondeurs qui m'auraient inquiété pour le dôme lui-même ; on a trouvé de l'eau chaude, mais point de tombeau. Les recherches ne se sont pas arrêtées là. Une place à l'extérieur de l'église a été creusée contre les murs du palais, à un endroit signalé dans l'intérieur par une très-belle décoration du XIIIe siècle. Là on a trouvé une excavation quadrilatère, murée et entourée des restes d'une

chapelle avec abside. Les opinions se sont échauffées ; mais la discussion a été arrêtée par la mauvaise plaisanterie d'une inscription fausse mise à dessein depuis les fouilles. Sans rien dire en faveur de cette soi-disant sépulture, je me permets de trouver que ces sortes d'arguments sont bien loin de faire avancer la science. En Allemagne, comme en France, je les blâme de toutes mes forces.

A présent, permettez-moi de descendre aux temps modernes. Aix est une charmante ville et pleine d'une gaîté tranquille. De belles portes anciennes y donnent accès de divers côtés. Il y a là des promenades toujours vertes quand on grille ailleurs, et des constructions neuves de toute forme en briques, à tourelles, galeries, clochetons, avec des mouvements inouis. Je demandais quel prince logeait dans ce beau château entouré de verdure : ce sont des forçats ; quel gouverneur dans ce magnifique hôtel, au milieu d'un jardin ombreux et fréquenté à toute heure : c'est l'hôpital, dont les convalescents peuvent au moins se promener en bon air. Les habitudes, à Aix, sont graves, impériales je dirai, et tout s'y fait avec solennité. Le dimanche j'assistais à l'office parfaitement célébré, et j'écoutais avec délices, en fermant les yeux pour ne pas être aveuglé par les vitraux modernes, le chant de Palestrina, aussi bien rendu au moins qu'à la chapelle papale. L'absoute y est précédée de la procession au tombeau présumé de Charlemagne, sous la couronne de lumière de Frédéric II. On s'y rend en chantant ces beaux vers que vous ne lirez pas sans plaisir :

O spes afflictis, timor hostibus, hostia victis,
Regula virtutis, juris via, forma salutis;
Carole, servorum pia suscipe vota tuorum.

En finissant, je recommanderai à ceux qui visiteront Aix-

la-Chapelle, le couvent de l'Enfant-Jésus. A l'éducation des jeunes filles pauvres, les religieuses de cet établissement joignent l'industrie des broderies à l'aiguille. J'ai vu là des ouvrages en chasubles, antependiums d'autel, etc., à lutter contre les plus parfaites broderies du moyen-âge, et à des prix très-modérés. Il suffit de donner un dessin bien fait et bien colorié pour que l'exécution soit excellente.



UN DES MONUMENTS

DU

MUSÉE LAPIDAIRE DE COLOGNE

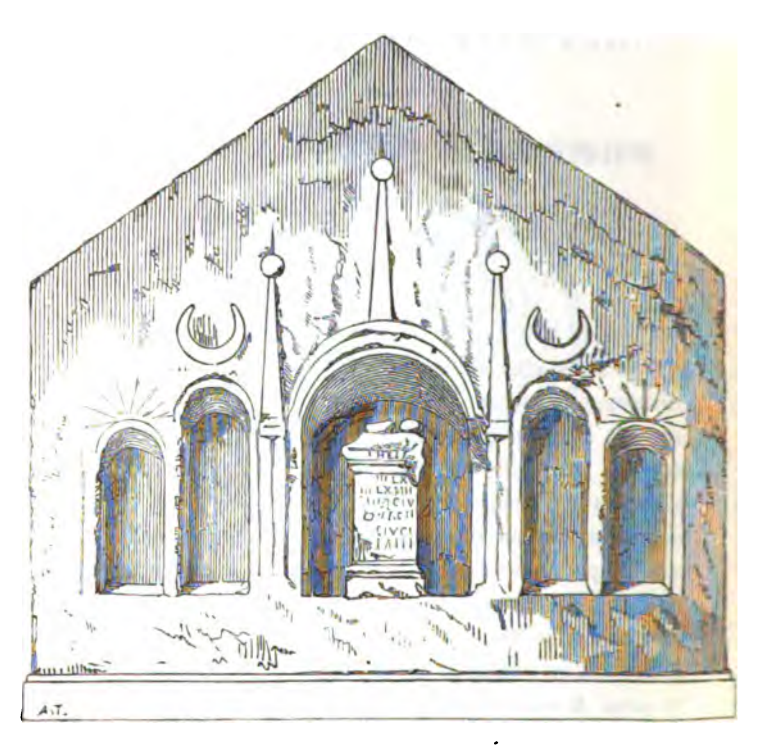
ET

QUELQUES-UNES DES STÈLES QU'ON Y RENCONTRE,

Par M. DE CAUMONT.

Il y a toujours d'importantes observations à faire pour quiconque entre dans un musée lapidaire. Il est bien rare, en effet, que l'on ait étudié tous les objets qui s'y trouvent : bien des gens ne s'arrêtent pas devant des débris en pierre et préfèrent étudier les peintures anciennes, les bijoux, les marbres. Pourtant c'est dans les sculptures exhumées dans le pays que l'on peut observer les derniers vestiges des édifices qui en avaient fait l'ornement sous la domination romaine. Des inscriptions sont souvent gravées sur ces pierres, et les tombeaux ont été exécutés avec des matériaux du pays. Il en est de même des autels et des *ex voto*, dont les soldats romains avaient peuplé les bords du Rhin. C'est un de ces monuments, très-singulier et se distinguant des autres par sa forme et son volume, que je voudrais faire connaître aux lecteurs du *Bulletin monumental*. On le voit au musée de Cologne ; je l'avais signalé aux touristes archéologues il y a quelques années, et l'an dernier (1868), je

priai M. Parker, d'Oxford, qui assistait avec moi au Congrès archéologique international de Bonn, de le photographier. C'est au moyen de cette photographie que je peux en présenter un dessin réduit très-exactement par M. Thiollet.



UN DES MONUMENTS DU MUSÉE LAPIDAIRE DE COLOGNE.

Ce monument montre cinq arcades de grandeurs inégales; l'arcade centrale, plus large, plus haute et plus profonde que les autres, abrite un autel sur la face duquel

existe une inscription (1). Cette arcade magistrale est séparée des autres par deux colonnes ou pilastres portant des espèces d'obélisques couronnés par des boules (2) : un obélisque semblable repose sur la partie centrale de l'extrados ; les deux arcades qui viennent ensuite sont couronnées chacunes par un croissant, et les deux dernières montrent seulement des pierres de voûte simulées et disposées en éventail.

A en juger par l'imperfection des lignes, ce monument, qui a été trouvé dans une campagne aux environs de Cologne, doit être l'œuvre d'un soldat ou d'un ouvrier peu habile ; il est d'un seul bloc et d'une assez grande dimension pour tapisser le fond d'une des galeries du musée. Malheureusement j'ai égaré les mesures que j'avais prises en 1864.

Je ne dirai rien de l'inscription de l'autel, qui a été étudiée par les antiquaires allemands, et il est sage d'attendre la lecture ou la restitution qu'ils doivent en donner. Cet autel a été, comme tout le reste, taillé dans le même bloc de pierre.

Je passe à quelques stèles du même musée qui m'ont paru très-intéressantes et qui n'ont, à ma connaissance, été signalées par personne.

Les stèles gallo-romaines qui accompagnaient les tombeaux à l'époque de l'incinération offrent toujours un grand intérêt, soit par leurs inscriptions, qui indiquent les noms et qualités du défunt, soit par les moulures et ornements qui les couvrent. Quelques-unes, comme on le sait (V. mon *Abécédaire d'archéologie*, ère gallo-romaine), portent l'effigie du mort,

(1) Les voûtes de ces arcades ont été figurées en perspective, c'est-à-dire qu'elles offrent un certain ébrasement vers l'extérieur.

(2) Ces boules ne sont pas une fantaisie de l'artiste, m'écrit Mgr de Montault. Les obélisques de Rome étaient ainsi terminés autrefois. Il existe encore deux de ces boules en bronze que l'on conserve au musée du Capitole.

et j'ai publié dans le *Bulletin*, grâce aux dessins qu'en avait bien voulu faire M. Léo Drouyn, une série de stèles à personnages du musée de Bordeaux. J'ai réuni bien d'autres dessins qui pourront un jour trouver place dans notre recueil. Pour aujourd'hui, il ne s'agira que de quelques stèles romaines du musée de Cologne, qui offrent un caractère différent des autres.

Ordinairement les soldats romains, représentés sur les stèles dans la région du Rhin, sont en pied ou en buste, le plus souvent avec leurs attributs (armes, costumes, etc.); mais sur un petit nombre, que l'on voit au musée de Cologne, le personnage est représenté couché sur un lit, ayant près de lui une petite table sur laquelle se trouvent des vases de formes diverses (V. la page suivante).

Ce type de tombeaux m'avait paru d'autant plus remarquable, quand je l'ai vu il y a une dizaine d'années, qu'on ne le rencontre guères en France. J'avais remarqué seulement dans la galerie des antiques, au Louvre, des pierres tumulaires à peu près semblables avec inscriptions grecques, et j'en avais pris note.

Dix ans devaient s'écouler avant que je pusse obtenir des photographies des stèles de Cologne, et ce n'est que l'an dernier, à l'occasion du *Congrès archéologique international de Bonn*, que M. Parker voulut bien, à ma prière, faire photographier une des stèles dont je parle.

Depuis que j'ai examiné les stèles grecques qui sont au musée du Louvre, M. Froëhner a publié son catalogue des inscriptions grecques du musée et a fait mention de ces stèles. Voici ce qu'il dit au sujet de l'une d'elles (1) qu'il a figurée :

« Le défunt, couché sur son lit, tend la patère à un

(1) Page 266.



STÈLE DU MUSÉE LAPIDAIRE DE COLOGNE.

« serpent qui vient y boire. Devant lui est une table chargée « de pains et de fruits; sa femme, assise au pied du lit, « tient le *flabellum* (éventail). Derrière elle on voit sa cor- « beille à ouvrage et une femme qui apporte une grande « ciste. De l'autre côté, un échanson puise dans un cratère; « plus loin se trouve le cheval du défunt. »

Les mots : Ατταλε, Ἀσκληπιοδωρου Χαῖρε, *Attale*, *fils d'Asclepiodore*, *adieu*, sont gravés sur ce tombeau.

Le catalogue de Froëhner décrit plusieurs autres repas funèbres de la galerie grecque du musée du Louvre, et l'on y voit des dispositions semblables à celles que j'avais remarquées sur plusieurs tombeaux gallo-romains du musée de Cologne. C'est, en effet, un repas funèbre qu'on a représenté et il y aurait à faire sur ces repas une dissertation tout entière.

Je n'ai pas l'intention d'entreprendre un pareil travail : on pourra d'ailleurs recourir aux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Les stèles du musée de Cologne, que je veux aujourd'hui signaler aux lecteurs du *Bulletin*, offrent dans la disposition des figures la plus grande conformité avec celles des tombes grecques. La forme des pieds du lit est identique : ce sont des pieds tournés avec de petits renflements ou des anneaux, comme nos pieds de chaises en montraient encore au commencement du siècle.

La stèle dont je présente l'esquisse fait voir le défunt couché sur son lit, tenant de la main droite une serviette, *mappa*, et de la main gauche un gobelet à anses (1) : deux autres vases

(1) Ce vase à boire est le *cantharus* dont parlent les poëtes.

« Plenis cantharis libere. »

(PLAUTE.)

« Et gravis attrita pendebat cantharus ansa. »

(VIRGILE, Égl. VI.)

de même forme sont placés sur la table ronde à trois pieds, espèce de guéridon qui se trouve près du lit. Un personnage se tient debout aux pieds du lit (1).

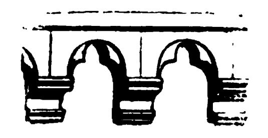
Je regrette de n'avoir pas les photographies de toutes les stèles semblables qui existent à Cologne; elles sont, autant qu'il m'en souvient, au nombre de cinq ou six; toutes ont entre elles le plus grand rapport.

Reste à savoir comment cette forme grecque des tombeaux s'était introduite sur les bords du Rhin, préférablement à tant d'autres localités où nous ne les avons pas trouvées et où pourtant les stèles sont très-nombreuses.

On pourrait faire à ce sujet quelques conjectures; mais je préfère laisser le problème à résoudre aux membres de la Société française d'archéologie et à ceux qui lisent le *Bulletin monumental* en France, en Allemagne et ailleurs.

(1) Ce jeune serviteur est le *puer*, mot que le bon Lhomond a si drôlement traduit par *laquais* dans cet exemple mémorable de sa Grammaire latine : *Puer, abige muscas.*

(*Note de Mgr B. de Montault.*)



CHRONIQUE.

Peintures murales à Lirac. — M. l'abbé Pougnet et M. Canrou, avocat, ont découvert, dans la crypte de l'église paroissiale de Lirac, des peintures d'un haut intérêt. Sous la couche de chaux qui couvre les murs de ce sanctuaire souterrain, se sont montrées des fresques bien conservées, estimées, à première vue, pouvoir remonter au XIII[e] siècle. On a pu mettre complètement à jour un évêque et un apôtre dont la tête est environnée d'un large nimbe.

La crypte date elle-même du XIII[e] siècle, au moins. Elle est d'une architecture excessivement simple et présente tous les caractères du roman secondaire qui régnait encore, à cette époque, dans le midi.

Lirac est une localité ancienne, sur laquelle on possède des documents datés de 914. C.

Palais-de-justice de Domfront. — On peint, à l'heure qu'il est, l'extérieur du palais-de-justice de Domfront, construit en pierre de taille calcaire !

Ce palais est un assez joli monument d'ordre dorique, élevé depuis peu d'années.

Il faut se demander s'il n'y a plus de travaux utiles à faire dans le département de l'Orne. Ce département est-il tellement riche qu'il soit obligé de jeter son argent à l'eau ou, ce qui pis est, de l'employer à propager le mauvais goût ? Qui donc peut ordonner une pareille besogne ? Celui-là fait, sans nul doute, étamer son argenterie pour l'embellir et barbouiller de cirage le vernis de sa chaussure.

Le pays n'a-t-il plus de chemins à construire, de salles d'asile

et d'ouvroirs à créer ? N'a-t-il plus de monuments à restaurer, de communes à aider, de pauvres à secourir, d'instituteurs à récompenser, d'hôpitaux à doter ?...

S'il en est ainsi, qu'il emploie les fonds publics à donner des leçons de goût. Nous croyons que cela sera plus fructueux que de *badigeonner la pierre de taille.*

L.

Ustensiles chrétiens découverts à Porto. — M. le chevalier de Rossi a traité, en 1866, des fouilles que le prince D. Alexandre Torlonia fait exécuter dans sa propriété de Porto, près de l'embouchure du Tibre, et notamment de la découverte des ruines d'un édifice qu'il croit être le célèbre *Xenodochium* de Pammachius, l'ami de saint Jérôme. Sous ces ruines, auxquelles les hommes compétents attribuent la même origine que M. de Rossi, on a trouvé quantité d'ustensiles de terre cuite, de verre, de bronze et d'argent, la plupart ornés de signes et de symboles de la religion chrétienne, tous antérieurs à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve. Les marbres ont été donnés par le prince au musée de Latran; les ustensiles, à la collection spéciale de la Bibliothèque vaticane. M de Rossi s'est étendu sur les marbres en 1866 ; il s'occupe maintenant des ustensiles.

Ceux en argent sont de grands plats ornés de cannelures et d'arabesques. L'un d'eux porte, au centre, le monogramme du Christ. Viennent ensuite trois soucoupes du même métal et du même travail, un très-beau verre évasé et ayant au fond une croix latine niellée, enfin une cuiller sans aucun ornement. On sait que l'usage de la fourchette n'a commencé qu'au XVIe siècle.

A côté de ces objets précieux, nous avons une lampe de bronze, d'un style classique, ornée du monogramme chrétien ; puis des plats, des bouteilles et des coupes en verre, un grand plat en terre cuite et une foule de petites lampes, de la même matière.

M. de Rossi décrit ces divers objets et les compare à d'autres découverts antérieurement.

Le savant rédacteur du *Bulletin d'archéologie* publié à

Rome, établit ici, par des arguments qui confirment ceux de MM. Muratori et Promis, la fausseté des inscriptions d'Alba (Piémont), insérées dans un codex de Dalmazzo Berardenco (savant né à Cuneo en 1414) que Meyranesio prétendait posséder.

Dans les *Nouvelles archéologiques* qui font suite aux articles, M. de Rossi rend compte des fouilles qui s'exécutent dans le cimetière chrétien situé au 5e mille de la voie Portuense, au lieu où se trouvait le bois sacré des Arvales, et il renouvelle la promesse qu'il a faite de donner un article sur ce cimetière aussitôt que les fouilles auront été achevées.

— A Capoue, on a découvert, dans l'église St-Michel *in Curtis*, la chapelle des comtes et des princes lombards, ornée de magnifiques peintures des IXe et Xe siècles. Elle a la forme d'une crypte, dont la voûte est soutenue par une colonne de granit oriental veinée de rouge et ayant un chapiteau lombard, pareil à celui du clocher du dôme de Capoue.

B. DE MONTAULT,
De l'Institut des provinces.

Une pierre tombale à Jouarre. — La dalle funéraire qui fait l'objet de cette étude est actuellement conservée à Jouarre. Elle est en pierre de liais.

Exécutée probablement vers la fin du XIVe siècle, elle fut, volontairement ou par accident, longtemps cachée sous une épaisseur assez considérable de terre, au milieu de l'ancien cimetière Saint-Paul, derrière l'église paroissiale de Jouarre.

En 1863, des travaux importants ayant été entrepris pour déblayer ce cimetière et le transformer en place publique, on découvrit une extremité de cette dalle, et des précautions furent prises pour la mettre complètement à jour.

La partie inférieure manquait ; elle mesure encore 1 m. 65. c. de longueur sur 1 m. 08 c. de largeur.

Sous cette pierre, quoique un peu sur le côté, on aperçut un tombeau, fait de plâtre, divisé en deux compartiments et renfermant deux squelettes d'homme. Les têtes reposaient sur un moellon de pierre à plâtre non cuite, et chacune des mains

droites tenait une bourse pleine de pièces de monnaie. Ces pièces étaient, dit-on, sans effigie perceptible; elles furent vendues par les ouvriers à un brocanteur de La Ferté-sous-Jouarre.

Le nom des personnages, dessinés sur la pierre, n'est pas absolument inconnu à Jouarre. Sans doute on ne trouve plus aucun de leurs descendants directs; mais tout le monde sait que, sur les terres du hameau de Courcelles, il existe un champ appelé *Courtil-Dieu* (1).

D'après notre dessin, qu'on peut diviser en deux parties principales, il est facile d'étudier ce souvenir des siècles passés.

Toute la partie supérieure représente une tour majestueuse et bien ornée. On y remarque quatre clochetons à peu près semblables, deux à deux, et accolés aux angles de deux petites arcatures, couronnées d'une toiture riche en fenêtres et en crochets. Deux solides contre-forts, crénelés et ornementés de pinacles, soutiennent cette construction légère. Au-dessous des arcatures, sont suspendues deux cloches, dont l'armature est engagée dans les contre-forts. Les cloches laissent tomber leurs cordes à travers une voûte formée par l'union de deux ogives tréflées et dont les arceaux reposent sur des chapiteaux décorés de feuillages.

La partie inférieure est occupée par la représentation des personnages pour lesquels fut dessinée cette *lame*, selon l'expression de cette époque.

A gauche, on voit un personnage costumé selon la mode de son siècle, et ayant la tête couverte d'un capuchon à longue pointe. A droite, le personnage est découvert et porte le capuce renversé sur les épaules.

(1) Cortille. — Villula paucis ædificis constructa, domus rusticana prædiolo conjuncta : rectius cui adjunctus est hortus, nam *curtile* proprie hortum rusticum, seu curtis sonat. — Petite ferme, maison de paysan accompagnée d'une petite terre, maison d'habitation de laquelle dépend un jardin. Autrefois on disait: Courtil.... etc. D'où Courtil-Dieu, Boulancourt, etc. (Ex Gloss. du Cange.)

L'un et l'autre tiennent dans leurs mains les extrémités des cordes attachées aux cloches. Il est évident que, par cette action, ils indiquent quelle fut la principale occupation de leur vie et en quoi consistaient les fonctions de marguilliers (1). Entre ces deux hommes on découvre une tête de chien. Cet animal ne nous paraît ici placé que pour exprimer par un autre symbole, la garde fidèle que les marguilliers devaient continuellement exercer dans l'église.

Quoique, selon M de Caumont, ce soit chose insolite ou fort rare de rencontrer des pierres tombales représentant des défunts dans l'exercice des fonctions qu'ils occupèrent durant leur vie, il est certain que nous avons ici un modèle de ce genre. Ce type est donc extrêmement curieux. Tous les savants et amateurs qui l'ont examiné, l'ont ainsi jugé

Nos personnages ont des noms : car au-dessus de leur tête et dans l'ouverture de chacune des ogives trilobées on peut lire les lettres suivantes :

M. CH. DIEV et, J. CH. DIEV.

Quant à l'inscription en majuscules gothiques et en vers qui encadre toute cette composition architecturale, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de l'expliquer sans contestation : nous la donnons textuellement, telle qu'elle est conservée. Mais nous osons la compléter ensuite en y ajoutant quelques mots suffisant, nous le croyons du moins, pour lui donner un sens vrai.

CI. GIST. CH. IÉS DIEV. ET. SO. ENCETRE.
LI. MARREGLIER. SOVLOIENT. ESTRE

(1) Matriculaires. — Æditnus, custos ecclesiæ; *Marguillier, gardien d'une église, administrateur de la Fabrique* — Olim — Marreglier, marrelier.

Is cui in monasterio et ecclesiis cathedralibus officium specialiter pertinebat Horas canonicas, nocte et die ad divinum officium celebrandum custodiendi, signa pulsandi, horologium temperandi, eleemosynas pauperibus distribuendi. — (*Ex gloss.* du Cange.)

DE LESGLISE. DE. NOSTRE DA...

. . . .

. . . .

S. HOIRS. A FAIT. ESLONGNIER.
POVR. LES. ESTRANGES. AVANCIER.
IE. NEN VEIL. AUTREMENT TENCIER.

Il nous semble donc qu'en nous aidant de la rime, nous pourrions hasarder sans trop de témérité la leçon suivante :

CI. GIST. CH. IES. DIEV. *et son ancêtre*
Li. Marreglier. soulaient. estre.
De. l'Eglise. de. Notre-Dame.
SI. POUR. QVAV. CIEL. DIEV AIT SON AME
A. LAVTEL. IL. VINT. BESONGNIER.
ET. SES. *hoirs. a fait. eslongnier.*
Pour. les. estranges. avencier (1)
Je. n'en. veil. autrement. tencier (2)

Nous donnons cette interprétation sous toute réserve, laissant volontiers aux archéologues le soin d'en chercher une autre plus satisfaisante. Il est regrettable d'ailleurs que la dalle ne soit pas entière ; la partie de la légende qui manque nous eût certainement donné le mot de l'énigme. Dans tous les cas, la représentation de Sonneurs sur une pierre tombale nous a paru un fait peut-être unique, et par cela même digne d'être signalé.

L'abbé THIERCELIN,
De la Société française d'archéologie.

Fouilles projetées à Rome pour 1870. — Le Gouvernement pontifical a entrepris d'ouvrir une nouvelle porte à côté de la Porta San Lorenzo et de faire des fouilles à la vieille porte

(1) AVENCIER, *de anticipare. anticipium — avantager avantaige* — (Ex gloss. de Ducange).

(2) TENCIER, blâmer.

pour montrer la différence du niveau entre les portes d'Auguste et celles d'Honorius A. D. 400. Il continue aussi les grands travaux de la Marmorata et d'Ostie.

La municipalité de Rome doit continuer les fouilles de la prison Mamertine.

Quatre jeunes princes romains continueront les fouilles qu'ils ont commencées à l'est de la ville.

L'empereur des Français continue activement à dépenser de grandes sommes sur le Palatin, comme il l'a fait depuis plusieurs années.

Les Prussiens qui ont fait l'an dernier des fouilles fructueuses au collége des Arvales, en feront encore cette année.

Enfin des arrangements qui viennent d'être conclus avec le Gouvernement pontifical et les propriétaires des terrains permettront à la Société anglaise d'archéologie de faire des fouilles :

1° Dans le jardin des moines de St-Grégoire ;
2° Dans le jardin situé en face sous l'Aventin ;
3° Dans le jardin entre les thermes de Caracalla et la route ;
4° Dans le jardin en face entre le vieux St-Sixte et la route ;
5° Dans le jardin des moines de St-Cosme et St-Damien

G. Bouet.

Fouilles de Carolles. — Depuis 1865, l'attention des archéologues normands s'est portée sur un point de la côte de la Manche, entre Granville et Avranches, désigné sous le nom de *Les Chapelles*, et où le savant auteur de l'*Avranchin monumental* avait cru reconnaître les ruines de l'abbaye de Mandane, célèbre par le séjour de saint Pair et de saint Scubilion, au VIe siècle.

Pour étayer son hypothèse, M. Le Héricher s'appuyait sur diverses considérations topographiques, fortifiées par l'interprétation qu'il donnait à un passage de la vie de saint Pair, par Fortunat. La dissertation qu'il publia sous ce titre : *Le Monastère de Maudune, abbaye mérovingienne*, piqua vivement la curiosité et obtint un véritable succès.

Depuis l'apparition de cet ouvrage, deux écrivains normands, fort au courant de l'histoire locale, MM. Pigeon et Le Breton,

paraissent avoir adopt les opinions émises par M. Le Héricher. Cependant, lorsqu'au mois de mars dernier, le même système vint à se produire dans les séances publiques de la Sorbonne, il souleva quelques objections et ne rencontra pas d'aussi complètes adhésions.

« M. Le Héricher, disait le compte-rendu officiel, professeur « de rhétorique au collége d'Avranches, correspondant du Mi- « nistre et délégué de la Société des Antiquaires de Normandie, « donne lecture d'une note intitulée : *Maudunè, abbaye méro- « vingienne retrouvée*. C'est une question de géographie his- « torique qui est le sujet de ce travail. Mandane est un monastère « cité par Fortunat, que M. Le Héricher croit pouvoir appeler « Maudune, et dont il reconnaît l'emplacement *aux Chapelles*, « ruines, au nom significatif, qui se voient sur les falaises ro- « cheuses de Carolles, arrondissement d'Avranches. *On ne peut « prendre parti pour de telles identifications sans témérité, « surtout quand on ne connaît pas les localités.* »

Des fouilles étaient évidemmment l'unique moyen d'éclaircir tous les doutes et de sortir d'incertitude. Il y avait là un problème historique intéressant que des constatations matérielles étaient seules en état de résoudre. La Société d'archéologie d'Avranches l'a compris, et, sur la proposition de son président, M. A.-M. Laisné, elle s'est résolue à faire explorer les ruines des Chapelles. Ce travail, qui a occupé une partie du mois de septembre, a été conduit par M. Le Breton avec autant de zèle que d'intelligence ; mais, ainsi que l'on peut en juger par une note insérée au *Journal d'Avranches*, les résultats obtenus ont été complètement négatifs. Pas de monnaies ni d'objets métalliques ; quelques fragments de poteries grossières, un morceau de pierre meulière et quelques autres menus débris sans valeur : voilà à peu près tout le contingent fourni par les explorations. Quant aux constructions affleurant le sol, le déblai a permis de reconnaître le pourtour d'une chapelle fort exiguë et la base en maçonnerie d'un autel. Dans cette partie, les murs étaient épais et offraient une grande solidité. Les autres restes de constructions qui se voyaient près de la chapelle révélaient

un travail peu soigné et sans caractère. Nous en dirons autant de la base d'un pigeonnier relativement moderne et à propos duquel on a évoqué bien gratuitement le souvenir de l'affection des cénobites, et en particulier de saint Pair et de saint Scubilion pour les colombes.

Si l'on réfléchit que la carte de *Mariette* indique précisément à cet endroit de la côte, sur le territoire de St-Michel-des-Loups, une ancienne chapelle placée sous le vocable de S. Clément, il semblera tout naturel qu'on ait retrouvé sur cet emplacement les fondations d'un édicule religieux : les bâtiments contigus, sans importance, dont on aperçoit quelques vestiges, devaient en être les dépendances. Mais, dans tout cela, jusqu'à présent, nous n'apercevons rien de mérovingien, et nous craignons fort que les ruines de l'abbaye de Mandane ou de Maudune, comme on voudra l'appeler, ne soient encore à découvrir.

Les fouilles, du reste, ne sont pas entièrement terminées, et si elles venaient à révéler quelques faits plus significatifs, nous ne manquerions pas de les consigner dans le *Bulletin*.

L. M.

Un architecte français du XIII[e] siècle en Hongrie. — Aux XIII[e] et XIV[e] siècles, un certain nombre d'artistes français importèrent à l'étranger notre architecture nationale ; voici qu'aux noms déjà connus de Villart de Honnecourt et de Mathias d'Arras, il faudrait en joindre un nouveau. Mon ami, M. le D[r] E. Henszlmann, de Pest, m'annonce que la dernière cathédrale de Kalocsa, en Hongrie, a été bâtie, au XIII[e] siècle, par Martin Ravege ou Ravese, français de nation, et il m'adresse en même temps une copie de l'inscription gravée sur la pierre tombale de cet architecte. Elle est ainsi conçue :

MARTINVS
RAVEGV(*s*)
LAPICIDA
IACET HIC

Une grande discussion s'est élevée entre les savants membres

de l'Académie des sciences de Pest au sujet de l'orthographe du nom propre ; les uns lisent *Ravegus*, d'autres *Ravesus*. Si je m'en rapporte au fac-simile envoyé par M. Henszlman, la lettre contestée serait un G ; mais je ne saurais me prononcer d'après une copie, là où ceux qui ont le monument original sous les yeux restent dans l'embarras. A l'époque où les noms de famille n'appartenaient encore qu'à la noblesse, les artistes avaient coutume de joindre à leur nom de baptême celui du lieu où ils étaient nés ; Martin n'aura certainement pas failli à l'usage. Il ne resterait donc qu'à trouver en France une ville ou commune dont le nom tranchât la question. Malheureusement, si nous avons Ravignan (Landes) et Ravigny (Mayenne), nous possédons aussi Raves (Vosges) et Ravisy (Nièvre) ; lequel choisir ? Raves pourrait bien donner raison aux partisans de l'S, si Ravignan ne favorisait pas à un égal degré les soutiens du G.

Il est vraisemblable que l'V du mot en litige était surmonté d'un sigle disparu avec l'S final ; mais, quand bien même on constaterait l'existence de ce sigle, la solution du problème n'en serait pas plus avancée, car on hésiterait toujours entre *Raveg*(an)*us* et *Raves*(an)*us*, ou approchant.

Dans cet état de choses, il ne me reste qu'à obtempérer au désir exprimé par M. Henszlmann, en donnant la plus grande publicité possible à la question qui le préoccupe à juste titre. L'artiste dont il s'agit est un Français, et il a dû faire ses preuves dans sa patrie avant d'émigrer à l'étranger ; espérons donc que l'un de ces patients investigateurs, aujourd'hui si communs en France, apportera bientôt la lumière sur une de nos gloires ignorées. Ch. de Linas.

Courte réponse à M. de Verneilh. — Bien cher Monsieur, dans un très-spirituel article sur le Dictionnaire de M. Viollet-le-Duc, comme j'en voudrais lire souvent, vous me prenez à partie comme une autorité qu'il faudrait combattre, et vous me faites presque solidaire du savant architecte. C'est me faire deux fois trop d'honneur. Ici, je n'ai point à défendre M. Viollet-le-Duc : il a bec et ongles pour cela ; mais, permettez-moi de me

défendre moi-même, ce qui est déjà trop. Je crois, au fond, que nous ne sommes pas bien loin d'être d'accord.

Je me suis bien mal exprimé, j'en conviens volontiers, puisque vous avez pu appliquer aux tombeaux à personnages de l'époque gallo-romaine celui de Junius Bassus pris pour exemple, ce que je n'ai voulu dire que des tombeaux nommés mérovingiens, faute d'un terme. Miséricorde! quelle énormité j'aurais dit là. Non, je n'ai jamais voulu parler des tombeaux gallo-romains à personnages. J'ai voulu seulement ouvrir un horizon à propos de l'exemplaire du musée de Carcassonne et de ses congénères. Ce tombeau de Carcassonne est à sculpture plate, sèche, anguleuse et uniquement ornementale. C'est, il me semble, de l'art identique aux chapiteaux de Ravenne, de Bysance et, pour remonter plus haut, de la Syrie. Bysance peut être considéré comme un centre d'où tout cela a rayonné et est venu de proche en proche, en se généralisant à Ravenne. Si j'ai parlé de M. de Vogué, c'est qu'il y a de lui un plein volume de ces sortes de sculptures et qu'on peut s'y édifier à fond. Très-différent est ce dernier ouvrage de M. de Vogué de celui sur la Palestine, qui n'offre que de légères traces de style bysantin ou gréco-romain. La question de la sculpture à personnages est tout autre: elle est complexe au possible, et ce serait une grosse besogne d'y rechercher les influences bysantines qui s'y peuvent trouver. Même, pour l'effleurer, ce serait sortir d'une *courte réponse.*

Ce pauvre bysantin, pour le présent, me fait l'effet d'un sac où l'on met de tout: chacun y plonge la main et en retire n'importe quoi, une savatte ou une pièce d'or.

Venez me voir, je vous montrerai mon exemplaire de la *Syrie centrale.* C'est très-curieux, je vous assure. Je vous montrerai aussi des notes prises à la Vaticane sur des manuscrits vraiment grecs, et nous causerons, le crayon en main, ce qui est la vraie manière de s'entendre sur ces affreux bysantins.

Pour ce qui est de la provenance du marbre de Carcassonne, c'est affaire de marbrier, comme vous dites très-bien. Je ne verrais pourtant pas de difficulté bien grande, même à cette époque de voies non ferrées, à ce qu'il en arrivât beaucoup d'Italie, en

les emballant convenablement. Au surplus, je laisse volontiers à vos devanciers la gloire de les avoir sculptés.

Avant de vous quitter, convenons d'une chose : ne nous servons plus du mot clunisien, inventé par M. Viollet-le-Duc. Je vous le dirai tout bas, pour qu'il ne l'entende pas. Quand il est question d'un bénédictin, on dit cluniste ; quand c'est un bourgeois de Cluny, on dit clunisois : jamais clunisien, pas plus que citeausien. Je vous serre la main, A. DE SURIGNY.

Nouvelles archéologiques et publications. — Les nouvelles recherches de M. A. Gantier, membre de la Société française d'archéologie, sur la ville de *Calagurris convenarum* offrent une savante et solide dissertation sur la position de cette ville antique. On trouvera dans cet ouvrage de précieux documents pour l'étude de la géographie ancienne de cette partie de la Gaule (1).

— M. l'abbé Astre, chanoine de Carcassonne, a fait paraître, il y a quelques mois, un volume in-12 de 95 pages sur le sanctuaire de Notre-Dame de La Romenguère, à Villepente, département de l'Aude.

La collégiale de St-Martin de Tours. — Tel est le titre d'un volume que vient de publier M. Nobilleau, membre de la Société française d'archéologie. M. Nobilleau s'est attaché, dans ce très-intéressant volume, à retracer l'existence civile, politique et administrative de ce chapitre illustre entre tous, qui a eu l'honneur de compter au nombre de ses dignitaires un pape, des fils de France et les plus grands noms de la Monarchie.

Les documents publiés par M. Nobilleau sont inédits : il les a colligés soit dans les manuscrits de la bibliothèque communale de Tours, soit dans les registres des archives du département. Une multitude de faits curieux et inconnus sont consignés dans le livre de M. Nobilleau (2) ; il n'a été tiré que 150 exemplaires.

(1) In-4° de 35 pages et 2 planches. Toulouse, 1869.

(2) 1 vol. in-8° sur beau papier. Imprimerie de Mazereau, à Tours, 1869.

— M. Charles Robert, correspondant de l'Institut et l'un des plus anciens membres de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, vient de faire paraître à Paris, chez A. Lévy, les premières feuilles d'un ouvrage intitulé : *Épigraphie de la Moselle.* Ce fascicule se compose de 40 pages in-4° avec trois planches où les monuments sont reproduits de la manière la plus heureuse par le procédé héliographique de M. Dujardin. Ce travail, qui comprendra les monuments gallo-romains de Metz et du département de la Moselle, ancien pays des *Mediomatrici*, intéresse à la fois les épigraphistes et les rares archéologues qui s'occupent de l'antiquité figurée; il est établi sur un très-bon plan et enrichit de notes critiques.

Nous signalerons, parmi les inscriptions, une dédicace à Jupiter, dont il reste encore dix-sept lignes. Ce texte curieux nous apprend qu'un quartier de Metz se nommait *Vicus Honoris* et que plusieurs de ses habitants, dont les noms sont tout gaulois, s'étaient réunis pour élever le monument.

A ce sujet, l'auteur fait remarquer qu'on aurait tort de s'étonner de voir les mots *in honorem domus divinæ* écrits en toutes lettres et placés, non avant comme d'ordinaire, mais après le nom du dieu. Cette formule, spéciale aux Germanies cis-rhénanes et à l'est de la Belgique première, s'écrivait, il est vrai, ordinairement en sigles : IN. H. D. D., et commençait l'inscription ; mais il existe des exemples du contraire, par exemple, dans les inscriptions helvétiques recueillies par M. Mommsen. Une dédicace au génie d'un préfet de station, Gaius Aurelius Maternus, très-bien étudiée par M. Robert, lui a donné l'occasion d'entrer dans des détails curieux sur l'impôt du quarantième, dont les confins militaires étaient exempts.

Quant aux monuments, il en est un que nous recommandons à l'attention du public : c'est un cippe quadrangulaire élevé à Epone et au génie des Leukes; une face représente la déesse, l'autre le génie. Ce monument est publié depuis longtemps, mais jusqu'ici la figure virile n'avait pas été reconnue.

M. Charles Robert a trouvé en quelque sorte moyen de faire

l'histoire de l'auteur du vœu qui était bénéficiaire du légat de la légion XXIIe primigenia, célèbre corps de troupe dont le quartier général a occupé Mayence, depuis le principat de Claude jusqu'à celui de Pupien et de Balbin.

Nous ne terminerons pas cet article sans féliciter notre confrère d'avoir interprété un magnifique monument que nous avons admiré nous-même, en 1846, lors de la réunion du congrès. Les sept figures, mutilées et privées de leur tête qui ornent cet autel, sont les sept planètes rangées dans l'ordre même où elles présidaient aux jours de la semaine.

De Caumont.

Bulletin d'archéologie chrétienne publié à Rome par M. de Rossi. — Une livraison de ce recueil est consacrée tout entière à un article intitulé : *Le culte des idoles à Rome en 394; nouvelles recueillies dans un poème inédit découvert à Paris* dernièrement par M. Delisle et répandant une vive lumière sur la grande crise religieuse qui se produisit à Rome et dans l'empire romain l'an 394. Ce manuscrit porte, à la Bibliothèque Impériale, le n° 8084. Il renferme les poésies du poète chrétien Prudence, lequel vivait encore au 2e ou 3e lustre du IVe siècle. Tout porte à croire que ce manuscrit existait déjà au VIe siècle, si même il n'est pas contemporain du poète. On trouve indiqué en marge, en belle écriture onciale, à quelle espèce de mètre appartient chaque pièce de vers, et à la fin des hymmes la même main a signé, ☩..... TIVS AGORIVS BASILIVS. Il s'agit sans doute ici de Vettius Agorius Basilius Mavortius, créé consul par Théodoric en 527 et dont les travaux sur le texte d'Horace sont demeurés célèbres. Ainsi, nous savons (Horkel, *Analecta Horatiana.* Berolini, 1852) que les satires de ce poète ne nous sont parvenues que par un exemplaire dont les bords avaient été trop coupés et où B. Marvotius suppléa *ex ingenio* les fins de vers qui manquaient.

Aux œuvres de Prudence a été ajouté un médiocre poème déclamatoire, composé en 394 et ayant trait à des faits bientôt

oubliés depuis lors. C'est une invective anonyme contre les derniers souteneurs du paganisme, très-intéressante parce qu'elle nous retrace la lutte entre le paganisme mourant et le christianisme triomphant, mais pitoyable au point de vue de la grammaire et de la prosodie. L'auteur, probablement un élève de rhétorique, déclame contre un consul et un préfet dont la principale entreprise fut de rétablir à Rome le culte négligé des idoles et de pousser les chrétiens à l'apostasie par la séduction.

M. Morel a publié ce poème en entier dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (6e série, t. III) et dans la *Revue archéologique* (juin et juillet 1868) avec un savant commentaire, auquel M. de Rossi ajoute les données de sa propre science.

B. Mavortius était chrétien, ce que prouve la croix qui précède son nom, comme l'était lui-même Félix, *orator Urbis Romae*, son compagnon dans la révision du texte d'Horace, comme l'était aussi le consul Turcius Rufius, Asterius, leur contemporain, à qui l'on doit les corrections du célèbre manuscrit florentin de Virgile. D'où il suit que, jusqu'au XIe siècle, l'étude de la littérature classique se maintint parmi les fidèles, qu'elle servait de fondement, de préparation à la littérature chrétienne, et il est faux de dire que plusieurs chefs-d'œuvre des classiques latins ont été détruits par le fanatisme des premiers chrétiens.

Comme M. Morel, M. de Rossi conjecture, dès les premiers vers, que l'anonyme déclame contre le préfet et consul Nicomaque Flavien, sénateur d'une grande autorité sous Valentinien II et Théodose le Grand. Ce personnage, s'étant mis à la tête de la rébellion et du parti d'Eugène, lequel usurpa en 392 le trône de Valentinien assassiné par son général en chef le païen Arbogaste, tenta la restauration solennelle du culte païen, fut défait en 394 près d'Aquilée et y perdit la vie. On sait que cette tentative de la partie païenne du sénat pour remettre l'idolâtrie en honneur provoqua une allocution de Théodose au sénat et de nouvelles lois contre les temples et les sacrifices et eut pour effet le triomphe définitif du christianisme comme religion d'État dans l'empire romain.

Le poète anonyme parle de choses qu'il a évidemment vues ou qui se sont passées il n'y a pas longtemps.

Eugène fut poussé à la guerre contre Théodose le Grand par les plus fanatiques d'entre les sénateurs païens, qui lui promettaient une victoire certaine, dont ils espéraient le triomphe de l'idolâtrie. Sozomène (*Hist.*, *Eccl.* ch. xxii) dit formellement que le plus ardent de ces hommes était Flavien, très-versé dans la science augurale. Macrobe l'introduit dans ses *Saturnales* raisonnant de cette science. Rufinus parle des sacrifices renouvelés à Rome par Flavien pour obtenir la victoire à Eugène : *Pagani*, dit-il (*Hist. Eccl.*, II, 33), *qui errores suos novis semper erroribus animant, innovare sacrificia et Romam funestis victimis cruentare, inspicere exta pecudum et fibrarum praescientia securam Eugenio victoriam nunciare, superstitiosius hæc agente et cum omni animositate Flaviano tunc præfecto, cujus assertionibus (magna enim erat ejus in sapientia prærogativa) Eugenium Victorem fore pro certo præsumpserant.*

Au reste, pendant les dix années qui précédèrent l'usurpation d'Eugène, les sacrifices païens n'avaient jamais été interrompus à Rome. Gratien confisqua en 383 les revenus des temples et abolit les sacrifices au nom de l'empire ; son décret fut maintenu par Valentinien II, mais on continua à tolérer les sacrifices accomplis aux frais des particuliers. Eugène, qui était chrétien, bien qu'il eut été poussé au pouvoir par la faction païenne, n'osa pas rendre au paganisme ce qui lui avait été enlevé. Il prit un biais : il donna personnellement à Flavien et aux autres sénateurs les rentes dont les temples avaient été dépouillés, et Flavien renouvela au nom de Rome et avec le plus grand éclat toutes les cérémonies païennes. Ainsi, il consacra trois mois au *lustrum* ou sacrifice amburbal de Rome, cérémonie depuis longtemps inusitée et qui était une provocation sanglante à l'adresse des chrétiens, déjà en majorité dans Rome.

Notre poète fait allusion à cet événement :

Mensibus iste tribus totam qui concitus urbem

Lustravit, metas tandem pervenit ad ævi.
Quæ fuit hæc rabies animi? quæ insania mentis?
. . . Jovis vestram posset turbare quietem.
Quis tibi justium incussit pulcherrima Roma?
Ad saga confugerent populus quæ non habet olim?

Mais Rome revit, à ce qu'il paraît, à cette même époque, toutes les cérémonies publiques du calendrier païen, entre autres les fêtes d'Isis et de Cybèle. Les vers ci-après ont trait aux pleurs que l'on répandait pendant quatre jours sur la mort d'Osiris, pleurs suivis de la fête de sa découverte :

Quis te plangentem non risit, calvus ad aras
Sistriferam Fariam supplex cum forte rogares :
Cumque Osirim miserum lugis latrator Anubis,
Quem tenet inventum rursum quem perderet (Isis),
Post lacrimas ramum fractum portaret olivæ.

Les vers suivants décrivent la cérémonie du *taurobolium* que les païens croyaient avoir la propriété de purifier le sujet pour vingt ans. Flavien se fit *tauroboliser* au moment de la guerre contre Théodose. Un des anciens temples de Flora fut restauré et remis en honneur.

En même temps, Flavien ne négligeait rien pour séduire les chrétiens et les ramener à l'idolâtrie :

Christicolas multos valuit sic perdere demens,
Qui vellent sine lege mori donaret honores
Oblitorque sui caperet quos demonis arte ;
Muneribus cupiens quorumdam frangere mentes
. . . . parva mercede profanos.
Mitteret inferias miseros sub tartara secum.

Le poète parle ensuite de trois apostasies éclatantes obtenues par les artifices de Flavien, celle d'Hierius, probablement l'orateur de ce nom à qui Augustin dédia dans sa jeunesse, vers l'an 381, ses livres *De pulchro et apto*, Leucadius et Marcien.

Jusqu'ici, la faction païenne ne persécute pas : elle se borne à séduire, et il ne paraît pas qu'elle ait obtenu de grands résultats. Mais elle se promettait bien de persécuter après sa victoire, dont elle ne doutait pas : *Promiserat*, dit Paulin (Vit. Ambros.), *Arbogastes. Solvere..... (per pro) fa(n)a foedera leges Leucadium fecit, fundos curaret Afrorum, Perdere Marcianum sibi procunsul ut (esset).*

L'abbé Barbier de Montault,
De l'Institut des provinces.

A Catalogue of fifteen hundred photograps illustrative of the archeology of Rome, prepared under the direction of J. H. Parker. Hon. M. A. Oxon. F. S. A. Part. III, taken en the winter of 1868-69, Oxford 1869. Printed for private circulation only. — Depuis trois siècles, depuis Onophrius Panvinius, les auteurs qui ont écrit sur les antiquités romaines n'ont fait que se copier l'un après l'autre. Ne pouvant donc se fier aux autorités reçues, notre infatigable confrère M. Parker a voulu étudier Rome sur les monuments eux-mêmes, et la riche collection de photographies dans laquelle il les a reproduits permettra à ceux qui ne peuvent faire cette étude sur place de la faire dans le cabinet.

M. Parker avait tout d'abord entrevu d'une manière vague ; mais il regarde maintenant comme certain que les mouvements de terrain des fortifications primitives avaient eu une grande influence sur le site des principaux édifices et sur leur plan. Aussi, l'étude des escarpements des terrasses et des tranchées qui dépendaient des sept collines a été le point de départ de son travail. Ces fortifications primitives avaient été cachées en grande partie par les constructions élevées sur elles pendant plusieurs siècles ; mais la démolition de ces constructions ayant mis à découvert les murs de Romulus sur plusieurs points, sur le Palatin entre autres, il s'est empressé d'en faire faire des photographies.

Le mur de Servius Tullius est visible en divers endroits. Une portion a été rendue visible par les fouilles faites sous la di-

rection de M. Parker, en 1868 et 1869, dans la vallée entre le Cœlius et l'Aventin. On en voit une autre portion sous l'église St-Clément où elle traverse la vallée de l'Esquillin au Cœlius.

L'ouverture du chemin de fer ayant mis au jour une autre partie de cette muraille à l'est de la ville, quatre jeunes princes romains y ont fait des fouilles à leurs frais, et ont rencontré les maisons d'une rue du Ier ou du IIe siècle.

Les murailles des siècles suivants ont été étudiées et photographiées pour ainsi dire pas à pas; le grand mur d'Aurélien, par exemple, avec les aqueducs, le camp des Prétoriens et les autres édifices qu'il renferme ainsi que ses portes changées en forteresses par Honorius A. D. 400.

Une des séries les plus importantes est celle qui nous montre les aqueducs qui, sur des ponts quelquefois de 100 pieds de haut, amenaient à Rome l'eau des lacs de Néron et de Trajan auprès de Subiaco, et de divers autres points. M. Parker suit tout leur parcours et prouve l'erreur accréditée de certaines opinions : celle par exemple qui donne le nom d'Aqua Alexandrina à un aqueduc qui est réellement du temps de Trajan et d'Adrien.

D'autres séries donnent des exemples de constructions romaines à date certaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au XVIe siècle.

Les grands monuments de l'Empire ont aussi leur part dans ce travail : mais comme ils sont plus connus et plus souvent reproduits par les photographies, on s'est moins étendu sur ce sujet.

Enfin, d'autres séries nous présentent les tombes et les chapelles des cimetières, les fresques des catacombes, les mosaïques, les sculptures des musées et les châteaux et les tours du moyen-âge (1).

(1) On peut se procurer ces photographies : à Londres, chez MM. James Parker et Ce, 377, Strand; à Rome, M. P. Brocard, 27, via Felice. — Les prix sont 2 shellings format in-4°, 1 shelling format in-8°.

TABLEAU RAISONNÉ

DES

PIERRES ET MARBRES ANTIQUES

EMPLOYÉS

A LA CONSTRUCTION ET DÉCORATION DES MONUMENTS DE ROME,

Par Mgr X. BARBIER DE MONTAULT,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

Fuit inter lapidem et marmor differentia.
PLINE.

AU LECTEUR.

J'ai écrit cet opuscule surtout en vue des étrangers qui, visitant Rome, se plaisent à admirer les marbres nombreux qui décorent ses édifices tant anciens que modernes. J'ai songé aussi à ceux qui rapportent de leurs excursions dans la campagne des fragments de marbre qu'ils font polir et les disposent ensuite soit en forme de table, soit en manière de collection. Aux uns et aux autres il fallait un guide pratique, élémentaire, qui apprît d'abord à nommer les marbres pour les distinguer les uns des autres, puis à les classer pour les grouper méthodiquement suivant leurs caractères propres.

Cette étude est aussi facile qu'agréable. Elle n'exige aucun travail intellectuel, mais seulement de l'attention et de la

mémoire. Celui qui a l'habitude d'observer ne tardera pas, après avoir vu plusieurs fois le même marbre, à le reconnaître pour ainsi dire d'instinct, au premier coup-d'œil, tellement sa physionomie franche et nette aura frappé l'esprit en même temps que les regards.

C'est se priver volontairement d'une source réelle de jouissances que de rencontrer partout des marbres et de ne pas chercher à savoir quels ils sont et quelle est leur valeur artistique et matérielle.

Je ne me suis occupé ici, avec les ouvrages bien connus d'Ennius Visconti, de Corsi, de Belli et du comte de Clarac, que des marbres connus des anciens Romains et par eux employés à la décoration de leurs monuments. Ce sont les plus beaux et aussi les plus fréquents, tant dans les églises que dans les palais et les ruines. Ce sont également les séries que l'on collectionne et leur total monte à cent douze échantillons, y compris les variétés de chaque espèce.

La méthode que j'ai suivie pour apprendre à connaître et à classer les différents marbres est des plus simples. Je procède à la fois par voie d'analyse et de logique.

Les premières notions se trouveront dans le catalogue des principaux marbres que possèdent les musées. Par là doit débuter le commençant et, quand je lui signale, par exemple, une colonne de vert antique ou une urne de granit, son premier soin sera d'observer attentivement ces deux objets pour se les fixer dans la mémoire; puis, afin de se rendre compte de son impression, il les étudiera successivement en les analysant et en raisonnant leurs caractères spéciaux, qui les différencient les uns des autres.

L'exposé méthodique comportait quelques développements que je n'ai pas négligés.

Malheureusement nous n'avons pas de termes *ad hoc* pour distinguer les différentes espèces. L'italien emploie d'une ma-

nière générale le mot *pietra*, pierre, comme nous celui de *marbre*, qui est moins exact, parce qu'il ne s'applique proprement qu'à un seul genre qui est celui des *pierres tendres*. Pour être intelligible et exact, tout en tenant compte de la distinction posée par Pline entre le *marbre* et la *pierre*, j'ai établi quatre catégories qui répondent aux usages ou aux propriétés de la pierre quelle qu'elle soit, *commune*, *tendre*, *dure* ou *fine*, selon qu'elle est employée aux besoins ordinaires de la vie, qu'elle se taille sans difficulté ou avec peine, et enfin qu'elle forme le plus précieux des ornements.

Chaque pierre, mise à la place que lui assigne sa nature même, est ensuite considérée au triple aspect de sa dénomination française, latine et italienne ; de sa formation géologique et de sa provenance. Après avoir ainsi donné son signalement, condensé dans une formule brève et précise, j'énumère ses variétés et indique ses plus beaux et curieux spécimens existant à Rome.

Les fouilles pratiquées depuis deux ans sur les bords du Tibre, à l'Emporium, qui fut autrefois l'entrepôt des marbres venus par mer, ont révélé des trésors inouis et des richesses inappréciables, qui feront le plus grand honneur à la science infatigable du baron Visconti, auteur de cette colossale découverte, non moins qu'au pontificat de Pie IX, protecteur zélé des beaux-arts.

Plus que jamais l'étude des marbres antiques devient à la mode. Aucun moment ne pouvait donc être plus opportun et plus favorable pour la publication d'un mémoire qui s'attache à mettre en relief une des gloires de la Rome des Césars, qui légua à la Rome des Papes une partie des dépouilles opimes que lui apportait en tribut le monde entier.

I. PIERRES COMMUNES.

Les pierres employées aux constructions sont de six espèces différentes : le *pépérin,* l'*éperon,* le *tuf*, le *silex,* le *travertin* et l'*ardoise*.

1. PÉPÉRIN, *lapis Albanus*, *peperino.* — Le pépérin est une pierre volcanique, de couleur verdâtre, formée de cendres agglutinées et mêlées de petits cailloux noirs.

Son nom vulgaire lui vient de ce que son aspect est celui du *poivre* broyé, en italien *pepe*, et son nom latin, de ce que les carrières sont au pied des monts Albains, à Albano et à Marino.

Le pépérin est une pierre friable qui ne résiste ni à l'air, ni au chaud, ni au froid; l'eau lui donne de la consistance.

V. au musée du Vatican le tombeau de Scipion, l'extérieur du temple d'Antonin et de Faustine au Forum, la corniche du transept de St-Jean-de-Latran.

2. ÉPERON, *lapis Gabinus*, *sperone.* — L'éperon est une pierre volcanique, plus résistante que le pépérin, et de couleur cendrée, avec quelques taches noires, jaune foncé et jaune clair.

La carrière est près du lac de Gabi, sur la voie de Palestrina, entre Rome et Tivoli.

V. la voûte de la *Cloaca massima*, le *Tabularium* du Capitole et les murs du Forum de Nerva.

3. TUF, *lapis ruber*, *tufo.* — Le tuf se compose des mêmes éléments que le pépérin, à cette différence près que les cendres volcaniques ont dû être transportées par les eaux,

qui les ont déposées par couches ou bancs. La couleur varie du jaune au rouge, mais le rouge y domine.

Le tuf se trouve à Rome même et aux environs.

V. les fondements du temple de Vesta, les colonnes du temple d'Hercule à St-Nicolas *ai Cesarini*, les murs et plusieurs colonnes du temple de la Fortune virile.

4. Silex, *lapis Tusculanus, selce.* — Le silex est une lave basaltique, de couleur cendrée, semée de petits cristaux jaunâtres et noirs.

Les carrières sont à Monte Porzio, sur le territoire de l'ancien Tusculum.

Le silex ne servait qu'à paver les voies romaines, et il en existe de beaux échantillons à la Voie-Sacrée.

5. Travertin, *lapis Tiburtinus, travertino.* — Le travertin est une substance calcaire, poreuse et de couleur jaunâtre, formée par le dépôt de l'eau de l'Anio.

Les carrières sont à Tivoli. On en a trouvé aussi à Fiano et à Civita-Vecchia.

V. le Colysée, le théâtre de Marcellus, l'extérieur et la colonnade de St-Pierre, la façade de St-Jean-de-Latran, celle de St-Louis-des-Français, le palais Giraud.

6. Ardoise, *lapis Ligusticus, lavagnone.* — L'ardoise est un schiste argileux, de couleur brune tendant au noir. Elle n'est pas susceptible d'être polie. Les carrières sont à Lavagna, dans le pays de Gênes. Les Romains l'employèrent en dallage, en ornements d'architecture, bases de pilastres et couvertures des maisons.

V. un bas-relief n° 17, seconde salle, au musée du Capitole.

Une variété offre un semis de petits points jaunes régulière-

ment disposés sur fond brun-noir. Pline nous apprend qu'elle venait de Thèbes : aussi il la nomme *lapis Thebaicus*. Les ouvriers la connaissent sous celui d'ardoise tigrée, *lavagna tigrata*.

II. MARBRES.

Le mot *marbre*, en latin *marmor*, vient du grec *marmairon*, qui signifie *pierre brillante*.

Nous désignons sous le nom de *marbres* toutes les pierres formées par le carbonate de chaux, d'une contexture moins serrée que les pierres dures, attaquables par les acides, ne jetant pas d'étincelles au choc de l'acier, susceptibles de prendre une teinte brillante par l'action du polissage, et translucides en feuilles très-minces.

Nous les divisons en deux catégories, suivant que la couleur qui les distingue est uniforme ou variée.

I. MARBRES UNIS.

Les marbres unis sont ceux qui n'offrent qu'une seule couleur. Il n'en existe que cinq variétés : *blanc*, *jaune*, *rouge*, *noir*, *gris*.

1. MARBRES BLANCS.

Le marbre blanc, qu'on nomme aussi *marbre statuaire*, a surtout été employé pour les statues, les frises, les chapiteaux, etc. On en compte neuf espèces différentes.

1. MARBRE DE PAROS, *marmor Parium*, *marmor grecoleus*. — Il est très-blanc, dur à la taille et plein de gros

cristaux brillants. C'est le plus beau des marbres statuaires. Il provient de l'île de Paros, dans l'Archipel. Anacréon le nomme *lygdinos* ou encore *lychnite*, parce qu'on l'extrayait à la lueur de la lampe. Virgile l'appelle *pierre de Marpesse.*

V. la statue de Minerve Medica dans le *braccio nuovo* du musée du Vatican.

2. MARBRE GREC, *marmor porinum*, *marmo grechetto duro.* — Il est blanc et dur comme le marbre de Paros, mais il pèse moins et ses cristaux sont plus petits. Sa ressemblance pour la densité avec le tuf (en grec *poros*) l'a fait qualifier *marmor porinum*, et la finesse de son grain lui a valu le diminutif de *grechetto.* Il provient d'Olympie, dans le Péloponèse.

V. au musée du Vatican le torse du Belvédère, œuvre d'Apollonius d'Athènes; six colonnes dans le cloître de St-Sauveur *in Lauro*, deux à St-Georges *in Velabro.*

3. MARBRE PENTÉLIQUE, *marmor Pentelicum*, *marmo greco fino.* — Il est blanc et d'un grain très-fin et compacte, sans cristaux; il a de l'analogie avec le marbre de Carrare. Sa rareté le fait rechercher et lui donne un grand prix. Les anciens l'extrayaient du mont Pentélès, près d'Athènes. On le confond facilement avec le marbre du mont Phellius en Attique.

V. le buste d'Auguste enfant au musée du Vatican, une nacelle à Ste-Marie *in Domnica,* deux colonnes cannelées à Ste-Cécile.

4. MARBRES DU MONT HYMETTE, *marmor Hymettium*, *marmo imezio.* — Le tissu de ce marbre est compact et le grain a de gros cristaux comme celui de Paros : le fond est blanchâtre, avec de longues veines parallèles d'un gris bleu.

Il dégage, quand on le travaille, un gaz hydrogène sulfuré, dont l'odeur désagréable a de l'analogie avec celle de l'*oignon*; aussi les ouvriers le nomment *marmo cipolla*. Il provient du mont Hymette, près Athènes. C'est le premier marbre qui soit venu à Rome des pays étrangers, et L. Crassus, l'an 92 avant J.-C., en orna sa maison du Palatin, ce qui l'avait fait surnommer par Brutus la *Vénus Palatine*.

V. les quarante-deux colonnes de la nef de Ste-Marie-Majeure, les vingt de celle de St-Pierre *in Vincoli*, celles qui forment le portique septentrional de la basilique de St-Paul-Hors-les-Murs et les vingt-quatre de la nef de Ste-Sabine.

5. Marbre de Thasos, *marmor Thasium*, *marmo greco livido*. — Le tissu de ce marbre est compacte, et son grain, médiocrement gros, a des paillettes luisantes. Sa teinte générale est un blanc livide. Il provient de l'île de Thasos, dans la mer Egée.

V. la statue d'Euripide, au musée du Vatican, *braccio nuovo*, n° 81; la pyramide de Caïus Cestius; deux colonnes au portique de St-Jean-Porte-Latine; deux dans la crypte de Ste-Suzanne.

6. Marbre de Lesbos, *marmor Lesbium*, *marmo greco giallognolo*. — Son grain est gros et brillant; sa teinte générale est jaunâtre; aussi les anciens l'employaient volontiers pour imiter les chairs. On l'extrayait de l'île de Lesbos.

V. la Vénus du Capitole, au musée du Capitole, et la statue de Julia Pia, au musée du Vatican, n° 120; deux colonnes cannelées à Ste-Marie *in Cosmedin*, et deux à Ste-Bibiane.

7. Marbre de Tyr, *marmor Tyrium*, *marmo greco turchiniccio*. — On le reconnaît à sa teinte bleuâtre, qui n'est

d'ailleurs sensible que quand on l'approche d'un marbre très-blanc. Les carrières d'où on le tirait étaient en Phénicie, au Mont-Liban. Sa proximité de Tyr lui a fait donner le nom de cette ville.

V. les degrés du Prétoire à la *Scala santa;* les onze colonnes du temple de Jérusalem qui sont à St-Pierre, et deux dans la nef de Ste-Marie *in Cosmedin.*

8. MARBRE DE CARRARE, *marmor Lunense*, *marmo di Carrara.* — Son grain est fin comme celui du Pentélique, d'un blanc savonneux qui lui donne l'aspect de la majolica et souvent taché de noir. Les carrières, encore exploitées, sont à Carrare, ville voisine de l'antique Luni. Elles ne furent découvertes que vers le temps de Jules César, et firent un tort considérable aux carrières de la Grèce.

V. les colonnes et l'architrave de la basilique d'Antonin le Pieux, à la douane de terre; quatre colonnes à la façade de Ste-Marie *dell' Anima.*

9. MARBRE PALOMBIN, *marmor Coraliticum, marmo palombino.* — Son grain est très-fin, son tissu compacte; quand on le casse, il ne brille pas. Sa substance est calcaire, mêlée de magnésie et aussi parfois d'albumine et d'argile. Il n'est jamais complètement blanc, mais blanchâtre, tendant au gris et au jaune, comme l'ivoire, les plumes de *pigeon* ou de palombe. Les carrières sont en Phrygie, sur les rives du fleuve Coral ou Sagari. Les Romains l'employaient surtout à paver leurs maisons.

V. au musée du Vatican, dans la galerie des Candélabres, deux ossuaires, n°s 1565 et 1178, dont un a contenu les restes de T. Claudius Successus, et une statuette n° 562.

2. MARBRES DE COULEUR.

Les quatre seuls marbres d'une couleur uniforme sont le *jaune*, le *rouge*, le *noir* et le *gris de Carrare.*

1. JAUNE ANTIQUE, *marmor Numidicum*, *marmo giallo antico.*— Le tissu est compacte et le grain très-fin ; sa couleur varie du jaune pâle au jaune foncé. Les variétés sont :

Le *jaune foncé*, connu sous le nom de *jaune doré*, *giallo dorato* (V. deux colonnes à Ste-Marie-de-la-Victoire) ;

Le *giallo cupo*, qui a la couleur de l'orange ;

Le *jaune paille*, *giallo paglia*, qui ressemble à la paille ou aux plumes du serin ;

Le *jaune de carnation*, *giallo di carnagione*, à qui l'action du feu a donné une teinte couleur de chair (V. à la Confession de St-Paul-Hors-les-Murs) ;

Le *jaune bréché*, *giallo brecciato*, qui contient de larges brèches foncées (V. deux colonnes à Ste-Marie *dell' Umiltà*, et deux à St-Jean-des-Florentins) ;

Le *jaune veiné*, *giallo venato*, dont les veines blanches ou jaunes tendent parfois au violet (V. deux colonnes à Ste-Marie-de-la-Victoire).

Il importe beaucoup de ne pas confondre le jaune antique avec les brèches jaunes et les jaunes de Sienne et de Vérone, qui sont des marbres extraits de carrières modernes.

Le jaune antique était extrait de la Macédoine ou de la Numidie, en Afrique.

V. huit colonnes au Panthéon ; deux au-dessous de l'orgue du transept à St-Jean-de-Latran, et huit à l'arc de Constantin.

2. ROUGE ANTIQUE, *marmor Alabandicum*, *rosso antico.*

— Ce marbre est un carbonate de chaux, d'un grain très-fin, de couleur rouge foncé comme le foie des animaux, presque toujours uniforme, mais parfois taché de blanc sale ou de lignes noires (V. deux colonnes à la galerie du palais Rospigliosi).

Il admet trois variétés :

Le *rouge pourpre*, qui est le plus foncé ;

Le *rouge corallin*, qui a une teinte claire et brillante ;

Le *rouge rose*, le plus clair de tous.

Le rouge antique est très-recherché, mais il faut bien le distinguer de ses contrefaçons. Les Romains l'imitaient parfaitement avec la terre cuite colorée : la couleur et le poids sont identiques ; la cassure seule, brillante pour le vrai, opaque pour le faux, peut servir de règle.

On croit que les carrières étaient en Asie-Mineure, près de la ville d'Alabanda. Sa pâte contient des points blancs très-petits. Lorsqu'ils sont plus gros et comme du sable, ils rendent ce marbre difficile à tailler et usent l'outil à tel point que les Romains en avaient fait leur pierre à aiguiser.

V. les Faunes du Vatican et du Capitole ; une chaise de bains au musée du Vatican ; les quatorze marches du chœur de Ste-Praxède, que Napoléon Ier voulait faire emporter à Paris pour orner son trône, et une colonne sculptée à la galerie du palais Colonna.

3. NOIR ANTIQUE, *marmor Tænarium*, *marmo nero antico*. — Son grain est fin, son tissu compacte et sa couleur d'un beau noir, taché quelquefois de lignes blanches, mais droites, capillaires, courtes et brusquement interrompues. On l'extrayait du promontoire de Ténare, en Laconie.

V. deux colonnes à un tombeau de l'église de Regina-Cœli, au Transtévère, et une urne au maître-autel de St-Marcel.

Il existe deux variétés de noir antique : le *marbre de Milet*, qui provient de Milet en Carie, et tire sur le pourpre, et le *marbre de Lucullus*, d'un très-beau noir, et qui fut ainsi nommé parce que Lucullus l'apporta à Rome. De ce dernier, Scaurus avait orné l'atrium de sa maison, qui avait 360 colonnes hautes de 38 pieds.

4. BARDIGLIO, *marmor Lunense*, *marmo bardiglio*. — Il est produit par les montagnes de Carrare et sort des mêmes carrières que le marbre blanc. Il est taché sur presque toute sa surface, ou plutôt a une teinte générale qui tire sur le gris-bleu. Il n'est nullement estimé et on l'emploie aux travaux les plus communs. Son grain est fin, mais non luisant, et écailleux comme le Bathium.

V. le tombeau de Pie VIII à St-Pierre.

II. MARBRES MULTICOLORES.

Ces marbres, extrêmement nombreux se subdivisent en six catégories, suivant leur nature.

1. MARBRES DIVERS.

Cette catégorie renferme douze espèces de marbres de couleurs mêlées et sans aucun rapport entr'elles.

1. PORTE-SAINTE, *marmor Jassense*, *marmo Porta Santa*. — Son grain est fin, son tissu compacte et sa cassure opaque. La teinte générale est roussâtre, sans vivacité, avec de nombreuses taches, veines et brèches, blanches, noires, bleuâtres, violettes, mais jamais vertes.

Son nom populaire de *porte-sainte* lui vient de ce que

dans les basiliques de St-Pierre et de St-Jean-de-Latran, les chambranles et linteaux des *portes saintes* ou du Jubilé sont formés de ce marbre.

Les carrières sont dans l'île de Jassos (Archipel).

V. quatre colonnes aux autels de St-Sébastien et de la Présentation dans la basilique de St-Pierre, quatre à Ste-Agnès-Hors-les-Murs, deux à Ste-Anastasie, deux à St-Ange *in Pescheria*, au maître-autel et les vasques des fontaines sur les places Colonne et Navone.

2. CIPOLLIN, *mormor Carystium*, *marmo cipollino.* — Son grain est fin et la cassure striée présente des paillettes brillantes. Sa teinte ordinaire est d'un blanc sale ou verdâtre, veiné d'un vert plus foncé. Il s'altère facilement à l'air.

Son nom latin lui vient de ce que les carrières étaient au mont Ocha, près la ville de Cariste, en Grèce, et son nom italien de ce que les veines, quand on le coupe perpendiculairement, offrent l'aspect d'un *oignon* coupé en deux.

V. la colonne de l'Immaculée-Conception sur la place d'Espagne, et les colonnes qui forment le portique des temples d'Antonin et de Faustine, au Forum.

Les variétés communes du cipollin sont :

Le *cipollin veiné*, *cipollino venato*, à veines droites.

Le *cipollin ondé*, *cipollino ondato*, dont les veines ondulent comme l'eau de la mer.

Le *cipollin blanc et vert*, à fond vert veiné de blanc. Il est très-estimé.

Le *cipollin noir*, *cipollino nerastro*, à fond blanc et ondes d'un vert noir. (V. les colonnes du *braccio nuovo* au musée du Vatican.)

Le *cipollin de mer*, *cipollino marino*, à fond blanc, avec des veines d'un vert vif. (V. à la villa Albani le salon du Parnasse.)

Le *cipollin amandé vert*, *cipollino mandolato verde*, à fond vert, semé de taches blanches en forme d'amandes. (V. les balustres du maître-autel au Gesù et une plaque carrée à l'ambon de l'évangile de Ste-Marie *in Cosmedin*. Cette variété est aussi rare que belle.

Le *cipollin amandé rouge*, *cipollino mandolato rosso*, à fond rouge, semé de taches blanches en forme d'amandes.

3. AFRICAIN, *marmor Chium*, *marmo africano*. — Il ressemble beaucoup aux brèches et présente une agglomération de couleurs, noir, rouge, vert, gris, blanc. Quoiqu'il soit certain que l'africain ait été extrait des carrières de l'île de Chio, dans l'Archipel, sa dénomination vulgaire pourrait faire supposer qu'il provient de l'Afrique, ce qui est une erreur.

On en distingue trois variétés, suivant que le gris, le rouge ou le vert y dominent :

L'africain gris, *africano bigio* ;

L'africain rouge, *africano rosso* ;

L'africain vert, *africano verde*.

V. deux colonnes à la façade de la basilique de St-Pierre ; deux à l'autel de St-André à St-Ange *in Pescheria*, et un magnifique tronçon de colonne dans la cour du Belvédère au Vatican.

4. FLEUR DE PÊCHER, *marmor Molossium*, *fior di persico*. — Son fond est blanc avec des taches d'un violet clair semblable à la *fleur de pêcher*. On l'extrayait de l'Épire, du pays habité par les Molosses, ce qui a été la cause de sa dénomination latine.

V. deux colonnes à St-Antoine-des-Portugais, au second autel à gauche ; la plus grande connue au palais Rospigliosi, à la galerie du rez-de-chaussée ; un revêtement à St-Jean-de-

Latran, dans la chapelle Corsini ; quatre colonnes à St-Nicolas-de-Tolentin ; quatre à St-Charles, au Corso, et deux à St-Augustin.

5. MARBRE VIOLET, *marmor Docimenium*, *marmo pavonazetto*. — Il a beaucoup de rapport avec l'albâtre, tant pour la disposition des veines que pour la transparence. Le fond est blanc, veiné d'un violet dont la teinte varie du violet bleu au violet rouge. Quand les veines couvrent autant d'espace que le fond, on le nomme *violet bréché*, *pavonazetto brecciato*. Ce marbre a été extrait de Docime, en Phrygie.

V. douze colonnes à St-Laurent-Hors-les-Murs ; neuf à Ste-Anastasie, qui proviennent du temple de Neptune ; les colonnes du trône, des autels du transept, ainsi que les pilastres de l'abside et du transept, à St-Paul-Hors-les-Murs, provenant du mausolée d'Adrien.

6. MARBRE DE CORINTHE, *marmor Corinthium*, *marmo giallo tigrato*. — Le fond est jaune clair avec des veines orbiculaires d'un jaune foncé qui les font ressembler à la gomme-gutte. L'ocre qui l'a coloré en jaune, ne s'étant pas toujours parfaitement unie au calcaire, y fait des trous quand elle tombe en poussière. Les carrières sont près de la ville de Corinthe.

V. des échantillons presque uniques de ce rarissime marbre au tombeau du cardinal Tolet, à Ste-Marie-Majeure, et deux plaques au-dessous des pilastres de la seconde chapelle à gauche, à St-André *della Valle*.

7. ŒIL DE PERDRIX, *occhio di pernice*. — Le fond est jaune clair, semé de petites taches rondes d'un rouge amaranthe, qui ont l'apparence d'un œil de perdrix.

V. le maître-autel de St-Laurent *in Lucina*.

8. MARBRE DE PROCONÈSE, *marmor Proconnesium*, *marmo bianco e nero antico.* — Le blanc et le noir s'y trouvent mêlés en parties égales, mais les taches affectent la forme anguleuse. Il provient de l'île de Proconèse, dans la Propontide.

V. les quatre colonnes du baldaquin de Ste-Cécile au Transtévère, deux colonnes à un tombeau à la *Chiesa nuova*, et deux autres colonnes dans la sacristie de St-Ignace.

Il ne faut pas le confondre avec le marbre blanc et noir de France, dont il existe deux colonnes à St-Jean-des-Florentins.

9. MARBRE ÉGYPTIEN, *marmor Egyptiacum*, *marmo bianco e nero di Egitto.* — Le fond est très-noir, semé de petites taches rondes d'un blanc sale. Le blanc est formé ordinairement par un amas de coquillages décomposés.

V. au musée du Capitole deux colonnes trouvées à la villa d'Adrien, et les statues de Jupiter et d'Esculape découvertes à Porto d'Anzio; deux colonnes à un autel latéral à St-Adrien.

10. MARBRE DE RHODES, *marmor Rhodium*, *marmo giallo e nero.* — Ce marbre très-rare, qu'il ne faut pas confondre avec le *Porto Venere*, a le fond noir et est veiné jaune d'or. Pline nous apprend qu'on le trouvait dans l'île de Rhodes.

V. un mascaron au tombeau de Paul III, à St-Pierre, et deux colonnes à St-Jean-de-Latran.

11. GRIS ANTIQUE, *marmor Batthium*, *marmo bigio antico.* — Le grain est gros et luisant. La couleur grise résulte de la réunion du blanc et du noir en taches, veines, ondes, filets, souvent mêlés et confondus.

V. les statues des deux rois Daces, dans la cour du palais du Capitole, et deux colonnes au portique de Ste-Croix-de-Jérusalem.

L'on compte plusieurs variétés de gris :

Le *gris ordinaire*, dont il vient d'être question.

Le *gris bréché*, *bigio brecciato*, reconnaissable à des taches ou toutes blanches ou toutes noires. (V. quatre colonnes dans les chambres Borgia, au Vatican; huit colonnes à Ste-Agnès-Hors-les-Murs, deux à Ste-Marie *dell' Umilta* et une urne à St-Antoine-des-Portugais.

Le *gris lumachelle*, *bigio lumachellato*, qui contient des coquillages ou offre des taches qui en ont l'apparence. (V. à St-Jérôme-de-la-Charité deux colonnes et huit à St-Laurent *in Borgo.*)

Le *gris veiné*, *bigio venato*, dont le fond est clair et veiné d'un gris bleu. (V. un lion au musée du Vatican, dans la galerie des animaux; deux colonnes à St-Vital.

Le *gris noirâtre*, *marmor Luculleum*, *bigio morato*, dont la couleur foncée tend au noir ou plutôt ressemble au noir couvert de poussière. On le nomme marbre de Lucullus, parce que ce consul fut le premier qui le fit venir à Rome des bords du Nil. (V. deux colonnes à Ste-Marie-Transpontine, au troisième autel à droite.)

Une inscription gravée sur un grand bloc de marbre gris découvert en 1868 à l'Emporium, porte cette inscription : EX RATIONE MARMORVM MILESIORVM. Ce marbre venait donc des carrières de Milet.

12. COTTANELLO, *marmo di Cottanello.* — Le fond est d'un rouge couleur de brique, ramifié de veines blanches. Les carrières, exploitées encore de nos jours, sont à Cottanello dans la Sabine, à environ quarante-cinq milles de Rome.

V. les colonnes des bas-côtés, à St-Pierre du Vatican, plusieurs colonnes du maître-autel de St-Jean-des-Florentins et à St-André-du-Quirinal.

2. BRÈCHES.

La brèche, *marmor Scyrium* et *Hierapoliticum, breccia*, est un marbre formé de fragments anguleux d'autres marbres unicolores ou multicolores réunis par un ciment calcaire.

La brèche prend différents noms, suivant la dimension de ces fragments : on la nomme *grande*, si le morceau est étendu; *menue*, s'il est petit; *pisolithe*, s'il affecte la grosseur d'un pois; *oolithe*, quand il est tellement petit qu'il ressemble à un œuf de poisson.

On sait que certaines brèches proviennent de l'Archipel et d'Alep, mais on ignore quelles furent les carrières des autres.

Il en existe onze variétés bien distinctes.

1. BRÈCHE ROUGE, *marmor Lydium*, *rosso brecciato*. — Le fond est rouge avec des taches blanchâtres de moyenne dimension.

V. deux colonnes à un tombeau, dans le bas-côté droit, à St-Louis-des-Français; deux colonnes à un autel, à St-Roch; deux à Ste-Marie *dell' Anima*, et deux dans la sacristie de St-Charles *ai Catinari*.

2. BRÈCHE D'ALEP, *breccia di Aleppo*. — Mélange de morceaux gris, rougeâtres, bruns, noirs, où domine le jaune. Cette brèche est rare et d'un grand prix.

V. un tronçon de colonne dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican, n° 1575, et deux colonnes à Ste-Marie-sur-Minerve.

3. BRÈCHE DORÉE, *breccia dorata*. — Le fond est violet, avec des taches brillantes d'un jaune d'or.

V. à Ste-Marie-sur-Minerve, dans une chapelle latérale.

4. BRÈCHE CORALLINE, *breccia corallina.* Fond blanc ou rosé, avec des veines bréchées d'un rouge de *corail.*

V. deux colonnes au baldaquin de Ste-Croix-de-Jérusalem; une colonne au maître-autel de Ste-Prisque, et deux colonnes à un autel latéral à St-Jean-des-Florentins.

5. BRÈCHE JAUNE ET NOIRE, *breccia gialla e nera.* — Mélange de fragments allongés et irréguliers de noir formant la brèche, et de jaune doré servant de ciment.

V. deux colonnes à St-André *della Valle*, au second autel à gauche; deux urnes à Ste-Pudentienne, dans la chapelle Gaetani.

Une variété très-rare offre un fond gris taché de jaune orange (V. un bénitier à St-Charles *ai Catinari*).

6. BRÈCHE DE LA VILLA D'ADRIEN, *breccia della villa Adriana.* — Cette brèche, de toutes la plus belle et la plus rare, n'a été trouvée jusqu'à présent que dans les fouilles de la villa d'Adrien, à Tivoli. L'ensemble offre l'aspect du café brûlé avec des taches jaunes, rouges, vertes, bleues, violettes et blanches.

V. de rarissimes échantillons à St-André *della Valle*, aux pilastres de la seconde chapelle à gauche; à Ste-Pudentienne, dans la chapelle Gaetani, et aux SS.-Dominique et Sixte, au gradin du maître-autel.

7. BRÈCHE D'ARLEQUIN, *breccia traccagnina.* — Le fond est jaune doré, avec des taches blanches, rouges et bleues.

V. un fragment de colonne au musée du Capitole, dans la salle du Gladiateur; deux colonnes à Ste-Marie-des-Anges; deux à Ste-Marie *in Via;* deux à Ste-Marie *in Ara Cœli;* deux à Ste-Marie-Majeure.

La bigarrure de cette brèche, où les couleurs les plus

opposées se rencontrent, fait songer à l'habit d'arlequin.

Une variété offre un mélange de cailloux rouges, gris et jaunes, ou noirs, fleur de pêcher, gris et blancs, ou encore rouges, blancs et verdâtres. Son vrai nom est alors *brèche d'Egypte.*

8. BRÈCHE VIOLETTE, *breccia pavonazza.* — Le fond est violet foncé, avec des veines d'un violet clair et quelquefois blanches, ou nuancées de vert et de jaune.

V. un autel à St-Antoine-des-Portugais.

Une variété offre un mélange de taches violettes et blanches.

V. deux colonnes à Ste-Marie *in Via*, au troisième autel à gauche; deux à St-André *della Valle*, et deux à St-Eustache, à l'autel de la Vierge.

9. BRÈCHE A SEMIS, *breccia seme santo.* — Le fond est violet avec un semis de petits grains gris et jaunes qui la font ressembler au *seme santo* préparé par les pharmaciens. Il provient de l'Égypte.

V. au musée du Vatican une idole égyptienne, dans la galerie des Candélabres, au n° 1367.

10. — BRÈCHE DE SEPTIMIUS BASSUS, *breccia di Sette Basi.* — Le fond est violet avec des fragments oblongs, jaunes, blancs, rouges. Elle doit son nom à la villa de Septimius Bassus, sur la voie Appienne, où on l'a découverte.

V. deux tronçons de colonnes au musée du Capitole, dans la salle du Gladiateur, et une colonne dans la crypte de St-Clément.

11. BRÈCHE VIOLETTE ET JAUNE, *brocatellone.* — Le fond est violacé ou couleur de fleur de pêcher, avec grandes taches de jaune serin.

V. à Ste-Marie *in Ara Cœli*, les huit colonnes qui entourent

l'autel de Ste-Hélène dans le transept; quatre colonnes au maître-autel de St-Roch; deux colonnes à St-Jérôme-de-la-Charité, et quatre à St-Paul-aux-Trois-Fontaines.

3. MARBRES COQUILLIERS.

Les marbres coquilliers ou lumachelles sont formés par l'agglomération de petits coquillages déposés sur le sable par les eaux de la mer.

Les variétés sont les suivantes :

1. LUMACHELLE BLANCHE, *marmor Megarense*, *lumachella bianca antica.* — Elle est tendre, légère et tout-à-fait blanche; les coquillages s'y reconnaissent difficilement. Pausanias a écrit qu'on l'extrayait de Mégare, en Achaïe.

2. BROCATELLE ANTIQUE, *marmor Schiston*, *broccatello antico.* La brocatelle ressemble à un *brocart* d'or. Elle admet deux variétés :

La *brocatelle orientale*, teintée de jaune foncé sur fond jaune d'or. (V. deux colonnes au St-Esprit-des-Napolitains.)

La *brocatelle d'Espagne*, jaune également, mais teintée de violet. Les carrières, encore en exploitation, se trouvent en Espagne, près de Tortose. (V. les balustres de la Confession-de-St-Pierre.

3. LUMACHELLE D'ÉGYPTE, *lumachella d'Egitto.* — Le fond est blanc, quelquefois jaune ou rouge corallin (ce qui est une rareté), semé de coquilles d'huîtres noires ou gris-bleu.

V. la cuirasse du buste de Gordien le Jeune au musée du Capitole, salle des Empereurs.

4. LUMACHELLE D'ASTRACAN, *lumachella d'Astracane.*

— Il y en a de deux espèces, selon Pline : la lumachelle mâle, qui est d'un jaune foncé tendant au vert, et la lumachelle femelle, jaune clair ; les taches sont rouges.

V. les balustres du maître-autel, à St-André *della Valle*, et deux grandes colonnes au palais Sciarra.

Une variété est connue sous le nom d'*astracan doré*, *astracane dorato*, à cause de la beauté et du brillant du fond.

V. le gradin du troisième autel à gauche dans l'église de Ste-Marie *della Scala*, au Transtévère.

5. Œil de paon, *occhio di pavone*. — En quelque sens qu'on le taille, on y voit des coquillages ronds, qui ont pour la couleur de l'analogie avec l'œil du paon. Voici les variétés :

Le *rouge*, qui a le fond rouge et les coquilles blanches, variété très-rare. (V. deux colonnes à la *Chiesa Nuova*, à un petit autel, et au Quirinal.)

Le *blanc*, dont les coquilles sont blanches sur un fond gris.

Le *noir*, dont les coquilles blanches se détachent sur un fond noir.

Le *rose*, à fond blanchâtre et coquilles roses.

Le *violet*, à fond violet et coquilles d'un blanc sale, variété la plus rare et la plus belle (V. deux colonnes à la bibliothèque Vaticane et au Quirinal).

6. Corne d'Ammon, *corno di Ammone*. — Le fond est noirâtre, et les coquillages, de grande dimension, affectent la forme des cornes de bélier, en grec *ammôn*.

V. deux disques dans le pavé de l'abside de St-Paul-Hors-les-Murs.

7. Lumachelle noire, *lumachella nera*. — Le fond est noir foncé, avec de petit fragments de coquillages très-clairsemés.

V. quelques incrustations au dernier autel à gauche dans l'église de St-Augustin et dans le pavé du chœur de Ste-Marie *in Via lata.*

8. LUMACHELLE GRISE, *lumachella bigia.* — Le fond est gris-cendré, et les coquillages d'un blanc sale. Cette variété est la plus commune.

V. l'urne du tombeau du cardinal Millo, à St-Chrysogone.

4. ALBATRES.

L'albâtre est formé par le dépôt de l'eau ; de là ses couches horizontales ou ondulées, suivant le plus ou le moins de rapidité du courant, mais toujours poreuses. Sa cassure est cristalline : il est plus dur que le marbre blanc et, même en masse, reste translucide.

On en compte treize variétés, suivant leurs nuances.

1. ALBATRE BLANC, *alabastro bianco.* — Sa couleur est blanche, sans transparence : il est compacte et formé par précipitation. On en trouve aussi de diaphane : les Romains s'en servaient pour clore les fenêtres. Nous savons par Pline que les carrières étaient près de Thèbes en Egypte, et de Damas en Syrie.

V. une colonne à la bibliothèque Vaticane, et deux colonnes au baptistère de Latran.

2. ALBATRE COTONNEUX, *alabastro cotognino.* — Il est semi-transparent, jaunâtre et cotonneux comme le *coing.* Il existe des variétés qui tendent plutôt au gris (V. le vase qui contenait les cendres d'Auguste, au musée du Vatican, galerie des Candélabres, n° 1695), ou au vert (V. au musée du Vatican, le buste d'Othon, n° 837, et au musée du Capitole,

salle des Empereurs, ceux de Septime-Sévère, n° 48, et d'Adrien, n° 29; une colonne à St-Benoît *in Piscinula*).

3. ALBATRE A GLAÇONS, *alabastro a giaccione*. — Il est formé par l'agrégation de divers cristaux coniques et adhérents, semblables à des glaçons. Les minéralogistes le nomment *spath calcaire*. La couleur varie et est tantôt d'un blanc-gris, tantôt d'un jaune de miel, rouge foncé ou quelquefois violette.

V. une vasque dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican, n° 1604.

4. ALBATRE ONYX, *alabastro a onice*. — Il a quelque ressemblance avec l'onyx, qui est ainsi nommé à cause de ses veines, qui offrent les diverses teintes de l'*ongle*. Les veines sont courbes ou droites, colorées de blanc ou de gris, avec contour quelquefois de jaune ou de rouge.

V. un vase à la villa Albani, et l'urne du maître-autel à Ste-Bibiane.

5. ALBATRE OCELLÉ, *alabastro a occhi*. — Le fond unicolore est jaune ou gris, avec des taches rondes semblables à des yeux gris, rouges ou blancs, et des veines grises ou blanches qui courent parfois sur le fond. Cette variété est rare.

V. le vase n° 1451, dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican.

6. ALBATRE ÉCAILLE DE TORTUE, *alabastro a tartaruga*. — Il est jaune foncé ou jaune blond, également mêlé de rouge foncé, quelquefois noirâtre. Il ressemble à l'écaille de la tortue. Cette variété est très-rare.

V. le buste de Jules César au musée du Capitole, salle des Empereurs, n° 1.

7. ALBATRE SARDOINE, *alabastro sardonico*. — Comme la sardoine, il est blond et unicolore, ou pommelé.

V. au musée du Vatican, le vase n° 1485, dans la galerie des Candélabres, et le buste de Faustine au musée du Capitole, n° 2.

8. ALBATRE LAINE DE BREBIS, *alabastro a pecorella.* — Le fond est rouge-sang, également semé de taches blanches, rondes, équidistantes, qui offrent l'aspect d'un troupeau de moutons.

V. deux blocs, dans la cour du Belvédère, au Vatican.

Une variété précieuse a le fond blanc, semé de taches violettes, ou rouges, ou encore jaune tacheté de rouge pâle (V. le buste de Tibère, au musée du Capitole, salle des Empereurs, n° 4).

9. ALBATRE FLEURI, *alabastro fiorito.* — Les veines sont parallèles et ressemblent à des rubans. La couleur varie ainsi : Fond blanc, listé de blanc sale (V. une colonne au musée du Capitole, salle du Gladiateur mourant) ;

Listé jaune, blanc et gris (V. une colonne à la villa Albani);

Listé vert, variété rare (V. deux colonnes au palais Altemps) ;

Fond rouge, listé de rose, vert et blanc (V. une statuette au musée du Vatican, Chiaramonti, n° 48) ;

Fond café, listé de blanc et rouge (V. un léopard, dans la salle des animaux, au musée du Vatican) ;

Listé blanc et jaune, gris et noir, rouge et orange, bleu et violet.

V. le buste de Lucille, au musée du Capitole, salle des Empereurs, n° 40.

10. ALBATRE DE PALOMBARA, *alabastro di Palombara.* — Son tissu est par couches, sa cassure compacte, son grain opaque. Le fond est blanc ou jaune avec des taches très-variées de forme et de couleur, gris, blanc, jaune, bleu, rouge,

couleur café. On l'a trouvé pour la première fois à la villa Palombara, hors la porte Pie.

V. le buste d'Adrien, au musée du Capitole, salle des Empereurs, n° 68.

11. ALBATRE A ROSES, *alabastro a rosa.*— Le fond est violet, ou rouge, ou jaune, ou blanc, avec des veines de même couleur, qui forment des *roses* de différentes grandeurs.

V. un cerf au musée du Vatican, salle des Animaux, et deux colonnes à St-Jean-de-Latran.

12. ALBATRE DORÉ, *alabastro dorato.* — Le fond est d'un jaune d'or avec des veines de toutes sortes, mais plus ordinairement avec des veines jaunes.

V. un piédestal de statue au musée Chiaramonti du Vatican, n° 389, et un pied de statue colossale dans la galerie des Candélabres, n° 1706.

13. ALBATRE VERT, *alabastro verde.* — La teinte est d'un vert d'eau, tantôt clair, tantôt foncé et toujours diaphane.

V. le torse antique d'une statue, à Ste-Agnès-Hors-les-Murs.

5. JASPES.

Il n'en existe que deux variétés.

1. JASPE DE SICILE, *marmor Tooremitanum.* — On l'extrait des carrières de Taormina. Sa couleur est tendre et diaprée, sans harmonie aucune, passant du vert au jaune, et du rouge à d'autres teintes pâles. Sa substance est calcaire, son grain fin, son tissu compacte et son poli brillant. On le taille facilement.

V. les colonnes de St-Ignace, troisième chapelle à gauche; celles de la nef de Ste-Marie *in Via lata* et de St-Marc; les pilastres de St-Louis-des-Français.

2. JASPE ANTIQUE, *diaspro antico*. — Le fond est d'un beau violet, avec des veines gris-blanc de forme triangulaire.

V. deux colonnes dans l'église de St-Denis-aux-Quatre-Fontaines.

6. SERPENTINES.

La serpentine, qu'il ne faut pas confondre avec le *serpentin*, doit son nom à sa couleur verte, qui a de l'analogie avec celle du serpent. Elle admet cinq variétés.

1. VERT GRENOUILLE, *lapis ophites*, *verde ranocchia*. — Sa couleur est celle de la peau de grenouille, d'un vert foncé, avec des veines, des ondes, des points et des listes d'un vert plus foncé, qui souvent passe au jaune, parfois au bleu et rarement au rouge et au violet. Les Latins nommaient ce marbre Ophite, à cause du mot grec *ophis* qui signifie *serpent*. Les lithologues le classent dans la catégorie des *serpentines*, qui sont des pierres tendres. On croit qu'il vient de l'Afrique, cependant Lucain le nomme *marbre de Thèbes*.

V. une idole égyptienne au musée du Vatican, galerie des Candélabres, n° 1320.

Les nuances sont :

Semis de points blancs;

Ondes de différents verts;

Taches de noir;

Vert d'éméraude;

Listes jaunâtres (V. un vase au Vatican, galerie des Candélabres);

Avec des grenats (V. deux vases donnés par Pie VI au musée du Vatican, galerie des Candélabres, nos 1518, 1520).

2. PIERRE D'AUGUSTE, *lapis Augustus, verde ranocchia ondato.* — Le fond est vert foncé, avec des taches orbiculaires d'un vert plus clair mêlé de jaune. Les premiers échantillons furent trouvés en Egypte, sous Auguste.

3. VERT DE TIBÈRE, *lapis Tiberianus, verde ranocchia fiorito.* — Le fond vert disparaît presque sous une multitude de petites et fines lignes blanches, crépées et contournées. Ne pas le confondre avec l'*impruneta* qui vient de la Toscane.

V. une idole égyptienne au musée du Collége romain.

4. VERT ANTIQUE, *lapis Atracius, verde antico.* — Le fond est vert émeraude, avec des taches vert foncé ou bleuâtre, blanc de neige et noir brillant. Il provient des carrières voisines de la ville d'Atrax en Thessalie. C'est parmi les serpentines nobles la pierre la plus belle et la plus estimée. Il faut de l'attention pour ne pas la confondre avec le vert de Varallo et de Suse en Piémont.

V. vingt-quatre colonnes dans la nef de St-Jean-de-Latran; quatre au maître-autel de Ste-Agnès, place Navone; deux grandes tables dans la galerie des Animaux, au musée du Vatican.

5. PIERRE NÉPHRITIQUE, *lapis æquipondus, pietra nefritica.* — Cette pierre appartient à la catégorie des jades. Elle est d'une extrême dureté et d'un vert clair qui passe parfois au bleu et à la couleur de l'olive. Les variétés sont le vert brun qui tend au noir, et le noir veiné de vert foncé. Les Romains s'en servaient pour peser. Aussi ils les avaient arrondies et aplaties aux deux pôles; à la partie supérieure étaient des crochets ou anneaux qui permettaient de les soulever.

Cette pierre, nommée à cause de cela *æquipondus*, a été aussi qualifiée de pierre des martyrs, *lapis martyrum*, parce que les persécuteurs des premiers chrétiens leur attachaient souvent de ces poids au cou et aux pieds pour disloquer leurs membres ou avant de les jeter à l'eau, comme le représente une des fresques de St-Etienne-le-Rond.

V. dans les églises de Ste-Praxède et St-Nicolas *in Carcere*.

III. PIERRES DURES.

Les pierres dures, *Pietre dure*, sont ainsi nommées à cause de la difficulté qu'éprouve l'ouvrier à les tailler et les polir. Elles ne se laissent attaquer ni par le sable ni par l'outil d'acier, mais seulement par l'émeri.

On les divise, suivant leur nature, en cinq catégories parfaitement distinctes : *basaltes*, *puddings*, *porphyres*, *serpentins* et *granits*.

I. BASALTES.

Le basalte est une pierre volcanique d'un tissu compacte, serré et très-dur, qui ne se polit qu'à demi et est doux au toucher. Son nom vient d'un mot hébreu qui signifie *fer*, parce qu'il en a la couleur et la dureté.

Les variétés sont :

1. Basalte d'Éthiopie, *lapis basanites*, *Basalte*. — La teinte générale est noire et luisante, à cause des parties ferrugineuses qu'elle contient.

V. l'urne du maître-autel à Ste-Croix-de-Jérusalem.

2. Basalte café, *basalte color di caffé*. — V. un petit

Bacchus couché, au musée du Vatican, galerie des Candélabres, n° 1385.

3. BASALTE VERT, *basalto verde*, d'un vert pomme ou bronzé. — Voir une baignoire au Belvédère du Vatican; le buste de Caligula au musée du Capitole, salle des Empereurs, n° 9 ; une statuette au palais des Césars ; les fonts baptismaux de St-Jean-de-Latran.

4. PIERRE DE TOUCHE, *lapis Lydius, pietra di paragone*. — Elle est totalement noire, vient de la Lydie et sert à éprouver les métaux, principalement l'or. Elle était aussi appelée *basanite* d'un mot grec qui signifie *éprouver*.

On en trouve dans les églises de Ste-Sabine, de Ste-Marie *in Cosmedin*, de St-Martin-des-Monts, etc.

II. PUDDINGS.

Le pudding, vulgairement nommé brèche dure, *breccia dura*, tire son nom scientifique d'un mot anglais. Les fragments qu'il renferme sont de différentes couleurs, de forme ronde, tandis que les brèches calcaires sont irrégulières et de nature siliceuse : le ciment qui les enveloppe est tantôt une substance calcaire compacte, tantôt du feldspath.

Les variétés sont :

1. Le PUDDING VERT, nommé brèche verte d'Egypte, *breccia verde di Egitto*. — Le fond est vert, avec des fragments de porphyre, granit, basalte et quartz, vert clair, jaunâtre ou même rouge. Plus les fragments sont petits, plus le pudding est estimé. Les carrières se trouvaient dans la Haute-Egypte.

V. une vasque et deux colonnes à la villa Albani, et une magnifique colonne au Capitole.

2. PUDDING BLANC, *pudding bianco.* — Le fond est vert, taché de quartz blanc. (V. le vase n° 1667 au musée du Vatican, galerie des Candélabres.)

3. PUDDING VIOLET, *pudding pavonazzo.* — Le fond est violet avec des fragments ronds vert foncé.

4. PUDDING GRIS, *pudding bigio.* — Le fond est gris avec des fragments blancs, noirs, verts et bleus.

III. PORPHYRES.

Le porphyre, *lapis Porphyrites, porfido*, a un fond unicolore qui admet plusieurs variétés, et est semé de petits cristaux ronds et blancs. Il ne se laisse pas rayer par le fer, n'est pas attaqué par l'acide nitrique et fait feu au briquet.

Son nom lui vient de sa couleur d'un rouge vif, qui le fait ressembler à la pourpre.

Les carrières sont à Porphyre même, sur les confins de l'Arabie et de l'Egypte, où, au rapport de l'historien Eusèbe, une *multitude innombrable* de chrétiens fut employée à son extraction. La grande quantité de blocs de porphyre qui fut expédiée à Rome lui fit donner le surnom vulgaire de *pierre romaine, pietra romana.*

Les variétés du porphyre sont le rouge, le violet, le vert, le noir et le gris.

1. PORPHYRE ROUGE, *porfido rosso.* — Le fond est d'un rouge vif et les cristaux d'un blanc de lait. Cette variété est la plus estimée de toutes.

V. huit colonnes au baptistère de St-Jean-de-Latran ; deux colonnes à St-Chrysogone ; les deux magnifiques sarcophages de Ste-Hélène et de Ste-Constance au musée du Vatican.

2. PORPHYRE VIOLET, *porfido pavonazzo.* — Le fond est d'un violet rougeâtre et les cristaux d'un blanc douteux.

V. les colonnes des autels à Ste-Marie-de-la-Rotonde.

3. PORPHYRE BATARD OU DE LYCIE, *porfido bastardone.* — Le fond est violet, semé de grandes taches noires pointillées de blanc. Les anciens le nommaient *psaros*, d'un mot grec qui signifie *étourneau*, à cause de sa ressemblance avec le plumage de cet oiseau.

V. le buste de Bérénice à la villa Albani.

4. PORPHYRE VERT, *porfido verde.* — Le fond est vert foncé et les cristaux d'un vert jaunâtre. Cette variété est très-rare.

V. l'urne du maître-autel à St-Nicolas *in Carcere*, et deux colonnes à Ste-Marie *in Ara Cœli.*

5. PORPHYRE NOIR, *porfido nero.* — Le fond est noir et les cristaux d'un blanc de lait. Cette variété est extrêmement rare. On le nomme aussi *porphyre de Thèbes.*

V. comme échantillons *uniques*, au musée du Vatican, deux colonnes près le musée étrusque, et une vasque dans la galerie des Candélabres.

6. PORPHYRE GRIS, *porfido bigio.* — Le fond est gris clair, semé de cristaux blancs et noirs : les blancs sont ronds et fréquents, les noirs sont carrés et peu abondants. Cette variété, connue aussi sous le nom de *granito a morviglione*, a ses carrières en France, près Fréjus.

V. deux colonnes à St-Pierre-du-Vatican, à l'autel de St-Grégoire.

IV. SERPENTINS.

Le serpentin, *lapis Lacedæmonius*, *serpentino*, est une espèce de porphyre.

Le fond est unicolore, vert, noir ou gris, semé de cristaux rectangulaires et entre-croisés.

Son nom lui vient de sa ressemblance avec la peau verdâtre du *serpent*.

Les carrières étaient au mont Taïgète, près de Sparte en Lacédémonie.

Voici ses trois variétés :

1. SERPENTIN VERT, *serpentino verde*. — Le fond est d'un vert qui varie du foncé au clair, et les cristaux d'un vert qui passe du clair au jaune.

V. deux colonnes cannelées en spirale au baptistère de St-Jean-de-Latran ; deux chapiteaux sculptés au même endroit et deux autres chapiteaux également sculptés au maître-autel de l'église de St-Saba. Le serpentin combiné avec le porphyre a produit les magnifiques pavés en mosaïque que le moyen-âge, du XIIe au XVe siècle, a disséminés dans les églises de St-Jean-de-Latran, de Ste-Marie-Majeure, de Ste-Marie *in Trastevere*, de St-Chrysogone, etc.

Attaqué par le feu, le serpentin vert prend la teinte jaunâtre d'une feuille qui commence à se faner. On en a trouvé des échantillons à l'Emporium.

2. SERPENTIN NOIR, *serpentino nero*. — Le fond est noir avec des cristaux blancs ou gris.

V. deux vases, dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican, et une colonne à la chapelle de la Ste-Colonne, à Ste-Praxède.

3. SERPENTIN GRIS, *serpentino bigio.* — Le fond est gris clair avec des cristaux blancs, noirs ou grisâtres.

V. comme échantillons *uniques* deux vases au musée du Vatican, dans la galerie des Candélabres.

V. GRANITS.

Le granit est un composé de grains de quartz, feldspath et mica unis ensemble, sans ciment aucun, par la seule force d'attraction. Il est très-dur à la taille et résiste aux acides.

Les Romains en ont connu neuf variétés.

1. GRANIT ROUGE, *lapis pyrhopœcilus*, *granito rosso.* — La couleur qui domine est le quartz rouge, *couleur de feu,* accompagné de mica noir et de feldspath blanchâtre. Les carrières sont sur les rives du Nil.

V. les obélisques de St-Jean-de-Latran, de la place du Peuple, du Pincio, les colonnes de Ste-Marie-des-Anges, l'urne placée au jardin du Pincio.

La variété la plus précieuse du granit rouge est celui dont les grains sont très-fins, et pour cela on le nomme *granito minuto.*

V. une vasque dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican.

2. GRANIT VIOLET, *granito pavonazzo.* — L'ensemble est violacé.

V. cinq colonnes à Ste-Croix-de-Jérusalem et dix-huit dans l'église de Ste-Constance-Hors-les-Murs.

3. GRANIT BLANC, *lapis psaronius*, *granito del foro.* — Il est formé de quartz blanc, semé de mica noir et rond, avec très-peu de feldspath, ce qui le fait ressembler aux

plumes de l'étourneau, que les Grecs nommaient *psaros*. Les carrières sont en Thébaïde.

V. les colonnes du *forum* de Trajan.

4. GRANIT GRIS, *lapis Syenites*, *granito bigio.* — Les couleurs dominantes sont le blanc et le gris ; on y voit peu de mica noir. Les carrières de Siéne, en Thébaïde, lui ont fait donner par la science le nom de *Siénite.*

V. les colonnes du portique du Panthéon.

5. GRANIT NOIR, *lapis Hethiopicus*, *granito nero.* — Il est entièrement noir ; aussi on le confond souvent avec le basalte. Il vient d'Éthiopie.

V. les idoles égyptiennes au musée du Vatican et une urne à St-Jean-de-Latran.

Il existe des variétés tachées de rouge (V. les lions qui sont au pied de l'escalier du Capitole), de violet (V. une idole égyptienne au musée du Vatican) et de blanc-rougeâtre (V. deux sphinx au même musée).

La variété la plus importante est nommée *granit de la colonne de la Flagellation*, parce que la colonne à laquelle Notre Seigneur fut attaché pour être fouetté est formée de ce granit, dont le fond noir est semé de grandes taches blanches de feldspath (V. à Ste-Praxède).

6. GRANIT BLANC ET NOIR, *granito bianco e nero.* — Les grains noirs et blancs sont ronds et disposés à égale distance.

V. une colonne à Ste-Praxède et une baignoire à la villa Albani.

7. GRANIT VERT, *granito verde.* — Le fond est vert, avec taches irrégulières de quartz blanc. Cette variété est aussi rare qu'estimée.

On le nomme aussi *granit du siége de saint Pierre*, parce que la statue de bronze que l'on vénère dans la basilique vaticane est posée sur un piédestal dont les trois faces sont plaquées de ce granit.

La variété la plus précieuse et la plus rare est celle qui se compose d'un amas de très-petites parties de quartz vert, de feldspath blanc et de mica noir.

V. un tronçon de colonne au musée du Vatican, n° 1709; une colonne à la villa Mattei; deux colonnes dans le chœur à St-Laurent-Hors-les-Murs.

8. GRANIT DE GÊNES, *lapis Ligusticus, granito di Genova*. — Il ressemble beaucoup au serpentin et se compose de serpentin vert-bouteille, mêlé d'une manière irrégulière au feldspath blanchâtre et de dialage chatoyant et cuivré.

V. deux vases dans la galerie des Candélabres, au musée du Vatican.

9. GRANIT DE L'ÎLE DU LYS, sur les côtes d'Italie, *granito dell' isoln del Giglio*. — Le fond est d'un gris rougeâtre, semé de mica noir.

V. deux colonnes à Ste-Croix-de-Jérusalem et une à St-Chrysogone, quatre à Ste-Anastasie.

IV. PIERRES FINES.

Ces pierres, employées seulement comme décoration, sont de deux espèces :

1. LAPIS LAZZULI, *lapis Cyanus, lapis lazzuli*.—Le lapis lazzuli est bleu, rarement uni, presque toujours couvert d'une poussière d'or, qui n'est qu'un pyrite de fer et taché

de blanc et de jaune. Pline le distingue en *lapis mâle*, qui est le plus pur et d'un plus beau bleu, et en *lapis femelle*, qui est d'un bleu clair et tacheté. Nous savons aussi par cet historien qu'on le faisait venir de Scythie. *Cianos* en grec signifie bleu de ciel, d'où est dérivée l'épithète latine de *Cyanus*.

C'est avec la poussière du lapis lazzuli que se fabrique l'outremer dont se servent les peintres.

Le seul qui soit employé actuellement est celui de la Chine. (V. de magnifiques échantillons au Gesù, à l'autel de saint Ignace, et à St-Ignace, à l'autel de saint Louis de Gonzague.)

2. MALACHITE, *molochites, malachite.* — Elle est constamment verte, semée de zones concentriques alternativement d'un vert clair et d'un vert foncé. Pline nous apprend que son nom lui vient de ce qu'elle est couleur de mauve et qu'on la trouvait en Arabie.

Celle que l'on emploie actuellement vient de la Sibérie. (V. deux autels à St-Paul-Hors-les-Murs, une coupe, un crucifix et un bloc à la bibliothèque Vaticane.)

V. MARBRES DES MUSÉES DE ROME.

MUSÉE DU VATICAN.

Musée Chiaramonti.

Deux colonnes de marbre gris provenant d'Ostie.
Un terme en cipollin.
Une statuette en marbre violet.
Une statue d'albâtre à roses.

Braccio nuovo.

Vase en basalte vert.
Deux bustes d'albâtre vert transparent.
Deux colonnes de jaune antique.
Deux colonnes d'albâtre blanc.
Deux de rare granit noir.
Huit de très-rare cipollin.
Douze de granit gris.

Escalier.

Deux colonnes de granit du Forum.

Belvédère.

Huit colonnes de granit gris.
Huit de granit rouge.
Deux sculptées de marbre pentélique provenant de la villa d'Adrien.
Une colonne de porphyre gris.
Une de très-rare porphyre rouge à taches vertes.
Vasque de basalte vert.
Vasque de granit noir provenant des thermes de Caracalla.
Tronçon de colonne d'africain corallin.
Tronçon de colonne de porphyre rouge avec taches de diverses couleurs.
Trois vasques de granit rouge.
Vasque de granit du Forum.
Deux blocs du rare albâtre rouge à pecorella.

Salle des animaux.

Quatre colonnes de granit rouge.

Quatre de granit gris.
Deux tables de vert antique.
Trépied de marbre violet.
Trépied de serpentine tibérienne.
Vache de marbre gris.
Lion de marbre gris.
Cerf d'albâtre à roses.
Lion de jaune antique.
Colonne sculptée de marbre de Lesbos.
Colonne d'albâtre fleuri.
Lionceau de *cornagione*.

Salle des statues.

Colonne cannelée de noir antique.
Vase de brèche d'arlequin.
Vase d'albâtre cotonneux.

Cabinet.

Siége de rouge antique.
Vase de rouge antique.
Faune de rouge antique trouvé à la villa d'Adrien.

Salle ronde.

Coupe de porphyre rouge.

Salle de la Croix grecque.

Deux statues égyptiennes de granit rouge.
Quatre de granit noir.
Deux sphinx de granit rouge.
Deux grands sarcophages de granit rouge.

Grand escalier

Fleuve de marbre gris.
Six colonnes de granit *persichino*.
Deux de granit du Forum.
Quatre de granit rouge.
Deux de très-rare porphyre noir.
Quatre de brèche coralline.

Galerie des Candélabres.

Rarissime vase de jaspe lysimaque, n° 1494.
Idole égyptienne de brèche grise à *semesanto*, n° 1367.
Idole égyptienne de Palombino, n° 1364.
Statue de basalte couleur café, n° 1385.
Tronçon de colonne de brèche d'Alep, n° 1575.
Vase de serpentin à cristaux gris.
Idole égyptienne de granit noir listé de rouge, n° 1353.
Idole égyptienne de granit vert et blanc, n° 1352.
Idole égyptienne de rarissime serpentine Augustea, n° 1338.
Vase de granit vert foncé, fleuri de vert clair, n° 1376.
Tronçon de colonne de porphyre gris rougeâtre à cristaux blancs, n° 1526.
Idole de granit noir à cristaux rouges, n° 1320.
Vase d'albâtre à glaçons, n° 1321.
Trépied d'albâtre sardoine, n° 1631.
Deux vases de très-rare serpentin noir à cristaux gris, n° 1508.
Vase d'albâtre onyx, n° 1541.
Vase de brèche verte d'Égypte, listée de blanc, n° 1507.
Vase d'albâtre pommelé, n° 1525.
Vase d'albâtre listé, n° 1699.
Vase d'albâtre cotonneux veiné, n° 1600.

Vase de rarissime granit rouge et blanc, n° 1508.

Vase de Palombino, n° 1178.

Deux vases de serpentine à grenats, nos 1520, 1618.

Vase d'albâtre écaille de tortue, n° 1394.

Tasse de très-rare granit rouge fin, n° 1393.

Vase de rare granit vert et blanc fleuri, n° 1639.

Deux vases de rare granit vert et blanc tigré, nos 1389, 1426.

Deux vases de rare granit vert et blanc bréché, nos 1534, 1606.

Vase d'albâtre à roses, n° 1431.

Tasse de porphyre noir, n° 1516.

Vase de granit rouge et noir tigré, n° 1518.

Huit colonnes de marbre gris.

Musée égyptien.

Dix statues de granit noir et rouge d'Égypte.

MUSÉE DU CAPITOLE.

Au bas de l'escalier, deux lions de granit noir.

Au-dessus de la fontaine, statue de porphyre rouge.

Au palais des Conservateurs : dans la cour, une colonne de porphyre rouge, une de marbre gris, deux de granit gris, trois de granit rouge, deux statues de granit rouge et deux de marbre gris ; dans l'appartement, deux colonnes de vert antique et une très-rare de brèche verte d'Égypte.

Au musée : au portique, statue égyptienne de granit noir, statue de granit rouge, fragment de statue colossale de porphyre rouge.

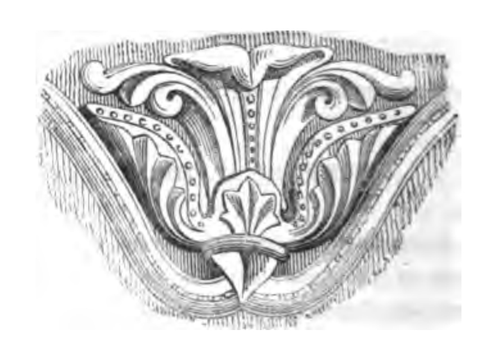
Dans la cour, deux colonnes de granit gris, quatre de cipollin.

Dans le musée Égyptien, colonne milliaire en marbre de Carrare, sept statues de marbre blanc et noir d'Égypte.

Dans le salon, deux colonnes cannelées de Porte-Sainte, deux Centaures de marbre blanc et noir d'Égypte trouvés à la villa d'Adrien, deux statues de Jupiter et d'Esculape en marbre blanc et noir d'Égypte, Hercule enfant en basalte vert.

Dans la salle du Faune, Faune en rouge antique.

Dans la salle du Gladiateur, colonne d'albâtre blanc, colonne de très-rare brèche arlequin, colonne de marbre blanc et noir d'Égypte.



LETTRE A M. DE CAUMONT

SUR UNE

EXCURSION EN TOURAINE,

Par M. DE COUGNY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie,
membre de l'Institut des provinces.

(Suite et fin.)

St-Étienne. — Un chevalier, nommé Geoffroy, retenu prisonnier dans le château de Chinon par le duc d'Anjou, Geoffroy Martel, avait été délivré de ses chaînes par l'intercession de saint Mexme, et était parvenu à recouvrer la liberté. Interrogé sur les circonstances du miracle auquel il devait son salut, il répondit : « La nuit où le Dieu tout-puissant a bien voulu me sauver, je me trouvai, en m'éveillant, couché sous l'orme qui est devant l'église de St-Mexme. Un vieillard à cheveux blancs, qui semblait venir du côté de l'église du bienheureux martyr *saint Étienne*, s'approcha de moi et me dit : « Ne crains rien, lève-toi et suis-moi. » A sa vue, je fus tout d'abord saisi de frayeur; mais ensuite, plein de joie, je lui obéis et me mis à le suivre. Lorsque nous fûmes arrivés à la Pile, qui se trouve sur le bord de la Loire, apercevant un autre vieillard qui conduisait une barque, mon guide lui dit : « Transporte, je te prie, cet

homme sur l'autre rive. » Je montai sur la barque. Lorsque nous fûmes à une certaine distance de la terre, je regardai vers le rivage ; mon premier guide avait disparu. Nous traversâmes le fleuve et je retournai dans mon pays. »

Ce récit, emprunté à la *Vie de saint Mexme*, écrite comme je l'ai déjà dit à la fin du XI[e] siècle, nous apprend que l'église de St-Étienne existait déjà à cette époque. De la construction de ce temps-là, il n'en reste aujourd'hui aucun vestige : l'église actuelle appartient tout entière au XV[e] siècle.

Un passage de Daguindeau, que j'extrais du compte-rendu du Congrès archéologique de Saumur, est ainsi conçu : « Philippe de Commines fit rebâtir, par ordre de Louis XI, les châteaux de Chinon dont ce prince l'avait nommé capitaine ; mais, ce qu'il a fait de plus beau à Chinon, c'est l'église de St-Étienne, qu'il a fait rebâtir en même temps dans l'espace de dix mois, et qui est une des plus belles chapelles de France. » Ces quelques lignes de l'écrivain chinonais renferment pour ainsi dire autant d'erreurs que de mots. Je laisse de côté ce qui a trait au château, et je ne m'occupe ici que de St-Étienne. Pour qui étudie cette belle église avec un peu d'attention, il est aisé de reconnaître que non-seulement elle n'a pas été bâtie d'un seul jet et dans le court espace de dix mois, mais encore qu'un assez long laps de temps a dû s'écouler entre la construction du chœur et celle de la nef. Bien qu'homogènes quant au plan général, ces deux parties de l'église présentent des différences de détail assez sensibles pour qu'il ne puisse y avoir de doute à cet égard. Dans le sanctuaire et dans le chœur, le style du XV[e] siècle apparaît dans toute sa pureté, tandis que dans la nef on aperçoit déjà certaines tendances vers ce que l'on a appelé l'art de la Renaissance. Quant à la part qui revient à Commines dans la construction de l'église de St-Étienne, elle se réduit en réalité à peu de chose, à deux travées seulement. Je le démontrerai plus tard en m'ap-

puyant sur des preuves péremptoires. Dans cette démonstration, je ne chercherai point la vaine satisfaction de montrer un écrivain en flagrant délit d'erreur, je n'aurai pas non plus pour but d'enlever à Commines un mérite qui lui est faussement attribué; j'aurai en vue un résultat plus sérieux. Commines, ainsi que l'archevêque Jean de Bernard, dont les armoiries se rencontrent aux clefs de voûte de l'église de St-Étienne, représentent ici des dates précises; c'est à seule fin de constater ces dates que je me verrai conduit à assigner à chacun la part qui lui revient dans la construction de cette église.

Une tradition, recueillie par plusieurs écrivains, rapporte que, sous Charles VII, un drapier, un boucher et un boulanger entreprirent de reconstruire l'église de St-Étienne. Je ne sais ce que cette tradition peut avoir de fondé quant aux auteurs de la reconstruction dont il s'agit, ce que je sais toutefois, c'est que la date qu'elle lui assigne me paraît parfaitement en rapport avec le style du chœur et du sanctuaire (1).

Avant d'étudier en détail les différentes parties de l'église de St-Étienne, je dois en donner d'abord une brève description, nécessaire à l'intelligence des développements qu'entraînera cette étude. Cette église n'a qu'une seule nef sans bas-côtés; ce pourquoi Daguindeau, sans avoir égard à ses belles et larges proportions et à son caractère monumental, lui donne sans façon le nom modeste de chapelle. Elle a sous voûtes 12 mètres environ d'élévation sur une largeur égale; 12 mètres de largeur, c'est 2 mètres de plus que le vaisseau central de la cathédrale de Tours qui n'en comporte que 10. Elle se compose de sept travées, cinq pour la nef et deux

(1) L'auteur des *Essais sur l'histoire de Chinon* dit que ce fut vers 1450.

pour le chœur. Le sanctuaire est disposé dans une abside polygonale éclairée par trois fenêtres, dont la médiane est plus large et plus élevée que les deux autres. Chaque travée du chœur est percée à droite et à gauche de vastes baies à traceries flamboyantes dont le glacis descend à 2 mètres environ au-dessus du sol intérieur. Dans la nef, les ouvertures présentent des dimensions plus restreintes, en même temps qu'elles sont placées à une bien plus grande élévation. Cette différence ne proviendrait-elle pas de ce qu'à l'époque où a été bâtie l'église de St-Étienne, le clergé étant le seul à peu près à posséder des manuscrits liturgiques, on avait jugé inutile d'éclairer la partie réservée aux fidèles dans la même proportion que le chœur.

De toutes les innovations qu'apporta le XVe siècle, la plus singulière, la plus radicale peut-être, fut celle qui s'appliqua à la disposition des piliers. Jusque-là la forme cylindrique, la forme classique par excellence, était demeurée pour ainsi dire immuable au milieu des nombreuses variations de l'art monumental. Courtes et trapues aux XIe et XIIe siècles, les colonnes avaient pris, aux XIIIe et XIVe siècles, des proportions plus sveltes et plus élancées, tout en conservant toujours leur forme primitive. Au XVe siècle, il n'y a plus pour ainsi dire de colonnes; on ne trouve à leur place qu'un faisceau plus ou moins compliqué de nervures prismatiques, anguleuses, irrégulières, groupées entre elles de façon à reproduire dans leur ensemble et dans leur masse le profil elliptique si cher aux constructeurs de cette époque. Cette disposition, nous la retrouvons à St-Étienne; mais les piliers ne sont pas d'une dimension uniforme, ils présentent alternativement un groupe de cinq et un autre de trois colonnettes. Les arcs doubleaux suivent la même proportion. Ceux qui surmontent les grosses piles offrent un très-fort développement, tandis que les autres se réduisent à une simple nervure complètement identique à

celles qui se croisent sous les voûtes. Ce plan a été suivi dans la nef comme dans le chœur, à l'exception toutefois des trois dernières travées de l'ouest, où ne se rencontre pas de gros arcs doubleaux. Une belle et large fenêtre flamboyante surmonte la porte d'entrée.

J'ai dit précédemment que la nef et le chœur de St-Étienne avaient été bâtis à deux époques différentes, assez distantes l'une de l'autre pour que, dans l'intervalle, l'art monumental ait subi des modifications caractéristiques que je me proposais de signaler d'une manière particulière. Le moment est venu d'aborder les preuves à l'appui de cette assertion, et ces preuves je les trouverai dans l'examen des piliers et des chapiteaux du chœur comparés à ceux de la nef.

Déjà, dans le courant du XIVe siècle, tout en conservant la forme cylindrique, les colonnettes s'étaient accrues d'une petite arête mousse disposée sur leur face antérieure. Ce profil se rencontre dans les chapelles de Notre-Dame de Paris, et je l'ai tout dernièrement signalé dans les deux travées de l'ouest de l'église de Candes. Dès les premières années du XVe siècle, le tore s'allonge comme s'il eût subi une sorte de compression et devient piriforme. Toutefois l'arête, bien que sensiblement élargie, ne se confond pas encore entièrement avec la moulure à laquelle elle est soudée. C'est le profil que nous trouvons dans le chœur de St-Étienne. Dans la nef, au contraire, le tore ou plutôt la moulure qui en tient lieu, de plus en plus allongée, en doucine, se relie complètement avec le filet qui ne fait plus qu'un avec elle.

Les tailloirs subissent la même transformation. Dans le chœur, ils se composent d'un quart de rond muni d'une baguette; dans la nef, le quart de rond se change en talon renversé. Les chapiteaux du chœur offrent une corbeille évasée, couverte de feuillages frisés ; dans la nef, le fût de la colonnette pénètre l'astragale et se continue jusqu'à sa jonc-

tion avec le tailloir. La corbeille n'existe plus en réalité, nous n'avons plus qu'une nervure elliptique sur laquelle est appliquée une guirlande de feuilles. On saisit ici l'acheminement sensible vers la modification qu'apportera la fin du XVe siècle, qui, supprimant complètement le chapiteau, laissera la nervure des piliers se continuer sans interruption et ne faire qu'un avec les arceaux de la voûte. Dans le chœur encore, et par suite du développement de la corbeille, un large cavet sépare les nervures principales dont se compose le pilier; dans la nef, le chapiteau beaucoup moins évasé a forcé de resserrer les nervures qui ne sont plus séparées que par une petite gorge anguleuse. Dans le chœur, l'arête antérieure des nervures de la voûte présente la même largeur que celle des piliers dont elle semble être la continuation ; dans la nef, cette arête offre au-dessus du tailloir un développement sensible et anormal en ce que la partie supportée semble plus robuste que son support immédiat. J'ajouterai une dernière observation qui, ailleurs et isolée, aurait peu de valeur, mais qui, ici, jointe aux différences déjà signalées, devient un élément de démonstration. Tous les piliers du chœur, les arcs doubleaux et les nervures de la voûte sont en belle pierre blanche provenant des carrières de Champigny-sur-Vende ; tandis que dans la nef ces mêmes membres d'architecture sont formés de matériaux tirés des carrières de Chinon, d'un grain moins fin et d'un ton légèrement ocreux.

L'étude des caractères architectoniques démontre l'antériorité du chœur sur la nef. L'examen des armoiries qui figurent sur le portail et aux clefs de voûte va nous aider à préciser les dates des parties de l'église où elles se rencontrent. Commençons par le portail.

La porte principale est partagée en deux baies par un pilier symbolique que surmonte une statue de saint Étienne abritée sous un dais. Chaque baie est couronnée par une archivolte

au centre de laquelle est placé un écusson. Celui de gauche était lisse et ne présentait aucune pièce héraldique, afin sans doute de pouvoir y peindre successivement les armoiries du prélat qui occupait le siége métropolitain, l'église de St-Étienne étant au fief de l'archevêque de Tours. Celui de droite est aux armes de Philippe de Commines : champ de gueules au chevron d'or accompagné de trois coquilles oreillées d'argent, deux en chef et une en pointe, à la bordure de l'écu d'or. Commines a été nommé gouverneur de la ville et du château de Chinon en 1477, et il a conservé son gouvernement jusqu'en 1483, époque de l'avènement de Charles VIII. C'est donc entre ces deux dates que doit se placer l'achèvement de l'église de St-Étienne. J'ai dit que Commines n'en avait construit que deux travées, c'est ce qui me reste à démontrer. La première travée de la nef porte un écusson dont l'attribution n'a pu être établie. La clef de la seconde travée est ornée d'un écu de sable chargé de deux croix de calvaire tréflées d'argent, accompagné d'une coquille oreillée de même en pointe, à la bordure semée de six roses. Ces armoiries, sauf la bordure de roses, sont celles de la famille de Bec-de-Lièvre. D'après l'armorial de Touraine de M. de Busserolles, un membre de cette famille était élu à l'élection de Chinon en 1492 : il pourrait se faire qu'il eût contribué, quelques années avant cette date, à l'achèvement de l'église de St-Étienne. La bordure semée de roses serait une brisure de Puiné.

La clef de voûte de la troisième travée nous offre les armes de Jean de Bernard, archevêque de Tours, qui sont écartelées, aux 1er et 4e, d'argent au roc d'échiquier de sable ; aux 2e et 3e, de sable au roc d'échiquier d'argent ; sur le tout un écu d'azur chargé d'une fleur de lis d'or. Jean de Bernard a occupé le siége de Tours de 1441 à 1461. On voit donc par là que cette travée et celles qui lui font suite, en remontant

vers le chevet, étaient terminées seize ans au moins, en prenant les termes les plus rapprochés, avant que Philippe de Commines ne commençât les deux dernières travées. La reprise du reste est très-visible à l'intérieur, le long des deux piliers qui terminent de chaque côté l'œuvre de Jean de Bernard. Une lézarde, qui s'est manifestée en cet endroit, indique que l'église primitive, sur les fondations de laquelle a été établie la construction du XVe siècle, ne dépassait pas cette limite. Les deux travées de Commines, appuyées sur des fondations nouvelles, ont subi l'inévitable tassement qui a produit les lézardes que je viens de signaler. Aucune armoirie ne se rencontre aux clefs de voûte des travées suivantes. Celle qui est contiguë au chœur est surmontée de l'écu de France, mais cet ornement remonte seulement aux restaurations exécutées il y a quelques années ; la forme des fleurs de lis suffirait seule pour le faire reconnaître. Je serais tenté d'attribuer à Jean de Bernard ces trois travées à cause de l'unité de style qui s'y rencontre. Quant au chœur et au sanctuaire, nous n'y trouvons que les armes de France. Nous avons dit plus haut qu'ils étaient attribués à Charles VII.

L'église de St-Étienne avait autrefois un clocher disposé à gauche de la façade et adossé à la première travée de la nef. Il a été démoli pendant la Révolution, parce qu'il obstruait, paraît-il, le jour d'une maison voisine. Ce clocher, au dire des contemporains, était un monument d'une remarquable beauté ; la maison à laquelle il a été sacrifié est une chétive bicoque, mais en revanche son propriétaire était un bon sans-culotte.

Une tradition recueillie par plusieurs auteurs, et notamment par dom Housseau dans ses notes pour l'histoire de Touraine, rapporte que la tour dont nous venons de parler avait été bâtie au temps de Charles VII et aux dépens du trésor royal. C'est encore une erreur que je dois rectifier, bien que

cette rectification ait un minime intérêt archéologique, puisque cette tour n'existe plus, et qu'il n'en reste même pas, que je sache, de dessin régulier. Non-seulement elle n'avait pas été construite sous Charles VII comme le veut la tradition, mais je puis ajouter qu'elle ne l'avait pas même été sous Louis XI. Elle n'avait pas été bâtie sous Charles VII, puisque, comme nous l'avons vu, la travée de la nef à laquelle elle était adhérente, ou pour mieux dire sur laquelle elle était appuyée, a été construite par Philippe de Commines. Ce qui prouve qu'elle n'avait pas été bâtie par ce dernier, c'est qu'elle était venue aveugler une fenêtre ouverte dans le mur gouttereau de la travée à laquelle elle était adossée. La partie supérieure de cette fenêtre est encore parfaitement apparente quoique murée. Elle a été, dans sa partie inférieure, coupée par un arceau destiné à mettre la nef en communication avec le rez-de-chaussée du clocher.

Si l'on en juge par une ancienne gravure représentant une vue de Chinon à la fin du XVIII[e] siècle, le clocher de St-Étienne aurait appartenu aux premiers temps de la renaissance. C'est du moins ce que semble annoncer la forme de son toit et surtout un petit fronton obtus que l'on aperçoit au-dessus d'une espèce de rosace. Si, au lieu d'en faire honneur à Charles VII, on l'attribuait à Charles VIII, on serait peut-être dans le vrai.

L'église de St-Étienne a été restaurée, il y a quelques années, d'une manière, j'oserais dire, presque irréprochable au point de vue des données actuelles en matière de restauration. Je dis presque irréprochable, et je n'ajouterais pas cette restriction si, au lieu de regratter au vif les murs et les voûtes, on se fût contenté d'enlever le badigeon qu'on y avait accumulé depuis plusieurs siècles, et qu'il était indispensable de faire disparaître. Le regrattage et le rejointoiement ont mis à découvert l'appareil et montré combien peu il était régulier. Les moellons de remplissage des voûtes sont de

dimension inégale et présentent de nombreuses épaufrures. Les assises sont irrégulières, les clefs des arcs doubleaux et des formerets sont disposées de telle façon que la ligne d'arête de la voûte, au lieu de les couper par le milieu, vient la plupart du temps se profiler vers un de leurs côtés. Dira-t-on que ces irrégularités proviennent de l'inhabileté des constructeurs, de la rapidité de l'exécution, ou d'un but d'économie; tout ici vient exclure une semblable supposition. La beauté des matériaux employés aux arcs et aux piliers, le profil savant et l'abondance des nervures, la perfection avec laquelle a été traitée la sculpture des chapiteaux, tout témoigne du soin apporté dans la construction du magnifique vaisseau commencé par Charles VII, continué par Jean de Bernard et achevé par le roi Louis XI. La conclusion que l'on peut en tirer, conclusion appuyée sur une foule d'observations analogues, c'est que, jusqu'au XVI[e] siècle, nos monuments religieux ont été pour la plupart construits en prévision d'un complément postérieur qui devait venir dissimuler les irrégularités de l'appareil. La plupart de nos églises étaient destinées à recevoir des peintures polychromes variant quant à la richesse et à la perfection de l'exécution, et se réduisant, pour les plus simples et les plus modestes, à des teintes plates relevées par des imitations d'appareil. L'opinion que j'émets ici est en flagrante contradiction avec le système qui prévaut aujourd'hui et qui veut que partout l'appareil soit laissé à nu et nettement accusé par des joints apparents; mais tout semble prouver que ce système n'était point celui des constructeurs du moyen-âge.

Le vaste vaisseau de l'église de St-Étienne est d'une remarquable beauté au point de vue architectural. La largeur de la nef, l'élévation et la hardiesse des voûtes, l'harmonie du plan général, ses heureuses proportions, la perfection des détails, rien ne laisse à désirer; mais il lui manque le caractère mys-

térieux et recueilli qui convient à la basilique chrétienne. D'où vient cela, du ton froid et cru produit par la blancheur mate de la pierre. Si donc, au lieu de regratter et rejointoyer, on se fût contenté d'enlever le badigeon pour le remplacer par des peintures, voire même par quelque ton chaud de pierre relevé par de faux joints, la dépense n'eût pas été plus considérable et l'on eût obtenu un effet plus heureux.

L'église de St-Étienne possède un ancien autel à rétable fort bas, avec niches, statuettes et colonnes torses du temps de Henri IV, que l'on a eu la sage pensée de conserver en se contentant d'en faire renouveler les peintures. Bien que ne répondant point au style de l'église, cet autel produit le meilleur effet, et il faut espérer qu'on ne songera pas à le remplacer d'ici longtemps.

Les trois fenêtres de l'abside ont été ornées de verrières provenant des ateliers de M. Lobin, de Tours. Celle du milieu représente le martyre de saint Étienne. Comme coloris et exécution matérielle, elle laisse peu à désirer. Comme composition, on doit reprocher au peintre verrier de n'avoir pas traduit exactement le texte des actes des apôtres où est racontée la scène de ce martyre. « Saint Étienne, rempli du Saint-Esprit et levant les yeux au Ciel, dit : Je vois les Cieux ouverts et le Fils de l'Homme debout à la droite de Dieu. » Les Cieux en effet sont ouverts. Au centre du tableau et dans le panneau du milieu, on aperçoit l'Esprit-Saint planant au-dessus de la tête de saint Étienne ; le Père, assis sur un nuage, occupe le panneau gauche, et dans le troisième panneau le Fils, également assis, est placé à la droite du Saint-Esprit. Le Père et le Fils assistent impassibles à la scène qui se déroule au-dessous d'eux. Quant à saint Étienne, l'expression de sa figure n'indique guère qu'il soit rempli du Saint-Esprit. Ce vitrail a, à mon avis, un autre défaut, c'est de reproduire la vue d'une place publique avec ses édifices et ses perspectives

fuyantes, ce qui détruit les lignes architecturales. On ne doit point oublier qu'une verrière, pas plus qu'une peinture murale, ne sont point des tableaux de chevalet. Les deux autres vitraux représentent : d'un côté, l'ordination des Sept Diacres, et, de l'autre, la conversion de saint Paul. Tout ce que j'en puis dire, c'est que, comme coloris, comme dessin et comme exécution, ils sont beaucoup inférieurs à celui du milieu.

Le portail de St-Étienne est orné de contre-forts, de pinacles, de frises, de crochets et de panneaux d'une finesse de détail qu'il est difficile de surpasser. La restauration en a été faite de la manière la plus heureuse par les ouvriers des ateliers du père Bény, de Poitiers. Comme je l'ai dit, un écusson sans pièces héraldiques surmontait une des portes géminées. On a eu la fâcheuse idée d'y sculpter les armoiries de Mgr Guibert, actuellement archevêque de Tours : ce qui est un non-sens et un anachronisme. Tel il était, tel il devait demeurer. Un autre écu occupait le centre de l'archivolte qui embrasse toute la largeur du portail d'un contre-fort à l'autre. Il était primitivement aux armes de France et supporté par deux anges en manteau royal. Lorsqu'il fut question d'y rétablir les trois fleurs de lis martelées pendant la Révolution, le maire de Chinon y opposa son veto. La tranquillité publique, disait-il, pouvait être compromise, la populace pouvait se ruer sur ces emblêmes déchus et se livrer à des actes délictueux qu'il était de son devoir de prévenir. Ce magistrat municipal les fit d'autorité remplacer par les armes de la ville, qu'il eut soin de faire enluminer du plus beau ton de gueules qu'il soit possible de voir. Grâce à cette ingénieuse substitution, la paix publique n'a pas été troublée, mais le bon sens a été outragé. Cet excès de prudence, qui n'est peut-être après tout qu'un excès de zèle, est peu flatteur, il faut l'avouer, pour les bons habitants de Chinon. Quoi qu'en pensât M. le Maire, ils sont assez intelligents et assez éclairés

pour ne pas s'émouvoir à la vue de trois pauvres fleurs de lis ; ils n'ont point oublié qu'elles brillaient sur l'écu du roi Charles VII à qui leur ville doit une partie de ses monuments et l'éclat passager dont elle a joui au XVe siècle, qui fit dire d'elle :

. . . . Chynon,
Petite ville, grand renom.

St-Maurice. — En abordant l'étude de l'église de St-Maurice, j'éprouve un sentiment de tristesse que je ne saurais dissimuler. Nulle part, je dois le dire, dans le cours de mes explorations, je n'ai rien rencontré qui pût approcher de ce que l'on a fait ici sous prétexte de restauration. Ne voulant pas traduire ma pensée dans toute sa rigueur, je me contenterai de décrire ; les choses crieront d'elles-mêmes assez haut.

La paroisse de St-Maurice existait déjà au Xe siècle, et il en est fait mention à cette époque dans plusieurs chartes de l'abbaye de St-Florent de Saumur. L'église actuelle a été bâtie par Henri II, roi d'Angleterre, dans les dernières années de son règne. Une inscription, placée au-dessus des fonts baptismaux et existant encore au temps de dom Housseau, avait conservé la date de cette construction, en même temps que le souvenir de la munificence du monarque anglais. Cette inscription a disparu sans qu'il en soit resté le moindre vestige.

L'église de St-Maurice, il n'est pas besoin de le dire, appartient au style Plantagenet. Les quatre travées dont elle se compose, établies sur un plan carré, sont surmontées de voûtes cupoliformes avec nervures supplémentaires au sommet des berceaux. Elle se termine à l'est, comme un grand nombre d'églises de style Angevin, par un chevet rectangulaire ; mais la voûte qui le couronne affecte cependant la

forme semi-circulaire. Cette disposition a été obtenue au moyen de combinaisons empruntées à l'agencement des coupoles, et en donnant pour rayon à la calotte hémisphérique de la région absidale, non plus la demi-diagonale, mais la moitié du carré dans lequel elle est inscrite. Les clefs de voûte sont ornées de sujets historiés, et les nervures supplémentaires portent à leur point de départ les petites statuettes que l'on rencontre à la même place dans la plupart des églises de style Plantagenet. Quelques détails sur cette partie de l'ornementation ne seront pas, je le crois, déplacés ici.

La clef de voûte de la première travée présente l'image de la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, et que soutiennent quatre anges disposés à l'extrémité des nervures. Ces nervures, à leur jonction avec les arcs doubleaux et formerets, offrent trois personnages dont les regards sont tournés vers le groupe central. Ils portent dans leurs mains des objets que je n'ai pu distinguer, mais qui m'ont fait supposer que l'on avait voulu figurer les rois Mages allant offrir leurs présents au Messie nouveau-né. Un ange accompagne l'extrémité de la quatrième nervure. La pose de la Vierge, ses proportions, les plis des vêtements, le mouvement expressif et naturel des rois Mages, tout semble indiquer une époque très rapprochée du XIII[e] siècle. Cette travée, du reste, me paraît postérieure aux trois autres, et j'en trouve un indice dans la forme polygonale des bases des colonnettes qui encadrent la fenêtre, et aussi dans une archivolte ornée de bâtons rompus qui surmontait la porte d'entrée. Cette archivolte mutilée a disparu complètement dans la dernière restauration et par suite de la construction de la tribune.

La clef de la seconde travée contient l'Agneau divin portant l'étendard de la Croix. Ici les huit nervures qui rayonnent à son circuit se terminent par des anges, par honneur pour l'image symbolique du Sauveur des hommes. L'extrémité des

quatre nervures supplémentaires offre un personnage tenant un livre fermé et trois anges, l'un en adoration, et les deux autres portant : l'un la lance et l'éponge, et l'autre un objet qui pourrait être la couronne d'épines ou les clous.

Dans la troisième travée, nous trouvons au sommet de la voûte Jésus debout avec deux personnages, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, paraissant converser avec lui. Ces personnages sont sans doute Moïse et Élie. Le Sauveur les domine de toute la hauteur de la tête. Comme dans la travée précédente, huit anges à mi-corps soutiennent le médaillon. Quatre statuettes de poses différentes, les regards tournés vers le groupe central, sont fixés au point de jonction des nervures ; ce sont peut-être les quatre grands prophètes.

Le Christ, les mains étendues, occupe le sommet de la voûte du sanctuaire. Deux anges à genoux sonnent de la trompette à la rencontre des nervures qui se croisent au-dessous de lui.

A droite du sanctuaire se trouve une chapelle latérale à chevet rectangulaire. Elle se divise en deux travées. Ses voûtes, complètement domicales et sans arêtes, sont ornées de nervures toriques comme celles de la nef. L'ornementation de cette chapelle me ferait supposer qu'elle était primitivement destinée à servir de baptistère. A l'exception de la clef de voûte de la travée la plus rapprochée du chevet, cette ornementation semble rappeler, soit figurativement soit en réalité, le sacrement de baptême. L'arc doubleau qui sépare les denx travées porte à son sommet une fleur de nénuphar à pétales renversés. Sur le revers de l'arc et au point de départ de la nervure du sommet sont figurés, d'un côté, deux anges qui semblent s'apprêter à recouvrir d'un manteau un personnage nu placé entre eux deux, et, de l'autre, deux anges encore soutenant un petit personnage également nu ; celui-ci paraît être un enfant et le premier un adulte. Un sujet sem-

blable est figuré à la clef de voûte contiguë au clocher. Les nervures supplémentaires se terminent par des anges ; deux portent des objets qui semblent être des cassolettes, et les deux autres ont les mains jointes. La plupart des chapiteaux de cette chapelle sont ornés de feuilles d'eau, dont quelques-unes ont une forme sagittée très-élégante. Parmi ces chapiteaux, où l'imitation de la nature végétale annonce l'aurore du XIII[e] siècle, un chapiteau roman fait exception. Il représente un animal fantastique ailé à tête de quadrupède, dont la queue se termine par un élégant cou de cygne, et du milieu du corps duquel s'élève une troisième tête qui paraît être celle d'un palmipède (1). La clef de voûte de la travée du chevet représente le couronnement de la Vierge. Quatre anges sortant d'une large feuille d'eau occupent l'extrémité des nervures supplémentaires.

En général, la statuaire de l'église de Saint-Maurice n'offre aucune régularité dans les proportions relatives des divers personnages. Parfois les corps sont minces et élancés ; ailleurs, ils sont courts et trapus. Partout les mains sont d'une petitesse extrême, eu égard à la tête prise pour unité. Ce qu'il y a de remarquable, toutefois, c'est la pose naturelle, le geste et le mouvement des divers personnages disposés par groupes ou isolés sous les berceaux. Il y a bien parfois quelque chose de contraint et de forcé, notamment dans l'attitude des cariatides qui supportent les arcatures de la travée contiguë au sanctuaire, mais c'est une exception qui tient surtout à la difficulté réelle que présentait une semblable position.

Les chapiteaux, à l'exception de trois ou quatre, uniquement composés de feuilles d'eau et de deux autres complète-

(1) Un sujet semblable est figuré sur un chapiteau de la belle crypte de St-Martin-au-Val, à Chartres, qui date du XI[e] siècle.

ment romans, présentent tous un type à peu près uniforme. Ce sont des crochets ou plutôt des feuilles enroulées sur elles-mêmes et appliquées autour de la corbeille. Dans quelques endroits, et surtout aux colonnettes des fenêtres et des arcatures, la partie inférieure du chapiteau est ornée de feuilles variées et principalement de feuilles de trèfle. Les crochets sont peu développés et les feuillages secondaires sont complètement plats, sans côtes, et collés pour ainsi dire à la corbeille.

Les bases des colonnettes qui encadrent les fenêtres et les arcatures sont formées par des têtes humaines couronnées; dans le sanctuaire, ce sont de véritables bustes. J'ai dit précédemment que, dans la première travée de l'ouest, les bases des colonnettes présentent la forme accoutumée, et qu'elles sont polygonales.

Remarquons encore que tous les arcs et toutes les baies sont en ogive, ou plutôt qu'ils l'étaient tous primitivement. L'ogive en plein-cintre apparaît uniquement dans les arcatures qui accompagnent chaque côté des fenêtres, et dans la grande arcature qui tapisse le mur septentrional de la troisième travée.

Un bas-côté unique ajouté à la nef remonte au XVIe siècle. On lit l'inscription suivante sur la clef de voûte de la première travée :

> Pape Paoul III et roi François regnans
> Fûmes parfaicte des déniers de céans. 1543.

La chapelle terminale de ce bas-côté doit dater des premières années du XVIe siècle.

Le clocher, disposé extérieurement sur le flanc de la travée contiguë au sanctuaire, appartient à l'époque romane à l'exception de la flèche qui, restaurée il y a une quarantaine d'années, remontait à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe.

Connaissant maintenant l'église de St-Maurice dans son ensemble et dans ses principaux détails, nous pouvons étudier les restaurations que j'ai signalées dès le début de cet article.

Ici, comme partout, on a commencé par regratter avec vigueur les murs et les voûtes, c'est l'alpha et l'oméga de toute restauration à l'époque où nous sommes. Cela fait, au lieu de rejointoyer l'appareil suivant l'usage, on imagina de remplir de badigeon tous les joints de façon à les dissimuler le mieux possible ; puis, sur cette grande surface toute blanche, on imita de faux joints au moyen d'une couleur cendrée posée au pinceau, sans se préoccuper des dispositions réelles de l'appareil. Je pourrais démontrer combien un pareil procédé est contraire aux règles les plus élémentaires du bon goût et du bon sens ; mais ce serait, je le crois, peine inutile, tout archéologue le comprendra au premier abord.

Le chevet de l'église est éclairé, du côté de l'est, par deux fenêtres. Celle de droite est en ogive très-prononcée. Le cintre de celle de gauche s'était infléchi anciennement par suite d'un tassement survenu au moment de la construction de la chapelle de la Vierge qui lui est contiguë. Sans s'apercevoir de cela, sans avoir égard à la forme de la fenêtre correspondante et de toutes les baies de l'église en général, sans remarquer la forme aiguë de l'archivolte qui couronne cette fenêtre, et surtout sans avoir égard au bon sens, l'architecte chargé de la restauration de St-Maurice s'imagina qu'elle devait être en plein-cintre, et en plein-cintre il fit disposer le vitrail qui y est appliqué, tandis que celui de la fenêtre voisine est en tiers-point comme la fenêtre elle-même. Regardez maintenant le chevet de l'église de St-Maurice, et vous verrez qu'il louche.

Dans la chapelle latérale de droite, celle que j'ai supposé devoir être un ancien baptistère, il fit mieux encore. Chaque travée est percée d'une fenêtre ouverte du côté du nord;

toutes deux étaient primitivement en ogive; la voussure de l'une d'elles, toutefois, exigeait une reprise complète au dehors ; l'architecte, s'inspirant de ce qu'il avait fait dans le sanctuaire, crut faire merveille en faisant établir cette voussure en plein-cintre. Il va sans dire qu'en plein-cintre aussi est le vitrail, ce qui fait que ce bas-côté est louche aussi. Qui croirait possibles de telles énormités? Il suffit de les signaler pour en faire justice.

Les chapiteaux des colonnettes de la porte de l'ouest et ceux de la porte latérale du nord, étaient rongés par le salpêtre; mais leur forme primitive était parfaitement distincte encore: c'étaient des volutes comme dans la nef. Tout autre pour les restaurer se serait astreint à reproduire le type primitif. Ici on a fait tout autrement : on est allé chercher je ne sais où les formes les plus capricieuses et les plus épanouies du roman fleuri, les formes les plus éloignées quant au style de celles qui existaient antérieurement. Grâce à cette intelligente restauration, les deux portes affichent extérieurement les caractères du milieu du XIIe siècle, tandis qu'à l'intérieur l'église annonce une date de quarante ans postérieure.

Si maintenant vous voulez voir les plaies les plus tristes de cette pauvre église de St-Maurice, ses plaies les plus déplorables, parce qu'elles sont pour ainsi dire sans remède, arrêtez-vous devant le mur latéral du nord et près d'une porte bâtarde ouverte vers l'angle de la première travée. La forme de cette porte, l'agencement hétéroclite de ses claveaux vous indiqueront, sans qu'il soit besoin de le dire, qu'elle date de la dernière restauration. A l'œuvre, vous aurez reconnu l'ouvrier. Remarquez ces nombreuses reprises dont l'appareil diffère complètement de l'appareil ancien. Remarquez surtout le contre-fort dont un arêtier a été refait à neuf, et dites-moi si le plus ignare maçon de campagne eût pu faire quelque chose de pis. Voyez ces joints horizontaux qui, au

lieu de venir se raccorder avec les joints anciens, s'en vont se profiler, qui par le beau milieu, qui par le haut, qui par le bas des assises primitives, les découpant, les entaillant même brutalement et sans façon, et cela parce que l'on n'a pas eu la pensée, si simple pourtant, d'employer pour la reprise des pierres d'une hauteur égale à celles de l'appareil du XII[e] siècle. Celles-ci ont 0,25 cent. environ, les autres en ont 0,35; vous jugez le bel effet que cela doit produire. Une telle œuvre n'a pas de nom, ou plutôt je m'abstiens de lui appliquer celui qui lui conviendrait.

Hélas! ce n'est pas tout. Un jour j'aperçus de hauts échaffaudages se dresser contre la façade dont je viens de parler. Édifié par ce que j'avais vu précédemment, je compris de suite ce que l'on était capable de faire encore. Ce vieil édifice sur lequel sept siècles avaient déposé leur inimitable empreinte, et que partout ailleurs son âge eût fait respecter, il allait être déshonoré par un barbare regrattage. Je fis toutes les démarches possibles pour arrêter cet acte de vandalisme, tout fut inutile. Il me fut répondu que M. le maire de Chinon le voulait ainsi, et qu'il en assumait sur lui toute la responsabilité. J'ai dit en commençant que je me contenterais de décrire, et que les œuvres crieraient d'elles-mêmes assez haut; je décris et je passe.

L'œuvre était achevée et la façade de l'église regrattée jusqu'au clocher inclusivement. Ces teintes rembrunies, parure inimitable de nos monuments religieux, leur cachet et leur honneur, ces teintes que la nature patiente avait mis sept siècles à déposer sur les murs de notre vieille basilique, avaient disparu en quelques jours pour le bon plaisir de M. le maire de Chinon. Je traversais l'église de St-Maurice: une inscription gravée près des fonts baptismaux attira tout-à-coup mon attention. Vus à distance, les caractères offrent une certaine apparence d'antiquité. Serait-ce l'inscription mentionnée par dom Housseau,

que l'on aurait heureusement retrouvée sous un enduit conservateur? Je m'approche, je m'apprête à lire la longue énumération des titres du glorieux fondateur de l'église de St-Maurice, Henri deuxième du nom, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, seigneur d'Amboise, etc., etc.; que vois-je à la place? Les modestes noms du curé, du maire et de l'agent-voyer qui avait présidé aux récentes restaurations. Cette inscription a été depuis lors pudiquement dissimulée derrière un confessionnal; je pourrais la transcrire ici, et pourtant je ne le ferai pas.

Il me reste maintenant à parler des peintures dont on a orné le sanctuaire et les deux chapelles latérales. Ces peintures ne comprennent ni personnages ni tableaux, ce sont de simples décors. C'est une faute à mon avis, et cela indique une ignorance complète du but de la peinture appliquée à nos monuments religieux. A propos de l'église de Rivière, je disais il y a plusieurs années : « La pensée-mère de toutes les peintures de nos basiliques chrétiennes a été celle-ci : arriver à l'âme par l'intermédiaire des yeux; et j'ajoutais : je ne comprendrai jamais une église chrétienne dans l'ornementation de laquelle on aura laissé de côté Dieu et ses saints. C'est un livre dont les marges ont été chargées d'enluminures brillantes, savantes même si l'on veut, mais dont les pages restées blanches sont muettes pour celui qui les parcourt d'un regard distrait et insouciant. » Cette opinion, du reste, est conforme au décret du concile de Trente : « Illud vero diligenter doceant episcopi, per historiam mysteriorum nostræ redemptionis, picturis vel aliis similitudinibus expressæ, erudiri et confirmari populum in articulis fidei commemorandis et assidue recolendis : tum vero ex omnibus sacris imaginibus magnum fructum percipi..... Si quis contraria docuerit aut senserit anathema sit. »

Ce qui frappe au premier abord, ce qui choque le regard, c'est la teinte jaune clair de la voûte du sanctuaire sur laquelle on a tracé une sorte d'appareil en tout semblable à celui dont on décore d'ordinaire les corridors et les antichambres. Cette disposition est d'autant plus choquante que les berceaux des deux chapelles latérales sont d'un bleu d'azur semé d'étoiles d'or. L'ornementation la plus riche ne revenait-elle pas de plein droit à la voûte du sanctuaire, couronne du Saint des Saints ? C'est une faute au point de vue religieux, c'en est une aussi au point de vue artistique. Les nervures relevées de teintes vives et brillantes, largement rechampies d'or, ne font plus corps avec la voûte et sont en complet divorce avec elle ; l'unité, cet élément fondamental de toute décoration, est entièrement rompue.

Je reprocherai encore au peintre décorateur de St-Maurice de n'avoir tenu aucun compte du caractère architectural du monument. L'architecture de St-Maurice est sobre et sévère ; sa beauté consiste dans l'agencement magistral des grandes lignes plutôt que dans l'abondance et la richesse des détails. Le peintre, en chargeant ses arcs et ses nervures d'ornements délicats et multipliés, s'est placé à une échelle diamétralement opposée à celle qui lui était imposée par le caractère du monument lui-même. Ces ornements sont empruntés en grande partie à la Ste-Chapelle du Palais, à Paris, monument ogival de la plus grande richesse ; comment pouvaient-ils convenir à une vieille église presque complètement romane comme l'est celle de St-Maurice ? cela n'était pas possible.

Tout en adoptant le style et le caractère de la fin du XIII[e] siècle pour certaines parties de sa décoration, le peintre a employé pour d'autres parties des dispositions entièrement romanes. Tels sont les enroulements qui garnissent le fût des grosses colonnes et les parois des fenêtres. Je lui reprochais tout à l'heure de n'avoir tenu aucun compte de l'ordonnance

architecturale de l'église de St-Maurice, j'en trouve une autre preuve que je vais signaler. Les piles isolées qui supportent la voûte du sanctuaire se composent d'un noyau cylindrique cantonné de quatre colonnettes engagées. Pour se conformer à cette disposition aussi élégante que solide, il fallait que la partie la plus robuste, le noyau central, fût d'un ton plus foncé que les colonnettes, afin d'en accuser franchement la saillie. Le parti contraire a été adopté. La teinte vermillon des colonnettes sur le ton gris clair réservé pour le fond, amortit le relief et détruit le plan de l'architecte. J'en dirai autant des colonnettes vert foncé de l'arc triomphal et du chevet de l'église, associées au fond clair des grosses piles.

Je blâmerais fortement le peintre de la profusion abusive de la dorure répandue souvent sans discernement et sans raison, si je ne savais qu'elle lui a été imposée. Loin d'être une preuve de richesse, l'abus de l'or dénote la pauvreté artistique. C'est une ressource facile que le peintre trouve sous sa main, et qui le dispense de tout travail intellectuel. La profusion de l'or éblouit les yeux du vulgaire; mais elle est toujours proscrite par le bon goût et par le sentiment éclairé des conditions réelles de l'art.

Je dois signaler encore une faute capitale provenant du fait de l'ordonnateur de la décoration: c'est la transition choquante, le disparate excessif qui existe entre la nef et le sanctuaire. Pour conduire l'œil du spectateur sans heurt et sans secousse violente de la pauvreté des travées occidentales à la richesse profuse du chevet de l'église, il fallait de toute nécessité ménager un amortissement intelligent en recouvrant d'une teinte de fond convenable la froide et pâle crudité de la première travée, et, mieux encore, la totalité de la nef.

Comme composition et comme exécution, les autels et la chaire sont à l'unisson de l'œuvre entière; c'est tout ce que j'en puis dire.

En parlant de l'aménagement du chœur et du sanctuaire de l'église de St-Julien de Tours, je disais : « Ce fâcheux exemple sera suivi, on peut en être certain, par les innovateurs irréfléchis, et je citerai telle église où, renchérissant sur St-Julien, on a implanté le chœur au sein du sanctuaire lui-même. » Cette église est celle de St-Maurice. Lors des dernières et radicales transformations qui ont eu lieu, on a complètement supprimé le chœur, enlevé les stalles, reporté la sainte table à l'abord de la nef, et installé le lutrin près de la dernière marche de l'autel. En face du lutrin et du côté opposé, on a placé trois confortables fauteuils en acajou, garnis de velours, avec clous dorés et siége élastique pour messieurs les membres du conseil de fabrique. Des fauteuils complètement semblables ont été établis de chaque côté de l'autel pour tenir lieu des stalles supprimées.

Dans son *Traité de la réparation des églises*, M. Raymond Bordeaux cite une église rurale dont l'autel est orné de telle façon, dit notre spirituel confrère, qu'il a tout l'aspect d'une cheminée de salon ou de chambre à coucher. Les fauteuils-stalles de St-Maurice de Chinon pourraient compléter l'ameublement.

J'ai trouvé dans les archives départementales à Tours un curieux manuscrit ayant pour titre : *Inventaire de l'église de St-Maurice.* J'en transcrirai ici les passages les plus intéressants. Cet inventaire porte la date de 1632.

« Le tabernacle qui est sur l'autel de St-Maurice a été fait faire par MM. Charles Boynard, conseiller, Pierre Bridonneau, Jean et Ollivier Burges, fabriciers de l'église, pour 293 liv.

« Messe du Pardon, fondée en la chapelle de ce nom, par Nicolas Ribot en 1430, autrement de la Madelaine.

« Chapelle des Bellefille, fondée en 1427, par Pierre

Bellefille, conseiller, et Juliette du Paray sa femme, à l'autel de St-Avertin. Ils y avaient leur sépulture.

« Chapelle de St-Pierre, fondée en 1500, par Pierre Turmeau, enquesteur à Chinon, avec l'approbation du chapitre de St-Mexme.

« Chapelle de la Conception Notre-Dame, fondée en 1583, par Jean Billard et G. Bernard sa femme.

« Dans le tabernacle du grand autel, un soleil d'argent doré, une grande custode où sont les hosties à communier, une petite custode d'argent.

« En la chapelle de la Vraie-Croix, il y a une croix en argent dans laquelle est une petite croix d'or où est enchâssée une portion de la vraie croix qu'on portait anciennement aux femmes grosses.

« Un reliquaire d'argent.

« Un grand calice d'argent et sa patène.

« Une grande croix d'argent doré et son bâton.

« Deux chandeliers d'argent.

« Deux chopinettes d'argent doré.

« Un encensoir d'argent, une lampe d'argent, une autre devant Notre-Dame-de-Pitié, donnée par M. Charles Bouvet, seigneur de Visay, chef de bouche du roy.

« Trois calices d'argent doré, une couronne d'argent sur la tête de Notre-Dame, donnée par Mme de La Proustière, une croix d'or pour Notre-Dame-de-Pitié, une petite croix du St-Esprit d'argent.

« A l'autel Ste-Anne, une couronne d'argent, une sur la tête du petit enfant, une sur la tête de saint Joseph.

« Un dais de satin rouge avec dentelle or et argent.

« Une chapelle entière, chasuble, chappe, deux tuniques de damas blanc.

« Id. en velours rouge.

« Id. en drap d'or.

« Id. damas noir.

« Id. noir de velours.

« Devant d'autel de damas blanc brodé, id. satin rouge, id. damas vert, id. damas violet, id. noir, id. camelot de diverses couleurs.

« Un à fond d'argent devant Notre-Dame-de-Pitié, et un autre en satin à fleurs et dentelle d'argent.

« Rideaux de damas de diverses couleurs.

« Pavillon pour le grand autel en camelot, un en velours pour porter le Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu.

« Une grande tente pour le carême servant devant l'autel de la Vraie-Croix où est peinte la Passion.

« Oreillers verts en broderie, rouge et de toutes couleurs.

« Une pièce de tapisserie, une de velours, une rouge et blanche brodée pour servir sur la chaire du prédicateur, un tapis pour le banc des fabriciers, une tapisserie représentant l'histoire de Joseph.

« Une poelette de cuivre pour mettre l'eau bénite à la grande porte, quatre confessionnaux. Dans le jubé, il y a trois grands coffres.

« Quatre-vingt-onze grandes nappes dont quatre pour porter le corps des pauvres.

« Le curé doit la messe paroissiale, vêpres, complies et salut le dimanche.

« Tous les dimanches, la communauté des avocats et procureurs fait dire une messe devant l'autel St-Nicolas.

« L'autel de la Vraie-Croix auparavant appelé autel St-Pierre.

« La maison du segrestain a été prise à rente de M. de Beauveau, évêque de Nantes, abbé de Turpenay. »

Je me contente de reproduire ce curieux inventaire, croyant inutile de le faire suivre d'observations qui, bien

qu'intéressantes, auraient l'inconvénient d'allonger trop mon travail. La sagacité des lecteurs du *Bulletin monumental* saura du reste y suppléer.

Château de Chinon. — Dans un rapport que j'eus l'honneur de vous adresser en 1865, Monsieur le Directeur, je vous signalai les déplorables restaurations que le château de Chinon avait eu à subir de la part de la commission officielle des monuments historiques. Si je me sers ici du mot restauration, c'est faute, veuillez bien le croire, d'une expression propre pour traduire exactement ma pensée. Restauration, dans son acception archéologique, signifie la restitution fidèle, exacte, scrupuleuse de l'état de choses antérieurement existant, la reproduction complète du style et du caractère architectonique qu'eût employés le constructeur primitif s'il eût eu à réparer sa propre œuvre. L'architecte qui se conforme à cette règle rigoureuse restaure réellement. Mais celui qui, sans tenir compte aucun du caractère, des dispositions et des conditions essentielles du monument qu'il a à réparer, agit à sa guise, jetant au vent toute règle et tout bon sens, que fait-il celui-là, je vous le demande, Monsieur le Directeur ? quelle expression employer pour définir son œuvre ? N'est-ce pas outrager à la fois la langue et la vérité que de dire qu'il restaure ? Ce qu'il fait, je vais vous l'expliquer. Il outrage, il défigure, il déshonore nos monuments ; il dilapide l'argent que vous, que moi, que nous tous contribuables confions à l'État, à la condition qu'il en sera fait un judicieux et utile emploi.

Je vous ai signalé, Monsieur le Directeur, l'œuvre sans nom qui eut lieu au château de Chinon en 1865 : la courtine voisine de la tour de l'horloge réduite au tiers de son élévation primitive et à la moitié de son épaisseur. Je vous ai fait voir des créneaux ouverts à trois mètres au-dessus du sol extérieur, des trous de hourds percés à hauteur de la main de

l'assiégeant; il me reste à vous entretenir aujourd'hui des travaux exécutés depuis cette époque.

Une partie assez considérable des murailles qui regardent la ville ont été réparées à deux ou trois reprises différentes. Il serait tout naturel de penser que l'architecte s'est astreint à reproduire scrupuleusement la forme et les dimensions de l'appareil qu'il s'agissait de remplacer. Loin d'agir ainsi, il s'est appliqué à créer des dispositions complètement différentes de celles des murailles qui entourent, qui supportent et qui surmontent les parties restaurées. L'appareil ancien est généralement de 0m20 à 0,25 centimètres de hauteur sur 0,40 à 0,45 de longueur; l'on a donné à l'appareil de restauration 0,15 environ de hauteur sur une longueur qui varie entre 0,25 et 0,45 centimètres et même plus. Ajoutez à cela de larges boutisses disposées d'une manière à peu près uniforme au milieu de cet appareil allongé, comprenant la hauteur de deux assises, et vous aurez une idée de la chose; vous comprendrez de quel habit d'arlequin on a affublé le château de Chinon. C'est une commission intitulée des monuments historiques qui traite ainsi un de nos monuments historiques les plus remarquables par son importance et par ses souvenirs; en vérité, c'est à n'y pas croire.

Vous vous souvenez, Monsieur le Directeur, de la belle tour oblongue du fort du Coudray qui renfermait autrefois la chapelle St-Martin. Cette tour remontant, comme vous le savez, au XIIIe siècle, avait été dérasée et dégarnie de ses défenses supérieures. L'architecte des monuments historiques s'ingénia de la restaurer, il y a deux ans environ. La présence d'une cheminée dans le mur qui bordait la plate-forme indiquait qu'elle était anciennement surmontée d'un toit, si toutefois elle ne l'était pas d'un étage complet. Pour opérer une restauration convenable, il fallait tenir compte de cette indication, et consulter pour plus de sûreté deux anciennes vues

du château tel qu'il était en 1635, vues que l'on eût retrouvées à la bibliothèque de la rue Richelieu. Ce n'est point ainsi que l'entendit l'architecte de la commission des monuments historiques. Il commença par déraser le sommet de la tour de sept assises représentant une hauteur de deux mètres environ. Cela fait, il établit une série de corbeaux fort saillants et fort allongés, dans le style du XVe siècle, qu'il surmonta d'un parapet crénelé. Ce parapet ressemble plutôt à un jouet de carton qu'à une défense sérieuse ; mais c'est là l'un de ses moindres défauts. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que cette tour, ainsi abaissée et chargée d'une large couronne de machicoulis, a perdu complètement ses belles et nobles proportions et est devenue lourde et écrasée. Aussi élevée autrefois que la tour du Moulin, elle est aujourd'hui beaucoup plus basse. Pourquoi l'avoir ainsi déshonorée et défigurée, lorsqu'il était si facile de se dispenser d'une restauration inutile et quand des réparations urgentes restent en suspens ? Je ne saurais l'expliquer que par cette fatalité qui, depuis le commencement, semble présider aux restaurations du château de Chinon. De toutes parts des plaintes et des critiques sévères se sont élevées; la couronne de machicoulis de la tour St-Martin sera lourde à porter pour M. l'architecte des monuments historiques.

Porte du château. — Le château de Chinon avait conservé jusqu'en ces dernières années une de ses anciennes portes extérieures, placée à l'extrémité du fort St-Georges. Cette porte remontait à la seconde moitié du XIVe siècle, époque à laquelle furent reconstruites les murailles de la ville. Elle était surmontée d'un parapet et accompagnée de meurtrières élargies postérieurement pour en faire des embrasures. Cette porte a été mise à bas par l'administration municipale, sous prétexte que ses jambages dépassaient d'un

pied ou deux l'alignement de la voie publique : on l'a sacrifiée au culte de la ligne droite. En même temps, et avec un à propos que vous admirerez comme moi, on plaçait près de là une plaque indicative sur laquelle on lit : *Rue de la Porte du Château* ; c'est ce qu'on appelle se donner un rude coup de pavé.

Voie épiscopale. — En partant d'ici, pour entreprendre notre excursion archéologique en Touraine, je m'étais permis, Monsieur le Directeur, de vous faire suivre au retour la *voie épiscopale* mentionnée dans la charte de fondation du prieuré du Pommier-Aigre, charte dont je vous ai cité le texte ; oubliant en route cet itinéraire projeté, je vous ai ramené à Chinon par un tout autre chemin. Pour réparer cet impardonnable oubli, je veux, avant de prendre congé de vous, vous indiquer brièvement le tracé de cette ancienne voie. Je vous l'ai montrée passant au lieu nommé le Patoué, ou elle se reliait à la *via Vetuta*, comme l'indique la charte de 1178 : « *Via Vetuta* quæ incipit à *via Turonensi* et venit ad *viam episcopalem.* » Du Patoué, la voie épiscopale se dirigeait au midi vers Chinon, distant d'environ deux kilomètres. Du côté opposé et remontant vers le nord, elle devait longer les murs du parc qui enclôt mon habitation, traverser la région champêtre appelée les Tenances, puis la plaine qui s'étend à l'ouest du château de la Fuye pour retomber dans le chemin qui conduit aux Fontaines-d'Ozon. Des Fontaines-d'Ozon, continuant son parcours, la voie épiscopale devait passer au lieu nommé la Chaussée pour gagner le plateau sur lequel est situé le village de Huismes. Se prolongeait-elle de là vers les rives de l'Indre pour traverser cette petite rivière et gagner la voie qui, suivant M. Mabille, côtoyait l'ancien lit du Cher, c'est ce que je ne saurais affirmer faute d'indications suffisantes. Je puis dire, toutefois que des débris de tuiles et de poteries de

l'époque gallo-romaine ont été rencontrés sur la lande d'Ussé, ce qui pourrait à un certain point autoriser cette supposition.

Grâce aux précieuses indications de la charte de 1178, j'ai pu sans trop de peine déterminer le tracé de la *via Turonensis* et de la *via Vetuta*. Cette charte, en effet, m'apprenait que cette dernière voie limitait d'un côté le domaine concédé par Henri II aux bonshommes de Grammont, et que la *via Turonensis* devait passer à peu de distance de ce domaine. Quant à la voie épiscopale, sa situation était bien plus difficile à fixer, le document se bornant à énoncer qu'elle se reliait à la *via Vetuta*. La dénomination sous laquelle cette voie est désignée me vint en aide et me servit d'élément d'information. Je me souvins qu'en 893 le roi Charles le Simple à la prière d'Eberne, évêque de Tours, fit don à son église du domaine de Huismes avec ses hommes, ses prés, ses pâturages, ses forêts, ses cours d'eau, ses moulins et son bourg, tels qu'en avait joui le comte Robert son vassal. Sachant que, pendant les premiers siècles du moyen-âge, l'évêque était l'unique administrateur des biens de son église qui demeuraient indivis entre lui et son chapitre, j'en conclus que le nom d'*épiscopale* donné à cette voie devait provenir de ce qu'elle traversait le domaine de l'église de Tours. Muni de ce premier jalon, je cherchai dans la région qui avoisine la *via Vetuta* et dans la direction du pays de Huismes, si je ne trouverais pas quelques traces d'une ancienne voie. De nombreux fragments de tuiles à rebords mêlés de cailloux, des débris de poterie, deux meules à broyer le blé, des monnaies impériales, trouvés sur le parcours ou dans le voisinage immédiat de la ligne que j'ai indiquée, les restes de l'ancien pavage apparaissant encore en certains endroits, le nom de la *chaussée* donné à une petite ferme située au-dessus des fontaines d'Ozon, tous ces indices réunis furent pour moi autant de preuves de l'existence, en

CHRONIQUE.

Nouvelles archéologiques et publications. — Dans le Morbihan, M. l'abbé P.-M. Lavenot, membre de la Société française d'archéologie, vicaire de Carnac, explore avec dévouement les monuments celtiques. Il a aussi examiné attentivement les vestiges d'une voie romaine près de Carnac, et sur plusieurs points des débris de tuiles à rebords. M. Lavenot a photographié avec succès les pierres de Carnac et quelques châteaux de la région. Le conseil de la Société a vu ces épreuves avec beaucoup de satisfaction; car rien ne peut remplacer la photographie pour obtenir la reproduction exacte des objets.

— M. E. Massoubre, de Périgueux, vient de publier une Notice sur une inscription gallo-romaine, placée dernièrement dans la nouvelle salle du musée archéologique de cette ville. Cette notice renferme aussi des renseignements sur le parcours des aqueducs qui amenaient l'eau à Périgueux sous la domination romaine.

— La Société Dunoise a fait paraître une sixième livraison de mémoires, en octobre dernier. Elle renferme entre autres choses une Notice sur le scel de la charte d'affranchissement de la commune de Châteaudun, et le cartulaire de Marmoutier se rapportant au territoire dunois.

— Le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, renferme un Mémoire remarquable de M. Chardon sur le sépulcre de la cathédrale du Mans, et, par extension, sur les autres monuments du même genre dont la France est encore si riche, malgré les destructions qui ont eu lieu dans tant de localités. « *A la fin* du XVe siècle et au commencement du XVIe, dit M. Chardon, lors du début de la renaissance française, époque si

féconde et pourtant si courte, *ces sépulcres sortaient de terre comme à l'envi. Ces groupes de statues, représentant l'ensevelissement du Christ, méritent d'être rangés parmi les monuments les plus anciens de la sculpture moderne.* »

C'est ce que je n'ai cessé de répéter moi-même depuis trente ans dans les réunions de la Société française d'archéologie, en déplorant les fureurs iconoclastes de ceux qui ont brisé tant de chefs-d'œuvre de ce genre depuis le siècle dernier, et qui en font encore disparaître chaque année.

« A toutes les époques, dit M. Chardon, le ciseau des sculpteurs avait rivalisé avec le pinceau des peintres pour reproduire la mise au tombeau de Jésus ; mais ce fut seulement vers la fin du XVe siècle, qu'au lieu de sculpter de simples bas-reliefs, on eut l'idée de réunir des figures de ronde-bosse, de grouper des statues de grandeur naturelle pour représenter la scène du Saint-Sépulcre, lutter avec la nature, et faire illusion aux yeux autant qu'il est donné à l'art de pouvoir le faire. Cet effort hardi de nos artistes correspond, il est vrai, au bel épanouissement de la sculpture française ; mais ce qui inspira le ciseau des tailleurs d'images et vint donner à l'art un vigoureux élan, ce fut le *Mystère de la Passion,* ce grand drame qui, pendant un siècle, remua toutes les villes de France, et, dans une curieuse mise en scène, exposa les phases les plus touchantes de la vie du Christ devant une foule pleine d'une foi vive et ardente, prompte à l'émotion et aux larmes, se croyant transportée avec les bergers à Bethléem, avec les saintes femmes au pied du Calvaire. »

— Le volume publié en 1869 par l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse est le 1er volume de la 7e série.

En fait d'archéologie, ce volume renferme une nouvelle étude sur Toulouse, cité latine, par M. Gustave Humbert (44 pages) ; — un Mémoire sur le réfectoire du couvent des Augustins et le musée de Toulouse, par M. Esquié ; — une Note sur la numismatique de la Gaule méridionale, antérieurement à la conquête romaine, par M. Barry ; — Note sur deux points d'his-

toire assez obscurs, par le même ;—*Histoire de la vallée d'Andore*, par M. Bladé.

— M. l'abbé Cirot de La Ville, membre de l'Institut des provinces, à Bordeaux, a reçu de nombreuses félicitations pour son savant ouvrage *Origines chrétiennes de Bordeaux et description de l'église St-Seurin* ; mais une récompense plus flatteuse encore, un bref de S. S. Pie IX rend hommage aux recherches de M. Cirot de La Ville :

— M. G. Boulangé, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Institut des provinces, a publié récemment un intéressant travail sur Boppard et le monastère de Mariemberg. Toutes les inscriptions tumulaires de ce monastère ont été par lui scrupuleusement relevées.

Boppard, l'antique Bodobriga des Romains, un des castels de Drusus sur le Rhin, formait avec Bonn (Bonna, Castra Bonnensia), Andernach (Antenacum) et Oberwesel (Vesalia), un des remparts du peuple conquérant sur la rive gauche de ce beau fleuve.

On peut suivre encore la majeure partie de son enceinte à l'époque romaine. Cette enceinte était rectangulaire flanquée de tours formant des saillies semi-circulaires sur la courtine. Le plus grand côté du rectangle s'appuyait sur le Rhin.

— M. Maffre, avocat, membre de la Société de Béziers, a publié une étude sur la villa de Consentius au Ve siècle.

« L'an 463 de notre ère, dit M. Maffre, un personnage aussi distingué par sa naissance que par ses talents visitait la colonie de Narbonne ; il se nommait Sidonius Apollinaris. La préfecture des Gaules était héréditaire dans sa famille, originaire de Lyon. Ce fut dans les écoles de cette ville que Sidonius puisa la connaissance profonde des lettres grecques et latines qu'on retrouve dans ses écrits. A peine âgé de vingt ans, il épousa la fille d'Avitus, ancien préfet du prétoire, maître de la cavalerie et de l'infanterie dans les Gaules, et qui devint empereur d'Occident. Après la mort de ce prince, égorgé par les ordres de Ricimer, Sidonius se mit à la tête de l'aristocratie gallo-romaine qui voulait un empereur de sa nation ; mais cette entreprise ayant été comprimée par Majorien, il fut privé des droits de cité et exilé

de sa patrie. Rentré dans les bonnes grâces de l'empereur dont il prononça le panégyrique, il en reçut le titre de comte et une mission importante auprès de Théodoric, roi des Visigoths. Éloigné des affaires publiques sous l'empereur Sévère, il se retira en Auvergne, dans sa villa d'Avitacum, suivant d'un regard attentif les destinées de l'empire et cherchant, parmi les Gallo-Romains, un nouvel Avitus qu'il pût opposer au Suève Ricimer se jouant, en Italie, de la pourpre impériale et massacrant les empereurs qu'il avait lui-même élevés.

« Dans toutes les provinces de la Gaule, Sidonius avait de nombreux amis : à Lyon, pendant le cours de ses études, il avait connu l'élite de la jeunesse gauloise, et à la cour d'Avitus et de Majorien, les hauts dignitaires de l'empire. Le recueil de ses lettres témoigne de l'étendue et de l'importance de ses relations ; il n'est pas un homme célèbre du Ve siècle qui ne soit nommé dans ses poèmes ou dans ses épîtres.

« *Consentius*, auquel il dédia le poème sur Narbonne, le reçut avec la plus aimable courtoisie dans sa villa *Octavienne*.

« La famille de Consentius, quoique moins ancienne que celle de Magnus Félix, avait acquis dans la Narbonnaise une importance considérable, depuis que Consentius, le père, avait épousé la fille de Priscus Jovin, consul et maître de la cavalerie sous l'empereur Valentinien III. L'universalité de ses connaissances, ses nombreux écrits, la qualification de *rhéteur* que lui donne Sidonius, nous amènent à penser que ce personnage avait professé avec éclat les sciences et les lettres dans les écoles de Narbonne. Marchant sur les traces de son père, Consentius se livra avec ardeur à l'étude de l'art oratoire, sans négliger les exercices du corps dans lesquels il devint très-habile. Appelé à la cour de Valentinien, il fit partie de la brillante jeunesse dont le prince aimait à s'entourer et fut proclamé vainqueur dans les jeux du cirque. Devenu membre du conseil privé de l'empereur, il vécut dans son intimité et fut envoyé en embassade auprès de Théodose le Jeune, empereur d'Orient ; à Constantinople, on admira la

facilité et l'élégance avec lesquelles ce gallo-romain parlait la langue grecque; *s'il employait*, dit Sidonius, *l'idiome d'Homère, on l'aurait cru né à Marathon, s'il s'exprimait en latin, dans un des faubourgs de Rome.*

« On vivait joyeusement, même à cette époque si féconde en désastres; suivi d'un nombreux cortége, Sidonius assistait aux jeux de la scène et du cirque, admirait les monuments que le poète Ausonne avait si pompeusement décrits avant lui et voyait, avec surprise, aborder au port de la cité de Narbonne, les galères de Massalie et d'Agatha et celles qui, parties des côtes d'Afrique, d'Espagne et d'Italie, apportaient à la Narbonnaise et, par elle, à toute la Gaule, les divers produits de ces contrées. Le futur évêque de Clermont, alors l'hôte enjoué de Consentius, n'oublie pas de rappeler dans son poème ses visites à l'évêque Hermès et aux sanctuaires que Rustique venait d'élever au Dieu des chrétiens, non loin du temple d'Auguste qui existait encore.

« Outre sa maison de Narbonne, Consentius possédait, aux environs de la Cité, du fleuve Atax et de la mer, une villa nommée Octavienne élevée sur le plateau d'une colline dont les pentes n'avaient rien d'abrupte et se perdaient dans la plaine par de molles ondulations; d'un côté, la vue s'étendait jusqu'aux riches campagnes de Licinianum, baignées par l'Orbieu ; elle suivait de l'autre la chaîne des Corbières, le mamelon de St-Martin-de-Thoque où se voient aujourd'hui les ruines d'un vieux château.

« C'est dans cette heureuse résidence, ornée de meubles précieux, de peintures et de statues apportées de Constantinople par Consentius au retour de son ambassade, que cet opulent Gallo-Romain, composait, au milieu des livres de sa riche bibliothèque, *des poèmes en pantamètres rapides, en saphiques arrondis et dictait pour les habitants de Narbonne et de Béziers, des chansons exhalant les parfums du thym et de la poésie.* »

C'est l'emplacement de cette villa Octavienne qui fait l'objet de la dissertation très-curieuse de M. Maffre. Nous la signalons

aux archéologues sans nous prononcer sur l'opinion adoptée par l'auteur au sujet de l'emplacement de la villa, car nous ne connaissons pas assez la topographie des environs de Narbonne; ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'on trouvera des faits du plus haut intérêt dans cette Notice.

— Le professeur Capellini ayant fait une excursion à la Spezia et ayant visité plusieurs cavernes pour y rechercher des traces de l'époque préhistorique, pénétra dans une grotte d'un accès difficile, située près de l'île Palmaria; il eut la bonne fortune d'y rencontrer des silex et d'autres pierres travaillées qui caractérisent la plus ancienne époque de l'âge de pierre.

Outre ces pierres il trouva dans la grotte une quantité considérable d'ossements d'animaux de diverses espèces et des ossements humains dans un tel état qu'il n'est pas douteux pour lui que les hommes de cette époque étaient anthropophages comme leurs contemporains de Belgique, de France et de Danemark.

— L'achèvement du canal de Suez est le grand événement de l'année 1869, et l'histoire de la jonction des deux mers a donné lieu a un grand nombre de publications. Nous mentionnons avec plaisir parmi celles qui ont paru dans les derniers temps, un remarquable mémoire de M. Cordier, ingénieur civil, membre de la Société française d'archéologie, ouvrage aussi bien écrit qu'il est bien conçu et bien pensé. M. Cordier est un homme compétent et dont les opinions nous inspirent toute confiance. DE CAUMONT.

Découverte nouvelle dans la basilique de St-Clément, à Rome.—La découverte récemment faite dans la basilique souterraine de St-Clément, par le T. R. P. Prieur Joseph Mullooly, des Dominicains irlandais, consiste dans une vaste chambre supportant une voûte d'une épaisseur extraordinaire. Cette chambre a 25 palmes de longueur sur une largeur et une hauteur de 20 palmes, et se trouve sous le pavé de la basilique antique. Quant aux parois, elles sont d'époques et de constructions diverses. Du côté du sud, le mur est semblable à celui déjà décou-

vert dans le *Cuniculus*, c'est-à-dire fait d'immenses blocs de travertin et de tuf lithoïde : le tuf est de la même qualité que dans le mur de Servius Tullius. Deux autres murs sont formés de briques d'une grande beauté et de petits carrés qui distinguent l'espèce de construction appelée *Saracincsca*, c'est-à-dire marquetée ; des briques, placées en arêtes, forment le pave. Il y a une autre chambre de mêmes dimensions dans ce souterrain, et l'illustre prieur ne perd point l'espérance de découvrir à quel usage elles ont dû servir avant l'érection de la basilique. Cependant il faut de grands frais pour les débarrasser des terres, des débris et des infiltrations qui les emplissent ; mais on sait de quel zèle il est animé et combien les grands services qu'il a rendus à l'archéologie chrétienne l'obligent.

Le monde savant devra du reste bientôt au T. R. P. Mullooly l'achèvement de ses magnifiques volumes écrits en anglais et accompagnés de planches chromolithographiques et de plans sur la basilique de St-Clément. Les archéologues et les touristes qui visitent sans cesse ces ruines si intéressantes, trouveront ces volumes au couvent même de St-Clément.

BARBIER DE MONTAULT.

Colonne milliaire très-curieuse au musée de Narbonne. — Il existe au musée lapidaire de Narbonne une colonne milliaire portant l'inscription suivante :

IMP · CAESAR
DIVI · F · AVGVSTVS · P · P ·
PONTIF · MAXVM
COS · XIII · TRIBVNICIA
POTESTATE · XXXVII
IMP · XIIII
XX
IVILI DCCCCXXI
CCCII
IB

M. Pelet, de Nîmes, qui avait étudié ce milliaire, était porte

à croire que cette inscription s'appliquait à trois points différents. Le chiffre XX exprimerait le point où se trouvait plantée la colonne, sur la route de Narbonne à Toulouse. Le chiffre DCCCCXXII (922) indiquerait le nombre de milles compris entre le milliaire doré de Rome, d'où partaient les grandes voies, et le point où se trouvait la borne, à 20 milles de Narbonne, sur la route de Toulouse. Les chiffres CCCII (302) indiqueraient 302 milles compris entre le milliaire et l'extrémité de la voie, vers l'Ibérie ou l'Espagne.

M. Pelet a fait remarquer, en se reportant aux vases apollinaires, que la voie militaire d'Italie en Espagne, par les Alpes Cottiennes, était celle qu'avaient suivie les malades partis de Cadix pour venir demander la santé aux *Nymphes Apollinaires*, auxquelles ils avaient offert en ex-voto ces vases itinéraires en argent. Or, les vases indiquent de Cadix à Rome 1840 milles, savoir de Cadix à Narbonne 939 milles, ce qui faisait de Narbonne à Rome 901 milles. Or le milliaire porte 921 ; mais comme il était placé à 20 milles de Narbonne, vers l'ouest, et qu'il faut soustraire 20, on arrive juste à 901 milles ou à la distance réelle.

M. Pelet est donc porté à admettre que sur quelques grandes voies et exceptionnellement, certaines colonnes milliaires ont porté des chiffres s'appliquant au premier point de départ de ces voies et d'autres s'appliquant à l'extrémité opposée.

DE CAUMONT.

Réclamation adressée à M. de Caumont par la Société des Antiquaires du Centre. — La Société des Antiquaires du Centre que j'ai l'honneur de présider ne peut accepter l'accusation de négligence que vous nous adressez dans le *Bulletin monumental*, page 683, au sujet de l'état d'abandon des précieux restes d'architecture antique réunis sans ordre et sans abri dans le jardin de l'archevêché de Bourges.

La Société comprenant comme vous, Monsieur et honorable directeur, qu'il était de son devoir de sauver ces précieux vestiges, offrit à la ville, au mois de mars dernier, *de construire*

à ses frais, en l'adossant au mur méridional du jardin, un abri de dimensions suffisantes pour contenir, en les classant méthodiquement, non-seulement les collections actuelles, mais encore les objets qui seraient venus naturellement s'y ajouter.

Cette construction, d'un style simple, en harmonie avec sa destination, devait coûter de 2 à 3,000 fr.

Mais, pour des motifs que je n'ai pas à discuter, la proposition ne fut pas acceptée, et le Conseil municipal décida que les collections lapidaires de l'archevêché seraient remises à M. l'architecte Bailly, pour servir à l'ornementation des salles basses de l'hôtel de Jacques Cœur dont il dirige les travaux de restauration.

Sans doute, il eût été préférable de commencer, ainsi que nous le proposions, la construction d'un musée dans lequel ces précieux restes eussent été classés d'une manière plus exclusivement propre à l'étude, mais nous avons dû nous incliner devant une décision dont le résultat, si elle est convenablement exécutée, sera toujours infiniment préférable à l'état de choses actuel.

Comme vous le voyez, Monsieur et honorable Directeur, la responsabilité de la Société des Antiquaires du Centre est entièrement dégagée.

DES MÉLOIZES,
Président de la Société.

La Société française d'archéologie est heureuse d'apprendre ce qui vient d'être dit par l'honorable président de la Société des Antiquaires du Centre et de déclarer qu'au lieu d'un reproche elle a mérité des félicitations. Il est à regretter que le Conseil municipal ait été assez mal inspiré pour ne pas accepter ses généreuses propositions. Les fragments auraient été en sûreté et beaucoup mieux placés qu'ils ne le seront au palais de Jacques Cœur, où d'ailleurs un architecte sera chargé de les disposer à sa guise et n'en emploiera vraisemblablement qu'une partie. Nous regardons les fragments en question comme à peu près perdus par la déplorable décision du Conseil municipal.

DE CAUMONT.

Sacred Archeology : a popular Dictionary of Ecclesiastical Art and Institutions from primitive to Modern Times, by MACKENZIE E.-C. WALCOTT B. D. London : Reeve 1868. Tel est le titre du nouvel ouvrage que vient de publier notre savant et infatigable confrère. Voici en quels termes l'*Ecclésiologiste* apprécie ce livre.

Archéologie sacrée ; Dictionnaire populaire de l'art et des institutions ecclésiastiques des temps primitifs aux temps modernes. Le titre explique suffisamment le but et l'objet de ce livre utile et curieux. C'est un dictionnaire, par ordre alphabétique, de presque tous les mots techniques employés dans l'*Ecclesiologie* ou archéologie sacrée, notés par le compilateur pendant plusieurs années d'études et de lecture. Peu d'hommes sont plus aptes que M. Walcott à exécuter un ouvrage de cette nature. Son livre est rempli de science et de faits aussi curieux qu'exacts. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher est d'être quelque peu incomplet. Autant que nous en pouvons juger, l'auteur a pris ses matériaux à peu près comme ils lui tombaient sous la main, sans essayer de faire un dictionnaire complet dans toutes ses parties. Le volume sera une addition accueillie avec faveur dans toutes les bibliothèques archéologiques.

Il est probable que tout lecteur trouvera dans ces pages une explication satisfaisante des mots difficiles qu'il peut rencontrer. C'est un caractère particulier de ce livre de fournir des sujets intéressants d'étude à tout esprit sérieux. Nous regrettons que M. Walcott ait systématiquement évité d'indiquer les sources où il a puisé. Pour un véritable savant, cette indication vaut souvent infiniment plus qu'un grand nombre de citations.

Sans doute, il y a des défauts et de petites inexactitudes dans le volume ; mais, après un examen consciencieux de ce qu'il contient, nous n'en trouvons que peu. Ce doit être par mégarde que M. Walcott néglige de distinguer entre *affusion* et *aspersion* dans le baptême.

Au mot *Chorister*, nous trouvons d'assez curieux détails sur les enfants de chœur dans les diverses cathédrales, en Angleterre et à l'étranger. On y voit notamment que ceux de la

cathédrale d'Hereford étaient forcés, au XVIIe siècle, « d'apprendre à jouer de la lyre et de la harpe. »

Nous n'avons été qu'à demi satisfaits de l'explication de M. Walcott de cette énigme embarrassante « fylfot »; nous citons tout ce qu'il dit sur le mot fylfot (ou plutôt fytfot, qui a quatre pieds). La croix dissimulée sous la discipline du secret. Une croix cramponnée ou diminuée, consistant en quatre *gamma*, qui, comme lettre numérale, figurait la Sainte-Trinité, et par sa forme rectangulaire symbolisait la pierre angulaire de l'église. On voit cette figure sur des cloches dans les comtés de Derby, Lincoln et York, et sur l'effigie d'Edyngdon à Winchester. » Une gravure sur bois du fylfot était nécessaire, et son usage primitif dans l'ornementation devait être indiqué.

Pour quelques-uns, l'origine du mot *Tawdry* sera nouvelle. « Tawdry ou collier de soie fine porté en mémoire de sainte Audrey ou Ethelrède, qui, lorsqu'elle fut frappée d'un gonflement du cou, pleura sur sa vanité qui l'avait fait porter un collier d'or. »

Nous donnons enfin un extrait assez plaisant sur le mot *danse* employé dans le sens ecclésiastique.

« Dès le IXe siècle, le pape Eugène II défendit la danse et les chants profanes dans l'église ; saint Augustin rapporte que les danseurs envahirent le tombeau de saint Cyprien pendant la nuit et y chantèrent, mais qu'à l'institution des vigiles, cette coutume inconvenante avait cessé. En 858, Gauthier, évêque d'Orléans, condamna les chants rustiques et les danseuses dans le Presbytérium les jours de fête. En 1209, le concile d'Avignon prohiba les danses théâtrales et les chants séculiers, dans les églises, aux vigiles des saints. Après la prise de Constantinople, lors de la quatrième croisade, les Latins dansèrent dans l'église de Ste-Sophie. Sir T. More parle de femmes dansant et chantant des chants impurs dans les cathédrales d'Angleterre. A Séville encore, à l'Immaculée Conception, les trois derniers jours du Carnaval et à la fête du Saint-Sacrement, les dix choristes, habillés en costumes de pages du temps de Philippe III, avec chapeaux à plumes, dansent pendant une demi-heure, au

bruit des castagnettes, un grave menuet en mesure, en dedans de la balustrade de fer qui fait face au grand autel. Ils sont vêtus en bleu et blanc pour la Sainte-Vierge, et en rouge et blanc pour le Saint-Sacrement. A la fin, l'orgue éclate, les cloches sonnent, et le voile qui cache la sainte hostie est enlevé. A Noël, dans le comté d'York, jusqu'au temps d'Aubrey, il y avait des danses dans les églises, avec les chants de *yule*, *yule*. Cette coutume remonte probablement au roi David, ainsi qu'on peut le constater au IIe livre de Samuel, chapitre VI, verset 14; ce qui, d'ailleurs, ne saurait justifier les moines de Peterborough, qui furent dénoncés à l'évêque de Lincoln pour danser dans leurs dortoirs à une heure avancée de la nuit, au XVe siècle. En 1212, les processions dansaient autour des églises de Paris et les femmes dans les cimetières. Il y avait, en France, une bizarre coutume pour les prêtres : celle de danser avec des femmes après avoir célébré la première messe. A la fête des fous, des danses étaient exécutées par des vicaires sous les porches des cathédrales de France. Au XVe siècle, la faculté de théologie flétrit comme mauvais prêtres ceux qui dansaient dans le chœur, masqués et déguisés en habits de femme, durant l'office divin, pendant que les clercs se permettaient les plus grossières légèretés. Les cardinaux se mêlaient quelquefois aux danses ; ceux de Narbonne et de St-Sauveur, en 1501, dansèrent à Milan devant Louis XII, et le cardinal de Mantoue, en 1562, dans des fêtes données à Philippe II, à Trente. En 1687, les Jésuites mêlèrent les caractères sacré et profane, et amusèrent l'archevêque d'Aix avec un ballet En 1702, les religieuses d'Artois et de Cambrai avaient coutume de revêtir des habits d'hommes et de danser dans leurs cloîtres. En Angleterre, après la réforme, dans le temps de la reine Élisabeth, les Seigneurs du désordre (*the Lords of misrule*), depuis la veille de la Toussaint jusqu'à la Purification, et les Seigneurs et Dames d'été (*the Summer Lords and Ladies*) s'assemblaient, au mois de mai, les dimanches et les fêtes, aux églises et dans les cimetières avec des flûtes et des tambours ; il y avait danses, pantomimes, masques, clochettes et chevaux de bois au milieu du service divin, et on festoyait

toute la nuit dans les berceaux et les tonnelles. Au XVIIe siècle, les apprentis et les domestiques du comté d'York se permettaient une espèce de saturnale, dans la vieille cathédrale, le mardi-gras.

G. Bouet.

Nécrologie. — *Mort de M. Le Vardois, membre du Conseil permanent de la Société française d'archéologie.* — Une mort imprévue et prématurée vient d'enlever M. Le Vardois, membre du Conseil de la Société : c'est à son retour d'un voyage fait en Algérie que notre confrère a été pris d'une fièvre typhoïde à laquelle il a succombé. Bon observateur, homme de goût, sachant manier le crayon, M. Le Vardois était pour la Société un collaborateur précieux ; il n'avait encore publié que quelques articles dans le *Bulletin monumental*, mais il avait en portefeuille un grand nombre de matériaux qu'il se proposait d'utiliser. Son dernier voyage dans le midi de la France et en Algérie avait encore été pour lui l'occasion d'observations intéressantes.

De Caumont.

Mort de MM. Robinet, de Paris, et de M. le baron de Bourqueney. — M. Robinet, le chimiste éminent que l'Académie impériale de médecine avait choisi pour son président il y a deux ans, vient de mourir au retour d'un voyage agronomique dans l'est de la France. M. Robinet, qui était un des membres les plus savants et les plus dévoués de la Société impériale d'agriculture de France, faisait partie du Conseil municipal de Paris ; il a publié un grand nombre de travaux et de rapports importants. M. Robinet a pendant plusieurs années représenté la Société d'agriculture de France au congrès de l'Institut des provinces.

M. le baron de Bourqueney, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire, était venu autrefois dans le Calvados dont il visita les monuments avec intérêt. Nous eûmes alors le plaisir de faire sa connaissance et de lui donner quelques renseignements dont il avait besoin.

Mort de M. Gueimard, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Grenoble, ancien ingénieur directeur des mines.— M. Gueimard, commandeur de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut des provinces, était un des savants les plus laborieux de Grenoble, où il vivait depuis longtemps entouré de l'estime générale ; nous l'avons vu au Congrès scientifique de France, qui était réuni dans cette ville en 1857, et ses nombreuses communications furent toutes du plus haut intérêt.

Mort de M. le comte de Charencey et de Mme la baronne de Montaran. — Nous apprenons encore la mort de M. le comte de Charencey, ancien magistrat, ancien député, membre du Conseil général de l'Orne et de l'Association normande, qui a pris part à plusieurs congrès.

Mme la baronne de Montaran vient aussi de mourir à l'âge de 74 ans. Mme de Montaran a publié plusieurs volumes de poésie qui ont eu du succès; elle avait siégé deux années de suite au Congrès des Sociétés savantes de la rue Bonaparte. Son goût pour les arts était bien connu à Paris, où elle a donné pendant longtemps des soirées très-suivies par les hommes de lettres, des artistes et l'élite de la société. Mme de Montaran avait formé une belle collection de tableaux, qu'elle a donnée à la ville de Caen quelques années avant sa mort.

De Caumont.

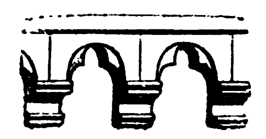


TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Caen, imprimerie F. LE BLANC-HARDEL.